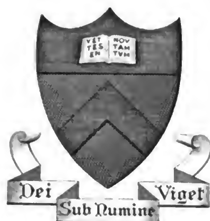



VET TES EN
NOV TAM TVM
Dei
Sub Numine
Viget



LES VIES

DES

SAINTS DE BRETAGNE.

PARIS, IMPRIMERIE DE DECOURCHANT,
Rue d'Erfurth, n. 1, près de l'Abbaye.

LES VIES

DES

SAINTS DE BRETAGNE

ET

DES PERSONNES D'UNE ÉMINENTE PIÉTÉ

QUI ONT VÉCU DANS CETTE PROVINCE;

Par Dom Guy-Alexis Lobineau,

Prêtre, religieux Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur.

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE, ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE,

PAR M. L'ABBÉ TRESVAUX,

CHANOINE, VICAIRE-GÉNÉRAL ET OFFICIAL DE PARIS.



TOME QUATRIÈME.



DEPUIS L'AN 1634 JUSQU'A L'AN 1680.



A PARIS,

CHEZ MÉQUIGNON JUNIOR,

LIBRAIRE DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE,

Rue des Grands-Augustins, 9.

M DCCC XXXVII.

LES VIES

DES

SAINTS DE BRETAGNE.

* LA MÈRE JULIENNE DE LA SAINTE-TRINITÉ,

RELIGIEUSE BÉNÉDICTINE DU CALVAIRE.

Tiré des Annales Calvairiennes, par le P. Siméon Mallevaud, Récollet. Un vol. in-4°, Angers, 1671.

L'AN 1634.

La ville de Saint-Malo fut le lieu de la naissance de cette vertueuse fille ; elle y vint au monde vers l'an 1588, et reçut le nom de Julienne au baptême. Sa famille, qui s'appelait Picot, était une des plus considérables du pays[1]. La jeune Julienne joignait à beaucoup d'esprit un caractère très-aimable et les agréments extérieurs qui donnent de l'éclat dans le monde ; mais tous ces fragiles avantages ne purent lui faire oublier le soin de son salut. Éclairée de bonne heure sur les vanités du siècle, elle résolut de le quitter et de se consacrer à Dieu dans un ordre religieux très-austère. Ayant entendu parler des vertus de madame d'Orléans, qui gouvernait alors les religieuses fontevristes de l'Encloître, dans le diocèse de

[1] Cette famille honorable s'est conservée en Bretagne, et a produit dans le XVIII[e] siècle un vertueux Jésuite, le P. Pierre Joseph Picot de Clorivière, né à Saint-Malo le 29 juin 1735. Il fut célèbre par sa piété, son zèle, et par les persécutions qu'il éprouva. Après avoir eu la consolation de voir la Société de Jésus rétablie, il mourut à Paris le 9 janvier 1820.

Luçon, à force de sollicitations, elle obtint de son père la permission d'entrer dans ce monastère [1]. La solidité de sa vocation se manifesta dès son début, et jamais aspirante ne montra plus qu'elle le désir de parvenir à la perfection. Son noviciat fut remarquable par les vertus religieuses qu'elle y pratiqua. Ce que l'on admira surtout en elle, ce fut le soin qu'elle prit de cacher, sous le voile d'une simplicité surprenante, tout ce que son esprit avait de brillant. Quoique âgée de vingt-quatre ans, elle s'était réduite à cette enfance chrétienne à laquelle Notre-Seigneur a promis le royaume des cieux.

Aussitôt que sœur Julienne eut fait profession, madame d'Orléans, qui avait pour elle une estime particulière, la comprit dans le nombre des sujets qu'elle voulait employer à la fondation du Calvaire de Poitiers, et l'emmena en effet lorsqu'elle alla dans cette ville donner, en 1617, commencement à la congrégation qui la reconnaît pour son institutrice. La sœur Julienne ne perdit rien dans cette maison de la ferveur qui l'avait animée pendant son noviciat. Elle y mena une vie tellement exemplaire, que lorsqu'il fut question, en 1623, d'établir à Nantes un couvent du Calvaire, ses supérieurs crurent devoir l'y

[1] Dans cette même maison se trouvait une autre Bretonne, dont le nom de famille était de Quermechou. Elle entra au Calvaire de Poitiers après la mort de madame d'Orléans, et y fut connue sous le nom de Marguerite de l'Assomption. Elle fut éprouvée par une très-longue maladie, pendant laquelle sa patience éclata de la manière la plus édifiante. Privée à ses derniers moments de l'assistance du fameux P. Joseph de Paris, Capucin, en qui elle avait une grande confiance, et qu'elle demandait sans pouvoir l'obtenir, parce qu'il était alors éloigné de quinze lieues de Poitiers; elle dit ces paroles remarquables : « Je l'aurai ; il m'est nécessaire ; je vais envoyer mon » bon ange le chercher. » Chose étonnante ! ce père, qui devait aller plus loin, fut, par un mouvement secret, poussé de se rendre à Poitiers, sans savoir pourquoi. Il arrive dans cette ville, et voit la moribonde. Elle reconnait l'effet de la protection de son bon ange, et meurt en paix, presque aussitôt, le 19 septembre 1623.

envoyer et la placer à la tête de cette pieuse colonie. Cette charge fut d'autant plus pénible pour elle que les commencements de cet établissement étaient extrêmement difficiles. Mais cette vertueuse fille opposa une patience invincible aux nombreuses contrariétés qu'elle eut à souffrir. On peut dire qu'elle fut, pendant deux ans, éprouvée de toutes les manières. N'ayant pas de maison convenable pour se loger, elle habita successivement, avec ses compagnes, trois hospices malsains et très-incommodes par leur exiguité. Le célèbre Philippe de Cospean était alors évêque de Nantes et se montrait leur zélé protecteur; mais il fallait tout son crédit pour les soutenir dans cette ville, car leur vie retirée et austère leur attira bientôt la censure des gens du monde; on les regardait comme des sauvages. et l'injustice alla si loin à leur égard, qu'on ne parlait de rien moins que de les chasser de leur demeure et même de les jeter à la rivière. Telle était la situation dans laquelle se trouvait la mère Julienne avec ses filles, lorsque ses supérieurs l'appelèrent à Paris au mois de juin 1624. Elle ne fut pas longtemps dans la capitale : sa vertu et son mérite la firent choisir pour aller à Vendôme établir une nouvelle maison de l'ordre. Elle partit pour cette ville, avec sept compagnes, et se mit en route à la fin d'avril 1625. Le pauvre habit que portaient ces épouses de Jésus crucifié leur attira quelquefois des marques du respect des personnes vertueuses, mais aussi les mépris de la populace, qui, les voyant dans une mauvaise voiture, en concluait que c'étaient des personnes de très-peu d'importance. C'est surtout ce qui leur arriva en traversant un lieu qui se trouvait sur leur passage. Ces mépris, loin de les affliger, leur causaient de la joie, par la ressemblance qu'ils leur donnaient avec leur divin époux, s'estimant, comme les apôtres, heureuses d'avoir à souffrir quelques injures pour lui.

Les habitants de Vendôme ayant eux-mêmes demandé l'établissement des Filles du Calvaire, cette fondation n'éprouva pas les obstacles de celle de Nantes. La vertueuse prieure profita de la tranquillité dont jouissait la nouvelle maison pour élever ses sœurs à une perfection digne de la sainteté de leur état. Elle s'appliquait sans relâche à les former par ses exemples et ses leçons à la pratique des vertus religieuses. Son zèle pour la gloire de Dieu la portait à reprendre les moindres fautes, et elle le faisait quelquefois de manière à humilier profondément celles qui s'en étaient rendues coupables; mais après avoir ainsi abaissé l'amour-propre, elle relevait le courage par des manières pleines de charité et par une affection toute maternelle. L'ardeur que la mère Julienne avait pour procurer le salut des âmes ne se bornait pas à ses sœurs. Tous ceux qui avaient des relations avec elle en ressentaient les bons effets, jusqu'aux manœuvres qui travaillaient à la construction du couvent. Aussi ces pauvres gens l'appelaient-ils leur vraie mère et témoignèrent-ils la vivacité de leurs regrets lorsqu'ils apprirent sa mort. Parmi ces manœuvres se trouvait un petit orphelin; la charitable prieure en prit un soin particulier; et, remarquant dans cet enfant un esprit docile, elle l'instruisit, l'attacha au service de l'église du monastère en qualité de servant de messes, et le plaça enfin chez les Bénédictins de Saint-Maur, où il devint frère lai et vécut en bon religieux, se rendant utile par son travail et édifiant par les bons exemples qu'il donnait.

Une âme si zélée pour les intérêts de Dieu et pour le salut du prochain ne pouvait qu'être profondément affligée des désordres publics, lorsqu'elle les connaissait. Le confesseur lui ayant dit un mercredi des cendres qu'elle se mît en prière pour apaiser la colère du Ciel irrité contre les pécheurs qui, pendant le carnaval, avaient commis des crimes horribles, elle en fut si vivement tou-

chée, qu'elle alla, les épaules nues, et toute fondante en larmes, se placer à la porte de l'église, priant ses sœurs de la frapper avec une discipline afin de satisfaire à la justice de Dieu, qui était si grièvement offensé. On sent aisément combien les religieuses durent être touchées en voyant leur mère pénétrée d'une contrition si vive; elles ne purent retenir leurs larmes, et partagèrent sa douleur pour les offenses faites à Dieu dans ces jours de dissolution.

Tout, dans l'extérieur de cette vertueuse fille, annonçait son recueillement intérieur, et sa vue seule suffisait pour exciter la piété de ses compagnes. Les séculiers eux-mêmes ne pouvaient lui parler sans se sentir portés à la dévotion; aussi recherchait-on son entretien, afin de profiter de ses lumières et de ses conseils. Son attrait particulier l'appelait à la retraite et la portait à fuir les conversations; mais elle se prêtait néanmoins par charité aux désirs de ceux qui désiraient lui parler. Elle ne se répandait pas en grands discours de morale, mais son esprit, aussi juste qu'étendu, éclairé d'ailleurs des lumières de Dieu, lui faisait dire des choses si solides, qu'elle persuadait aisément ceux qui l'écoutaient : elle opéra ainsi de grands biens dans le pays de Vendôme, et y acquit une grande réputation. Quoi de plus propre d'ailleurs à donner de l'autorité à ses paroles, que sa réserve dans la conversation? Jamais il ne lui échappait aucune question qui montrât de la curiosité; elle ne rapportait jamais les nouvelles du temps. On voyait que son but, en parlant, était de gagner les âmes et de les porter à la pratique de la vertu; elle y réussit tellement, que plusieurs personnes lui durent, après Dieu, leur conversion. Quant à ses religieuses, elle leur donnait tout le temps que les affaires extérieures de la maison lui laissaient libre, et alors elle les animait tellement à la pratique de la perfection, qu'elle en faisait des anges terrestres.

La tendre dévotion qui l'animait avait surtout pour objet Jésus crucifié et caché dans le sacrement adorable de nos autels; elle le recevait avec une ferveur admirable, faisant chacune de ses communions comme si ce dût être la dernière de sa vie. Elle y était préparée par une grande exactitude à l'oraison et une union avec Dieu, qu'elle entretenait avec tout le soin possible ; elle formait, avec une attention particulière, ses filles à la vie intérieure, afin de préparer à leur divin époux des temples spirituels qui fussent dignes de lui. Son zèle s'étendait aussi jusqu'à la décoration du temple matériel, qu'elle ornait aussi proprement qu'elle le pouvait, en voulant ainsi montrer au Seigneur tout le désir qu'elle avait de procurer sa gloire. Sa piété envers Marie la rendit industrieuse pour étendre le culte de cette Reine du ciel. Elle fit connaître aux fidèles une petite couronne de la sainte Vierge, sur chaque grain de laquelle on méditait un privilége de la Mère de Dieu. Cette dévotion s'établit tellement dans le Vendomois, que les marchands vendirent un nombre très-considérable de ces couronnes.

Le Seigneur visita sa servante par de douloureuses infirmités qui l'accablèrent pendant sept ans, et qui ne la quittèrent qu'à la mort. Elle les souffrit avec une patience invincible, se faisant continuellement violence pour surmonter son mal et suivre aussi exactement la règle que si elle avait joui d'une parfaite santé. Une grande maladie lui étant survenue, qui la mit à l'extrémité, on lui demanda si elle ne voulait pas qu'on portât plus tard son corps dans le nouveau couvent qu'on bâtissait alors; elle répondit, avec un sentiment profond d'humilité : « Je » suis une si grande pécheresse, que je ne mérite pas la » terre sainte, et il ne faut que me jeter à la voirie ou » sur un fumier. » La vertu de la mère Julienne frappa tellement le curé de Saint-Martin de Vendôme, qui l'assistait, et un médecin célèbre qui lui donnait ses soins, que,

touchés jusqu'aux larmes, ils dirent : « Voilà un séraphin » et une personne tout extraordinaire; si elle est faible » de corps, elle est grandement forte d'esprit, et il n'y a » rien que nous ne voulussions faire pour la sauver. » Cet éloge, qu'ils répétèrent plusieurs fois dans la ville, inspira tant d'intérêt pour elle aux habitants, que tous, jusqu'aux enfants, unirent leurs prières à celles des religieuses, afin de solliciter auprès de Dieu la guérison de cette bonne mère; ils l'obtinrent en effet, mais ce rétablissement ne fut pas de très-longue durée.

Redevenue simple religieuse, après avoir fini son temps de supériorité, la mère Julienne s'occupa plus particulièrement encore de sa perfection, et fit de nouveaux efforts pour s'unir intimement à Dieu. Elle avait souvent à la bouche ces paroles de l'Apocalypse : « Vos œuvres sont » grandes et admirables, ô Dieu tout-puissant ! vos voies » sont justes et véritables, ô roi de tous les siècles! » Son âme semblait se détacher entièrement de la terre, et ayant fait une confession générale, qui lui procura une grande paix, elle ne prenait plus plaisir qu'à parler des moyens d'aller au ciel, dont le Seigneur lui donnait un avant-goût par la sainte communion qu'elle recevait chaque jour. La veille même de sa mort, cette fervente religieuse, tout accablée qu'elle était, voulut encore recevoir son divin maître, et appelant de bonne heure la sœur qui la soignait, elle lui dit : « Ma sœur, allons promptement au- » devant de l'époux, donnez-moi les habits de noce, » appelant ainsi son costume religieux; elle se rendit au chœur pour y communier, et comme elle rentrait à l'infirmerie en se traînant avec peine, son humilité lui donna la force de demander à la nouvelle prieure pardon à genoux, pour elle et la sœur qui l'accompagnait, de la faute qu'elle croyait avoir faite en sortant sans sa permission. Elle lui promit avec simplicité que cela ne lui arriverait plus, et ces paroles furent comme l'annonce de sa mort

prochaine, car le soir même elle fut frappée d'apoplexie. Soutenue par la grâce du sacrement d'extrême-onction, cette digne épouse de Jésus-Christ rendit en paix son âme à son Créateur le 11 novembre 1634. On avait une si haute idée de sa vertu, qu'un prédicateur qui devait prêcher ce jour même dans l'église du couvent, ayant appris le trépas de cette fidèle servante de Dieu, laissa le sermon qu'il avait préparé pour faire l'éloge de la défunte. On accourut de toutes parts à ses obsèques, et le duc de Vendôme lui-même, ainsi que la duchesse et mademoiselle de Vendôme, voulurent y assister, pour honorer la mémoire de cette vertueuse fille qui, dans sa personne, a laissé, dit l'annaliste du Calvaire, le modèle d'une parfaite supérieure et d'une très-excellente religieuse.

---

* LA MÈRE MARIE DE SAINT-PAUL,

RELIGIEUSES URSULINE.

Tiré des Chroniques de l'ordre des Ursulines, seconde partie. Deux volumes in-4°, Paris, 1676. Cet ouvrage, auquel l'auteur n'a mis que les lettres initiales de son nom, est de la mère de Pomereu.

L'AN 1636.

Louise Le Mazon, connue en religion sous le nom de Marie de Saint-Paul, a été une de ces âmes ferventes qui atteignent en peu de temps le sommet de la perfection, et dont la vie, quoique de courte durée, ne laisse pas que d'être très-abondante en mérites.

Elle naquit à Saint-Brieuc en 1613, et eut pour père M. Du Chalonge, qui mourut lorsqu'elle n'avait que six ans. Elevée par une mère pieuse, qui lui donna de grands exemples de vertu, elle s'attacha de tout son cœur à Dieu,

aussitôt qu'elle fut capable de le connaître. Dans un âge si tendre, son plaisir était d'en entendre parler, ou d'en parler elle-même aux autres, car, à sept ans, elle faisait le catéchisme aux domestiques et aux pauvres qui venaient demander l'aumône. Elle fit alors vœu de réciter chaque jour le chapelet, et s'adonna tellement à la lecture des Vies des saints, qu'aucun obstacle ne l'empêchait de s'en nourrir régulièrement. Étant rentrée une fois pendant la nuit, en revenant d'une fête où sa sœur l'avait menée, elle ne voulut pas, malgré sa fatigue, se coucher qu'elle n'eût lu dans la légende. Louise fit avec ferveur sa première communion, cette action si importante et de laquelle dépend si souvent la conduite pour le reste de la vie. Chargée par sa mère du soin du ménage, elle trouvait dans cette occupation un bon moyen d'éviter les conversations inutiles et de vivre dans le recueillement. Sa conscience était si délicate, qu'elle n'aurait pas voulu, pour tout au monde, proférer un léger mensonge. Aussi, lorsque ses sœurs avaient à faire quelque chose qui pouvait déplaire à leur mère, se cachaient-elles de Louise, disant qu'elle était si sotte, que, si leur mère l'eût interrogée, elle n'eût pas eu l'esprit de mentir : injustice assez commune dans le monde, qui fait traiter de petitesse d'esprit la crainte qu'éprouvent les âmes pures de l'ombre même du péché. Elle était loin de manquer de bon sens, et plus tard elle donna une preuve d'un jugement solide, lorsque, se voyant en âge de choisir un état de vie, elle voulut, avant de prendre une détermination, consulter Dieu dans la retraite et par la prière. Le monastère des Ursulines de Ploermel, où l'une de ses sœurs était déjà religieuse, fut la maison qu'elle choisit pour se retirer pendant quelque temps. Ce fut la vénérable mère Trochet qui la reçut en qualité de pensionnaire. Louise y éprouva de grands combats; le monde se montra bientôt à son imagination avec tous ses charmes trompeurs, et l'état religieux avec

ses difficultés, qu'elle s'exagérait. Agitée par ces diverses pensées, elle alla ouvrir avec confiance son cœur à la supérieure, et lui fit connaître sa peine; celle-ci, remplie de l'esprit de Dieu, la consola et l'engagea surtout à s'adresser à la sainte Vierge. Ce moyen fut si efficace, que mademoiselle Le Mazon fit, dès ce moment, vœu de chasteté, et ne soupira plus qu'après le bonheur d'être admise au noviciat des Ursulines.

Son désir fut bientôt satisfait. Elle y entra le jour de la fête de la Conception, en l'année 1630, âgée seulement de dix-sept ans. La communauté fit en elle l'acquisition d'un sujet d'élite; en effet, elle avait un caractère ouvert et aimable, l'esprit généreux et l'extérieur très-agréable. Élevée délicatement, elle éprouvait des répugnances touchant la manière dont les aliments étaient apprêtés; mais la grâce, maîtresse de son cœur, lui fit surmonter bientôt la sensualité. Elle oublia le soin de son corps, se nourrit de la manière la plus grossière, et ne fut plus occupée que du grand ouvrage de sa perfection. Toute l'ambition de la jeune postulante était d'être admise à prendre l'habit religieux. Elle le demanda bientôt avec une ardeur incroyable, en se jetant aux pieds de chacune des mères vocales. Sa demande ayant été favorablement accueillie par la communauté, elle fut, en 1631, revêtue des livrées de la religion, le jour de la fête de l'Assomption de la sainte Vierge, et reçut en même temps les noms de sœur Marie de Saint-Paul. La joie que cette cérémonie lui causa fut si grande, que sa complexion, faible et délicate, ne put la supporter. Elle tomba bientôt malade, et se vit, pendant un an, obligée de garder le lit. Une si longue maladie ne servit qu'à faire éclater ses vertus et surtout sa patience. Son beau-frère, étant venu la voir au parloir, l'engagea fortement à retourner chez sa mère pour rétablir sa santé, lui promettant de la ramener au monastère dès qu'elle serait guérie; mais ce fut inutilement; elle lui

répondit qu'elle ne quitterait jamais un lieu où elle avait reçu tant de grâces, et malgré l'emportement que montra ce gentilhomme, en entendant la réponse de sa belle-sœur, il ne put la déterminer à changer de résolution.

La sœur Saint-Paul ayant, au bout d'un an, recouvré la santé, crut devoir s'appliquer avec un nouveau zèle à sa sanctification, disant qu'elle voulait réparer le temps perdu. Elle trouvait autant de plaisir dans les humiliations que les personnes imparfaites en éprouvent à les éviter. La supérieure ne laissait passer aucune de ses fautes sans lui faire une réprimande, et les anciennes religieuses la reprenaient également; plusieurs fois le jour elle était blâmée et mortifiée sans que jamais elle en eût l'air abattu et le caractère triste, ce qui est peut-être une des preuves les plus convaincantes du haut degré de perfection auquel elle était parvenue. D'ailleurs l'amour divin qui remplissait son cœur lui rendait tout facile; elle en était si pénétrée, que les seuls mots d'amour de Dieu la transportaient hors d'elle-même. Lorsqu'elle arrivait dans le lieu où se faisait la récréation, son habitude était de commencer par ces paroles qu'elle disait avec gaieté: « Que rendrons-nous à Notre-Seigneur pour tant de biens » qu'il nous a faits? » Elle entretenait cette charité dans son cœur par sa vigilance extrême à se préserver des moindres fautes.

Ce fut avec des dispositions si saintes que la sœur Marie de Saint-Paul prononça ses vœux le 25 avril 1633, et sa ferveur ne fit qu'augmenter après sa profession. Le noviciat des Ursulines de Ploermel était alors composé de vingt-quatre ou de vingt-cinq jeunes personnes, animées des meilleurs sentiments; mais elle se faisait remarquer dans ce grand nombre par son ardeur pour la perfection religieuse. Il semblait qu'elle fût pressée de fournir promptement sa carrière et qu'elle connût le peu de temps qu'elle avait à passer sur la terre. En effet, au commen-

cement de 1635 elle eut un rhume si violent, qu'on put juger bientôt qu'elle succomberait à une maladie de poitrine. L'événement ne trompa pas les prévisions; elle fut obligée de s'aliter et resta plus d'un an à l'infirmerie, sans que sa patience et sa joie en Dieu en fussent altérées. Elle supportait les ardeurs de la fièvre sans rien perdre de sa douceur et de sa tranquillité. Enfin elle éprouva un accident qui fit connaître qu'elle touchait à sa dernière heure. Toute la communauté s'étant rassemblée, elle dit d'un ton de voix ferme et les yeux élevés au ciel : « O mes sœurs, » qu'il fait bon servir Dieu et mourir en religion ! » Peu de temps après elle rendit son âme à son Créateur, à l'âge de vingt-quatre ans, le 8 juin 1636.

Ses compagnes avaient une si haute idée de sa vertu, qu'elles ne tardèrent pas, après sa mort, à l'invoquer comme une sainte. Cette opinion se propagea bientôt hors de leur monastère et même dans des lieux éloignés. Plusieurs faveurs obtenues et attribuées à son intercession augmentèrent la confiance des fidèles; on vénérait son image et l'on conservait avec respect les objets qui lui avaient servi. Cette confiance que l'on témoignait aux mérites de la sœur Marie de Saint-Paul et à son crédit auprès de Dieu, détermina l'évêque de Saint-Malo, dans le diocèse duquel se trouvait la ville de Ploermel, à informer et à faire informer sur les miracles que l'on assurait avoir été opérés par cette fervente religieuse ; il en approuva plus de cinquante et en fit dresser procès-verbal; mais nous ne voyons pas que lui ou ses successeurs aient donné suite à cette procédure.

LE VÉNÉRABLE

FRÈRE JEAN DE SAINT-SAMSON,

RELIGIEUX CARME DE LA RÉFORME DE RENNES.

Tiré de sa Vie, composée en français par le P. Donatien de Saint-Nicolas, Carme (un volume in-4, Paris, 1651), *et mise en latin par le P. Mathurin de Sainte-Anne, du même ordre (un volume in-4, Lyon).* 1654.

L'AN 1636.

Cet illustre aveugle, dont la sainte vie et les lumières admirables ont fait tant d'honneur à la Bretagne, naquit à Sens le 29 décembre 1571, et fut nommé Jean au baptême. Son père s'appelait Pierre Du Moulin, et sa mère Marie d'Aiz. Ils étaient tous deux nobles et riches, et se faisaient remarquer par leur piété, surtout par une grande dévotion envers la sainte Vierge, qui était comme héréditaire à cette famille. Jean eut deux frères, dont l'un, marié à Paris, fut secrétaire, trésorier et payeur de la gendarmerie française, et l'autre, engagé dans le service, porta les armes pour Henri IV et fut tué à la brèche d'une ville assiégée par ce grand roi. Jean n'avait que trois ans lorsqu'il fut attaqué de la petite vérole, dont la malignité fut si violente, qu'elle lui ôta entièrement l'usage de la vue. Sa mère et sa nourrice, croyant trop facilement aux conseils d'un inconnu qui passait par Sens, et afin de détacher la croûte qui lui couvrait les yeux, lui appliquèrent un emplâtre corrosif qui lui fit perdre le gauche. Une taie s'étant formée sur le droit, il devint entièrement aveugle. A l'âge de dix ans il perdit son père et sa mère, et de-

meura sous la tutelle de son oncle maternel, qui le fit instruire, autant qu'il était possible d'enseigner un enfant aveugle; mais son soin principal fut de le rendre habile dans la musique, et de lui faire apprendre à toucher l'orgue et quelques autres instruments. Pendant quelque temps il fut organiste de l'église de Saint-Dominique dans sa ville natale, et il obtint des succès dans cet emploi. Peu d'années après, le saint enfant, instruit intérieurement par celui qui est la lumière du monde, quitta la maison de son oncle et se retira dans un lieu écarté, où il eut plus de liberté de se faire lire des livres de la vie spirituelle, et de s'exercer à la piété et à la mortification. Ce fut là que Dieu commença à verser dans cette âme innocente les douceurs de son amour, et à lui donner pour la perfection un goût qui, depuis, prit toujours en lui de nouveaux accroissements. Ennemi dès lors des jeux et des distractions de l'enfance, il se rendit assidu au service divin, aux prédications, aux saintes lectures, à la prière et à la méditation des vérités divines, et se fortifiant de plus en plus par la fréquentation des sacrements, il croissait en âge et en sagesse devant Dieu et les hommes.

A vingt-cinq ans il alla demeurer à Paris chez son frère, où il eut la liberté entière de suivre les attraits de la grâce. Le sujet le plus ordinaire de ses méditations était la passion de Jésus-Christ. L'image de cet aimable Sauveur tout couvert de plaies était sans cesse présente à son esprit, et, pénétré de reconnaissance pour un si grand amour, il lui offrait souvent sang pour sang et vie pour vie; mais comme la Providence divine ne lui permettait pas de rendre ce sacrifice effectif, il y suppléait par les jeûnes, les disciplines, les austérités et les macérations qu'il tenait secrètes, mais que l'on découvrait quelquefois malgré lui. Jusque-là il n'avait été nourri, en quelque sorte, que du lait des enfants et des consolations divines; il fallait que cette plante, qui avait crû à la faveur des beaux jours du printemps,

acquît une consistance plus solide, en éprouvant les rigueurs d'un rude hiver. Dieu le priva pendant plusieurs années des attraits sensibles, et le laissa dans une sécheresse désolante. Il gémissait de cette privation douloureuse ; mais plongé dans les ténèbres, il ne laissait pas de chercher toujours Dieu avec la même ardeur, et de s'attacher de plus en plus à lui. Les peines extérieures succédèrent à celles du dedans ; il perdit son frère et sa belle-sœur, et loin d'en murmurer contre la Providence, il crut qu'il était de la perfection d'entrer dans ses desseins, et d'achever de se dépouiller lui-même de tout ce qui pouvait lui assurer dans le siècle une subsistance commode. Il se démit de tous ses biens entre les mains d'une personne qui lui était peu connue, et ne se réserva dans son dépouillement aucune autre ressource que les soins paternels de cette bonté infinie qui fait trouver aux moindres oiseaux la subsistance nécessaire pour conserver leur vie. Il avait souvent entendu lire que ce divin Sauveur, qui invite ceux qui veulent être ses disciples à quitter absolument tout pour le suivre, ne leur insinue d'autre ressource pour vivre que les soins du Père céleste, et leur défend l'inquiétude pour le lendemain. Voulant donc suivre à la lettre ces saintes lois de la perfection évangélique, il fit une ferme résolution, en se rendant pauvre pour Jésus-Christ, de ne s'adresser jamais pour ses besoins temporels qu'à Dieu seul. Ce généreux sacrifice fut reçu en odeur de suavité, et son cœur en obtint dès lors une digne récompense par l'ardent amour de Dieu dont il fut blessé et pénétré d'une manière si vive, qu'il ne fit que languir tout le reste de sa vie, dans l'impatience de s'unir à l'objet de toute sa tendresse. Il ne chercha depuis, jusqu'à son dernier soupir, qu'à allumer dans les autres le feu céleste dont il était embrasé.

Ce fut dans ce dessein que, n'étant encore que séculier, il se porta à procurer la réformation de l'ordre des

Carmes. Sa profession d'organiste lui avait procuré quelques liaisons avec un jeune religieux de cet ordre [a]. Pendant deux ans qu'il le fréquenta, il ne cessa tous les jours de le porter à faire de pieuses lectures, et de lui donner des instructions solides; enfin il le rendit capable d'être un des principaux instruments de la réforme qui se fit peu de temps après dans le couvent de Rennes, et qui se répandit ensuite dans plusieurs autres provinces. Ce fut aussi de ce saint aveugle dont Dieu se servit pour inspirer le même dessein au Père Philippe Thibaut, qui fut depuis chef de cette pieuse entreprise.

Jean Du Moulin, se sentant lui-même appelé à ce saint ordre, demanda, par l'entremise du jeune religieux dont on a parlé, à être admis au couvent de Dol en Bretagne. Cela n'était pas sans difficulté, à cause de la perte de sa vue ; mais il était si persuadé que celui qui le voulait dans cet état lui en rendrait l'entrée facile, que, communiquant au jeune religieux son ami sa propre assurance, il l'engagea à faire la demande pour lui. Elle fut écoutée favorablement, et l'on envoya le postulant prendre l'habit à la maison où il avait souhaité d'aller, et qui n'était pas encore réformée. Il l'y reçut en 1606, et fit sa profession en 1607.

On n'aura pas de peine à se persuader qu'un homme déjà si saint dans l'état séculier, fut d'une merveilleuse édification dans l'état religieux, par sa vie angélique, son humilité, sa modestie, son oraison continuelle, sa patience inébranlable dans les souffrances, sa charité miraculeuse pour les malades, et toutes les autres vertus dans la pratique desquelles il ne se relâcha jamais. Il y avait déjà quelques années qu'il s'était accoutumé à ne vivre quasi que de pain et d'eau. Quand la religion lui présenta quelque chose de plus, il sacrifia l'amour de la pénitence à ce-

[a] Frère Mathieu Pinault.

lui de la régularité, et aima mieux être moins austère, que d'offenser les autres en affectant d'être singulier. Les peines qui ne sont pas de notre choix ont souvent plus de mérite devant Dieu que celles où l'amour-propre se dédommage, par l'exercice de sa liberté, des rigueurs volontaires dont le corps est accablé. On met au nombre des croix de la première espèce l'incommodité de la vermine et l'humiliation qui en est la suite, mal auquel la cécité de frère Jean le rendit sujet, qu'il supporta patiemment, et qu'il regardait avec joie comme sans remède à son égard. Il fut aussi affligé de grandes maladies; son esprit fut tourmenté de sécheresses et d'aridités, et l'on dit que les malins esprits ne livrèrent pas seulement de furieux combats à son esprit, mais qu'ils attaquèrent aussi son corps en plusieurs rencontres, avec une fureur dont il portait souvent les cicatrices. Mais ces marques sensibles de leur rage lui étaient d'autant plus glorieuses qu'elles étaient des preuves de la fidélité avec laquelle il avait fermé son âme aux impressions de ces ennemis de son salut.

L'amour divin dont il était embrasé lui avait donné une tendresse extrême pour les malades, dans la vue de les gagner à Dieu, par les soins extérieurs toujours accompagnés de saints discours et de consolations spirituelles. Il était ardent à aller les visiter, et dans la peste même il exposait volontiers sa vie pour conserver aux autres celle de l'âme et du corps; et ce qu'il y a d'admirable, c'est que, nonobstant la privation de la vue, il rendait aux malades tous les services que n'aurait pu leur rendre une personne pourvue de bons yeux. On assure que Dieu, pour récompenser l'admirable charité du saint aveugle, lui accorda le don de guérir les fièvres, maladie que le mauvais air de Dol rend fort commune dans le canton. Il n'employait d'autre remède, pour guérir les malades, que cette oraison, qui se dit à Saint-Pierre de Rome pour le même sujet : « Que le seigneur Jésus, qui a guéri la

» belle-mère de Pierre de la fièvre dont elle était tour-
» mentée, daigne guérir son serviteur du même mal; au
» nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi
» soit-il. » Il s'était guéri lui-même de la fièvre, au commencement de son noviciat, par cette oraison, et ses supérieurs lui ordonnèrent de s'en servir pour procurer le même bienfait aux autres. Les malades venaient tous les matins à l'église des Carmes, et se rangeaient devant l'autel; le pieux aveugle disait l'oraison sur eux, et ils recouvraient souvent la santé. Un des domestiques de M. Antoine de Revol, évêque de Dol, tourmenté depuis longtemps d'une fièvre quarte, qui ne cédait point aux remèdes, eut recours à celui-ci, et se trouva guéri. Ce fait donna lieu au prélat d'examiner soigneusement l'esprit et la conduite de frère Jean de Saint-Samson, en présence de quelques docteurs et de quelques personnes d'autorité. Il n'y trouva rien que de saint et dans les règles, et lui permit de continuer un si charitable exercice. Ce bon religieux subit encore en d'autres occasions de pareilles épreuves, et s'y soumit toujours avec le même esprit d'humilité, d'obéissance et d'abnégation de lui-même.

Sur le bruit qui se répandit dans les autres couvents de la province, de la sainteté de frère Jean, les supérieurs se persuadèrent qu'ils ne pouvaient rien faire de plus utile pour le succès de la réforme qui était déjà établie au couvent de Rennes, que de l'y appeler. Il obéit avec joie, et il recommença là un second noviciat plus sévère que si on l'eût encore regardé comme séculier, dans les premiers jours de sa conversion. Ses supérieurs lui commandèrent de suivre désormais les exercices d'une vie purement solitaire, sans s'adonner à ceux de cette éclatante charité qui l'avait attaché auprès des malades. Il obéit non-seulement sans peine, mais avec une joie qui fit bien voir qu'en se communiquant au dehors il avait plutôt suivi les impressions de l'obéissance que son goût

particulier, qui l'appelait à la retraite et à la contemplation. L'unique emploi dont il fut chargé fut de toucher l'orgue; et cet emploi, au lieu de lui donner de la distraction, ne servait qu'à l'attacher plus fortement à Dieu, par le plaisir qu'il trouvait à contribuer à célébrer ses louanges. On ne se contenta pas de ces épreuves de sa soumission; on voulut sonder jusqu'à son cœur, en l'obligeant d'abandonner sa contemplation ordinaire, pour se réduire à la manière commune de méditer que l'on propose aux commençants, afin que s'il lui restait, pour ainsi dire, quelques fibres d'amour-propre, elles fussent extirpées par le glaive spirituel de l'obéissance. On lui trouva toujours la même promptitude à obéir en tout ce qui lui était ordonné par ceux qui tenaient à son égard la place de Dieu. Sa propre détermination, d'accord avec ceux qui lui commandaient, l'attachait à la manière ordinaire de méditer; mais l'esprit de Dieu l'enlevait bientôt au-dessus de ses propres opérations; et ses supérieurs, satisfaits de ses efforts, lui permirent de suivre les mouvements de l'Esprit divin, après que les docteurs et les plus illustres théologiens qu'ils consultèrent à ce sujet les eurent assurés que les voies dans lesquelles le frère Jean se trouvait entraîné, quoique sublimes et extraordinaires, étaient cependant sûres et saintes. On lui commanda de dicter à quelqu'un sa manière de s'appliquer à Dieu. Il le fit, et c'est ce que l'on peut voir dans les trois premiers chapitres de son *Traité de la souveraine consommation d'amour*. Ses supérieurs ne s'en tinrent pas aux épreuves spirituelles; ils l'exercèrent pendant un an par toutes les mortifications extérieures les plus sensibles, qu'il supporta héroïquement, on ne dira pas avec patience, mais avec une ardeur insatiable d'avoir encore plus à souffrir.

Enfin, quand on eut été convaincu, par tant d'essais, de la solidité et de la consistance de ses vertus, que rien n'ébranlait, la curiosité satisfaite se changea en admira-

tion, et trouvant un aussi grand maître dans celui sur qui l'on avait épuisé toutes les épreuves des novices, on lui permit d'édifier ses frères par des entretiens familiers de la vie spirituelle, et de composer et dicter des exercices et des traités, tant pour sa propre conduite que pour celle des autres. L'éclat de ses vertus se répandit bientôt au dehors, et sa réputation ne s'arrêta pas dans les bornes de la province; car, sans compter les évêques de Rennes, de Nantes, de Dol et de Saint-Brieuc, les premiers présidents du parlement et les personnes les plus illustres de Bretagne avaient une estime infinie pour ce saint aveugle. La reine Marie de Médicis, mère de Louis XIII, informée de ses mérites, fut pénétrée de vénération pour lui, et le lui marqua en plus d'une occasion.

L'estime du monde était la plus grande croix de cet excellent religieux; il rougissait même quand il était obligé de paraître devant ses confrères, et les épreuves les plus rigoureuses de ses deux noviciats lui avaient été beaucoup plus aisées à supporter, que les louanges qu'on ne pouvait s'empêcher de lui donner malgré lui. Il se conduisait en tout par les mouvements de l'Esprit de Dieu, en sorte qu'il pouvait dire avec l'Apôtre : « Je vis, mais ce n'est plus moi qui vis; c'est Jésus-Christ qui vit en moi. » Les mouvements divins, dont il n'était plus que l'instrument, formaient toutes ses pensées et dictaient toutes ses paroles. Il rendait à ses supérieurs la même obéissance qu'à Dieu, avec une simplicité qui ne donnait lieu à aucune répugnance, en sorte que cet homme si sérieux et si intérieur ne refusait pas, quand il lui était commandé, de devenir enfant avec les enfants, et de divertir les novices, par ce que les gens du monde appelleraient des puérilités, mais que sa soumission rendait précieuses devant Dieu. On l'a même vu quelquefois pousser jusqu'à l'impossible son exactitude à obéir, comme sarcler au jardin, et rendre à ses frères malades des services qui

auraient demandé l'usage de la vue. Dans ce principe d'obéissance parfaite, il ne se dispensait jamais d'aucun exercice de régularité, quelque compagnie qu'il eût; et aussitôt qu'il entendait le signe public, de quelque condition que fussent les personnes qui étaient venues le voir, il prenait congé d'elles, et les priait de trouver bon qu'il se rendît à ce qui était de son état. Son ardeur pour la croix et les souffrances était extrême, et, tout comblé qu'il était des faveurs de Dieu, il leur eût préféré l'humiliation, les douleurs et le mépris; il était confus de ne pas trouver toutes les créatures révoltées contre lui. La crainte de Dieu, cette crainte respectueuse accompagnée d'un tendre attachement, qui fait le caractère des enfants, et qui est si différente de la crainte servile, était si forte en lui, qu'il eût plutôt donné mille fois sa vie que de se laisser aller volontairement au moindre péché véniel. Il disait là-dessus, avec une sainte horreur, que ceux qui commettent de propos délibéré de ces sortes de fautes légères, sont des *monstres d'abomination devant Dieu*. Il ajoutait que l'amour ne les réformait jamais entièrement, et qu'ils ne se convertissaient qu'à force de fléaux et d'afflictions. On n'aura pas de peine à concevoir, après cela, quelle était la pureté de sa conscience. Les moindres imperfections lui paraissaient des fautes considérables, et la matière la plus ordinaire, pour ne pas dire l'unique de ses confessions, était de n'avoir pas tendu vers Dieu à l'infini, c'est-à-dire de n'avoir pas accompli à la lettre et dans toute son étendue le grand commandement de l'amour du Seigneur, qui nous ordonne de rapporter à Dieu tous les mouvements de notre cœur et de notre esprit. Un intérieur si riche en vertus se peignait sur l'homme extérieur, par une modestie qui lui attirait la vénération de tout le monde. Son amour pour la pauvreté ne se bornait pas à se priver, autant qu'il lui était possible, non-seulement de toutes les superfluités, mais encore de toutes

les commodités que l'amour-propre fait trouver nécessaires; il poussait son amour pour cette vertu jusqu'au détachement des dons, des lumières et des caresses divines, afin de ne s'attacher qu'à Dieu seul, pour l'amour de lui seul. A plus forte raison avait-il renoncé à ses mouvements naturels pour ne suivre que ceux de la grâce; enfin sa pauvreté spirituelle en était venue au point que, n'ayant plus rien à lui, ni au dedans, ni au dehors, il ne recevait plus aucune inquiétude de ce qui s'appelle amour-propre et recherches naturelles. Sa piété lui donnait un respect infini pour toutes les choses saintes dont l'usage est autorisé dans l'Eglise, comme les reliques des saints, les noms sacrés de Jésus et de Marie, les indulgences, et les cérémonies extérieures du culte chrétien. L'esprit prophétique lui a quelquefois fait pénétrer dans l'avenir, et l'annoncer avec assurance. Ce fut ainsi, qu'étant encore séculier, il prédit le progrès de la réforme de Rennes; et depuis, étant religieux, il prédit à la reine mère la paix de 1620, entre elle et son fils Louis XIII, et dans les dernières disgrâces de cette princesse il lui annonça avec fermeté qu'elles étaient désormais sans autre remède que celui de la patience. De même à une femme affligée de n'avoir point d'enfants, et qui lui demandait le secours de ses prières, il prédit qu'elle aurait ce qu'elle souhaitait, mais que sa joie ne serait pas de longue durée; et en effet l'enfant qu'elle eut mourut peu de temps après sa naissance. Il faudrait copier ici la plus grande partie de ses écrits, si l'on voulait parler dignement de l'excès de son amour pour Dieu, des effets de ce feu divin sur son cœur et sur les puissances de son âme et de son état extatique; mais comme il n'appartient pas à tout le monde de traiter une matière si sublime, nous nous contenterons d'engager les âmes intérieures à recourir aux ouvrages même de ce saint aveugle, où il s'est peint infiniment mieux que tous ceux qui pourraient entreprendre de parler de lui. De tous les

mystères de notre religion, celui qui avait le plus d'attraits pour sa tendresse, était celui de la naissance temporelle du Fils de Dieu; il était persuadé que les anges qui avaient invité les pasteurs à aller le chercher ne cessaient encore d'exercer le même office envers les hommes, et qu'ils chérissent particulièrement les âmes en qui ils voient de la dévotion pour ce mystère. Il disait quelquefois que c'est un crime de se livrer à la tristesse, depuis qu'un Dieu fait homme a placé le paradis sur la terre. Quelle consolation, après cela, n'était-ce pas pour lui de pouvoir posséder réellement au dedans de lui-même cet adorable Sauveur! Il communiait tous les jours par ordre de ses supérieurs, et pour marquer quelles étaient ses dispositions dans ces moments heureux, il suffit de dire qu'il faisait plus d'état d'une seule communion que de toutes les grâces et les faveurs qu'il avait reçues de Dieu dans la vie intérieure. On assure que cette grande dévotion au Saint-Sacrement fut récompensée de Dieu par deux rares priviléges, dont le premier fut, que, tout aveugle qu'il était, il sentait la présence de Jésus-Christ dans la sainte hostie, et se prosternait pour l'adorer, sans en être averti, quand on la montrait, ou quand on la transportait d'un lieu à un autre. Le second, à ce que l'on dit, est que, quand il avait communié, sa chaleur naturelle suspendait en quelque sorte son action, pour le laisser jouir plus longtemps de la présence de son divin Sauveur dans les espèces sensibles, qui demeuraient six heures entières dans son estomac sans se corrompre; et c'est pour cela qu'il communiait toujours de grand matin, pour ne point mêler les viandes corporelles avec la spirituelle. On attribuera peut-être cet effet à la débilité de son estomac; mais quoi qu'il en soit, sa foi et son attention n'en sont pas moins édifiantes. Le plus précieux héritage qu'il eût reçu de ses parents était, comme nous l'avons dit, la dévotion envers la sainte Vierge. Elle

prit sans doute de grands accroissements dans un ordre qui porte avec complaisance le nom de cette sainte Mère de Dieu. Dès l'enfance, il s'était fait un devoir et le plus sensible de ses plaisirs d'inspirer cette dévotion à tout le monde. Il continua encore avec plus d'ardeur, depuis qu'il fut religieux, à gagner des serviteurs à la Reine des anges, et ses ouvrages sont remplis, sur ce sujet, des expressions les plus sublimes qu'un beau zèle puisse inspirer. Il n'a pas moins travaillé à communiquer aux autres les sentiments de sa vénération parfaite et de sa confiance particulière pour S. Joseph. Sa conversation toute céleste avait des charmes puissants pour gagner les âmes à Dieu. Personne n'en était plus convaincu que M. Antoine de Revol, évêque de Dol. Après qu'il eut éprouvé l'esprit et la vertu de ce saint religieux, l'estime qu'il conçut pour lui le rendit assidu auprès de cet aveugle si éclairé; il allait souvent à pied le voir, jusqu'à trois fois dans un jour, pour conférer avec lui des choses saintes. Il y profita merveilleusement, et y contracta surtout une grande tendresse pour les pauvres et pour les malades, un attachement assidu à l'oraison, et un dégoût exemplaire des vanités du siècle. Il fit un voyage exprès à Rennes pour voir ce saint aveugle, à qui il fit composer le livre qui a pour titre : *le Miroir et les flammes de l'amour divin.* Il passait deux et trois heures avec lui dans sa cellule, et conférait avec lui des moyens de mourir saintement, comme s'il eût prévu que sa dernière heure était proche. En effet, ce grand prélat tomba malade à son retour à Dol, et couronna par une sainte mort ses bonnes œuvres dont la bonne odeur s'est conservée longtemps dans le pays.

On vit encore une preuve des fruits merveilleux de la conversation de frère Jean dans le canton de Ros, sur les côtes du pays de Dol, où le recteur de Ros voulut l'avoir chez lui pendant quelque temps, pour donner ses soins charitables à ce pieux aveugle, dans le cours d'une fièvre

quarte dont il était affligé. A peine fut-il arrivé chez ce vénérable ecclésiastique, que tout le pays changea de face; le recteur et tous les autres prêtres se rendirent assidus à ses instructions, et devinrent ses disciples dans la vie spirituelle; les laïques même profitèrent de ses leçons, et jusqu'aux petits enfants quittaient leurs jeux et employaient leurs congés pour se trouver à cette école de vertu. Enfin, le séjour que fit dans le pays ce saint aveugle y rétablit la pratique des vertus chrétiennes, la fréquentation des sacrements, et l'éloignement du péché. Le bien qu'il fit dans le canton de Ros se communiqua aux paroisses voisines, et par ce moyen tout le diocèse fut peuplé de personnes vertueuses et dévotes. Mais personne ne tira un plus grand fruit de son séjour que le recteur de Ros et sa sœur, qui était une veuve âgée et d'une rare piété. Leur maison devint une espèce de monastère; on y faisait régulièrement l'oraison, les pauvres et les passants y étaient reçus et traités charitablement, le recteur et sa sœur les y servaient à table; en un mot, ils pratiquèrent avec une fidélité si édifiante les règles que leur avait données frère Jean de Saint-Samson, tant de vive voix que par écrit, qu'ils ont laissé dans le pays une odeur de vie qui a longtemps rendu leur mémoire précieuse. Il suffisait de fréquenter frère Jean de Saint-Samson pour se trouver enflammé de l'amour du bien; et si ce n'est pas une merveille que deux prédicateurs de l'ordre de Saint-François eussent été portés par ses entretiens à embrasser la réforme, il est singulier qu'un soldat qui lui servait quelquefois de lecteur soit devenu si dévot, pour l'avoir fréquenté, qu'après s'être d'abord jeté dans la solitude, pour s'y occuper uniquement de l'oraison, il se sacrifia enfin entièrement à Dieu en embrassant la profession religieuse.

Cet homme si saint, qui languissait continuellement de la plaie que l'amour divin avait faite dans son cœur, aspi-

rait sans cesse avec tant d'impatience à l'heureux moment qui devait le délivrer des liens de la vie mortelle, que tout ce qui prolongeait son exil était pour lui un vrai tourment. Enfin Dieu voulut exaucer ses ardents désirs, et commença le 3 de septembre de l'an 1636 à lui ouvrir les portes de l'éternité, par une fièvre accompagnée d'effusion de bile. Si le corps éprouvait de grandes douleurs, l'âme ne fut pas exempte de souffrances; il se trouva privé de toutes consolations et dans une espèce d'abandon universel. Cette âme, forte et vigoureuse, endura, non-seulement sans murmure, mais encore avec joie, des privations cruelles qui donnaient à sa mort quelque ressemblance avec celle de son aimable Sauveur. Il disait que s'il était d'une obligation essentielle de renoncer à soi-même pendant toute la vie, c'était aux derniers moments surtout qu'il fallait pratiquer ce renoncement dans le souverain degré. N'ayant donc plus alors d'autre volonté que celle de Dieu, il s'abandonnait entièrement à lui, et ne s'occupait pas tellement des douceurs de sa miséricorde qui font l'appui de notre espérance, qu'il n'envisageât avec résignation les rigueurs de sa justice, et ne dît avec le prophète Michée [a]: « Je supporterai la colère de Dieu, » parce que j'ai péché contre lui. » Quant au corps, bien loin de s'occuper à en soulager les extrêmes douleurs, il ne cherchait qu'à les augmenter autant qu'il était en lui, du moins à les supporter dans toute leur rigueur, sans perdre une seule goutte de ce calice d'amertume. C'est pourquoi il ne se plaignait point; il cachait ses souffrances avec soin, et ne se tournait pas même dans son lit, dans la peur de diminuer, par ce mouvement si naturel aux malades, quelque chose de ses peines. Il mourut le 14 de septembre, jour de l'exaltation de la sainte croix, âgé de soixante-quatre ans huit mois et quinze jours, en baisant

[a] Chap. 8.

le crucifix avec tendresse et prononçant ces paroles de l'Apôtre : « Je suis attaché à la croix avec Jésus-Christ. »

Son corps fut enterré dans l'église des Carmes de Rennes et dans la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié [1], en présence d'une multitude prodigieuse de peuple, qui s'empressait d'avoir quelque partie de ses vêtements, de sa barbe et de ses cheveux, et de faire toucher des chapelets à son corps, dans la persuasion où l'on était que ce seraient autant de moyens d'attirer les faveurs du Ciel par l'intercession d'un homme que la piété du public canonisait déjà; et en effet, on rapporte plusieurs effets miraculeux des prières dans lesquelles l'on a employé auprès de Dieu l'intercession de ce vénérable religieux. Le président Des Loges, prêtre et septuagénaire, nous ne parlerons point ici des autres, fut, dès l'année suivante, guéri d'une maladie très-dangereuse, dans laquelle il avait été abandonné des médecins, et reçut cette faveur aussitôt qu'on eut fait vœu pour lui qu'il dirait la messe pendant neuf jours au tombeau de frère Jean de Saint-Samson, et ferait mettre une tombe de marbre sur le lieu de sa sépulture. C'est ce qu'il exécuta fidèlement [2].

NOTICE

DES OUVRAGES DU VÉNÉRABLE FRÈRE JEAN DE SAINT-SAMSON.

On imprima d'abord, en plusieurs petits volumes, les ouvrages de ce vertueux frère, dont le premier contenait sa vie et ses maximes, avec trois grands traités, qui ont pour titres : *le Miroir et les Flammes de l'amour divin; de l'Amour aspiratif, ou de l'Aspiration amoureuse de l'âme vers Dieu;* et *de la Contemplation de l'amour.*

* [1] Cette église subsiste encore; mais elle a été changée en un magasin à foin.

* [2] L'épitaphe qu'il fit graver sur cette tombe est trop longue pour que nous puissions la reproduire ici. Le P. Donatien de Saint-

Le second est celui de ses contemplations et ses sacrés soliloques.

Le troisième porte pour titre : *le Vrai esprit du Carmel;* et l'on y a joint ses lettres spirituelles.

Le quatrième volume est son *Cabinet mystique,* qui contient les règles de la conduite des novices et du discernement des esprits.

Le cinquième contient *le Miroir des consciences,* et les règles de conversation pour les personnes spirituelles;

Le sixième, ses Exercices pour les retraites de dix jours;

Le septième, *la Mort des saints précieuse devant Dieu.*

Le huitième, *les Divines qualités de l'âme morte à sa propre vie, etc.*

On voit encore parmi ses ouvrages un traité mystique *de l'Excellente dignité des prêtres;* un autre, *de la Grandeur infinie de Dieu;* un autre, *des Causes de la ruine spirituelle des hommes, et comment on peut connaître le progrès que l'on fait dans la perfection;* un autre pour servir de directoire à ceux qui assistent les malades; un autre sur l'étude

Nicolas, historien du vénérable frère, en rapporte dans sa Vie une autre, qui n'est guère plus courte. La Bibliothèque des Carmes, que nous avons déjà citée, en donne seulement la fin que voici; l'auteur de cet ouvrage assure que c'était celle qu'on lisait sur la tombe du frère Jean de Saint-Samson :

D. O. M.
SISTE PAULUM VIATOR, ET HOC UNUM ADVERTE.
COECUS VIDET, MORTUUS VIVIT,
PAUPER EVANGELIZAT :
IGNARUS INDOCTUS
FACIENDA SCRIBIT SCRIBENDA FACIT.
BEATUS, SI AUDIS, CREDIS;
ET SINE INVIDIA
MELIORUM CHARISMATUM ÆMULATOR
IMITARIS.

Traduction.

« Arrêtez-vous un peu, passant, et fixez votre attention. Un aveugle » voit, un mort vit, et un pauvre prêche l'Evangile. Un ignorant écrit » ce qu'il faut faire, et pratique ce qu'il écrit. Vous serez heureux, si » vous écoutez, si vous croyez, et si, sans envie, mais animé d'une sainte » ambition, vous devenez l'émule des vertus de cet homme de bien. »

des sciences ; un autre qui a pour titre : *le Directoire du parfait confesseur ;* un traité *de la fréquente Communion ; le Directoire des supérieurs des religieux ; la Direction spirituelle des novices et des profès des Carmes de la province de Touraine ; Pratique spirituelle pour diriger l'âme et la conduite à l'union parfaite avec Dieu, etc. ;* enfin des poésies spirituelles, qui, quoique surannées, ne sont pas encore sans agrément.

Tous ces ouvrages, que l'illustre Bossuet a plusieurs fois cités dans ses écrits contre le quiétisme, ont été rassemblés depuis en deux volumes in fol., pour l'utilité et la commodité des âmes pieuses. Ils furent publiés à Rennes, en 1659, chez Coupard.

Il ne faut pas chercher dans les écrits de ce pieux auteur la correction, et encore moins les agréments du style ; mais on y trouve une onction qui prouve bien que le vertueux frère était rempli de l'esprit de Dieu.

---

*LE VÉNÉRABLE P. JÉROME HALIES,

DIT DU SAINT-SACREMENT,

RÉFORMATEUR DE L'ORDRE DES TRINITAIRES DÉCHAUSSÉS EN FRANCE, ET FONDATEUR DU COUVENT FRANÇAIS DE SAINT-DENIS A ROME.

Tiré de Mémoires manuscrits, extraits des Chroniques du couvent de Saint-Denis de Rome, et de l'Histoire des ordres monastiques, par le P. Héliot, tome 2.

L'AN 1637.

Ce vénérable religieux, que le Seigneur suscita dans le XVIIe siècle, pour rendre à l'ordre des Trinitaires son ancien lustre, naquit en Bretagne vers l'an 1558. On ne connaît pas le lieu de sa naissance et l'on ignore de quelle

manière il passa les années de sa jeunesse. Il paraît cependant qu'il contracta de bonne heure le goût de la piété et qu'il avait fait des études solides, puisqu'il était pourvu d'une charge de juge, lorsqu'à l'âge de trente-cinq ans il éprouva un si grand dégoût du monde et de ses vanités, qu'il y renonça pour embrasser l'état religieux. L'ordre de la Trinité de la Rédemption des captifs fut celui qu'il choisit pour se consacrer à Dieu[1]. Cet ordre commençait alors à se réformer par les soins de Julien de Nantonville et de Claude Aleph, qui avaient d'abord habité l'ermitage de Saint-Michel, près de Pontoise, ermitage qui fut depuis changé en un couvent de Trinitaires par le pape Grégoire XIII, après que les ermites qui y résidaient eurent fait profession dans cet ordre. Il est à présumer que ce fut à Saint-Michel que Jérôme se présenta, et qu'il y reçut l'habit religieux. Il se pénétra si bien de la sainteté de l'état qu'il embrassait, que, dès son noviciat, il devint un modèle de perfection. Lorsqu'il eut prononcé ses vœux, sa piété parut si solide à ses frères, et sa prudence si consommée, que, deux ans après sa profession, ils l'élurent et l'envoyèrent à Rome en qualité de procureur de leur nouvelle congrégation. Le serviteur de Dieu ne démentit pas l'idée avantageuse que ses confrères avaient conçue de sa sagesse et de sa capacité. Après avoir passé quelque temps à Rome, il obtint du pape Clément VIII la confirmation de la réforme et l'érection d'une congrégation particulière pour les religieux réformés. Ce pontife lui en fit expédier le bref en 1601, et désigna le P. Jérôme comme premier visiteur de cette congrégation naissante. Il la gouverna

[1] La Bretagne possédait cinq maisons de Trinitaires, nommés aussi Mathurins. Cette province ayant une grande étendue de côtes qui fournissent beaucoup de marins, elle devait naturellement accueillir avec faveur un ordre destiné à délivrer les Chrétiens esclaves chez les Barbaresques, par la raison que les gens de mer étaient plus exposés à ce malheur que les autres professions.

avec un grand zèle pour la pratique exacte de l'observance régulière, et s'attira bientôt l'affection de tous ses confrères par l'éminence de ses vertus. Son ardente charité se faisait sentir à tous ceux qui avaient le bonheur de l'approcher. Les religieux des autres ordres le regardaient comme un homme très-recommandable, et les séculiers eux-mêmes professaient pour lui une haute estime. Sa grande réputation de sainteté contribua puissamment aux progrès de la réforme. Il eut la consolation de l'établir dans plusieurs anciens couvents et d'en fonder de nouveaux. Envoyé une seconde fois à Rome, il sollicita avec succès, auprès du pape Paul V, la séparation des couvents réformés de ceux de l'ancienne observance; il fit décider que les premiers formeraient deux provinces et seraient gouvernés par un vicaire général[1]. Ce fut à cette époque qu'il fonda dans la capitale du monde chrétien le couvent français de Saint-Denis. L'heureuse issue des entreprises du serviteur de Dieu n'avait pu satisfaire encore entièrement son zèle: il désirait faire revivre en France la règle primitive de l'ordre. Ses vœux furent secondés par le protecteur des Trinitaires, le cardinal Bandini, qui, approuvant ce dessein, le communiqua au pape Grégoire XV, et en obtint l'érection d'une nouvelle congrégation par un bref du 4 août 1622. Le P. Jérôme, autorisé par le souverain Pontife à mettre la main à l'œuvre, jeta les fondements de sa réforme dans le couvent de Saint-Denis. Il y prit un habit plus grossier que celui qu'il avait porté jusqu'alors, quitta la chaussure, et fit de nouveau profession avec quelques autres religieux qui partageaient ses sentiments. Nous pensons que ce fut à cette occasion qu'il ajouta le nom du Saint-Sacrement à celui de Jérôme.

[1] Cette séparation a duré jusqu'en l'année 1768, que dans un chapitre général de l'ordre, tenu à Paris, les Trinitaires réformés, tant chaussés que déchaussés, se réunirent à ceux de l'ancienne observance.

Toutes les œuvres qui tendent à procurer à Dieu plus de gloire sont ordinairement accompagnées, dès leur naissance, de contradictions que leur suscite l'ennemi du genre humain. Les réformes, surtout, ayant pour but de rendre les religieux plus réguliers et plus parfaits, excitent la malice du démon, qui tente mille moyens pour les détruire, et qui souvent est secondé par des hommes qu'un faux zèle aveugle tellement qu'ils deviennent, sans s'en apercevoir, les instruments de sa haine. S'il ne peut anéantir ces saintes entreprises, il s'efforce au moins d'en arrêter les progrès. Le P. Jérôme, pour prévenir toutes les difficultés qu'on aurait pu former contre son œuvre, en demanda la confirmation au pape Urbain VIII, qui, par un bref du 27 septembre 1629, érigea cette réforme en une province séparée des autres, lorsqu'il y aurait un nombre suffisant de couvents. Le saint religieux voulut être lui-même porteur de ce bref en France et essayer de le faire recevoir ; mais il y trouva tant d'oppositions, soit de la part du général de l'ordre[1], soit de celle des religieux des deux provinces, qui avaient été précédemment réformés, qu'il ne fallut pas moins qu'une vertu aussi constante que la sienne pour lever tous les obstacles qui s'opposaient à l'exécution de ses bons desseins. Outre les oppositions qu'on y forma, il fut, lui et ses frères, l'objet d'impostures et de calomnies atroces. Mais comme c'est le partage des hommes vertueux d'être persécutés, particulièrement lorsqu'ils travaillent pour la gloire de Dieu et le bien des âmes, le P. Jérôme souffrit tout ce qu'on voulut lui imposer avec tant de patience et de résignation à la volonté divine, qu'il triompha enfin des ennemis de sa réforme. Le bref d'érection fut enregistré aux parlements de Paris et d'Aix, et le saint Siége imposa un silence perpé-

[1] Ce général résidait dans le diocèse de Meaux, à Cerfroid, berceau de l'ordre, ou à Paris, dans la maison de Saint-Mathurin.

tuel aux parties, particulièrement au général de l'ordre, qui était le principal auteur des oppositions, parce que le bref d'érection ne lui donnait d'autre juridiction sur les Déchaussés que celle de pouvoir faire la visite dans leurs couvents, en personne et non autrement, à moins qu'il ne voulût en donner commission à un religieux de la même réforme.

Le B. Joseph de la Conception avait, au commencement du XVI[e] siècle, établi parmi les Trinitaires d'Espagne une réforme à peu près pareille à celle qui était l'objet des soins et des travaux du P. Jérôme du Saint-Sacrement. Celui-ci crut devoir aller à Madrid, afin de se former aux pratiques austères de l'observance régulière et aux vertus qui étaient en usage parmi les Déchaussés d'Espagne, pour pouvoir ensuite les communiquer à ses frères. Il y demeura onze mois, pendant lesquels, quoique âgé de soixante ans, il s'adonna à tous les exercices de la vie la plus régulière et la plus pénitente. Les religieux espagnols, pleins d'admiration pour le serviteur de Dieu, firent bientôt connaître sa sainteté ; il n'en fallut pas davantage pour lui attirer l'estime publique dans un pays où l'on savait alors honorer la piété. Aussi la reine d'Espagne, Elisabeth de France, et la plupart des personnes les plus distinguées de la cour voulurent-elles faire sa connaissance. Mais c'en était assez pour alarmer l'humilité du saint religieux, qui ne cherchait que la solitude, et qui ne désirait rien tant que de vivre inconnu. Il prit donc le parti de revenir en France. De nouvelles peines l'y attendaient; arrivé à Aix, après avoir éprouvé beaucoup de fatigues dans son voyage, il fut sensiblement touché en apprenant la mort de tous ses frères de cette maison, qui avaient été enlevés par la peste, à l'exception d'un convers. Mais ce qui le consola dans cette affliction, ce fut d'apprendre que ces religieux, qu'il regardait comme les principaux soutiens et les appuis de sa réforme, étaient

morts dans les exercices de la charité, en secourant leur prochain. Il fit venir de nouveaux religieux de Rome et de Château-Briand pour rétablir le couvent d'Aix. Ayant été élu ministre de cette maison, il y reçut des novices auxquels il communiqua si bien l'esprit de sa réforme, que leurs vertus leur servirent ensuite de défense pour soutenir les attaques que cette même réforme eut depuis à essuyer. Les progrès qu'elle fit furent cause qu'on s'efforça de les empêcher de l'étendre, et même on employa toutes sortes de moyens pour la détruire entièrement. Mais l'odeur des vertus de ces religieux Déchaussés se répandant de toutes parts, et les cours de Rome et de France ayant été convaincues de leur vie austère et édifiante, on imposa encore silence au général de l'ordre, ainsi qu'aux religieux des deux provinces, auparavant réformées, qui avaient résolu de supprimer les Déchaussés.

Les soins que prit le P. Jérôme pour rétablir le couvent d'Aix furent couronnés du plus heureux succès. Il réussit également à introduire la réforme dans celui d'Avignon. Il est vrai qu'il fallut dans la suite abandonner cette dernière maison, ainsi que celle de Château-Briand; mais au moins fit-il alors tout le bien qu'il pouvait opérer. Bientôt ses frères de Rome le rappelèrent parmi eux, en le choisissant de nouveau pour ministre du couvent de Saint-Denis. Ce fut là que le serviteur de Dieu trouva le terme de ses travaux. Il se livrait aux pratiques de la plus rigoureuse pénitence, et peu d'hommes ont porté plus loin que lui l'esprit de mortification; il voulait ainsi satisfaire son attrait, et porter ses religieux à imiter son exemple. Le bruit de sa sainteté s'étendait dans la capitale du monde chrétien lorsque le Seigneur l'appela à lui. Il mourut le 30 janvier 1637, à l'âge de près de quatre-vingts ans, et il fut enterré dans son couvent, où l'un de ses confrères composa, pour son tombeau, une épitaphe qui fait un bel éloge des vertus du saint religieux.

La haute opinion qu'on avait de la sainteté du P. Jérôme s'accrut encore, après son décès, à l'occasion d'une espèce de prodige qui arriva à son sépulcre. Un homme qui se confessait à lui, et auquel il avait prédit la mort prochaine de son fils, voulut, après avoir perdu cet enfant, voir le corps du vénérable religieux, qui était déjà enterré; il en obtint la permission du cardinal-vicaire, et fit ouvrir le tombeau. En levant le capuce qui couvrait la figure du défunt, on froissa le nez, et aussitôt il en sortit du sang aussi frais que celui d'un homme vivant. Ce phénomène parut un indice du bonheur dont jouissait dans le ciel le serviteur de Dieu. On projeta de lui élever un monument et de faire des informations sur sa vie et ses vertus pour parvenir à le faire béatifier; mais un supérieur, dont on ne dit pas le nom, s'y opposa constamment sans qu'on sache par quel motif. Le couvent de Saint-Denis est maintenant occupé par des Ursulines françaises, qui, depuis la révolution, ont succédé aux Trinitaires.

---

*LE VÉNÉRABLE P. PIERRE JOUVAUD,

RESTAURATEUR DE LA VIE RÉGULIÈRE DANS PLUSIEURS COUVENTS DE L'ORDRE DE SAINT-DOMINIQUE.

Tiré de l'Année dominicaine, tome 3.

L'AN 1637.

L'auteur qui a donné l'histoire du vénérable P. Pierre Jouvaud [1] ne nous fait connaître ni le lieu, ni l'époque de

[1] Des auteurs le nomment Jouault.

sa naissance ; seulement il dit qu'il quitta le monde assez jeune pour se consacrer au service de Dieu. Il prit l'habit de l'ordre à Rennes, au couvent de Bonne-Nouvelle, avec une ardeur qui fit connaître la bonté de sa vocation et le zèle qu'il avait pour son salut. L'année de son noviciat se passa dans la pratique exacte des exercices de la religion, et dans une si admirable ferveur d'esprit, que toute la communauté, très-édifiée de sa conduite et de ses vertus, le reçut à la profession avec une grande joie.

On l'envoya aussitôt après étudier à Paris ; mais il n'y fut pas longtemps sans éprouver la crainte que l'étude ne le détournât de ses exercices de piété. Le désir de tendre à une plus haute perfection, à laquelle il se sentait fortement appelé, lui fit solliciter son entrée chez les Chartreux, dont la vie solitaire lui paraissait un excellent moyen de servir le Seigneur avec plus de détachement des créatures et de soi-même. Le prieur de cette sainte maison, inspiré de Dieu, n'approuva pas son dessein ; il lui déclara que la divine Providence l'avait choisi pour rendre des services très-importants à son ordre, et qu'il ne pouvait, en conscience, se renfermer dans une solitude, sans préférer son repos particulier au salut d'une infinité d'âmes que le Seigneur voulait élever à la sainteté par son moyen. Le P. Jouvaud adora avec respect les desseins de Dieu sur sa personne, et comme il ne lui était pas permis d'en sonder la profondeur par une curieuse recherche, il s'en retourna à son couvent de Saint-Jacques, se disposant avec humilité à tout ce qu'il plairait à Dieu d'ordonner de lui.

Il s'appliqua fortement à l'étude ; mais comme la fin qu'il s'y proposait était d'avancer dans la science du salut qui fait les saints, il ne négligeait rien de tout ce qui pouvait contribuer à sa perfection ; il pratiquait hautement la vertu, et sa piété exemplaire le distinguait si fort parmi ce grand nombre de religieux qui venaient au couvent de Saint-Jacques de toutes les provinces du royaume pour

étudier, qu'on le considérait comme un homme d'un mérite extraordinaire.

Pendant qu'il tâchait, en étudiant, de se rendre capable de travailler utilement au salut du prochain, le vénérable P. Sébastien Michaëlis rétablissait en France, dans plusieurs couvents du Languedoc, l'observance régulière, qui s'était étrangement relâchée par le malheur des temps. Comme on parlait partout avec admiration du zèle de ce nouvel Elie et de la sainteté de ses généreux compagnons, le P. Pierre Jouvaud prit la résolution d'aller partager ses travaux, et de se rendre son humble disciple, pour contribuer avec lui à l'exécution d'une entreprise aussi nécessaire que glorieuse à l'ordre de Saint-Dominique. Il était sur le point de se mettre en chemin, lorsque le P. Michaëlis arriva à Paris. Son futur disciple alla le trouver aussitôt, et lui communiqua le dessein que Dieu lui inspirait de s'unir à lui, pour travailler, sous sa sage conduite, au rétablissement de la vie régulière. Le vénérable père, le voyant dans cette sainte résolution, lui conseilla de remettre sa congrégation gallicane en sa première observance, pour laquelle elle avait été érigée, et de commencer ce grand ouvrage par son couvent de Rennes.

Ce conseil l'étonna, et il prévit des obstacles presque insurmontables dans cette entreprise difficile : premièrement, parce qu'il y avait une grande communauté à Rennes, composée de religieux de différentes inclinations, qui avaient de puissants amis ou parents dans le Parlement, qu'ils feraient entrer dans leurs intérêts, pour s'opposer à la réforme qu'il voudrait établir; secondement, parce qu'il y avait plusieurs docteurs qui avaient une haute réputation dans la province, et qui, regardant l'établissement de l'étroite observance comme la destruction des priviléges dont ils jouissaient, et qui les exemptaient de tous les devoirs de la religion, s'y opposeraient de toutes

leurs forces, et soulèveraient toute la province pour l'empêcher. Néanmoins il ferma les yeux à toutes ces considérations humaines, et il se consacra généreusement à tout ce qui pourrait lui en arriver de fâcheux, sachant bien que les ouvrages de Dieu souffrent toujours de grandes contradictions, et qu'en devenant les ministres de ses adorables volontés, il faut devenir en même temps les victimes de son amour, pour souffrir avec joie tout ce que la malice des démons et la passion des hommes peut inventer de fâcheux, afin d'empêcher l'exécution de ses desseins.

Dans cette sainte disposition il se prépara à soutenir le choc de toute la congrégation, qui ne devait pas manquer de se soulever contre lui; mais fortifié de la grâce de Dieu, de qui il espérait du secours dans une œuvre qui n'avait d'autre but que sa gloire et le salut des âmes, il entreprit d'établir l'observance régulière dans le couvent de Rennes. Il obtint facilement de Rome les patentes du général, qui les lui envoya avec sa bénédiction, l'assurant qu'il l'appuierait de toute son autorité dans une affaire si glorieuse à l'ordre. D'abord on lui fit toutes les oppositions qu'il avait prévues : on appela en même temps de ses patentes au Parlement et au conseil du roi. Il y soutint les intérêts de la religion avec tant de fermeté, qu'il aurait obtenu des arrêts favorables pour l'exécution des patentes du général, si les juges, gagnés par la faveur, n'eussent renvoyé la connaissance de ces contestations au suprême tribunal de l'ordre pour être terminées. Les ennemis de la vie régulière, prévoyant que le conseil et la cour appuieraient infailliblement les prétentions du P. Jouvaud, dont la demande était très-juste, puisqu'il s'agissait seulement d'obliger les religieux à garder la règle et les constitutions auxquelles ils s'étaient engagés au pied des autels et en faisant profession, eurent assez de crédit pour

faire renvoyer l'affaire au général, dans la pensée que le P. Jouvaud n'ayant ni appui, ni argent, ni même assez de force et de santé pour aller à Rome la solliciter, serait obligé d'abandonner ses poursuites et de les laisser vivre dans le relâchement.

Ces difficultés fortifièrent plus que jamais le pieux réformateur dans sa résolution d'établir l'observance, qu'il croyait d'autant plus nécessaire, qu'il voyait tout le monde s'élever contre lui pour l'empêcher. Il alla à Rome à pied, sans argent, et sans autre recommandation et autre appui que la seule confiance qu'il avait en Dieu. On y traîna les affaires avec des longueurs qui auraient fatigué la patience d'un homme moins vertueux que lui. N'ayant pu les terminer à Rome, il fit deux voyages en Espagne; et s'avançant jusqu'à Lisbonne, où le chapitre général se tenait, il proposa sa cause avec tant de force devant le Définitoire, que le P. Siccus, général de l'ordre, admirant son zèle, sa prudence, et l'esprit de Dieu dont il était animé, ne put s'empêcher de le comparer à saint Antonin, archevêque de Florence, surnommé Antonin des Conseils, parce que le P. Jouvaud était de petite taille comme le saint, et qu'il était rempli de sa sagesse et de son zèle. Il eût pu, avec la même justice, le comparer à saint Paul, puisque, comme ce grand apôtre, il avait, pour soutenir les intérêts de Dieu, entrepris de grands travaux et supporté les plus rudes épreuves. Le serviteur de Dieu obtint du général et du chapitre tout ce qu'il demanda pour l'établissement de la réforme dans son couvent de Rennes, avec des ordres exprès à tous les religieux de cette maison de la recevoir sous peine de désobéissance, et avec des défenses très-rigoureuses au Père vicaire général de la congrégation gallicane de le troubler dans l'exécution de son dessein.

Arrivé en France, le P. Jouvaud alla présenter ses respects à l'évêque de Rennes, qui lui témoignait de l'amitié à cause de sa vertu. Après lui avoir rendu compte

de l'heureux succès de son voyage, il lui demanda son assistance et sa protection, en cas qu'on lui suscitât quelque nouvel obstacle. Ce prélat lui dit qu'il ne trouverait aucune résistance, parce que la ville avait hautement témoigné qu'elle l'aiderait en tout pour rétablir la vie régulière dans cet auguste sanctuaire, où l'on allait de toute la Bretagne réclamer la protection de la sainte Vierge, qui y était honorée d'un culte particulier.

Ainsi, après avoir essuyé des fatigues et des contradictions incroyables, il triompha par sa patience de toutes les difficultés qu'on lui avait suscitées de toutes parts pour empêcher, dans le couvent de Rennes, la réforme qu'il y introduisit le 25 juillet 1619, avec l'approbation de toute la ville et particulièrement de l'évêque de Rennes, qui avait souvent déclaré que s'il ne réussissait pas dans son entreprise, il lui bâtirait un couvent dans sa ville épiscopale pour lui et pour ceux qui s'étaient unis à lui, afin de vivre régulièrement.

Ce vénérable Père eut bientôt de l'appui et de la protection de ceux mêmes desquels il devait en espérer le moins. Plusieurs docteurs et d'autres religieux, qui souhaitaient l'établissement de la vie régulière, et que le respect humain avait empêchés de s'unir à lui et de se déclarer ouvertement, de peur de s'attirer de fâcheuses persécutions, s'il venait à succomber dans son entreprise, se rangèrent sous sa direction, embrassèrent la réforme avec joie, et furent depuis son appui et sa consolation. Comme il savait que le progrès de la vie régulière dépend de l'esprit qu'on en inspire aux novices, et du soin qu'on prend de les élever dans les pratiques de la vie intérieure, ils crurent qu'ils ne pouvaient choisir un homme plus propre pour cet emploi que le P. Jouvaud : en effet, il exerça la charge de père-maître avec un zèle et une application infatigables. Il les éleva à une si haute piété et à une régularité si exacte, qu'on ne pouvait voir leur mo-

destie, leur silence, leur retenue, leur dévotion, leur empressement à s'humilier, à pratiquer la mortification, et à se prévenir les uns les autres dans les devoirs de la charité chrétienne, sans admirer la puissance de la grâce de Dieu et les soins que le vénérable Père prenait pour les faire avancer dans la perfection. Son exemple leur inspirait de la ferveur; il était le premier à pratiquer ce qu'il leur enseignait, et ils n'avaient qu'à l'imiter pour se rendre parfaits. Il avait un visage affable, le caractère gai, une conversation aisée, une gravité modeste; et il était si engageant, que souvent il dissipait les tentations de ses novices avec une parole ou avec un sourire.

On ne saurait croire l'affection qu'il inspira à ses chers enfants pour la vie régulière, et avec quel zèle ils se portaient à l'observer dans toute la rigueur. Il en inspira le même désir aux prêtres. Sitôt qu'ils l'eurent élu prieur, il acheva pendant ses trois années de l'établir dans toute sa perfection, et d'une manière si douce et si agréable, que tous ses religieux s'y portaient d'eux-mêmes avec plaisir. Et afin de la maintenir dans sa vigueur, et que les pères de la congrégation gallicane, qui ne la voyaient s'établir qu'avec peine, ne pussent la détruire par leur autorité, il entreprit courageusement un second voyage à Rome, où il obtint du général un vicaire particulier pour le couvent de Rennes et pour les autres de la même observance. Le général lui donna cette charge avec l'autorité que les provinciaux ont de droit sur les couvents soumis à leur juridiction : en sorte que le vicaire général de la congrégation gallicane ne pouvait rien faire contre le bien de la vie régulière que le vénérable Père avait établie avec tant de fatigues. Il se montra dans cet office un modèle accompli de toutes les vertus religieuses. Il réforma le couvent de Clermont en Auvergne, ceux de Guingamp, de Nantes et de Morlaix. Il commença la fondation de celui de Vannes, si longtemps désiré de tout

l'ordre, à cause du corps de S. Vincent Ferrier, qui repose dans l'église cathédrale de cette ville.

Le P. Jouvaud était fort intérieur, fort adonné à l'oraison, et très-dévot à la sainte Vierge. Il excellait dans toutes les vertus. Il joignait, à une douceur inaltérable, une patience héroïque et une fermeté généreuse, lorsqu'il s'agissait de la gloire de Dieu ou des intérêts de sa vie régulière, pour laquelle il travailla presque toute sa vie. Il faisait tous ses voyages à pied et pratiquait de grandes mortifications, qu'il augmentait quand il entreprenait l'établissement de l'observance dans quelque couvent, pour obtenir de Dieu les grâces et les lumières dont il avait besoin, afin de faire les choses pour le salut des âmes. Il donna le commencement à la célèbre congrégation de Bretagne, que les papes ont confirmée par leurs bulles, que les rois ont maintenue par leurs arrêts, que tous les généraux ont honorée de très-beaux priviléges, et qui a fleuri jusqu'à la révolution, sous le nom de Saint-Vincent Ferrier. Il en fut deux fois vicaire et commissaire du général, et deux fois prieur de Rennes. Il allait entreprendre la réforme du couvent de Dinan, lorsque Dieu l'appela des travaux de cette vie au repos éternel. Il mourut dans une vénérable vieillesse le 17 mars 1637. On l'enterra avec beaucoup de pompe dans le chapitre du couvent de Rennes. Plusieurs personnes, qui l'ont invoqué dans leurs nécessités, ont déclaré avoir reçu par son intercession les grâces qu'elles demandaient à Dieu. Les religieux qu'il éleva à la vie régulière, remplis de son esprit, l'établirent depuis à Dinan, à Besançon en Franche-Comté, et dans les autres couvents de la Bretagne.

* LE VÉNÉRABLE P. CASSIEN DE NANTES,

MISSIONNAIRE CAPUCIN, MARTYR EN ABYSSINIE.

Tiré de l'ouvrage qui a pour titre : Abrégé de la vie et du martyre des RR. PP. Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes, Capucins prêtres ; *par le P. Emmanuel de Rennes, Capucin de la province de Bretagne, etc. Un volume in-*12, *Rennes*, 1756. *Voyez l'*Abrégé historique de la Vie des Saints et Saintes, etc. *des trois ordres de Saint-François ; par le P. Ferot, récollet. Trois volumes in-*12, *Paris*, 1779.

L'AN 1638.

Le vénérable P. Cassien fut un de ces hommes dans lesquels le Seigneur paraît prendre plaisir à faire éclater toutes les richesses de sa bonté et de sa magnificence. Il reçut du Ciel un caractère humble, doux, charitable, pieux et zélé pour les intérêts de Dieu. Ce caractère, qui se développa dès l'enfance, se soutint parfaitement jusqu'à la mort. Dieu avait sur lui de grands desseins, et il ne manque jamais de donner à ses vases d'élection les dispositions nécessaires pour exécuter les prodiges qu'il se propose d'opérer par eux.

Ce saint homme naquit à Nantes le 14 janvier 1607. Il fut un fruit du mariage de Jean Loppès Netto et Guyonne d'Almeras, appartenant l'un et l'autre à des familles distinguées du Portugal, et résidant à Nantes, où ils se livraient au commerce. Ils eurent plusieurs enfants dont l'aîné, nommé Gonzalès, embrassa la profession de médecin, l'exerça dans la ville de Saint-Brieuc, et y mourut célibataire en odeur de sainteté. Celui dont nous parlons portait les noms de Ruffilio Vaz ; on s'accoutuma à l'appeler du nom de Vaz, auquel on joignait celui de Net,

diminutif de Netto, et bientôt il ne fut plus connu que sous le nom de Vasenet. Appliqué dès l'âge de sept ans aux études sous la direction de saints prêtres qui tenaient alors le collége de la ville, et furent depuis remplacés par les Oratoriens, il montra dès lors une piété au-dessus de son âge. Instruit déjà des maux que produit le péché dans l'âme, il l'évitait avec grand soin, se livrait fréquemment à la prière, et pratiquait divers actes de mortification qu'il cachait avec soin. Sa vertu était si pure que ses condisciples le vénéraient et le regardaient comme un ange ; aussi évitaient-ils de dire devant lui rien qui pût même légèrement offenser Dieu. Le désir qu'il avait d'embrasser l'état religieux le porta, lorsqu'il fut parvenu à l'âge de neuf ans, à solliciter son admission chez les Capucins. Leur supérieur lui fit comprendre qu'il était trop jeune pour pouvoir embrasser alors un genre de vie si austère, et l'engagea fortement à faire tous ses efforts afin d'acquérir la science nécessaire pour se rendre capable de suivre dignement sa vocation. Ces sages conseils ne furent pas perdus pour le vertueux Vasenet, qui, se livrant au travail avec une nouvelle ardeur, continua ses études avec les plus heureux succès, et se distingua dans ses classes autant par son talent que par sa piété. Au commencement de sa réthorique, il récita un petit poëme de sa composition, et s'en acquitta avec tant de grâce qu'il obtint les applaudissements de tous ceux qui l'entendirent. Ces triomphes éphémères, qui assez souvent enivrent les jeunes gens, ne firent aucune impression fâcheuse sur ce cœur fidèle. Le vertueux jeune homme, alors âgé de quinze ans, manifesta de nouveau son désir d'entrer chez les Capucins. Ses parents s'y opposèrent et lui demandèrent deux années d'épreuves. Ce temps ne fut pas perdu pour lui ; les Cordeliers de Nantes avaient à cette époque, dans leur maison, une école publique dans laquelle ils enseignaient la philosophie, la théologie et

l'hébreu; il la fréquenta assidûment et s'y adonna courageusement à l'étude de ces sciences, l'alliant avec l'oraison et les autres pratiques de la piété la plus fervente. Enfin, parvenu à l'âge de dix-sept ans, il put remplir son généreux dessein et se consacrer à Dieu dans l'état religieux.

Vasenet, admis dans l'ordre des Capucins, fut d'abord envoyé faire son noviciat à Angers, où il prit l'habit et reçut le nom de frère Cassien. Plus libre que dans le monde de suivre toutes les inspirations de la grâce, il s'y montra constamment fidèle, et parvint surtout à la parfaite abnégation de lui-même, qui est un des points les plus importants de la vie religieuse. Il parut si fervent pendant ce temps d'épreuve, qu'il fut jugé digne de faire sa profession, et prononça ses vœux, à l'âge de seize ans, en 1623. Après avoir passé dans les exercices spirituels, en usage chez les Capucins, les trois années qui suivirent sa consécration à Dieu, il commença, sous la direction du *P. François de Tréguier*[1], ses études de philosophie et de théologie. L'esprit de piété dont il était animé lui donna pour l'étude une assiduité qui lui fut avantageuse, et il y acquit d'utiles connaissances dont il fit ensuite usage pour le bien des âmes.

Le P. Cassien était revenu en Bretagne et habitait le couvent de Rennes, lorsqu'en 1631 la peste se manifesta dans cette ville de la manière la plus terrible, et continua ses ravages jusqu'en 1632. Les Capucins, dévoués par état au service du prochain, se montrèrent, dans cette occasion périlleuse, fidèles à leur vocation, et se sacrifièrent

[1] Ce religieux, qui possédait la science et la vertu à un degré remarquable, brilla longtemps en Bretagne par sa profonde érudition, son éloquence peu commune, qui en fit un prédicateur distingué, et sa grande capacité dans le gouvernement. Il fut plusieurs fois supérieur provincial. Sa mémoire était en bénédiction chez les Capucins. On ignore son nom de famille et l'année de sa mort.

courageusement pour donner les secours spirituels à tous ceux que le fléau avait atteints. Plusieurs de ces bons religieux se renfermèrent avec les malades dans une maison connue alors sous le nom de *Sanitat,* et qui depuis est devenue l'hôpital général. Le P. Cassien fut de ce nombre ; il venait d'être élevé au sacerdoce, et pouvait ainsi se rendre plus utile pour les secours spirituels que réclamaient les malades, dont le nombre augmentait tous les jours. Il ne mit point de bornes à son zèle et ne céda qu'aux besoins les plus impérieux. Atteint lui-même de la contagion, sa charité le porta constamment à négliger le soin de sa conservation pour ne songer qu'aux nécessités des malheureux au milieu desquels il se trouvait. Dieu, qui le réservait à de nouvelles épreuves, lui rendit la santé ; il sortit du *Sanitat,* lorsque le fléau eut cessé de sévir, et il reprit ses études qu'il termina en 1633.

Une nouvelle carrière s'ouvrit bientôt après à la charité et au zèle du saint religieux. Le P. Joseph Du Tremblay, Capucin célèbre dont nous avons déjà parlé, était alors préfet des missions de son ordre en Orient ; il connaissait le désir que le P. Cassien éprouvait depuis longtemps d'aller y prêcher l'Évangile ; il en avait même reçu la demande. Lorsqu'il fut assuré qu'il avait terminé ses études, il lui envoya une obédience qui lui prescrivait de se rendre en Égypte. Le serviteur de Dieu s'empressa de répondre à l'appel du P. Joseph, et s'embarqua avec un de ses confrères. La traversée fut difficile ; le bâtiment qui portait les missionnaires se trouva plusieurs fois en danger de faire naufrage. Mais la tranquillité qu'ils montrèrent dans ces occasions périlleuses servit à rassurer les matelots. Ayant abordé enfin au port d'Alexandrie, il y passa quinze jours qu'il employa presque entièrement à prêcher la parole de Dieu aux commerçants français qui résidaient dans cette ville ; puis il se rendit au Caire, qui était le lieu de sa destination.

Le premier soin du P. Cassien, à son arrivée dans sa mission, fut de s'appliquer à l'étude de la langue arabe, qui lui devenait nécessaire ; il s'y livrait avec ardeur, lorsque des Portugais, qui allaient en pèlerinage à Jérusalem, passèrent par le Caire et demandèrent aux Capucins l'hospitalité. Ils venaient d'Éthiopie, et ils donnèrent des détails affligeants sur l'état de la religion catholique dans ce royaume. Les Jésuites qui y travaillaient étaient en butte à la persécution la plus violente, et l'expulsion dont ils étaient menacés pouvait entraîner la perte de la foi chez ce peuple, si de nouveaux missionnaires ne se dévouaient pour la conserver. Il n'en fallut pas davantage pour enflammer le zèle du P. Cassien et du P. Agathange de Vendôme[1], qui se trouvait aussi au Caire. Ces deux religieux résolurent de passer en Abyssinie, afin d'y soutenir la foi ; ils se préparèrent à cette œuvre difficile par l'étude de la langue du pays dans lequel ils allaient entrer, et ayant reçu la permission de leurs supérieurs, il s'acheminèrent courageusement vers cette contrée, à travers des déserts immenses. Tout leur désir était de fortifier dans la foi les fidèles au secours desquels ils allaient avec tant d'ardeur ; mais ils avaient été prévenus par un Allemand protestant des environs de Lubeck, Pierre Le Bing, surnommé Léon. Cet homme, qui était un fourbe insigne, exerçait la médecine au Caire, et y montrait un désintéressement qui ne tarda pas à lui attirer l'estime de tout le monde. Pour parvenir plus sûrement à ses fins, il va trouver le patriarche d'Alexandrie, vieillard vénérable, attaché à l'Église romaine, et lui demande la permission d'entrer dans son monastère; l'ayant reçue, il s'y lia avec

[1] Le P. Agathange, dont le nom de famille était Nouvois, naquit à Vendôme en 1599. Il entra chez les Capucins à l'âge de vingt ans, et partit en 1627, avec le P. Albert de Nantes, pour les missions d'Orient. Il obtint la palme du martyre en Ethiopie en même temps que le P. Cassien.

un religieux nommé Ariminius, destiné par le patriarche à occuper le siége archiépiscopal d'Éthiopie, et accompagna ce religieux, qui se rendait à sa destination. Les Abyssins avaient alors pour empereur un jeune homme que gouvernait sa mère. Pierre-Léon, qui avait déjà gagné la confiance d'Ariminius tout entière, obtient également celle de cette princesse, et en profite pour lui insinuer tout doucement ses erreurs, afin de pouvoir les répandre ensuite plus facilement parmi le peuple, car il avait dans toutes ces démarches pour but de rendre le pays protestant. La présence de missionnaires catholiques aurait trop nui à l'exécution de son dessein pour qu'il n'empêchât pas, par tous les moyens possibles, leur entrée en Abyssinie. Aussi les PP. Agathange et Cassien, après avoir éprouvé les plus rudes fatigues et surmonté les plus grands obstacles, étaient-ils à peine arrivés aux limites de ce royaume, qu'ils se virent arrêtés, dépouillés de tout, même de leurs vêtements de religieux cophtes, qu'ils avaient pris pour voyager plus sûrement, et jetés en prison chargés de chaînes. Au bout de quarante jours, on les fit sortir pour les conduire, par ordre de l'empereur, dans la ville de Dombea, où il se trouvait. Ils furent mis entièrement nus, attachés à la queue des mules de leurs conducteurs, et obligés de faire ainsi à pied une longue route, sans avoir d'autre repos que celui qui était nécessaire aux animaux qu'ils suivaient.

Arrivés à Dombea le 5 juin 1638, les confesseurs eurent la permission de reprendre leurs habits et furent présentés à l'empereur qui, sans vouloir les entendre, les condamna aussitôt à être pendus. Ils demandèrent alors à parler à l'archevêque Ariminius, que le P. Agathange avait autrefois converti à la foi catholique, mais que Pierre-Léon avait depuis fait apostasier. L'empereur voulut que l'entrevue eût lieu en sa présence, ce qui ne contraria pas peu le prélat apostat, qui commença par se

livrer aux plus violentes déclamations contre l'Église romaine et contre le patriarche d'Alexandrie, qui avait recommandé les missionnaires; puis, voyant que l'empereur penchait vers la clémence, après avoir entendu le P. Cassien, qui parlait très-bien la langue éthiopienne et se justifiait parfaitement sur tous les points sur lesquels on l'interrogeait, Ariminius, de concert avec Pierre-Léon, finit par exciter une émotion populaire pour demander la mort des serviteurs de Dieu. Le peuple se porte en foule au palais, criant qu'on les envoie en exil. Le méchant prélat parle ensuite, et dit qu'on doit exiger d'eux qu'ils embrassent la religion du pays ou qu'ils soient condamnés au dernier supplice. Les saints religieux avaient une foi trop vive pour pouvoir, pendant un seul instant, balancer dans leur choix. Ils font une profession publique de leur croyance, et, de nouveau condamnés à être pendus, d'après la décision d'Ariminius, ils se préparent à souffrir le trépas en se donnant mutuellement l'absolution et les indulgences. Conduits au lieu du supplice, ils renouvellent devant tous les spectateurs cette même profession de foi, et comme les cordes pour les suspendre manquaient, on se sert de leurs ceintures pour les attacher à des arbres. Tous les schismatiques, poussés par l'archevêque, vinrent jeter des pierres aux deux saints religieux, et, en achevant de leur ôter la vie, ils leur procurèrent la couronne du martyre en l'année 1638.

Les corps des PP. Agathange et Cassien ayant été détachés des arbres auxquels ils étaient suspendus, furent, en haine de la religion catholique, couverts par le peuple d'un monceau de cailloux; mais bientôt une lumière éclatante qui sortit de ce lieu fit connaître à tout le monde la sainteté des deux religieux. Les fidèles de Dombea ayant pu retirer ces précieux restes et leur donner une sépulture honorable, leur tombeau devint l'objet de la vénération non-seulement des Éthiopiens, mais même des Turcs.

Les Capucins, dès qu'ils eurent appris la mort de leurs saints confrères, firent auprès du saint Siége de vives instances pour être autorisés à leur rendre un culte public. Une procédure fut à cet effet commencée à Rome en 1639, sous le pontificat d'Innocent X. Ce pape étant mort, cette affaire n'eut pas d'autre suite ; cependant Louis XIV, qui, dans toutes les circonstances, montra toujours tant de zèle pour l'accroissement de la foi catholique, écrivit le 17 mai 1665 au pape Alexandre VII au sujet des deux martyrs, et joignit ses instances à celles des Capucins ; mais l'on ne voit pas que la demande de ce grand roi ait eu aucun résultat. On pense que la difficulté de faire en Éthiopie les informations exigées par la congrégation des rites a forcé d'abandonner cette cause dont le succès eût été consolant pour la Bretagne.

Quant à Pierre-Léon, sa prospérité ne fut pas de longue durée. Il avait établi une école publique à Dombea, et y amassait des richesses; mais malgré sa finesse, ses erreurs le firent connaître, et il fut obligé de quitter l'Éthiopie. Comme il s'en retournait en Égypte avec des trésors et de nombreux équipages, il fut arrêté par le pacha de Souaquem, qui avait été favorable aux deux missionnaires capucins, et qui lui fit trancher la tête.

LE VÉNÉRABLE P. PHILIPPE THIBAUT,

PÈRE ET PRINCIPAL AUTEUR DE LA RÉFORME DES CARMES DE L'OBSERVANCE DE RENNES.

Sa Vie fut publiée à Angers, en 1663, *par le P. Hugues de Saint-François, religieux carme* (*un volume in-*4); *puis écrite par le P. Lezin de Sainte-Scholastique, religieux du même ordre* (*un volume in-*12, *Paris*, 1673). *C'est de cette dernière, qui a été traduite en latin, qu'est tiré l'abrégé que nous donnons ici. Voyez* Bibliotheca carmelitana, *au mot* Philippus Theobaldus.

L'AN 1638.

Ce vénérable religieux, destiné par la Providence pour être le restaurateur de la discipline régulière dans l'ordre des Carmes, naquit en 1572 dans la paroisse de Brie-sur-Alone,* à deux lieues de la ville de Saumur en Anjou; ce qu'on ne sait néanmoins que par conjecture, et seulement sur le témoignage de l'un de ses parents. Consacré comme un autre Samuel, dès ses plus jeunes années, au service du Seigneur, Philippe reçut l'habit des Carmes en 1580, au couvent de Notre-Dame-de-Recouvrance d'Angers, et offrit aux impressions de la grâce divine un cœur que le monde n'avait pas encore séduit. Il était d'un naturel vif et pénétrant et d'un tempérament sanguin. Il se portait au bien plus par l'amour de la vertu que par la crainte du châtiment. Sa dévotion à la sainte Vierge fut celle qu'il manifesta le plus dans son enfance. Il allait plusieurs fois chaque jour rendre ses hommages à la Mère de Dieu, devant une de ses images, qui était révérée dans l'église de ce couvent. Cette même église renfermait le corps du vénérable P. Jean Soreth, dont nous

avons déjà parlé [a]. Il s'opérait un grand nombre de miracles à son tombeau, et les habitants du pays avaient une grande confiance en ses mérites. L'exemple et la mémoire de ce grand homme excitèrent vivement frère Philippe à marcher sur ses traces dans les voies de la perfection; mais les premiers mouvements de sa piété eurent le caractère de son âge, c'est-à-dire de l'ardeur et de l'activité sans prudence. On peut néanmoins citer ces mouvements, qui n'ont rien que d'édifiant, puisque l'Église permet qu'on loue dans Ste Thérèse le zèle qui la porta, dès l'âge de sept ans, à quitter avec un de ses frères la maison paternelle, afin d'annoncer la foi aux Mahométans ou répandre son sang par le martyre. Le jeune Philippe, élevé dans un ordre qui regarde le Mont-Carmel comme le lieu de son origine et l'héritage de ses pères, ayant appris que ce lieu si saint était profané par les Infidèles, détermina un autre novice à partir avec lui pour aller rétablir le culte du vrai Dieu sur cette montagne, autrefois sanctifiée par le séjour des prophètes. Ils ne firent pas une longue route l'un et l'autre sans être découverts et ramenés à leur couvent.

Désabusé de la possibilité d'une entreprise qui était pour lui chimérique [1], frère Philippe s'appliqua sérieusement à s'instruire du véritable esprit de l'ordre, en étudiant les pratiques que suivaient les plus anciens religieux

[a] Tome 3, Vie de la B. Françoise d'Amboise.

* [1] Il aurait pu à la rigueur habiter le Mont-Carmel; car un carme déchaussé, Italien, nommé le P. Prosper du Saint-Esprit, s'y fixa vers l'an 1620, et obtint, en 1631, la permission d'y établir un hospice. Depuis cette époque, des religieux de cet ordre s'y sont toujours maintenus au milieu des persécutions. En 1731, ils tentèrent en vain de rebâtir l'ancien couvent du Mont-Carmel; ils furent plus heureux en 1767, et ils purent alors le reconstruire; mais les Turcs le détruisirent en 1812. Au moment où nous écrivons, on rétablit ce couvent sur un très-beau plan. Voyez l'*Histoire du Mont-Carmel*, en italien, par le P. Jean-Baptiste de Saint-Alexis, un volume in-8, Turin, 1780.

de la maison. Heureux l'enfant qui sait préférer la compagnie des sages vieillards à celle des jeunes gens bouillants et peu réglés! Il trouva parmi ces anciens un zèle ardent pour la célébration de l'office divin avec décence et majesté, un attachement scrupuleux aux jeûnes prescrits par la règle, la privation de l'usage du linge par esprit de mortification, l'éloignement de toutes les assemblées qui n'avaient pour objet que le plaisir et la dissipation, l'application à la prière, à la lecture et à la méditation de la loi de Dieu jour et nuit. Ces bons exemples faisaient de fortes impressions sur l'esprit du jeune Philippe pour le porter à les imiter; mais ce qui acheva de le détacher entièrement du monde et de lui-même, fut un événement qui, à cette époque, arriva dans sa maison. Quelques religieux, qui ne l'étaient guère que par l'habit et le nom, se livraient un jour à des jeux peu convenables pour leur état, pendant qu'un de leurs confrères, malade à l'extrémité, luttait contre la mort. Personne ne songeait à l'assister dans ses derniers moments, et frère Philippe s'amusait comme un enfant à regarder les autres, lorsqu'il s'entendit appeler d'une voix forte et distinctement articulée. Croyant que ce pouvait être le malade qui l'appelait, il court à lui et le trouve expiré. Cet objet, qui le saisit d'horreur et d'effroi, lui fut toujours depuis présent jusqu'au dernier moment de sa vie, et jamais il n'y pensait sans frémir, par la crainte qu'il éprouvait des jugements de Dieu. Il fit sa profession à l'âge de seize ans, en 1588, le 9 octobre consacré à S. Denis, jour précieux pour lui pendant tout le cours de sa vie, et qu'il ne passait point sans donner à Dieu des marques particulières de sa reconnaissance, et sans rendre à ce saint apôtre de la France un culte affectueux.

Peu de temps après, frère Philippe fut envoyé au collége de l'ordre à Paris. La Providence lui suscita une bienfaitrice dans la personne d'une riche et vertueuse

dame nommée madame Du Bois, grand'tante de plusieurs habitants d'Angers; elle l'adopta pour son fils, et lui fournit abondamment tout ce qui lui était nécessaire jusqu'à ce qu'il eût été ordonné prêtre. Son maître de philosophie fut le P. Rampon, très-savant dans les lettres hébraïques et grecques, qui depuis, en 1620, dans un âge fort avancé, vint à Rennes et à Angers demander du secours à son écolier, pour établir la réforme dans le couvent de Metz et pour en apprendre les leçons de son ancien disciple. Frère Philippe fut admiré de tous ses confrères, qui l'honorèrent du surnom de *Subtil*. Mais il ne donnait pas tout son temps à la philosophie d'Aristote; sa principale étude était celle de la croix. Il avait de fréquentes conférences avec les Chartreux et les Feuillants, pour la direction de son âme, et la conversation de ces saints religieux contribua beaucoup à le rendre un modèle de toutes les vertus. Il était infatigable à l'office divin le jour et la nuit, sans épargner sa voix, qu'il avait belle. Son obéissance était exacte et ponctuelle, sa modestie édifiante, sa charité sans bornes. La miséricorde était née avec lui; les religieux avaient alors la disposition de leur pécule; le sien était commun à tous ses frères, et il prévenait souvent leurs besoins. Il était toujours sévère à lui-même, indulgent pour tous les autres, et jamais incommode à personne.

Quand il eut achevé sa philosophie, il alla étudier en théologie sous les Jésuites de Pont-à-Mousson, sans qu'on ait pu apprendre de lui le sujet de cette retraite. Il y mérita les éloges de ses maîtres par les rares qualités de son esprit, et les applaudissements du public par l'éloquence de ses prédications.

Après ses études de théologie, il revint à Angers, afin d'y recueillir, parmi ses amis et bienfaiteurs, les secours dont il avait besoin pour prendre les degrés en la Faculté de Paris. On l'y obligea de monter en chaire, et il s'ac-

quitta de cet emploi avec beaucoup de fruits. Dans le même temps il reçut la prêtrise, par l'ordre exprès de ses supérieurs, avant l'âge prescrit par le concile de Trente, précipitation qui lui causa dans la suite bien des remords de conscience, et qui fut un des principaux motifs du voyage qu'il fit à Rome en l'année du jubilé de 1600. Il se prépara saintement à la célébration de son premier sacrifice par la retraite, par une confession générale de toute sa vie, et par la rénovation de ses vœux.

Il retourna ensuite à Paris, pour se disposer à faire tous les actes par lesquels il fallait passer avant de prendre le bonnet de docteur. Instruit par les paroles du prophète, qui nous a dit : « Approchez-vous de Dieu, et vous serez éclairés[a], » il regarda comme une tromperie du démon l'erreur où sont ceux qui s'imaginent que le temps qu'on emploie à l'oraison et à la méditation est perdu pour l'étude des sciences spéculatives. L'exemple de tant de saints qui avaient éprouvé le contraire lui était parfaitement connu, et il savait que plus l'âme s'unit à Dieu, plus elle se purifie et se dégage de tout ce qui peut obscurcir ses lumières; c'est pourquoi, pour se procurer un heureux succès à ses études, il eut soin d'y joindre la prière, le recueillement et les exercices de la vie intérieure, et il ne fut pas trompé dans son attente.

Mais toujours tourmenté de la peine que lui causait son ordination précipitée, il crut qu'il ne trouverait le repos de sa conscience qu'aux pieds du saint Père, qui était alors Clément VIII. Il partit donc pour aller à Rome en 1600, tant pour rendre la tranquillité à son esprit sur ce sujet, que pour un autre motif qui ne le pressait pas moins. Il n'y avait point encore de Carmes Déchaussés en France; et l'aversion qu'avait le roi Henri IV pour tout

[a] Ps. 33.

ce qui venait d'Espagne, ne laissait pas lieu d'espérer que la réformation de l'ordre dans le royaume pût se faire par leur moyen. Le P. Thibaut, qui soupirait sans cesse pour le rétablissement de la discipline régulière, ne trouva point de meilleur expédient, pour contenter son zèle, que de s'adresser au pape. Il fit donc le voyage de Rome avec cinq compagnons, associés avec lui dans le même dessein, et demanda à Sa Sainteté la permission, ou d'entrer chez les Chartreux, ou de passer dans la réforme des Carmes Déchaussés en Italie, ou enfin d'avoir un couvent en France, dans la province de Touraine, où tous six ensemble pussent vivre dans l'exacte observance de leur règle. Le pape n'écouta point les deux premières propositions; quant à la troisième, il exhorta les suppliants à la persévérance; il leur dit qu'il enverrait bientôt dans le royaume leur général, Henri Silvius, avec un plein pouvoir de travailler à la réformation de l'ordre, et leur ordonna de se joindre à lui dans l'exécution de ce dessein. Il prit le P. Thibaut en particulier, l'exhorta vivement à s'armer de courage, lui dit que Dieu voulait se servir de lui pour le rétablissement de la discipline régulière parmi les Carmes, et le chargea d'en conférer avec le père général. Le P. Thibaut obéit dès le même jour, et parla au général avec un zèle qui donna une haute estime de sa vertu. Enfin le P. Silvius, le renvoyant en sa province, promit de l'y suivre bientôt; ce qu'il exécuta en 1603.

Le P. Thibaut, de retour à Paris, entreprit sa sorbonique, bien mieux préparé par l'oraison et par la pénitence que par ses longues veilles et son application à l'étude. Il réussit à cet acte avec tant d'avantage que, pendant qu'on donna l'exclusion à plusieurs de la licence pour une brouillerie qui survint alors, lui seul entre les Carmes fut réservé; mais son humilité ne lui permit jamais de prendre le bonnet. et Dieu le disposa ainsi, afin que l'exemple du père

autorisât le règlement par lequel il devait prescrire à ses enfants l'éloignement de ces sortes d'honneurs et de degrés. Cela ne l'empêcha pas d'être regardé, par tous les docteurs qui avaient fourni la même carrière que lui, comme le plus bel esprit de la licence et qui avait le plus paru sur les bancs, soit pour la doctrine, soit pour la piété, la religion et la modestie.

Dès l'an 1590 on avait commencé de parler de la réforme de l'ordre des Carmes en France ; mais ces premiers projets étaient restés sans effet. Au baptême de Louis XIII, neuf ou dix ans avant l'entrée des Carmes Déchaussés dans le royaume, et six avant l'établissement des Carmélites à Paris, le cardinal de Joyeuse présenta au roi Henri le Grand quelques religieux de la province de Touraine, qui lui demandèrent la réforme. Le roi les écouta favorablement, et leur ayant promis sa protection pour un si louable dessein, il fit écrire au pape Clément VIII pour le prier d'envoyer en France le général des Carmes, afin qu'il visitât les maisons de l'ordre et qu'il y rétablît la discipline. Ce saint pape n'avait rien tant à cœur que la réforme des ordres religieux; il embrassa cette occasion avec joie, et ordonna au général des Carmes, Henri Silvius, de passer en France. Aussitôt que le P. Silvius fut à Paris, un de ses premiers soins fut de demander où était maître Philippe Thibaut, qui n'était encore que bachelier. Cette distinction surprit les anciens docteurs de la maison ; mais le mérite du sujet ne justifiait que trop l'affection du général. Aussitôt que le P. Thibaut se fut présenté, le P. Silvius l'embrassa et lui commanda de se tenir toujours auprès de sa personne, et lorsqu'il s'en éloignait, ou par modestie ou par nécessité, le père général le faisait appeler ou l'allait même trouver dans sa chambre pour prendre ses conseils dans les affaires les plus importantes de l'ordre, et surtout dans celles qui regardaient la réforme.

L'année suivante, 1604, le P. Silvius assembla le cha-

pitre général de la province de Touraine à Nantes, où le P. Thibaut le suivit par son ordre. Le général y publia des statuts de réforme, tirés pour la plupart des décrets de Clément VIII, et quatre ou cinq religieux, à la tête desquels était le P. Pierre Behourt, s'offrirent à donner aux autres l'exemple de la soumission. Le père général leur désigna le couvent de Rennes pour être le berceau de cette nouvelle observance, et en fit prieur le P. Behourt; mais pour le P. Philippe, il voulut le ramener avec lui à Paris pour s'en servir à réformer la maison de la place Maubert à Paris. Ce fut dans ce dessein qu'il lui confia l'éducation de la jeunesse et le soin du temporel, en l'établissant professeur de philosophie et sacristain.

L'église des Carmes prit en quelque sorte une forme nouvelle sous l'administration du P. Thibaut; les autels furent proprement ornés; les messes ne s'y dirent plus que par ordre et successivement les unes après les autres; l'argenterie engagée pour dettes fut retirée, la chapelle de la Vierge, dite de Lorette, fut ornée d'une image et de cinq lampes d'argent; l'office divin fut sonné régulièrement aux heures marquées dans les constitutions. Ce que le P. Thibaut fit encore de mieux, ce fut d'abolir la mauvaise coutume introduite dans la décadence de l'observance régulière. Les sacristains prenaient à ferme tous les deniers qui s'offraient à l'Église, et tout le casuel, pour une certaine somme, et, en la payant, ils n'étaient comptables à personne. Le nouveau sacristain trouva qu'il était indigne d'un religieux de prendre à forfait de tels deniers, et ne voulut les toucher qu'à la condition d'en rendre un compte exact et détaillé.

Quant à son autre emploi de régent de philosophie, son premier soin fut de bien régler son temps, afin d'en trouver pour lui, pour ses études et pour ses écoliers. Un de ses écoliers avait été chargé de l'éveiller tous les matins à quatre heures; mais quand on venait lui apporter

de la lumière, on le trouvait ordinairement à genoux et en oraison. Il tâcha de se rendre maître des cœurs de ses élèves pour les porter plus efficacement à la vertu et à l'étude des sciences. Non-seulement dans ses discours familiers, mais encore dans ses leçons publiques, il mêlait toujours quelques maximes de religion et de piété. Ses soins charitables pourvoyaient aux besoins spirituels de ses écoliers, et même à leurs nécessités temporelles. Aux plus jeunes il procurait des bienfaiteurs, et des messes annuelles aux prêtres. Son attention allait jusqu'à leur ménager d'honnêtes récréations. Trois fois l'année, après Pâques, après la Saint-Jean et à l'entrée des jeûnes de l'ordre, au mois de septembre, il les conduisait à la campagne, tantôt au Mont-Valérien, tantôt à Saint-Denis, à Notre-Dame des Vertus ou à quelque autre lieu de piété, leur donnait à dîner, et leur permettait de prendre un peu de relâche dans quelques jeux innocents. Pour lui, ses divertissements les plus ordinaires étaient d'aller visiter les Chartreux ou les Feuillants, ou quelques-uns de ses amis particuliers, MM. de Berulle, Duval [a], de Pierre-Vive, qui étaient des personnages célèbres par leur érudition et leur piété.

Sa charité envers les malades ne se bornait pas à ses écoliers, il lui suffisait de voir souffrir quelqu'un pour se sentir entraîné par sa tendresse à le servir et le soulager. Un religieux du couvent d'Angers, nommé frère Pierre Chaperon, fut attaqué d'une pleurésie mortelle. Le P. Thibaut coucha trois semaines entières dans la chambre du malade, sur une paillasse, sans se déshabiller, et lui rendit tous les services les plus pénibles et les plus humiliants. En même temps un frère lai fut frappé de maladie contagieuse. Le charitable père s'offrit volontiers à le servir, lui fit recevoir tous les sacrements, l'assista

[a] Voyez ce que nous avons dit de M. Duval.

dans tous ses besoins, l'ensevelit lui-même, et l'enterra la nuit dans le cloître. On ne s'aperçut de l'excès héroïque de sa charité que lorsqu'on trouva le lendemain matin du feu allumé dans tous les lieux où le corps pestiféré avait passé. Souvent il s'incommodait lui-même pour secourir ses confrères, quand il manquait d'autres moyens. Un de ses écoliers, qu'il avait chargé de s'informer des nécessités de tous les religieux de la maison, tant sains que malades, lui apprit un jour qu'un frère qui venait de Rome, avait grand besoin d'une robe. Le P. Thibaut n'en ayant point d'autre que celle dont il était revêtu, s'en dépouilla, la donna au frère, et prit la sienne, qui n'avait rien que de rebutant.

Il remplissait, sans se trouver embarrassé, deux emplois qui demandaient chacun un homme. On lui en imposa un troisième, qui fut celui de prêcher le carême dans l'église des Carmes, fonction dont il s'acquitta comme s'il n'eût eu que cette seule chose à faire. Son église, quoique vaste, se trouva encore trop resserrée pour le nombre d'auditeurs que sa réputation attirait à ses sermons. La bénédiction de Dieu se répandit sur ses paroles, et, l'année suivante, il fut demandé pour exercer le même ministère dans l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Ces succès fussent allés toujours en croissant si la Providence ne l'avait appelé ailleurs.

Le P. Behourt, qui avait jeté à Rennes les premiers fondements de la réforme, était d'une sévérité qu'il n'avait pas l'art de tempérer par la douceur. Le P. Louis Charpentier, son successeur, quoique bien intentionné, donnait dans l'extrémité opposée; il était timide et facile, et se sentait trop faible pour vaincre les oppositions de toute la province. Ils eurent recours l'un et l'autre au P. Thibaut, et pour l'engager à venir en Bretagne, ils lui offrirent le carême de leur Eglise, où l'on prêchait tous les jours. Celui-ci était en négociation pour entrer dans

l'ordre des Chartreux; on le trouva difficile à gagner, il fit même quelque chose d'approchant de la conduite du prophète Jonas, il fuit en quelque sorte de devant Dieu, pour éviter le travail auquel il était destiné. En 1607, il prêcha l'Avent à Janville, qui est sur le chemin de Paris à Orléans; mais comme en y allant il était tombé trois fois par terre avec son cheval, quoique ce cheval fût des meilleurs, il avait jugé de cet événement que Dieu demandait de lui quelque autre chose que ce qu'il se proposait de faire; et n'osant s'en fier à ses propres lumières, il consulta, lorsqu'il fut de retour à Paris, son directeur, qui était alors le P. Léonard Beaucousin, prieur des Chartreux. Quoique celui-ci lui eût ménagé ses expéditions pour entrer dans la grande Chartreuse de Grenoble, et qu'il soit naturel aux religieux de se procurer, quand ils le peuvent, des sujets d'un mérite distingué, cependant le P. Beaucousin crut reconnaître à des marques évidentes que Dieu voulait le P. Thibaut ailleurs que dans la solitude des Chartreux; il lui refusa son bref, et lui dit : « Allez, mon cher père, Dieu se veut servir de vous » dans votre ordre, et vous y mourrez. Vous seriez un trésor » caché parmi nous, et Dieu veut que vos frères profitent » de vos richesses. » Un avis si désintéressé fut reçu du P. Thibaut comme une décision à laquelle il devait se soumettre ; et pour suivre la vocation de Dieu, il prit le chemin de la Bretagne.

Avant cette époque, et pendant qu'il était encore à Paris, un ministre de la religion prétendue réformée, qui l'avait entendu prêcher à Loudun avec l'applaudissement de tous les Catholiques, vint le trouver, pour conférer avec lui sur les principaux points de la controverse. Le P. Thibaut détruisit toutes ses préventions, l'éclaircit sur tous ses doutes, satisfit pleinement à toutes ses difficultés, et enfin le persuada, après l'avoir convaincu. La conversion du ministre fut le fruit de ces conférences, qui durè-

rent trois mois, pendant lesquels le charitable catéchiste, par le moyen de ses amis, pourvut aux nécessités temporelles du prosélyte. Sa charité passa plus avant à l'égard d'un de ses confrères, qui, séduit par l'orgueil et l'esprit de débauche, avait quitté son cloître et la communion de l'Eglise catholique, et s'était retiré dans un pays très-éloigné, où il avait femme et enfants. Le P. Thibaut, ayant découvert le lieu de sa demeure, entreprit d'aller le trouver, et se déguisa pour l'aborder plus sûrement. L'apostat ne le reconnut pas d'abord; mais il eut bientôt rappelé ses idées, quand il lui entendit dire en latin : *Eliades sum*, je suis enfant d'Elie. Aussitôt il emmena le Père dans son cabinet, l'écouta respectueusement, et n'était pas éloigné de se rendre. Pour lui prouver même que son cœur n'était pas encore tout à fait corrompu, il lui fit voir sur sa table l'office de la sainte Vierge, et l'assura qu'il le récitait tous les jours. Sa femme, alarmée de cette visite qui lui paraissait mystérieuse, faisait déjà du bruit. Le mari lui dit, pour l'apaiser, que c'était un pasteur de l'Eglise de Poitou qui était venu le voir, et la pria de lui préparer la collation. Mais cela ne guérit point la femme de ses défiances; elle avertit les surveillants, qui envoyèrent aussitôt des gens armés pour se saisir du prétendu pasteur, et il aurait été pris, si celui pour qui il s'était exposé de la sorte n'eût eu soin de le faire évader, et de sauver la vie du corps à celui qui était utilement venu pour lui faire recouvrer celle de l'âme. On ne nous a point marqué la date de ces deux faits, que nous avons cru cependant ne devoir pas omettre.

Au commencement de l'an 1608, le P. Thibaut partit de Paris à pied avec le P. Antoine Roulin, qui avait été son écolier, et qui ne le quitta depuis qu'à la mort. En arrivant à Fougères, il se blessa à une jambe; cet accident le contraignit de prendre un cheval. Il fit encore deux chutes, mais il n'en fut pas alarmé comme de celles de Janville,

parce qu'il n'avait plus à se reprocher d'opposer de la résistance aux desseins de Dieu sur lui. Le petit troupeau de Rennes, qui n'était encore que de quatre à cinq religieux, le reçut comme un don du Ciel. Surtout, le P. Behourt fut rempli de joie et de consolation à son arrivée. Après avoir été supérieur du couvent de Rennes, il avait gouverné successivement ceux d'Angers et de Dol, et s'était démis de ces charges, pour attendre en simple particulier l'ouvrier plus heureux que lui, qu'il plairait à Dieu d'envoyer. Le P. Thibaut prêcha le Carême dans l'église de son couvent avec tant de zèle, de piété, de doctrine et d'éclat, qu'on assure qu'il ne s'était jamais rien vu de pareil dans cette ville, quoique capitale de la province. Les Jésuites n'avaient pas encore d'église, et profitant du voisinage de celle des Carmes, ils y envoyaient leurs écoliers trois fois la semaine entendre la prédication, et les y accompagnaient. Ils étaient déjà prévenus d'estime pour le P. Thibaut; ses sermons l'augmentèrent, et ils disaient *hautement partout que* ce nouveau prédicateur était né pour de grandes choses dans son ordre et dans l'Eglise de Dieu. M. François Lachiver, évêque de Rennes à cette époque, et M. de Cucé, premier président du Parlement, furent charmés de ses prédications et de ses entretiens particuliers, aussi bien que les principales dames de la ville; et ces sentiments formèrent des liaisons qui furent ensuite très-avantageuses pour le bien de la réforme. Il abolit une vieille coutume que les religieux avaient introduite de quêter dans l'église avant et après le sermon; et, quoique les nécessités de la maison fussent extrêmes, il s'abandonna entièrement à la divine Providence. En récompense de sa grande foi, Dieu toucha le cœur des dames d'Appigné, de Trans, de Brequigny, et autres des plus distinguées de la ville et de la province; elles entreprirent cette quête dans les maisons, et la firent

très-abondante; mais le prédicateur en laissa tout le produit à son monastère.

Il n'en est pas du ministère de la parole comme de l'administration des sacrements; ceux-ci ont puisé toute leur vertu dans le sang de Jésus-Christ, et la communiquent tout entière, indépendamment de la sainteté ou l'indignité des ministres; mais la parole devient plus efficace, à mesure que celui qui la distribue est plus saint, et fait voir par une conduite fidèle et régulière qu'il est pénétré le premier des vérités qu'il annonce. La vie du P. Thibaut donnait un grand poids à ses discours; il s'appropriait, dans la méditation et l'oraison mentale, les lumières qu'il avait puisées dans les livres, et ne distribuait le pain céleste qu'après s'en être nourri lui-même. Il joignait l'austérité de la vie à l'oraison et à la méditation. Pendant sa régence de philosophie et sa licence, il coucha toujours sur la dure, prit la discipline trois fois la semaine, et porta souvent le cilice, la haire ou la ceinture de crin. Les jeudi et vendredi de la semaine sainte il trouvait le moyen de se couler sous l'autel où reposait le Saint-Sacrement, et demeurait là prosterné la face contre terre quatre ou cinq heures entières. Le P. Antoine Roulin, son cher compagnon, le surprit un jour dans cette posture, et lui garda, pendant que le P. Thibaut vécut, le secret qu'il lui promit alors. Pendant l'Avent et le Carême, quoique le P. Thibaut prêchât tous les jours, il ne diminuait rien de ses austérités ni de ses prières ordinaires; et il ne disait la messe qu'après avoir prêché.

Le P. Behourt, pendant le temps de son administration à Rennes, n'avait pu gagner que deux prêtres, le P. Guillaume Guerchois et le P. Pierre Plumelet; encore n'en tira-t-il pas de grands secours pour ses pieux desseins. Il avait posé le fondement de sa réforme sur la pauvreté évangélique. André Duval, docteur fameux de la Faculté de Paris, avait décidé, sur l'exposé qu'il lui avait

envoyé, qu'un religieux propriétaire n'était pas en voie de salut. Aussitôt le P. Behourt et ses associés s'étant assemblés devant le Saint-Sacrement, avaient renoncé à tout pécule par une protestation solennelle. Mais quoiqu'on eût posé le fondement, l'édifice était peu avancé : quand le P. Thibaut vint prêcher le Carême, la réforme n'était encore composée que de sept profès et de quatre novices. Lorsqu'il eut terminé ses prédications, il fut élu sous-prieur et maître des novices, et prit soin de cultiver ces jeunes plantes, qu'il augmenta jusqu'au nombre de neuf clercs. Il se rendit non-seulement la forme du troupeau, mais il donna encore des exemples de pénitence dont il n'exigeait pas l'imitation. Cette communauté reçut la même année une lettre du général Silvius, par laquelle il l'exhortait à persévérer courageusement dans le dessein de rétablir l'étroite observance. Le P. Thibaut, pour attirer les bénédictions du Ciel sur leurs pieux projets, persuada au prieur d'instituer au dedans de la maison, dans une *chapelle dressée*, à cet effet, une oraison de quarante heures continuée jour et nuit. A la fin de cette pratique, et elle passa depuis en loi fondamentale dans la réforme, les religieux de cette maison ayant renouvelé leurs vœux, renoncèrent tous par écrit aux privilèges que les statuts donnaient aux gradués et à la qualité de maître, et s'obligèrent d'obtenir la même signature de tous ceux qui voudraient dans la suite se joindre à eux. Quelques-uns des anciens ne secondaient pas le P. Thibaut dans toutes ses vues ; ils voulaient qu'on se contentât de l'essentiel des trois vœux, sans introduire les pratiques de l'oraison, de la méditation, de la présence de Dieu, de la retraite, et d'un grand nombre d'austérités ; au lieu qu'il était persuadé qu'on se flattait en vain de conserver l'essentiel, sans le secours de toutes ces saintes pratiques, et peut-être l'eût-il aussi persuadé aux autres, s'il eût été secondé par celui qui avait l'autorité en main ; mais, comme on

l'a dit, il était faible et timide, et les contradictions le rebutaient. Ce fut ce qui obligea le P. Thibaut de méditer son retour à Paris, pour y attendre que Dieu eût disposé les choses plus favorablement; et afin de ne pas ébranler le petit troupeau qui commençait à se former, il prétexta, pour se retirer, quelques affaires importantes qui le rappelaient dans cette grande ville. Pendant qu'il y était, le P. Louis Charpentier, prieur de Rennes, fut élu prieur d'Angers, et la communauté de Rennes fit choix du P. Thibaut pour son prieur.

Ayant appris son élection, et reçu sa confirmation du P. Christophe le Roy, provincial, avec les lettres des religieux de Rennes, qui le conjuraient instamment d'accepter les offres de leur parfaite soumission, il résista longtemps, et ne céda enfin qu'aux remontrances que lui firent sur ce sujet ses bons amis et anciens directeurs. Ils voulurent même l'obliger à prendre le bonnet de docteur, dans la pensée que cette qualité lui donnerait plus de crédit et d'autorité dans l'ordre. Mais quand même le P. Thibaut ne se fût pas déjà interdit cette marque d'honneur par sa signature, il y avait longtemps que son cœur y avait renoncé pour toujours. Il partit de Paris avec quatre religieux qui avaient été ses écoliers en philosophie, tous résolus d'embrasser la réforme sous sa conduite. Ils arrivèrent à Rennes le 15 novembre de cette même année 1608.

Le P. Thibaut n'y trouva que sept prêtres, six novices clercs et deux laïcs. Après avoir adoré le Saint-Sacrement, il alla voir et consoler les malades à l'infirmerie, et c'est de là qu'avait pris naissance la louable coutume qu'observaient les supérieurs majeurs dans leurs visites des couvents de la réforme. Après avoir fait leurs prières devant le Saint-Sacrement, la première fonction qu'ils remplissaient était toujours d'aller voir les malades. La maison se trouvait dans une pauvreté extrême, ce qui ob-

ligea les religieux à prendre la besace et à faire la quête. Comme on n'avait encore vu dans la ville que celle des Capucins, cette nouveauté choqua les habitants, qui chargèrent plus d'injures que d'aumônes les nouveaux quêteurs. Le P. Thibaut désira ne pas en perdre sa part; pour fortifier les autres par son exemple, il voulut aussi quêter lui-même. Il ne fut pas plus épargné que les autres; et quelques libertins, pour se venger des censures qu'il avait faites de leurs déréglements dans ses sermons, l'outragèrent de paroles et de coups, et l'arrêtèrent sous une gouttière, la tête nue, pendant une grosse pluie. Il demeura immobile, sans ouvrir la bouche, et sans donner la moindre marque d'impatience. Quand ils furent las de le maltraiter, il les remercia; et cette douceur admirable les toucha si vivement, qu'ils lui firent les excuses les plus soumises et le récompensèrent d'une bonne aumône. Une autre fois il fut rencontré par un personnage dont il avait condamné les vices dans les mouvements de son zèle, sans avoir *peut-être* pensé à lui. Cet homme, ulcéré contre le prédicateur, l'accabla d'injures atroces que le Père souffrit sans répliquer un seul mot. Sa patience inébranlable toucha l'agresseur; il lui demanda pardon sur-le-champ; et profitant des avis et des exemples de celui qu'il avait insulté, changea de vie et lia avec lui une étroite amitié qui dura jusqu'à leur mort.

Cet excellent supérieur se donna tout à ses religieux pour les purifier, les éclairer, les perfectionner et former en eux le véritable esprit de leur institut sur le modèle d'Elie, d'Elisée et des enfants des anciens prophètes, habitants du Carmel, et ses religieux répondirent à ses soins par une docilité parfaite. Ils furent bientôt en grand nombre, et le supérieur n'eut pas lieu de se plaindre avec Isaïe que le peuple se fût augmenté, sans que la joie de celui qui le gouvernait eût sujet d'en être augmentée. Tous marchaient dans les voies de la vertu, et leurs pro-

grès continuels donnaient au pasteur une joie bien sensible. La paix, la modestie, le silence, la retraite étaient si étroitement observés dans cette maison que c'était l'admiration de ceux du dehors. L'évêque de Rennes, François Lachiver, honorait le P. Thibaut d'une estime et d'une bienveillance particulières, et lui rendait de fréquentes visites, mais il n'entrait jamais dans la maison sans être surpris du grand silence qu'il y voyait régner. «Voilà, » disait-il, qui est admirable. Il y a céans soixante ou qua» tre-vingts religieux, et l'on n'y entend pas parler en plein » jour plus que si c'était au milieu de la nuit. » Il n'avait qu'un neveu qui lui était extrêmement cher, et il pouvait l'avancer dans les charges de l'Eglise; mais il voulut donner une marque authentique de son estime pour la réforme des Carmes, en y offrant ce neveu, pour la réception duquel il sollicita lui-même. Le jeune homme ne vécut pas longtemps dans cette profession; mais peu de jours, remplis de mérites devant Dieu, lui furent comptés pour de longues années.

Cette sainte maison était d'un si grand exemple dans la ville, que des hérétiques même furent portés à se convertir, pour avoir seulement vu quelques-uns de ces religieux servir à l'autel. Il ne faut pas s'étonner après cela si la plus belle jeunesse du collége des Jésuites fut gagnée par des dehors capables de toucher les ennemis même de la religion catholique. Les Jésuites, comme on l'a déjà dit, n'avaient point encore d'église, et leur chapelle ne pouvait contenir le grand nombre de leurs écoliers; c'est ce qui obligeait les régents à les conduire tous les jours à la messe aux Carmes, et beaucoup d'entre ces jeunes gens retrouvant là de leurs anciens condisciples, se portaient à les imiter dans leur renoncement au siècle.

Le P. Thibaut n'épargnait pas les épreuves à ses novices; et quoiqu'il les aimât tendrement, il les traitait souvent avec une sévérité propre à faire mourir en eux le

vieil homme. Il y avait parmi eux un jeune homme des plus connus et des mieux faits du collége, et d'une démarche noble. Pour l'humilier dans la complaisance que pouvait lui suggérer cet extérieur avantageux, il lui ordonna d'aller à une fontaine publique hors de la ville, et d'en rapporter de l'eau sur sa tête, dans une cruche fêlée, à l'heure que les écoliers sortaient de classe. Il obéit, et rentra dans le couvent la cruche vide et les habits tout mouillés de l'eau qui en était sortie.

Mais il y a d'autres épreuves qui coûtent moins à la nature, et auxquelles la jeunesse se livre même avec un empressement, qui découvre plus sûrement que les mortifications humiliantes le fonds de l'humeur et les dispositions naturelles. Le P. Thibaut le savait parfaitement, et les mettait en usage en faisant jouer ses novices à des jeux innocents, qu'il leur apprenait, afin que la nature se manifestât dans ces intervalles où l'on se trouve sans contrainte, et où *le plaisir* démasque ordinairement ce que la dissimulation s'étudie à déguiser. Mais ces récréations innocentes où le père se familiarisait avec ses enfants, n'avait rien que de religieux, et souvent on en sortait plus enflammé de l'amour divin et plus porté à s'avancer dans la vertu que si on avait passé ce temps à la lecture et à l'oraison. C'est ce qu'avoua un religieux d'un ordre qui n'était pas alors réformé, lequel, sortant du réfectoire et des récréations des Carmes de Rennes, assura qu'il y avait été plus édifié et plus touché de Dieu que dans sa propre église. C'était dans une de ces sortes de récréations que le P. Thibaut demanda un jour à un prêtre novice depuis sept mois combien il y avait de temps qu'il était religieux. Le novice répondit qu'il y avait sept mois : « Ah ! mon » frère, reprit le P. Thibaut, que vous êtes heureux ! Il y » a bien quarante ans que je porte l'habit de l'ordre, et je » n'oserais encore assurer que je suis religieux. »

Il prenait un soin particulier des malades, et dans la

tendresse qu'il avait pour eux, en vain lui représentait-on la pauvreté du couvent, ils voulaient qu'ils ne manquassent de rien, et souvent il a protesté qu'en cas de besoin il serait plus expédient de vendre les vases sacrés que de laisser manquer les temples vivants du Saint-Esprit de ce qui était nécessaire pour le rétablissement de leur santé. Sa charité le rendait aussi attentif à recevoir et bien traiter les hôtes et religieux passants, tant de son ordre qu'étrangers, et souvent il répétait à cette occasion ce que portent les anciens statuts du B. P. Soreth: « N'alléguez, au contraire, aucun prétexte tiré de votre » pauvreté. » Il fit revivre l'ancienne pratique des patriarches, renouvelée par Jésus-Christ, qui nous en a laissé l'exemple et nous en a recommandé l'imitation. Dans les statuts qu'il dressa pour la réforme, il y en mit un pour laver les pieds aux religieux au retour de leurs voyages. Il ne se contentait pas de recommander la charité pour les hôtes et les malades, et d'ordonner aux religieux préposés pour en avoir soin de leur rendre tous les offices qui dépendaient de leur ministère; il y mettait la main lui-même, les servait à table, faisait leurs lits, et s'abaissait à tous les services les plus vils des infirmeries. Un novice de trois ou quatre semaines, incommodé de la gale si notablement que les remèdes qu'on employait ne le guérissaient point, était en danger d'être renvoyé. Le Père en eut compassion; et ayant su de lui que la décoction d'une herbe qui était dans le jardin l'avait autrefois guéri de pareille incommodité, il fit cueillir de cette herbe, en préparer la décoction devant lui, et ayant fait sortir tout le monde de sa chambre, en lava de ses propres mains le novice depuis la tête jusqu'aux pieds. Le novice fut si parfaitement guéri, que ce mal ne lui reprit jamais depuis. Le Père lui avait défendu de parler de cette charité à qui que ce fût, et le religieux en garda le secret jusqu'après la mort du P. Thibaut. Dès son entrée dans la charge de

prieur, il sollicita l'expédition d'un bref à Rome, par lequel il demandait trois choses que Paul V lui accorda, le 20 octobre 1609, à la sollicitation du cardinal Pinelli, protecteur de l'ordre. Le bref fut adressé au cardinal de Joyeuse, légat en France, pour être mis en exécution. Il avait pour objet le noviciat des religieux qui embrasseraient la réforme, la facilité donnée à ceux qui y entreraient et l'assurance de pouvoir y rester, sans avoir à craindre d'être contraints d'en sortir par les anciens supérieurs.

On voulait à cette époque que le P. Thibaut supprimât le chant grégorien et les orgues; qu'il prescrivît l'abstinence perpétuelle, et imposât aux religieux l'obligation de marcher les pieds nus; mais il ne crut pas devoir introduire des innovations dans l'ordre, et se contenta de suivre les traces des premiers législateurs des Carmes.

Ce fut avec ces sages tempéraments que le P. Thibaut gagna les cœurs de tous les anciens religieux de la province, et rétablit l'ordre, non-seulement dans tous les couvents qui la composaient, mais encore dans la plupart des autres de la France, de l'Italie, de l'Allemagne, de la Flandre, et même de la Pologne. Un des points où il se rendit le plus difficile, ce fut au sujet des fondations : premièrement, par un principe de pauvreté ; en second lieu, parce que la multitude de ces fondations apporte du préjudice aux pratiques de la vie régulière et altère l'observance, qui doit être uniforme dans toutes les maisons. Avec cela il ne nourrit jamais le désir d'étendre précipitamment sa réforme avant qu'elle fût parfaitement établie et fournie de sujets capables de la soutenir et d'en communiquer le fruit aux autres provinces. Aussi refusa-t-il des sujets pour réformer le couvent de Rouen, et ce ne fut qu'au bout de vingt ans que la ville de Caen put en obtenir,

A la prière de l'évêque de Saint-Brieuc, M. Mel-

chior de Marconnay, le pieux réformateur prêcha l'Avent dans la ville épiscopale en 1610, et le Carême en 1611. Il mena avec lui un novice de grande espérance, appelé F. Bernard de la Madeleine, âgé de vingt-deux ans, né dans le territoire de Saumur, qui passa depuis par toutes les charges de la religion, et fut employé pendant plus de quarante ans à l'éducation de la jeunesse de la province de Tours. En arrivant à Saint-Brieuc, il trouva de bons lits que le grand vicaire avait fait préparer pour lui et pour son compagnon; il ne les accepta point, et se contenta de deux couchettes, chacune garnie d'une paillasse, d'un oreiller et d'une couverture, sans draps. Il se levait à trois heures du matin pour réciter son office avec son compagnon, faisait l'oraison mentale, prenait la discipline les jours où on la prenait au couvent, étudiait jusqu'à huit heures, retournait à l'oraison et prenait une autre fois la discipline. Au sortir de la chaire il allait à l'autel, et puis confessait et entretenait ceux qui s'adressaient à lui jusqu'à l'heure du dîner. Vers deux heures il se retirait dans sa chambre, et trois fois la semaine, à quatre heures du soir, il faisait le catéchisme aux enfants. A huit heures du soir, après une légère collation, il retournait à l'oraison mentale, et finissait la journée par la prière, comme il l'avait commencée. Il fit un fruit si considérable dans cette ville, que les habitants lui offrirent un établissement pour les religieux de sa réforme; mais il ne l'estimait pas encore assez mûre pour accepter utilement de pareilles offres; il se contenta d'ériger à Saint-Brieuc la confrérie du Scapulaire dans l'église cathédrale, et l'évêque même voulut en être le premier confrère.

Le P. Thibaut prêcha les années suivantes à Lamballe et à Quintin, dans le même diocèse; et les habitants de cette dernière ville firent de si grandes instances auprès du roi et de leur évêque, pour avoir un couvent de la réforme, qu'ils obtinrent enfin, en 1618, ce qu'ils souhaitaient, et

cette maison était une des plus belles et des plus commodes que les Pères carmes eussent dans la province.

Le zèle du P. Thibaut était accompagné de prudence, et il en donna une grande marque dans la conduite qu'il tint à l'égard des ecclésiastiques du diocèse de Saint-Brieuc. Chargé par l'évêque de travailler à leur salut, il ménagea leur réputation en public, pour ne pas décréditer leur ministère auprès du peuple; il ne parla d'eux dans ses sermons qu'avec respect; mais il les pria de venir dans sa chambre deux fois la semaine. Ils s'y rendirent avec assiduité, souvent jusqu'au nombre de quarante ou cinquante, et, dociles à ses instructions, ils apprirent à vivre en pasteurs et en personnes destinées à une plus grande sainteté que le reste du troupeau. Après son carême de Saint-Brieuc, plus de trois mille personnes, tant de l'Église que de la noblesse et du peuple, le conduisirent plus d'une lieue hors de la ville. Ils avaient peine à le quitter, et cette séparation coûta bien des larmes de part et d'autre.

Les anciens Pères de la province, qui devaient se trouver en 1611 au chapitre provincial de Loudun, avaient résolu de ne donner aucun emploi au P. Thibaut. La Providence en disposa autrement, il fut élu définiteur; et comme il n'y avait point encore de statut qui défendît de continuer un supérieur au delà de trois ans dans la même maison, la communauté de Rennes le nomma prieur pour la seconde fois. Il profita de l'autorité que lui donnait sa charge de définiteur pour faire approuver, par un décret de l'assemblée, la réforme qu'il avait heureusement commencée dans le couvent de Rennes. Le provincial se disposait à le traverser vigoureusement; il le prévint, et employant à Rome les bons offices du P. Théodore Strace, procureur général de l'ordre et son ami particulier, il obtint du P. Sébastien Franton, supérieur général, des lettres par lesquelles l'établissement de la réforme

était maintenu, avec défense à qui que ce fût d'en molester les religieux dans un dessein si glorieux et si utile à l'ordre.

Dieu, dans le même temps, envoya un secours très-considérable au P. Thibaut, par l'arrivée de deux personnes, qui le secondèrent puissamment dans la suite. Le premier fut le P. Mathieu Pinault, et l'autre frère Jean de Saint-Samson, entre lesquels la grâce avait formé depuis longtemps une union toute sainte. Celui-ci, aveugle dès l'enfance, avait appris à toucher l'orgue, et avait eu occasion depuis de fréquenter le frère Mathieu Pinault, organiste et étudiant aux Carmes de Paris. Le pieux aveugle exhortait sans cesse le frère Mathieu à s'adonner à l'oraison mentale et à travailler à sa propre réforme et à celle de l'ordre ; il ne contribua pas peu par ses saints discours à former dans le P. Thibaut même le désir de rétablir l'étroite observance. Dans la suite, le P. Mathieu Pinault embrassa la réforme dans le monastère de Dol, quoique non réformé encore, sous le P. Behourt, et procura l'entrée de l'ordre dans le même couvent à frère Jean de Saint-Samson. Le P. Mathieu, envoyé à Rennes en 1611, fut nommé maître des novices et sous-prieur par le P. Thibaut, et eut sous sa conduite frère Jean de Saint-Samson, qui fit son noviciat de la réforme au même couvent.

Ce ne furent pas les seuls sujets de mérite dont le couvent de Rennes s'enrichit à cette même époque ; le P. Thibaut en reçut à la profession plusieurs autres, dont la mémoire a été longtemps en vénération dans l'ordre des Carmes.

Ces consolations que le Seigneur accordait à son serviteur n'étaient pas sans mélange de contradictions. Il en éprouvait de la part de personnages qui étaient opposés à la réforme. Cela néanmoins n'empêcha pas qu'il ne fît tous ses efforts pour la consolider par les sages ré-

glements à l'approbation desquels il eut part dans le chapitre de Loudun, et par les soins qu'il prit de rétablir la régularité dans le couvent de Dol, dont il se chargea, et où il envoya quelques-uns de ses frères de Rennes. Les hommes sages favorisaient cette œuvre de la réforme par les biens qu'ils voyaient en résulter. C'est ainsi qu'en 1614, messire Christophe Fouquet, un des plus illustres sénateurs du parlement de Rennes, ayant assisté au couvent de Rennes aux cérémonies de la semaine sainte, fut si touché de la modestie et du recueillement des religieux, qu'il forma sur-le-champ le dessein de leur bâtir un couvent auprès de son château de Chalain, sous le nom de Saint-Joseph. Il en parla au P. Thibaut à l'issue de la cérémonie de la cène, et le Père, regardant cet établissement nouveau comme un lieu de refuge, au cas où les oppositions à ses pieux desseins devinssent insurmontables, accepta la proposition avec reconnaissance, et dressa le 12 avril les articles et les conditions de la nouvelle fondation, qui fut exécutée quelques années après.

La réforme se fortifiait malgré les contradictions, et prenait de nouveaux accroissements; et comme les lois sont nécessaires pour maintenir l'observance, le P. Thibaut crut qu'il était dans l'obligation de rédiger par écrit, en forme de constitutions, les pratiques religieuses qu'il avait introduites dans le couvent de Rennes. Pour se préparer à cette composition, il ordonna dix jours de retraite, de silence et de prières continuées le jour et la nuit devant le Saint-Sacrement exposé dans un oratoire intérieur. Pour lui, s'étant retiré au plus haut de la maison, il y passa trois semaines en prière et dans les exercices de la pénitence, avec un jeune prêtre nommé Archange de Saint-Luc. Il écrivit en latin les premières constitutions de l'observance, qu'on appela *les louables coutumes du couvent de Rennes*. Il les fit voir et examiner, tant dans la communauté de Rennes que dans celle d'An-

gers, et l'une et l'autre les approuvèrent. Les religieux d'Angers députèrent le P. Bernard de La Madeleine, sous-prieur, et le P. Noël des Mardeaux, pour signer un acte d'acceptation avec les religieux du couvent de Rennes, ce qui se fit le jour de Saint-Marc, 25 avril 1615. Non-seulement l'autorité de l'Église et celle de l'ordre des Carmes ont confirmé ces constitutions, mais il semble que Dieu même ait voulu les rendre respectables par une espèce de prodige. En 1618, les religieux de Châlons-sur-Saône, de la province de Narbonne, appuyés des recommandations de leur évêque et des principaux habitants de la ville, envoyèrent deux des leurs à Rennes pour obtenir quelques religieux de l'observance, et par le commandement exprès du général on leur accorda l'effet de leur prière. Ils passèrent à Rennes tout l'hiver et le Carême, et assistèrent à tous les exercices de la réforme, pour en prendre l'esprit et se rendre d'autant plus capables de l'établir en leur couvent de Châlons. Après Pâques, ils emmenèrent avec eux le P. François Odiau et Ignace de Saint-François, et emportèrent les nouvelles constitutions, qui furent reçues avec avidité par la plupart des religieux de Châlons. Un seul, à qui la réforme ne plaisait pas, trouva moyen de mettre la main dessus, et les cacha. En vain se servit-on de l'excommunication contre le détenteur de ce précieux trésor, il aima mieux l'encourir que de le rendre; et, joignant le parjure au vol, il protesta, lorsqu'il fut interrogé là-dessus, qu'il voulait que le tonnerre l'écrasât s'il savait où étaient *les louables coutumes du couvent de Rennes*. Quelque temps après, il eut permission d'aller à Besançon pour y voir le Saint-Suaire, que l'on y montrait le dimanche dans l'octave de l'Ascension de Notre-Seigneur. Comme il s'en revenait, et n'était qu'à deux lieues ou environ de la ville, en plein jour, et sans que le ciel fût obscurci d'aucun nuage, il s'éleva un tourbillon, du milieu duquel partit un

éclat de tonnerre, dont ce malheureux fut écrasé entre quelques religieux et un prêtre séculier qui l'accompagnaient et ne furent point endommagés. Le supérieur du couvent de Châlons ayant fait ouvrir le coffre de ce religieux, y trouva le manuscrit qu'on avait tant cherché.

Quoique Dieu parût manifester sa protection en faveur de la réforme, elle ne laissa pas de continuer à avoir des ennemis qui l'étaient également du P. Thibaut, parce qu'ils le regardaient avec raison comme le principal moteur et le soutien de cette bonne œuvre. Ces ennemis lui suscitèrent des difficultés qui l'obligèrent d'envoyer à Rome des députés auprès du général de l'ordre des Carmes. Il les accompagna jusqu'à Paris, leur procura des lettres de recommandation pour leur voyage, et passa six semaines environ dans cette ville en prière et dans les pratiques de la pénitence pour recommander à Dieu le succès de son affaire. Ses vœux furent exaucés; le général des Carmes et le cardinal protecteur de l'ordre approuvèrent, avec de grands éloges, les constitutions dressées par le serviteur de Dieu.

L'heureux résultat qu'obtint la députation envoyée à Rome et d'autres circonstances favorables contribuèrent à l'affermissement de la réforme. Elle prit des accroissements, et en 1618 elle avait déjà six monastères, c'est à savoir : ceux de Rennes, d'Angers, de Dol, de Ploermel, de Loudun et de Saint-Joseph de Chalain. Le P. Mathieu Pinault en fut nommé vicaire-provincial, après qu'on eut vaincu les oppositions qu'y apportait le Père provincial.

Le P. Thibaut partit de Rennes, le 1er mai 1618, pour se rendre au chapitre qui se devait tenir au couvent du Pont-l'Abbé, en Bretagne. Cette assemblée, prévenue par une lettre où le général recommandait avec une grande distinction le P. Thibaut pour être élu provincial, conforma son choix au désir du chef de l'ordre, avec une

union et une tranquillité qu'on n'eût pas osé se promettre. Les premiers fruits de son administration furent les fondations des couvents de Quintin et de Guildo, et l'établissement de l'observance dans celui de Hennebond. Le premier lui avait été offert dès l'an 1612; le second lui fut proposé par messire Jean d'Avaugour, marquis du Bois de La Motte et baron de Guildo, pendant qu'il prêcha le Carême à Saint-Malo, en 1619, et l'acte de fondation fut dressé l'année suivante, le 20 mars. Mais comme il est plus difficile de rétablir la discipline dans les lieux où elle a souffert de la décadence, que de l'introduire de nouveau où elle n'a jamais été, il eut besoin de toute son adresse et de toute son autorité pour réformer le couvent de Hennebond. Il en vint cependant à bout avec le secours de Dieu, au grand contentement de toute la ville et de la noblesse du voisinage, et cette maison a été depuis une des plus régulières de la province.

Les amis du P. Thibaut, après l'avoir félicité sur son élection, lui firent de grandes instances pour avoir des religieux formés de sa main. Ceux qui se rendirent les plus pressants furent le P. Rampon, son ancien maître de philosophie; maître Bourgoin, de la province de France, et le P. Thuault, provincial d'Aquitaine, qui vint le trouver jusqu'à Loudun. Le Père ne jugea point à propos de leur accorder en ce temps-là ce qu'ils demandaient; il consentit seulement que le P. Thuault envoyât deux religieux dans les monastères de la réforme, pour y prendre l'esprit de l'observance et y faire leurs études. L'un d'eux, qui était prêtre, fut envoyé à La Flèche; et l'autre, qui était diacre, demeura à Angers et y fit sa philosophie. Tous les deux furent depuis employés dans les premières charges de leur province. Le premier fut provincial, et l'autre prieur. Ceux de Châlons-sur-Saône furent plus heureux, comme nous l'avons déjà dit; ils obtinrent deux religieux de l'observance, qui jetèrent en ce pays-là les

fondements de la réforme, qui s'y est toujours conservée depuis.

M. Guillaume le Gouverneur, que son mérite seul avait élevé sur le siége épiscopal de Saint-Malo, sans qu'il eût recherché cet honneur, voulut avoir le P. Thibaut pour prédicateur de sa cathédrale en 1619. Le Père y suivit les impressions de son zèle ordinaire, et peu s'en fallut que, comme à un autre Jean-Baptiste, la vérité ne lui coûtât la vie. Un ecclésiastique libertin, se croyant désigné dans la censure que le Père faisait des vices, se glissa dans sa chambre dans le dessein de le tuer; mais on l'empêcha de pousser son crime jusqu'à l'exécution. Le Père ne fut point troublé du péril; il monta en chaire le même jour, et continua pendant tout le reste du Carême à prêcher avec le même feu et la même activité. Sa charité ne lui permit pas de souffrir qu'on fît aucunes poursuites contre l'assassin; mais ce malheureux ne put cependant échapper à la justice; car, ayant depuis commis quelques autres crimes, il fut condamné aux galères.

Le bonheur que le Père avait eu de travailler avec tant de succès à rétablir le bon ordre chez lui, faisait rechercher ses bons offices et son secours par ceux des autres ordres à qui Dieu avait inspiré le même dessein. Le P. d'Estampes, prieur régulier de Lehon, près de Dinan, voulant mettre la réforme dans son monastère, eut un procès à soutenir contre les anciens religieux, et l'affaire fut portée au parlement de Bretagne. La piété et la prudence des juges les engagèrent à suggérer aux parties de prendre des arbitres, au lieu de faire retentir le barreau de leurs différends, au scandale du public. Ils suivirent ce conseil, et prirent pour juges M. Guillaume Le Prêtre, évêque de Cornouaille; Le P. Louis de La Salle, recteur des Jésuites de Rennes, et le P. Thibaut, qui fut chargé de dresser les articles de l'accommodement et de

le faire signer aux parties, et par ce moyen l'observance régulière fut rétablie au prieuré de Lehon. Le P. Jouault, prieur du couvent de Bonne-Nouvelle de Rennes, de l'ordre de Saint-Dominique, entreprit en même temps de suivre l'exemple du P. Thibaut, et de faire, dans l'ordre des Frères-Prêcheurs, ce que l'autre avait fait dans celui des Carmes. Il trouva des obstacles, et eut recours au P. Thibaut, qui l'assista de ses conseils et de ses amis, et le succès fut glorieux pour l'un et pour l'autre. Le P. Thibaut rendit le même office au P. Galet, prieur de l'abbaye de Toussaint dans la ville d'Angers, de l'ordre des Chanoines réguliers de Saint-Augustin. L'abbaye fut réformée et unie à la congrégation de Sainte-Geneviève de Paris. Les Pères Minimes s'établissaient à Rennes dans le même temps. Le P. Thibaut favorisa leur dessein autant qu'il put, et s'étant lié d'amitié avec le P. Gilles Camart, qui prêchait le Carême dans la cathédrale de Rennes, il le logea dans son couvent, pendant qu'on préparait l'hospice où les Minimes devaient se retirer. Les Jésuites de Rennes ressentirent aussi les effets de son crédit et de sa charité dans un différend qu'ils eurent avec leur général. Ils n'avaient que le seul collége de Rennes dans toute la Bretagne, et le P. Mathieu Vitelleschi, qui gouvernait alors leur société, voulait l'unir à leur province de Gascogne. Les habitants de Rennes se mirent en tête de se priver plutôt du secours des Jésuites, que de souffrir que le collége de leur ville fût dans la dépendance d'une autre province. Le général,de son côté, ne voulait point céder, et aimait mieux perdre ce collége que de souffrir cette atteinte à son autorité. Le P. Thibaut se rendit médiateur entre les deux parties; il apaisa d'un côté les habitants de Rennes, et de l'autre il écrivit si efficacement au P. Vitelleschi, qu'il lui persuada qu'il était de son intérêt de ne pas se roidir dans cette rencontre, et d'accorder aux habitants ce qu'ils demandaient.

Les cardinaux de La Rochefoucauld et de Sourdis, délégués par le saint Siége pour travailler à la réforme des ordres de Saint-Benoît, de Cîteaux et des Chanoines réguliers en France, se servirent utilement et des exemples et des conseils du P. Thibaut pour exécuter ce que l'on attendait de leurs soins; et le Père, de son côté, eut recours à eux pour détruire les abus qui s'étaient glissés dans les ordres mendiants, et surtout dans celui des Carmes, par les priviléges des gradués. Ils écrivirent en sa faveur à Rome, et obtinrent du pape Paul V un bref par lequel Sa Sainteté l'établissait visiteur et commissaire général apostolique en France de tout l'ordre des Carmes, et particulièrement dans la province de Touraine. Mais le Père n'usa point de ce pouvoir, et n'employa que les voies de la douceur et de l'insinuation pour avancer les affaires de la réforme; en quoi le succès répondit parfaitement à son attente, puisqu'il a vu tous les anciens couvents de la province de Touraine réformés, et huit nouveaux fondés dans les pratiques de l'observance, le tout sans tumulte, sans violence et sans procès.

Il soumettait aisément ses lumières à celles des autres, et pour peu qu'on ouvrît un avis meilleur que le sien, ou qui le balançât, il y entrait le premier et le faisait valoir. Dans les affaires qui regardaient le bien de toute la province, il n'a jamais rien entrepris que de concert avec les principaux chefs et supérieurs de l'observance, quoiqu'ils fussent tous ses enfants et formés de sa main. C'est pourquoi il faisait souvent des assemblées provinciales, et ce fut dans cet esprit qu'avant de partir pour le chapitre général qui devait se tenir à Rome, à la Pentecôte, en 1620, il convoqua au couvent de Saint-Joseph de Chalain les supérieurs et un député de chacun des cinq autres couvents de l'observance, pour y aviser aux moyens d'affermir la discipline régulière dans les lieux où elle était établie, et de l'introduire où elle n'était pas, afin qu'on pût porter à

Rome les résolutions qui seraient prises, et en solliciter la confirmation. Il écrivit en même temps à toutes les communautés, pour ordonner à tous les religieux, même aux plus jeunes et aux frères laïques, d'envoyer leurs avis en cette assemblée. Les mémoires que ces religieux dressèrent, pour lui obéir, furent lus et concertés à l'assemblée, et l'on en forma dix ou onze articles qui furent confirmés à Rome par le P. Sébastien Franton, continué général par le chapitre. Dans cette congrégation de Chalain, le P. Thibaut fit élire le P. François Odiau vicaire provincial pour les couvents de l'observance, et laissa au custode de la province les affaires qui la regardaient en général. Le noviciat fut transféré de Rennes en la ville d'Angers; on mit à Rennes un cours de philosophie de trente jeunes religieux, tous sujets d'élite, et la théologie fut mise à Ploermel, outre six jeunes frères qui étudiaient à La Flèche.

Avant son départ pour Rome, le P. Thibaut fit une seconde visite au couvent de Nantes, pour y terminer ce qu'il avait ébauché dans la première. La réforme y fut établie, et ceux d'entre les anciens religieux qui ne voulurent pas l'embrasser, furent envoyés en d'autres maisons.

Les chapitres généraux de Carmes se tiennent de six ans en six ans, et ce fut, pour la réforme, une faveur de la Providence divine que le P. Thibaut se trouvât dans une charge qui lui donnait séance dans cette assemblée. Il se munit de lettres de recommandation de la part du roi, des reines, du cardinal de La Rochefoucauld et de l'évêque de Luçon, Richelieu, alors chef du conseil de la reine Marie de Médicis, retirée à Angers.

M. Charles de Bourgneuf, évêque de Nantes, venait de mourir à Chartres, au retour d'un voyage de Paris, où il avait présenté au roi les cahiers des États de Bretagne. M. de Cucé, son frère, premier président du parlement de cette province, avait obtenu le brevet de cet évêché en faveur d'Orgères, son fils aîné, dont le P. Thibaut était

directeur. M. d'Orgères ne put jamais se résoudre à se charger de la conduite d'un diocèse ; et son père, ne pouvant le fléchir, se joignit à son fils, et l'un et l'autre se flattant que la reine-mère, gouvernante de Bretagne, aurait égard à leur prière, firent tous leurs efforts pour obtenir de Sa Majesté que cet évêché fût donné au P. Thibaut. En effet, comme il passait par Angers pour prendre congé d'elle, l'évêque de Luçon eut ordre de lui offrir de sa part l'évêché de Nantes et de lui en faire dépêcher le brevet. L'humilité du directeur ne fut pas moindre que celle du disciple ; il remercia très-respectueusement la reine-mère, la supplia de lui permettre de vivre et de mourir dans la profession qu'il avait embrassée, et lui demanda pour toute grâce qu'elle daignât accorder sa protection royale à la réforme encore tendre et délicate. L'évêque de Luçon admira cette ferme constance à refuser une dignité recherchée par tant d'autres ; et se tournant vers la compagnie, il dit tout haut : « Que direz-» vous de ce *bonhomme* qui refuse l'évêché de Nantes ? » La reine, édifiée d'un refus si rare, demanda au P. Thibaut son avis sur le choix qu'elle avait à faire pour remplir cette place ; et le Père lui indiqua M. de Cospean, alors évêque d'Aire, en Gascogne, sujet d'un mérite très-distingué, qui fut effectivement transféré au siége de Nantes.

Le Père, arrivé à Rome, y sollicita auprès du pape Paul V une affaire dont le roi et la reine-mère l'avaient chargé, qui était la canonisation d'André Corsini, Carme, noble Florentin, allié de la maison de Médicis. Le pape l'eût accordée volontiers, mais il fut prévenu par la mort, et Grégoire XV, son successeur, vécut assez peu de temps, en sorte que la cérémonie fut différée jusqu'en 1629 et faite par Urbain VIII.

Le P. Thibaut donna dans cette capitale du monde deux grands exemples d'humilité : le premier, en obte-

nant du Père général l'exemption de toutes sortes de charges aussitôt qu'il serait déchargé de son office de provincial, avec permission de reprendre tous les exercices du noviciat, comme le dernier de ce saint et innocent troupeau; et le second, dans le refus qu'il fit de consentir à l'érection de la réforme en congrégation séparée, et d'en être déclaré le chef; mais cédant aux instantes prières du P. Archange de Saint-Luc, prieur de Rennes, son compagnon, il accepta de Sa Sainteté un bref qui l'établissait commissaire apostolique en France, pour l'exécution des décrets de Clément VIII, relatifs à la réformation de l'ordre.

A son retour d'Italie, il trouva le feu de la guerre civile allumé dans le royaume : il en avait été averti à Florence, où, comme on savait le pouvoir qu'il avait sur l'esprit de la reine-mère, on l'avait prié de se rendre au plus tôt auprès d'elle, pour l'engager à la paix. Il la vit à Brissac, et la porta efficacement à sacrifier ses propres intérêts pour le repos public.

De Brissac il se rendit à Rennes, où il assembla les supérieurs de la réforme avec les députés de leurs communautés. Présidant à cette congrégation en qualité de commissaire apostolique plutôt que comme provincial, après avoir rendu compte de son voyage, il fit faire plusieurs règlements pour l'avancement et le maintien de l'observance. Surtout il fit établir une bourse de deniers communs pour servir à la réparation des maisons ruinées par les hérétiques dans le siècle précédent, et aux autres affaires et nécessités communes de la réforme.

Le Père ne demeura pas longtemps en repos dans le sein de sa province; outre les fonctions pénibles de sa charge de provincial, on lui donna au dehors des occupations laborieuses. La première fut la visite de l'abbaye de Nioiseau de l'ordre de Saint-Benoît, au diocèse d'Angers, dont le chargea M. Guillaume de La Varenne, évê-

que de ce siége. Il y trouva madame Françoise Roy, abbesse, religieuse d'une singulière vertu et d'un courage héroïque. Elle était dans le dessein de travailler à rétablir l'observance régulière dans cette maison, et fut admirablement secondée par le visiteur, qui, après les règlements qu'il fit, donna à l'abbesse et à sa maison le secours de ses religieux de Chalain, qui n'étaient pas éloignés de Nioiseau. Ils y travaillèrent heureusement pendant plus de vingt-cinq ans, et le monastère se ressentit, par le bon ordre qui y régnait et l'édification qu'il donnait, d'avoir eu pour directeurs des religieux remplis de l'esprit de régularité. L'abbesse, de son côté, ne fut pas méconnaissante de cette faveur, et le couvent de Chalain eut tant de part à ses libéralités, qu'il la regarda toujours comme sa seconde mère. Le P. Thibaut rendit aussi à l'abbaye de Saint-Georges, du même ordre de Saint-Benoît, dans la ville de Rennes, toute l'assistance qu'on pouvait attendre d'un homme tel que lui. Les dames de Martigues et de Lafayette, successivement abbesses de cette maison, le demandèrent pour directeur de leurs consciences et de celles de leurs religieuses à MM. Lachiver et Cornullier, évêques de Rennes l'un après l'autre, et depuis ce temps-là les religieuses de cette abbaye demeurèrent sous la conduite des Pères Carmes.

Pendant que la docilité de ces saintes âmes comblait le P. Thibaut de consolation, la rébellion d'un homme de son corps donnait bien de l'exercice à sa patience. Dans le cours des visites qu'il fit des couvents de sa province, il trouva dans celui de Poitiers un prieur qui, s'opposant à l'exercice de ses fonctions, excita une espèce de sédition populaire, qui mit la vie du provincial en péril. Ce prieur, peu religieux dans ses mœurs, et moins encore dans la conduite de sa maison, s'y maintenait en qualité de supérieur depuis plus de vingt ans. Quoiqu'il eût été provincial, il avait conservé néanmoins son poste de

prieur. Toujours opposé à la réforme, il n'avait rien omis pendant son provincialat pour l'étouffer, s'il avait pu, dans son berceau et pour en empêcher les progrès. Il craignait avec raison que le Père ne le déposât d'un office qu'il administrait si mal, et ce fut pour cela qu'il usa de violence pour l'empêcher de faire ses fonctions de visiteur. Le Père se retira sans vouloir pousser la chose plus loin, et laissa tranquillement à Dieu le châtiment de cette désobéissance. Le Père général, averti par d'autres que par lui du scandale arrivé à Poitiers, lui manda qu'il avait appris par maître Louis Perrin la rébellion du prieur de Poitiers, et le péril de perdre la vie où il avait été exposé; et qu'il ne pouvait louer une patience qui laissait un si grand crime impuni. Le général écrivit aussi à l'évêque et aux magistrats de Poitiers, pour les prier de faire justice d'un désordre si scandaleux. Ces lettres tombèrent dans les mains du P. Thibaut; il les supprima et ne voulut pas qu'il fût davantage parlé de cette affaire. L'année suivante, le chapitre provincial qui se tint à Ploermel n'y voyant point paraître le prieur rebelle, envoya le P. Matthieu Pinault, provincial, avec deux définiteurs, au couvent de Poitiers, avec ordre de destituer le prieur et d'y en établir un autre. Le nouveau provincial fit d'abord tout ce qu'il put par les voies de la douceur pour réduire ce mauvais prieur à son devoir; et ne pouvant l'y ramener, il fit sonner sur la cloche pour assembler capitulairement les religieux et procéder à sa destitution. Au moment où ce bruit frappa les oreilles du rebelle, il tomba en apoplexie et demeura muet et paralytique de la moitié du corps, et ce fut dans cette triste situation qu'il vécut encore quelques mois. On élut à sa place le P. Nicolas Château, docteur en théologie de la Faculté de Paris. Mais comme l'accident arrivé à son prédécesseur avait porté les habitants de Poitiers à demander un supérieur et des religieux de la réforme, aussitôt qu'on leur eut ac-

cordé ce qu'ils souhaitaient, le P. Château céda volontiers sa place au P. Antoine de Saint-Martin, qui était pour lors prieur du couvent de Loudun.

Cette nouvelle communauté trouva la maison dans l'état le plus déplorable, sans biens, sans meubles, sans provisions, sans linge, chargée de dettes, les ornements et vases sacrés de l'église ou volés ou engagés, tout ce qui servait aux autels d'une malpropreté dégoûtante. Les charités seules des abbayes de Sainte-Croix et de la Trinité empêchèrent ces pauvres religieux de mourir de faim; et cet exemple, imité par d'autres personnes, remit cette maison dans une situation plus aisée.

Le P. Thibaut s'attendait bien, en sortant de charge, d'user de la permission qu'il avait obtenue de Rome de vivre désormais en simple particulier, et de se remettre aux pratiques du noviciat; mais aussitôt que les Pères de la réforme eurent eu connaissance de cette permission, ils la firent révoquer par le même général, et il fut élu pour la quatrième fois prieur de Rennes, malgré toute sa résistance.

Dans le même temps, la princesse Claire-Eugénie, infante d'Espagne, sollicitée par les Carmes de Valenciennes, lui écrivit pour le prier de se donner la peine de venir en Flandre, afin d'y établir la réforme. Le prieur de Valenciennes, de son côté, pour faire voir que sa demande n'était point l'effet d'une volonté passagère, lui envoya, du consentement de sa communauté, un acte authentique par lequel il se démettait de sa charge, avec un plein pouvoir au P. Thibaut, ou de la prendre pour lui, ou de la donner à celui de ses religieux qu'il en estimerait le plus capable. Le prieur flamand, craignant encore que tout cela ne fût pas suffisant pour obtenir l'effet de ses prières, employa l'autorité du cardinal protecteur de l'ordre et du général. Le cardinal en écrivit au P. Thibaut, et le général joignit à la lettre du protecteur un commandement

formel au Père d'obéir à la commission qu'il lui envoyait à cet effet, datée du 23 juillet 1623. Le Père, ne pouvant résister à des ordres si précis, n'obéit cependant encore qu'après avoir pris l'avis et le consentement des supérieurs de l'observance. Ils s'assemblèrent au couvent d'Angers, le 24 mai 1624, et lui donnèrent pour compagnon le P. Nicolas Château, dont nous venons de parler.

A son arrivée en Flandre, le duc d'Ascot vint le saluer de la part de S. A. l'infante Eugénie, et l'assurer de sa protection. La première marque qu'elle lui en donna fut de faire casser un arrêt obtenu par les ennemis de la réforme, pour empêcher le changement de la couleur noire teinte en noir naturel et sans teinture. Pour donner un heureux commencement à la réforme, il institua dans le couvent de Valenciennes une oraison continuelle de trois jours et de trois nuits devant le Saint-Sacrement exposé dans le chapitre, avec un silence très-exact. Il établit dans ce couvent toute la forme et la manière de vivre qui s'observait dans ceux de France, et joignant la pratique aux discours, il était le premier à toutes les observances régulières, tant de jour que de nuit, et ne prescrivait rien dont il ne montrât en même temps l'exemple; il en donnait même qu'il était difficile de suivre, lorsqu'il demeurait deux heures entières en oraison à l'église après les matines. La réforme qu'il établit dans cette maison, pendant trois mois de séjour, fructifia si heureusement, que de là elle s'étendit dans toute la Flandre, et passa jusque dans la haute et basse Allemagne, où elle fleurit avec un éclat qui ne le cédait pas même aux Déchaussés. Rappelé en Bretagne par l'établissement qui s'y faisait des Carmélites, il laissa par écrit aux religieux de Valenciennes une instruction pour suppléer à son absence. Cette instruction contient plusieurs avis où l'on voit des traits d'un grand maître dans la vie spirituelle, et d'un homme à qui l'onction de l'esprit de Dieu et une longue

expérience avaient appris tout ce qui peut maintenir le bon ordre et prévenir le relâchement.

Lorsque le P. Thibaut commença la réforme de son ordre en Bretagne, il n'y avait encore dans toute la province que sept ou huit monastères de femmes. Cependant plusieurs filles de condition aspiraient à la retraite, et comme la réforme des Carmes répandait une agréable odeur de piété, un grand nombre de filles portées au service de Dieu n'imaginaient rien de plus sûr pour leur sanctification, que les pratiques d'une religion dont le public était si édifié. Le P. Thibaut, pressé de la part de ces saintes âmes de travailler à l'établissement de quelques maisons de filles de son ordre et de son observance, en parla, dès l'an 1617 ou 1618, à M. François Lachiver, évêque de Rennes, qui approuva son dessein et promit d'y concourir de sa part autant qu'il le pourrait. Le Père ménagea aussi les connétables, bourgeois et échevins de la ville de Rennes avec tant d'adresse, qu'ils promirent une somme considérable pour se rendre les fondateurs du nouvel établissement. Les choses en était sur ce pied-là, quand François Lachiver mourut en 1619. Son successeur y trouva quelques difficultés ; le P. Thibaut les surmonta heureusement, et l'affaire fut enfin terminée en 1622.

Le P. Thibaut, créé supérieur de cette nouvelle colonie par le général de l'ordre, se transporta au couvent de Nazareth-lès-Vannes, d'où, avec la permission du P. de Launay, supérieur et vicaire général de cette maison, il tira sept religieuses des plus zélées pour l'observance et pour les anciennes constitutions dressées par la B. Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne, leur fondatrice. Il les amena à Rennes, et les mit dans la maison qu'on leur avait préparée, en attendant que le couvent où elles ont été depuis fût bâti. Leur premier directeur fut le P. Bonaventure de Sainte-Geneviève, dont c'est assez faire l'é-

loge, que de dire qu'il fut placé dans cet emploi de la main du P. Thibaut. Ce nouveau monastère porta le nom du Saint-Sépulcre, et les saintes filles qui l'habitaient étaient véritablement ensevelies avec Jésus-Christ en Dieu, entièrement mortes au monde, d'une retraite, d'un recueillement, d'une ferveur et d'une piété qui leur ont attiré l'estime et la vénération de toute la ville.

Cinq ans après, la ville de Ploermel, dans le diocèse de Saint-Malo, imita l'exemple de celle de Rennes; on y bâtit un couvent de Carmélites réformées, qui ne cédait à celui de Rennes ni pour les bâtiments, ni pour l'exacte observance des règles.

Enfin les religieuses de Nazareth, mères de ces deux colonies, ne voulurent pas céder à leurs filles en ferveur et en zèle. Après le décès du P. de Launay, arrivé en 1627, elles élurent pour leur supérieur et vicaire-général le P. Thibaut. Il ne voulut accepter ni cette élection, ni la confirmation du général, qu'à condition que pour sa personne et sa conduite particulière il demeurerait toujours soumis au provincial : condition sans laquelle les supérieurs de l'observance n'auraient aussi jamais donné leur consentement au vicariat du P. Thibaut. Les mêmes supérieurs ne voulurent jamais souffrir qu'il abandonnât pour cela l'emploi de provincial, auquel il avait été élu pour la seconde fois l'année précédente 1620; mais ce consentement fut limité à sa seule personne, et l'incompatibilité des deux charges passa en loi fondamentale.

Quoique le P. Thibaut fût le père de la réforme, et que les fonctions d'un vicaire provincial de l'observance ne parussent pas nécessaires pendant qu'il était provincial, cependant il maintint cette charge dans toute l'étendue de ses pouvoirs, permettait au vicaire provincial d'assembler les supérieurs de l'observance, ne se trouvait à ces congrégations que sur la fin, après les élections du

vicaire et de ses assistants. Quelquefois même il se contentait d'écrire à ces assemblées sans s'y trouver. La congrégation tenue à Chalain, en 1627, reçut une lettre de lui, par laquelle il exhortait les Pères à ne point faire de nouvelles ordonnances, à chercher plutôt les moyens de mettre en pratique les anciennes, et à retrancher même ce que l'expérience y aurait fait trouver de trop difficile pratique. Il conjurait dans la même lettre les supérieurs qui sentaient qu'ils ne pouvaient donner l'exemple d'une exacte régularité dans l'observance, de se démettre volontairement de leurs charges; pressait fortement tous les autres à faire vivre en eux et dans leurs inférieurs l'esprit d'oraison, de pénitence et d'austérité. Il finissait, en promettant de se soumettre volontiers tout le premier à ce qu'ils jugeraient à propos d'ordonner. Il faisait instance dans la même lettre, pour que l'on retranchât les assistances aux convois des séculiers, qui causaient de la dissipation aux religieux, au préjudice de la régularité. La congrégation de Chalain en fit un statut, qui a été pratiqué depuis, et inséré dans le corps des constitutions.

L'année suivante (1628), le général de l'ordre pressa le P. Thibaut de faire un second voyage en Flandre, pour mettre la dernière main à la réforme qu'il y avait si heureusement établie. Le Père ne put y aller; mais, pour satisfaire aux ordres de son général, il y envoya de ses religieux qui s'acquittèrent dignement de ce que l'on s'était promis de leur zèle et de leur prudence.

Dans le même temps, le Père obtint du général l'abrogation du privilége des gradués; mais par considération pour quelques anciens qui étaient encore dans la province, il ne voulut pas pour lors en publier le décret, qui fut depuis inséré dans le corps des constitutions.

Le général voulut prolônger d'un an la charge de provincial qu'avait le P. Thibaut, dans la vue d'avancer de

plus en plus les affaires de la réforme. Le Père s'y opposa fortement, et ne souffrit point qu'à son occasion l'on fît une telle brèche aux lois régulières.

Il ménagea dans le même temps, par son crédit et sa conduite, l'établissement du couvent de Sainte-Anne, auprès d'Aurai, dans le diocèse de Vannes. Le contrat de fondation fut passé le 21 décembre 1627, avec MM. Cadio père et fils, seigneurs du fonds; et le décret de M. Sébastien de Rosmadec, évêque de Vannes, est du 23 du même mois. Après cela, le Père envoya en ce lieu un supérieur avec un bon nombre de religieux, pour y cultiver la dévotion à la sainte aïeule de Jésus-Christ, et cet établissement est resté entre les mains des Carmes jusqu'en 1792, époque de la dispersion des religieux en France.

Le Père, à la fin de son second provincialat, établit la réforme dans le couvent de Pont-l'Abbé en Basse-Bretagne. De tous les religieux qui habitaient ce lieu, la plupart moururent de la colique en moins de six semaines; il n'en resta que quatre en vie. Le Père avait mené plusieurs religieux de l'observance avec lui, pour assister les malades; il les y laissa à la place des morts, avec un supérieur pour les gouverner; et au chapitre provincial tenu la même année 1629 à Loudun, il fit agréger ce monastère à ceux de l'observance. Cette assemblée fut la plus célèbre de toutes celles qui s'étaient encore tenues dans la province. Il y avait près de cent religieux, et les indulgences plénières que le Père avait obtenues du saint Siége y attirèrent un grand concours de peuple de quatre à cinq lieues à la ronde. Ce fut à cette assemblée que le serviteur de Dieu, après avoir donné de nouvelles preuves de son zèle et de son humilité, fut déchargé du fardeau de la supériorité.

A peine le P. Thibaut fut-il hors de charge, que le général de son ordre lui donna commission, en 1629, pour aller établir la réforme au couvent de Rouen. Le Père ne

pouvant y travailler par lui-même, y envoya les Pères Matthieu Pinault et Christophe de Saint-Joseph, qui y demeurèrent quelques mois sans grand fruit. Le P. Ignace de Saint-François, et après lui le P. Cyprien de Saint-Denis, envoyés à Caen, y trouvèrent de plus favorables dispositions. Ils y exercèrent pendant vingt ans ou environ les charges de prieur, de maître des novices et de vicaires provinciaux, et établirent une exacte régularité dans le couvent de Caen, d'où l'observance se répandit dans presque toutes les maisons de l'ordre qui étaient dans cette province.

En différents temps les généraux avaient envoyé jusqu'à dix commissions au P. Thibaut, pour l'engager à travailler à la réforme du couvent de la place Maubert à Paris. Il n'ignorait pas le besoin qu'en avait cette maison, et il désirait ardemment d'y voir l'étroite observance bien établie; mais il savait que ses soins seraient inutiles. Enfin le général Théodore Strace, qui était son ami particulier, lui envoya, l'an 1634, une commission si pressante, qu'il ne put se dispenser d'obéir. Les religieux de Paris ne le reçurent pas de bonne grâce, et voulurent même s'opposer à l'exécution de la commission dont il était porteur. Cependant il se fit jour à travers les tumultes qui s'élevèrent; et, entrant dans le lieu de l'assemblée, il prit pour texte de son discours ces paroles que Samuel dit aux habitants de Bethléem : « Mon entrée est pacifique, je » ne viens que pour faire sacrifice à Dieu. » Ce début lui concilia la bienveillance des frères, qui l'écoutèrent d'une manière tranquille et favorable; s'il n'eut pas la consolation d'opérer dans cette maison tout le bien qu'il désirait y faire, sa présence au moins n'y fut pas entièrement inutile.

Il se trouva en 1631 à la congrégation de l'observance tenue au couvent de Chalain, où tous les couvents de la province s'engagèrent pour l'établissement des Carmes réformés au couvent des Billettes ou du Saint-Sacrement

à Paris. Pour prévenir de bonne heure les inconvénients qui pourraient naître de cet établissement, il exhorta les supérieurs à poser pour loi fondamentale de cette maison, que personne ne pourrait y demeurer plus de six ans de suite. Les Pères en avaient pris possession le 27 septembre précédent. Le P. Thibaut y dit la première messe solennelle, et deux ou trois de ses enfants spirituels, dont il s'était servi pour acquérir ce couvent à l'ordre, eurent la consolation de l'assister à l'autel.

On prit en ce temps-là le dessein de former un corps de constitutions pour servir à la réforme de tout l'ordre. Ce travail était d'autant plus opportun, que tous les couvents des Carmes de Touraine, d'Anjou et de Bretagne se trouvaient réformés.

Tel fut le fruit de vingt-sept ou vingt-huit années de travail du P. Thibaut, qui, voyant cette grande œuvre enfin terminée si heureusement, disait dans la joie de son cœur avec le saint vieillard Siméon : « Mon Dieu ! laissez » maintenant partir votre serviteur en paix, puisque mes » yeux ont vu le salut que vous avez opéré. » Tous ses désirs s'étaient bornés à ce seul but, et les voyant accomplis, il n'attendait plus que l'heureux moment qui devait terminer sa vie périssable, pour lui en faire commencer une autre à laquelle la mort ne succède point.

Du reste, il n'avait jamais tenu à la terre, et avait toujours vécu dans un dégagement si grand de toutes choses, que, quoiqu'il eût été supérieur, provincial, vicaire général de trois couvents de filles, on ne trouva, après sa mort, dans aucune des cellules qu'il occupait en divers lieux à l'occasion de ce vicariat ou autrement, aucun livre, aucun meuble, aucune nippe qui pussent être de quelque usage à personne.

Sur la fin de ses jours, faisant ses visites d'un couvent de Carmélites à l'autre, il se trouva sur le bord d'un ruisseau qu'il avait souvent passé. Mais des pluies extraordi-

naires avaient grossi ce ruisseau; le Père y tomba, et fut emporté bien loin par le torrent. Ses compagnons le secoururent à propos, le tirèrent de l'eau, et le conduisirent à la maison d'un laboureur du voisinage. Le paysan le reçut avec humanité, lui donna une de ses chemises, et le coucha dans son lit, pendant qu'on faisait sécher ses habits devant le feu. Le Père voulut s'informer de la façon de vivre du laboureur et de sa manière de servir Dieu, pour tirer occasion par ses réponses de lui donner quelques avis pour son salut. Mais le Père fut bien surpris du discours de ce pauvre homme, qui lui dit dans sa simplicité grossière : « Mon Père, j'ai toujours demandé quatre » choses à Dieu, dont il m'a accordé les trois premières, et » j'espère la quatrième de sa miséricorde : pain, peine, pa- » tience et paradis. Je n'ai jamais manqué de pain, grâce à » Dieu; j'ai toujours eu beaucoup de peine à gagner ma » vie, et la patience ne m'a pas manqué dans toutes les » adversités que j'ai éprouvées. Il ne me reste que le » paradis, que j'espère qui ne me sera pas refusé à la fin » de mes jours. » Le Père se disposait à instruire, il demeura instruit lui-même, et ces quatre paroles lui demeurèrent si vivement imprimées dans la mémoire, qu'il les eut toujours depuis à la bouche et dans le cœur. Il voulut faire quelque libéralité au paysan, en le quittant, mais il ne put venir à bout de la lui faire accepter.

Il manquait au P. Thibaut une espèce d'épreuve des plus pénibles, celle d'être persécuté par ses propres enfants, et de l'être sous le prétexte de la chose qui lui était la plus chère, c'est-à-dire l'observance même dont il était le restaurateur. Un zèle mal réglé de leur part pour la réforme rendit les religieux injustes à son égard. Le serviteur de Dieu sentit vivement cette injustice, et, quoique entièrement soumis à la volonté de Dieu, il se plaignait cependant quelquefois de cette persécution qu'on lui faisait souffrir.

Le 11 septembre 1637, eut lieu à Vannes la translation des reliques de S. Vincent Ferrier, du lieu où il avait été d'abord enterré dans l'église cathédrale, à une chapelle que les chanoines lui avaient fait bâtir. Tous les corps de la ville, ecclésiastiques, réguliers et laïques, se trouvèrent à la cérémonie, et le P. Thibaut, quoique malade, y assista sous la croix du couvent du Bondon, qui n'était pas loin de la ville. Au retour il fut obligé de se remettre au lit, dont il ne releva que dans quelques intervalles de meilleure santé, dont il profita pour se faire porter à l'église, afin d'y entendre la sainte messe et recevoir la communion. Il continua alors avec plus de ferveur que jamais une pratique de S. Charles Borromée, qui lui avait toujours été familière, de finir la journée et de la recommencer par la récitation du Symbole de la foi, qui porte le nom des Apôtres. Sa maladie dura plus de quatre mois, et sa piété lui fit avouer plusieurs fois que cette longue souffrance était une des plus grandes faveurs qu'il eût jamais reçues de la bonté divine. Sans compter les communions fréquentes qu'il fit à l'église pendant qu'il fut alité, il reçut quatre fois le Saint-Sacrement en viatique. Lorsque les douleurs le tourmentaient le plus vivement, il prenait son crucifix, et le baisant aux pieds, aux mains et au côté, il disait : « O Jésus ! qui avez souf- » fert pour mes péchés, expiez-les par le prix infini de » votre sang. » Si la violence du mal le forçait à quelque léger mouvement d'impatience, il en demandait pardon sur-le-champ à ceux qui étaient autour de lui. Quand il recevait le moindre service de qui que ce fût, il en témoignait aussitôt sa reconnaissance dans les termes les plus humbles et les plus affectueux. Lorsque l'extrême-onction lui fut administrée, il fit appeler tous les domestiques, jusqu'aux enfants qui servaient les messes, et leur demanda pardon, aussi bien qu'aux religieux, des peines qu'il leur avait données et de ses mauvais exemples. Les supérieurs

des maisons voisines vinrent le voir plusieurs fois pendant sa maladie, pour recevoir, tant sa bénédiction que les avis paternels qu'ils attendaient de lui pour la conduite de leurs maisons. Mais son humilité lui ferma la bouche; il remit tout entre les mains de Dieu et de leur fidélité à la grâce. On lui parla de ses religieuses du Saint-Sépulcre et de Ploermel, pour savoir de lui s'il n'avait rien à leur mander : « Rien, dit-il, sinon qu'elles soient toutes bien » unies en charité, qu'elles s'abandonnent à la Providence » divine et à ses conduites; et si Dieu me fait miséricorde, » comme je l'espère, je prierai pour elles après ma mort. » Aux approches de la mort, il demanda à son confesseur s'il ne suffisait pas, pour se présenter au jugement de Dieu, de se confier entièrement en sa divine miséricorde et aux mérites infinis de Jésus-Christ. Le confesseur lui dit que cela suffisait, il l'en remercia jusqu'à trois fois; après quoi, tenant la vue attachée sur l'image de Jésus crucifié, il expira sans aucun mouvement violent, et rendit son âme à Dieu le 24 janvier 1638, âgé de soixante-cinq ans et quelques mois. Ce fut dans la demeure des religieux attachés au couvent des Dames de Nazareth qu'il termina sa sainte carrière. Son corps fut inhumé dans l'église de ce couvent et devant le maître-autel [1].

[1] Voici son épitaphe, composée par un religieux carme :

D. O. M.
ELIÆ ALTERI SUO
INVICTISSIMO, ACERRIMO, PERFECTISSIMO
RELIGIONIS DIVINÆ PROPUGNATORI,
VINDICI, RELATORI
R. PATRI P. PHILIPPO THIBAUT
FILIUS OLIM, PROH DOLOR !
SUUS CARMELUS RHEDONENSIS
AD ÆTERNAM MEMORIAM
EPITAPHIUM D. D.

Traduction.

Les Carmes de Rennes, autrefois, hélas! les fils du P. Thibaut,

Au moment où il expira, la lampe qui était allumée devant le Saint-Sacrement s'éteignit; et plusieurs religieux qui avaient eu part à sa confiance furent avertis, quoique absents, de l'heure de son bienheureux trépas; entre autres le P. Archange de Saint-Luc, alors prieur de Rennes, et une Carmélite du couvent du Saint-Sépulcre de la même ville, assurèrent, le matin de ce même jour, qu'il était mort la nuit précédente. Le P. Théodore Strace, général de l'ordre, apprenant cette perte, ne put s'empêcher de dire qu'il craignait extrêmement que la mort du P. Thibaut ne fît périr la réforme; mais le serviteur de Dieu l'avait bien affermie, et les religieux qui l'avaient embrassée y persévérèrent après son trépas.

Le P. Thibaut était d'une taille moyenne. Il avait la tête grosse et le front carré, le visage plus sévère que doux, affable cependant, et la conversation charmante, la voix claire et une grande facilité à s'exprimer. Il avait une dévotion particulière aux mystères de l'enfance et de la passion de Notre-Seigneur, et les larmes coulaient abondamment de ses yeux, quand son esprit était occupé de la mémoire de l'un ou de l'autre. Il était ennemi juré de bouffonneries; et la plus rude correction qu'on lui ait vu faire a été celle dont il punit un novice, qui avait mêlé le verset d'un psaume dans la matière d'une récréation. Sévère à l'excès pour lui-même, il n'avait pour les autres que de la douceur et de la tendresse, surtout pour les pécheurs qui voulaient se convertir, qu'il recevait avec tout l'amour d'une mère. Il ne pouvait souffrir sur lui une robe ou chape neuve, tant qu'il en voyait une usée sur le moindre des frères; mais quoiqu'il aimât la pauvreté dans les habits, il n'aimait nullement la malpropreté. Sa pénétra-

leur nouvel Elie, défenseur, vengeur, zélateur invincible, intrépide, parfait de la religion divine, lui ont consacré cette épitaphe pour rendre sa mémoire éternelle.

tion naturelle, sa longue expérience et le secours du Père des lumières lui avaient donné un talent merveilleux pour connaître le mérite des sujets et prédire leur destinée. Recevant un jour neuf ou dix novices tout à la fois, dont celui qui a écrit sa Vie faisait le neuvième, il dit à l'un qui s'appelait Félix, que ce nom ne lui convenait pas; à un autre de la même troupe, qui était prêtre, qu'il avait besoin de constance, et à un troisième qu'il y en avait plusieurs d'appelés et peu de choisis. Tous les trois sortirent du noviciat. Etant allé à La Flèche en 1618, il y fut visité par quelques postulants auxquels s'était joint un de leurs compagnons, qui ne savait rien de leur dessein, et qui n'y avait point de part. Le Père l'ayant envisagé, conçut une grande estime de sa vertu future, et donna ordre aux religieux qui étudiaient là, de l'envoyer au noviciat avec les autres, parce qu'il serait le meilleur religieux de tous. En effet, il demanda l'habit peu de temps après; et l'ayant reçu, il exerça plusieurs emplois dans la province avec édification, fut envoyé en Allemagne en 1647, pour y établir la réforme, y devint trois fois provincial; et après avoir présidé le chapitre de la province de France, en qualité de commissaire général, il mourut au couvent des Billettes à Paris en 1657.

Le P. Thibaut est auteur des écrits suivants:

1° *Conduite spirituelle, abrégée par maximes, pour servir de conduite aux âmes désireuses de leur perfection en toutes sortes d'états et de professions;*

2° *Quelques règles pour les prieurs et les couvents des Carmes d'Angers et de Rennes, etc.,* en latin;

3° *Règlements pour l'union des trois couvents de Rennes, d'Angers et de Loudun, en parfaite observance;*

4° *Constitutions, ou Exercices spirituels suivis par les Pères le prieur et les autres membres du couvent de Rennes, etc.,* en latin;

5° *Avertissements pour les jeunes religieux carmes de Rennes qui font leurs études*, en latin, ainsi que celui qui suit;

6° *Chapitres qui regardent la réforme présentée au chapitre général tenu à Rennes en* 1620;

7° *Avis importants à la réforme ;*

8° *Règlements fort utiles pendant la peste;*

9° *Règlement pour l'abbaye de Redon en Bretagne;*

10° *De la suppression des grades pour les religieux carmes qui sont de l'étroite observance*, en latin.

Tous ces écrits ont été publiés par le P. Hugues de Saint-François, à la suite de la Vie du P. Thibaut, un vol. in-4°, Angers, 1663.

---

* LE P. ÉTIENNE DES SÉRAPHINS,

RELIGIEUX CARME DE L'OBSERVANCE DE RENNES.

Tiré de la Bibliothèque des Carmes, écrite en latin par le P. Cosme de Villiers. Un vol. in-fol. Orléans, 1752.

L'AN 1639.

Ce vertueux disciple du célèbre P. Philippe Thibaut naquit en Bretagne vers la fin du XVIe siècle, et portait dans le monde les noms d'Etienne Charil. Il eut le précieux avantage de se consacrer au Seigneur dès son enfance, en entrant dans l'ordre des Carmes. Formé de bonne heure à la pratique des vertus religieuses, par un maître consommé dans la vie spirituelle, Etienne répondit dignement à tous les soins du P. Thibaut, et prononça ses vœux en 1612, entre les mains de ce vénérable supérieur, sous le nom d'Etienne des Séraphins. Après s'être ainsi donné irrévocablement à Dieu par la profession, il continua de s'appliquer avec zèle à l'étude; mais elle ne nuisit point à sa piété et à son amour pour la discipline régulière; il sut tellement allier la science et la ferveur, qu'il ne négligea

rien de ce qui pouvait être utile à son instruction et à son avancement dans la perfection religieuse.

Lorsque le P. Etienne eut été élevé au sacerdoce, les supérieurs l'employèrent à la prédication, fonction qu'il ne cessa de remplir jusqu'à ses derniers moments. Il parcourait les bourgs et les villages, rassemblait les peuples et les exhortait à venir entendre la parole de Dieu qu'il leur annonçait. Cette ardeur qu'il montrait pour les instruire des vérités du salut le leur rendait extrêmement vénérable. Prédicateur infatigable, il ne connaissait aucun ménagement, lorsqu'il s'agissait d'accomplir ce devoir, tant il craignait, comme S. Paul, la malédiction du Ciel, s'il l'avait négligé. Il devint à la fin victime de son zèle; car, se trouvant en 1639 dans une paroisse [a] des environs de Lamballe, où il éclairait les fidèles par ses instructions, en même temps qu'il touchait les cœurs par des exhortations pressantes, il y fut subitement atteint d'une maladie mortelle, à laquelle il succomba, arrosé des larmes de ses auditeurs, le 26 mars de la même année. Les Carmes voulurent avoir la dépouille mortelle de leur pieux confrère; mais les habitants de la paroisse dans laquelle il était décédé s'y opposèrent et l'inhumèrent dans leur église. On plaça plus tard sur son tombeau une épitaphe qui fait un bel éloge de ce religieux. Cette épitaphe loue sa simplicité, la pureté de ses mœurs, son attrait pour la solitude et l'oraison, son zèle apostolique, son ardente charité pour Dieu et pour le prochain, son savoir, sa patience, et le qualifie de martyr de la divine parole.

[a] L'auteur que nous suivons ici ne donne pas le nom de cette paroisse. Peut-être le sait-on encore dans le pays.

LES MERES JEANNE L'ÉVANGÉLISTE,

ET

MARGUERITE DE SAINTE-AGATHE HUBY,

RELIGIEUSES CARMÉLITES.

Tiré de la Vie du P. Huby, par le P. Champion, Jésuite. Un volume in-12, Nantes, 1698.

1620 — 1641.

Ces deux saintes filles étaient sœurs du P. Huby, dont nous parlerons dans la suite. Elles furent toutes deux Carmélites au monastère de Nazareth à Vannes, et y laissèrent une odeur de sainteté qui a rendu leur mémoire recommandable. Jeanne l'Évangéliste était l'aînée. Pendant les trois derniers mois de sa vie, elle ne prit point d'autre nourriture que la sainte Eucharistie qu'elle recevait de deux jours l'un ; et l'on remarquait que les jours qu'elle n'avait point communié elle souffrait dans tout son corps des douleurs inconcevables. Elle mourut de phthisie le 5 août de l'an 1620 [a], à l'âge de quarante-six ans.

Sa sœur puînée, Marguerite de Sainte-Agathe, donna de grands exemples de mortification, de régularité, de douceur et de patience, pendant vingt-cinq ans qu'elle porta le joug de Notre-Seigneur dans la religion. Elle était phthisique comme sa sœur aînée, et fort infirme ;

[a] Il peut y avoir erreur dans les chiffres ; car on a de la peine à concevoir qu'une fille née en 1574 puisse être sœur d'un homme né en 1608, qui est l'année de la naissance du P. Huby.

* Cependant lorsqu'on se rappelle que celui-ci était le dernier d'une nombreuse famille, on ne trouve pas la chose impossible, et même il est très-probable qu'il n'y a pas erreur dans les dates.

cependant elle se traitait avec une extrême rigueur, et se refusait tous les soulagements qu'on lui présentait. On lui a vu pousser la mortification jusqu'au delà des bornes accoutumées, et il lui était ordinaire de pratiquer de semblables actes d'une vertu héroïque. Elle avait demandé à Dieu de satisfaire à sa justice en cette vie, en sorte que rien ne retardât son union avec lui au moment où elle quitterait la terre; aussi, outre les saintes cruautés dont elle avait usé contre elle-même, elle eut une agonie si longue et si terrible, qu'on s'étonnait qu'un corps aussi usé que le sien pût résister à de si violentes douleurs. Elle mourut le 9 août de l'an 1641, à l'âge de trente-huit ans.

---

* LA MÈRE GILETTE DE SAINT-FRANÇOIS,

RELIGIEUSE CARMÉLITE DE L'ANCIENNE OBSERVANCE.

Tiré de la Bibliothèque des Carmes, tome 1er. Sa Vie a été écrite en français ; mais nous n'avons pu nous la procurer.

L'AN 1647.

La mère Gilette de Saint-François naquit en Basse-Bretagne le 22 janvier 1600. Jean Du Ruflay de La Cornillière, son père, et sa mère Gilette de Pleumogat, appartenaient l'un et l'autre à des familles nobles et se faisaient remarquer par leur piété. Dès l'âge de six ans, la jeune Du Ruflay montra son attrait pour la contemplation ; elle se plaisait à considérer le ciel, et pour jouir plus à son aise de ce spectacle, si propre à donner à l'âme attentive une haute idée de la grandeur de Dieu, elle aimait à se placer sur des lieux élevés et regardait alors la terre comme un objet méprisable. Dès lors aussi elle manifesta sa dévotion envers la sainte Vierge et envers le

prophète Elie, parce qu'elle avait lu dans un livre que ce saint homme, éclairé par l'esprit de Dieu, avait sur le Carmel honoré la Vierge qui devait enfanter le Sauveur. A l'âge de dix-huit ans, Gilette, abandonnant le monde, entra dans le monastère de Nazareth à Vannes et s'y consacra généreusement au Seigneur. Elle prononça ses vœux en 1619 et devint bientôt un modèle de vertu. Elle ne tarda pas à comprendre, par sa propre expérience, que Dieu ne se laisse jamais vaincre en générosité; ce bon maître se communiqua, de la manière la plus intime, à sa fidèle servante, après qu'elle eut passé par l'épreuve des tentations. Les extases et les autres faveurs célestes furent la récompense de sa fidélité. Lors de la fondation de la maison des Carmélites de Ploermel, en 1622, les supérieurs la choisirent pour être du nombre des sœurs qui devaient commencer cet établissement. La mère Gilette y vécut quinze ans dans la pratique de la perfection religieuse. Ce fut dans cette maison qu'elle fut favorisée d'une apparition du vénérable frère Jean de Saint-Samson, qui venait de mourir, et qu'elle vit porté dans les airs, revêtu d'une chape très-blanche et bénissant le couvent qu'il avait habité. Elle eut le même avantage une autre fois qu'elle se trouvait dans une grande peine ; le serviteur de Dieu lui apparut, la consola, lui dit qu'ils étaient unis ensemble par des liens glorieux, et l'assura qu'elle partagerait un jour son bonheur.

Cette digne épouse de Jésus-Christ rendit son âme à son Créateur, à l'âge de quarante-sept ans, le 16 janvier 1647, laissant après elle une haute opinion de sa sainteté.

La mère Gilette avait composé plusieurs ouvrages qui sont restés manuscrits et qui sans doute sont aujourd'hui perdus. Voici leurs titres :

1° *De la Divine Providence;*

2° *Des Mystères de la très-sainte Trinité et de l'Incarnation;*
3° *De la Solitude du Carmel;*
4° *Des Louanges de la sainte Vierge.*

CLAUDE LE BELEC, VEUVE.

Tiré de la Vie de M. Le Nobletz, livre 10.

L'AN 1648.

Claude [1] Le Belec, marchande de Douarnenez, aussi attachée aux biens de la terre et à ses intérêts que peu soigneuse de s'instruire de ce qui regarde le salut, n'était pas exempte de la vanité des bourgeoises qui ont de la fortune et sont considérées dans leur ville. Elle eut le bonheur de loger M. Le Nobletz, qui chassa bientôt de cette maison l'ignorance, la vanité des habits et l'avarice, et fit naître dans le cœur de son hôtesse, en l'instruisant avec beaucoup de soin, un ardent désir de se perfectionner dans la vie chrétienne et de s'unir intimement à Dieu. On vit en peu de temps, avec étonnement, une personne qui ne savait pas lire, aussi versée dans ce qui regarde les mystères de la religion, aussi éclairée dans les maximes de la vie spirituelle, et aussi consommée dans la connaissance de son intérieur, que si on l'eût élevée dès son enfance dans l'étude de la perfection, et que si elle eût employé toute sa vie à lire les meilleurs livres qui traitent de la vertu. Occupée entièrement, les jours de travail, aux œuvres de charité et aux affaires, elle se fit une règle

[1] Le nom de Claude paraît maintenant réservé exclusivement pour les hommes; mais on le donnait autrefois indistinctement aux individus de l'un et l'autre sexe; témoin *madame Claude de France*, fille de Louis XII et épouse de François 1er.

de se lever à minuit, pour donner une heure ou deux à l'oraison mentale; et comme elle ne pouvait s'y disposer, ni en choisir le sujet dans les livres ordinaires, dont les caractères lui étaient inconnus, elle se servait d'un livre de peintures en parchemin, que son directeur lui avait fait faire, et dont chaque feuillet, par ses hiéroglyphes ingénieux, lui fournissait le sujet de sa méditation. Elle acquit, par ces exercices, le don précieux de contemplation, qui, au milieu d'un grand nombre de bonnes œuvres qu'elle entreprenait, tenait son cœur uni à Dieu, et son esprit toujours occupé du souverain bien. L'onction assaisonnait ses paroles, la solidité régnait dans ses discours, et il était aisé de voir que son maître avait employé non-seulement ses soins pour l'instruire, mais encore ses prières, afin de lui obtenir du Saint-Esprit la force et les lumières dont elle avait besoin pour travailler au salut des autres.

Il n'y avait rien d'utile au bien spirituel du prochain, que son zèle ne lui fît entreprendre. Elle s'appliqua avec un soin particulier à instruire un bon paysan [a], à qui elle donna le zèle et l'industrie d'assembler tous les soirs des jours ouvriers les enfants et les plus simples du peuple, pour leur apprendre les choses qu'ils étaient obligés de savoir, et de gagner avec adresse l'amitié des plus débauchés et des plus endurcis, pour les porter à faire des confessions générales de toute leur vie. Il en conduisait souvent un grand nombre à un Père Jésuite de Quimper [b], qui savait parfaitement la langue bretonne, et à qui Dieu avait donné un talent particulier pour tirer de la débauche les pécheurs les plus attachés à leurs crimes.

Ce fut à la sollicitation de cette même vertueuse veuve que le recteur de Plouaré établit dans son église la coutume d'y faire chanter en breton tous les dimanches les

[a] François Le Trellu, de la paroisse de Plounevez. — [b] Le P. Guillaume Thomas.

commandements de Dieu et les principaux points de notre croyance, lorsque tout le peuple y était assemblé.

Claude Le Belec ne borna pas les effets de son zèle à l'étendue de la ville de Douarnenez ; elle s'associa, par le conseil de son saint directeur, avec deux autres veuves, pour aller de tous côtés faire part aux autres des biens précieux qu'elle avait reçus du Saint-Esprit. Elle commença ce saint exercice par des visites qu'elle rendit à ses parents et à ses amis, et quoiqu'elle ne les instruisît au commencement, et ne leur expliquât les peintures spirituelles de son directeur, que comme en passant et par occasion, il se trouvait enfin tant de gens qui venaient l'entendre dans les maisons où elle faisait ses instructions familières, qu'elle a enseigné, de cette façon, à plus de dix mille personnes, ce qu'elles étaient obligées de croire, dans les diocèses de Léon, de Tréguier et de Cornouaille, où elle fit, durant trente ans, des courses fréquentes, jusqu'à vingt lieues loin de sa demeure ordinaire.

Mais, après avoir usé pendant quelque temps de cette réserve, elle donna, par le conseil de son directeur et par l'autorité de son évêque, une plus ample étendue à son zèle. Cette courageuse femme allait aux assemblées qui se faisaient aux chapelles et aux églises des saints, aux jours de leurs fêtes, non-seulement pour les sanctifier, selon leur première institution, par sa dévotion particulière, mais aussi pour y rencontrer des occasions plus favorables d'instruire un plus grand nombre de personnes. Elle prenait d'abord, en présence de quelque ecclésiastique, dans un lieu où elle pouvait être entendue de bien du monde, quelques pauvres femmes à qui elle montrait ses tableaux, et commençait à les leur expliquer avec beaucoup de douceur et de charité. La curiosité lui attirait en peu de temps un grand nombre d'auditeurs, qui s'en retournaient mieux instruits de nos mystères par un de ces entretiens d'une après-midi, qu'ils ne l'auraient jamais été par un grand

nombre de sermons. Elle recevait avec beaucoup de joie les persécutions que lui attirait quelquefois ce saint exercice ; et l'un des plus sensibles déplaisirs de sa vie fut de n'avoir pas été mise en prison à ce sujet, comme l'en avait menacé un juge séculier qui ne pouvait approuver son zèle. C'est aussi à elle qu'on est redevable de ce qu'on releva des croix, placées dans les chemins, qu'une malheureuse femme, accusée de maléfice, avait fait abattre, en persuadant au simple peuple qu'on trouverait dessous des trésors.

Cette pieuse veuve n'hororait pas moins dans les pauvres Jésus-Christ souffrant, qu'elle l'honorait dans ces figures insensibles. Elle allait demander l'aumône de porte en porte pour les assister, et s'attachait avec un soin particulier à secourir les plus misérables. Dieu montra quelquefois, par des marques extraordinaires, combien cette charité lui était agréable. On en cite un exemple dans une pauvre fille chassée et abandonnée de tous ses parents, qui ne pouvaient la souffrir à cause de l'infection d'un cancer qui la dévorait. La charitable veuve accourut pour la consoler, l'embrassa tendrement, et en prit un grand soin. Elle ne lui appliqua aucun des remèdes qu'on a imaginés pour ce mal, et qui n'ont ordinairement point de succès, et cependant la fille recouvra peu de temps après une santé parfaite. Dieu honora d'un miracle plus sensible et plus public, attesté par le recteur de Penmarck[a] et les anciens de Douarnenez, la fidélité qu'elle eut un jour à s'acquitter d'un vœu qu'elle avait fait de donner trente pots de vin aux pauvres, pour l'heureux retour d'une barque chargée de vin qu'elle attendait et qui était en danger d'être enlevée par les pirates. Le vaisseau ne fut pas plutôt abordé, qu'elle fit tirer la quantité de vin qu'elle avait destinée aux pauvres; mais le tonneau d'où on l'avait tiré

[a] M. Henri Capitaine.

se trouva plein comme auparavant, lorsqu'on voulut le remplir.

Ces faveurs extraordinaires du Ciel n'étaient pas celles qu'elle chérissait le plus; elle en souhaitait d'autres avec ardeur, et c'était d'avoir part au calice des souffrances de Jésus-Christ, en quoi sa piété fut satisfaite, par les afflictions dont elle fut visitée pendant tout le cours de sa vie. Parmi les pertes qu'elle fit et qui devaient lui être sensibles, parce qu'elle avait une nombreuse famille, elle en éprouva une considérable: un navire, sur lequel elle avait mis le tiers de sa fortune et de celle de ses enfants, périt en mer. Elle vit l'affliction et les larmes de ses enfants, sans être touchée de cette perte. Elle leur recommanda le mépris des faux biens de la terre, la confiance en Dieu et la conformité à ses saintes volontés, et finit son exhortation en leur ordonnant de se prendre tous par la main et de danser avec elle, pour donner à Dieu une preuve de la joie qu'ils ressentaient, en se soumettant à sa divine providence. *Elle chantait en même temps un air breton, dont le sens était, que soit que Dieu donne, soit qu'il ôte* les biens, soit qu'il vivifie ou qu'il mortifie, soit qu'il nous couronne de roses ou d'épines, nous lui en devons toujours mille actions de grâces, parce qu'en tout cela il cherche sa gloire et notre sanctification. Elle a depuis raconté à une personne en qui elle avait beaucoup de confiance pour la conduite de son âme, qu'elle avait retrouvé dans son coffre la même somme d'argent qu'elle avait employée sur ce navire perdu; et qu'elle attribuait cette faveur surprenante aux prières de M. Le Nobletz. Mais la plus sensible affliction qu'elle ressentit et qui lui causa même la mort, fut celle que lui apportèrent les débauches de l'un de ses enfants qu'elle avait élevé avec grand soin, et qui lui avait donné, jusqu'à l'âge de vingt-trois ans, beaucoup de satisfaction. Ce jeune homme, après s'être porté heureusement pendant plusieurs années à la vertu et

à l'étude des lettres, s'était acquis l'estime des honnêtes gens, et commençait d'être en état de rendre de grands services à Dieu, lorsque les mauvais exemples de ceux de son âge, l'esprit d'orgueil, et la vaine confiance aux biens qui ne lui avaient coûté aucune peine à acquérir, le jetèrent dans toutes sortes de désordres. Sa vertueuse mère eut le cœur véritablement blessé, de voir Dieu offensé et la religion déshonorée par une personne qui lui était si chère, et en contracta une langueur qui la conduisit au tombeau. M. Le Nobletz, qui souffrait avec beaucoup d'affliction les égarements de ce jeune homme, pria Dieu de punir son insolence en cette vie, d'une manière qui fût utile à son salut, et qui fît glorifier la justice des jugements divins. Se sentant exaucé, il prédit à la mère, par une lettre prophétique, premièrement sa mort à elle-même, causée par la douleur qu'elle ressentait, et ensuite tous les malheurs et les mauvaises affaires que cet indigne fils aurait en divers endroits du royaume, qu'il spécifiait assez clairement, et qu'accablé enfin de douleur et d'infamie, il mourrait à l'Hôtel-Dieu de Paris. Toutes ces prédictions s'accomplirent ponctuellement : Dieu appela la bonne veuve en 1648, et le jeune homme la suivit quelques années après, accablé des misères qu'il s'était attirées par ses désordres; mais avec tant de douleur de ses péchés, qu'on pouvait reconnaître en cela l'efficacité des prières du saint prêtre qui l'avait tenu sur les fonts sacrés du baptême, et qui, au lieu des biens de la terre, lui fit obtenir ceux du ciel, dont ce pécheur se rendit digne par la pénitence.

*LA SOEUR MARIE DE SAINTE-BARBE,

CONVERSE URSULINE.

Tiré des Chroniques de l'ordre des Ursulines, composées par la mère de Pomereu. Deux volumes in-4°, Paris, 1676, *tome second, troisième partie. Voyez la préface de la Vie de M. Le Nobletz, par le P. Verjus, jésuite, et la Vie du P. Rigoleu, de la Compagnie de Jésus, par le P. Champion, de la même compagnie.*

L'AN 1649.

Cette fervente religieuse, que des écrivains contemporains nous représentent comme une âme élevée à une perfection extraordinaire, vint au monde vers la fin du XVI[e] siècle ou le commencement du XVII[e]. Elle était fille d'un riche marchand de Pontivy, dont on ne nous a pas conservé le nom. Ce ne fut pas Dieu qui d'abord posséda son cœur; née avec un esprit vif et poussée par une curiosité criminelle, qui n'est encore que trop commune de nos jours, elle se permit de lire toutes sortes de livres, et fréquentant des Calvinistes, qui se trouvaient à cette époque en Bretagne, elle tomba dans d'étranges erreurs, décidant elle-même des matières de religion suivant ses faibles lumières. La vanité et l'amour des plaisirs du monde l'occupaient presque exclusivement; mais elle eut au moins le bonheur de conserver des sentiments d'honneur et des mœurs pures. Dieu, qui avait sur elle des desseins particuliers de miséricorde, éclaira son esprit, toucha son cœur et lui fit comprendre les dangers auxquels son âme était exposée. Vaincue par la grâce, Marie s'arrêta sur le bord du précipice, renonça généreusement au monde, et prit la résolution d'embrasser l'état religieux. Le monastère des Ursulines de Pontivy lui parut

un asile assuré contre les périls qui menaçaient sa faiblesse : elle se présenta dans cette maison et y fut admise en qualité de sœur converse. Son entrée en religion eut lieu dans le courant de l'année 1636.

Marie de Sainte-Barbe, c'est le nom qu'elle reçut à sa prise d'habit, comprit qu'elle devait réparer par sa ferveur les erreurs de sa vie passée et dédommager Dieu du long délai qu'elle avait mis à lui donner son cœur. Aussi s'appliqua-t-elle de tout son pouvoir à devenir une religieuse parfaite. La mortification, l'oubli des créatures et la prière furent surtout les trois moyens qu'elle employa pour atteindre ce but. D'une santé habituellement mauvaise, elle ne se contentait pas d'endurer ses infirmités avec patience, elle s'imposait encore des privations, et sa vie était un jeûne continuel. De la bouillie d'avoine faisait presque sa seule nourriture. Elle avait un lit très-dur et dormait si peu qu'on s'étonnait qu'elle pût se soutenir. Désormais aussi étrangère au monde qu'elle l'avait autrefois aimé, elle ne s'occupait des créatures qu'autant que la charité lui en faisait un devoir, et elle vivait dans un dégagement si entier de toutes les choses de la terre, qu'elle était, disait-elle, comme s'il n'y avait eu que Dieu seul au monde.

La prière avait pour cette vertueuse fille un attrait tout particulier; elle récitait chaque jour le rosaire; mais c'était surtout dans la méditation qu'elle aimait à s'entretenir avec Dieu. Le Seigneur qui se plaît à se communiquer à ceux qui le cherchent dans la simplicité de leur cœur, accorda bientôt à Marie de Sainte-Barbe des faveurs signalées par ce salutaire exercice. Elle fut élevée à un degré d'oraison très-sublime, et la contemplation lui était devenue familière. Jésus-Christ, ses souffrances, faisaient les objets continuels de ses pieuses réflexions, et elle était aussi unie à Notre-Seigneur que si elle l'avait vu sur la terre des yeux du corps. Les douleurs de son divin

Maître excitaient dans son cœur des sentiments si vifs de compassion, qu'un jour de dimanche des Rameaux, après avoir en esprit suivi le Sauveur dans tous les lieux où il avait souffert, elle fut, à la sortie de la messe, obligée de se retirer, pour donner un libre cours à ses soupirs et à ses sanglots. Après Jésus-Christ, la sainte Vierge et S. Joseph étaient les objets de sa plus tendre dévotion. Elle ne parlait de la Mère de Dieu qu'avec une joie sensible, et elle l'appelait ordinairement son espérance et son refuge. Sa piété envers Marie redoublait à l'approche des jours que l'Eglise lui a consacrés ; elle se préparait avec ferveur à la célébration de ses fêtes. L'amour que cette sainte fille avait pour la vie intérieure lui avait fait choisir S. Joseph pour son protecteur et son modèle.

Dieu, qui se plaît à purifier ici-bas, par le feu de la tribulation, les âmes qui lui sont les plus chères, éprouva de manières diverses la vertu de Marie de Sainte-Barbe. Des maladies continuelles l'accablèrent pendant tout le temps qu'elle fut en religion, et à ses maux corporels se joignaient des peines d'esprit, qui lui paraissaient encore plus affligeantes. Le Seigneur semblait s'éloigner entièrement d'elle; et, plongée dans la désolation, elle souffrait des tourments cruels. Aussi, le célèbre P. Rigoleu, qui la dirigeait et qui connaissait bien l'état de son âme, assurait-il qu'elle avait tant souffert, que des martyrs avaient eu moins de peine à acquérir la couronne de gloire.

Mais c'est le propre des grandes âmes de ne pas se laisser abattre par l'adversité. Au milieu de tant d'épreuves, cette vertueuse fille entretenait avec soin dans son cœur le feu de l'amour divin. Elle en était embrasée, et ce feu sacré se communiquant à ses sens, elle se trouvait pendant les plus grands froids obligée d'ouvrir les fenêtres et de chercher du rafraîchissement pour modérer la sainte ardeur qui la consumait. Telle fut la vie admirable de cette conquête de la grâce. Elle la termina par une mort

très-sainte, qui arriva le 2 mars 1649. On assure que plusieurs faveurs du Ciel ont été obtenues par son intercession.

---

* LA VÉN. MÈRE JEANNE DE LA VIERGE,

RELIGIEUSE DOMINICAINE.

Tiré de l'Année Dominicaine, tome 1er.

L'AN 1650.

Des époux vertueux qui habitaient Paris donnèrent, en 1607, naissance à cette servante de Dieu. Ayant été préservée deux fois dans son bas âge d'une mort qui paraissait certaine, ses parents crurent que le Ciel avait sur elle de grands desseins. Son éducation fut chrétienne, et sa pieuse mère s'appliqua de tout son pouvoir à la former à la vertu; mais elle n'eut pas d'abord la consolation de voir sa fille répondre entièrement à ses soins. L'amour du monde et de ses vanités s'empara de cette jeune personne, qui ne recevait qu'avec peine et avec peu de respect les sages conseils de la tendresse maternelle. Le père, s'apercevant de la mésintelligence qui existait entre elle et son épouse, résolut de la marier, et lui annonça qu'il lui avait trouvé un parti convenable. Quoique mondaine, l'idée d'un pareil engagement l'effraya, et la crainte de ne pouvoir faire son salut au milieu du siècle la pénétra tellement, qu'après s'être recommandée à la sainte Vierge, dans le secours de laquelle était toute sa confiance, elle alla chercher auprès de son confesseur, religieux Dominicain du couvent de Saint-Honoré, des lumières dont elle avait grand besoin dans cette circonstance importante. Ce re-

ligieux l'engagea vivement à renoncer aux vanités du monde, et à s'adonner à la piété. Docile à la volonté de Dieu, qui lui parlait par son ministre, elle commença une vie nouvelle et s'appliqua surtout à l'oraison; son esprit y trouva bientôt tant de lumières et son cœur de consolations, qu'elle y passait des heures entières, se tenant les genoux nus sur la terre par esprit de pénitence. L'attrait pour l'état religieux ne tarda pas à se développer en elle, et la prieure du monastère de Saint-Thomas-d'Aquin[1], où elle voulait entrer, favorisait son pieux dessein; mais elle y trouva un obstacle du côté de son père, qui lui refusa son consentement; cependant, à l'aide d'une ruse innocente, elle pénétra dans cette maison le 21 décembre 1628, âgée de vingt-et-un ans, et bientôt elle put y prendre l'habit.

Jeanne de la Vierge, c'est le nom qu'elle reçut alors, en se revêtant des livrées de la religion, se revêtit aussi de l'esprit religieux. Le souvenir des jours qu'elle avait perdus dans le monde, en les consacrant à la vanité, lui inspira la résolution de mener désormais une vie pénitente et crucifiée. La mortification eut dès lors pour elle des attraits particuliers, et loin d'éviter les occasions qui se présentaient de souffrir, elle s'appliquait au contraire à pratiquer un renoncement général. Cette ardeur pour la croix était alimentée en elle par l'oraison, saint exercice auquel son habitude était de consacrer une partie de la nuit. Cette étude qu'elle fit de son intérieur par la méditation, lui donna une humilité profonde qu'elle conserva le reste de ses jours.

Tandis que la fervente novice s'appliquait à répondre par la pratique des vertus aux miséricordes de Dieu sur

[1] Ce monastère, fondé en 1628, était connu sous le nom de couvent des Filles Saint-Thomas, et situé sur le terrain qu'occupe aujourd'hui le magnifique édifice de la Bourse.

son âme, elle eut à supporter une de ces épreuves délicates qui mettent à découvert toute la générosité d'un cœur chrétien. Son père, qui l'aimait tendrement, vint la voir un jour, lui parla de son affection d'une manière touchante, et de la consolation qu'il aurait eue à recevoir d'elle des soins dans sa vieillesse ; il lui peignit en homme du monde les peines de l'état religieux et les avantages qu'elle eût trouvés dans le mariage. Ce discours ne laissa pas de faire sur elle quelque impression et de la jeter dans l'incertitude ; mais cette indécision ne dura qu'un moment; elle se rappela les dangers qu'elle avait voulu éviter en se retirant du milieu du monde, et resta ensuite plus affermie dans sa sainte vocation. Ce furent ces sentiments qui l'accompagnèrent à l'autel lorsqu'elle prononça ses vœux le 2 février 1630.

Unie désormais à Jésus-Christ par des liens indissolubles, la sœur Jeanne de la Vierge ne songea plus qu'à se rendre digne de son divin époux, et à devenir une religieuse parfaite. On remarqua dans sa conduite tant de régularité, de vertu et de sagesse, que dix-huit mois après sa profession elle fut choisie pour accompagner la mère Marguerite du Saint-Esprit [1], qui allait fonder le

[1] La mère Marguerite du Saint-Esprit appartenait à une famille distinguée de Toulouse, et y embrassa l'état religieux. Venue à Paris avec la mère Marguerite de Jésus, fondatrice du monastère de Saint-Thomas-d'Aquin, elle fut chargée de fonder celui de Dinan en 1631 et celui de Rennes en 1641. Ayant été dans la suite calomniée auprès de M. de La Motte-Houdancourt, alors évêque de Rennes, ce prélat la fit partir inopinément pour Toulouse en 1657. Plus tard, se trouvant dans cette dernière ville avec la reine Anne d'Autriche, dont il était l'aumônier, il revit la mère Marguerite, et reconnut qu'il avait été trompé à son égard. Cette religieuse était une âme très-fervente, qui supporta avec beaucoup de patience les humiliations qu'elle éprouva. Elle mourut à Toulouse à l'âge de soixante-quatorze ans, le 23 juillet 1679. Elle était regardée comme une personne instruite, et laissa plusieurs écrits que l'on conservait manuscrits. Les Dominicaines de Dinan possédaient son portrait.

monastère de Dinan en Bretagne, et elle commença par y être maîtresse des novices, emploi important dont elle s'acquitta pendant plusieurs années avec un zèle si soutenu et une si grande prudence, que plusieurs de ses filles spirituelles lui durent après Dieu leur perfection. Elle s'appliquait surtout à leur inspirer l'horreur du péché, l'aversion pour le monde, la charité mutuelle et le détachement de tous les objets créés. Elle leur communiquait son attrait pour l'oraison, exercice si nécessaire pour sanctifier une personne religieuse.

Les suffrages des sœurs appelèrent au bout de quelques années la mère Jeanne de la Vierge à la charge de prieure de la maison. Elle s'y montra telle qu'on l'avait toujours vue depuis son entrée en religion, c'est-à-dire pleine de ferveur, donnant l'exemple continuel de la régularité qu'elle exigeait de ses compagnes; aussi, sous son gouvernement, le monastère de Sainte-Catherine de Dinan continua-t-il de répandre dans le pays la bonne odeur de Jésus-Christ. Il était alors dans un grand état de pauvreté; la vertueuse prieure en souffrit beaucoup, et les privations qu'elle éprouva furent sans doute cause qu'il lui survint une fièvre lente, qui lui dura le reste de ses jours et qui servit d'exercice à sa patience; mais malgré la gêne qu'éprouvait la communauté, elle ne crut pas devoir néanmoins se dispenser de faire l'aumône. C'est ainsi qu'elle assista généreusement un gentilhomme anglais, banni de son propre pays pour la foi, et qui, se trouvant avec sa famille à Dinan, y était plongé dans une profonde misère. Elle le fit soigner dans une maladie dont il mourut, inhumer aux frais du monastère, et envoya une somme d'argent considérable à sa veuve. Dans un hiver rigoureux, pendant lequel les pauvres mouraient de froid, elle commanda de donner du bois de la communauté à tous ceux qui viendraient en chercher, et Dieu, bénissant sa charité, permit que la provision, quoique médiocre, fût suf-

fisante pour fournir aux besoins des indigents et à ceux de la maison.

La mauvaise santé de la vertueuse prieure exigeait qu'elle allât respirer son air natal; mais son attachement à sa communauté ne lui permit pas d'user de ce remède, et elle aima mieux faire le sacrifice de sa vie que de la conserver en s'éloignant du lieu où la Providence l'avait placée. Du reste, elle s'occupait très-peu d'elle-même, tandis que ses sœurs étaient les objets de ses soins les plus assidus; non-seulement elle veillait à leurs besoins spirituels, mais leurs maux corporels attiraient toute son attention. Cette charitable mère faisait leur lit lorsqu'elles étaient malades, pansait leurs plaies et leur rendait tous les autres services qu'elles auraient reçus d'une zélée infirmière. Elle ne craignait pas de demander quelquefois des miracles à leur obéissance, et de leur commander d'aller tout de suite s'occuper dans un emploi, quoique la chose parût impossible à cause de leur état de maladie ou d'infirmité, et l'on en vit recouvrer subitement la santé en récompense de leur soumission.

Nous ne ferions pas entièrement connaître la sœur Jeanne de la Vierge, si nous omettions de parler de sa dévotion envers Marie. Elle avait pour la Reine des vierges une tendresse filiale, et la lui montrait chaque jour, se servant pour l'honorer de diverses pratiques de piété; mais elle prouvait surtout la sincérité de sa dévotion par sa fidélité à imiter les vertus de la Mère de Dieu.

Une maladie longue et douloureuse vint achever de purifier cette vertueuse fille, et l'avertir qu'elle approchait du terme de sa carrière. La crainte des jugements de Dieu fut la pensée qui l'occupa le plus pendant un mois, mais cette crainte ne lui fit pas perdre la confiance. Se sentant près de sa fin, elle reçut les derniers sacrements avec une ferveur admirable; puis voyant la communauté

assemblée, elle recommanda quatre choses à ses sœurs: l'humilité du cœur, la charité et l'union entre elles, la dévotion envers la sainte Vierge et un grand zèle pour toutes les observances régulières. Elle entra alors dans un profond recueillement, et passa bientôt après du temps à l'éternité, le 26 janvier 1650, à l'âge de quarante-trois ans. Son visage devint brillant de lumière, et son corps répandit la plus suave odeur. Ces prodiges, qui surprirent beaucoup les religieuses, furent pour elles un grand sujet de consolation. Plusieurs sœurs de la même maison ont assuré avoir obtenu des grâces signalées par l'intercession de la mère Jeanne de la Vierge, qu'elles invoquaient en particulier dans leurs besoins.

---

* LA SŒUR JEANNE DE SAINT-FRANÇOIS,

CONVERSE DOMINICAINE.

Tiré de l'Année Dominicaine, mois de mars, un volume in-4, Paris, 1680, par le P. Feuillet, qui indique comme la source d'où il a tiré l'histoire de cette sœur un manuscrit qui lui a été communiqué.

L'AN 1650.

Nous regrettons de ne pouvoir faire connaître le nom de famille de cette sœur; mais l'auteur que nous suivons ne l'indique pas. Il dit seulement qu'elle appartenait par sa naissance à l'une des maisons nobles les plus illustres de la Bretagne. Elle vint au monde en 1611 ou 1612 dans le diocèse de Saint-Brieuc. Le pays qu'elle habitait est remarquable par l'esprit de foi qui y règne et par l'attachement qu'on y montre aux pratiques de la religion. Jeanne, élevée dans ces sentiments, passa sa jeunesse

dans la crainte de Dieu et vécut jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans au milieu du siècle sans participer à sa corruption. A cet âge, le désir de servir Dieu d'une manière plus parfaite lui fit former le dessein d'embrasser l'état religieux, et elle choisit le monastère de Sainte-Catherine de Dinan pour exécuter sa résolution; mais par humilité elle ne voulut être que sœur converse, et, malgré l'opposition que lui montra la fondatrice du monastère, qui lui représenta que sa naissance, son éducation et sa complexion délicate étaient autant d'obstacles qui empêchaient de la recevoir en cette qualité, elle tint si ferme, qu'elle obtint d'être admise dans le rang qu'elle avait préféré. Une démarche si généreuse et si contraire aux idées du monde suppose une âme forte, courageuse et capable de parvenir à une haute perfection. Telle se montra Jeanne de Saint-François dans sa nouvelle profession. Elle se donna à Dieu sans réserve, pour ne plus agir et vivre que par l'impulsion de son amour. Ce sacrifice qu'elle fit d'elle-même ne fut pas passager; ses progrès rapides dans la vertu la rendirent bientôt une religieuse parfaite. On remarquait surtout en elle une humilité profonde, qui la portait à choisir de préférence les emplois les plus bas et les plus abjects de la maison ; une obéissance si entière et si aveugle, qu'elle se soumettait aussi bien aux volontés de la moindre sœur converse qu'à celles de la supérieure; et lorsqu'on lui disait qu'elle devait faire quelque distinction, elle répondait : « Tout pour Dieu, » montrant ainsi le motif relevé qui la dirigeait dans son obéissance.

La vertu de mortification est une des plus nécessaires à une âme chrétienne, et en même temps une des plus difficiles à pratiquer; Jeanne de Saint-François la posséda bientôt à un degré admirable. Saintement ennemie d'elle-même, elle se refusait tout ce qui pouvait satisfaire son esprit et son corps. Par une générosité, bien rare peut-être parmi les personnes de piété, elle était même

détachée des consolations et des douceurs que le Seigneur communique aux âmes qui le servent avec fidélité. Elle lui disait souvent, dans les transports de son amour : « Je ne » veux que vous seul, mon Dieu. Réservez ces consola- » tions pour l'autre vie ; mais en celle-ci rien que la croix, » à laquelle je souhaite être attachée avec vous jusqu'à la » mort. » Cette sainte fille montrait bien par toute sa conduite que cet amour de la croix était dominant dans son cœur, car elle se crucifiait en tout, mêlant de l'absinthe à ses aliments, couchant sur la dure et se livrant aux plus rigoureuses austérités. Par affection pour la clôture, et afin d'éviter les fréquentes entrées des ouvriers dans la maison, la mère fondatrice voulut que les sœurs apprissent divers métiers utiles au monastère, la sœur Jeanne devint cordonnière, et s'acquittait de cet emploi avec autant de zèle et d'exactitude que si elle y avait été formée dès son enfance.

On conçoit aisément qu'un cœur si humble et si détaché de tout devait brûler d'amour pour Dieu et être plein de charité envers le prochain. Sa tendresse pour son divin maître était si grande, qu'elle ne pouvait toujours en cacher les transports. Sitôt que son travail était achevé, son bonheur était de s'entretenir avec lui dans l'oraison ; elle y passait souvent une partie de la nuit et y goûtait une consolation indicible. Toujours affamée du pain des anges, elle recevait la sainte communion aussi souvent qu'elle lui était permise, et apportait à cette action l'ardeur d'un Séraphin.

La sœur Jeanne de Saint-François était infatigable dans les services qu'elle rendait à la communauté. Toutes ses compagnes la trouvaient toujours disposée à les aider et à partager leurs travaux. Se regardant comme soumise à toutes les religieuses, elle se montrait constamment disposée à leur être utile et prévenait leurs besoins avec effusion de cœur. Dieu, pour éprouver sans doute sa fidèle

épouse, permit qu'elle perdît un œil en se livrant à un acte de charité. Loin de s'en affliger, elle bénissait le Seigneur d'avoir pu faire un sacrifice pour une pareille cause.

Ce ne fut pas le seul acte de vertu que cet accident fournit à cette sainte fille l'occasion de pratiquer. On voulut pour la guérir employer des moyens qui n'eurent aucun succès, mais qui servirent puissamment à exercer sa patience, qu'elle porta dans cette circonstance jusqu'à l'héroïsme. Les chirurgiens la saignèrent jusqu'à quinze fois dans deux jours et la firent beaucoup souffrir en pansant sa plaie. Aucune plainte ne lui échappa; elle disait seulement: « C'est la charité, mon Dieu, c'est la charité » qui m'a crevé l'œil; faites-moi la grâce de mourir dans » les ardeurs de la charité. » Cette prière était trop chrétienne pour ne pas être exaucée; quelque temps après, une fièvre contagieuse s'étant déclarée dans le monastère, la charitable sœur Jeanne s'offrit courageusement à la mère prieure pour soigner les religieuses qui en étaient atteintes. Elle rendit aux malades tous les bons offices possibles jusqu'au moment où elle fut elle-même frappée par la contagion, qu'elle reçut de la main de Dieu avec actions de grâces. Se voyant près de sa fin, elle mit tout son soin à bien se préparer à la mort, et, après avoir reçu les derniers sacrements, cette âme fidèle consomma son sacrifice; à l'âge de trente-huit ans, le 22 mars 1650, jeune encore sans doute, mais déjà riche en mérites, qu'elle n'avait cessé d'amasser pendant les treize ans qu'elle passa dans le monastère de Sainte-Catherine.

Quelques années plus tard, une autre sœur converse de la même maison donna aussi de grands exemples de vertu. Elle était du diocèse de Rennes, fille du sénéchal d'Orgères et portait en religion les noms de Catherine de Sainte-Marthe. Elle dut à sa mère, qui était très-pieuse, les bons sentiments dont elle fut animée dès son enfance

et qui se développèrent à mesure qu'elle avança en âge. Dieu lui ayant fait connaître qu'il l'appelait à la vie religieuse, elle eut à vaincre l'opposition de ses parents, qui ne consentirent qu'avec peine à la voir embrasser ce saint état. Sa faible santé fut d'abord un obstacle à son admission dans la maison de Sainte-Catherine; mais elle finit par en triompher. Dès son noviciat elle devint un modèle de perfection, et, pendant le reste de sa carrière, elle ne cessa pas de croître en ferveur. Cette fidèle épouse de Jésus-Christ mourut, en invoquant la sainte Vierge, le 22 janvier 1664.

M. MICHEL LE NOBLETZ,

PRÊTRE MISSIONNAIRE.

Tiré de sa Vie, écrite par le P. Antoine Verjus, Jésuite, sous le nom d'Antoine de Saint-André. C'est un ouvrage très-bien fait. Un volume in-8, Paris, 1666. Voyez la nouvelle édition que nous avons donnée de cette Vie. Deux volumes in-12, Lyon, 1836.

L'AN 1652.

On peut dire avec vérité que la Bretagne n'a point eu, depuis S. Yves, de prêtre plus solidement vertueux et plus saint; ni depuis S. Vincent Ferrier, de missionnaire plus zélé, ni dont les travaux apostoliques aient produit plus de fruits, que M. Le Nobletz dont la mémoire est encore en si grande vénération dans les pays qu'il a autrefois évangélisés.

Ce grand serviteur de Dieu vint au monde le 29 septembre 1577, au château de Kerodern, dans la paroisse de Plougerneau, diocèse de Léon. Son père et sa mère joignaient à la foi catholique des vertus qui les distinguaient

avantageusement des autres personnes nobles de leur pays. Hervé Le Nobletz, son père, qu'on appelait M. de Kerodern, du nom de sa principale terre, était d'une famille noble et ancienne, où il y avait toujours eu beaucoup d'honneur et de probité. Il était l'un des quatre seuls notaires publics établis dans le pays de Léon, dans un temps où il n'y avait que les nobles qui pussent exercer ces charges, ainsi que toutes celles de judicature. Quoique attaché au gain, il n'en était pas esclave; il employait une partie de son bien en aumônes, et n'épargnait rien pour s'acquitter des devoirs d'un bon père. Il avait onze enfants, et il donnait pour l'éducation de chacun cent écus par an, ce qui était une dépense considérable à cette époque-là, et dans un pays où la coutume n'était pas très-favorable aux puînés des familles nobles. Madame de Kerodern, mère de tous ces enfants, s'appelait Françoise de Lesuern ou Lesguern, et était de l'ancienne maison de Coet-Manach, illustre et avantageusement alliée dans le pays. Elle n'avait pas moins de vertu que son mari, ni moins de désir qu'ils fussent bien instruits. Elle eut cinq fils et six filles, dont trois furent mariées à des gentilshommes du pays, une qui mourut dans l'enfance, et deux qui se portèrent à une piété digne des premières vierges du christianisme, qui consacraient leurs soins et leur vie au service des apôtres. Le quatrième des fils fut celui dont nous écrivons l'histoire.

Né le jour de Saint-Michel, il reçut au baptême le nom de ce glorieux archange; et c'était une des faveurs de Dieu les plus signalées, dont il rendait tous les jours grâces à sa divine bonté, aussi bien que de ce qu'il fut mis entre les mains d'une sainte nourrice, qui ne manquait pas de l'offrir chaque jour à son Créateur, et de le prier affectueusement d'en faire par sa grâce un de ses plus fidèles serviteurs. Retiré des mains de la nourrice, il donna dans la maison paternelle des marques de la piété dont il

devait suivre les mouvements dans tout le cours de sa vie. Il y avait auprès de Kerodern une église dédiée à S. Claude, séparée de sa maison par un étang. On y trouvait sans cesse en prière cet enfant de bénédiction, sans que les menaces de son père ni les châtiments de sa mère pussent l'en détourner. Il disait d'ordinaire, pour toute excuse, qu'il venait de la maison de Dieu, et qu'une dame qui lui apprenait à prier l'y avait conduit par la main. Sa mère, qui craignait, avec raison, qu'il ne tombât quelque jour dans l'étang, racontait souvent depuis qu'elle le renfermait à la clef dans une chambre, et qu'un jour, qu'elle se tenait assurée qu'il n'en sortirait pas, elle le trouva cependant à l'église dans une posture recueillie, avec un visage plein d'ardeur, sans avoir pu découvrir qu'on lui eût ouvert la chambre. L'enfant lui dit, avec simplicité, que c'était la même dame, d'une merveilleuse beauté, qui lui avait ouvert la porte, qui l'avait conduit à l'église, et qui lui apprenait avec quelle dévotion il fallait prier Dieu; mais qu'il ne savait ni qui était cette belle dame, ni où elle se retirait. Il n'est pas sans exemple de voir Dieu se communiquer avec quelque sorte de complaisance à cet âge innocent.

Quand Michel Le Nobletz eut sept ans, M. de Lesuern, son aïeul maternel, voulut l'avoir auprès de lui, pour le faire instruire, avec quelques autres de ses petits-fils, par un vertueux ecclésiastique appelé M. Thomas Cozic, qui demeurait avec lui dans son château de Lesuern. Cet enfant continua d'y donner tous les présages d'une grande piété qui peuvent se manifester à cet âge. On distinguait surtout sa retenue et sa modestie à l'égard de ses cousines de même âge que lui. Jamais il n'entra dans leur chambre, et il ne leur parlait même qu'à la table de leur grand-père; ce qui faisait voir que ce jeune écolier avait au dedans de lui-même un maître bien plus excellent que celui qui l'instruisait aux lettres humaines. Peu d'années après,

M. de Lesuern mourut, et M. de Kerodern, qui ne laissait passer aucun jour sans l'employer, pour assurer à ses enfants une bonne éducation, rappela Michel dans sa maison, et lui donna un précepteur ; mais il ne le conserva pas longtemps, et, persuadé que rien n'avance les enfants dans l'étude et dans la vertu, comme les bons exemples et l'émulation, et que souvent, malgré tous les soins des pères, ils ont le malheur de contracter les défauts des valets, il prit le parti d'envoyer ses fils aux écoles publiques et de les mettre sous la conduite de deux ecclésiastiques, frères, l'un et l'autre d'une vertu distinguée, qui joignaient la douceur et la piété à la doctrine. Michel profita heureusement des leçons et des exemples de ces deux serviteurs de Dieu, et de leur côté ils furent remplis de consolation, en voyant un enfant de dix ans exempt de toutes les légèretés de cet âge, et de qui on pouvait dire, comme de Tobie, que dans l'enfance ses œuvres n'avaient rien de puéril [a]. Il fut ensuite envoyé à Plou-Daniel continuer ses études sous un professeur qui passait pour habile dans le pays, et il y demeura six ans pour le bien de cette paroisse, où le peuple, ignorant et grossier, ne différait presque des sauvages que par le caractère du baptême et par les habits. Ce fut là qu'il plut à Dieu de lui accorder l'attrait des douceurs qu'il répand ordinairement dans le cœur de ceux qui commencent à se consacrer entièrement à son service. Il nageait dans une joie continuelle, et rien de ce qui regardait la gloire de son maître ne lui paraissait difficile.

Il n'avait que quatorze ans quand Notre-Seigneur l'honora de la vue de son humanité adorable, et se présenta à lui avec une beauté ravissante et une majesté au-dessus de toute expression. Nous ne le dirions pas, si cet homme si saint et si éloigné du mensonge ne l'avait appris lui-

[a] Tob., ch. 1.

même à des personnes auxquelles il crut devoir révéler cette faveur insigne; et dans le fond, il n'est pas étonnant qu'une âme innocente, uniquement occupée de Dieu, ait de ces sortes de vues qui approchent de la réalité [a]. Ce fut dans ce moment qu'il sentit imprimer dans son cœur cette grande maxime qui a fait son caractère particulier: que pour plaire à Jésus-Christ il faut haïr et mépriser le monde, condamner ce qu'il approuve, et chérir ce qui fait l'objet de ses mépris. Il était dans un âge où le monde se fait le plus de partisans par les amorces de la volupté, et il ne sentait que trop au dedans de lui-même que l'ennemi du dehors y avait des intelligences qui l'entraînaient à sa perte, s'il n'ôtait les armes à l'ennemi domestique, par les rigueurs d'une pénitence héroïque. Il ne se contenta pas de coucher sur la dure et de se refuser les plus innocentes satisfactions; il amortit encore par les peines les plus rudes les efforts du démon qui cherchait à le porter au mal; il se jeta tout nu au milieu des ronces et des épines, et demeura des trois heures entières couché dans la neige. Ces sortes de sacrifices sont ordinairement accompagnés de grâces extraordinaires; et celui qui les avait inspirés à ce saint jeune homme les récompensa par la chasteté angélique qu'il eut le bonheur de conserver pendant tout le reste de sa vie. Il commença dans le même temps à faire l'essai des fonctions apostoliques, par les soins qu'il prit d'instruire et de catéchiser les paysans, dans le cimetière à la sortie de l'église, et dans tous les lieux où il les trouvait rassemblés; mais son zèle n'eut souvent d'autre récompense que les railleries, les injures, les menaces et les mauvais traitements; comme on peut en juger par les grâces qu'il rend à Dieu dans son journal, de l'avoir délivré dans ce lieu de Plou-Daniel de sept dangers de mort, dont, selon toutes les apparences, il ne devait pas échapper.

[a] Le P. Maunoir, et mademoiselle Le Gac de Saint-Renan.

Cependant, si Dieu, qui avait de grands desseins sur lui, ne l'eût soutenu par des grâces particulières, ces beaux commencements n'eussent eu que des apparences trompeuses, par la nécessité où il fut, quand son père l'eut envoyé avec ses frères étudier à Bordeaux, d'apprendre à faire des armes, pour soutenir l'honneur de la nation bretonne dans cette ville, et de tirer quelquefois l'épée pour défendre son frère aîné qui en était prieur. Enfin, élu prieur lui-même, et engagé par là à ne pouvoir éviter beaucoup de mauvaises compagnies, il courait risque de répondre mal aux premières faveurs dont le Ciel avait honoré son enfance, si la même dame qu'il avait eue pour conductrice dans ses plus tendres années, ne s'était encore rendue visible à lui, ainsi qu'il le rapporte lui-même, une fois, pour l'empêcher d'enfoncer son épée dans le corps d'un jeune homme qui, soutenu de plusieurs autres écoliers de droit, pressait vivement son frère dans le dessein de lui ôter la vie ; et une autre fois, pour lui faire entendre au fond du cœur ces paroles, qui achevèrent de le détacher du monde, qui commençait à le séduire : « Arrête, arrête ! obéis aux inspirations de Dieu, et suis » mon fils par le chemin de l'humilité, de la simplicité, de » la pauvreté et du mépris du monde. » Ces paroles de la Mère de miséricorde le rappelèrent du bord du précipice; il vit clairement les dangers où il allait s'exposer, et l'impossibilité de ne pas aimer le monde, en fréquentant ceux qui se font un devoir de suivre ses fausses et pernicieuses maximes. La crainte des jugements de Dieu, qui donne entrée à la solide sagesse, occupa son cœur d'une manière salutaire et le jeta pendant quelque temps dans ces irrésolutions sur le choix des moyens, qui sont ordinairement suivies d'un sûr et tranquille repos, quand on a le bonheur de connaître ce que Dieu demande de nous, et de s'y soumettre fidèlement. Il avait à Bordeaux tous les secours nécessaires pour acquérir les sciences que son père

souhaitait qu'il étudiât, dans la vue de lui procurer des établissements temporels; mais il n'y trouvait pas les secours spirituels propres à le perfectionner dans les dispositions convenables aux desseins du Père céleste sur lui. Dans la douleur que lui causait cette disette, il apprit avec une joie sensible qu'il y avait à Agen des Jésuites, qui, selon l'esprit de leur profession, n'avaient pas moins de talent pour former leurs écoliers à la piété, que pour les rendre parfaits dans la belle littérature et dans les sciences solides. Il ne douta point que ce ne fût là le port de salut où Dieu voulait qu'il se retirât, pour y jeter en sûreté les fondements d'une vie nouvelle, en se délivrant d'engagements dangereux. Il se transporta donc à Agen avec ses frères, au mois d'octobre de l'an 1597, et y trouva tant de consolation dans l'alliance qu'il fit des lettres humaines avec la piété, qu'il appela toujours depuis son *âge d'or*, le temps qu'il passa dans cette ville sous la conduite des Jésuites [1].

Il apprit, dès la première année, dans la classe des humanités, à expliquer sans peine tous les auteurs les plus difficiles grecs et latins, qu'il lisait avec assiduité. Il commença aussi dès lors à faire de beaux vers dans ces deux langues, et il récitait encore par cœur, à l'âge de soixante-deux ans, un poëme grec assez long qu'il avait composé en ce temps-là, et dont le plan et l'exécution, aussi bien que la versification, étaient entièrement de lui. Il ne réussit pas moins dans sa rhétorique et dans sa philosophie, et il termina celle-ci par un acte public qu'il dédia à M. de Kerodern son père, pour lui marquer sa reconnaissance [a].

* [1] C'est une chose très-remarquable que comme tous les ennemis de l'Eglise catholique ont détesté et calomnié les Jésuites, ainsi les plus pieux personnages les ont aimés, ont eu recours à leurs lumières, et ont reçu d'eux les plus grands secours pour avancer dans les voies de la vertu. Quoi de plus propre à donner à tous les hommes impartiaux une idée avantageuse de cette sainte société?

[a] Sa thèse se voyait autrefois au collége des Jésuites de Quimper.

Voilà pour ce qui regarde les lettres. Quant à l'homme intérieur, le souvenir de ses péchés, la crainte des jugements de Dieu et les pensées de l'éternité toujours présentes à son esprit, augmentaient sa ferveur de jour en jour. Il demanda d'être admis dans la congrégation de la Sainte-Vierge, société heureusement imaginée par les Jésuites, pour conserver l'innocence parmi leurs écoliers et le bon exemple dans leurs colléges. Il y brigua l'emploi de portier, par un esprit d'humilité, et l'exerça pendant deux ans, d'une manière qui lui attira l'admiration de tout le monde et cette sorte de respect que l'on ne peut refuser à la vertu. Il avait vingt-trois ans quand il acheva sa philosophie, et Dieu, qui, depuis sa conversion, l'avait conduit par les sentiers de la crainte, commença à l'élever au pur amour, et le tira de la condition des esclaves pour le mettre au rang des enfants. Son cœur, ainsi dilaté pour Dieu, s'ouvrit en même temps d'une manière très-tendre pour les pauvres qu'il voyait sans cesse, et qu'il aima toujours depuis, on peut dire avec passion.

Ce fut alors que Dieu lui fit connaître une partie des desseins qu'il avait sur lui, et qu'il le délivra de ces craintes inquiètes et immodérées, dont la source est dans le défaut de confiance et de résignation que le Seigneur demande de nous; et que pour répondre à des faveurs si particulières, il résolut d'éloigner de son cœur et de son esprit tout ce qui pourrait faire obstacle à la grâce et à son union avec son divin maître. Le moyen le plus sûr qui se présenta à lui fut de s'attacher à cette grande maxime du mépris du monde qui lui avait été inspirée dès l'âge de quatorze ans. Il en fit une promesse particulière à Dieu, le 30 septembre 1598, jour dédié à S. Jérôme, et depuis, pendant tout le reste de sa vie, il célébra ce jour avec joie, comme celui de sa naissance spirituelle, et prit ce saint docteur de l'Eglise pour son protecteur particulier.

Pour marcher dans cette nouvelle vie sans distraction, il se sépara de la compagnie de ses frères, avec la permission de son père, et prit une chambre dans un autre quartier de la ville, chez un bourgeois qui vivait fort exemplairement, et qui, se trouvant heureux de le posséder, lui donna, outre sa chambre, un endroit écarté du bruit, dans l'endroit le plus élevé de la maison, pour en faire un lieu de retraite et de prières. Là Michel s'employa à l'oraison, à l'étude et la pénitence; il ne voyait ses frères et les autres personnes de son âge que par rencontre, et ne leur disait qu'autant de paroles qu'il en fallait pour conserver avec eux l'union de la paix et de la charité. Tous ses entretiens étaient avec ses directeurs, pour la conduite de sa conscience; avec ses professeurs, pour l'avancement de ses études; avec les pauvres, pour les consoler et les instruire; et avec ceux d'entre les écoliers qu'il reconnaissait les plus portés à la piété, qu'il espérait de gagner au service de Dieu, et qu'il jugeait les plus propres à augmenter la gloire de son saint nom. Dans la vue de soulager ceux d'entre eux qui n'étaient pas assez abondamment pourvus de ressources pécuniaires, il se privait des choses les plus nécessaires, et s'abstenait ordinairement de viande et de vin pouravoir, sur l'argenque lui envoyait son père, de quoi subvenir aux nécessités des plus pauvres. Joignant à cela les instructions et les exhortations, il en gagna un grand nombre qu'il eut la consolation de voir entrer dans des maisons religieuses qui conservaient la pureté de leur institut, où ils ont rendu de grands services à l'Eglise.

Mais il ne s'attachait pas tellement aux pauvres, qu'il négligeât d'assister spirituellement les écoliers d'une condition plus relevée. La plus illustre de ses conquêtes de cette espèce fut celle d'un gentilhomme du diocèse de Tréguier, de la maison de Kerosar, appelé Pierre Quintin, autrement M. de Limbahu, qui, après avoir porté les

armes quelque temps, comme nous l'avons déjà dit, avait repris le cours de ses études interrompues par les guerres civiles, et mena depuis dans l'ordre des Frères Prêcheurs une vie apostolique et merveilleuse, ainsi que nous l'avons rapporté plus amplement ailleurs. Les progrès que M. de Limbahu fit dans la vertu furent si grands, que, voyant les pauvres mourir de faim pendant une grande cherté qu'il y eut en Guyenne, il alla en Bretagne vendre tout son patrimoine, dont il apporta le prix à Agen, et le distribua aux pauvres. Il s'était déjà défait auparavant, pour les soulager, de ses meubles et de ses livres, et ne se servait plus que de ceux de Michel Le Nobletz. Ils s'employèrent l'un et l'autre à faire une aumône d'un bien plus grand mérite, en allant, les fêtes et les dimanches, dans les villages voisins, catéchiser les paysans, afin de conserver en eux la foi que tant d'hérétiques tâchaient alors de leur faire perdre.

Il n'y a point d'homme dont l'âme ne soit ouverte aux attaques de ses ennemis spirituels par quelque endroit faible ; et la grande étude de ceux qui veulent être solidement vertueux, est de reconnaître ce faible, de le combattre et de le déraciner. La seule chose qui faisait de la peine à M. Le Nobletz, et qui pouvait l'empêcher de pratiquer le mépris du monde dans toute la perfection à laquelle il se sentait appelé, était la crainte du mépris. Il gémit de cette faiblesse, et pria Dieu, pour achever de l'en guérir, de l'exercer au mépris de l'estime du monde par les affronts et les opprobres qui lui seraient le plus sensibles. Il fut exaucé au delà de ses espérances, et sentit bien, par la douleur que lui causèrent les attaques de la calomnie, combien l'homme a peu de force en lui-même. Il eut recours à la prière, comme il le faisait dans toutes ses peines, et prosterné un soir auprès de son lit, il offrait à Dieu, avec confiance et simplicité, la croix dont il lui avait plu de le charger ; il s'adressait aussi à la Mère de

miséricorde, et, baigné de larmes, il lui représentait son innocence, et la suppliait de lui continuer sa protection. Dans ce moment, ces paroles s'imprimèrent dans son cœur, comme si la sainte Mère de Dieu les eût prononcées : « Mon cher enfant, ne craignez rien, puisque mon » Fils vous défendra, et que je ne manquerai pas de vous » assister. »

Pénétré de reconnaissance pour ces paroles consolantes, il monta à son oratoire qui était au haut du logis, dans le dessein d'y passer la nuit à rendre grâce à sa divine bienfaitrice. Il lui sembla qu'elle se présentait visiblement à lui, avec trois couronnes qu'elle lui donnait, dont la première était celle de la virginité, avec l'assurance qu'il la conserverait jusqu'à la mort, et l'ordre de ne point craindre de converser avec toutes sortes de personnes, quand il s'agirait du service et de la gloire de Dieu, qu'il aurait soin de le préserver des attaques de tous les ennemis de cette précieuse vertu ; la seconde couronne était celle de docteur et de maître de la vie spirituelle, et la troisième était celle du mépris du monde, dont il lui fut ordonné de faire toute sa vie une profession particulière dans l'état ecclésiastique. A toutes ces faveurs, on doit encore ajouter celle du don de prophétie, qu'il reçut en même temps, et qu'il sentit toujours croître en lui pendant cinquante-deux ans qu'il vécut depuis.

Mais Dieu voulut, pour l'exercer, qu'il demeurât encore dans son esprit des incertitudes sur le genre de vie qu'il devait embrasser. Il prit d'abord la résolution de vivre dans le célibat, sans s'y engager cependant par aucun vœu, jusqu'à ce qu'il eût des lumières plus assurées sur sa vocation. Ses frères et ses amis, qui étaient, comme lui, en état de faire leur choix, se déterminèrent pour l'étude du droit civil. Quant à lui, renouvelant ses prières, il conjura M. de Limbahu, son ami, d'y joindre les siennes pour tâcher de connaître les desseins de Dieu sur lui.

Tout d'un coup il se sentit absolument déterminé à l'état ecclésiastique, mais sans savoir encore s'il devait demeurer séculier ou se rendre religieux. La lecture assidue qu'il avait faite de la Vie de S. Ignace, et les grands exemples de vertu qu'il avait remarqués dans les religieux de la Compagnie de Jésus, lui donnaient de puissants attraits pour leur profession; mais il avait peur de n'avoir pas assez de santé pour résister aux fatigues des classes et des autres emplois de cet ordre, et que le bien qu'il pourrait y faire pour la gloire de Dieu, et le service du prochain, ne fût pas de longue durée. Il ne se sentait pas moins d'estime et d'inclination pour l'Institut des Capucins, et ce ne fut que la même considération de son peu de forces qui lui fit juger alors que ce n'était pas là où Dieu l'appelait.

Il avait l'âge où l'on peut recevoir la prêtrise; mais porté à se régler sur la vie de S. Ignace, qui avait fait toutes ses études, et attendu la quarantième année de son âge pour prendre ce degré, il résolut d'augmenter son zèle et ses exercices de piété, et d'étudier quatre ans en théologie à Bordeaux, en attendant que Dieu lui fît connaître plus distinctement sa volonté sur l'état de vie qu'il devait embrasser. Ce fut dans l'intervalle qui précéda l'exécution de ce dessein, que M. Le Nobletz voulut satisfaire sa dévotion, et aller visiter les saintes reliques qui sont en si grand nombre à Toulouse. Ce voyage, où la piété seule l'engageait, remplit son âme d'une si grande joie, qu'il a remarqué dans son journal qu'il n'en avait jamais eu de plus sensible. Les saintes délices dont il était enivré ne lui firent pas oublier les écoliers qu'il avait gagnés à Dieu dans la ville d'Agen; il leur écrivit peu de jours après son départ une lettre qui fait si bien connaître son caractère, que le lecteur ne sera pas fâché de la trouver ici:

« Mes très-chers frères,

» Que la paix de Jésus-Christ soit avec vous. Il faut ré-
» gler votre vie de telle sorte que l'étude des lettres ne
» préjudicie point en vous à l'étude de la vertu, et que,
» pour être saints et vertueux, vous n'en soyez pas moins
» savants. Il y a grande différence entre un théologien
» qui ne sait que ce qu'on enseigne dans les écoles, en
» négligeant la pureté des mœurs et la pratique des ver-
» tus, et celui qui prend Dieu pour maître dans la médi-
» tation et qui pratique dans ses actions ses leçons divi-
» nes. L'un est comme un enfant qui sait souvent par
» cœur ce qu'il ne connaît tout au plus qu'à demi, au lieu
» que l'autre pénètre utilement et met en usage le sens
» des vérités qu'il apprend. Ainsi, mes chers frères, pour
» éviter ce défaut si ordinaire de ceux qui se contentent
» d'une vaine science, sans se mettre en peine de cette
» sagesse divine, qui s'apprend autant par les mouve-
» ments du cœur que par les efforts de l'esprit et de la
» mémoire, proposez-vous pour fin de vos études votre
» propre sanctification et celle de toute l'Église. J'avoue
» qu'il est bien difficile de trouver hors des religions [a] un
» lieu commode pour s'adonner parfaitement à deux
» études si différentes et si nécessaires aux ministres du
» Dieu vivant, et j'ai pitié de plusieurs jeunes hommes
» qui acquièrent beaucoup de science et qui ne se per-
» fectionnent pas dans les connaissances les plus utiles à
» leurs âmes, parce qu'ils ne se trouvent pas dans les
» lieux commodes pour cela, ni avec des personnes qui
» puissent leur donner ces sentiments. Mais j'ai encore
» pitié de ceux qui, bien qu'ils vivent dans la crainte et
» l'amour de Dieu, ne feront jamais pour lui ce qu'on eût
» pu espérer d'eux, parce qu'ils manquent de science et

[a] Les ordres religieux.

» de moyens de l'acquérir. Ne vous mêlez point du gou-
» vernement des âmes, ni des affaires qui regardent le
» bien public, jusqu'à ce que vous ayez acquis ces deux
» qualités. Oh! que la doctrine sans la sagesse et la piété
» cause de malheurs dans l'âme d'un homme savant et
» suffisant! mais que la piété sans la doctrine et un zèle
» sans science en peuvent causer à toute l'Eglise! Comme
» la sagesse mondaine, sans aucune tendresse de con-
» science, sert de piége à l'esprit d'orgueil et d'occasion
» de très-lourdes chutes aux savants; ainsi une piété trop
» sombre et trop mélancolique, ou aussi trop entrepre-
» nante, sans la lumière de la science, est sujette aux il-
» lusions du malin esprit, qui, se transformant en ange de
» lumière, trompe plus aisément les ignorants, surtout
» ceux qui se fient à leur propre conduite. Nous voyons des
» ecclésiastiques que leur peu d'étude rend presque inca-
» pables de toutes les fonctions de leur ministère; mais
» nous en voyons aussi plusieurs très-savants, qui ne peu-
» vent néanmoins enseigner les autres, et que le défaut de
» cette sagesse divine, et une trop grande attache aux cho-
» ses de la terre, rendent incapables de faire un catéchisme
» aux petits enfants, ou de donner aucune instruction ni
» aucun conseil à ceux dont ils devraient gouverner les
» consciences suivant leur vocation. Leur doctrine n'em-
» pêche pas leur aveuglement, et ne les sauve pas des
» tentations qui les attaquent de jour en jour avec plus
» de violence, et les portent enfin aux plus grands désor-
» dres et aux derniers malheurs. C'est pourquoi, mes
» chers frères, je vous conjure au nom de Jésus-Christ,
» pour l'amour duquel je vous écris, de prendre un bon
» et sage directeur, qui vous montre comment vous devez
» pratiquer les maximes opposées à celles que suivent
» ceux qui aiment le monde. Exercez-vous-y plusieurs
» années avant que de vous engager dans l'état ecclésias-
» tique, si vous voulez que Dieu conduise et bénisse votre

» vocation, qui ne doit point avoir d'autre principe que » les ordres de la divine volonté. Soyez persuadé qu'on » mène une vie fort austère et fort agréable à Dieu, quand » on vit suivant les règles du mépris du monde, et que les » plus grandes mortifications ne consistent pas à porter des » habits méprisables et incommodes, à rechercher la so- » litude, à ne prendre qu'une pauvre nourriture et à châ- » tier son corps par des veilles, des jeûnes et les discipli- » nes; mais à bannir de son cœur l'esprit du monde, et à » vivre suivant les maximes qui lui sont opposées, à fuir » les conversations inutiles en recherchant celles qui sont » d'obligation ou de charité, à éviter tous les empêche- » ments de la vertu, à accorder de certaines choses à la » coutume avec discrétion, et à lui en refuser d'autres » avec raison, sans crainte lâche, sans mauvaise honte, » sans négligence coupable; à se mépriser soi-même, à » avoir en horreur la gloire du monde et la vaine réputa- » tion; à se réjouir dans le mépris et dans l'ignominie; et » enfin à ne perdre aucune occasion de surmonter ses pas- » sions et son propre amour. C'est là la règle du souverain » maître, de la sagesse incarnée. Apprenez à la garder, et » commencez dès maintenant à vous disposer, par cette » manière de vie, à la profession à laquelle il plaira à Dieu » de vous appeler. Ce sont les souhaits et les vœux que je » fais pour vous, et que je vous supplie de faire souvent » pour moi dans vos prières. »

A son retour de Toulouse, il prit à Bordeaux, comme il avait fait à Agen, une chambre éloignée du bruit, pour éviter toutes les distractions et les pertes de temps. Il étudia pendant quatre ans la théologie scolastique de S. Thomas [a] sous trois excellents professeurs. Il prit aussi des leçons de théologie morale, pendant ces mêmes an-

[a] Les PP. Etienne Charlet, Jourdan, et Gabriel de La Porte, Jésuites.

nées, d'un savant [a] casuiste, et du P. Gourdon, qui fut depuis confesseur du roi Louis XIII, des leçons de controverse pendant trois ans. Non content d'écrire et d'étudier les cahiers de ses maîtres, il eut recours aux originaux pour y puiser l'esprit des auteurs, et s'attacha surtout à S. Thomas et aux conciles. Il apporta une application si constante à la lecture et à l'étude de l'Écriture sainte, que M. René Du Louet, qui prenait les mêmes leçons que lui et qui fut depuis évêque de Quimper, assurait que M. Le Nobletz savait par cœur toute la Bible en grec. Enfin, il se trouva si solidement savant, à la fin de ses études, qu'un de ses professeurs [b], lui écrivant peu de temps après son retour en Bretagne, disait à celui qui devait porter la lettre, qu'il écrivait à un homme qu'il regardait comme le plus savant de toute la Bretagne.

L'étude, qui dissipe les autres, et qui, à mesure qu'on s'y affectionne, peut causer plus de distractions dans les exercices de la vie spirituelle, ne fit que rendre Michel Le Nobletz plus recueilli ; et l'on en sera pleinement persuadé, quand on saura que ce fut précisément en ce temps-là que Dieu l'éleva à cette contemplation tranquille où l'âme goûte les vérités éternelles d'une manière qui lui fait bien comprendre que Dieu seul agit alors sur la créature avec un pouvoir absolu, et qu'elle sent une douceur dont elle est pénétrée. Ce don merveilleux de contemplation ne l'abandonnait même pas dans le tumulte de l'école, où souvent, en écrivant les leçons de ses professeurs, il se sentait porté à faire des actes du plus pur amour de Dieu. Uniquement occupé de sa présence, il la sentait partout avec plus de certitude que tout ce que l'on connaît le mieux par l'usage des sens, avec tant d'amour, de joie, de paix et de confiance, qu'il lui semblait que Dieu l'avait déjà mis dans son royaume. Ces goûts spirituels ne servirent pas

[a] Le P. Jarric, Jésuite. — [b] Le P. de La Porte.

peu à le détacher de l'estime des hommes et des vains plaisirs. Il ne voulait mettre le sien qu'à souffrir les douleurs et les ignominies de la croix. Au défaut des persécutions extérieures, il s'armait contre lui-même d'une sainte rigueur en s'infligeant tous les jours la discipline très-longtemps et très-rudement; il ne prenait de nourriture que ce qui était absolument nécessaire pour le soutenir, couchait sur la dure, et se privait de tous les divertissements les plus innocents auxquels il était invité par ses compatriotes. Mais pour leur rendre son absence plus aisée à supporter, il ne refusait pas de contribuer aux frais de ces parties de plaisir, quoiqu'il n'y assistât pas. Il n'en faisait que d'une autre espèce qui avait beaucoup de mérite devant Dieu; car tandis que les autres employaient leur argent à se divertir, il se servait du sien pour régaler quelques pauvres écoliers qu'il invitait à dîner avec lui; ce qui lui était d'autant plus facile, que son père, satisfait du succès de ses études, avait augmenté considérablement la somme ordinaire qu'il était dans l'habitude de lui envoyer chaque année. C'était un nouveau fonds pour les pauvres, dont il en assista souvent quelques-uns avec une prodigalité qui l'aurait mis lui-même dans l'indigence, si le père commun des pauvres ne lui avait fait retrouver quelquefois par miracle, dans son coffre, des sommes considérables qu'il en avait tirées pour délivrer des personnes qui, pour des dettes, croupissaient en prison. Il se crut obligé, trente ans après, à ne pas étouffer dans le silence des faveurs si extraordinaires, parce qu'il les jugea très-propres à guérir une personne de piété qui n'avait pas assez de confiance à la providence de Dieu.

Aux jours destinés pour le divertissement des écoliers dans les colléges, il prenait le sien à porter, ou à faire porter, aux Pères Capucins, les charités des personnes qui leur étaient affectionnées; à visiter les hôpitaux, et les pauvres honteux dans les maisons particulières, et à aller rendre ses

adorations à son Créateur en diverses églises qu'il s'était distribuées en stations, par rapport à celles du Fils de Dieu dans sa Passion, dont il méditait les mystères en chemin. Ses œuvres de charité corporelles étaient accompagnées des spirituelles; et son zèle croissant à proportion de ses lumières et de ses talents, il ne se contenta pas d'aller seul, comme à Agen, interrompre à la campagne les progrès des ministres hérétiques; il forma une congrégation de plusieurs autres écoliers de théologie, qu'il avait attirés à la piété et au mépris du monde, qui, s'étant instruits des principaux points de controverse, allaient deux à deux dans les paroisses des environs de Bordeaux, travailler à conserver la vraie foi attaquée par ceux qui ne cherchaient qu'à détruire, sous prétexte de réformer.

M. Le Nobletz, après avoir achevé ses études, fit un pèlerinage à une église de Notre-Dame pour lui rendre grâces des faveurs, des visites et des assistances particulières qu'il en avait reçues ; et pour se préparer à recevoir la prêtrise, il passa six mois dans un jeûne continuel, sans porter de linge, coucha pendant tout ce temps-là sur la terre ou sur un peu de paille, et employait les jours entiers et la plupart des nuits à la prière et à la méditation. Après ces premiers préparatifs, il alla retrouver son père et ses parents, qui eurent une joie extrême de le voir si avancé dans la vertu et dans les sciences, et le considérèrent comme l'appui et l'ornement de leur famille. Ils lui représentèrent qu'il était assez préparé, qu'il avait depuis cinq ans l'âge nécessaire; qu'il était temps désormais qu'il reçût l'ordre de prêtrise, et qu'il se mît en état par là de faire honneur à sa famille et de se rendre utile à son pays. Mais la vénération infinie qu'il avait pour le ministère des saints autels l'empêchait de se déterminer sitôt, et, s'occupant avec tremblement des écueils qui font périr les autres, il ne voulut point s'engager dans la profession la plus sainte du christianisme, qu'il n'eût demandé à Dieu,

avec toute la ferveur possible, la grâce de ne pas périr où tant d'autres faisaient un triste naufrage.

Il réduisait, dans ses méditations sur ce sujet, les dangers de l'état ecclésiastique à dix écueils, dont le premier était le défaut de vocation. Il considérait sur ce point le péril qu'il y a de s'ingérer dans le saint ministère sans y être appelé. Le second écueil, selon lui, était le défaut de pureté d'intention dans le choix de ce genre de vie, quand, au lieu de n'avoir, en le faisant, d'autre objet que la sûreté de son salut et la gloire de Dieu, l'on ne se propose que les commodités de la vie, la possession des bénéfices, l'entrée dans les dignités, l'ambition, la complaisance pour les parents. Le troisième écueil est la trop grande pauvreté, qui réduit ceux qui n'ont pas de quoi vivre honnêtement, à faire des bassesses messéantes à leur dignité, et à mener une vie distraite, servile et incompatible avec l'application que demande la sainteté de nos mystères. Le quatrième écueil est le défaut de science; le cinquième, l'esprit d'orgueil, la bonne opinion de sa suffisance, la présomption, l'entêtement; le sixième, un désir déréglé d'acquérir de l'estime et du crédit dans le monde; écueil des plus dangereux, qui engage le ministre de Jésus-Christ à prendre les maximes du monde son ennemi, à sacrifier souvent ses devoirs à la complaisance, à ne mettre que l'huile où il faut le fer et le feu, à profaner les sacrements en les prodiguant à des indignes, enfin à contracter des amitiés dangereuses, et des familiarités dont le crime est souvent le fruit. Le septième écueil est l'affection déréglée pour les proches, qui répand sur toute la vie d'un prêtre la tache honteuse de l'avarice la plus sordide, qui lui endurcit le cœur sur les misères des pauvres, qui le plonge dans le ménage et le trafic, enfin qui le rend inutile à ceux qu'il doit instruire, pendant qu'elle se rend maîtresse de ses soins les plus essentiels. Le huitième écueil est le défaut d'esprit de pénitence et

l'attache aux plaisirs de la bouche, qui avilit le ministère en exposant au mépris la personne du ministre. Le neuvième est l'oisiveté et l'aversion de l'étude; et le dixième est le défaut de dévotion et le mépris des exercices spirituels de l'homme intérieur.

Outre ces écueils capitaux, M. Le Nobletz s'occupa encore à considérer et prévoir, par une méditation profonde et une discussion exacte, les difficultés que rencontre dans le commerce du monde un prêtre qui veut conserver l'esprit de piété, et rechercher le salut des âmes et la plus grande gloire de Dieu. Voici à peu près quelles étaient ses pensées à ce sujet : « Pour mener une vie apostolique » il faut vivre parmi le monde, et il n'est pas moins difficile » d'y vivre, sans contracter le mauvais air, que de demeu- » rer longtemps dans une chambre pleine de fumée, sans » en avoir mal aux yeux; ou de mêler de l'eau de fontaine » avec celle de la mer, sans que la première en devienne » salée. On ne peut vivre parmi le monde sans le fréquen- » ter, soit pour assister le prochain, soit afin de pourvoir » à ses propres besoins. Et le moyen de le faire, sans at- » tacher son cœur à quelque amitié particulière, qui dé- » truira la solitude du cœur, et diminuera l'ardeur avec » laquelle on doit se tenir uni à Dieu? Vivez dans le monde, » et ne pratiquez pas les civilités ordinaires, vous passerez » pour un homme sauvage et farouche; assujettissez-vous » à tout ce qu'on appelle devoirs, égards, civilités, vous » vous engagez insensiblement dans l'inutilité, dans les » complaisances, dans l'amitié des créatures, dans les flat- » teries et dans la dissipation. Vivrez-vous dans le monde » sans entendre parler de nouvelles et d'affaires qui ne sont » point de votre profession? Ou si vous en entendez parler, » ne vous y intéressez-vous pas insensiblement? Ne vous » piquerez-vous pas de rendre aux autres nouvelles pour » nouvelles? La curiosité des bagatelles s'allumera, l'esprit » sera rempli d'idées qui altéreront le repos de votre âme,

» et vous prendrez du dégoût pour l'étude et pour la prière.
» Vivrez-vous à la ville? Demeurerez-vous à la campagne?
» Dans les villes il faut faire un grand nombre de connais-
» sances, rendre et recevoir beaucoup de visites inu-
» tiles. A la campagne vous manquez de bons prédicateurs
» et de bons directeurs. Outre cela, il faut y souffrir une
» affreuse pauvreté, ou se réduire à y tenir quelque sorte
» de ménage. Quelle disette d'un côté; quel embarras de
» l'autre! Quand on vit dans le monde avec quelque bien,
» il faut vendre et acheter, il faut solliciter ses affaires;
» cela ne se peut sans se familiariser avec les gens du monde;
» et qui nous répondra que nous ne prendrons pas leur
» esprit et leurs défauts? Si vous êtes de quelque distinc-
» tion dans le monde, par votre naissance et par votre
» qualité, vous ne pourrez vous dispenser de recevoir quel-
» quefois à votre table des gens du monde. Y serez-vous
» le maître d'empêcher les excès de bouche, dans un pays
» où la coutume les autorise? ou plutôt, si vous ne l'êtes
» pas, ouvrirez-vous ainsi au scandale une maison de re-
» cueillement? Une personne qui ne veut pas se retirer du
» monde y a besoin du secours de quelques-uns pour assis-
» ter les autres. Il faut les voir et leur parler; et, dans les
» entretiens qu'on a avec eux, il est presque impossible de
» ne pas entendre parler des défauts d'autrui, de ne pas
» voir blesser la charité, de fermer entièrement son âme à
» tout ce qui la peut souiller ou la détourner des saintes
» communications qu'elle doit sans cesse avoir avec Dieu.
» Il y aurait de la dureté, en demeurant dans le monde, à
» n'y pas voir ses proches. Mais est-il aisé de les fréquen-
» ter, sans s'intéresser un peu trop à ce qui les touche, et
» sans que les liens de la chair ne nous arrachent malgré
» nous à la perfection où nous devons aspirer! Quand on
» vit dans le monde, il faut, pour éviter le reproche de sin-
» gularité, user, comme les autres, de viandes délicates, se
» loger commodément, dormir à son aise; et l'on se livre

» ainsi à l'amour du corps et des sens. La vie solitaire, il » est vrai, n'est pas propre à un ecclésiastique qui veut » se rendre utile aux autres ; elle produit souvent l'ennui, » le chagrin, la pesanteur d'esprit, l'amour-propre, la pré- » somption, et l'attache à ses sentiments ; mais d'un autre » côté, quitter la solitude, c'est, si l'on n'y prend garde, » quitter la paix et la liberté de l'âme, s'exposer à perdre » l'esprit de dévotion, et se mettre au hasard de prendre » celui du monde. Un homme appelé à l'Église, sans avoir » de patrimoine et sans bénéfice, est obligé de vivre de » l'autel et de recevoir quelque salaire de ses fonctions. » C'est un usage permis ; mais à quoi ne s'expose-t-il pas? » Le désir sordide du gain détruit la pureté de l'intention ; » et l'avarice est la source d'une infinité d'autres défauts. » Pour se conserver et s'avancer dans le service de Dieu, » il faut trouver un lieu propre à vivre dans l'élévation » d'esprit, et un directeur sage et expérimenté : peut-on » se flatter de trouver aisément l'un et l'autre dans le » monde ? L'exemple des personnes vertueuses à qui Dieu » a fait la grâce de s'exempter de la corruption du siècle, » est un secours presque nécessaire pour s'élever à la per- » fection ; mais il est rare de le trouver hors des religions » où règne l'esprit de leur premier institut. »

Voilà les difficultés qui se présentèrent à l'esprit de M. Le Nobletz, et voici les règles que Dieu lui inspira tant pour éviter les écueils que pour surmonter les difficultés : « 1° Il vaut mieux avoir moins de crédit et d'es- » time dans le monde, que de le trop fréquenter. Il faut » attendre pour cela que la grâce et l'âge nous aient donné » de la maturité avec une discrétion et une sagesse con- » sommée ; et avant que de s'exposer au commerce du » monde, il faut s'exercer dans les pratiques de la vertu, » sous la direction de quelque personne vertueuse. 2° La » réserve et les précautions avec lesquelles nous devons voir » le monde, quand la nécessité ou la charité nous y obli-

» gent, rendront témoignage à notre propre conscience
» du désir que nous aurions de le fuir; mais pour être utiles
» au monde, sans qu'il nous soit préjudiciable, il faut n'y
» paraître qu'avec humilité, crainte et modestie. 3° Il ne
» faut pas se priver de toute conversation avec les per-
» sonnes de qualité : on en deviendrait plus ignorant, moins
» judicieux et moins propre à secourir les personnes de
» moindre condition. Il n'y a que des présomptueux qui ne
» veulent fréquenter que ceux dont ils attendent une dé-
» férence aveugle. Mais il faut faire choix des personnes
» de qualité qu'on veut voir, et ne les voir qu'autant qu'on
» s'en sentira fortifié par la capacité, le jugement, la vertu
» et la grâce. 4° Il faut éviter d'avoir obligation à un grand
» nombre de personnes, de maisons et de familles. Les
» grâces qu'on peut en espérer sont bien moins considé-
» rables que les sujétions auxquelles la reconnaissance
» oblige ne sont que trop souvent préjudiciables. 4° Quand
» on a ce qui est nécessaire pour vivre selon sa profession,
» en souhaiter davantage c'est avarice. 6° Il faut éviter,
» dans les compagnies, d'être grand parleur ou diseur de
» bons mots, et de vouloir y paraître plaisant et agréable,
» surtout quand on s'y entretient avec des personnes du sexe.
» Faire le contraire, c'est donner des preuves de vanité,
» d'amour-propre, d'attachement au monde, et s'exposer
» à dissiper l'esprit intérieur. 7° Un homme sage et ver-
» tueux, engagé à vivre dans le monde, doit chercher un
» milieu entre la rusticité et la trop grande civilité. 8° La
» maxime de quelques anciens, de vivre avec ses amis
» comme si l'on devait un jour être leurs ennemis, peut en
» plus d'une façon être d'usage pour la vie spirituelle.
» Premièrement, on ne doit jamais pousser la confiance
» et l'amitié qu'on a pour une personne, jusqu'à faire ou
» dire devant elle quelque chose qu'elle puisse jamais nous
» reprocher. En second lieu, il ne faut point que la liberté
» qui se trouve dans les amitiés les plus saintes dispense

» du respect que doivent se porter les amis. Enfin l'usage » ordinaire du discours appelle amis tous ceux de notre » connaissance avec qui nous avons de la familiarité ; mais » comme il y en a beaucoup de ceux-là, ou qui sont trop » au-dessus de nous pour nous donner cette liberté qui » règne entre les véritables amis, ou qui n'ont pas assez de » vertu pour mériter notre estime, qui est le fondement du » respect, il ne faut s'attacher ni aux uns ni aux autres, et » l'on doit plutôt se résoudre à quitter le pays ou la ville » où l'on demeure, que de se trouver obligé à faire une » liaison trop étroite avec les uns ou les autres, surtout » avec les derniers. 9º Pour bannir l'oisiveté, il faut avoir » quelque emploi de chambre et de cabinet, qui nous oc- » cupe à l'étude de la loi de Dieu et de la doctrine évan- » gélique, ou du moins à quelque exercice indifférent, » compatible avec les exercices de dévotion. 10º Nous de- » vons contredire l'esprit du monde dans notre conduite, » par des humiliations volontaires et par le mépris de nous- » mêmes autant qu'il se peut, sans empêcher d'autres plus » grands biens ; aimer les occasions de mortifier notre » amour-propre, en soumettant nos jugements à ceux des » autres et en se plaisant à obéir, et à cette mortification » de l'esprit il faut joindre celle du corps, les oraisons » fréquentes, l'usage souvent réitéré des sacrements, et » l'entretien des personnes vertueuses. 11º Enfin il faut » être constant dans ses exercices de piété, et cette con- » stance est une austérité plus recommandée dans l'Évan- » gile, et moins sujette à l'illusion, que toutes les macéra- » tions corporelles. »

Toutes ces réflexions et toutes ces vues, bien loin de porter M. Le Nobletz à satisfaire l'impatience que son père avait de le voir parvenu à la prêtrise, ne servaient qu'à le faire différer de s'y engager, et à prendre encore plus de temps pour s'y disposer. Le diocèse de Léon était alors gouverné par M. Rolland de Neuville, prélat illustre

par sa naissance, et plus estimable encore par sa doctrine et sa piété. Il voulut entendre M. Le Nobletz dans une dispute célèbre de théologie qu'il fit faire à Saint-Paul-de-Léon par les plus habiles gens du pays. Il y fut si touché de la doctrine profonde de M. Le Nobletz, accompagnée d'une humilité et d'une modestie merveilleuses, qu'il lui offrit les meilleurs bénéfices qui vaqueraient dans son diocèse, et le pressa avec les dernières instances de s'engager à les accepter. Des marques si solides d'une parfaite estime, et la réputation que s'était acquise M. Le Nobletz, ne le flattèrent point assez pour le retenir à Saint-Paul; il en sortit au plus tôt, et, las de s'y être, en quelque manière, un peu trop prêté à l'ambition de son père, en y portant des habits tels que les portaient les ecclésiastiques de la première qualité, il reprit son habit commun, pour revêtir de sa soutane et de sa robe doublée de satin, un pauvre prêtre. Son père ayant rencontré bientôt après cet ecclésiastique, et ne pouvant souffrir une si grande libéralité, lui arracha cet habit avec violence et le fit rapporter à son fils, qui ne voulut point le reprendre, quelques reproches que lui fit son père. Il usa même envers lui de remontrances si humbles et si fortes en même temps, que ce gentilhomme fit rendre l'habit au pauvre ecclésiastique, et lui demanda pardon de la violence avec laquelle il le lui avait ôté.

Cependant M. de Kerodern, ne perdant pas encore l'espérance de porter son fils à accepter des biens et des dignités de l'Église, fit de nouvelles tentatives auprès de lui pour l'obliger à ne pas refuser un bénéfice de grand revenu qui venait de vaquer, et lui représenta vivement qu'il n'aurait pas le moyen de subsister avec honneur, s'il voulait s'en tenir à sa légitime, qui ne serait que la dixième partie d'un tiers de l'héritage paternel. Son fils lui répondit « qu'il n'avait ni la capacité ni la vocation nécessaire pour ce genre de vie; qu'il ne se sentait pas assez fort pour la charge des âmes que le bé-

» néfice qu'on lui offrait l'eût obligé de porter, ni pour » conserver quelque vertu dans les dignités ecclésiastiques qu'on voulait lui faire espérer, et qu'il croyait être » souvent la ruine de l'humilité et de la simplicité chrétiennes; qu'il espérait que Dieu lui ferait l'honneur de » l'employer plus utilement et plus sûrement au salut des » âmes dans les missions qu'il se proposait de faire dans » la Basse-Bretagne; enfin, qu'il préférait conduire des » troupeaux, à l'obligation de gouverner des peuples, et à » toutes les dignités ecclésiastiques. » Son père, irrité d'une pareille réponse, changea toute sa tendresse en indignation, et lui dit avec aigreur et emportement que, puisque sa vocation était de conduire des bêtes, il aurait satisfaction; et en effet, il donna ordre qu'on le mît à mener un troupeau. Le saint homme, consolé d'avoir déplu à son père par l'assurance de n'avoir pas déplu à Dieu, se soumit avec humilité à ce vil emploi; et marquant toujours la même disposition à refuser des bénéfices, il eut ordre de quitter la maison de son père.

Il se retira chez sa nourrice, femme très-vertueuse, mais aussi très-pauvre, et y vécut pendant plusieurs mois dans une extrême disette et dans le dernier mépris, habillé et nourri comme un paysan, rempli de joie, au reste, de participer aux souffrances de son Sauveur et d'imiter sa vie cachée. Hors les temps qu'il donnait à la méditation et à la lecture de l'Ecriture sainte, il s'occupait à catéchiser les enfants et à chercher l'aumône pour les pauvres de la paroisse. Tous ses parents déploraient ce qu'ils appelaient son malheur; d'autres le traitaient de fou et d'extravagant; la plupart avaient de la douleur de le voir enterrer ainsi les riches talents qu'il avait reçus de Dieu. Mais le saint homme, qui se sentait appelé de Dieu pour faire fructifier le sang de son Fils dans les âmes par les missions, ne croyait pas pouvoir s'y disposer mieux qu'en s'établissant solidement dans le mépris du monde, de la

gloire, de l'estime et des satisfactions, qui sont les plus grands obstacles aux grâces dont un missionnaire zélé a besoin, tant pour lui que pour ceux dont il veut procurer le salut.

S'étant enfin rassasié d'opprobres et de confusion pendant six mois, il se sentit inspiré d'aller à Paris chercher quelque excellent directeur avec lequel il pût communiquer de la conduite de Dieu sur son âme ; car il eut toujours pour maxime que Dieu veut conduire les hommes par les hommes, et il ne manquait jamais d'insinuer à ceux qu'il portait à Dieu la nécessité de cette soumission. Il alla trouver son père avec confiance, et le supplia d'agréer qu'il étudiât encore un peu de temps à Paris, avant que de recevoir la prêtrise. Ce bon gentilhomme, qui avait toujours plus chéri Michel que tous ses autres enfants, le croyant enfin réduit à une plus grande complaisance, le pourvut avec joie de tout ce qui était nécessaire pour ce voyage. M. le Nobletz entendit durant quelque temps les professeurs célèbres de Sorbonne ; mais n'y apprenant rien de nouveau, il quitta les traités de scolastique pour s'attacher uniquement à l'hébreu, que l'affection qu'il avait pour l'Ecriture sainte lui faisait désirer de savoir parfaitement. Il chercha aussi avec soin le directeur qu'il espérait se procurer à Paris, et, persuadé qu'il le trouvait dans la personne du confesseur du roi Henri le Grand[a], il s'adressa à ce Père, et lui découvrit les lumières dont Dieu l'avait favorisé, les dons et les grâces qu'il en avait reçus, son désir de procurer le salut des âmes et ses sentiments sur le mépris du monde. Quelle joie pour le directeur de trouver dans ce jeune homme d'aussi grands trésors de grâce ! Il l'exhorta à ne plus différer de s'engager dans la prêtrise, et à suivre les lumières que Dieu lui avait données pour sa gloire et

[a] Le célèbre P. Cotton.

pour le salut des âmes. M. le Nobletz prit ce conseil pour un oracle, et recevant à Paris l'ordre sacré du sacerdoce, il fit profession de la perfection chrétienne dans l'état ecclésiastique. Il fut si pénétré de la grâce dont Dieu l'honorait, en l'élevant à une aussi haute dignité, qu'il ne cessa point, tout le reste de sa vie, de lui en marquer sa reconnaissance de la manière la plus tendre, et près d'expirer, il priait encore la personne qui l'exhortait de lui remettre souvent dans la mémoire une faveur aussi distinguée, dont il croyait avoir d'autant plus de sujet de remercier Dieu, qu'il reconnaissait un effet singulier de sa bonté dans ce qu'il avait permis qu'il entrât dans le sacerdoce avant que d'en avoir aussi bien connu l'éminente dignité; qu'il l'avait reconnue depuis, parce que s'il eût eu alors les mêmes lumières qu'il avait eues dans la suite, il n'aurait jamais eu assez de hardiesse pour s'y engager.

Il alla dire sa première messe dans sa paroisse, pour satisfaire les justes désirs de son père et de sa mère. S'il eût suivi le torrent de la coutume, il y aurait eu à cette cérémonie quatre ou cinq cents personnes des parents et des amis de sa famille, qui s'y seraient assemblées pour lui faire des présents, et pour passer ce jour-là et les deux suivants en danses et en festins. Il eut assez de crédit auprès de son père pour éloigner d'une cérémonie sainte un tumulte profane, et n'eut pour témoins de cette action sacrée que ses plus proches parents, qu'il n'eût pu priver de cette consolation sans quelque espèce de dureté, et la fête ne fut célébrée que par des réjouissances qui étaient le fruit de la piété.

Les mêmes préparations qu'il apporta à ce premier sacrifice, il les employa depuis à tous les autres qu'il offrit, ce qu'il aurait fait tous les jours de sa vie, si les forces de son corps avaient égalé la ferveur de sa dévotion. Il ne s'approchait jamais des saints autels, qu'il n'eût fait la veille quelque austérité considérable, et c'é-

tait la préparation éloignée. Sa préparation prochaine commençait à minuit par une pratique spirituelle de deux heures, dans laquelle il faisait sept exercices différents, comme on l'a trouvé écrit de sa main dans un petit livret qu'il avait composé exprès. Le premier exercice consistait en des actes de foi sur la présence de Jésus-Christ dans le saint Sacrement de l'autel. Il l'y considérait comme un Sauveur aimable, en se le représentant dans la crèche de Bethléem ou entre les bras de sa sainte Mère; comme un roi glorieux, en se le représentant à la droite de son Père; et comme un juge redoutable, en se le figurant dans toute la splendeur de son dernier avénement. En second lieu, pour établir en lui la paix et la tranquillité de l'âme, il éloignait toutes sortes d'objets, d'affaires et de créatures, et rien ne lui facilitait mieux ce dégagement intérieur que la pensée qu'il allait se présenter à celui qui serait son juge; ce qui l'obligeait à se séparer de tout, comme nous le ferons au dernier moment où chacun de nous paraîtra seul devant ce juge seul. La pureté d'intention était le sujet de son troisième exercice; et persuadé qu'on ne peut la rendre trop sainte dans la plus sainte action de la vie, il offrait à Dieu dans sa méditation le sacrifice adorable dont il allait être le ministre, pour toutes les fins les plus élevées que puisse se proposer un homme mortel; et après le tribut de gloire qui est dû à la majesté infinie de l'Etre suprême, comme le sacrifice de Jésus-Christ est infini, ce pieux ministre ne bornait en l'offrant ni ses désirs ni ses demandes, qu'il étendait non-seulement à tout ce qui faisait l'objet de ses pieux souhaits, mais encore à tous les besoins des autres, et des morts aussi bien que des vivants. Son quatrième exercice était de purifier son cœur avec tout le soin possible; ce qu'il faisait par une confession exacte, accompagnée d'une contrition tendre, animée de la plus ardente charité et suivie de quelque mortification qu'il

croyait la plus efficace pour le dégager de tous les attachements qui pouvaient ternir la pureté de son âme. Comparant ensuite sa bassesse, sa pauvreté, sa misère et ses péchés, avec la sainteté, la grandeur et la majesté de celui qu'il allait porter dans ses mains et recevoir au dedans de lui-même, il entrait dans les sentiments d'une humilité profonde, d'une crainte salutaire, d'une sainte honte, d'une frayeur sacrée, et les exprimait par de courtes et ardentes aspirations tirées de l'Ecriture, qui étaient comme autant de traits de flamme qui pénétraient jusqu'au trône de Dieu. Après s'être ainsi anéanti par la considération de ses faiblesses et de sa misère, il se relevait par une douce confiance en Dieu, dont la bonté généreuse prodigue ses grâces et ses faveurs dans cet admirable sacrifice; et livrant son cœur aux plus doux transports, il se servait de tout ce qu'il y a de plus touchant dans l'Ecriture, pour marquer à son divin Sauveur l'impatience qu'il avait de le posséder. Enfin, récapitulant une partie de ce qui l'avait occupé, il se représentait de nouveau ses péchés, ses imperfections, ses attaches aux créatures, pour les détester, pour les détruire, pour en faire un holocauste à celui qui voulait bien être la victime du sacrifice qu'il allait offrir; il renouvelait ses prières pour obtenir les dispositions qu'il souhaitait d'avoir pour une action de si grande importance; il conviait la sainte Vierge à se trouver à ce banquet, comme à celui des noces de Cana, afin d'y demander pour lui à son Fils tout ce qui pourrait y manquer de sa part; enfin, il invitait tous les anges et tous les saints, surtout ceux qu'il prenait pour ses protecteurs particuliers, à venir adorer avec lui sur l'autel celui qui fait leur bonheur éternel dans les cieux. Pendant qu'il était à l'autel, il n'y avait aucun des assistants qui ne fût touché d'une piété sensible, et ravi d'admiration en voyant la modestie, le respect et la tendresse extrêmes qu'il y faisait paraître. Son

visage était animé, et ses yeux avaient une vivacité passionnée qui faisait bien connaître la certitude qu'il avait de la présence de son Dieu, et les faveurs qu'il en recevait alors en plus grand nombre que dans les autres temps. Après la messe, il passait deux autres heures à s'entretenir seul avec Dieu d'une manière si tendre et si vive, que son âme, absorbée dans ces plaisirs célestes, oubliait souvent de diriger les fonctions de son corps.

Cet excellent ministre des autels, qui se sentait appelé aux fonctions apostoliques, s'y prépara par une longue retraite, dans laquelle il étonna par son courage et sa constance tous ses parents et tous ceux qui le connaissaient. Il fit bâtir auprès de la mer, dans un lieu appelé Tremenach, près de la paroisse de Plouguerneau, dans le diocèse de Léon, une petite cellule couverte de paille, s'y renferma, et y mena pendant un an une vie plus solitaire que celle des anciens ermites des déserts. Il ne quitta point le *cilice*, et n'eut sur lui, durant tout ce temps-là, d'autre linge que le collet attaché à sa soutane. Il prenait tous les jours la discipline jusqu'au sang, et n'avait point d'autre lit que la terre nue, ni d'autre chevet qu'une pierre. Il ne mangeait qu'une fois le jour, et sa nourriture unique était un peu de bouillie de farine d'orge, sans sel, sans beurre et sans lait, qu'une personne du voisinage lui servait dans un petit plat, par une fenêtre étroite. Il ne buvait que de l'eau, et avait borné à une très-petite mesure la quantité qu'il devait en boire chaque jour. Pour le vin, il ne s'en servit toute cette année qu'au saint sacrifice de la messe. Une si prodigieuse austérité lui rétrécit tellement l'estomac, qu'il eut toujours depuis jusqu'à la mort une peine extrême à prendre la nourriture qui lui était nécessaire. Il demanda plus d'une fois pardon à Dieu, dans la suite, de s'être rendu moins utile à son service par ces austérités, surtout durant les vingt dernières années de sa vie. Mais, du reste, il avait la consolation que si ces rigueurs excessives avaient al-

téré sa santé, elles avaient servi en récompense à l'unir plus parfaitement à Dieu, en le détachant de plus en plus du monde et de l'amour de lui-même. Il ne sortait de sa cellule que pour célébrer la sainte messe. Il garda durant cette retraite un perpétuel silence, et ne parla qu'à son seul confesseur; en sorte qu'il oublia presque la langue de son pays, faute d'exercice. Mais aussi il apprit à parler si bien et si à propos, qu'on ne l'entendit jamais depuis parler d'autre chose que de Dieu, ou de ce qui regardait sa gloire et son service, et il en pouvait discourir des journées entières avec une application et une ardeur extrêmes. Il reçut aussi par ce silence une facilité nouvelle à s'entretenir avec Dieu dans l'oraison et la contemplation. Ses lumières prirent un nouvel accroissement, aussi bien que le don de prophétie dont Dieu l'avait honoré, et par lequel il connut clairement dès lors que les Pères Jésuites seraient établis de son vivant en Basse-Bretagne, et se serviraient des énigmes spirituelles et des instructions qu'il composait dans sa solitude, pour tirer les peuples de cette province de la profonde ignorance où ils vivaient. Il fit aussi une revue de toutes ses études, afin de les rendre utiles à la sanctification des autres. Préparé à combattre pour l'avancement de la gloire de Dieu, il prit des armes spirituelles, qu'il réduisit à cinq chefs : une oraison et une présence de Dieu continuelles, une austérité sans relâche, un détachement sincère de l'amour de ses parents et de toutes les conversations inutiles au service de Dieu, l'étude des sciences nécessaires pour le salut du prochain, et une liberté d'esprit qui put le rendre toujours disposé à recevoir les impressions célestes et à leur obéir avec ardeur et promptitude.

Il n'avait pas encore achevé tout le temps qu'il s'était proposé de passer dans cette solitude, qu'il fut contraint d'en sortir par les persécutions violentes que lui suscita une personne dévote. C'était de ces gens qu'un commen-

cement de vertu rend assez bien intentionnés pour combattre le vice, mais à qui le défaut de lumières et d'expérience le présentent partout où il voit les apparences d'une conduite différente de la leur, et des pratiques de piété qui leur sont inconnues. Cette personne, ne pouvant s'imaginer qu'un homme pût s'être condamné lui-même à une prison si affreuse, sans y être retenu par un autre attrait que celui que l'on goûte en s'entretenant avec Dieu, donna entrée dans son esprit aux jugements les plus sinistres et les plus téméraires, et crut offrir un grand sacrifice à Dieu, en faisant cesser une retraite dont son imagination prévenue ne lui donnait que des idées affreuses. Elle reconnut bientôt l'injustice et la fausseté de ses jugements; l'innocence du solitaire persécuté n'en devint que plus éclatante; et il a plu à Dieu de rendre son ermitage si célèbre par les œuvres merveilleuses de sa toute-puissance, qu'il y a eu ensuite peu de pèlerinages plus fréquentés que celui-là.

Pénétré de l'exemple du Sauveur qui répandit d'abord la semence de la parole divine aux environs du lieu de sa résidence ordinaire, et obéissant à l'avis de S. Paul qui déclare pire que des infidèles ceux qui négligent le soin de leurs proches, le saint homme commença les exercices de ses travaux apostoliques par la paroisse de Plouguerneau où il était né; et comme l'ignorance des peuples était extrême, il s'attacha non-seulement à prêcher en public contre les vices et les abus, mais encore à enseigner les premiers éléments de la foi et de la religion dans les églises, dans les chemins publics et dans les maisons particulières. Il convertit à Dieu un bon nombre de personnes; mais la plupart des autres, surpris de la nouveauté de ses discours et de sa conduite, beaucoup plus que touchés de ses avis, le regardèrent comme un homme qui avait perdu l'esprit, et ses parents les plus proches furent ses plus rudes persécuteurs.

Son père, le voyant toujours éloigné de recevoir des bénéfices et même d'accepter aucune rétribution pour ses fonctions, reprit pour lui toute l'aversion qu'il n'avait que suspendue. Madame de Kerodern même, après avoir sauvé à son fils quelques mauvais traitements de la part du père, dont son caractère de prêtre ne l'aurait pas mis à couvert sans elle, voyant enfin qu'il ne se rendait point aux raisons qu'elle employait pour lui insinuer le parti que son père lui avait proposé tant de fois, prit contre lui les mêmes sentiments d'indignation et de colère dont M. de Kerodern avait donné tant de marques. Le saint homme, fortifié dans ses résolutions par l'esprit de Dieu, ne se relâcha point pour cela, et, tombé dans la disgrâce de son père et de sa mère, il leur était à charge le moins qu'il lui était possible.

Il s'abstint entièrement de vin pendant les vingt premières années de sa conversion; ce qui fut un spectacle bien nouveau pour les prêtres du pays. Pour sa nourriture il ne prenait que du pain ordinaire des domestiques, le rompait par morceaux dans une écuelle de bois, et le trempait de bouillon préparé pour les garçons qui servaient au labourage : tel était l'unique repas qu'il prenait tous les jours au matin; après quoi il allait faire ses courses dans les villages de la paroisse, où, non content d'instruire, de secourir et de consoler les âmes, il avait aussi soin de soulager les pauvres dans leurs nécessités temporelles, prenait leurs noms et allait demander l'aumône pour eux. La paroisse de Plouguerneau, quoique d'une grande étendue, ne bornait pas son zèle les dimanches : il allait dans les paroisses voisines prêcher, catéchiser et confesser.

Ces courses réglées de huit jours en huit jours passèrent auprès de son père et des autres plus proches parents du saint missionnaire pour des accès réglés d'une folie périodique; et la conclusion fut que M. de Kerodern, ayant

fait appeler son fils, du consentement de madame de Kerodern, en présence de tous leurs autres enfants, et lui ayant reproché avec beaucoup de véhémence le déshonneur qu'il faisait à sa famille, lui ordonna de quitter sa maison. Le saint prêtre obéit promptement, et s'étant retiré dans un lieu écarté, il offrit au Père céleste le sacrifice de ses larmes et de sa résignation, en lui disant avec le prophète: «Mon père et »ma mère m'ont abandonné; mais vous voudrez bien, ô mon »Dieu! me prendre sous votre protection. » Et comme il n'y a point de persécution plus cruelle et plus sensible que celle qui nous vient de ceux de qui nous attendions de plus grandes marques de tendresse, aussi redoubla-t-il de ferveur, en s'acquittant envers son père et sa mère du devoir que l'Évangile impose à l'égard des persécuteurs: « Ne » leur imputez pas, disait-il, le procédé qu'ils tiennent en » cette rencontre; et ne rendez pas pernicieuse à leur » âme la chose du monde qui, j'espère, sera la plus utile à » la mienne. » Sa prière finie, il prit la résolution de demeurer dans la même paroisse, tant pour y boire à longs traits le calice d'opprobres, que pour y achever la conversion de son père, de sa mère et de toute la paroisse. La pauvre chaumière de sa nourrice lui servit encore de retraite, et Dieu, pour augmenter son mérite par un dénûment plus entier, lui ôta aussi les consolations et les douceurs intérieures dont il l'avait auparavant favorisé. Son zèle n'en fut pas moins vif ni moins agissant; il continua de l'exercer infatigablement pour l'instruction et la conversion de toute cette grande paroisse.

Il fit beaucoup de fruit parmi les paysans les plus pauvres, les plus simples femmes et les enfants; mais le mépris du monde, la restitution des biens acquis par usure, la fuite des excès de la bouche, des assemblées, des danses nocturnes et des autres occasions de péché, également dangereuses aux deux sexes, n'étaient pas un langage qui pût plaire à ceux dont les désordres étaient

entretenus par la coutume du pays, par leurs propres habitudes, et par l'autorité qu'ils avaient dans la paroisse. Ceux-ci, bien loin de l'écouter favorablement et de profiter de ses instructions, l'outragèrent en plusieurs manières, et attentèrent même à sa vie par l'épée et par les armes à feu. L'un d'entre eux, qui était de ses parents, après l'avoir poursuivi deux fois l'épée à la main, l'ayant trouvé depuis dans l'église, se mit en posture de le tuer d'un coup de pistolet. Le serviteur de Dieu, se jetant à genoux, présenta sa poitrine nue à l'assassin, qui fut si surpris de cette fermeté héroïque, qu'il laissa tomber l'arme meurtrière: heureux, si, profitant du moment où son âme criminelle avait été émue par les charmes de la vertu, il eût commencé à l'aimer et à corriger sa vie, dont la justice temporelle fut enfin contrainte de faire punir les énormes désordres sur un échafaud dans la ville capitale de la province [a]! M. de Kerodern même poursuivit une fois son fils pour le maltraiter à coups de bâton; et si le fils eut recours à la fuite, ce ne fut point pour éviter la douleur et la honte : ce ne fut que pour épargner à un père, qu'il aimait toujours tendrement, le reproche d'une action criminelle. Il se serait volontiers laissé accabler du même traitement que lui destinèrent plus d'une fois les plus débauchés de la paroisse, si Dieu, en le préservant de leurs piéges, sans qu'il le sût, n'avait pris soin de conserver une vie que le saint homme se serait fait une joie de sacrifier.

Les ecclésiastiques déréglés le traversèrent autant qu'ils purent, en l'attaquant dans sa réputation; et l'un d'entre eux porta la violence jusqu'à l'arracher avec brutalité de la chaire, au milieu de son sermon, en présence de tout le peuple assemblé. Le saint missionnaire n'eut aucun ressentiment de cet affront; il salua cet emporté avec douceur

[a] Il eut la tête tranchée à Rennes.

et alla se prosterner devant l'autel, pour rendre grâces à Dieu de cette confusion, et implorer sa clémence pour celui qui en était l'auteur. Les prêtres de cette paroisse, toujours obstinés dans la haine qu'ils avaient pour M. Le Nobletz, l'accusèrent de crimes supposés devant le grand vicaire. Mais leurs calomnies leur réussirent mal; ce supérieur, nommé M. du Loüet, qui fut depuis évêque de Quimper, et qui connaissait depuis longtemps la vertu et les éminentes qualités de l'accusé, bien loin de seconder l'injustice de ses persécuteurs, lui donna charge de veiller sur leur conduite et de l'avertir de leurs désordres.

M. de Kerodern, qui haïssait en son fils une humilité dont il ne connaissait pas le mérite, et un mépris héroïque du monde qui passait les bornes d'un esprit tel que le sien, attaché à l'intérêt et à l'amour du siècle, ne pouvait pourtant désapprouver sa manière vive et éloquente d'annoncer les vérités du salut. On lui entendait souvent dire que les discours de son fils méritaient autant de louanges que sa conduite, indigne d'un gentilhomme, s'attirait justement de mépris. Le saint prêtre, qui joignait sans cesse le sacrifice de ses prières et de ses mortifications à celui qu'il offrait à l'autel pour la conversion de son père, monta en chaire le lendemain du jour où son père l'avait poursuivi pour le maltraiter, et fit un discours pathétique sur les obligations des pères et des mères à l'égard de leurs enfants, et sur celles des enfants à l'égard de leurs pères et de leurs mères. Il s'aperçut que le sien, qui était du nombre de ses auditeurs, avait été touché de ce qu'il avait dit dans ce sermon. Il prit là-dessus la hardiesse d'aller lui rendre visite, et Dieu donna tant de force à ses paroles, que ce bon gentilhomme, convaincu de la nécessité de travailler sérieusement à son salut, dit, comme un autre Saül, ébloui et renversé : « Que faut-il que je fasse? » Son fils, profitant de ces heureux moments, cultiva ces premiers

mouvements de la grâce, donna à son père de salutaires instructions, lui mit par écrit les règles de sa conduite, et lui apprit à s'occuper de Dieu dans la prière, dans la méditation et dans les saintes lectures. Tous ces soins, secondés du secours céleste, produisirent un changement merveilleux ; et la consolation du fils fut complète, quand il eut réussi à engager sa mère dans les voies les plus édifiantes de la perfection chrétienne. Il ne lui fut pas plus difficile de la gagner que M. de Kerodern, elle qui avait toujours fait profession d'une vertu assez grande pour s'éloigner des défauts ordinaires aux personnes de sa condition, et pour être aux autres dames un exemple de pudeur, de piété et du soin qu'elles doivent avoir de leurs familles. Elle apprit enfin de son fils à s'affectionner au mépris du monde et aux exercices qui unissent l'âme à Dieu ; elle vécut au milieu du siècle comme dans le cloître le plus saint, et persévéra constamment jusqu'à la mort, aussi bien que son mari, dans les saintes pratiques dont ils avaient reçu l'usage de leur fils. M. de Kerodern mourut en 1612, cinq ans après sa conversion, et madame de Kerodern ne lui survécut que de trois ans.

Heureusement pour eux, ils étaient entrés dans les voies les plus sûres de la vertu, avant la confusion cruelle qui mit à une rude épreuve celle de leur fils. La honte qu'il subit aurait augmenté sans doute leur aversion pour lui, et serait devenue un puissant obstacle à leur conversion. M. Quintin était entré au noviciat des Jésuites ; mais ses infirmités ne lui avaient pas permis de s'engager dans cette société. Il était revenu en Bretagne pour essayer de rétablir sa santé en respirant l'air natal. Il fut quelques années sans se remettre, et les Jésuites, l'ayant appris, l'avaient exhorté à vivre en religieux dans l'état séculier, en s'employant, autant qu'il le pourrait, au salut des âmes dans son pays. Sa santé s'était fortifiée depuis ; il avait établi une classe d'humanités à Morlaix, et avait reçu la prêtrise.

Un vertueux ecclésiastique anglais, qui lui avait servi de second dans l'instruction de la jeunesse, ayant été élevé à l'archevêché de Cantorbéri, M. Quintin se crut inspiré d'entrer dans l'ordre de Saint-Dominique, pour tâcher de réveiller l'esprit apostolique dans le couvent de Morlaix, qui était tombé dans un extrême relâchement. Il y avait été reçu et y avait fait profession; mais son zèle était tourné en ridicule par les religieux de cette maison, attachés à leurs habitudes déréglées, et il en fut même châtié, comme d'une entreprise séditieuse. M. Le Nobletz, étant allé voir le P. Quintin, trouva qu'il serait si avantageux pour la gloire de Dieu de travailler avec son ancien ami à réformer cette maison, qu'il demanda avec instance d'y être reçu, et fut effectivement admis à faire son noviciat, quoiqu'on le regardât, aussi bien que le P. Quintin, comme un censeur public qui, par la sainteté de ses actions, ne cesserait de condamner les désordres des autres. Une jeune demoiselle de Morlaix, qu'on était sur le point de marier, mourut en ce temps-là; et la mère, qui avait eu autrefois le prieur du couvent pour précepteur de ses enfants, obtint sans peine que sa fille fût enterrée dans l'église de ces Pères : on permit même à cette dame de faire mettre au pilier qui était auprès de sa sépulture un portrait de cette fille, où elle était peinte avec tous les agréments que recherchent les jeunes personnes. Le peintre n'y avait que trop bien réussi, et ce portrait était devenu un objet de scandale, tant pour les personnes du beau monde qui y donnaient trop d'attention, que pour les paysans grossiers qui tombaient dans une espèce d'idolâtrie, en rendant à cette image des respects qui approchaient du culte religieux. Le vertueux novice, pénétré de douleur à ce spectacle, porta souvent ses plaintes de cet abus, tant au supérieur qu'à la mère de la demoiselle; et voyant enfin que tout cela était inutile, il se laissa emporter au mouvement de son zèle, et mit le portrait en

état de ne plus servir d'occasion de péché. La mère en eut un ressentiment qui approchait de la fureur, et demanda vengeance au supérieur de la maison. Elle ne fut que trop bien servie. Le novice, qu'il était impossible de convaincre, fut le premier à s'accuser, quand il vit qu'il était question de prendre part au calice de son Sauveur. L'auteur de la Vie de M. Le Nobletz n'a osé, pour ne pas scandaliser, indiquer la peine qu'on lui fit souffrir; mais il nous donne assez à penser quelle en fut la honte et la cruauté, lorsqu'il assure que plusieurs criminels choisiraient plutôt la mort que le supplice qu'on fit souffrir à ce généreux défenseur de l'honneur des autels, avant de le chasser du couvent.

Le P. Quintin n'eut point de part à l'injustice des autres; il protesta hautement contre leur procédé furieux, dit avec hardiesse à toute la communauté, qu'elle n'était pas digne de posséder un si saint homme; qu'il voyait assez qu'on eût voulu pouvoir le chasser lui-même, aussi bien que son cher maître, et qu'il sortirait en effet, mais que ce ne serait que pour le conduire chez son père; après quoi il prétendait revenir leur donner de bons exemples malgré eux, et maintenir, du moins dans un aussi faible sujet que sa personne, la règle de leur saint fondateur.

Pour ce qui est de M. Le Nobletz, il regarda cette confusion comme une des faveurs les plus signalées qu'il eût reçues de Dieu, l'en remercia souvent avec la plus vive reconnaissance, et le pria de tout son cœur de pardonner à ceux qni l'avaient si outrageusement maltraité. Jamais il ne se plaignit d'eux, et pour les excuser, il disait souvent que son imprudence et son zèle indiscret avaient pu mériter ce châtiment. Il ne demeura que peu de jours dans la maison de son père; après quoi, pour se rassasier d'opprobres, il voulut aller travailler au salut des âmes à Morlaix même, qui devait être pour lui, après ce qui venait de se passer, un théâtre de confusion.

Il commença de catéchiser, avec un grand concours de personnes de tout âge et de toutes conditions; et, outre les instructions publiques, il eut permission de M. Adrien d'Amboise, évêque de Treguier, d'en faire d'autres dans une chapelle de la ville et dans les maisons particulières, pour porter les âmes à une plus grande perfection. Il en gagna un grand nombre, qui firent profession d'une vertu rare et constante; mais la plus illustre de ses conquêtes fut Marguerite Le Nobletz, sa sœur, qui répondit avec une fidélité parfaite à la grâce de sa vocation. Cependant l'évêque de Treguier, faisant sa visite à Morlaix, reçut beaucoup de plaintes, de la part des prêtres de la ville, de la manière dont M. Le Nobletz vivait et prêchait. Le prélat s'informa exactement de l'un et de l'autre, et y trouva tant de sainteté et d'édification, que, bien loin de lui interdire la chaire, comme le souhaitaient ceux dont la vie condamnait sa conduite, il le pria de partager avec lui les soins les plus pénibles de l'épiscopat, et lui donna le pouvoir de faire des missions dans tout le diocèse.

Pour exécuter des ordres si conformes aux desseins de Dieu sur lui, il se joignit au P. Quintin, qui l'appelait toujours son maître, quoique M. Le Nobletz fît profession de lui obéir en tout ce qui était des fonctions apostoliques. Le P. Quintin prêchait ordinairement, M. Le Nobletz avait soin d'enseigner le catéchisme et d'expliquer les principaux mystères de la foi, ce qu'il faisait non-seulement dans les églises, mais encore au milieu de la campagne et dans les grands chemins, auprès des croix qu'on y rencontre en grand nombre dans toute la Basse-Bretagne. Ces deux serviteurs de Dieu travaillèrent de cette sorte ensemble pendant dix-huit ans, employant le jour à leurs pénibles fonctions, et la meilleure partie de la nuit à la prière; et Dieu se servit d'eux pour opérer partout des changements merveilleux dans tous les cantons qui eurent le bonheur de les posséder.

Mais M. Le Nobletz ne s'attacha pas tellement au diocèse de Treguier, qu'il n'écoutât aussi la tendresse qu'il avait toujours pour son pays de Léon. L'endroit qui lui parut le plus abandonné et le plus digne de ses soins fut l'île d'Ouessant, qui, à cause de son abord dangereux, n'avait peut-être jamais été visitée par l'évêque de Saint-Paul; du moins n'y avait-il personne qui s'en souvînt. Mais si les habitants manquaient d'instruction, du reste le peu de commerce qu'ils avaient avec la terre ferme avait empêché que leur bon naturel n'eût été corrompu par le mauvais exemple ; la chasteté semblait y être naturelle à l'un et à l'autre sexe ; on y vivait dans une douce et tranquille paix, et les différends des particuliers n'y devenaient jamais des procès, parce qu'ils étaient jugés sans écritures et sur-le-champ, par quelque gentilhomme, à l'issue de la grand'messe. La semence de la parole divine, jetée dans un terroir si heureusement disposé, y fructifia d'une manière très-consolante pour l'ouvrier évangélique. Il accepta le logement qui lui fut offert par un des principaux de l'île ; mais au lieu de se servir d'un bon lit qui lui avait été préparé, il passait la nuit par terre, avec une pierre pour oreiller. Il disait, pour rendre raison de cette conduite, que les bons lits, où il est dangereux de trop dormir, n'étaient pas à son usage, et qu'il était honteux au disciple d'être couché mollement, quand le maître l'était sur la croix. Ces bons insulaires, aussi touchés de la sainteté de sa vie et des rigueurs de sa pénitence, que de l'ardeur et de la sagesse de ses discours, ne perdaient aucune occasion de l'écouter. Après les avoir suffisamment instruits par les sermons et les catéchismes qu'il faisait tous les jours, il leur fit recevoir à tous les sacrements de pénitence et de l'eucharistie ; et, pour rendre le fruit de cette mission plus durable, il communiqua au pasteur du lieu son zèle et son industrie, et lui recommanda surtout l'instruction des enfants, que les plus grands mis-

sionnaires ont toujours regardés comme les sujets les plus dignes de leurs travaux, et à qui leurs soins sont le plus utiles pour le bien de tous les autres.

Il passa ensuite à l'île de Molènes, peuplée d'environ mille personnes, auprès desquelles il fit le même progrès qu'auprès des habitants d'Ouessant. Mais comme la plupart de ces insulaires étaient alors occupés à la pêche, son zèle le porta à aller les trouver sur la mer, où, montant sur le plus élevé de leurs bateaux, il leur prêcha les vérités de l'Évangile avec une ardeur qui produisit sur-le-champ même de dignes fruits de pénitence.

L'île de Baz, éloignée de vingt lieues de celle d'Ouessant, profita aussi des instructions et des prédications de M. Le Nobletz. Non-seulement il déracina tous les désordres, mais il porta même plusieurs de ces insulaires à une perfection particulière, tant il est vrai que l'ignorance profonde des mystères et des lois de notre religion n'est pas tant une marque de la difficulté qui se trouve à les inculquer à des esprits qui paraissent fermés à la lumière, qu'une preuve de la négligence ou du peu de talent de ceux qui sont chargés de les instruire. Les vérités annoncées dans cette île de Baz par le saint missionnaire demeurèrent si profondément gravées dans l'esprit et dans les cœurs des habitants, qu'un jésuite [a], qui a fait des missions presque dans toute la Bretagne, ayant visité cette île en 1664, rendit témoignage qu'il n'avait trouvé en aucun lieu des personnes mieux instruites de nos mystères, ni qui eussent des mœurs plus saintes et plus réglées que les habitants de l'île de Baz.

M. Le Nobletz établit après cela le centre de ses missions au promontoire de Saint-Mathieu, tant à cause du grand abord de vaisseaux au port du Conquet, que de la facilité qu'il avait de parcourir de ce lieu les trois diocèses

[a] L. P. Maunoir.

de Léon, de Cornouaille et de Treguier. Mais la parole de Dieu trouva plus d'opposition dans la terre ferme que dans les îles. L'abondance du commerce avait produit l'avarice et la vanité, et les soins temporels avaient fermé le cœur aux soins du salut. On se contentait de quelques pèlerinages aux lieux de dévotion, et de fréquenter les églises où l'on pouvait gagner des indulgences, sans travailler à s'instruire des vérités les plus communes et les plus nécessaires, sans fréquenter les sacrements, et sans régler ses mœurs. On avait quelque soin de faire prier Dieu pour les morts, mais la charité était refroidie pour les vivants. On dépensait beaucoup en pieuses fondations, en ornements de chapelles, en présents que l'on faisait aux églises; et l'on négligeait d'acquitter ses dettes, et de payer ses domestiques et le salaire des journaliers. Plusieurs jeûnaient les samedis et s'abstenaient de viande tous les mercredis de l'année, puis, par des médisances continuelles, déchiraient la réputation du prochain, surtout des prélats et des gens d'église. C'étaient les vices principaux et les abus contre lesquels prêchait notre zélé missionnaire. S'il se fût contenté d'étaler de la science dans ses discours, ou de s'en tenir à des généralités, sans descendre à rien de particulier, il aurait eu l'estime et l'amitié de tout le monde. Mais persuadé que rien ne doit plus toucher qu'un détail qui confond le coupable, en lui faisant voir qu'on pénètre dans les replis de son cœur, il s'attachait à développer les consciences et la conduite de ses auditeurs, à démasquer la fausse régularité des uns, et à faire voir aux autres toute la laideur du vice dans eux-mêmes. Le spectacle n'est pas agréable à ceux qui, à l'abri de quelques devoirs extérieurs, se croient au-dessus des atteintes de la censure, et qui, accoutumés aux soins temporels et à la dissipation, ignorent ce que c'est qu'intérieur; aussi voyait-on rarement M. Le Nobletz monter en chaire, qu'on ne vît en même temps sortir de l'église un grand

nombre de personnes, avec un extrême mépris de leur prédicateur, qu'elles tâchaient de faire passer pour un fou et un extravagant. Il y en avait plusieurs autres, du nombre de ceux qui, sans examiner les coutumes qui règnent, se font une espèce de devoir de les conserver toutes, bonnes et mauvaises, qui trouvaient à redire que M. Le Nobletz, s'éloignant de la conduite de tous les autres prêtres, n'eût pris aucun établissement et n'eût voulu accepter aucun bénéfice, pour s'y attacher au service d'une paroisse particulière. Là-dessus ils se plaignaient de ses courses continuelles, et voulaient faire passer pour des marques d'inconstance et de légèreté d'esprit ce qui n'était que l'effet du même zèle qui avait mis les apôtres dans un mouvement continuel. Le grand-vicaire de l'évêque de Léon, ayant reçu de ces sortes de plaintes de divers endroits, était sur le point de révoquer les pouvoirs qu'il avait donnés au saint missionnaire de prêcher, de catéchiser et de confesser dans tout le diocèse, lorsque Dieu suscita un des amis de M. Le Nobletz, qui, le connaissant parfaitement et ayant souvent assisté aux exercices de ses missions, prit sa défense dans cette rencontre, et écrivit au grand-vicaire à ce sujet, d'une manière vive et touchante, qui fit impression sur lui, en sorte qu'il permit à M. Le Nobletz de continuer à travailler dans le diocèse ; mais, lui ayant ôté le pouvoir général, il ne lui donna plus que des mandements particuliers pour chaque paroisse. L'humble missionnaire se soumit sans peine à ce changement, et y trouva le même avantage pour le bien du public que dans le pouvoir général, par le grand nombre de mandements qu'il prit pour différents lieux dont il connaissait les besoins, afin de n'être pas obligé de perdre beaucoup de temps à envoyer demander et obtenir de nouveaux ordres.

L'envie et la haine des mauvais prêtres augmentèrent à mesure qu'ils virent croître sa réputation. Ils traversèrent

son zèle de toutes les manières possibles, par les violences, les affronts, même par les calomnies et les fausses accusations. Ils ébranlèrent enfin l'évêque de Léon, qui, étant venu faire sa visite sur les lieux, lui adressa des réprimandes, comme à un homme qui mettait le scandale et la division parmi ses frères, qui cherchait à innover, et dont la vertu trop sauvage et la manière de vivre trop singulière tenaient de la sédition et de la révolte, diminuait dans l'esprit du peuple l'estime et l'autorité des prêtres et des pasteurs, et donnait lieu à toutes les plaintes qu'ils faisaient de lui. Le saint homme, considérant que le Sauveur n'avait jamais eu d'avocat, but cet affront dans le silence, et ne chercha ni apologie ni apologiste. Cependant Dieu ne permit pas en cette occasion qu'il manquât de défenseurs zélés : un vertueux ecclésiastique eut le courage de s'opposer au torrent de la calomnie, par une lettre qu'il écrivit à un homme qui était obligé d'y remédier, à cause du rang qu'il tenait dans l'Eglise.

Cette espèce de persécution dura environ trois ans, pendant lesquels la malice des hommes se lassa plus tôt que la charité du généreux missionnaire, dont la patience fut enfin récompensée par la bénédiction que Dieu donna à ses travaux. Quand de plus heureuses dispositions eurent succédé à l'éloignement qu'il avait trouvé dans les esprits et dans les cœurs, Marguerite Le Nobletz, que son frère avait attirée quelques années auparavant à l'amour de la croix, vint de Morlaix prendre part au mérite des missions. Elle se logea dans une petite maison couverte de paille, entre Saint-Mathieu et le Conquet, afin qu'on pût lui envoyer plus commodément de ces deux villes et de la campagne les petites filles, pour les instruire. Elle en prenait le même soin que si elles eussent été des princesses, parce que la foi les lui faisait regarder comme les épouses de son Dieu; et les instructions qu'elle leur donnait 'étaient pas inutiles à leurs mères, qu'elle invitait à

être témoins des succès de leurs enfants. Elle était aidée dans cet exercice par une vertueuse veuve, appelée Françoise Troadec, femme remplie de tendresse pour les pauvres, et qui prenait plaisir à les soulager de toutes les manières que la charité éclairée et les conseils du saint missionnaire pouvaient lui suggérer. Elle passait les nuits auprès des moribonds du Conquet et de Locrist, et avait soin de les ensevelir après leur mort. Cela ne l'empêchait pas de rendre visite aux personnes les plus considérables de son sexe, pour les entretenir de l'affaire du salut; et comme il se trouvait toujours beaucoup de dames dans les lieux où l'on savait qu'elle devait aller, le bien qu'elle faisait par ses discours se répandait avantageusement dans le pays. Cette femme avait un esprit rare, une mémoire merveilleuse, une facilité surprenante à s'expliquer en breton, en français, en anglais et en espagnol; elle entendait la navigation, et savait faire des cartes marines pour l'usage des marchands qui trafiquaient dans les pays étrangers. Mais elle estimait infiniment plus ce qu'elle avait appris de M. Le Nobletz, la science des saints, l'art d'aimer Dieu, le grand secret de se détacher de toute affection humaine, la pratique de l'oraison et la mortification continuelle.

M. Le Nobletz gagna aussi à Dieu quelques personnes de qualité, du nombre desquelles furent deux sœurs de la maison de Kerourien, qui furent si touchées de ses discours, qu'elles entrèrent dans de saintes communautés, où elles laissèrent en mourant une grande estime de leur sainteté ; et mademoiselle de Kerbescout, qui, ayant résolu de vivre dans le célibat, persévéra jusqu'à la mort à donner, au milieu des personnes du siècle, un exemple illustre d'un parfait mépris du monde. M. Le Nobletz se servait de la connaissance qu'il avait des mathématiques, pour entrer dans les esprits des gens de mer, en leur enseignant tout ce qui appartient à la marine ; il trouvait par ce moyen des occasions de leur parler de leur salut, de

leur faire appréhender de plus grands dangers que ceux qu'ils couraient dans leurs voyages, et de les faire aspirer à des biens plus solides que ceux qui leur faisaient affronter tant de hasards. Il visitait et consolait tendrement les malades; il fournissait des remèdes aux pauvres, ou les leur faisait fournir par les personnes auxquelles il en avait appris la composition. Il avait le nom de tous les pauvres honteux, et se privait des choses les plus nécessaires pour les assister. Il joignait ses larmes et ses prières à cette charité universelle, pour obtenir la conversion des pécheurs, et Dieu seconda ses vœux par des retours miraculeux des plus endurcis. Enfin, il laissa moins de mauvais chrétiens sur toute cette côte qu'il n'y en avait trouvé de bons au commencement de sa mission.

Il souhaitait avec ardeur d'avoir part à la croix de son divin Maître; ses désirs furent satisfaits à Landerneau. Dès le premier jour, un homme ivre le poursuivit l'épée à la main. Il trouva cette ville abîmée dans le luxe et la vanité plus qu'aucune autre ville de Bretagne, et y fit peu de disciples, pendant quelques mois qu'y durèrent les exercices de sa mission; mais ce petit nombre persévéra jusqu'à la mort dans l'amour de l'oraison, de la pénitence et du mépris du monde qu'il leur avait inspiré, aussi bien que dans l'exercice des œuvres de miséricorde. Ce fut là qu'il commença à se servir de ses peintures symboliques et de ses énigmes spirituelles qu'il avait composées dans sa retraite; et il éprouva qu'il avait pensé juste, quand il s'était persuadé que ce qui frappe les yeux demeure bien plus vivement imprimé dans la mémoire que ce qui retentit aux oreilles.

Il alla de là dans la ville de Quimper en 1614, et ayant obtenu sans peine de l'évêque la permission de catéchiser, de prêcher et de confesser dans tout le diocèse, il crut qu'il devait commencer par la ville épiscopale, qui est une des plus grandes de la province. Il prêchait toutes les

fêtes et les dimanches à la paroisse du faubourg Saint-Mathieu, qui est aussi grand que la ville, et tous les jours de Carême il faisait une exhortation aux religieuses du prieuré de Loc-Maria ; mais son plus grand soin fut de s'attacher à enseigner le catéchisme aux enfants, fonction que l'ignorance générale rendait plus nécessaire qu'aucune autre, et qu'il estimait aussi glorieuse devant Dieu qu'elle a peu d'éclat devant les hommes. Il se servit, pour en être secondé dans cet exercice, des deux mêmes personnes qu'il avait employées si utilement au Conquet et à Saint-Mathieu ; et Marguerite Le Nobletz, sa sœur, non contente d'imiter son zèle à instruire les pauvres et les enfants, voulut encore imiter l'exemple de sa libéralité, en y consacrant aussi bien que lui tout l'argent qui lui échut alors en partage de la succession de leur père. Il menait tous les enfants de la ville aux chapelles de Saint-Primel et de la Madelaine, où il leur faisait le catéchisme avec une application et une industrie merveilleuses, et n'oubliait rien pour s'insinuer dans leurs esprits par la douceur et les petits présents, parce qu'il était convaincu que ceux-là ignorent l'art d'enseigner, qui ne savent pas se rendre aimables. Les enfants le suivaient partout et témoignaient de la joie à sa rencontre ; et lui, de son côté, s'attachait à eux avec une tendresse fondée sur l'exemple de son Sauveur. Mais les personnes de considération de la ville ne traitaient toutes les pratiques de son zèle que d'extravagances et d'innovations ; et, endurcis par le luxe, les affaires et une orgueilleuse suffisance, ils ne reçurent la semence de la parole de Dieu que dans des rochers, des chemins battus, et parmi des épines, et où elle ne fit que peu de fruit, pendant trois ans que le saint homme demeura au milieu d'eux. Il les quittait souvent pour aller faire des courses à la campagne, où il produisait incomparablement plus de fruits de sanctification. Il ne laissa pas cependant d'attirer quelques personnes distinguées

de Quimper dans les voies de la perfection, et le mérite des sujets le dédommagea du petit nombre. On doit compter parmi ceux-ci un chanoine de la cathédrale et un prêtre de la paroisse de Saint-Mathieu [a], qu'il prit pour son confesseur, qui fit toujours paraître depuis une rare constance dans la pratique de toutes les vertus, qui mourut en réputation de sainteté, et dont le corps fut trouvé entier plusieurs années après qu'il eut été mis en terre.

M. Le Nobletz avait après cela commencé la mission dans une petite ville appelée le Faou, et y trouvait le peuple disposé à profiter de la parole de Dieu, lorsqu'il fut obligé d'aller à Kerodern rendre les derniers devoirs à sa mère et consoler sa famille. Ce voyage ne dura que peu de jours, et il retourna bientôt aux exercices de la mission.

Il n'eut pas plus tôt fini celle du Faou, qu'il alla en faire une autre à Concarneau, port de mer, et en ce temps-là ville de guerre. Il y arriva un dimanche, pendant qu'on disait les vêpres à l'église. Il monta en chaire aussitôt qu'elles furent finies, et prit pour sujet de son discours l'explication de l'Oraison dominicale. C'en fut assez aux soldats de la garnison de voir un prédicateur en chaire, pour sortir dans le moment de l'église; la plupart des bourgeois les suivirent pour se moquer plus librement entre eux de ce qu'on voulait, disaient-ils, leur apprendre leur *Pater*, qu'ils savaient par cœur dès leur enfance, et qui était la première leçon que leurs nourrices leur avaient donnée. En un mot, ils n'avaient jamais entendu avant ce temps-là que des discours au-dessus de leur portée; ils croyaient qu'il n'était pas permis de parler autrement de Dieu et du salut; et il ne leur restait que du mépris pour un discours qui leur était intelligible. La dame de Kerouartz se trouva dans le canton. Elle avait été témoin des fruits

[a] D. Pierre Bocer.

merveilleux que M. Le Nobletz avait faits dans le pays de Léon, et où il lui avait prédit à elle-même une chose arrivée depuis, qu'il n'avait pu connaître alors si certainement que par révélation ; ce fut un grand sujet de surprise à cette dame, lorsqu'elle alla voir sa sœur, qui avait épousé le seigneur de Kerleano dans le pays de Cornouaille, de l'entendre parler du saint missionnaire avec le même mépris qu'avait pour lui le peuple de Concarneau, vain et grossier tout ensemble. Elle apprit à sa sœur à mieux connaître cet homme admirable, et la porta à ne pas négliger de faire usage des biens que Dieu présentait au pays par son ministère. Mais ici, comme en beaucoup d'autres lieux, l'esprit de Dieu se reposa plutôt sur les simples que sur les suffisants, et sur le petit peuple de la campagne que sur les habitants des villes.

M. Le Nobletz fut consolé, par le succès qu'il eut à Port-l'Abbé, du peu d'utilité de sa mission de Concarneau. Dieu s'y servit d'une occasion extraordinaire, pour lui procurer les moyens de sanctifier une famille distinguée. Comme il ne se passait point de jour qu'il ne composât quelque chose, à peine était-il entré dans la ville, que voulant savoir où l'on vendait du papier, il s'adressa, pour en être informé, à une femme de condition qu'il rencontra. Elle le refusa d'une manière incivile, par un premier mouvement de vivacité, dont elle se fit à elle-même aussitôt après de grands reproches. Son mari [a], qui était un gentilhomme également charitable envers les pauvres et respectueux envers les prêtres, ne se contenta pas d'approuver les regrets de sa femme ; il envoya chercher le bon prêtre, lui fit présenter une pièce d'argent, et le fit inviter à se servir de lui en toutes choses. Le serviteur de Dieu reçut l'aumône par esprit d'humilité ; mais, prenant occasion de la charité qu'il avait reçue pour en faire

[a] M. de Port-Moreau.

une plus grande à son bienfaiteur, il alla le voir, et entra si avant dans son esprit et dans celui de sa femme, qu'il lui fut aisé de leur inspirer les maximes les plus relevées de la vie chrétienne, aussi bien qu'à tout le reste de leur famille, et surtout à Marié Méabe, sœur du gentilhomme, qu'il porta à une piété si rare et à une charité si extraordinaire envers les pauvres, qu'on peut dire que tout le reste de sa vie fut une continuelle pratique de ces deux vertus.

Le port d'Audierne, où M. Le Nobletz alla ensuite, ne lui fut pas plus favorable que Concarneau. Les habitants, uniquement occupés du commerce et des soins temporels, le laissèrent seul dans l'église, aussitôt qu'ils le virent monter en chaire, et il fut très-difficile depuis de les rendre assidus à ses exhortations, qui ne furent utiles qu'au sexe dévot, qui marqua moins d'éloignement pour la parole de Dieu. La dureté des hommes fut suivie de près de la punition dont le saint homme les avait menacés dans son premier sermon; la mer engloutit plus des trois quarts de leurs vaisseaux et de leurs marchandises, et cet accident leur apprit qu'il y a de la folie à ne pas donner ses soins les plus sérieux aux biens véritables, qui ne sont exposés ni aux tempêtes de la mer, ni aux embûches des pirates.

Le saint missionnaire, espérant donc faire un plus grand fruit dans les paroisses de la campagne que dans les villes, suivit l'attrait de la grâce qui lui destinait cette moisson. Sa faiblesse et ses indispositions l'obligèrent d'acheter un cheval, pour s'en servir quand il n'aurait pas la force d'aller à pied; et il lui en fallut encore un autre pour porter ses peintures spirituelles, ses papiers, ses images, et les récompenses dont il se servait pour exciter le zèle et la sainte curiosité des peuples. Dès la première station où il mena ces deux chevaux, il rencontra de pauvres paysans qui portaient à Quimper, sur leur dos, de

grosses charges de poisson, avec beaucoup de fatigue. Il en eut pitié, et les obligea à se servir de ses chevaux. Dès la nuit suivante, un des deux fut étranglé par un loup, et l'autre se tua en tombant dans une fondrière. Ces pauvres gens, accoutumés aux mauvais traitements des gentilshommes, avaient peur de n'en être pas quittes pour payer chèrement ces deux chevaux à celui qui les leur avait prêtés; mais ils furent surpris bien agréablement, lorsque, s'étant jetés à ses pieds, ils le virent rire d'un accident qu'ils croyaient devoir le fâcher, et n'exiger d'eux d'autre réparation que de se rendre assidus à ses instructions salutaires. Pour lui, cette perte fut une leçon qui lui apprit que Dieu voulait qu'il prêchât l'Évangile avec plus de liberté et plus de dégagement de tous les secours humains.

Les besoins de ces peuples étaient aussi grands que le zèle du missionnaire; et l'on en peut juger par ce crayon de leurs erreurs grossières et de leurs coutumes pernicieuses. Il se trouvait des femmes en grand nombre qui balayaient la chapelle la plus proche de leur village, et en jetaient la poussière en l'air, afin d'avoir le vent favorable pour le retour de leurs maris et de leurs enfants qui étaient en mer. D'autres prenaient les images des saints, les menaçaient de mauvais traitements, les fouettaient même ou les jetaient dans l'eau, s'ils ne leur accordaient pas promptement le retour heureux des personnes qui leur étaient chères. Quelques-uns jetaient dans un champ un trépied ou un couteau crochu pour empêcher que les loups n'endommageassent leur bétail, quand il était égaré. Plusieurs avaient soin de vider toute l'eau qui se trouvait dans la maison où il était mort quelqu'un, de peur que l'âme du défunt ne s'y noyât, ou mettaient des pierres auprès du feu que l'on allume la veille de Saint-Jean, afin que leurs pères et leurs ancêtres vinssent s'y chauffer à leur aise. On souffrait en beaucoup d'endroits que les jeunes gens des deux sexes

passassent une partie de la nuit à danser dans les chapelles, et comme elles étaient en grand nombre dans le pays, l'abus était d'autant moins facile à réformer, qu'il était général, et qu'on le regardait comme une coutume religieuse propre à honorer les saints. On se mettait à genoux devant la nouvelle lune, et l'on disait l'Oraison dominicale en son honneur. Le premier jour de l'an, on faisait une espèce de sacrifice aux fontaines publiques, par des morceaux de pain couverts de beurre que chacun y offrait. En d'autres lieux, on portait ce même jour aux fontaines autant de morceaux de pain qu'il y avait de personnes dans une famille, et on jugeait de ceux qui devaient mourir cette année-là, par la manière dont on voyait flotter ces morceaux de pain sur l'eau. Ces pauvres gens étaient prévenus que, comme Dieu a fait le froment et le seigle, le malin esprit avait fait le blé noir; et pour se rendre cet esprit malheureux favorable, ils jetaient plusieurs poignées de ce grain dans les fossés qui bornaient les champs d'où ils l'avaient recueilli. Il se trouvait des prêtres également ignorants et vicieux qui se laissaient aller eux-mêmes à ces superstitions du peuple, ou du moins qui les toléraient pour en tirer du profit. Ils persuadaient aussi au peuple qu'ils avaient le pouvoir de guérir les maux des hommes et des bêtes, et employaient pour cela des exorcismes apocryphes. D'autres, moins impies, n'osaient pas user de ces moyens détestables; mais, aussi avides que les premiers, ils abusaient de la crédulité des simples, et de la coutume louable des chrétiens d'offrir neuf jours de suite le sacrifice de la messe pour implorer la miséricorde de Dieu dans leurs besoins. Ces prêtres, intéressés et avares, supposaient des apparitions de parents décédés et d'autres faussetés pareilles pour extorquer des neuvaines. Enfin c'était, parmi eux, à qui acquerrait le plus de crédit dans le pays par toutes sortes de moyens, en autorisant les superstitions qui servaient à augmenter leurs revenus,

bien loin de travailler à les détruire. Le saint missionnaire, ayant tant de monstres à combattre, s'adressa avec confiance à l'apôtre de Cornouaille, S. Corentin, afin d'obtenir de Dieu par son intercession la force qui lui était nécessaire pour extirper ces restes du paganisme. Le succès fut aussi heureux que M. Le Nobletz pouvait l'espérer; il purgea la campagne de toutes ces pratiques criminelles, et eut la consolation de voir régner la piété pure et solide, où avaient auparavant dominé l'erreur et la superstition.

Il apprit, dans le cours de ses missions sur les côtes de Cornouaille, que l'île de Sizun, éloignée de trois lieues de la terre ferme, était privée depuis plusieurs années de tout secours spirituel, et il résolut d'y passer, quelque dangereux que fût le trajet, qui fait trembler les personnes les plus courageuses, et quelque peine qu'il pût y souffrir. Cette île est fort basse, menacée chaque jour d'être couverte par la mer, et environnée des plus terribles écueils qui soient dans toute l'Europe. Il n'y a pas un arbre dans toute l'île; on ne s'y chauffe qu'avec du goémon, dont la puanteur incommode plus que sa faible chaleur ne procure de soulagement. La terre n'y produit que de l'orge, qui suffit à peine pour nourrir les habitants pendant trois mois; ils ne vivent le reste de l'année que de racines et de poissons, sans huile et sans aucun autre assaisonnement. Ils n'ont de vin que ce que la mer leur en jette, par les fréquents naufrages des vaisseaux qui se brisent sur les écueils dont l'île est environnée. L'eau même qu'ils boivent est saumâtre, à cause qu'ils ne la tirent que d'un puits trop voisin de la mer. Malgré cette vie misérable, les habitants de Sizun sont plus robustes et vivent plus longtemps que ceux de la terre ferme. Dès l'âge de sept ou huit ans ils passent les jours et les nuits à la pêche, au milieu des tempêtes et des rochers qui occupent cinq lieues de mer. Ils n'ont pour toute nourriture que du pain et de l'eau, et les voiles de leurs barques

pour se mettre à couvert du froid. Leurs femmes et leurs filles, de leur côté, labourent la terre, meulent à force de bras l'orge qu'elles ont recueillie, et en font du pain qu'elles mettent à cuire sous la cendre de goémon. Avant que M. Le Nobletz eût été dans leur île, leur naturel répondait à la barbarie du lieu, et on les appelait les démons de la mer, parce qu'ils avaient la malice d'allumer des feux sur leurs rochers pour tromper les pilotes et faire périr les vaisseaux, afin de profiter des débris; et quelques années auparavant, ayant peur que l'évêque de Quimper, qui avait mandé leur pasteur à Cleden, en faisant la visite, ne lui causât quelque peine, ils étaient allés le redemander avec insolence, et avaient présenté à l'évêque, en le menaçant, les couteaux dont ils ouvraient les plus grands poissons.

Cependant ces insulaires grossiers, barbares et terribles, reçurent M. Le Nobletz comme un ange du ciel, et apportèrent une assiduité et une docilité merveilleuses à ses instructions. Après les avoir prêchés et catéchisés quelque temps deux fois le jour, il leur fit faire à tous des confessions générales, qui furent suivies d'un entier changement. Depuis cette heureuse époque leur île devint aussi exempte de vices, qu'elle l'est naturellement de bêtes venimeuses; car, sans parler des péchés scandaleux qui n'y sont point soufferts, on n'y connut presque plus ni la haine, ni l'envie, ni la médisance, ni les querelles. Toute la vertu et la ferveur des Chrétiens de la primitive Eglise y fleurirent aussitôt, et les exercices de la piété s'y pratiquèrent avec plus de dévotion qu'en aucun autre lieu de la province. Il n'y eut personne depuis qui n'assistât tous les jours au sacrifice de la messe; la plupart se confessèrent tous les mois; le matin et le soir ils allaient à l'église faire leur visite au Saint-Sacrement; les fêtes et les dimanches personne ne manquait aux vêpres, que ces bons mariniers chantaient à deux chœurs, avec une har-

monie, une dévotion et une modestie qui donna de l'admiration à leur illustre prélat René Du Louet, quand il alla les visiter. M. Le Nobletz avait coutume, dans les lieux où il faisait des missions, de s'attacher à gagner particulièrement à Dieu quelques personnes considérables, pour les laisser les héritiers de son zèle, et afin qu'ils servissent d'exemple aux autres. L'homme qui avait le plus de crédit à Sizun était un pêcheur appelé François Le Su; et ce fut le sujet auquel s'arrêta M. Le Nobletz. Il le forma à la piété, avec une application particulière; il lui donna le goût des livres spirituels, il lui apprit à méditer sur nos mystères, et lui laissa, pour l'y aider, le livre des méditations du P. Louis Du Pont; il lui enseigna plusieurs industries pour porter les autres à la vertu, et pour les instruire utilement et facilement; enfin il ne cessa depuis d'en prendre soin, de lui écrire, de lui envoyer des méditations, des cantiques spirituels, et des énigmes, qu'il composait pour l'instruction des fidèles. Ce pêcheur, qui avait reçu de la nature un esprit discret et un cœur généreux, fut élu dans la suite capitaine de l'île; il y fit les fonctions de pasteur, autant qu'un laïque peut les remplir, quand l'île n'eut point de prêtre; enfin il en fut lui-même ordonné curé, comme nous le dirons dans la Vie du P. Maunoir.

Après la mission de Sizun, M. Le Nobletz, par ordre de l'évêque de Quimper, prit soin pendant quelque temps de la paroisse de Meilland dépourvue de recteur, et apporta une vigilance extrême à la garde du troupeau qui lui avait été confié; mais ne s'étant engagé dans le sacerdoce, comme S. Jérôme et S. Paulin, qu'à condition de ne s'attacher à aucune église particulière, il obtint bientôt qu'on le délivrât de celle-ci, et retourna faire une seconde mission à Quimper. Elle n'était pas encore finie, qu'il connut par révélation que Dieu lui destinait une ample moisson dans la paroisse de Ploüaré. Il y allal e mercredi des

cendres, et n'ayant trouvé l'église remplie que de pêcheurs, de matelots et de paysans, qui n'avaient sur eux aucune marque du luxe et de la vanité des villes, il se sentit porté, par cette nouvelle raison, et par la modestie et la simplicité qui paraissait parmi eux, à les secourir de tout son pouvoir. Il se hâta de finir sa mission de Quimper, et revint dans la paroisse de Ploüaré le lundi de la Trinité, le 22 mai 1615.

Il établit sa demeure à Douarnenez, petite ville peuplée d'environ deux mille personnes, mais dont la situation lui donnait beaucoup de facilité pour en assister encore un plus grand nombre. Elle est entre l'église et la paroisse de Ploüaré, dont elle faisait autrefois partie, l'île Tristan, et le bourg de Treboul, et est environnée d'un grand nombre de maisons et de villages. Toute la côte est fort peuplée ; et la pêche des sardines, qui se transportent non-seulement dans tout le royaume, mais encore en Espagne, en Portugal et en Italie, y attire beaucoup de monde. Aussitôt qu'il fut arrivé dans cette petite ville, il alla prendre la bénédiction du recteur de la paroisse, pour prêcher dans l'église de Sainte-Hélène, qui était celle où les habitants de Douarnenez assistaient ordinairement aux saints offices, à cause de l'éloignement de l'église paroissiale. Le recteur, qui avait été témoin de son zèle apostolique au Conquet, fut ravi du bonheur que Dieu envoyait à son peuple, et donna cette bénédiction avec plus de joie qu'il n'en eût jamais donné aucune autre. Le missionnaire s'en servit aussitôt, et après avoir offert à Dieu, devant l'autel, le zèle ardent dont il brûlait pour la gloire de son nom, il sonna lui-même la cloche de l'église. Ce son, dans un jour, et à une heure extraordinaire, donna l'alarme à la ville ; on eut peur que le feu n'eût pris quelque part, et l'on vint à l'église pour savoir de quel côté on avait besoin de secours. On fut surpris de ne trouver qu'un prédicateur en chaire, qui, prenant occasion de

cette alarme, essaya de faire sentir aux habitants le danger où ils étaient, qui surpassait infiniment celui pour lequel ils marquaient tant d'appréhension. Cette espèce de contre-temps fut tournée en risée ; on eut d'abord du mépris pour le prédicateur, et l'on s'imagina que ce ne pouvait être que par un mouvement de folie, qu'il avait donné l'épouvante si mal à propos. Ce fut ainsi que la plupart en parlèrent ; mais il y eut aussi quelques-uns de ses auditeurs qui jugèrent plus sainement de la vertu et du mérite du prédicateur, par les mouvements de piété et les désirs de pénitence qu'il avait excités dans leur âme. De ce nombre fut un ecclésiastique, dont la vie n'était pas fort réglée, qui fut si touché, qu'il résolut dès lors de se convertir entièrement. Il alla, après le sermon, se réjouir avec le saint missionnaire du bien qu'il ferait en ce pays-là, et lui offrir sa maison et sa table. M. Le Nobletz accepta le logement, mais il ne voulut jamais se servir du lit qu'on lui avait préparé, et sa sobriété ordinaire lui fit refuser la plupart des viandes qu'on lui servait. Ses exemples achevèrent ce que son sermon avait commencé ; son hôte parut tout d'un coup détaché des vices qui le possédaient auparavant, dont on ne remarqua pas en lui la moindre trace, pendant quarante-deux ans qu'il vécut encore, quoique ce fussent de ces passions qui ne cèdent point au temps, et qui s'augmentent même avec l'âge. M. Le Nobletz le porta aussi aux œuvres de miséricorde et de charité, et se servit de lui, comme d'un aide qui ne lui manqua jamais depuis dans toutes les fonctions de son zèle.

Il trouva une ignorance extrême dans ce lieu, et telle que la plupart des personnes de tout âge ne savaient ni l'Oraison dominicale, ni aucune autre prière, ni les articles les plus essentiels de notre sainte foi. Ses premiers soins furent donc de les instruire des mystères de la Trinité et de l'Incarnation, et de leur faire apprendre par

cœur en latin et en breton, et de leur expliquer avec beaucoup de méthode et de clarté l'Oraison dominicale, la Salutation angélique, le Symbole des apôtres, les Commandements de Dieu et de l'Eglise, des formules de confession, et des actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition. D'abord peu de personnes voulurent prendre part à des instructions familières, que leur orgueil leur faisait regarder comme des leçons qui n'étaient propres qu'à des enfants. D'autres, se trouvant confondus par le tableau détaillé que le pieux missionnaire faisait de leurs fautes les plus cachées, et ne pouvant s'imaginer qu'il pût ainsi pénétrer dans leurs cœurs et développer les secrets de leur conduite sans une connaissance surnaturelle, osaient bien attribuer à l'esprit ennemi de leur salut des lumières célestes dont la clarté leur était importune. Enfin il y en avait qui voulaient faire de ses prédications une affaire de police, et empêcher qu'on ne perdît à écouter des instructions, qu'ils appelaient inutiles, un temps destiné au travail et au commerce pour la subsistance des familles. Mais Dieu suscita des défenseurs à l'Evangile. Un des principaux marchands de la ville [a], et sa femme [b], s'opposèrent au torrent, prirent la défense du prédicateur, firent voir l'injustice des faux jugements et des murmures que l'on faisait contre lui, et engagèrent peu à peu les autres à se rendre assidus à ses saintes instructions. Il y en avait cependant beaucoup qu'une mauvaise honte retenait encore, quoiqu'ils fussent dans une ignorance extrême des mystères et des devoirs de la religion. Pour surmonter ce dangereux obstacle, M. Le Nobletz alla trouver le recteur, qui était alors entièrement favorable à ses desseins, et lui persuada qu'il n'était pas moins nécessaire pour les autres sacrements, de s'assurer de la capacité de ceux qui se présentaient pour les recevoir, qu'il était nécessaire,

[a] Jean de Plocan. — [b] Claude de Belec.

et de pratique partout, de s'en instruire à l'égard de ceux qui demandaient celui de l'ordre; et qu'il n'y avait plus d'autre moyen de vaincre la mauvaise honte qui faisait croupir dans une ignorance criminelle les personnes âgées, qu'en leur imposant de répondre sur les articles de la foi, avant l'obligation de recevoir les sacrements de la pénitence, de la communion et du mariage, et d'être admis à être parrains ou marraines des enfants au baptême. Le recteur entra dans les vues de M. Le Nobletz, et quelques mois avant Pâques il publia au prône de la messe de paroisse qu'il n'admettrait personne à aucun sacrement, qui n'apportât un témoignage de sa capacité signé de l'un de ceux auxquels il donnerait commission de l'examiner. Il nomma en même temps pour examinateurs M. Le Nobletz, le prêtre qui avait été si heureusement converti à son premier sermon, et un autre prêtre vertueux qui fut depuis curé de cette même ville, et dont M. Le Nobletz se servit longtemps pour écrire sous lui les traités spirituels qu'il composait dans les temps qu'il ne donnait pas à l'oraison ou à la prédication. M. Le Nobletz, voyant le peuple surpris de cette déclaration du pasteur, monta en chaire, pour en faire voir la nécessité et l'utilité; et la facilité que l'on trouverait à lui rendre l'obéissance qui lui était due. En effet, aussitôt que le même devoir fut imposé à tout le monde, la mauvaise honte qui avait entretenu et autorisé l'ignorance se dissipa, et les grandes personnes se firent instruire aussi bien que les enfants.

Le saint missionnaire, qui mettait tout à profit pour le salut du prochain, sachant que les gens de la campagne s'assemblaient en plusieurs endroits, deux ou trois fois la semaine, pour danser durant une partie de la nuit, envoya à toutes ces assemblées les plus capables de ses disciples, qui eurent le bonheur de faire changer ces divertissements profanes et dangereux en saintes confé-

rences sur les mystères de la religion et sur les devoirs de la vie chrétienne.

Les malades qui ne pouvaient venir à l'instruction ne furent pas privés des soins de M. Le Nobletz ; il les visitait dans leurs cabanes, dans leurs villages et dans toutes les maisons de la ville, pour leur faire part du don de Dieu.

Quand il vit la ferveur établie partout, il fit venir sa vertueuse sœur, cette généreuse imitatrice de son zèle, pour achever auprès de son sexe ce qu'il avait si heureusement commencé auprès de tout le monde de toutes sortes de sexe, d'âges et de conditions.

Les plus riches de la paroisse, qui s'imaginaient que la considération où ils étaient leur avait acquis le privilége d'être plus ignorants que les autres, n'ayant plus de prétexte pour se dispenser de se faire instruire, prirent le parti d'intenter procès à leur pasteur devant l'official du diocèse, et de l'accuser d'avoir introduit des nouveautés suspectes, dont la pratique était insupportable à des personnes âgées, qui avaient des occupations plus pressantes et plus sérieuses que d'assister au catéchisme comme des enfants. Le recteur fit voir l'injustice de leurs plaintes, et l'official, loin de le condamner, loua son zèle, et l'exhorta à continuer ses exercices, que l'ignorance rendait si nécessaires.

Les paroles du prédicateur, accompagnées des exemples de sa sainte vie, et autorisées par un grand nombre de miracles, ne demeurèrent pas vaines. On venait l'entendre de toutes parts, et ceux qui lui avaient été les plus opposés n'étaient pas le moins assidus à le suivre. Les cœurs se rendirent aux attraits de la grâce, et chacun ne pensa plus qu'à quitter les routes du vice pour entrer dans le chemin de la vertu. Pour procurer une plus grande liberté à ceux qui n'osaient développer les replis de leur conscience à des prêtres dont ils étaient connus,

M. Le Nobletz les envoyait à Quimper, et les adressait à un prêtre[a] qui, par son zèle et par sa science, s'était signalé à Rome pendant le dernier Jubilé, et à qui le pape avait donné des pouvoirs fort amples pour les absolutions. Après avoir purgé les âmes et nettoyé les consciences, M. Le Nobletz s'appliqua à déraciner les mauvaises habitudes et à établir la piété et la dévotion, mais une dévotion exempte des superstitions, des scrupules et des craintes qui corrompent ordinairement la piété des simples. Il inspira aux jeunes gens le mépris des parures et de la vanité des habits, et l'amour de la mortification, et ne dédaignait pas de travailler de ses mains, pour leur faire des ceintures de crin et d'autres instruments de pénitence, dont il fournissait ses plus chers disciples, à mesure qu'il leur voyait prendre le chemin de la plus grande perfection. Il pourvut aussi la ville d'un bon maître d'école, qui avait un grand don d'oraison et de pénitence, et un zèle merveilleux pour les âmes des petits enfants; qui leur inspirait les sentiments de la piété en leur enseignant les lettres humaines; qui contribua beaucoup, par les exemples de sa vie, à sanctifier les pères et les mères dont il instruisait les enfants, et qui, en mourant, laissa dans cette ville un grand respect pour sa mémoire.

Comme les hommes de Douarnenez passent une grande partie de l'année en mer, M. Le Nobletz avait soin de rendre les femmes capables d'instruire elles-mêmes leurs maris et leurs enfants au retour de la pêche. Il ne les quittait point, pour aller en mission dans les autres paroisses, sans leur laisser quelques nouvelles industries pour sanctifier leurs familles, et donnait toujours le soin à quelques veuves des plus zélées et des plus spirituelles d'expliquer en son absence les tableaux énigmatiques où il

[a] D. Pierre Bocer.

avait renfermé toute sa doctrine sur la foi et sur les mœurs.

L'explication de ces peintures mystiques, qui se faisait tous les jours, depuis Pâques jusqu'à la Saint-Michel, était précédée d'une lecture spirituelle qu'on faisait à haute voix, et suivie d'une courte leçon de catéchisme pour les enfants, et de quelques cantiques en langue bretonne, qui contenaient les principaux points de ce que doit faire un véritable chrétien. Ces pieux cantiques devinrent si familiers dans tout le pays, qu'on n'entendait autre chose à la campagne, parmi les laboureurs et les bergers; dans les maisons, parmi ceux qui travaillaient ensemble jusqu'à minuit à faire des filets, et sur la mer, parmi les mariniers et les pêcheurs: en sorte que les personnes de piété qui allaient dans ce canton y ressentaient les mêmes transports de joie dont S. Jérôme était autrefois pénétré, lorsqu'il entendait le peuple de Jérusalem célébrer de toutes parts l'adorable Trinité par des cantiques qui étaient dans la bouche de tout le monde.

Il y avait particulièrement trois veuves qui secondaient les soins apostoliques de M. Le Nobletz. La première avait soin d'expliquer les tableaux mystiques; la seconde avait le dépôt de toutes les libéralités des personnes charitables de la ville, et le trésor était si ample, que tous les pauvres du lieu assistés, il restait encore assez d'argent pour satisfaire à la charité que les habitants avaient pour les Capucins de Quimper, et pour fonder deux messes par semaine, l'une pour le roi et l'autre en l'honneur de S. Joseph. La troisième de ces veuves faisait, tous les jours, la visite des différents quartiers de la ville, et s'informait soigneusement des besoins de ceux de la ville et du dehors qui souffraient, prenait les noms de ceux qui étaient tombés malades, de ceux qui étaient en danger, et des morts qu'il fallait ensevelir. On l'instruisait aussi des dissensions qui survenaient et des scan-

dales qui étaient à craindre. Elle faisait rapport de tout aux deux autres veuves, et toutes trois de concert procuraient ensuite les remèdes et les secours spirituels et temporels dont chacun avait besoin.

Enfin, Dieu bénit si favorablement les travaux de M. Le Nobletz, qui consacra vingt-cinq années consécutives à cultiver cette portion de l'héritage du Seigneur, que ceux qui avaient été témoins des désordres et de l'ignorance qui régnaient dans ce canton avant que le saint missionnaire y fût venu, étaient surpris, quelques années après, d'y trouver une parfaite image de la primitive Eglise. Et même longtemps depuis la mort de M. Le Nobletz, on ne voyait qu'avec étonnement l'ordre et la piété que l'on rencontrait partout; la modestie des pêcheurs, qui les faisait distinguer de tous les autres, quand ils allaient dans les villes prochaines; l'affection avec laquelle ils entendaient la parole de Dieu; la bonne éducation de leurs enfants, qui savaient, avant l'âge de quatre ans, tout ce que l'on est obligé de croire; leur assiduité à l'office divin; l'ordre des prières et des autres exercices établis dans leur famille; le soin qu'ils avaient de fréquenter les sacrements; la bonne intelligence qui existait entre eux; leur charité, leur douceur, leur fidélité dans le commerce; toutes qualités qui, en composant la matière de leur éloge, donnaient assez à connaître quelle était la sagesse et la sainteté de celui dont Dieu s'était servi pour opérer en eux un changement si surprenant.

Un des moyens les plus utiles dont M. Le Nobletz s'était servi avait été d'instruire l'âme par les yeux, en proposant à ces gens grossiers des peintures spirituelles qu'il leur expliquait, et qu'il leur faisait expliquer par des femmes vertueuses et éclairées, dont les insinuations secondaient merveilleusement ses desseins. Mais dans la crainte qu'il eut que cette sainte nouveauté ne fournît un prétexte de plainte à ceux qui voudraient traverser les

progrès de l'Évangile, il envoya à Quimper deux dévotes veuves qui avaient le principal soin de conserver et d'expliquer ces peintures, pour rendre compte à l'évêque de son procédé et du leur, touchant cette manière d'enseigner les principales vérités de la religion. Ce bon prélat, persuadé que le seul titre de la nouveauté n'est pas une raison pour condamner sans examen tout ce qui se présente sous cette qualité, vit les peintures, en écouta les explications, et s'informa du fruit qu'elles avaient fait. Toutes ses recherches ne lui donnèrent que de l'édification; il approuva les peintures, donna sa bénédiction à leurs pieuses interprètes, et les exhorta à suivre en toutes choses la conduite d'un directeur si saint et si éclairé, en leur recommandant de ne point s'écarter de l'ordre qu'il avait établi dans ces explications, qui était que quand elles les feraient dans l'église, ce ne fût qu'en forme de dialogue, et en répondant à celui qui ferait le catéchisme sur la signification de ces paraboles peintes.

M. Le Nobletz avait eu raison de se précautionner de la sorte; car ce fut par là que le recteur même de Plouaré, qui avait secondé son zèle si favorablement pendant un grand nombre d'années, s'avisa enfin de l'attaquer, en remontrant à l'évêque le danger qu'il y avait à commettre à des femmes un emploi qui les élevait au-dessus de la portée de leur sexe; que S. Paul leur avait défendu de parler dans l'église; que si la science donne naturellement de l'enflure, il était à craindre que l'esprit des femmes, moins solide que celui des hommes, ne fût plus susceptible de la vanité qu'inspire le savoir; enfin, que les femmes ne doivent se faire considérer que par leur modestie et leur piété, sans vouloir s'ingérer dans des emplois ecclésiastiques. M. Le Nobletz, obligé, pour l'intérêt de la vérité, de prendre la défense de ces vertueuses veuves, écrivit à ce sujet à l'official et grand-vicaire de Cornouaille [a] une

[a] M. Germain de Kerquelen.

longue lettre, où, sans s'écarter de son humilité et de sa résignation ordinaire, il donna de grandes marques de sa constance et de la solidité de son jugement. Il expose d'abord « que, dans le dessein qu'il avait eu de porter les »jeunes gens à répondre aux catéchismes, et leur faire »perdre la mauvaise honte qui les empêchait de l'appren»dre, il obtint de deux veuves très-vertueuses et fort in»struites qu'elles les disposassent par leur exemple à ne »point trouver étrange que chacun fût interrogé; qu'ayant »eu ensuite la pensée de mettre sous des figures énigma»tiques les instructions qu'il donnait à ce peuple, pour »les leur imprimer plus fortement dans l'esprit, il avait »trouvé que ces veuves, par le compte qu'elles lui en ren»daient publiquement, quand il les interrogeait, contri»buaient extrêmement au succès qu'avaient ces symboles »mystérieux, et qu'elles le faisaient encore plus utilement »dans leurs maisons, où beaucoup de personnes de toutes »conditions, qui trouvaient de la facilité et quelque sorte »de plaisir à se faire instruire de cette façon, allaient leur »demander l'explication de ces peintures; que c'était là »tout le crime de ces pauvres femmes, qu'on ne pouvait, »sans une extrême injustice, accuser d'avoir rien fait »contre aucune loi divine et humaine, ni contre la raison »et la bienséance. » Quant à ce que l'on citait de S. Paul, qu'il avait défendu aux femmes de parler et d'enseigner dans l'église, l'apologiste de celles-ci représentait « que »s'il leur est défendu de parler et d'enseigner de leur »propre autorité, il ne leur avait jamais été défendu de »parler, quand elles étaient interrogées sur les principaux »points de notre foi par leur pasteur ou par celui qui te»nait sa place; qu'on ne devait pas non plus trouver à »redire qu'elles parlassent sur les mêmes matières dans »leurs maisons et dans leurs jardins, puisqu'on ne trouvait »pas mauvais qu'elles y lussent des livres de piété devant »leurs familles et ceux qui venaient les voir; que si ces



»vertueuses veuves parlaient des mêmes choses dans les »assemblées, on ne voyait pas pourquoi on dût moins les y »souffrir que celles qui n'y vont que pour danser ou pour »parler des affaires du monde.» De là M. Le Nobletz passait aux exemples et faisait voir « que le peuple d'Israël »fut enseigné par Debora; que Judith donna des avis salutaires aux prêtres; que la prophétesse Anne parlait de »la venue du Messie dans le temple à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël [a]; que Dieu se servit de »Madelaine pour annoncer sa résurrection aux apôtres »mêmes; que Priscilla, femme d'Aquila, après avoir reçu »les lumières de l'Évangile par le ministère d'Apollo, ne »contribua pas peu à sa propagation [b]; que Ste Monique »n'avait pas donné des soins inutiles à son fils pour le retirer de ses égarements; que S. Basile remerciait Dieu, »comme d'une des plus grandes grâces qu'il eût reçues de »lui, d'avoir eu une mère et une nourrice par lesquelles il »avait été fort bien instruit; que Dieu s'était servi de »Ste Catherine de Sienne et de Ste Thérèse pour déclarer »ses volontés aux personnes les plus illustres de l'Église. Il »ajoutait à ces exemples l'autorité de S. Thomas d'Aquin, »qui dit, sur le second chapitre de la première épître à »Timothée, que le Saint-Esprit n'a pas égard à la différence du sexe, quand il s'agit de donner des conseils »prudents et salutaires.» Pour ce qui regarde la nouveauté, M. Le Nobletz faisait voir, par des exemples sensibles, « combien il y a eu de nouveautés utiles pour le public, »comme les cartes marines, l'usage de la boussole et beaucoup d'autres.» Quant au danger qu'on prétendait qu'il y avait que des femmes parlassent des choses spirituelles et en instruisissent les autres, il demandait, « s'il n'était point »plus dangereux qu'une paroisse entière d'une vaste étendue, et même tout un pays, demeurât des années entières

[a] Jud., v. — [b] Act., XII.

»sans instruction. Au reste, il faisait observer qu'il n'avait »pas confié ses trésors sacrés indifféremment à toutes »sortes de femmes, en quoi il y aurait pu avoir du danger »et du scandale; mais à ces deux seules qui avaient eu »l'approbation et la bénédiction de leur évêque, qui avait »eu le même pouvoir de leur permettre d'instruire qu'ont »les autres prélats d'accorder à quelques religieuses la »permission d'instruire les jours de fête et les dimanches »plusieurs personnes de leur sexe, d'autant plus que ces »deux veuves étaient déterminées à des sujets particuliers »par leurs peintures, et exposées à la censure du prêtre »qui les interrogeait si elles s'égaraient; au lieu que les »religieuses en question choisissaient les sujets qu'elles »voulaient traiter, et n'avaient aucun ecclésiastique qui »les reprît, s'il leur arrivait de faire quelque faute en en»seignant. Il représentait d'ailleurs que les sujets ordinai»res des conférences de ces deux veuves n'étaient point »des questions sublimes et au-dessus de la portée de l'es»prit féminin; qu'il ne s'agissait que des manières aisées »de réciter le chapelet, d'examiner sa conscience, de »connaître ses défauts et ses mauvais penchants, de fuir »les occasions du péché, de s'établir dans la pratique »du véritable mépris du monde, de déraciner ses vices, »de combattre ses passions, de pratiquer les comman»dements de Dieu et de l'Église, et les conseils de l'Évan»gile, enfin de bien vivre et de bien mourir. Il ajoutait »à cela le système de S. Thomas, qui, parlant dans sa »Somme des différentes instructions, en établit quatre »espèces, dont la première, qui a pour but la conversion »des infidèles ou des pécheurs, est permise, selon lui, »non-seulement aux prédicateurs, mais aussi à toutes »sortes de fidèles de l'un et de l'autre sexe; la seconde, »par laquelle on explique les principaux points de la foi, »appartient principalement aux prêtres; la troisième, qui »enseigne la manière de vivre chrétiennement, convient



»particulièrement aux parrains; et la quatrième, qui re»garde les plus profonds mystères de la foi et la perfection »de la vie chrétienne, fait la principale partie du devoir »des évêques. Et dans un autre endroit de sa Somme, ce »saint docteur a dit qu'une femme peut enseigner en par»ticulier, et que pour cela Dieu accorde quelquefois à ce »sexe des dons extraordinaires de grâces et de science, »et une grande facilité à bien s'expliquer. » La lettre est datée de Douarnenez du 17 juillet 1625. Le grand-vicaire en fut si content, que, loin d'interdire les deux veuves et de blâmer la conduite de M. Le Nobletz, il l'exhorta à persévérer dans des pratiques si salutaires, et à ne point se rebuter des difficultés qu'il rencontrerait.

Le P. Quintin vint le joindre à Douarnenez en 1628. Il prêchait tous les matins, et le religieux qui était avec lui employait l'après-midi, avec M. Le Nobletz, à faire l'un après l'autre chacun une instruction familière. Ce fut une des dernières missions du P. Quintin, qui mourut l'année suivante, en revenant du chapitre provincial de son ordre, qui s'était tenu à Rouen.

M. Le Nobletz, quoique privé d'un si grand secours, ne continua pas ses fonctions avec moins de zèle. Le crédit que lui donnaient sa vertu et sa charité augmenta les ombrages du recteur, qui, ne se rebutant point du peu de succès de sa première tentative, attaqua le saint missionnaire par un autre endroit en 1631. Il prit occasion de sa doctrine sur le mépris du monde, et de l'ardeur avec laquelle il exhortait ses disciples à éviter une trop grande familiarité avec ceux qui avaient l'esprit du monde, en se contentant de les regarder comme les images de Dieu et comme leurs frères rachetés aussi bien qu'eux du sang de Jésus-Christ, et de prier l'Esprit saint de prendre possession de leurs cœurs. Le recteur de Plouaré, à cette occasion, voulut faire passer M. Le Nobletz pour un homme qui mettait la division parmi les habitants de la ville. Mais

la cause de celui-ci était trop bien fondée sur la parole de Dieu, qui nous apprend que l'Évangile est un glaive qui sépare le père du fils, et l'ami de son ami selon la chair, et qu'il faut quitter son propre père et sa propre mère, quand une liaison trop étroite avec eux nous empêche de suivre les mouvements du Saint-Esprit et de la grâce.

Le recteur, à qui cette accusation ne réussit pas, n'oublia aucun moyen de faire de la peine à M. Le Nobletz. Il ôta la charge de vicaire à celui dont le missionnaire se servait pour écrire ses traités spirituels et pour le seconder dans l'exercice de son zèle [a]. Il ne traita pas mieux le prêtre [b] qui s'était si admirablement converti à son premier sermon de Douarnenez, et qui l'aidait avec tant de bénédictions du Ciel à instruire les petits enfants. Il lui interdit toute fonction ecclésiastique dans sa paroisse, et l'obligea d'aller dire la messe et confesser dans l'église du bourg voisin appelé Poul-Davi. Il tâcha même de décrier M. Le Nobletz auprès de tous ses amis, surtout des Jésuites établis depuis peu à Quimper, et des Capucins, en le leur représentant comme un esprit brouillon qui mettait la division partout et qui affectait de grandes singularités. Les uns et les autres connaissaient trop M. Le Nobletz pour se laisser tromper à ses calomnies; mais des religieux moins attachés à leur devoir que ceux-là entrèrent aisément dans les passions du recteur, et firent éprouver au saint homme des persécutions cruelles. Il y en eut un qui prêcha publiquement contre lui, et traita de rêveries et de visions puériles toutes les industries dont il s'était avisé pour procurer le salut du prochain; un autre lui dit un jour toutes les injures les plus outrageantes en

[a] M. Guillaume Brelivet. — [b] M. Antoine Le Pennec. — Le sommaire de ce chapitre suppose que ce fut M. Le Nobletz qui fut interdit par le recteur; mais le texte insinue que ce fut M. Le Pennec. Ce qui fait voir que les Sommaires ne sont pas de l'auteur de la Vie.

présence de bien des gens; et un troisième, affligé du peu de succès de sa quête, et de trouver les veuves dans la pratique d'une vertu si austère, osa bien lever le bâton sur le saint homme dans l'église même, où il l'aurait maltraité, si les assistants n'eussent mis obstacle aux effets de sa fureur. On dit que celui-ci, bientôt après, renonça par une double apostasie, et à la profession religieuse et à la foi catholique.

Nous ajouterions ici les persécutions de l'enfer et des démons à celles des hommes, si le siècle où nous vivons était disposé à donner quelque croyance à ces sortes de récits, mais nous nous contenterons de renvoyer le lecteur curieux de connaître ces matières à l'auteur même de la Vie de M. Le Nobletz, dont nous ne donnons que l'abrégé [a]. Ce sera là aussi que l'on pourra voir un long et édifiant détail de toutes les vertus de cet homme apostolique, dont nous rapporterons ici quelques fleurs cueillies dans ce riche parterre.

M. Le Nobletz possédait si parfaitement tous les livres sacrés de l'ancienne et de la nouvelle alliance, que tous ses sermons et ses traités spirituels n'étant que des tissus de passages qui portaient le caractère de l'autorité divine, donnaient une conviction à laquelle on ne pouvait résister, et ces passages se présentaient à sa mémoire sans qu'il parût qu'il eût besoin d'aucun effort pour les appeler. Les Pères et les docteurs de l'Eglise, à la lecture desquels il s'était le plus attaché, comme il paraît par ses œuvres spirituelles, étaient S. Jérôme, S. Jean Chrysostôme, S. Bonaventure et S. Thomas. Il eut toujours un solide attachement à la croyance commune des fidèles; il évita toute sa vie, avec un soin extrême, toutes les singularités et les nouveautés dangereuses, et rien ne l'affligea tant que les disputes qu'il vit se former dans

[a] Vie de M. Le Nobletz, p. 258 et suiv., et 304, 305 et 345.

l'Eglise, qui l'ont privée du secours et des ouvrages de tant d'écrivains savants, qui ont employé en des contestations ennemies de la charité les dons merveilleux qu'ils n'avaient reçus que pour la mieux servir.

Pour juger de la grande confiance qu'il avait en Dieu, il n'y a qu'à peser ce qu'il disait souvent à la personne qui avait soin de lui acheter et de lui apprêter à manger, lorsqu'elle lui faisait ses plaintes du peu de ressource qu'il s'était laissé à lui-même, en donnant tout aux pauvres sans se rien réserver. Il lui répondit : « qu'il était » sans inquiétude là-dessus; qu'il savait fort bien d'où il » devait attendre les secours qui lui étaient nécessaires; » qu'il avait une obligation sur une personne puissante, » riche, et portée à faire toutes sortes de biens à ceux » qui espéraient en sa bonté ; que cette personne était le » Verbe de Dieu, qui s'était engagé envers ceux qui re- » chercheraient le royaume de Dieu, de leur faire trouver » abondamment tout ce qui leur serait nécessaire. Pré- » sentons, disait-il, cette obligation au Père éternel, et » soyons assurés que sa providence ne nous manquera ja- » mais. »

Sa bourse ne demeurait jamais pleine à la fin du jour; il ne se couchait point qu'il n'eût fait des libéralités de ce qu'il avait aux pauvres veuves et aux orphelins, qu'il allait promptement chercher dans leurs maisons pour les assister. Il avait peur d'être du nombre des réprouvés, si ayant reçu de Dieu les sentiments qu'il avait pour les pauvres, il eût gardé plusieurs jours un écu d'argent. On l'a souvent vu distribuer aux indigents tout son revenu d'une année le même jour qu'il l'avait touché. Il ne se contentait pas de se priver de son propre bien pour satisfaire les mouvements de sa charité, il se rendait mendiant lui-même, afin de subvenir aux besoins des malades et de toutes les personnes qui souffraient, et de porter aux bonnes œuvres ceux qui étaient le plus à leur aise. Il aimait à se

voir sans pain, après avoir donné le sien aux pauvres, pour avoir une raison d'en aller demander de porte en porte. Il remplissait un coin de son manteau de morceaux de pain qu'il avait ainsi mendiés, et allait de côté et d'autre chercher les plus pauvres pour le leur distribuer. Aussitôt qu'il avait découvert le besoin pressant d'un pauvre honteux, il lui portait ordinairement ce qu'on avait préparé pour ses propres repas, en attendant qu'il eût trouvé le moyen de le mieux secourir. Sa charité ardente ne se bornait pas à ce qu'il pouvait faire par lui-même; c'était un feu divin qu'il avait soin d'allumer dans le cœur des autres. Il persuada aux dames de Catelan et de Balaire ses nièces, à la demoiselle Le Gall et à quelques autres dames de qualité, de s'adonner à assister les malades, à panser leurs plaies et à apprendre la composition de plusieurs remèdes.

Nous n'entreprendrons point de faire ici en particulier l'éloge du zèle qu'il a eu pour le salut des âmes; toute sa vie n'a été occupée que de ce seul objet. Comme il donnait un jour la nourriture spirituelle à plusieurs pauvres, avant que de leur distribuer la corporelle, une personne dont il se servait pour cette distribution ayant aperçu parmi la troupe une malheureuse qui croupissait depuis longtemps dans un désordre public, voulut la chasser, comme incapable de profiter de l'instruction et indigne d'avoir part à l'aumône. Mais le saint homme, dont le zèle était plus ardent et plus éclairé, exhorta cette fille décriée à demeurer pour entendre l'instruction, et lui parla si heureusement que, touchée de la ferveur, de l'humanité et de la douceur du charitable missionnaire, elle se jeta à ses pieds avec beaucoup de confiance et de regret de ses péchés, fit une confession générale de tous ses désordres, s'éloigna depuis avec soin de toutes les occasions du péché, et consacra le reste de sa vie à la pénitence, en servant les malades dans un hôpital. Une autre,

entretenue par un gentilhomme, au grand scandale de toute une ville, d'ailleurs fort exempte de ces sortes de vices, par les soins du saint missionnaire, fut un jour si touchée de la douceur et de la charité avec lesquelles il lui faisait voir le malheureux état où elle se trouvait, qu'elle se prosterna devant lui les yeux baignés de larmes, et le conjura de lui prescrire ce qu'il jugerait à propos pour la délivrer du funeste engagement où elle était retenue. Le saint homme ne négligea aucun soin pour mettre cette pauvre fille à couvert de semblables dangers; il la conduisit lui-même dans un lieu écarté, lui fit passer un bras de mer, avec une sûre escorte, et la remit entre les mains de son père et de sa mère, de la maison desquels le gentilhomme l'avait enlevée, et où elle vécut depuis dans la crainte de Dieu.

La première et la principale maxime de M. Le Nobletz, pour les fonctions de son zèle, était qu'il fallait acquérir beaucoup de vertu et de piété pour en inspirer aux autres, et qu'il est impossible de bien persuader les choses dont on n'est pas persuadé soi-même, ou d'enseigner des pratiques dont on n'a pas connu l'utilité par sa propre expérience. C'était pour cela qu'il faisait de fréquentes retraites chaque année, afin de réfléchir à loisir sur lui-même, et de s'établir dans toutes les vertus qu'il voulait faire naître et entretenir dans le cœur des fidèles. C'était là principalement que sa prudence industrieuse lui fournissait tant de moyens, ou nouveaux ou renouvelés, dont il se servait pour instruire et sanctifier le prochain.

L'un de ceux qui eut de plus heureux succès, furent les cantiques spirituels sur les mystères de la foi et les devoirs de la vie chrétienne, par lesquels il sanctifia les boutiques des marchands et des artisans, le travail des laboureurs, et les barques des pêcheurs et des matelots. Il ne se contentait pas d'ordonner des lectures dévotes en particulier aux personnes qu'il portait à la vertu; il en faisait

faire de publiques dans l'église, depuis le dîner jusqu'à vêpres. Infatigable à la composition de ses traités spirituels, il les distribuait à chacun selon les besoins qu'il avait reconnus, ou les progrès qu'on avait faits dans le chemin de la perfection. Il se trouvait encore vingt ans après sa mort près de deux cents petits livrets ou cahiers différents qu'il avait composés, dont il y en avait quarante qui ne contenaient que des explications de ses énigmes spirituelles; tout le reste était des traités écrits avec une onction toute particulière de l'esprit de Dieu. Aux personnes même qui ne savaient pas lire, il avait l'adresse de leur faire peindre sur les feuillets de leurs livres des figures qui leur tenaient lieu de lettres et de discours, et qui imprimaient dans leur âme les vérités divines dont il les avait instruites. Les étrennes qu'il envoyait à ses amis et à ses disciples au commencement de chaque année n'étaient autre chose que des règles pour se bien comporter dans l'état auquel ils s'étaient engagés et pour y avancer dans le chemin de la vertu. Son zèle ardent pour la gloire de Dieu lui avait suggéré la même industrie pour tracer, par des peintures ingénieuses, les mystères de l'amour divin. Dans ces autres figures énigmatiques, il s'accommodait à la portée, à l'état et à la profession de ceux auxquels il les proposait, pour faire servir à leur salut les connaissances qui leur étaient les plus familières. C'est ainsi qu'il représentait aux gens de guerre les combats que l'enfer nous livre, sous le symbole des batailles du monde et des attaques des places; aux gens de la campagne il faisait peindre des lieux champêtres, et avait l'art d'en faire servir les objets différents à leur imprimer des vérités salutaires; aux gens de mer, il présentait des vaisseaux, des naufrages et tout ce qui se passe sur cet élément, pour leur insinuer avec plus d'efficacité les véritables dangers qui menacent l'âme, et les routes qu'on doit tenir pour arriver heureusement au port du salut. Nous mettrons à

la suite de sa Vie une de ces peintures qu'il fait de la mer et des périls auxquels on y est exposé.

Eloigné de la vanité des prédicateurs de son temps, qui ne se souciaient pas tant d'être intelligibles que d'attirer l'admiration des auditeurs par des questions subtiles et problématiques, M. Le Nobletz évitait toutes ces subtilités et tous les ornements étrangers qu'il aurait aisément puisés, s'il l'avait voulu, dans le droit civil, dans le droit canonique et dans l'histoire profane; il affectait même une grande simplicité de discours quand il prêchait devant le simple peuple, et ne croyait pas pouvoir se rendre trop clair, pour faire pénétrer les vérités saintes dans les esprits grossiers. Ses discours étaient ordinairement composés de trois parties. La première était une vérité de foi ou de pratique, prouvée par l'Ecriture et par les Pères; la seconde, une description des mœurs de ceux de qui il parlait, où il faisait voir en quoi elles s'éloignaient de la vérité qu'il venait d'établir. Il employait la troisième partie à tirer des conclusions des deux premières, et à produire des mouvements si tendres et si touchants, qu'il n'y avait point de cœur si dur qui n'en fût amolli. Le grand usage qu'il avait de l'Ecriture et des Pères le dispensait de faire de grandes préparations pour ses discours; un peu de recueillement au pied des autels lui rendait en peu de temps toute sa matière présente; c'était là qu'il se remplissait de l'onction qu'il répandait ensuite dans tous les cœurs. Ses sermons ne faisaient même jamais plus de fruit que lorsque, obligé de parler sur-le-champ, il se livrait entièrement aux impressions de l'Esprit divin. Ce fut ainsi que devant prêcher un jour dans une paroisse où l'abbé de Landevenec faisait sa visite, et ayant entendu que cet abbé, en lui donnant la bénédiction, lui avait recommandé la brièveté par ces deux mots latins : *Esto brevis*, soyez court, il fut inspiré de laisser le discours qu'il avait préparé, et de prendre

pour son texte ces deux mots. Il parla à ce sujet du Verbe qui s'était fait petit par amour, du malheur de ceux qui voulaient s'agrandir, et qui ne savaient pas s'accommoder à la brièveté des honneurs, des plaisirs et des autres biens de ce monde, et enfin de la longue durée des peines dont ces biens si courts seront suivis. Ce discours imprévu et sans préparation tira des sanglots de tout l'auditoire, et y imprima vivement la douleur et le repentir.

Ses entretiens particuliers ne faisaient pas moins de fruit que ses discours publics. Il les proportionnait toujours à la portée et aux dispositions personnelles de ceux à qui il parlait, et savait entrer dans les esprits et dans le cœur de ceux avec lesquels il avait des relations, pour les gagner tous à Dieu. Il traitait tout le monde avec politesse, et il n'y avait personne à qui il ne rendît quelque sorte de respect. Il croyait qu'il n'était pas moins du devoir du médecin spirituel que de celui du médecin corporel, d'éviter de rebuter les malades par des paroles rudes et un extérieur trop grave et trop austère; il savait parler si agréablement et d'une manière si douce et si engageante des matières de piété, qu'on n'éprouvait jamais dans sa conversation ni dégoût ni ennui. Cependant il donnait de courtes bornes à ses entretiens, afin de pouvoir être utile à un plus grand nombre de personnes, en en répandant en plus d'endroits différents la semence divine.

A l'égard de la confession, il avait pour principe que si la trop grande sévérité est à craindre, parce qu'elle rebute les pécheurs, la mollesse et la trop grande condescendance est souvent pernicieuse aux confesseurs même, qui se rendent en quelque sorte complices des crimes dont ils donnent l'absolution trop facilement. Pour ne pas s'exposer à ce dernier inconvénient, il ne commençait point à confesser dans ses courses apostoliques, qu'il ne

se fût informé auparavant des vices les plus communs dans le lieu où il faisait la mission, et qu'il ne se fût assuré que tous ceux qui approchaient des sacrements étaient suffisamment instruits de nos mystères. Quand il se présentait à lui des pécheurs d'habitude ou des personnes engagées dans des professions dangereuses pour le salut, il les priait de prendre un temps suffisant pour bien s'examiner; il leur demandait quelque entrevue pour conférer avec eux; et s'il ne les trouvait pas dans la résolution de quitter le péché et les engagements ou les occasions qui les y portaient, il se contentait de les exhorter à quelques mortifications et à quelques bonnes œuvres, et promettait de joindre ses prières aux leurs, pour obtenir de plus saintes dispositions à une véritable conversion.

Mais de toutes ses vertus, aucune n'a brillé en lui avec plus d'éclat que le mépris du monde. Il ne se contenta pas d'en avoir fait une profession particulière, il en fit même un vœu exprès, et fut si fidèle à l'observer, qu'il suffisait dans le choix de toutes ses actions qu'une chose fût selon l'usage du monde, pour le déterminer au contraire. C'est dans la même vue qu'il recommandait à ses disciples de prendre conseil du monde, dans toutes leurs affaires, pour ne manquer jamais de pratiquer tout le contraire de ce qu'il leur aurait conseillé, et de ne juger du progrès qu'ils auraient fait dans la vertu que par celui qu'ils auraient fait dans le mépris du monde. Il avait remarqué, avec beaucoup de soin, toutes les fausses maximes du monde qui détournent les cœurs des fidèles de la perfection, et il leur avait opposé autant de maximes contraires tirées de l'Evangile, et confirmées par les exemples de Jésus-Christ et des saints de tous les siècles de l'Eglise. Il fit une longue pratique du mépris du monde, qu'il appelait le trésor caché de l'Evangile, avant que d'en devenir le docteur. Il fuyait la prospérité et les su-

jets de joie mondaine, comme des marques de réprobation; il recherchait, comme les gages les plus assurés de l'amitié de Dieu, toutes les choses que les gens du monde redoutent davantage; il soupirait même, lorsque la nécessité le contraignait de se servir de quelque commodité temporelle, et avait de la douleur de n'être pas dans un état où il pût se priver de ce que tout le monde estime et de tout ce qui donne quelque satisfaction à la nature corrompue. Enfin, rempli du mépris du monde par une pratique si constante et exercée avec tant de soin, il voulut en faire part à ses disciples, et leur composa exprès sur ce sujet trois traités également solides et méthodiques; et non content de cela, pour perpétuer une maxime aussi salutaire, il inspira le même dessein au Père Jesuite, qui fut son successeur dans les travaux apostoliques, et le porta à réduire cette doctrine en catéchisme, afin de la rendre propre à tout le monde. Il composa aussi en faveur de ses amis des méditations pour tous les jours de carême, où la passion du Sauveur était le motif le plus pressant qu'il leur proposait pour les animer au mépris du monde. Il attribuait à cette vertu ce que S. Paul a dit de la charité; que sans elle il faut compter pour rien tous les dons les plus excellents, naturels et surnaturels; et il ne s'écartait point en cela de l'esprit du saint apôtre, puisque si l'on trouve quelques obstacles à aimer Dieu sur toutes choses, ce n'est pas que l'on disconvienne que Dieu ne soit infiniment aimable; mais c'est que l'amour du monde fait dans nos cœurs un partage qui les empêche de se porter aussi entièrement qu'ils le doivent à un amour qui n'est parfait que quand il est maître de tous leurs mouvements. M. Le Nobletz distinguait ceux de ses disciples qui aspiraient à la perfection par le mépris du monde, en trois différents ordres. Il mettait dans le plus bas ceux auxquels il enseignait les premiers éléments de la doctrine chrétienne, qui avaient fait une confession gé-

nérale, et qui étaient dans la résolution de changer de vie et de fuir de tout leur cœur la corruption du siècle. Le second était composé de ceux qui s'étaient mis sous sa direction, et qu'il exerçait dans la pratique du mépris du monde. Il les retenait longtemps dans cette classe, avant que de les faire passer à la troisième, où étaient ceux qui faisaient profession du mépris du monde, après avoir remporté plusieurs grandes victoires sur l'amour du monde et sur l'amour-propre; et toutes les personnes qu'il a poussées jusqu'à cet état ont été des modèles très-rares de vertu et de sainteté. Bien des gens disaient qu'il y avait de la dureté à exiger des personnes séculières une abnégation à laquelle à peine parvient-on dans les ordres religieux les plus réformés. A cela, il répondait que le Sauveur n'avait pas seulement prêché cette doctrine dans le désert, mais qu'il l'avait aussi enseignée dans les bourgades et dans les villes; et que ce n'était pas dans les cloîtres ni parmi les religieux, mais dans les places publiques qu'il parlait, lorsqu'il disait qu'il faut se faire violence pour acquérir le ciel, et qu'il est impossible de servir deux maîtres à la fois. Ces deux principes, d'une vérité incontestable, imposent à tous indifféremment, selon lui, la nécessité de mépriser le monde, mais plus étroitement à ceux qui s'occupent du salut des âmes et du service du prochain, qu'il croyait incapables de faire aucun fruit, s'ils ne vivaient conformément à ces deux grandes vérités de l'Évangile. Le lecteur qui voudra s'instruire plus à fond des motifs qui ont porté ce saint homme à une profession si particulière du mépris du monde, les trouvera à la fin de cette Vie, dans un écrit par lequel M. Le Nobletz dit *adieu au monde insensé et détestable.*

Autant qu'il méprisait le siècle, autant méprisait-il ses richesses périssables. Ses désirs se bornaient uniquement, comme ceux de S. Paul, à ce qui était nécessaire pour se nourrir et pour se couvrir; et la nécessité même d'avoir

quelques soins à ce sujet, était une des incommodités de son exil sur la terre qui le faisait le plus soupirer. Sans désapprouver les ministres sacrés qui vivent de l'autel, il ne voulut jamais recevoir aucune récompense de ses fonctions ecclésiastiques. Il refusait même d'ordinaire de recevoir de quelque personne que ce fût aucune chose pour sa nourriture, dans les lieux où il faisait mission. Il n'attendait les secours de la vie que de Dieu seul, et quoiqu'il distribuât son modique revenu aux pauvres, prèsque aussitôt qu'il l'avait touché, aussi bien que les aumônes qu'on lui mettait entre les mains, le Père céleste ne l'abandonna point; et quand il mourut il avait encore vingt-cinq sous d'argent, comme il l'avait prédit à la personne qui avait soin de sa nourriture et de l'assister dans sa dernière maladie, qui fut longue. Il lui fit cette prédiction pour apaiser ses murmures contre les largesses dont ce grand serviteur de Dieu, tout indigent qu'il était, soulageait encore les pauvres.

Les meilleurs repas qu'il prenait chez lui étaient ordinairement un peu de lait et de pain d'orge, qu'il appelait le pain évangélique, à cause que c'était de cette espèce de pain que Jésus-Christ avait servi, quand il avait eu la bonté de le multiplier par sa bénédiction. Tout frugal qu'était ce repas, le saint missionnaire le trouvait encore trop délicieux, quand sa compassion lui représentait les besoins de ceux qui n'en étaient pas rassasiés. Il donnait souvent aux pauvres ce qu'on lui avait préparé, se nourrissant alors du pain qu'il avait mendié pour eux; il en portait même chez les personnes de qualité, quand il lui arrivait de manger à leur table, et il leur faisait accroire que ce pain grossier était plus à son goût et selon son appétit.

Il aimait à se loger dans de pauvres maisons couvertes de paille, et la chambre où il mourut, qui devint depuis si célèbre par la dévotion des fidèles, n'avait que douze

pieds en carré. Il était dans sa dernière maladie sur un lit d'emprunt, parce qu'il avait donné le sien aux pauvres; et ni celui qu'il avait emprunté, ni celui qu'il avait donné, n'avaient aucun rideau; il n'avait qu'une seule couverture, et ses habits servaient à le couvrir dans ses frissons. Tout l'inventaire de ses meubles consistait en un trépied de fer, un pot de terre, une écuelle, une assiette, et une cuiller de bois, un petit coffre pour s'asseoir et pour renfermer ses papiers, deux images de papier, l'une de la sainte Trinité, et l'autre de la sainte Vierge, un bénitier, deux chemises, une soutane, et un manteau long. Il donna le reste de ses habits à un pauvre peu de jours avant sa mort. Ses genoux lui servaient de table pour écrire, quand il voulait conserver sur le papier les lumières qu'il avait reçues dans l'oraison.

Il n'oubliait pas même l'amour de la pauvreté dans l'usage des choses saintes; tout ce qu'il avait de reliques était enfermé dans des coques de noix, qu'il avait couvertes lui-même d'étoffes communes; ses ornements d'église étaient des plus simples; il refusa toujours ce qu'on voulut lui donner pour les enrichir; et sur cela aussi bien que sur les dépenses qu'on fait pour embellir les églises, il faisait entendre à ceux à qui le zèle pour le temple matériel faisait illusion, qu'il est des temples vivants à qui les personnes riches sont plus essentiellement redevables de leur attention religieuse.

Les pauvres, que l'Evangile déclare heureux, ne sont pas seulement ceux qui se débarrassent des richesses périssables, mais ce sont aussi, selon les saints Pères, ceux qui se dépouillent de l'orgueil naturel à l'esprit de l'homme, et qui n'ont que de bas sentiments d'eux-mêmes. L'esprit de M. Le Nobletz, ingénieux à trouver des moyens pour rendre les autres saints, n'employait ses lumières, quand il pensait à lui-même, qu'à trouver des raisons pour se regarder comme le plus grand pécheur de la terre. Il se

croyait plus méchant que Caïn, puisqu'il avait donné la mort à son âme par ses péchés; plus insensé qu'Esaü, puisqu'il avait vendu son droit à l'héritage céleste pour des bagatelles; plus cruel que les Juifs, puisque, connaissant le Sauveur pour le roi de gloire, il n'avait pas laissé de le crucifier plusieurs fois; plus rebelle qu'Absalon; plus endurci que Pharaon; plus inconsidéré que l'enfant prodigue; plus perfide que Judas; enfin plus criminel que le démon même; car, disait-il, « cet esprit malheureux » n'a fait probablement qu'un seul péché; et moi, j'en ai » commis un nombre infini. Il n'a point eu de temps après » son péché pour faire pénitence, et moi j'ai abusé de » celui qui m'a été si généreusement accordé. Il n'a eu » aucun secours pour se convertir, et Jésus-Christ n'est » pas mort pour lui, au lieu que cet aimable Sauveur me » tend amoureusement les bras, m'invite sans cesse à la » pénitence, et me comble de faveurs et de grâces conti- » nuelles, pour m'obliger à faire un bon usage du sang » qu'il a répandu pour moi. »

Un homme qui était dans ces sentiments n'avait pas de peine à supporter les humiliations; il les recevait avec joie; il pardonnait aisément à ses ennemis les calomnies les plus atroces, par ce motif, que si ces personnes pouvaient pénétrer dans son intérieur, et en connaître toute la misère cachée aux yeux des hommes, elles auraient pu se croire en droit de le traiter encore plus rigoureusement; il prenait plaisir à informer les autres de ses défauts; et lui, qui jugeait toujours favorablement de chaque personne en particulier, était toujours prêt à se reprendre et à s'accuser lui-même. Il disait que si Dieu, par une miséricorde toute particulière, ne lui eût ôté du cœur l'affection du monde, il eût été le plus méchant homme de son siècle, et que l'humeur colère qui dominait en lui l'eût porté à plusieurs crimes horribles. Véritablement la grâce avait sanctifié en lui l'usage de cette passion, dont il ne res-

sentait plus les mouvements que pour attaquer le vice; mais il regardait toujours cet ennemi, tout enchaîné qu'il était, comme un objet propre à l'entretenir dans des sentiments d'humiliation.

Il évitait avec soin tout ce qui pouvait lui acquérir de l'honneur; c'est pour cela qu'il fuyait les conversations des grands et tous les emplois de distinction, et ne recherchait que les pauvres les plus méprisés, les petits enfants, et les personnes accablées de vieillesse, que tout le monde abandonnait. Quand il allait quelque part à cheval, il en descendait d'ordinaire, pour mettre dessus le premier qu'il rencontrait et qu'il croyait en avoir besoin, et prenait plaisir à le suivre à pied et à lui tenir lieu de serviteur. Il s'était dispensé de toutes les modes séculières, et ne pouvait souffrir qu'un ecclésiastique se donnât le soin de les rechercher. Il ne portait sa soutane, ni si longue, qu'il parût vouloir s'attirer par là plus de respect, ni si courte, qu'elle fût contre la bienséance ecclésiastique; sa soutane et son manteau lui descendaient jusqu'à la cheville du pied. Il avait toujours les cheveux coupés au-dessus des oreilles, comme le recommandent les saints canons.

Son humilité paraissait encore dans le soin qu'il prenait de cacher ses bonnes œuvres et les grâces extraordinaires dont Dieu le favorisait. C'est pour cela qu'il ne souffrait jamais que personne demeurât la nuit avec lui dans sa chambre, pour n'avoir point de témoins de ses communications avec Dieu et de ses grandes austérités. Son linge était d'ordinaire teint du sang qu'il répandait par la sainte cruauté avec laquelle il prenait la discipline trois fois la semaine. Il se donnait lui-même la peine de le laver tous les samedis; lui étant arrivé deux ou trois fois de n'avoir pu assez bien cacher ces marques de sa pénitence, il obligea ceux qui s'en étaient aperçus de tenir cela fort secret. Un jeune homme qui lui servait la messe le surprit

un jour dans sa chambre, pendant qu'il prenait la discipline avec des cordes où étaient attachées plusieurs balles de plomb. M. Le Nobletz, pour l'engager au silence, lui donna une pièce d'argent. Il avait mille industries pour empêcher qu'on ne lui fît honneur des guérisons miraculeuses que Dieu accordait à ses prières. Il les attribuait tantôt à l'innocence des enfants qu'il employait avec lui pour demander ces guérisons, tantôt à la foi et à la vertu des personnes qu'il guérissait, tantôt à des remèdes naturels et aux premières herbes qu'il rencontrait, et qu'il appliquait sur la partie malade de ceux qui souffraient.

Il ne crut pas que les assurances qu'il avait reçues du don de chasteté l'eussent dispensé des précautions nécessaires pour conserver la blancheur de ce lis céleste. Persuadé que c'est Dieu seul qui donne une continence parfaite, il la lui demandait tous les jours dans ses prières les plus ferventes, même dans sa vieillesse. Il joignait à cela une extrême défiance de ses forces, et les rigueurs de la plus sévère pénitence. Il évitait toute familiarité avec les personnes engagées dans les maximes du siècle, surtout avec les personnes du sexe, qu'il entretenait toujours avec modestie et en peu de paroles. Celles qui allaient chez lui recevoir ses avis spirituels ne lui parlaient qu'après avoir fait une courte prière, et l'entretien fini, on se mettait encore à genoux pour remercier Dieu. Il croyait devoir la pureté de cœur avec laquelle il a toujours vécu, au fréquent usage de la divine Eucharistie, qui est le pain des vierges, et à l'affection tendre et filiale qu'il avait toujours eue dès l'enfance pour la très-sainte Vierge. Les saintes cruautés dont il usa contre lui-même n'ont pas peu contribué à le rendre victorieux d'un ennemi qu'il est impossible de soumettre entièrement sans qu'il en coûte du sang. Au reste, quelque estime qu'il eût de la virginité, il ne permettait aux personnes dont il dirigeait la conscience d'en faire vœu que pour un ou deux ans, après lesquels il

le leur faisait renouveler, si elles le souhaitaient. Il croyait que les vœux de chasteté perpétuelle convenaient mieux aux personnes qui s'engageaient à la pratique de la perfection dans le cloître, qu'à celles qui demeuraient dans le siècle ; et c'était le parti qu'il conseillait à celles qui se sentaient fortement inspirées de faire un pareil vœu pour toute leur vie.

Son austérité, pour ce qui regarde la nourriture, était sans exemple dans une personne séculière. Il ne buvait ordinairement que de l'eau, et, jusqu'à l'âge de cinquante ans, il ne mangea que du pain et quelque laitage ; c'était pour lui un régal extraordinaire des plus grandes fêtes qu'un peu de fruit et de poisson. Un de ses directeurs assure qu'il fallut un ordre exprès du Ciel pour lui faire quitter ce régime, et l'obliger à se servir dans ses repas d'un peu de vin et de viande, afin de fortifier son estomac, ruiné par ses mortifications continuelles. Mais il usait de l'un et de l'autre comme on use des remèdes les plus amers et les plus difficiles. La viande qu'il prenait à son dîner, qui était presque toujours son unique repas, ne passait point la grosseur d'une noix, et il ne mettait que très-peu de vin dans l'eau qu'il buvait. Comme les gens du monde ont des temps de plus grande chère et de festins, il en avait aussi pour ses surcroîts d'abstinence et de mortification, surtout quand il voulait obtenir de Dieu quelque grâce extraordinaire pour lui-même ou pour le prochain. Il observait la même sobriété, lorsqu'il était obligé de manger hors de chez lui. On l'a vu fuir de la maison d'une personne de qualité et n'y rentrer jamais, parce qu'il y avait vu les préparatifs d'un grand festin, et qu'un domestique à qui il était inconnu lui avait dit que tout cela se faisait pour un saint prêtre appelé M. Le Nobletz. Quelques viandes exquises qu'on lui servît, il ne touchait jamais qu'aux plus communes : encore l'a-t-on quelquefois surpris qui y mêlait de la cendre,

pour en altérer le goût. Il ne dormait ordinairement que quatre ou cinq heures. Après avoir dormi deux heures, il se levait pour faire oraison mentale, et après avoir encore dormi deux ou trois heures, il passait le reste de la nuit en prière ou en de saintes lectures. Outre les longues et rudes disciplines qu'il prenait les mercredis, les vendredis et les samedis, qui lui faisaient répandre beaucoup de sang; il portait, divers jours de la semaine, un cilice de crin de cheval, et il ne le quittait point pendant les semaines entières, quand il voulait obtenir quelque grâce du Ciel. Il mettait souvent des pois ou de petits cailloux dans ses souliers, pour se faire un tourment de chaque pas, et couchait toutes les nuits sur la dure. Il commença seulement à l'âge de cinquante-cinq ans, par le conseil de son directeur, et à cause de sa mauvaise santé, à prendre un lit avec un peu de paille, des draps et une couverture; mais il ne voulut avoir ni matelas, ni lit de plume, si ce n'est quand il fut à l'extrémité. Le sentiment qu'il avait de la nécessité des pénitences et des mortifications lui en fit introduire l'usage parmi ses disciples les plus fervents. Il leur faisait lui-même, à ses heures de relâche, des ceintures de crin et des disciplines de parchemin entortillé, qu'il donnait ensuite à ceux qu'il jugeait capables de s'en servir. Il est rare de trouver personne qui ait plus souffert que lui. Dans tous les âges, dans tous les emplois, dans tous les lieux, il n'a jamais été sans peines, sans persécutions, sans douleurs. Les hommes de toutes sortes de conditions ont attaqué ses desseins, sa réputation et sa vie. Les démons l'ont traité comme le plus grand ennemi qu'ils eussent dans le monde. Dieu même a souvent appesanti sa main sur lui, en le livrant à l'obscurité d'esprit, à la sécheresse du cœur, à la privation des douceurs célestes, aux peines intérieures, à la crainte excessive de ses jugements. Rien de tout cela n'étonna jamais sa constance, ni n'ébranla son attache-

ment inviolable au service et à l'amour de Jésus-Christ. Il recevait toujours avec humilité et même avec reconnaissance tous les affronts et toutes les douleurs qui lui venaient de la part de Dieu ou de celle des créatures. Il craignait la prospérité et la joie mondaine, comme les autres craignent l'affliction et les accidents fâcheux. Il regardait comme une marque de réprobation la jouissance constante et tranquille de ce que le monde appelle bonheur et repos. En un mot, il ne craignait que trois choses dans la vie : le péché, la prospérité et le défaut d'adversités.

Tant de vertus ensemble, et dans un si haut point de perfection, dans un seul sujet, sont déjà un miracle assez digne d'étonnement, et nous dispose favorablement à ne pas refuser avec une opiniâtreté blâmable de donner croyance aux effets surnaturels dont la puissance divine a voulu favoriser ce saint homme dès son vivant. L'auteur de sa Vie en a fait un long récit, appuyé de toutes les preuves nécessaires; nous nous contenterons de choisir quelques faits les plus dignes de l'attention du pieux lecteur; et nous commencerons par le don de prophétie.

Neuf mois avant la naissance du roi Louis XIV, avant que personne pût encore savoir qu'il fût conçu, il dit bien positivement au P. Maunoir et à la demoiselle Le Gac « que la reine était enceinte d'un fils qui gouvernerait cette monarchie avec une prudence extraordinaire, » et qui chérirait la vertu et le mérite. » Il eut aussi connaissance de l'élection du pape Innocent X, et on le vit un jour, dans un entretien ordinaire, demeurer tout d'un coup sans dire mot, puis, après un long silence, levant les yeux et les bras au ciel, il dit : « Dieu soit loué » de ce que nous avons à présent un pape. » Ayant fait ensuite une petite pause, il reprit la parole et dit plus haut qu'auparavant : « Oui assurément, nous avons un

» pape qui s'appelle Innocent; rien au monde n'est plus » véritable. » La même chose, qu'on n'apprit que longtemps après par les nouvelles publiques, fit bien voir que Dieu avait rendu présent à son serviteur, à plus de quatre cents lieues de Rome, ce qui s'y passait dans le moment qu'il en parla. Un an avant les dissensions civiles de l'Angleterre, il dit à une personne dévote, « qu'il y » aurait bientôt une guerre furieuse dans ce royaume, et » que les Anglais, durant ces troubles, tourneraient leurs » armes contre le Conquet, » qui était le lieu où il faisait alors sa résidence. Cette prédiction s'accomplit l'année suivante, et le Conquet fut canonné par les Anglais. Quand on parla au saint homme de cet accident, comme d'une chose qu'il avait miraculeusement prédite, il répondit en soupirant : « Les malheureux qu'ils sont ! ils feront mou» rir leur roi ! » On sait assez qu'encore que l'aigreur des esprits fût grande en Angleterre, il n'y avait guère cependant qu'une lumière divine qui pût faire prévoir jusqu'à quel excès, inouï dans tous les siècles, se porterait la fureur de ces sujets rebelles. M. Le Nobletz prédit aussi le rétablissement de M. de Rieux dans son évêché de Léon, trois ans avant que cela arrivât; mais il prédit en même temps qu'il ne serait que deux ans sur son siége ; et en effet, ce prélat mourut deux ans après son retour. M. Le Nobletz prédit de même l'établissement des Jésuites en Basse-Bretagne, bien des années avant que ni eux ni d'autres y pensassent [a]. Priant Dieu, avec les instances les plus ferventes, de lui donner un successeur qui pût cultiver ce qu'il avait si heureusement commencé, il eut une révélation de la naissance de ce successeur. Il fit part de cette nouvelle à ses disciples, et quelques années après, il s'arrêta au milieu d'une de ses exhortations, et parlant comme un homme inspiré, il

[a] Vie du P. Maunoir.

dit : « Remercions Dieu de ce qu'il m'a donné un successeur. Il a sept ans ; il est du diocèse de Rennes et sera » Jésuite. » La même année, c'est-à-dire en 1613, parlant avec beaucoup d'action, pour expliquer ses peintures spirituelles, il répondit à une personne qui l'exhortait à se *ménager*, « que les Pères Jésuites viendraient bientôt s'établir à Quimper, qu'ils feraient des missions dans toute » la Basse-Bretagne, que les tableaux qu'il expliquait tomberaient entre leurs mains, et qu'ils en feraient le même » usage que lui. » C'est le témoignage que rendit à Daoulas au P. Maunoir, qui expliquait actuellement le même tableau qu'expliquait alors M. Le Nobletz, une personne qui s'était trouvée présente à la prédiction. M. Le Nobletz était en grande liaison d'amitié avec le P. Hayeneuve, recteur du collége des Jésuites de Quimper, dans les premières années de leur établissement, et qui ne pensait point alors à être auteur. Le saint missionnaire lui prédit qu'il ferait plusieurs livres, et que Dieu en serait glorifié. L'effet a répondu à cette prédiction, et la lecture des ouvrages spirituels du P. Hayeneuve a produit beaucoup de fruits dans l'Église. Un gentilhomme du pays de Léon [a], ami de M. Le Nobletz, destinait à la religion l'aînée de ses trois filles, qui y paraissait fort disposée, et voulait retenir dans le monde les deux autres, dont la plus jeune n'avait encore que douze ans. M. Le Nobletz, à qui ce gentilhomme fit confidence de ses desseins, lui dit « que ceux de Dieu étaient bien différents, » puisque l'aînée serait du monde, et que les deux autres » le quitteraient pour entrer dans une sainte religion. » La chose arriva depuis comme il l'avait prédite ; et l'une des deux, qui était religieuse au Calvaire du Marais [b], en a rendu témoignage. Il ne prédit pas avec moins de certitude à l'une de ses nièces les désordres dans lesquels

[a] M. de Kerbahu. — [b] La mère Marie de Saint-Joseph.

elle tomberait, les afflictions dont Dieu la punirait pour l'obliger de retourner à lui, et que son fils, qui était l'espérance de sa famille, ne vivrait pas jusqu'à l'âge de trente ans. Une personne lui apporta un jour la fausse nouvelle de la mort du P. Bernard, Jésuite, qu'il avait pris pour son directeur. Après avoir donné quelques larmes à cette perte, il se couvrit le visage de ses mains, et ayant prié quelque temps en cette posture, il parut plein de joie et dit positivement que ce Père n'était pas mort, ce qui se trouva vrai. Une personne que le saint prêtre tâchait de porter à une conversion entière, et dont il se servit pendant les treize dernières années de sa vie, pour assister les malades et instruire les femmes et les filles ignorantes, étant en peine de se préparer à une confession générale, fut dans une étrange surprise, lorsqu'elle reçut de lui un écrit où étaient tous les péchés qu'elle avait commis depuis l'âge de sept ans. En voilà assez pour faire connaître que le saint homme a eu part aux secrets de Dieu; il ne nous sera pas difficile de faire voir que Dieu ne lui a pas refusé non plus les effets merveilleux de sa puissance.

Un enfant de Douarnenez, qui devait la vie aux grâces que M. Le Nobletz avait obtenues pour délivrer la mère, pendant sa grossesse, des dangers qui menaçaient également et son corps et son âme, mourut dans sa première année, et demeura enseveli pendant vingt-quatre heures avec un plat sur son estomac, dans lequel il y avait de l'eau bénite, dont chacun allait faire aspersion sur le mort. On était déjà sur le point de le porter en terre, et la mère cherchait ceux qui devaient lui rendre ce devoir de piété, lorsque M. Le Nobletz entra chez elle pour la consoler. Il dit à cette mère affligée de ne chercher personne pour enterrer son fils et qu'elle se reposât sur la providence de Dieu, qui, après le lui avoir donné, saurait bien le lui rendre s'il le jugeait à propos. Il se mit aussitôt à genoux,

et pria pendant quelque temps avec beaucoup de ferveur. Sa prière finie, il fit le signe de la croix sur la bouche de l'enfant, et s'échappa tout de suite. L'enfant recouvra aussitôt la vie et la santé aux yeux de tous ceux qui étaient dans la chambre, et vécut encore quinze ans depuis. On l'appelait, en mémoire de ce miracle: *Ian so bet maro*, c'est-à-dire *Jean qui a été mort*. Non-seulement la mère et plusieurs de ceux qui avaient été témoins de cette merveille ont donné leurs dépositions, mais la femme même qui avait enseveli l'enfant ayant été interrogée sur la même chose, après avoir été confessée et avoir reçu le saint viatique dans sa dernière maladie, confirma par serment la vérité de la chose telle que nous l'avons racontée.

Une petite fille de la même ville de Douarnenez, âgée seulement de quatre mois, mourut entre les bras de la nourrice, à qui la mère l'avait laissée pour aller à Brest, où quelques affaires l'appelaient. On différa de l'ensevelir jusqu'au retour de la mère, qu'on envoya chercher en hâte par mer. Le lendemain, comme on allait ensevelir le corps pour le porter en terre, M. Le Nobletz entra, le toucha de son chapelet, et pria qu'on différât de l'ensevelir jusqu'à ce qu'il fût revenu. Après avoir prié quelque temps dans sa cellule il revint, et fit le signe de la croix sur le corps mort, qui se trouva aussitôt plein de vie, au grand étonnement d'un nombre considérable de spectateurs. La petite fille épousa depuis M. de Kerbasqueu, et vivait encore en 1666. La merveille dont nous venons de parler fut attestée par la dame de Trémenech, épouse du bailli de Crozon, alors mariée à Guillaume Madec, et par des témoins oculaires.

On parle encore d'un troisième enfant de Douarnenez, à qui la vie fut rendue par les prières et la bénédiction du saint missionnaire; mais comme les témoins ne déposent que de ce qu'ils ont entendu dire à la nourrice de l'enfant, témoin oculaire, morte avant les enquêtes, nous

ne nous y arrêterons pas. Plusieurs autres témoins ont assuré avoir vu ressusciter entre ses mains un enfant de sept ans, et l'enfant même, âgé depuis de trente-cinq ans en 1666, assurait qu'il se souvenait encore de s'être trouvé entre les bras de ce saint homme lorsqu'il le rendait à la mère, en lui disant : « Voilà votre fils ressuscité; remer» ciez Dieu, à qui il a plu de lui rendre la vie. » Après ces miracles, il ne serait pas difficile de se persuader de tous les autres de moindre importance, qu'on trouvera en grand nombre dans l'auteur de la Vie de M. Le Nobletz. Nous n'en rapporterons qu'un, qui en renferme plusieurs ensemble.

En 1649, pendant que le saint prêtre était arrêté au Conquet par des infirmités qui ne lui permettaient pas de s'en éloigner, une vertueuse veuve de Douarnenez, qui était alors à Quimper, et qui s'était mise sous la direction des PP. Bernard et Maunoir, fut réduite à l'extrémité par une grande fièvre, et son médecin lui conseilla de se munir au plus tôt des derniers sacrements. L'absence de ses directeurs, alors occupés loin de Quimper, *la mettait* dans une grande inquiétude. La providence de Dieu y pourvut par le moyen de M. Le Nobletz, qui, se présentant à elle revêtu de son surplis, lui dit « qu'étant » ami de deux PP. Jésuites à qui elle avait coutume de se » confesser, et qui étaient en mission, il venait suppléer » à leur défaut, et lui rendre le même office que l'un d'eux » lui eût rendu s'il eût été présent. » La malade, qui ne le connaissait que de réputation, lui demanda qui il était, et l'ayant appris, elle lui dit avec étonnement : « Comment » avez-vous pu venir en si peu de temps du Conquet, dans » un âge si avancé et qui ne vous permet d'aller ni à pied » ni à cheval, ni même de vous faire transporter par mer? » Le saint prêtre lui répondit « qu'il avait plu à Dieu d'en » disposer ainsi en sa faveur; qu'au reste, elle ne mour» rait pas de cette maladie, et que les deux Pères qui di-

» rigeaient sa conscience viendraient la voir à la fin de » leur mission. » Il la confessa, l'exhorta à la patience, et en lui donnant l'absolution il la guérit sur-le-champ.

Il y a eu plusieurs personnes d'un rang distingué qui ont été témoins d'une merveille surnaturelle, dont Dieu voulut le favoriser lui-même. En 1646, le saint vieillard alla, le 25 de novembre, dans une chapelle dédiée à Ste Barbe, et y vit avec déplaisir la malpropreté de l'autel sur lequel on allait dire la messe. Il se mit aussitôt en devoir de le nettoyer, et ramassa pour cet effet à terre un vieux lis sec qui traînait là depuis plus de six mois. A peine eut-il commencé de s'en servir, qu'on vit cette vieille tige environnée de boutons blancs tout frais, et qui commençaient à s'épanouir. La dame de Coatelan, sa nièce, s'étant approchée de lui, prit la liberté de lui demander s'il faisait attention à la belle fleur qu'il avait à la main. Il en parut lui-même surpris, et la présenta à l'image de la sainte, qu'il honorait particulièrement. Plusieurs personnes, averties de ce prodige, accoururent de toutes parts, et chacun emporta, par curiosité, de ces fleurs, en bénissant Dieu de ce qu'il accordait des faveurs si manifestes à son serviteur.

Tel était ce grand et admirable missionnaire, contre lequel il s'élevait tous les jours de nouvelles persécutions. Sentant bien que cet acharnement et les infirmités de son âge lui ôteraient enfin le pouvoir de continuer à secourir les peuples, il priait souvent le Père des miséricordes de hâter la venue de celui qui devait lui succéder dans ses travaux apostoliques. Une voix intérieure s'était fait entendre à lui vers la fin de l'an 1630, et lui avait appris que celui qu'il désirait n'était pas loin, qu'il le trouverait au collége des Jésuites de Quimper, et qu'il en était le plus jeune. Il avait été aussitôt trouver, avec une joie extraordinaire, ce jeune religieux, qui enseignait la grammaire dans la plus basse classe du collége, et s'était con-

tenté, pour cette fois, de faire avec lui une liaison de charité. L'on verra dans la Vie du P. Maunoir quelles furent les suites de cette première connaissance.

Celui qui avait jusque-là traversé le zèle de M. Le Nobletz, et blâmé ses industries, avait résigné son bénéfice à son neveu, arrivé depuis peu de Paris, où il avait fait ses études de théologie. Il était jeune, et son âge lui donnant encore plus d'ambition et d'emportement que n'en avait son oncle, contribua aussi à le rendre plus sensible à la jalousie, et plus ardent à bannir M. Le Nobletz d'un lieu où il le voyait trop accrédité. Il se servit de l'absence de l'évêque pour venir plus aisément à bout de ce dessein; il promit de suppléer par sa capacité aux biens que faisait ce saint missionnaire dans le pays, et obtint enfin en 1640, du grand-vicaire et official de Cornouaille, pour M. Le Nobletz, un ordre conçu en ces termes : « Monsieur, » vous avez prêché toute votre vie l'obéissance aux autres, » pratiquez-la maintenant vous-même, retournez dans l'évêché de Léon, d'où vous êtes natif, et ne revenez jamais » dans celui de Cornouaille. » Le serviteur de Dieu lut à genoux cet arrêt de son exil, et le baisa plusieurs fois avec respect. Il ne lui échappa aucun murmure, et il obéit si promptement, que ceux qui voulaient s'employer à faire révoquer cet ordre n'eurent pas le temps d'user de leur crédit. Il chercha aussitôt une barque pour passer incessamment au Conquet, et fit à ce peuple, qu'il avait instruit avec tant de zèle pendant vingt-cinq ans, et qui était venu le conduire au bateau, un adieu pareil à peu près à celui que S. Paul fit aux fidèles d'Asie, à son départ de Milet.

Il avait soixante-trois ans quand il retourna dans le pays de Léon, et se trouvait bien plus abattu par les fatigues de ses missions et par ses austérités continuelles que par les incommodités de la vieillesse. Il avait conservé la même vigueur d'esprit, la même ardeur et la même ap-

plication pour tout ce qui regardait le salut des âmes et la gloire de Dieu, qu'il avait eues dans un âge plus vigoureux. Il continua d'enseigner et de catéchiser tous les jours en diverses paroisses du Bas-Léon et dans les maisons particulières, et de former plusieurs personnes pour les rendre capables de seconder son zèle. Il gagna entre autres le recteur de Ploumoguer, et lui persuada d'apprendre la langue bretonne qu'il ignorait. Sa déférence pour le saint missionnaire fut avantageuse à plusieurs âmes, non-seulement pendant qu'il fut chargé du soin de cette nombreuse paroisse, mais encore depuis, quand on l'eut élevé à la dignité d'archidiacre de Léon. M. Le Nobletz s'appliqua aussi, au défaut des ecclésiastiques qui ne le secondaient pas comme il le souhaitait, à gagner à Dieu des personnes séculières de l'un et l'autre sexe, pour suppléer à la négligence et à l'ignorance des prêtres. On vit entre autres un effet merveilleux de la charité et de la grâce de Dieu sur une pauvre fille, dont la mère, malade à l'extrémité, l'avait prié de prendre soin et d'adopter cette pauvre orpheline qui allait se trouver sans secours. C'était une paysanne âgée de vingt-un ans, grossière et ignorante, qui conduisait la charrue, et dont toute la passion était de gagner de quoi vivre par un travail continuel. M. Le Nobletz, après la mort de la mère, dont il avait prédit le jour et l'heure, engagea la fille à venir au Conquet, et l'y plaça chez une demoiselle, pour la servir sans gages, à condition qu'on lui laisserait tout le temps nécessaire pour se faire instruire. Les soins charitables du zélé missionnaire furent longtemps inutiles auprès de cet esprit rude et sans lumières, et la maîtresse de cette pauvre fille, contrevenant à ce qu'elle avait promis, ne lui laissait pas le temps qu'elle devait employer à se faire instruire. L'infidélité de cette demoiselle porta M. Le Nobletz à prendre le parti d'envoyer la fille à Douarnenez loger chez une des vertueuses veuves par le moyen des-

quelles la parole de Dieu fructifiait si admirablement dans ce canton de Cornouaille. La maîtresse, qui ne pouvait souffrir l'éloignement d'une fille laborieuse, la maltraita de paroles, lui donna un rude soufflet, et lui dit tout ce qui lui vint à l'esprit de plus offensant contre le saint prêtre et contre ses instructions. La fille en fut ébranlée dans ses saintes résolutions, et M. Le Nobletz vivement pénétré de l'injure faite à la parole de Dieu. Il alla trouver la maîtresse, dans une église du lieu dédiée à S. Laurent, où elle s'était rendue pour entendre la messe, et lui dit, en présence de beaucoup de monde : « Vous ne » vous êtes pas contentée de manquer à votre promesse, » vous voulez encore détourner du service de Dieu une » orpheline qui se donne à lui. Je ne veux ni ne puis vous » battre comme vous l'avez battue ; mais je vous déclare » de la part de Jésus-Christ, à qui vous avez voulu l'arra- » cher, que tout ce que vous lui avez dit pour la détourner » de la voie du salut est aussi faux qu'il est vrai que vous » serez muette jusqu'à la mort, pour le salut de votre » âme. » L'effet suivit aussitôt la menace *prophétique*; et le saint prêtre ayant loué un bateau, envoya sa pupille à Douarnenez, où elle devint, en six mois, très-éclairée sur la religion, et capable d'expliquer avec une facilité surprenante toutes les peintures mystérieuses de M. Le Nobletz. Il la fit revenir après ce temps, et l'envoya à Saint-Paul prendre la bénédiction de M. Guillerme, vicaire général du diocèse et docteur de Sorbonne, qui n'était pas disposé à souffrir qu'une fille de village se mêlât d'enseigner. Il l'interrogea soigneusement, et fut si surpris des lumières de son esprit et du don qu'elle avait reçu de Dieu d'expliquer ses pensées, qu'il lui accorda avec joie la permission d'instruire en particulier les personnes de son sexe, de répondre en public au catéchisme, et d'y expliquer les peintures de son directeur, quand elle en serait interrogée par un ecclésiastique.

Dieu se servit d'elle depuis pour l'instruction d'un grand nombre de personnes du pays de Léon, et pour l'édification et la consolation des malades, à quoi elle s'attachait avec une tendresse et une habileté particulières, et n'oublia pas son ancienne maîtresse du Conquet, qu'elle consola et instruisit avec beaucoup d'assiduité, et qui donna, trois ans après, en mourant, toutes les marques possibles d'une véritable pénitence.

Mais si les heureux succès de cette bonne paysanne causaient une satisfaction sensible à M. Le Nobletz, sa joie fut au comble quand il vit enfin son successeur établi dans les fonctions du ministère apostolique. Il lui communiqua toutes les règles sur lesquelles il avait formé sa propre conduite, le fit le dépositaire de tous ses secrets, lui recommanda fort de ne se lasser jamais d'insinuer le mépris du monde, lui conseilla d'introduire partout l'usage des cantiques spirituels qui continssent l'abrégé de ses catéchismes et de ses sermons; enfin, pendant douze années que ce saint vieillard vécut encore, il n'est point de soins et de services qu'il n'ait rendus à ce digne successeur, avec toute la tendresse que la meilleure mère du monde eût pu avoir pour l'enfant le plus chéri. On le voyait même quelquefois faire des préparatifs pour sa venue, avant qu'il eût pu en avoir avis. On le vit une fois entre autres se lever à minuit, aller par les rues, une lanterne à la main, éveiller ses disciples, en leur disant : « Voici » l'époux, allons au-devant de lui ; » et se rendre sur le port pour y voir aborder le Père et celui qui l'accompagnait, sans qu'il leur eût été possible de donner avis de leur passage de l'île de Sizun, où ils étaient alors, qu'ils n'avaient pu prévoir eux-mêmes, parce qu'il n'y avait eu que la commodité d'un vent favorable qui s'était levé tout d'un coup, qui les eût déterminés à partir dans le même moment.

M. Le Nobletz eût fort souhaité des les voir travailler

au Conquet ; mais l'évêque de Saint-Paul, ne l'ayant pas jugé à propos, les renvoya dans l'île d'Ouessant. Les habitants de l'île de Douarnenez, qui avaient cru que la mission se ferait au Conquet, y passèrent en grand nombre sur leurs barques, tant pour avoir la consolation d'y revoir leur cher directeur, que pour prendre part aux avantages qu'il voulait procurer aux habitants de cette ville par le moyen de la mission. Ces fervents Chrétiens, n'y ayant point trouvé les Pères, ne laissèrent pas d'y demeurer quelques jours, pour apprendre aux habitants les cantiques spirituels que ces deux religieux leur avaient enseignés dans une mission qu'ils avaient faite à Douarnenez ; et comme les maisons n'étaient pas assez grandes pour contenir tous ceux qui voulaient entendre ces cantiques, quelques-uns allèrent dans une place publique les chanter auprès de la croix. Le saint vieillard ne se contentait pas d'inviter tout le monde d'aller à cette école ; il se trouvait lui-même auprès de la croix, et prenait plaisir à mêler sa voix dans cette dévote harmonie.

Cela donna sujet à de nouvelles accusations contre lui, dans une visite que l'évêque de Léon fit au Conquet. Deux ou trois prêtres, dont l'un était même obligé par sa charge à un plus grand zèle et à une plus grande sagesse, accusèrent M. Le Nobletz d'avoir fait passer la mer à un grand nombre de jeunes gens d'un autre diocèse, pour chanter dans les rues des chansons dangereuses ; d'avoir paru au milieu d'une place publique, contre la gravité de son âge et la dignité de son caractère, pour présider aux assemblées de ces chanteurs de carrefours ; d'amuser le peuple par des spectacles nouveaux et par des peintures qui étaient si peu pieuses, qu'il les faisait expliquer par des femmes; enfin de ne pas faire les fonctions de prêtre, et de n'offrir jamais le saint sacrifice. Le dernier chef n'était que trop vrai, au grand regret de M. Le Nobletz,

car ses fluxions continuelles aux yeux, un grand tremblement de mains, sa faiblesse et ses maladies l'empêchaient de satisfaire sur ce point son ardente piété. Il garda le silence sur toutes ces accusations, et, pressé par son évêque de répondre, il se contenta de dire qu'il était un méchant prêtre, indigne de cette sainte profession, et qu'il méritait bien qu'on lui en interdît toutes les fonctions. Le prélat, le jugeant sur son propre témoignage, lui fit des réprimandes fort sévères, et l'exhorta à se corriger. Cependant, ayant voulu voir les peintures en question, et se les étant fait expliquer, il les trouva saintes et édifiantes ; mais ne pouvant s'instruire aussi bien par lui-même du mérite des cantiques, il les condamna sur le rapport des accusateurs, et ordonna sous peine d'excommunication, à ceux qui logeaient quelques-uns des chanteurs, de les renvoyer au plus tôt dans leur diocèse.

Une des pieuses veuves [a], que M. Le Nobletz avait mandée pour servir à l'explication des énigmes spirituelles et à l'instruction des petites filles dans la mission du Conquet, dit alors à ce saint vieillard que s'il avait gardé le silence dans les accusations qui le regardaient en particulier, au moins aurait-il pu dire quelque chose pour la défense de ses disciples. Il répondit : « Si je vous avais » excusée, Dieu ne l'aurait pas fait, comme il le fera lui» même par des voies admirables de sa sagesse. Nous au» rons demain des nouvelles qui vous empêcheront de » vous repentir de votre patience. » En effet, dès le lendemain, il arriva d'Ouessant un grand nombre de personnes qui venaient au Conquet pour y recevoir la confirmation. La mer et les côtes retentissaient des cantiques spirituels que les Pères, qui étaient en mission chez eux, venaient de leur apprendre. Quand ils furent débarqués, ils marchèrent deux à deux, avec modestie, en continuant

[a] Marguerite Poullaouen.

leur chant jusqu'à Saint-Mathieu, où ils allèrent trouver l'évêque. Ces pauvres gens furent fort étonnés, en arrivant, d'entendre les défenses qu'on leur faisait de chanter les louanges de Dieu et les obligations du Chrétien. Le théologal du Folgoet [a], mieux intentionné que les accusateurs de M. Le Nobletz, eut la curiosité de savoir distinctement ce que c'étaient que ces cantiques, dont on avait voulu lui faire un crime, comme de quelque chose d'impudique et de scandaleux. Il se le fit chanter par quelques petites filles, et n'y trouvant rien que de pieux et d'édifiant, il en alla aussitôt rendre compte au prélat, qui, choqué de la malignité des accusateurs, fit monter en chaire un personnage constitué en dignité [b], qui, en sa présence, dit au peuple « qu'on l'avait mal informé touchant la conduite de M. Le Nobletz et ses missions, » aussi bien que de ce qui était contenu dans les cantiques » spirituels des enfants de Douarnenez; qu'il reconnaissait ce saint vieillard pour un homme de sainte vie et fort » utile au salut des peuples; qu'il lui donnait sa bénédiction pour continuer de les assister et de les instruire; » qu'il la donnait aussi à tous ceux qui prendraient conseil » de lui et qui lui obéiraient, aussi bien qu'à ceux qui » avaient composé les cantiques spirituels, à ceux qui les » apprendraient par cœur, à ceux qui les chanteraient et » les écouteraient, et à tous les habitants de Douarnenez » qui étaient venus au Conquet pour entendre la parole » de Dieu et pour exciter les autres par leur exemple. » Ce fut ainsi que le saint homme fut avantageusement justifié par les soins seuls de la Providence.

Il y avait plus de soixante ans qu'il se préparait à la mort, mais se sentant, par son grand âge, approcher du centre de son bonheur il redoubla de ferveur, malgré sa vieillesse et ses indispositions, et n'ayant pas encore assez

[a] M. de Pencré. — [b] M. Le Denmat, prieur de Recouvrance.

souffert à son gré, il pria Dieu de lui donner avant sa mort la faiblesse et les infirmités d'un enfant et les douleurs d'un crucifié, en lui conservant cependant le jugement sain et la liberté du cœur entière, pour l'aimer et le servir jusqu'à la fin de sa vie. Il fut assuré, d'une manière surnaturelle, trois ans et demi avant sa mort, que Dieu lui accordait toutes ces demandes, pour satisfaire l'envie qu'il avait de ressembler à Jésus enfant et à Jésus crucifié; et révélant ce secret à une personne dont il dirigeait la conscience, il lui dit précisément le temps et les diverses circonstances de sa maladie et de sa mort. En effet, trois ans après, vers la fête de S. Michel de l'année *1651*, ayant éprouvé une attaque de paralysie, et étant tombé par terre au milieu de sa chambre, sans pouvoir se relever, il se trouva dans l'état qu'il avait souhaité. Cette maladie dura sept mois, pendant lesquels il fut toujours traité, levé, couché et nourri comme un petit enfant, sans avoir l'usage libre d'aucune partie de son corps.

Il avait déjà fait son testament et son adieu à ses chers disciples de Douarnenez, par une lettre affectueuse où il les conjurait, entre autres choses, « d'avoir un lecteur » qui pût les instruire assidûment dans l'église par la lec- » ture de bons livres; de ne rien épargner quant à la » dépense qu'il faudrait faire pour la bonne éducation de » leurs enfants, et de gager pour leur instruction des » maîtres vertueux, capables de leur donner quelques » commencements des bonnes lettres; d'honorer tous les » ecclésiastiques, et d'assister avec un soin particulier » ceux qui vivraient le plus régulièrement; de continuer » à porter une sincère affection aux Pères Capucins et aux » autres religieux; de considérer dans toutes leurs libéra- » lités ce qui serait le plus avantageux pour l'édification » du peuple et l'avancement de la religion, plutôt que ce » qui serait le plus conforme à leur inclination particu-

» lière; enfin, de vivre toujours dans une grande union » entre eux. » Il fit depuis son adieu à ses héritiers et son testament par écrit, par lequel il leur laissa son unique trésor, c'est-à-dire son néant et sa pauvreté, dont il leur fit l'éloge d'une manière propre à leur en inspirer l'amour.

Il ne cessa, pendant cette longue maladie, d'instruire, d'exhorter, de consoler et de catéchiser toutes les personnes qui vinrent le voir, et qui ne furent pas moins édifiées de sa rare patience que de ses discours. M. de Kerodern, l'aîné de ses neveux, l'ayant cru fort proche de sa mort, voulut avoir la consolation, avant de le perdre, de recevoir ses derniers avis sur sa conduite. Le saint homme, qui avait une connaissance distincte de sa dernière heure, renvoya son neveu, l'assura qu'il pourrait encore l'entretenir dans quelques mois, et le pria de revenir au commencement du mois de mai de la même année, qui était le temps où il espérait passer à une meilleure vie. Le marquis de Kergroadez le trouvant trop mal logé dans une petite chambre qui n'avait qu'environ dix ou douze pieds de long, le pria très-instamment de souffrir qu'on le transportât au château de Kergroadez. Le saint homme, après l'avoir remercié affectueusement, l'avertit qu'il ne garderait pas longtemps ce château dans lequel il mettait sa complaisance; et la mort du marquis, arrivée bientôt après, fut la confirmation de cette prophétie.

M. Le Nobletz avait continué, pendant tout le cours de sa maladie, de recevoir la communion deux fois la semaine, aussi bien que dans tous les autres temps où ses infirmités l'avaient empêché de célébrer la sainte messe; mais sentant approcher la fin de sa vie, il voulut recevoir ce sacrement en forme de viatique, avec une dévotion et une application particulières. Après qu'on l'eut descendu de son lit, et qu'on l'eut mis au milieu de la chambre à

genoux, comme il l'avait désiré, il adora son Sauveur dans la sainte hostie, pria le prêtre qui l'avait apportée de la déposer sur une table préparée pour cela, et l'ayant adorée de nouveau avec une humilité et une dévotion ravissantes, il prit Jésus-Christ même à témoin, qu'ayant été favorisé par sa sainte Mère de la couronne de virginité, lorsqu'il faisait ses études à Agen, il avait toujours été préservé par le secours divin de toutes les moindres fautes contraires à cette précieuse vertu. Il ajouta qu'il ne faisait cette déclaration que pour exciter les assistants à rendre grâces à Dieu avec lui et pour lui, et dans le dessein de les porter d'autant plus efficacement à s'attacher à la doctrine qu'il leur avait enseignée. C'était dans la même vue de donner une haute idée de son ministère, et de procurer l'augmentation de la gloire de Dieu, que S. Paul, prenant Dieu même à témoin, faisait dans une de ses lettres un détail public de toutes les faveurs dont la miséricorde divine l'avait comblé. M. Le Nobletz reçut ensuite la sainte eucharistie, et peu après l'extrême-onction, avec les sentiments de la piété la plus tendre, en répondant au prêtre qui lui administrait ces sacrements, et formant divers actes d'amour et de reconnaissance. Il donna ordre qu'il y eût toujours quelqu'un qui veillât auprès de lui, et qu'on lui fît lecture toutes les nuits de la Passion du Fils de Dieu, dans la même langue que celle dans laquelle il l'avait prêchée pendant tout le cours de sa vie.

Il plut à la bonté divine, cinq semaines avant sa mort, de lui en révéler, plus précisément qu'elle ne l'avait encore fait, les temps et les circonstances. Pour mieux ménager des moments si précieux, il fit venir une personne à qui il avait appris à assister les mourants, et lui demanda pour lui-même les soins spirituels qu'elle avait coutume de donner aux autres. Comme il avait peur d'être tenté d'infidélité, il pria qu'on lui inculquât souvent, comme à

un petit enfant, les mystères de la Trinité et de l'Incarnation, et qu'on lui fit produire des actes de foi sur chaque article. Pour éviter tout ce qui pourrait le flatter, dans un moment où les moindres fautes sont si dangereuses, il pria qu'on ne lui parlât jamais de ses bonnes œuvres, et qu'on ne lui mît devant les yeux que ses fautes, sa lâcheté à répondre aux grâces de Dieu, et sa négligence à s'acquitter des fonctions de son ministère, en lui faisant en même temps former des actes de contrition qui pussent fléchir la clémence divine. Il voulait qu'on lui présentât souvent la croix du Sauveur, qu'on lui suggérât plusieurs manières de lui exprimer son amour, et qu'on le fît ressouvenir d'avoir recours à la sainte Vierge et aux autres saints auxquels il avait eu une dévotion particulière, comme S. Michel, S. Joseph, Ste Anne, S. Pierre, S. Jean l'Evangéliste, S. Corentin, S. Jérôme, S. Ignace, Ste Barbe, S. Dominique, S. François et S. Jean de Dieu. Il demanda en même temps des nouvelles du recteur qui l'avait persécuté en Cornouaille, et ayant appris qu'il vivait encore, il se mit à prier Dieu pour lui avec beaucoup de tendresse, afin de se rendre, en ce point comme en autre chose, imitateur de Jésus-Christ mourant.

Il eut trois agonies, chacune de plusieurs jours. La première en dura cinq, pendant lesquels il combattit contre la mort; après quoi il recouvra l'appétit, et reprit assez de forces pour pouvoir donner lui-même, à un pauvre qui vint le voir, une partie de ses habits, pendant que ceux qui le gardaient l'avaient quitté pour aller entendre la messe. Cette convalescence ne dura que quatre jours, au bout desquels il entra dans une seconde agonie aussi longue que la première. Après avoir souffert pendant tout ce temps-là, dans toutes les parties de son corps, un froid aussi grand que s'il eût été couvert de neige, il eut tous les symptômes qu'on remarque dans ceux qui expirent, on crut lui avoir vu rendre les derniers

soupirs, et son corps demeura sans pouls, sans mouvement et sans respiration. Mais environ une demi-heure après on le vit, avec étonnement, recommencer tout d'un coup à respirer, à parler et même à manger. Après cette espèce de résurrection, il passa un jour et deux nuits entières à s'entretenir avec deux Jésuites du collége de Quimper, sur les espérances du ciel et sur les desseins de leurs missions, et les pria de donner de sa part la bénédiction à ses chers enfants de Douarnenez. Il les renvoya ensuite à leur mission, qui était à dix lieues de là, séparation à laquelle ils eurent d'autant moins de peine à se résoudre, qu'il avait assuré l'un d'entre eux, plusieurs années auparavant, qu'il aurait la consolation de l'avoir auprès de lui lorsqu'il passerait de cette vie à une meilleure[a]. Après le départ de ces Pères, il eut un peu de temps de meilleure santé, dont il se servit pour donner quelques ordres relatifs à sa sépulture et aux prières qu'il voulait qu'on fît pour lui après sa mort. Il désira que son corps demeurât exposé trois jours dans une chapelle dédiée à S. Christophe, afin, disait-il, que ses frères les pauvres y vinssent en plus grand nombre prier Dieu pour le salut de son âme; qu'aussitôt après son décès, ses amis et ses plus chers disciples allassent à la chapelle de Sainte-Barbe prier la sainte Mère de Dieu et ses autres patrons de présenter au Père éternel les mérites infinis de Jésus-Christ pour sa délivrance des peines qu'il pourrait encore devoir à la justice divine; et qu'enfin son corps fût porté dans l'église de Loc-Christ, et inhumé au bas de la chapelle de S. Tugean, au lieu où l'on enterrait les pauvres. Il recommanda à ses amis de combattre les coutumes du monde après sa mort, de ne porter aucun deuil de lui, mais plutôt de se servir de leurs habits de fêtes, et de remercier Dieu avec joie de ce qu'il lui avait plu de mettre

[a] Le P. Maunoir.

fin à son exil. On le vit entrer bientôt après dans sa dernière agonie, où il fut brûlé d'une chaleur si extraordinaire, que sa peau s'en trouvait presque toute grillée, et s'attachait si fortement aux draps de son lit, qu'on ne pouvait la détacher sans lui causer une extrême douleur. Son unique sujet de plainte, en cet état si douloureux, était de ce qu'il ne souffrait pas encore assez, et de ce qu'il ne pouvait pas ressentir les douleurs de tous les martyrs, pour témoigner à Jésus-Christ souffrant son amour et sa reconnaissance. Le second jour de son agonie il manda le P. Maunoir, à qui il avait inspiré le zèle des missions, et qui, éloigné d'une journée de chemin, arriva néanmoins encore assez tôt, contre l'espérance de tout le monde, pour recueillir ses dernières paroles et lui fermer les yeux. Le jour suivant, plusieurs personnes qui étaient auprès de son lit le virent dans une espèce d'extase pendant deux heures entières, les yeux immobiles et toujours attachés au même lieu, le visage lumineux, le teint frais et vermeil, avec des marques de satisfaction qui ne laissaient pas lieu de douter qu'il n'eût des espérances *bien* sûres de son salut éternel. Ce fut en ce même temps qu'il survint heureusement un peintre pour tracer le portrait de ce saint prêtre, si éloigné de se faire connaître par ces sortes de moyens, qu'il ne voulait pas même qu'on se souvînt de son nom de famille, dont on offensait la modestie quand on l'appelait M. Le Nobletz, et qui ne voulait être appelé que maître Michel, pour ne se pas distinguer des prêtres de la plus basse extraction, à qui l'on ne donnait que le nom qu'ils avaient reçu au baptême avec la qualité de maître ou de dom. Une personne pieuse l'ayant conjuré, au nom de Dieu, après qu'il fut revenu de cette extase, de dire quel avait été l'objet qui lui avait donné tant de joie, reçut cette réponse de lui, que c'était sa chère maîtresse, qui l'avait autrefois consolé à Agen, qui avait bien voulu venir le consoler encore dans cette cir-

constance. Il ferma ensuite les yeux du corps pour n'ouvrir presque plus que ceux de l'âme, et demeurer dans une continuelle union avec Dieu; et le lendemain, jour de la translation du corps de S. Corentin, après s'être recommandé affectueusement à cet apôtre de la Basse-Bretagne, il ranima toutes les forces de son esprit pour produire un grand nombre d'actes d'amour de Dieu, baisant tendrement son crucifix, entre les bras duquel il expira plein de confiance en la miséricorde de celui qu'il avait si fidèlement servi.

Le jour de son décès fut le 5 mai 1652. Il mourut dans la soixante-quinzième année de son âge, et pendant que tout le monde était en prière pour lui à la messe paroissiale, comme il l'avait prédit longtemps auparavant. Les personnes qui eurent soin de l'ensevelir assurèrent que non-seulement son corps, mais aussi la paille sur laquelle il était mort, ses draps et tout ce qui lui avait servi à cette dernière heure de sa vie, rendaient une odeur fort agréable, et cette vérité fut confirmée par plusieurs autres personnes qui eurent la curiosité de s'en assurer par leur propre expérience. Le corps du saint prêtre fût porté à la chapelle de S. Christophe, suivant les ordres qu'il avait laissés. Les peuples accoururent de toutes parts en si grand nombre, qu'il fallut laisser les portes de la chapelle ouvertes pendant deux jours entiers, pour contenter la dévotion de ceux qui allaient baiser les mains et les pieds de ce corps vierge, et qui y faisaient toucher leurs chapelets et leurs livres de dévotion. Plusieurs y reçurent dès lors des marques sensibles du crédit qu'avait auprès de Dieu celui dont ils honoraient les dépouilles mortelles. Après que son corps eut été exposé trois jours dans cette chapelle, il fut porté à l'église de Loc-Christ, trève de Plougouvelin, pour y être inhumé. Son convoi ressemblait plutôt à une procession générale qu'aux obsèques d'un particulier. Le Jésuite qui l'avait assisté à la mort prononça son

oraison funèbre, qui fit d'autant plus d'impression sur cette nombreuse assemblée, qu'il ne rapporta aucune des merveilles de sa vie dont il n'y eût là plusieurs témoins. Le corps de M. Le Nobletz ne fut pas confondu avec ceux des plus pauvres du peuple, comme il l'avait souhaité; mais il fut enterré dans le tombeau de MM. Halgoet qui avaient des prééminences dans la chapelle où il avait choisi sa sépulture. On lui a depuis élevé un tombeau au milieu de l'église. Sur ce tombeau, que la révolution a respecté, est sa statue qui le représente à genoux et revêtu de son costume sacerdotal. Il a plu à Dieu, depuis la mort de son serviteur, de montrer par un nombre prodigieux de miracles qui se sont faits dans les lieux où son secours était invoqué, combien ce saint homme lui était agréable. On l'honore particulièrement à sa solitude de Trémenec, au lieu de la sépulture, et à la chapelle de Saint-Michel, bâtie par les habitants de Douarnenez, à l'endroit de sa demeure. L'auteur de sa Vie s'est donné le soin de recueillir des enquêtes juridiques le récit d'un très-grand nombre de miracles opérés par l'intercession du saint prêtre, comme résurrections de morts, guérisons subites de fièvres, enflures, dislocations, et de plusieurs autres maux qui ne cédaient point aux remèdes naturels. Nous y renvoyons le pieux lecteur, afin qu'il en prenne occasion d'exalter les merveilles du Tout-Puissant, d'augmenter sa foi et de s'animer à l'amour de la vertu.

EXPLICATION D'UN DES TABLEAUX

DE M. LE NOBLETZ,

OU, SOUS LA FIGURE DE LA MER ET DE QUELQUES VAISSEAUX, IL REPRÉSENTAIT LA VIE DE L'HOMME.

—

L'explication est de lui, et on la rapporte ici pour faire voir combien cette méthode d'enseigner était facile et propre pour les esprits grossiers. Elle est d'ailleurs très-ingénieuse.

Vie de M. Le Nobletz, l. 2, ch. 5.

« On vous représente dans ce tableau la vie de l'homme, » les dangers qu'il doit éviter et les vertus qu'il faut pra- » tiquer pour arriver au port de la vie éternelle. Cette » grande mer, sur laquelle tant de vaisseaux font voile, » afin d'arriver au port, qui doit les introduire dans la terre » de promission, où l'on rencontre un royaume de paix et » de délices, n'est autre chose que la vie passagère et in- » constante de ce monde. Ces navires portent des chré- » tiens vertueux, et sont chargés de précieuses marchan- » dises, c'est-à-dire de la grâce sanctifiante, des dons du » Saint-Esprit et des vertus infuses qu'on reçoit avec le » baptême, aussi bien que des grands mérites acquis de- » puis par les bonnes œuvres. Le port et le royaume où ils » tendent tous, c'est le séjour des bienheureux.

» Proche de ces riches vaisseaux, vous en voyez d'autres » qui ont été entièrement pillés et il n'y est demeuré qu'un » miroir et une ancre. Ces frégates ainsi en désordre sont » celles des chrétiens qui ont perdu par le péché mortel la » grâce du baptême ou la grâce sanctifiante qu'ils avaient » reçue par une véritable contrition et par le sacrement » de la pénitence. Du moins leur est-ce un grand bonheur,

» dans ce malheur extrême, de n'avoir pas perdu la foi, » qui est ce miroir où ils doivent considérer l'état pitoyable » où ils sont réduits par leur faute, non plus que l'espé- » rance, qui est l'ancre du salut.

» Jésus-Christ notre Sauveur est le pilote qui conduit » ce vaisseau. On ne peut, sans lui, ni partir, ni trouver la » véritable route, ni avancer, ni même subsister selon la » grâce, ni selon la nature, puisqu'il est, comme il le dit » lui-même, l'unique chemin, la vérité, la vie; et tous les » hommes ni toutes les créatures ne peuvent faire aucune » chose que par son secours.

» Hélas! que les quatre autres misérables navires que » vous voyez errer çà et là et prendre un chemin contraire » aux premiers, sont à plaindre! L'un est celui des païens, » qui ne veulent pas reconnaître et adorer un seul Dieu. » Le suivant est celui des Juifs, qui refusent de croire en » Jésus-Christ. Le troisième est celui des hérétiques, qui » ont abandonné la foi qu'ils avaient reçue au baptême. Et » ces derniers sont les schismatiques, qui ne perdent leur » route que faute de reconnaître le pape et de vouloir ac- » cepter pour pilote celui que Jésus-Christ leur a donné » pour tenir sa place au gouvernail du vaisseau.

» Admirez, en même temps que vous plaignez l'aveu- » glement de ceux-là, le zèle de ceux qui veulent les re- » mettre dans le bon chemin. Ils leur crient sans cesse qu'ils » prennent garde qu'ils s'éloignent infiniment du port de la » vie éternelle, puisqu'elle consiste à reconnaître un seul » vrai Dieu et son Fils Jésus-Christ qu'il a envoyé pour » sauver les hommes. Cette troupe généreuse d'ecclésias- » tiques et de religieux suit toujours ces pauvres égarés, » sans les abandonner un seul moment, jusqu'à ce qu'ils » les retirent du danger prochain, ou qu'ils les voient sub- » mergés. Ils présentent des esquifs et des planches à ceux » qu'ils voient qui, reconnaissant enfin la vérité, veulent » bien se servir des secours que ces hommes apostoliques

» leur fournissent. Vous en voyez quelques-uns qui, étant » plus particulièrement éclairés du Ciel, et se laissant per» suader à ces savants nautoniers, entrent dans les deux » premiers vaisseaux qui ont Jésus-Christ pour premier » pilote, et en sont heureusement conduits au havre de » grâce et de salut. Il y en a même qui ayant commencé à » faire naufrage, s'en sauvent par la pénitence, que les » saints Pères appellent la seconde planche après le nau» frage. Mais, hélas! malheur à ceux qui choisissent le » naufrage plutôt que le port, et qui aiment mieux de» meurer dans les ténèbres que d'ouvrir les yeux à la » lumière qui doit leur faire voir leurs funestes égare» ments!

» Mais hâtons-nous d'entrer dans les premiers vaisseaux » qui mènent au port de salut, puisqu'il faut ménager le » temps de s'y embarquer, et qu'il arrive souvent qu'après » avoir négligé l'occasion d'y prendre place, on ne la re» couvre jamais. Considérons-en, je vous prie, tout l'at» tirail, afin de voir si nous y pouvons faire en sûreté » notre voyage de cette vie passagère, et quels avantages » nous en retirerons. Les deux principales parties de ce » vaisseau sont la proue et la poupe où est attaché le gou» vernail. L'une sert à fendre l'eau et à ouvrir le chemin » au vaisseau, qui ne pourrait aller sans cela; et l'autre » sert à le conduire dans la route qu'il doit tenir. Cette » proue est la foi, qui est la première de toutes les vertus, » sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu, ni de » faire aucune démarche utile dans la voie du salut; de » sorte qu'il faut, comme dit S. Paul, que tout homme » qui veut s'approcher de Dieu, croie d'abord qu'il y a » un Dieu qui lui donnera le prix de sa course et de ses » travaux. C'est cette proue qui doit être à la tête de » notre vaisseau, si nous ne voulons qu'il périsse, au » lieu de faire une heureuse navigation. Pour le gou-

» vernail, vous ne devez pas douter que ce ne soit l'obéis-
» sance, puisque, selon le proverbe breton :

Nep ne sent quet ouz ar stur,
Ouz ar garrec e rai sur.
Qui n'obéit au nocher
Brise contre le rocher [1].

» Toute la conduite de cette vie consiste à obéir par pur » amour à Dieu et à ceux qui tiennent sa place, soit pour » le spirituel, soit pour le temporel, et à considérer dans » leur autorité celle de Jésus-Christ même.

» Les trois grandes voiles que vous voyez sont les trois » puissances de l'âme qui nous servent à connaître et aimer » Dieu ; et le vent qui les enfle et qui donne tout le mou- » vement au vaisseau, comme s'il en était l'âme, c'est la » grâce, qui est une vie divine, qui remplit la mémoire du » souvenir de Dieu, l'entendement de la pensée de ses per- » fections et de ses bienfaits, et la volonté d'un amour » prompt et généreux qui porte toutes les autres puis- » sances et de l'âme et du corps, avec une légèreté et une » largesse non pareilles au port de la grâce consommée et » à celui de la gloire.

» Il serait impossible d'aborder au rivage où l'on a des- » sein d'aller, si on laissait les voiles pliées, sans les ex- » poser aux vents nécessaires, ou si les vents favorables » venaient à manquer entièrement. C'est ainsi que si les » inspirations divines nous manquaient, il serait absolu- » ment impossible d'avancer ; et si le Saint-Esprit nous » favorisant de ses lumières et de ses divines impressions, » nous laissions les puissances de l'âme et du corps dans

[1] Cette traduction n'est pas littérale. Voici le véritable sens des deux vers bretons :

« Celui qui n'obéit pas au gouvernail obéira certainement au ro- » cher. » C'est-à-dire, se brisera contre lui.

» l'oisiveté, sans correspondre à la grâce, il serait pareil» lement impossible que nous arrivassions au terme de » notre voyage. De sorte que c'est le point le plus essentiel » pour le salut de bien demander à Dieu sa grâce et d'y » coopérer fidèlement.

» Le compas que tient le maître du navire, c'est la rai» son, qui doit conduire le vaisseau; et la pureté d'inten» tion qu'il faut avoir dans tous nos desseins et toutes nos » actions, n'y recherchant uniquement que la gloire et le » service de Dieu, est l'aiguille de la boussole, qui regarde » toujours le nord et fait juger aux mariniers de la route » qu'ils doivent tenir.

» Levez les yeux vers le haut du mât, et considérez la » hune où se met la sentinelle du vaisseau pour découvrir » de loin les rochers, les changements des vents et les en» nemis. Elle nous marque la précaution et la circonspec» tion dont nous devons user en toutes nos actions, pré» voyant les attaques des ennemis de notre perfection, les » tentations et les adversités, et nous prémunissant de » tout notre pouvoir pour n'en être pas surpris.

» Descendez ensuite au fond du vaisseau, vous y trou» verez beaucoup de sables pour le lester et le rendre » plus stable, en sorte qu'il ne puisse être renversé par » la force des vents. C'est ainsi qu'il faut affermir le fond » de son âme par l'humilité, par la crainte des jugements » de Dieu et par une sage maturité, pour éviter le malheur » d'une infinité de gens qui se sont perdus par leur pré» somption et par l'inconstance et la légèreté de leur » esprit.

» Ne sentez-vous point les eaux infectes de la sentine » qui vous font bondir le cœur? Ne croyez pas que ce mal » soit sans remède. Voici une pompe pour vider ces im» mondices; c'est l'examen de la conscience, accompagné » des actes de contrition que nous devons faire chaque » jour avant de nous coucher, et qui purgent l'âme de ses

»péchés, de ses mauvaises habitudes, et de toutes ces »ordures qui sont abominables devant Dieu et ses »anges.

» A quoi servent ces canons, sinon à se défendre de ces »pirates que vous voyez se cacher soigneusement derrière »ce rocher? Ces pirates sont le monde et le diable, qui »dressent à nos âmes de continuelles embûches. Il faut, »pour soutenir leurs attaques et se garder de leurs sur-»prises, des armes offensives et défensives, et nous n'en »pouvons avoir de meilleures que la méditation, l'oraison »et le jeûne. Nos canons sont les vertus contraires aux »vices et aux démons qui nous y veulent engager.

» Mais arrêtons-nous un moment pour demander à ces »autres mariniers d'où vient qu'ils demeurent les bras »croisés, et qu'ayant plié leurs voiles, ils ne tâchent pas »d'avancer davantage sur leur route? Le sous-maître de »ce vaisseau répond que lorsqu'ils ont eu le vent en »poupe, ils ont toujours cinglé en haute mer, et qu'ils en »attendent un plus favorable que celui qui souffle présen-»tement. Mais, lui pouvons-nous dire, voilà d'autres vais-»seaux devant le vôtre, qui, prenant le vent de biais, »avancent toujours à la bouline. N'importe, dit-il ; pour »nous, nous ne voulons aller que le vent en poupe. C'est »de cette façon qu'il y a plusieurs chrétiens qui demeurent »toute leur vie dans le dessein d'aller à leur fin sans jamais »y parvenir, faute de bien ménager le temps et les grâces »que Dieu leur fait. Ils le servent seulement quand ils ont »le vent en poupe et quand tout leur vient à souhait. Mais »lorsque la prospérité, la joie, la consolation et l'abon-»dance des grâces sensibles leur manquent, leur courage »manque aussi, et ils refusent de rien faire pour avancer »dans le chemin de la vertu et de l'éternité. Les voyageurs »de la Jérusalem céleste feraient bien mieux d'imiter ces »autres sages et adroits nautoniers qui, ménageant le »peu de vent qu'ils ont, ne laissent pas d'aller toujours et

» d'avancer vers le port, où ils abordent enfin avec plus de » gloire que s'ils eussent toujours eu le vent favorable.

» Mais il faut éviter d'échouer ou de briser le vaisseau au » milieu de sa course. Prenons garde à cette file de rochers » affreux qui nous menacent de notre ruine, surtout s'il » y survient quelque tempête qui pousse notre navire avec » impétuosité. Ces écueils sont les maximes du siècle et du » pays, les mauvaises compagnies, les persuasions et les » exemples du monde qu'il faut côtoyer avec beaucoup de » soin, si l'on veut éviter le naufrage d'une éternité mal- » heureuse.

» Les tempêtes que nous craignons sont suscitées par » douze vents furieux, qui sont les mauvaises pensées, » l'amour, la haine, la colère et les autres passions désor- » données. De même que quand les vents sont trop impé- » tueux, il faut abaisser les voiles, jeter l'ancre et se mettre » en prière ; il faut aussi, quand nos passions sont dans » le déréglement, avoir recours à la prière et à une ferme » confiance en la bonté de Dieu, accompagnée d'une hum- » ble défiance de nos propres forces.

» Enfin, après avoir heureusement échappé à ces dan- » gers, nous avons maintenant le vent en poupe et il nous » en faut bien servir.

» Je découvre devant nous une île et un grand nombre » de vaisseaux qui y veulent aborder. J'y vois aux environs » des naufrages et des corps morts flottants. Voici un es- » quif qui vient au devant de nous, où j'aperçois deux ec- » clésiastiques qui nous expliqueront toutes les particula- » rités que nous ne voyons encore que confusément.

» Cette île, nous disent-ils, s'appelle l'île Fortunée. De » tous les navires qui tâchent d'y aborder, plusieurs n'y » réussissent pas également bien. On entre dans l'île par » trois différentes pointes, dont l'une est fort haute ; et » ceux qui veulent descendre à terre par cet endroit, y » rencontrent des corsaires qui accrochent leurs vaisseaux

» et s'en rendent maîtres, s'ils ne trouvent une vigoureuse » résistance. La seconde pointe est plus assurée, pourvu » qu'on rame avec persévérance et qu'on aille contre vent » et marée. La troisième pointe est plus basse, et si l'on » ne prend son fil, comme pour arriver à la seconde, il y » a un courant d'eau si rapide, qu'on n'arrive pas même à » la troisième pointe ni à l'île.

» Le séjour des bienheureux auquel nous aspirons, est » cette île Fortunée. On y peut arriver par une pointe éle» vée, en observant les conseils de la plus haute perfection; » mais quelques-uns, voulant y aborder, entreprennent au » delà de leurs forces, et s'engagent sans vocation divine » dans un état trop élevé, d'où les chutes auxquelles les » diables, qui savent leur faiblesse, les attirent incessam» ment, ne peuvent être que très-grandes et très-funestes. » Ceux qui tâchent d'entrer par la seconde pointe sont » ceux qui aspirent à observer les conseils de l'Evangile, » mais qui ne peuvent pas les garder tous fort exactement; » ils y manquent quelquefois par fragilité; mais du moins » ce dessein généreux qu'ils avaient de faire des œuvres » de surérogation, fait qu'ils gardent les commandements » de Dieu, et qu'ils se sauvent par la troisième pointe de » l'île, qui est celle des commandements. Il y en a d'autres » plus lâches, dont le monde est tout rempli, qui n'ont » point de plus haute prétention que de garder les com» mandements de Dieu et de l'Eglise, lorsqu'on ne peut les » transgresser sans commettre une offense mortelle. Quand » un péché n'est pas fort énorme, ils ne font aucune diffi» culté de le commettre, ils se contentent, pour tous exer» cices de piété, de s'approcher des sacrements à Pâques, » et d'assister à la messe les fêtes et les dimanches, sans » pratiquer aucune bonne œuvre de conseil. Ces pauvres » gens ne prennent pas garde que le courant de notre na» ture corrompue étant rapide, comme il l'est, il faut » toujours aspirer plus haut que le lieu où l'on doit arri-

» ver, et que la force des tentations ne nous fait que trop
» descendre au-dessous de nos prétentions. De sorte que
» tout homme qui veut se garder des chutes mortelles,
» doit tâcher de se purger des péchés véniels; et pour
garder exactement ce qui est commandé, il faut néces-
» sairement ne point négliger ce qui est seulement de
» conseil.

» Il faut de plus, pour approcher de cette île, aller de
» droit fil entre ces deux rochers, dont le passage est
» fort difficile. Tous ces corps morts sont des gens trop
» peu adroits qui y ont échoué. Il faut ainsi, pour arriver
» au ciel, passer entre deux écueils, qui sont la présomp-
» tion et le désespoir. On ne peut les éviter sans guides,
» qui sont l'espérance et la crainte de Dieu. Ces deux gui-
» des se doivent toujours accompagner l'un l'autre, et se
» perdraient eux-mêmes s'ils se séparaient. Nous arrive-
» rons enfin de cette façon à cette île délicieuse, au mi-
» lieu de la mer pacifique de l'amour divin. Dieu nous en
» fasse la grâce. »

ADIEU DE M. LE NOBLETZ

AU MONDE INSENSÉ ET DÉTESTABLE.

Vie de M. Le Nobletz, l. 8, ch. 9.

« Adieu, monde; je te déteste de tout mon cœur, et
» je te déclare une guerre immortelle, puisque tu l'as
» déclarée à mon Dieu, et que tu es reconnu pour le chef
» de tous ses ennemis.

» Tu es plus barbare que les peuples les plus sauva-
» ges, puisque tu n'as ni Dieu, ni foi, ni roi, ni loi; ou si
» tu en reconnais, c'est le vain désir de l'honneur passager

» que tu prends pour ton Dieu, ton argent est ton roi, l'é-
» garement continuel de tes pensées te sert de loi; tu as
» une fausse prospérité pour reine, l'esprit de mensonge
» pour père, la chair, cette cruelle marâtre, pour mère,
» les emportements de tes passions pour maîtres, et tes
» misères pour compagnes perpétuelles.

» Je te renonce, maudit de Dieu, puisque tu as l'esprit
» des athées, des Juifs et des hérétiques. Tu ignores ton
» créateur et sa sainte loi, comme les athées; tu combats,
» comme les Juifs, par tes œuvres détestables, les maxi-
» mes et la voix de Jésus-Christ; tu démens, par tes im-
» piétés, comme un hérétique et un infâme apostat, la foi
» et les promesses du baptême. Retire-toi loin de moi,
» traître et perfide ennemi du grand Dieu que j'adore, et
» que je sers uniquement.

» Tu es enchanté des démons qui te rendent sourd,
» aveugle et muet pour toutes les vérités du ciel; qui te
» repaissent de viandes imaginaires; qui te font demeurer
» avec plaisir dans de vieilles masures tout en ruine, que
» ton enchantement te fait prendre pour des palais magni-
» fiques; qui te possèdent d'une manière plus funeste qu'ils
» ne possèdent les énergumènes, pour lesquels l'Eglise a
» des exorcismes dont tu ne peux être capable, et qui
» enfin, sous prétexte de liberté, te tiennent enchaîné des
» quatre pesantes chaînes de la volupté, du vain hon-
» neur, de l'avarice et de l'attachement à ta propre vo-
» lonté.

» Adieu encore une fois, monde, d'autant plus miséra-
» ble, que tu ne connais pas la misère de ton aveuglement,
» et que, comme tu es trompé, tu tâches de tromper et
» de séduire tous les autres. Il y a plus de seize siècles
» que Jésus-Christ nous a découvert tes fourberies infâ-
» mes, et il n'y a que les personnes qui sont tombées
» dans une extrême folie qui peuvent se fier à toi, après
» que ce grand maître de la sagesse a fait voir à tous

» les hommes ton inconstance, ta malice et ton infi-
» délité.

» Je fuis pour éviter ton infection ; tu es plus mort par
» tes crimes qu'un cadavre de plusieurs jours, et ce n'est
» que ta propre puanteur qui t'empêche de sentir celle des
» péchés innombrables que tu commets tous les jours à la
» face du Dieu vivant.

» Tu dérobes sans jamais rendre ce que tu as ravi; tu
» sèmes la division sans vouloir souffrir aucune concorde;
» tu donnes des arrêts sans ouïr aucune des parties en ju-
» gement; tu ôtes le véritable honneur sans en faire ja-
» mais aucune satisfaction.

» Il n'y a jamais avec toi, ni avec tes amis, aucun
» plaisir sans douleur, aucune joie sans tristesse, au-
» cune paix sans guerre, aucune amitié sans trahison,
» aucun repos sans crainte, ni aucune abondance sans di-
» sette.

» A ta cour et dans ton palais, que tu as placé au milieu
» de Babylone, on reçoit beaucoup de promesses qui ne
» vont jamais jusqu'à l'effet; les plus longs et les plus as-
» sidus services qu'on t'y rend, sont les plus mal récom-
» pensés; on n'y invite personne que pour le tromper, on
» n'y travaille que pour se lasser, on n'y fait de caresses
» qu'à ceux qu'on veut assassiner, on n'y élève des favoris
» que pour les précipiter, on n'y honore aucun homme
» que pour le couvrir d'infamie, on n'y loue personne
» que pour s'en moquer, on n'y châtie que ceux que
» l'on veut perdre, et l'on y frappe toujours sans me-
» nace.

» Injuste et déloyal que tu es ! ta conduite est toujours
» pleine d'extravagance et d'iniquité. Tu élèves les mé-
» chants afin d'abaisser et d'anéantir les gens de bien,
» tu pilles aux pauvres ce que tu donnes aux mauvais ri-
» ches, tu absous tous les criminels et condamnes tous
» les innocents, tu embrasses ceux que tu veux étouffer,

» tu baises ceux que tu veux poignarder, tu tends la main
» à ceux que tu veux égorger.

» Comme tu renverses toutes choses, tu n'en appelles
» aussi aucune par leur propre nom. Les téméraires chez
» toi sont courageux, les lâches sont pacifiques, les pro-
» digues sont libéraux, les pesants et mélancoliques sont
» modérés, les indiscrets sont fervents, les déshonnêtes
» sont plaisants et agréables, les cruels sont justes, les
» paresseux sont sages, les avares sont prudents et bons
» ménagers, les dissimulés sont modestes, les imposteurs
» sont éloquents, les vindicatifs sont gens d'honneur, et les
» trompeurs sont les plus avisés.

» Il n'y a rien de plus libéral que toi à promettre, mais
» il n'y a rien de plus infidèle à tenir ce qui a été promis.
» Ainsi sur ta parole, qui ne te servit jamais pour dire
» aucune vérité, les ambitieux passent inutilement leur
» vie à attendre des charges et des emplois magnifiques,
» les avares espèrent en vain des trésors, les impudi-
» ques courent après les plaisirs sensuels, les colères après
» la vengeance, les gens de cour après la fortune, les lar-
» rons s'attendent à l'impunité, les vieillards se promettent
» le repos où l'on n'en peut rencontrer, et les jeunes
» gens s'assurent follement d'une longue vie.

» Tu as l'abord pompeux, le visage gai et la mine ga-
» gnante[a]; mais lorsqu'on te considère de près, on ne
» trouve en toi que misère et difformité; l'or dont tu
» te pares et dont tu fais montre n'est que de la boue
» dont la surface est dorée; tes trésors ne sont que des
» amas de terre de différentes couleurs, et il n'y a que les
» esprits faibles à qui la fausse gloire qui t'environne ne
» puisse cacher la véritable infamie qui t'accompagne tou-
» jours, et à qui les plaisirs d'un moment dont tu jouis
» puissent ôter la vue des tristesses, des inquiétudes, des

[a] L'air engageant.

» remords de conscience et du désespoir qui te tourmen-
» tent incessamment.

» C'est ainsi que tu trompes, par de fausses apparen-
» ces, ceux qui se fient en toi, et que tu leur bandes les
» yeux pour les conduire au précipice. Celui qui t'honore
» est l'esclave de tous tes esclaves, celui qui t'aime da-
» vantage est le plus cruellement traité, celui qui te fait
» mieux la cour est le plus honteusement trompé, celui
» qui te favorise est le plus persécuté, et celui qui se confie
» en toi est le plus tôt trahi.

» Enfin tous tes amis et tes serviteurs, après t'avoir servi
» assidûment, reconnaissent, par une funeste expérience,
» leur folie et ton ingratitude, se plaignent de toi avec
» douleur et maudissent l'heure à laquelle ils ont
» commencé à te connaître. Ils se tiennent très-malheu-
» reux d'avoir passé leur enfance sans instruction et sans
» étude, leur jeunesse en querelles et en débauches, l'âge
» plus avancé parmi les soins et les inquiétudes, et leur
» vieillesse dans le chagrin et la douleur.

» On les voit sortir de chez toi, après y avoir perdu
» toute leur vie, avec des yeux battus, une bouche pleine
» de fiel et d'amertume, un front couvert de rides, un es-
» tomac chargé de méchantes humeurs, des mains sans
» mouvement, des pieds goutteux, un corps usé et estro-
» pié de toutes parts, un cœur rongé de cruels remords,
» et une âme toute souillée de péchés et de mauvaises ha-
» bitudes.

» Quelle est enfin l'issue de ceux qui ont davantage dé-
» fendu ton parti, sinon les roues, les gibets, les douleurs
» et les grincements de dents dès cette vie, qui sont sou-
» vent suivis des supplices horribles et des éternels grin-
» cements de dents de l'autre vie ?

» Adieu donc pour jamais, cruel meurtrier des âmes,
» exterminateur de toutes les vertus, boute-feu de tous les
» vices, auteur de tous les crimes et de tous les malheurs,

» instrument général de tous les démons, victime des en-
» fers, ennemi du Père éternel, excommunié par le Verbe
» incarné, maudit du Saint-Eprit.

» Je proteste à la face du ciel et en présence de Jésus-
» Christ mon sauveur et ton vainqueur, de sa sainte mère
» toujours vierge, de tous les anges et de tous les saints
» du paradis, que je veux désormais, et tout le reste de
» ma vie, rompre tes liens, vivre d'une manière tout à fait
» opposée à tes maximes, détester tes conseils et avoir tes
» exemples en horreur; de choisir ma demeure loin de
» tes partisans, de ne voir jamais tes amis que pour leur
» faire connaître ton injustice et leur aveuglement.

» Je me rends à vos pieds, Verbe incarné, qui, durant
» votre vie et au temps de votre passion, et surtout lors-
» que vous étiez étendu sur la croix, avez arboré l'éten-
» dard du mépris du monde. Je veux vivre et mourir, par
» le secours de votre grâce, à l'ombre de cette enseigne.
» Ma résolution est d'aimer désormais et de désirer
» ardemment ce que le monde a en horreur, et de fuir et
» d'avoir en horreur ce qu'il recherche passionnément.
» Je prends votre pauvreté pour partage, vos oppro-
» bres et votre ignominie pour mon unique gloire, votre
» couronne d'épines et votre croix pour les délices de mon
» cœur, votre crêche et votre Calvaire pour ma demeure
» perpétuelle. Avec ces présents du ciel, que j'espère par
» votre sang précieux, je vivrai très-content et mourrai
» de bon cœur à vos pieds. Je vous prie donc, ô mon roi
» très-bienfaisant et très-magnifique ! que comme il vous
» a plu m'inspirer ces désirs, il vous plaise aussi de me
» donner la force et l'abondance de votre grâce, pour les
» accomplir jusqu'à la mort [1]. »

* [1] Ce morceau nous paraît plein d'éloquence.

* MARIE-AMICE PICARD,

Tiré de l'Abrégé de sa Vie, publié par le P. J. F. de La Marche, de la Compagnie de Jésus. 1 *vol. in*-12, *Nantes*, 1756. *Il existait autrefois à Saint-Pol-de-Léon une Vie manuscrite de cette pieuse fille. Voyez la Vie du P. Maunoir par le P. Boschet, livre second.*

L'AN 1652.

Marie-Amice Picard vint au monde le 2 février 1599, dans le territoire de Guiclan, paroisse de l'ancien diocèse de Léon, et fut baptisée le même jour, fête de la Purification de la Ste Vierge, à Guimiliau, paroisse voisine. Son père, nommé Jean Picard, et sa mère, appelée Agathe Malégoll, étaient de pauvres paysans qui vivaient du travail de leurs mains, et jouissaient l'un et l'autre de la réputation de bons chrétiens.

La dévotion de Marie-Amice envers la Mère de Dieu et S. Jean l'évangéliste fut remarquable, dès sa plus tendre enfance. Ayant un jour trouvé une image qui représentait Notre-Seigneur crucifié et l'apôtre S. Jean, elle en eut une consolation sensible, qui se renouvelait toutes les fois qu'elle la regardait. Aussi ne manquait-elle jamais d'y avoir recours, lorsqu'elle éprouvait quelque peine.

Cette jeune enfant n'avait encore que sept ans lorsqu'elle entendit un sermon dans lequel on montrait le mérite de la virginité et du martyre. Elle se sentit en ce moment embrasée d'un si grand désir de plaire à Jésus-Christ, qu'elle demanda trois grâces à Dieu : la première, de faire en tout sa divine volonté ; la seconde, de vivre et de mourir vierge ; la troisième, enfin, de souffrir les tourments des martyrs. On verra par la suite de sa vie jusqu'à quel point elle fut exaucée.

Après avoir reçu de son père les premières instructions chrétiennes et les premiers exemples de vertu, Marie-Amice fut, à l'âge de huit ans, placée en service chez Christophe Abgrall, honnête laboureur du voisinage, qui en même temps était marchand [1]. Comme elle était trop faible pour qu'on pût l'employer à des travaux un peu rudes, on la chargea du soin de garder les troupeaux. Ce fut dans cette occupation simple et paisible, et dans l'éloignement des créatures, qu'elle acquit l'habitude de l'oraison qui devint

[1] Christophe Abgrall était un modèle de vertu digne d'être présenté à tous ceux qui vivent dans le siècle. Ce bon chrétien avait conservé la simplicité des premiers temps et l'innocence du plus bel âge du monde. Sa maison était ouverte à tous les pauvres, et il n'en refusait aucun. Comme il était marchand de toiles en même temps que laboureur, il cherchait les tisserands les plus pauvres pour les faire travailler et les mettre en état de gagner ainsi leur vie. Par le même principe, lorsqu'il allait aux foires et aux marchés, il s'attachait aux plus indigents, pour acheter leur marchandise le plus cher qu'il pouvait. Le Seigneur bénit sensiblement dès ce monde une charité si bienfaisante et si désintéressée, car Christophe devint riche de plus de douze cents livres de rentes.

Il avait toujours conservé pour Amice les sentiments de la plus haute estime, et il allait de temps en temps à Saint-Pol-de-Léon la visiter, la consoler et l'animer à souffrir. La dernière fois qu'il la vit fut le mardi de Pâques de l'année 1647. En la quittant, il lui dit un dernier adieu et versa quelques larmes. En effet, le 7 mai suivant, il se sentit une grande faiblesse, sans avoir d'ailleurs aucune maladie déterminée. Ses enfants voulurent envoyer chercher un médecin ; mais il s'y opposa, disant qu'il lui fallait un médecin de l'âme et non du corps. S'étant confessé et ayant communié, il demanda l'extrême-onction, et comme on lui représenta que ce sacrement supposait une maladie qui annonçât un danger prochain, et qu'il convenait lui-même qu'il n'avait que de la faiblesse : « C'est vrai, répondit-il; mais » si on diffère encore quelque temps, on me laissera mourir sans ce » dernier sacrement. » Lorsqu'il l'eut reçu, il exhorta ses enfants à la crainte et à l'amour de Dieu, à la paix et à l'union entre eux et à la charité envers les pauvres. Puis il leur recommanda tendrement son Amice et les pria de l'assister, comme il l'avait toujours fait lui-même. Etant mort, il lui apparut la nuit suivante, tout resplendissant de gloire, et lui proposant le bonheur de l'éternité pour la récompense des peines passagères de cette vie, il l'encouragea à souffrir avec patience et avec résignation.

son principal exercice et dont elle fit toute sa consolation. Seule tout le jour, elle employait la matinée à s'unir d'intention aux prêtres qui célébraient la messe dans les églises des environs, et qu'on découvrait du lieu où elle se trouvait. Sa ferveur redoublait au moment où elle entendait sonner pour les élévations. C'est ainsi qu'elle assistait spirituellement au saint sacrifice et que par sa piété elle s'en appliquait les mérites.

De retour chez ses parents, lorsqu'elle fut parvenue à sa treizième année, elle eut bientôt le chagrin de voir son père tomber dans une maladie de langueur et ensuite aggraver son état par un coup de hache qu'il se donna en travaillant. Cet accident produisit une plaie considérable, et déjà la gangrène se manifestait, lorsque la jeune Marie-Amice fut inspirée de faire un pèlerinage à une chapelle de dévotion, dédiée à S. Meen, et située dans le diocèse de Tréguier. Elle l'entreprit et l'exécuta courageusement. Quelle fut sa joie! lorsque, de retour à la maison, elle vit sa foi récompensée par la parfaite guérison de son père! Sa reconnaissance envers Dieu fut si vive, qu'elle contracta la pieuse habitude de visiter chaque année la même chapelle, tant qu'elle eut le libre usage de ses jambes.

Ce fut dans un de ces pèlerinages que cette vertueuse fille fit la connaissance du vénérable Père Quintin, dont nous avons déjà parlé. Il l'entendit en confession et conçut pour elle une très-grande estime. Il lui donna une croix et lui recommanda de la conserver toute sa vie, lui disant qu'elle en aurait grand besoin pour l'aider à supporter ses peines ; mais que Dieu serait son protecteur. Chaque fois que ce saint religieux se trouvait dans les environs de Guiclan, il allait la voir, et la première fois qu'il le fit, il l'instruisit pendant deux heures sur les matières qui regardent la vie spirituelle. L'entretien fini, Marie-Amice, par reconnaissance, lui proposa de manger d'un pauvre potage, qui était la seule chose qui se trouvât

dans la maison. L'homme de Dieu accepta avec joie cette invitation qui lui fournissait un moyen de pratiquer la pauvreté.

Jean Picard termina, au bout de quelques années, sa vertueuse carrière, et montra dans ses derniers moments les sentiments d'un saint. Il fit venir auprès de son lit tous ses enfants, leur tint le langage le plus chrétien et leur donna les plus sages conseils ; puis, s'adressant à Marie-Amice en particulier, il lui prédit les grandes peines qu'elle aurait à souffrir, l'engagea à prendre courage et à s'élever au-dessus du respect humain. Sentant approcher sa dernière heure, il demanda avec instance les sacrements de l'Eglise ; les ayant reçus, il recommanda son âme à son Créateur et s'endormit dans le Seigneur, après avoir vécu pauvre aux yeux du monde, mais riche aux yeux de Dieu, qui avait été le témoin de sa conduite irréprochable.

Marie-Amice ayant perdu son père, elle crut que la volonté de Dieu lui imposait le devoir de rester auprès de sa mère pour la servir et l'assister. En effet, elle ne la quitta qu'à l'âge de trente-cinq ans. Afin de lui être plus utile, elle s'appliqua avec grand soin à bien apprendre à coudre et à tisser la toile, et le Seigneur, bénissant ses efforts, lui donna pour ces deux genres de travail une capacité peu commune. Elle s'y livrait chaque jour avec assiduité, occupant en même temps son esprit des exercices de la vie intérieure. L'assistance à la messe était pour elle une grande consolation qu'elle tâchait de se procurer tous les jours; mais, afin que son travail n'en souffrît pas, elle reprenait sur la nuit les moments qu'elle employait à assister au saint sacrifice. Les dimanches et les fêtes étaient pour cette âme fidèle un temps précieux qu'elle consacrait presque exclusivement au service du divin Maître. Une sainte avidité pour sa parole la rendait très-attentive à l'entendre, et ce bon grain, germant ensuite dans son cœur, y produisait des fruits abondants.

Une pieuse demoiselle de Morlaix, qui se livrait avec zèle aux bonnes œuvres et qui connaissait le mérite de Marie-Amice, voulut l'avoir près d'elle, afin de lui faire partager ses soins en faveur des pauvres. La veuve Picard y consentit; mais elle ne fut pas longtemps sans s'apercevoir de l'absence de sa fille, sans la regretter et l'obliger de revenir auprès d'elle. La servante de Dieu, quoique heureuse chez mademoiselle de Toulgouet sa maîtresse, ne balança pas à la quitter, pour obéir aux ordres de sa mère. Elle revint donc à la maison et reprit son premier état; mais elle n'y fut pas longtemps tranquille; sa mère et ses autres parents formèrent le projet de l'obliger à se marier et la persécutèrent vivement pour qu'elle y consentît; ils lui reprochaient d'écouter la paresse, en refusant de s'engager dans l'état du mariage, et leur instance sur ce point fut telle, qu'ils en vinrent aux mauvais traitements. Mais leurs efforts ne purent triompher d'un cœur que Dieu voulait posséder exclusivement et qui s'était donné à lui sans réserve. Une parole que Jean Picard avait dite en mourant fortifiait sa fille dans la résolution qu'elle avait prise de ne pas embrasser cet état. Son épouse lui exprimant ses inquiétudes sur le sort de cette enfant, lorsqu'il ne serait plus, il lui répondit que Dieu n'abandonne jamais ceux qui s'abandonnent à lui et que l'on confie aux soins de sa providence; puis se tournant vers Marie-Amice, il lui dit: « Ma fille, laissez dire votre mère et faites ce que Dieu vous inspirera. » Ces derniers mots, joints à l'attrait que le Seigneur lui avait donné pour la chasteté la plus parfaite, dès ses plus jeunes années, ne s'effacèrent jamais de l'esprit de la digne fille d'un si saint père. Sa résistance néanmoins ne diminua en rien le respect qu'elle devait à sa mère, et celle-ci, désespérant de vaincre son opposition, ne lui parla plus de mariage.

Tout dans la conduite de cette vertueuse fille montrait le choix qu'elle avait fait et son éloignement pour les

plaisirs du monde. Jamais elle ne paraissait dans les divertissements profanes. Si la bienséance exigeait qu'elle allât quelquefois aux mariages, elle se contentait d'accompagner les jeunes époux à l'église sans prendre part aux repas et aux danses qui font si souvent des noces des jours de désordre. Assidue à l'ouvrage, non-seulement elle employait son temps à coudre et à tisser, mais aussi dans la saison elle travaillait aux champs, battait le blé et se livrait volontiers aux travaux manuels les plus pénibles. La seule récréation que se permît Marie-Amice, c'était d'aller dans les églises des environs entendre la parole de Dieu, ou d'entreprendre quelque pèlerinage, ou enfin de s'entretenir de matières spirituelles avec des personnes vertueuses et éclairées. Ce fut ce motif qui lui donna le désir de se confesser à M. Guillerme, recteur de Guimiliau, docteur en théologie, et depuis vicaire général de Léon. Cet ecclésiastique, qui l'interrogea sur divers points de la religion, fut surpris de la trouver si instruite, et reconnut bientôt que le Saint-Esprit était le maître de cette pauvre fille. Elle possédait d'ailleurs une mémoire très-heureuse, s'exprimait facilement en breton et avait naturellement un sens droit, un jugement sain joint à un esprit juste et pénétrant. Il se chargea de sa direction et la conduisit avec prudence dans la voie pénible qui bientôt allait s'ouvrir devant elle.

Cette voie fut celle des souffrances. Marie-Amice, qui dans son enfance avait eu la générosité de demander à Dieu de souffrir les tourments des martyrs, prévit à l'âge de trente-cinq ans qu'elle aurait sans délai de rudes épreuves à soutenir; elle en prévint même son confesseur. L'occasion ne tarda pas à se présenter : le 19 mai 1634, jour de la fête de S. Yves, elle fit partie de la procession de sa paroisse, qui se rendait à l'église de Lambater. Elle y passa la journée au pied des autels et tellement occupée de ses exercices de piété qu'à six heures du soir elle était

encore à jeun. S'étant alors mise en chemin pour retourner à sa demeure, elle commençait à manger un morceau de pain, lorsqu'elle fut rencontrée par un homme à cheval, qui d'abord la saisit par le bras, mit ensuite pied à terre et lui fit les propositions les plus infâmes. Marie-Amice commença par invoquer à haute voix le secours de Dieu, de la Ste Vierge et de S. Jean l'évangéliste. Remplie de courage, elle rejette avec indignation l'or qui lui est offert et résiste avec persévérance aux tentatives criminelles du scélérat qui l'avait arrêtée. Deux fois il cherche à la tuer à coups de pistolet et deux fois ses armes lui crèvent dans la main. La lutte entre le crime et l'innocence dure toute la nuit, et ce n'est qu'à la pointe du jour que la victime peut regagner sa maison avec la consolation d'avoir jusqu'à la fin défendu et conservé son honneur. Elle avait perdu une partie de ses cheveux que ce misérable lui avait arrachés, et était tout ensanglantée par les morsures qu'il lui avait faites. Il fut bientôt après arrêté, condamné à mort par le juge de Morlaix, ensuite aux galères perpétuelles, sur son appel au parlement de Rennes. Quant à Marie-Amice, elle resta dix-huit jours sans pouvoir presque parler ni voir, tant elle avait été horriblement maltraitée, et un temps bien plus long à se rétablir entièrement.

Mais ce ne fut pas la seule peine qui vint éprouver la vertu de cette servante de Dieu. Plusieurs visions qu'elle eut l'année suivante lui annonçaient la voie de souffrances dans laquelle il fallait qu'elle entrât. La vue des tourments des réprouvés dans l'enfer, avec l'image de la multitude prodigieuse d'âmes qui s'y précipitent, s'imprima tellement dans son esprit, qu'elle en fut saisie de la plus grande horreur. Le Seigneur lui inspira d'offrir alors, pour la conversion des pécheurs, tout ce qu'elle aurait à souffrir le reste de sa vie. Dans ce moment elle lui en fit de tout son cœur l'offrande, et tous les jours, jusqu'à la mort,

elle n emanqua jamais de la renouveler, tandis qu'elle eut assez de liberté d'esprit pour réitérer son sacrifice. Ses douleurs extraordinaires et qui la réduisirent à l'état le plus déplorable, commencèrent le 7 août 1635, veille de la fête de S. Cyriaque et ses compagnons martyrs, et depuis ce moment elle les éprouva avec la même violence le reste de sa vie, toutes les fois que l'Eglise célébrait la mémoire de quelque saint qui avait versé son sang pour Jésus-Christ.

M. Guillerme, recteur de Guimiliau, dont nous avons déjà parlé, fut à cette époque nommé vicaire général de Léon et en conséquence obligé d'aller résider dans la ville épiscopale. Un protecteur de Marie-Amice, qui bientôt en devint l'ennemi, persuada à cet ecclésiastique que cette pauvre fille étant souffrante, on ne pouvait la laisser seule et abandonnée dans sa maison; mais qu'il fallait qu'elle vînt demeurer à Saint-Pol. Elle n'en avait nulle envie, car il semble qu'elle prévoyait tous les maux qui devaient l'accabler dans cette ville. Mais M. Guillerme lui ayant dit qu'il était expédient qu'elle s'y laissât transporter, elle n'opposa pas la moindre résistance à une décision que son esprit de soumission lui faisait regarder comme l'expression de la volonté de Dieu. Arrivée à Saint-Pol, elle fut d'abord placée chez une personne pieuse et charitable, nommée mademoiselle Lenoudrein, puis logée chez les Ursulines, qui ne purent la garder, à cause de son état extraordinaire dont ces religieuses étaient néanmoins édifiées. Le vicaire général lui donna ensuite une chambre particulière et une domestique pour la soigner. Dès les premiers temps de son séjour à Saint-Pol, cette vertueuse fille avait annoncé à une personne de sa connaissance qu'on l'accuserait de boire et de manger en cachette, et d'être une trompeuse. Elle ajouta qu'elle serait jetée dehors de sa chambre, abandonnée de son confesseur et délaissée de Dieu. L'événement vint plus tard prouver la vérité de

sa prédiction. Son état extraordinaire continuait; il était tel que, suivant l'attestation authentique donnée par M. Du Louet, évêque de Quimper, ancien vicaire général de Léon, et qui l'avait très-bien connue, pendant l'espace de dix-huit ans son estomac ne put souffrir aucune autre nourriture que celle de l'Eucharistie, qu'elle recevait souvent chaque semaine, et que son âme était fortifiée et nourrie d'un don d'oraison dans laquelle elle passait les jours et les nuits, sans pouvoir fermer les yeux pour dormir.

On avait donné à Marie-Amice, pour la servir, une fille nommée Gabrielle, jeune et légère, qui, s'étant liée avec une autre domestique du voisinage, la recevait et participait à des vols de vin que celle-ci faisait à son maître. La servante de Dieu en avertit Gabrielle et voulut l'empêcher d'avoir désormais des relations avec cette voleuse, la menaçant d'en informer M. Guillerme, si ce désordre ne cessait pas. C'en fut assez pour irriter la coupable, qui lui dit qu'elle saurait bien s'en venger en la calomniant. Elle ne tint que trop parole. Aidée du personnage qui avait protégé Marie-Amice, lors de son départ de Guiclan pour Saint-Pol, et qui, poussé par un motif de jalousie, lui était maintenant tout-à-fait opposé; aidée aussi de Jeanne Roquinard, domestique de M. Guillerme, laquelle avait été piquée de n'être pas initiée à des secrets qui regardaient la conscience de la vertueuse fille, la méchante servante ne craignit pas d'assurer que sa maîtresse était une hypocrite, qu'elle en imposait à tous les honnêtes gens, qu'elle mangeait en cachette et se régalait très-bien; que même elle le faisait avant la communion; que de plus elle se déchirait elle-même, pour faire accroire qu'elle souffrait les tourments des martyrs. Elle ajouta que c'était une personne de mauvaises mœurs, et qu'elle avait eu plusieurs enfants. Il n'en fallut pas davantage pour changer entièrement les dispositions du public à l'égard de Marie-Amice. Celle qu'on regardait et

vénérait auparavant comme une sainte, et qu'on allait visiter avec respect, ne parut plus que comme une infâme, une hypocrite, une fille de Bélial, une sorcière, un monstre. M. Guillerme soutint pendant quelque temps la cause de cette pauvre affligée, et se montrait convaincu de son innocence; mais enfin, gagné par les intrigues de sa domestique et de Gabrielle, il finit, en 1640, par refuser de confesser davantage sa vertueuse pénitente, il défendit de la communier, même pendant la quinzaine de Pâques. Poussant ensuite les choses jusqu'au bout, il la chassa de la maison qu'il avait louée pour elle et la laissa sur le pavé.

Une situation si pénible toucha M. l'abbé Du Poulpry de Trébodennic, archidiacre de Léon. Il recueillit chez lui cette fille de la croix et la garda dans sa maison. Elle y resta jusqu'à la fin de ses jours, comblée des bienfaits de ce respectable ecclésiastique, qui écrivait exactement tout ce qu'il remarquait d'extraordinaire dans cette servante de Dieu. M. Guillerme ne posséda pas longtemps des pouvoirs dont il avait usé contre son ancienne pénitente, car le jour même qu'il *la priva de* la communion pascale, il fut remercié de ses services par le nouvel évêque de Léon, M. Cupif, et il se retira dans sa cure de Guimiliau. Il y mourut au bout de quelques années, et, dans une entrevue qu'il eut, peu de temps avant sa mort, avec Marie-Amice, il lui exprima son regret de s'être laissé tromper à son préjudice, lui en demanda pardon et lui donna toutes les marques d'une véritable estime. Le successeur de ce recteur, dans la charge de vicaire-général, fut M. René Du Louet, grand chantre de la cathédrale de Léon, et depuis évêque de Quimper. C'était un homme rempli de l'esprit de Dieu qui, connaissant bien la vertueuse fille, lui rendait toute la justice qu'elle méritait. Il lui donna un confesseur éclairé et pourvut à ses besoins spirituels. Gabrielle ne tarda pas à porter la

peine de sa faute, car elle fut convaincue de calomnie. Bientôt après, ayant donné un autre scandale qu'elle ne put cacher, et qui n'était que la suite d'une conduite déréglée, elle périt misérablement.

L'enquête qui prouva que Gabrielle était calomniatrice servit aussi à faire reconnaître d'une manière authentique l'innocence de Marie-Amice; aussi jouit-elle pendant quelque temps de la paix extérieure. Mais M. de Rieux, auquel avait succédé M. Cupif, ayant recouvré son siége, les ennemis de la vertueuse fille recommencèrent contre elle leurs accusations. L'évêque y prêta trop facilement l'oreille, et se disposait à lui faire son procès, lorsqu'une réflexion judicieuse du P. Bauny, Jésuite, qui se trouvait en ce moment à Saint-Pol, et qui devait être du nombre des juges, arrêta ainsi cette affaire et ferma la bouche aux accusateurs. Au bout de quelque temps, M. de Rieux mourut, et elle n'eut plus à redouter les persécutions des hommes; mais ses souffrances furent toujours les mêmes.

Un fait qui prouve la sainteté de cette vertueuse fille, c'est l'estime que M. Le Nobletz lui témoignait. Il y avait peu de temps qu'elle était arrivée à Saint-Pol, lorsque, par une lumière surnaturelle, il connut son état et pria une personne de sa connaissance d'aller la visiter de sa part; il lui envoya quelques pierres ramassées sur le rivage, et chargea la même personne de lui dire, en les lui remettant, que comme les pierres avaient toujours été battues par les orages de la mer, ainsi sa vie serait traversée jusqu'à la mort par des peines, des souffrances et des contradictions. L'événement justifia de point en point la prédiction du serviteur de Dieu. Marie-Amice avait elle-même le don d'annoncer les choses futures. Mademoiselle Marguerite du Louet de Coatjunval, nièce de l'abbé Du Louet, en eut la preuve personnelle. Elle était alors jeune personne au milieu du monde et se trouvait à

Saint-Pol; étant allée deux fois se recommander aux prières de la vertueuse fille, celle-ci lui dit, à la seconde visite : « J'ai prié, et vous aurez beau vous cacher et con- » trefaire, vous serez religieuse, vous n'échapperez point » à Dieu. » En effet, cette demoiselle, alors très-indécise touchant le choix qu'elle ferait d'un état de vie, finit par entrer au Calvaire de Quimper et y devint une digne épouse de Jésus-Christ, sous le nom de sœur Marguerite de Sainte-Agnès [a].

Le temps des récompenses approchait pour Marie-Amice; mais il lui fallut encore supporter deux peines qui lui furent très-sensibles : la mort de M. Le Nobletz, qui l'avait toujours consolée et fortifiée, et celle de M. de Trébodennic, son bienfaiteur. Ces deux vénérables prêtres passèrent du temps à l'éternité en 1652, et allèrent dans le sein de Dieu recueillir les fruits de leurs bonnes œuvres. La vertueuse fille ne tarda pas à les suivre; elle se vit délivrée de ses souffrances vers la fin de novembre de la même année, et annonça qu'elle mourrait dans un mois. En effet, elle tomba malade le 20 décembre, et dès le lendemain elle demanda les derniers sacrements, qu'elle reçut avec la foi la plus sincère, l'humilité la plus profonde et la plus ardente charité. Ces sentiments étaient si vifs en elle qu'ils firent verser des larmes à tous les assistants. Dieu voulut encore lui donner ensuite une nouvelle épreuve, en permettant qu'elle fût frappée d'une terreur extrême à la pensée de ses jugements. La confiance succéda cependant à ces agitations, et elle recouvra la tranquillité. M. de Laval, évêque de Léon, vint la voir le jour de Noël, lui donna sa bénédiction et se recommanda à ses prières. Bientôt après, elle se mit à genoux, répéta divers actes avec ferveur, se recommanda instamment à Dieu et aux saints, puis, en prononçant les noms sacrés

[a] Voyez sa Vie dans les Annales calvairiennes, page 1055.

de Jésus et de Marie, elle rendit son âme à son Créateur, à l'âge de cinquante-trois ans, le 25 décembre 1652. Son corps fut le lendemain inhumé dans la cathédrale de Saint-Pol, dans une chapelle de Notre-Dame. L'évêque, et tout le clergé séculier et régulier, assistèrent à ses funérailles.

---

* LA MÈRE ANNE-MARIE DE JÉSUS CRUCIFIÉ,

RELIGIEUSE BÉNÉDICTINE DU CALVAIRE.

Tiré des Annales calvairiennes, *par le P. Simon Mallevaud, récollet. Un volume in-4, Angers,* 1671.

L'AN 1653.

Cette fidéle épouse de Jésus-Christ, qui, par la perfection de ses vertus, donna un nouvel éclat à la noblesse de sa naissance, eut pour père et mère Jean de Goullaine, baron Du Faouet, et Anne de Plœuc. Elle naquit le 20 septembre 1599. Dieu, qui voulait la conduire au ciel par les croix, permit qu'elle en eût à supporter dès sa première jeunesse, et qu'elle fût dès lors affligée de diverses maladies, qui lui fournirent de bonne heure l'occasion d'exercer sa patience. Mais le Seigneur ne frappe jamais des deux mains, et comme il appelait cette âme à une haute perfection, il la favorisa, dès ses plus tendres années, de grâces spéciales, qui lui firent sentir promptement la vanité et les dangers du monde. Parvenue à l'âge de dix-huit ans, elle fut fortement pressée par ses parents de s'engager dans le mariage et de choisir entre plusieurs partis très-avantageux qui se présentaient. Mademoiselle Du Faouet avait d'autres pensées et avait déjà choisi Jésus-Christ pour son unique époux. Le baron, n'ayant pu gagner sa fille par la

persuasion, en vint aux mauvais traitements, et un jour, entre autres, il la jeta du haut en bas du perron du château. Sa mère elle-même, oubliant toute modération, la blâmait et la maltraitait assez souvent. Ses fréquentes maladies l'obligeaient à souffrir des opérations très-douloureuses; une fois entre autres on lui scarifia les jambes à grands coups de rasoir, afin d'arrêter un saignement de nez considérable qu'elle éprouvait. Telle fut pendant quatorze ans la vie de cette disciple de la croix, qui endura ses peines avec une patience héroïque. Elle cherchait en Dieu sa force et sa consolation, et chaque samedi elle allait visiter une chapelle déserte, dédiée à la sainte Vierge, où cette Mère de bonté lui donna des preuves précieuses de sa protection. Son père étant mort, et sa mère la laissant un peu plus en repos, elle quitta tout à fait les habits mondains, n'en eut plus que de très-simples, et se choisit, pour lieu de retraite, un petit cabinet dans le château de Poulmic qu'elle habitait. Là, vivant comme une religieuse dans sa cellule, elle se séparait des compagnies séculières pour ne s'occuper que de Dieu. Une grande maladie qu'elle éprouva alors ne lui permettant plus de faire usage des aliments gras, elle profita de cette disposition de son estomac pour satisfaire l'attrait qui la portait à la mortification et aux austérités. Elle faisait toujours maigre, se servait de la haire, quelquefois pendant des semaines entières, et passait une partie de la nuit à l'oraison, après avoir, pendant le jour, visité, servi et pansé les malades du voisinage, qui s'adressaient à elle avec confiance dans leurs infirmités.

Les religieuses bénédictines du Calvaire ayant été établies à Morlaix en 1625, mademoiselle Du Faouet alla quelques années après dans cette ville et visita la nouvelle communauté, où une de ses sœurs était sous-prieure. C'est là que Dieu lui fit connaître qu'il l'appelait à ce saint état, pour lequel, dès son enfance, elle avait eu un grand

attrait. Il fallait obtenir le consentement de sa mère, chose qui paraissait très-difficile ; mais Dieu disposa tellement le cœur de cette dame, qu'elle se rendit sans trop de résistance. Le plus grand obstacle vint de la communauté. La vertueuse fille avait été souvent malade et était conduite dans des voies extraordinaires : on disait qu'elle était favorisée de visions, et comme il arrive quelquefois que Satan se transforme en ange de lumière, ainsi que le dit saint Paul, les religieuses craignaient que ce ne fût un sujet infirme et une âme trompée, jouet de quelque dangereuse illusion. Mais ayant connu son genre d'oraison et l'ayant fait examiner par des personnes sages et expérimentées, elles furent pleinement rassurées sur son compte et l'admirent au noviciat sous le nom d'Anne-Marie de Jésus Crucifié. Ce fut le 4 août 1629 qu'elle entra au Calvaire Du Morlaix. Sa mère, en la remettant à la prieure, dit ces paroles qui marquaient bien l'étendue du sacrifice qu'elle faisait : « Ma mère, voilà mon trésor que je vous » donne, ou plutôt à Dieu par vous. » La ferveur de mademoiselle Du Faouet pendant le temps de sa probation fut admirable, mais comme les grâces extraordinaires qu'elle avait déjà reçues continuaient toujours, on lui fit subir toutes les épreuves les plus rigoureuses de l'état religieux. Le P. Joseph de Vitré, qui la confessait, après avoir apporté à sa direction toute l'attention possible, fut pleinement convaincu qu'elle était conduite par l'esprit de Dieu, aussi trouvait-il que ses relations avec cette âme d'élite contribuaient à son bien spirituel, et la communauté entière reconnaissait également que son exemple aidait ses sœurs à s'avancer dans le chemin de la perfection.

Un événement, qui arriva le vendredi saint de l'année 1630, fut une nouvelle preuve de la sainteté de la sœur Anne-Marie. Elle venait de se livrer, à midi, avec ses compagnes, à un exercice de mortification, et récitait,

suivant l'usage de l'ordre, trois *Pater* et trois *Ave* les bras en croix, lorsqu'on remarqua qu'elle était tirée et étendue sur la place, ayant les bras en forme de crucifix. La mère prieure fit retirer la communauté et demeura avec quelques anciennes pour voir le résultat de cette espèce de crucifiement, dans lequel Notre-Seigneur fit réellement éprouver à sa servante une partie des douleurs qu'il avait souffertes dans ce mystère. Elle fut trois heures ainsi étendue, ce qui parut miraculeux, car, faible et exténuée comme elle était, et se trouvant encore à jeun, elle n'eût pu, avec les seules forces de la nature, soutenir pendant tant de temps une position si pénible. Au sortir de cet état, elle parut très-humiliée; mais une autre grâce succéda bientôt à cette première. On remarqua qu'elle avait reçu quelque impression des cinq plaies du Sauveur, et l'on sut qu'elle éprouvait des douleurs très-vives aux pieds, aux mains et au côté. C'était surtout le vendredi matin que ces stigmates paraissaient et rendaient du sang en abondance. Elle sentait aussi le même jour quelques pointes de la couronne d'épines. Ces merveilles, que la sœur Anne-Marie eût constamment tenues secrètes, si l'obéissance ne l'avait obligée de les faire connaître, eurent pour témoins toute la communauté du Calvaire de Morlaix, quelques religieux capucins et un médecin aussi instruit que célèbre. Mais une âme aussi humble ne pouvait que souffrir de ces faveurs sensibles, si propres à lui donner de la considération dans l'esprit des hommes; aussi pria-t-elle Notre-Seigneur de l'en délivrer. Sa prière fut exaucée, et il ne parut plus rien à l'extérieur, si ce n'est le jour de l'invention de la sainte Croix, qu'elle éprouva un nouveau crucifiement, depuis midi jusqu'à trois heures. Elle participa à l'agonie et à la tristesse de Notre-Seigneur, et elle semblait représenter au vif les peines que ce divin Maître a souffertes intérieurement et extérieurement. Son directeur ayant clairement reconnu les

opérations de la grâce dans cette âme privilégiée, jugea qu'on pourrait lui permettre la communion journalière. Sa supérieure la lui accorda, et ce précieux avantage augmentant sa ferveur, elle était toute ravie en Dieu au sortir de la table sainte.

Une novice si avancée dans les voies de la perfection devait désirer ardemment de consommer son sacrifice et de se consacrer au Seigneur d'une manière irrévocable; aussi la sœur Anne-Marie fit-elle sa profession le 27 juin 1631, avec des transports d'amour qu'il est difficile d'exprimer. La constante fidélité qu'elle mit à répondre, après l'émission de ses vœux, aux desseins de Dieu sur elle, lui mérita la continuation des faveurs célestes, et les Annales de la Congrégation du Calvaire en rapportent plusieurs qui paraissent aussi certaines qu'elles sont surprenantes. Ce qui prouvait la solidité de sa vertu, c'est que son union intime avec Dieu ne l'empêchait pas d'agir extérieurement. Elle vaquait aux œuvres que l'obéissance lui imposait ou que la charité lui faisait entreprendre, travaillait pour l'autel, servait les malades et remplissait toutes les observances de la règle; sachant ainsi, par un heureux accord, joindre la pieuse activité de Marthe au recueillement de Marie.

Les supérieurs de la congrégation jugèrent, peu de temps après sa profession, à propos de l'appeler à Paris. Elle partit de Morlaix le 9 août 1631, et habita successivement le Calvaire du Marais et celui du Luxembourg. Dans ces deux maisons, elle édifia constamment ses compagnes et leur donna une haute idée de sa sainteté. Elle ne perdit rien de cet esprit de recueillement qu'elle possédait si bien dès le temps de son noviciat; seulement, ayant demandé à Dieu qu'il ne parût plus en elle rien d'extraordinaire, elle tomba moins souvent dans les extases dont elle avait été auparavant favorisée. Mais sa mortification, son humilité et sa charité restèrent toujours

les mêmes. Cette véritable fille du Calvaire fut encore affligée de plusieurs grandes maladies, dont la dernière étonna beaucoup les médecins. Elle était de la tête aux pieds entièrement couverte d'ulcères; son visage même n'en était pas exempt. Les chemises, qu'on lui changeait deux ou trois fois par jour, enlevaient sa peau et l'écorchaient tellement que le sang en ruisselait. Lorsque les infirmières, touchées de compassion et craignant de lui causer de nouvelles douleurs, hésitaient à lui rendre ce service, elle-même agissait alors avec un courage qui montrait combien elle redoutait peu les souffrances corporelles. Un mal de gorge qui l'empêchait de rien avaler augmentait encore ses infirmités. Elle en était tellement accablée, que les personnes qui la voyaient la comparaient au saint homme Job; mais son humilité ne lui permettait pas de souffrir cette comparaison; elle disait qu'elle ne méritait pas d'être mise sur la même ligne que ce saint personnage, et qu'elle était trop heureuse qu'il plût à Dieu d'exercer sur elle sa justice. Le Seigneur, pour achever de perfectionner son épouse, permit que des peines intérieures et des angoisses vinssent se joindre aux terribles douleurs qu'elle éprouvait. Cependant, au milieu de tant de maux, elle conserva toujours un air tranquille, doux et affable, assurant qu'elle ne souffrait rien qui égalât ce que ses péchés méritaient. Ce fut dans ces saintes dispositions, et en faisant mille actes admirables de vertu, qu'elle rendit sa belle âme à son Créateur, le 4 septembre 1653, à l'âge de cinquante-trois ans, laissant une très-haute idée de sa vertu dans l'esprit de toutes les personnes qui l'avaient connue. On crut sa vie assez édifiante pour mériter d'être écrite. Elle fut composée par une religieuse du Calvaire; mais il ne paraît pas qu'elle ait jamais été imprimée. Le P. Verjus, jésuite, dans la préface de la Vie de M. Le Nobletz, parlant de la mère Anne-Marie de Jésus Crucifié, ainsi que de la mère

Marie de l'Incarnation et de la sœur Marie de Sainte-Barbe, ursulines, dit : « La Basse-Bretagne a donné aux » religieuses du Calvaire et aux mères Ursulines des mo» dèles de vertus les plus rares qu'on puisse pratiquer dans » le cloître. »

La baronneu Du Faouet, qui avait mis tant d'obstacles à l'entrée de sa fille en religion, changea de sentiment en avançant en âge. Elle avait deux filles aînées qui avaient précédé au Calvaire la sœur Anne-Marie, ayant été des premières compagnes de madame d'Orléans, fondatrice de cette congrégation. Une quatrième fille entra dans la maison de Morlaix, et s'y attacha par les vœux, sous le nom de Sainte-Madeleine-des-pieds-de-Jésus. La mère y suivit cette dernière, et demanda à être admise au nombre des sœurs converses. Ce fut un spectacle touchant et édifiant de voir cette respectable veuve, qui par sa naissance appartenait à une des meilleures familles de la Bretagne, aller servir à la cuisine et se soumettre aux sœurs qui étaient chargées de cet emploi. Son grand âge ne lui permettant pas de supporter les austérités de la règle, elle ne fit profession que peu de temps avant sa mort. Elle accompagna cette action d'une grande joie, remerciant Dieu de ce qu'il lui faisait la grâce de mourir dans sa maison et associée à une sainte congrégation à laquelle elle avait donné quatre filles.

Son décès arriva le 7 février 1936. On a cru que les prières de la mère Anne-Marie avaient puissamment contribué à inspirer à cette dame les sentiments de haute piété qu'elle manifesta à la fin de ses jours.

LE P. PIERRE BERNARD,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Tiré de la Vie du P. Maunoir, composée par le P. Boschet, Jésuite.

L'AN 1654.

Pierre Bernard, le plus jeune des six fils d'un célèbre avocat au parlement de Bretagne, substitut du procureur général du roi, et connu sous le nom de M. de Bouchers, naquit à Rennes le 31 mars 1585. Lorsqu'il fut en âge d'étudier la philosophie, son père l'envoya avec ses cinq autres fils à Douai, au collége des Jésuites. Tous ces frères avaient eu une naissance heureuse et une éducation pleine de piété. Il n'en demeura qu'un dans le siècle; les cinq autres se consacrèrent à Dieu dans les sociétés religieuses: deux se firent Capucins, un embrassa l'institut des Carmes, et les deux autres furent Jésuites. Le plus âgé de ceux-ci, nommé Jacques Bernard, demeura en Flandre, où il prêcha longtemps avec réputation à la cour de l'archiduchesse Isabelle, gouvernante des Pays-Bas, et Pierre, qui était le plus jeune, après avoir fait son noviciat à Tournai, repassa en France par ordre de ses supérieurs, pour répondre au désir de son père, qui était ami des Jésuites, et avait beaucoup contribué à leur établissement à Rennes. Aussitôt que Pierre eut achevé ses études de philosophie, on l'envoya à Nevers, où il exerça son zèle par des catéchismes, des prédications et des entretiens spirituels, avec tant de fruit, qu'on le demanda à Moulins pour y travailler au salut du

Bourbonnais; mais il n'y fut pas longtemps: Mgr. du Lys, évêque de Nevers, à qui on l'avait enlevé, le réclama et le fit bientôt revenir, pour entretenir la piété dans sa ville épiscopale.

Comme le P. Bernard rentrait un soir après avoir prêché, Dieu lui fit voir intérieurement une ville et un grand peuple au salut duquel il voulait qu'il travaillât. La figure de cette ville demeura gravée dans son esprit, sans qu'il en sût le nom; mais ayant reçu ordre bientôt après de se rendre à Quimper, où les Jésuites venaient d'être établis, il reconnut en approchant de cette ville le pays que Dieu lui avait marqué; il en salua les anges tutélaires, et les pria de lui obtenir la grâce de coopérer avec eux au salut des âmes qui leur étaient confiées. C'était un homme d'une innocence de mœurs admirable; il avait un grand fonds de douceur et de patience, un don d'oraison très-sublime, le discernement des esprits, un talent particulier pour la direction, une assiduité infatigable au confessionnal, une heureuse facilité pour la prédication et pour faire le catéchisme, une ardente charité pour les pauvres, une foi vive et une confiance en Dieu propre à faire des miracles. Ces vertus lui étaient en quelque sorte héréditaires. Son père était communément appelé le successeur de S. Yves, parce qu'il s'était rendu l'avocat des pauvres, et, dans une grande disette, M. de Bouchers et son épouse avaient ouvert leurs greniers aux pauvres, et leurs greniers, quelque grande quantité de blé qu'on en eût tirée, s'étaient, dit-on, trouvés toujours également pleins.

Il y avait huit ou dix ans que le P. Bernard travaillait au salut de la ville de Quimper, lorsque le jeune P. Maunoir y arriva. Le P. Bernard crut voir en lui l'homme qu'il demandait à Dieu depuis longtemps pour travailler au salut de la Basse-Bretagne. Il excita le zèle du jeune Maunoir par tous les motifs les plus touchants; mais il

ne put alors pleinement déterminer un homme qui n'osait s'engager à rien d'extraordinaire, sans avoir auparavant connu la volonté de Dieu. Le P. Bernard, voyant que ses exhortations n'avaient pas un effet assez prompt, tourna ses prières du côté de Dieu, pour obtenir au peuple de Cornouaille et du voisinage un secours dont ils avaient un extrême besoin. Enfin ses prières et celles que M. Le Nobletz faisait pour le même sujet furent exaucées; le P. Maunoir se rendit à ce qu'ils souhaitaient, apprit la langue bretonne, et commença à porter l'instruction et la parole de salut parmi des peuples qui vivaient dans l'ignorance, le désordre et la superstition. Les premiers essais qu'il fit avec peu de ménagement, l'amour zélé connaît-il les ménagements? altérèrent si fort sa santé, qu'il fut obligé de changer d'air.

Cette séparation fut très-sensible au P. Bernard; mais il s'en consola par le pressentiment qu'il eut que Dieu lui rendrait cet ami dans quelques années, et le donnerait enfin pour toujours à la Basse-Bretagne. Le P. Maunoir, séparé et éloigné du P. Bernard, se trouva longtemps balancé entre la Basse-Bretagne et le Canada. Le P. Bernard, pénétrant dans les pensées de son élève, lui écrivait quelquefois pour lui faire envisager la conversion et l'instruction de la Basse-Bretagne comme l'œuvre à laquelle Dieu le destinait véritablement, et toutes les vues qu'il pourrait avoir pour le Canada comme des tentations. Nous dirons dans la vie du P. Maunoir de quelle manière il plut à Dieu de le retirer de cet état d'incertitude, pour le bien de la Bretagne.

La peste, à cette époque, vint affliger la ville de Quimper. Tous les quartiers en furent bientôt infectés; la plupart des ecclésiastiques et des religieux cherchèrent leur sûreté à la campagne; quatre Jésuites restèrent pour assister les habitants. Deux de ces Pères s'exposèrent à servir les malades, et deux autres, du nombre

desquels fut le P. Bernard, se tinrent au collége, pour être plus à portée d'aller partout où ils seraient demandés. Un matin, le P. Bernard, excité par le bruit qui se faisait dans la rue, mit la tête à la fenêtre, vit qu'on portait plusieurs personnes à la maison de santé, et apprit que la maladie avait déjà enlevé le tiers des habitants. Pénétré de compassion, il se prosterna devant le crucifix, et dit : « Mon Sauveur et mon Dieu! n'avez-vous pas » quelque serviteur fidèle à qui vous daigniez déclarer » vos saintes volontés? Faites-lui connaître, entre tous » les saints qui sont dans le ciel, quel est celui que nous » devons présentement invoquer, et à qui vous voulez » donner ce reste d'habitants que la peste va nous ravir, » si votre miséricorde n'en arrête le cours. » Le P. Maunoir racontait depuis, qu'aussitôt un ange apparut au P. Bernard, dont il fut si effrayé, que s'il n'avait trouvé son prie-Dieu pour s'appuyer, il serait tombé à la renverse. Le P. Bernard, parlant de la même chose, ne mettait point cette apparition en fait; il disait seulement que ce fut une voix extérieure qui l'étonna. Quoi qu'il en soit, que le P. Maunoir ait pris cette voix pour un ange, ou que le P. Bernard ait voulu supprimer une apparition par humilité, celui-ci entendit très-distinctement ces paroles : « C'est à S. Corentin que l'on doit avoir » recours. » Il connut en même temps, par une lumière intérieure, que Dieu voulait que dans les calamités publiques on invoquât les saints patrons des lieux affligés. Il trouva M. l'official [a] à la porte du collége, et lui dit, avec un air assuré et plein de confiance, que si l'on faisait un vœu public à S. Corentin, ce saint évêque, patron de la ville, apaiserait la colère de Dieu. L'official persuada la même chose au procureur syndic de la ville, qui assembla les bourgeois à leur maison commune. Tous, sur la

[a] M. de Kerguelen.

parole du P. Bernard, dont on leur fit le rapport, s'engagèrent par vœu à placer honorablement dans l'église cathédrale le bras de S. Corentin, que M. Le Prêtre, leur évêque, avait obtenu depuis peu de l'abbé et des religieux de Marmoutier, où le corps de ce saint patron de Quimper avait autrefois été porté. Dès qu'on eut fait le vœu, la peste cessa. Le P. Bernard se servit de cette occasion pour renouveler le culte du saint qu'on avait négligé. Il fit rétablir la fontaine qui porte son nom, et sous la voûte qui couvre cette fontaine, il fit mettre une statue neuve du saint, emporta dans son manteau les débris de celle qui y était auparavant, les rejoignit, et plaça cette figure dans la cour du collége, pour y être exposée à la vénération des écoliers. Il sollicita ensuite la ville à s'acquitter de son vœu, ce qu'elle fit, en portant en procession, avec beaucoup de magnificence, le bras de S. Corentin enfermé dans une châsse, et en le plaçant dans la cathédrale, au milieu du grand portail du chœur, que les habitants avaient fait bâtir exprès, et qui n'est pas un des moindres ornements de l'église de Saint-Corentin.

Le P. Maunoir revint bientôt après à Quimper, et se consacra pour le reste de ses jours aux missions de la basse Bretagne. Il lui fallait un compagnon, et le P. Bernard, beaucoup plus âgé que lui, ne fit aucune difficulté de se soumettre à un jeune homme qui était son élève, et d'apprendre, à l'âge de près de soixante ans, une langue dont la difficulté aurait dû le rebuter, si son zèle ne lui eût rendu facile une entreprise aussi épineuse. Il suivit toujours depuis le P. Maunoir dans toutes ses courses apostoliques, et ne cesse de travailler que peu de jours avant sa mort, qui arriva le samedi 28 novembre 1654. La mission de Merleac[1] fut la dernière où ce grand ser-

* [1] Paroisse peu éloignée de la ville de Quintin, et qui fait aujourd'hui partie du diocèse de Saint-Brieuc.

viteur de Dieu donna des marques de son zèle pour le salut des âmes. Il s'y trouva si mal d'un asthme dont il était tourmenté et d'une incommodité qu'il avait à la jambe depuis quelques années, qu'il fut obligé, contre sa coutume, de se servir d'un cheval, pour s'en retourner à Quimper. Son dessein n'était que d'y prendre quelque repos, et se disposer à partir le samedi de la dernière semaine après la Pentecôte, pour accompagner le P. Maunoir à la mission qu'il devait faire à Pont croix pendant l'Avent. Le P. Maunoir, auquel le P. Bernard rendait un compte exact de sa conscience, a laissé par écrit que cet homme apostolique demandait tous les jours cinq choses à Dieu : la première, d'expier toutes ses fautes en cette vie ; la seconde, d'aller en mission jusqu'à la mort ; la troisième, d'être à l'agonie le vendredi, pour participer aux douleurs et aux mérites de la passion de Notre-Seigneur; la quatrième, de n'être pas longtemps malade, pour ne point incommoder ses frères; et la cinquième, de mourir le samedi, jour consacré à la sainte Vierge, pour obtenir bien sûrement son secours. Il fut exaucé. Le vendredi, sur les neuf heures du soir, il tomba dans une espèce de défaillance qui lui tint lieu d'agonie ; il se trouva fort oppressé le samedi à quatre heures du matin, et demanda un confesseur ; l'oppression qui augmenta, après qu'il se fut confessé, l'empêcha de recevoir le saint viatique; mais il reçut l'extrême-onction avec une tranquillité admirable, et formant un acte de douleur à la dernière onction, il rendit l'esprit vers cinq heures du matin ; ainsi il ne fut malade qu'une heure, mourut sur le point d'aller travailler à une nouvelle mission, et un samedi, comme il l'avait souhaité. Il avait alors soixante-onze ans, dont il en avait passé quatorze dans les missions. Sa mémoire a été longtemps en vénération dans la Basse-Bretagne, et surtout à Quimper, où depuis il a été invoqué comme un saint. On avait une si haute estime de sa sainteté pendant

sa vie, qu'on lui attribuait les guérisons miraculeuses qui se faisaient par le P. Maunoir et lui. « Le P. Maunoir, » disait-on, fait les miracles, et le P. Bernard les conver- » sions; » sentiment que le P. Maunoir, par humilité, prenait soin de fortifier de son témoignage.

---

* LE P. JEAN RIGOLEUC,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Tiré de sa Vie, écrite par le P. Champion, de la même Compagnie. Un volume in-12, Paris, 1686. Il est surprenant que D. Lobineau n'ait rien dit du vénérable P. Rigoleuc,

L'AN 1658.

Le P. Jean Rigoleuc naquit à Quintin, petite ville du diocèse de Saint-Brieuc, le 24 décembre 1595. Son père se nommait Jean et sa mère Guillemette Le *Tano, tous* deux appartenant à d'honorables familles. Dieu lui donna des talents et des inclinations conformes aux desseins qu'il avait sur lui, un esprit vif et solide, extrêmement exact et fort docile, un cœur généreux et porté à la piété, beaucoup d'affection pour l'étude, des dispositions rares pour l'éloquence.

Il aima la sainte Vierge dès sa plus tendre jeunesse, et il voulut se dévouer à son service dans les principales associations qui sont établies en son honneur, dans la confrérie du Rosaire, dans celle du Scapulaire et dans la congrégation du collége de Rennes, où il fut envoyé par ses parents.

Pendant qu'il y fit ses études, il avait tout son temps et tous ses exercices réglés. Il s'adonnait à l'orai-

son mentale. Sa vie était fort retirée, et il ne conversait qu'avec des personnes pieuses et d'une vertu reconnue.

Ses succès dans les lettres répondaient à sa piété. Tous les écoliers le regardaient comme leur modèle, et il s'était acquis parmi eux tant d'estime, que ceux qui se sentaient appelés à l'état religieux s'adressaient à lui pour être conduits par ses avis dans l'exécution de leur dessein.

Lorsqu'il retournait à Quintin à l'époque des vacances, il faisait dresser un oratoire chez un jeune homme de ses amis, où, assemblant quelquefois les jours de fêtes la jeunesse de la ville, il la captivait par des exhortations, des lectures et des instructions, comme on en fait dans les congrégations de la Sainte-Vierge. Cette nouveauté attirait beaucoup de personnes. On quittait le jeu, la danse et les autres divertissements pour assister à ces pieuses assemblées. Il leur parlait du mépris du monde, de l'amour de Dieu, du solide contentement que l'on goûte dans son service, de la fréquentation des sacrements et des plus saints exercices de la piété chrétienne, leur inspirant les sentiments de son cœur avec tant de ferveur, que tous en étaient touchés. Comme son zèle s'étendait à toutes sortes de personnes, plusieurs filles, excitées par ses discours, entrèrent en religion, et d'autres, demeurant dans le monde sans être du monde, se consacrèrent à Jésus-Christ par le vœu de chasteté, qu'elles gardèrent avec beaucoup d'édification jusqu'à la mort. Il s'appliqua aussi avec zèle à porter à la vertu le jeune homme chez lequel se tenaient les assemblées et en fit un excellent chrétien. C'est ainsi qu'il commençait dès lors à conduire les âmes à la perfection.

On peut juger combien il était lui-même dès lors avancé dans la piété, par un mot qui lui échappa un jour dans un voyage qu'il fit à Quintin quelques années avant sa mort. Etant dans une chambre de la maison paternelle avec trois de ses nièces, et les exhortant à se donner

tout à Dieu, pour les toucher par son exemple, il leur dit dans la ferveur de son discours : « Pour moi, mes nièces, lorsque je demeurais autrefois ici pendant ma jeunesse, je crois avoir plus aimé le Seigneur dans cette chambre que jamais personne n'a aimé d'un amour humain aucune créature. » Parole remarquable dans la bouche d'un homme aussi sage et aussi réservé à parler de lui qu'était ce saint religieux.

Le jeune Rigoleuc, ayant achevé ses études, songea sérieusement à choisir un état de vie. Persuadé que Dieu l'appelait à la Compagnie de Jésus, il fit des démarches pour y être admis et conçut en même temps une très-haute idée de cette vocation apostolique, qu'il regarda toujours depuis comme la cause de son bonheur, et il en poursuivit l'exécution avec une ferveur extraordinaire. Mais après qu'il eut été reçu, Dieu permit, pour éprouver sa constance, que l'ardeur de ses désirs se refroidît tout à coup, de sorte qu'en allant au noviciat il lui semblait aller à la mort.

Il y entra cependant avec courage à Rouen le 2 novembre 1617, à l'âge de vingt-deux ans, et pendant quinze jours il fut tourmenté d'une soif si ardente, qu'il lui semblait que toute l'eau de la Seine n'aurait pas été capable de l'étancher. Il crut que c'était une espèce de purgatoire que Dieu lui faisait souffrir pour punir les vaines satisfactions qu'il avait recherchées dans le monde et pour l'en dégoûter.

Ce fut en ce même temps que Dieu lui fit voir en esprit l'état où se trouverait son âme, s'il lui fallait paraître devant son tribunal pour y être jugée. Vision terrible dont l'impression fut si vive, qu'elle lui dura toute la vie. C'est ce qui lui donnait des lumières si grandes, si pénétrantes sur l'état des âmes séparées du corps, et sur la rigueur des jugements de Dieu, que les cœurs les plus durs étaient touchés de l'entendre sur ce sujet, dont il parlait sans

cesse, non-seulement au peuple dans ses missions, mais encore aux religieux et aux communautés les mieux réglées, dans les exhortations qu'il leur faisait.

Après son noviciat, il fut chargé d'enseigner les humanités; emploi dans lequel il se rendit si capable, que les hommes les plus versés dans la connaissance de la langue latine, entre autres le célèbre P. Cossart, préféraient ses compositions à celles du P. Petau, soit pour le tour d'éloquence, soit pour la politesse du style.

Il s'appliqua à sa classe avec tant de soin, qu'étant depuis au second noviciat que les Jésuites ont coutume de faire avant leurs derniers vœux, il reconnut que ses deux plus grands défauts, pendant sa première régence, avaient été trop d'empressement pour faire profiter les écoliers, et une vanité secrète à vouloir bien que l'on reconnût leur avancement.

Son ardeur pour l'étude des sciences ne diminuait cependant en rien celle qu'il avait pour son progrès dans la vertu. Il était extrêmement recueilli et fort exact à garder ses règles, et à s'acquitter de ses exercices spirituels et de tous ses devoirs.

Dans toutes ses communions il avait l'habitude de faire quelque offrande particulière à Notre-Seigneur et de lui demander aussi quelque grâce spéciale. Ainsi, pendant qu'il étudiait en théologie, il s'offrait tantôt à supporter volontiers la peine qu'il y a dans la conduite des pensionnaires, pour les faire profiter dans l'étude et dans la piété; tantôt à souffrir la confusion qui pouvait lui arriver de ne pas bien répondre dans ses examens de théologie, si Dieu le permettait ainsi; tantôt à perdre la santé ou même la vie dans le travail des classes, si c'était la volonté de Dieu. De cette manière, sacrifiant sans cesse dans chaque communion les choses les plus difficiles et pour lesquelles il avait le plus de répugnance, il remportait sur lui-même de continuelles victoires par l'usage de la sainte Eucha-

de Dieu. Il considérait que les prêtres sont les substituts de Jésus-Christ sur la terre, et que c'est par eux qu'il veut communiquer ses grâces; que le salut des peuples dépend de leur ministère; qu'ils doivent être la lumière du monde pour l'éclairer par leur doctrine et par les bons exemples de leur vie; que la principale cause des désordres qui règnent dans l'Eglise, et de la perte de tant de malheureuses âmes qui tombent tous les jours dans l'enfer, est l'ignorance, la négligence et le scandale des mauvais prêtres. Toutes ces raisons jointes ensemble, la gloire de Dieu, l'intérêt de Jésus-Christ, l'honneur de l'Eglise, le salut des âmes, l'excitaient puissamment à s'employer de toutes ses forces à former de bons prêtres qui, par leur vertu et leur capacité, pussent servir dignement les paroisses et surtout celles de la campagne, qui sont les plus abandonnées. Il s'y croyait encore obligé par le devoir de sa vocation religieuse, considérant que Dieu l'avait appelé à un ordre non de solitaires, mais de clercs réguliers, qui par conséquent doivent s'intéresser plus que les autres pour le service du clergé.

Une faveur signalée qu'il reçut de S. Corentin, premier évêque de Quimper, et l'un des apôtres de Bretagne, augmenta encore beaucoup son zèle pour l'instruction des prêtres. Il était dangereusement malade à Quimper, et quoiqu'il fût tout disposé à mourir, il souhaitait néanmoins que Dieu lui prolongeât la vie pour travailler à l'instruction des prêtres. Il dit à S. Corentin, dans sa prière, que si ce désir était conforme aux desseins de Dieu, il lui fît la grace de l'appuyer de son intercession auprès de la divine Majesté. Au même instant il connut que ses vœux étaient exaucés. Le saint lui répondit intérieurement d'une voix distincte : « Allez donc, » intruisez les prêtres; » et il se trouva bientôt guéri. Depuis ce jour-là il se donna tout aux prêtres plus que jamais, jugeant qu'il ne devait plus vivre que pour eux,

puisque le Ciel ne lui avait rendu la vie qu'à cette condition.

Il disait qu'il aimait mieux avoir gagné à Dieu un prêtre que cinquante autres personnes de la première qualité; sentiment très-juste, mais dont la vérité ne paraîtra peut-être pas si claire à ceux qui sont prévenus d'estime pour le grand monde.

Il n'y avait rien qu'il ne fît pour s'attirer la confiance des prêtres, usant pour cet effet de tous les saints artifices de la charité. Il les prévenait de ses visites, et les engageait à lui en rendre de réciproques. Il les recevait avec un cœur ouvert, et sa manière de traiter avec eux était accompagnée de tant de marques d'estime et de respect pour leur caractère, d'affection et de bonté pour leur personne, et de zèle pour leur service, qu'ils en étaient charmés. Ils se procuraient les uns aux autres l'avantage de sa connaissance. Il les assemblait et leur faisait des conférences sur les devoirs de leur état. Il les portait à faire des retraites au moins de trois jours, pendant lesquels il s'appliquait à régler toute leur conduite. Dans les entretiens particuliers, il sondait leurs talents et leur capacité, pour les cultiver ensuite selon leur portée; et s'il remarquait en eux quelque disposition pour parler en public, il les encourageait à le faire, s'offrant à les aider et les formant lui-même à la prédication.

L'adresse dont il usait pour leur ôter la timidité qui embarrasse d'ordinaire ceux qui commencent à parler en public, est remarquable. Il faisait monter en chaire le jeune prédicateur, et lui se tenait en surplis sur le marche-pied de l'autel. Ils faisaient tous deux le sermon en forme de dialogue. Le Père commençait et proposait le sujet, l'autre poursuivait. Ils parlaient ainsi alternativement, le Père proposait toujours ce que l'autre devait dire, puis faisant des réflexions sur ce qu'il avait dit, et lui donnant de temps en temps des louanges pour

l'animer. Ce qui rendait encore le prédicateur plus hardi, c'est qu'il était assuré que s'il venait à se trouver en peine, il n'aurait qu'à faire signe au Père, qui ne manquerait pas de prendre la parole, et de suppléer à son défaut de mémoire sans qu'on s'en aperçût.

Mais comme la prédication est un emploi qui demande de grandes préparations, le P. Rigoleuc commençait à y exercer, dès leur rhétorique et leur philosophie, les écoliers qui avaient dessein de se consacrer aux autels, et leur donnant à composer ou à apprendre des amplifications, des figures, des mouvements propres pour la chaire, il les leur faisait ensuite réciter les dimanches après vêpres, dans les églises de la campagne, de la manière que nous venons de dire.

L'industrie de son zèle paraît d'autant plus admirable, d'avoir trouvé le moyen d'apprendre aux Bretons à prêcher leur langue, qu'il ne la savait pas lui-même. Il leur faisait traduire en breton les compositions qu'ils avaient déclamées en français; puis ils les récitaient devant lui et puis devant le peuple, dans quelque église, ensuite d'un petit discours qu'il adressait à ceux qui entendaient le français.

De cette manière, cet homme apostolique forma, dans le diocèse de Vannes où il demeura le plus longtemps, un grand nombre de bons prédicateurs, de catéchistes et de confesseurs fort capables.

Son zèle lui inspira d'écrire divers ouvrages pour l'instruction des prêtres. C'était avec le secours de ces ouvriers qu'il avait formés, qu'il entreprenait lui seul, et sans savoir le breton, de grandes missions dans les paroisses les plus peuplées; et ces missions réciproquement lui servaient pour exercer les prêtres dans leurs fonctions.

Comme il avait cultivé chacun de ses missionnaires selon son talent, il avait des prédicateurs dont les uns excellaient en la manière d'instruire et d'expliquer nos mystères et la

morale chrétienne ; les autres étaient extrêmement pathétiques. Il y en avait un surtout qui ne prêchait presque jamais qu'il ne fît pleurer ses auditeurs à diverses reprises. Quand son sujet était touchant, comme lorsqu'il traitait de la passion de Notre-Seigneur, ou du paradis, on se sentait le cœur tendre, et les larmes coulaient doucement des yeux. Mais quand il prêchait des matières terribles, tout son auditoire tremblait, éclatait en sanglots et fondait en larmes. Celui d'entre les disciples du Père qui lui succéda dans la conduite des missions, pouvait prêcher avec applaudissement dans les meilleures villes, ayant tous les avantages qui rendent un prédicateur agréable.

Pour ce qui est des confesseurs, le P. Rigoleuc s'appliquait encore davantage à leur instruction, qu'à celle des prédicateurs, et il en menait toujours avec lui dans ses missions un bon nombre de fort expérimentés, étant convaincu que le fruit solide d'une mission dépend principalement d'eux ; que c'est dans la confession que l'ouvrage de la conversion des pécheurs s'achève, et qu'il ne leur servirait guère d'avoir été touchés par les sermons d'un fervent prédicateur, s'ils ne rencontraient ensuite un sage confesseur qui les mît en sûreté de conscience. C'est pour cela qu'il faisait tous les jours à ses missionnaires des conférences, et qu'il ne leur recommandait rien tant que de se rendre capables d'aider les âmes dans le tribunal de la pénitence.

Il le faisait lui-même excellemment, possédant toutes les qualités requises pour l'emploi de confesseur, la science, le bon sens, l'expérience, le discernement des esprits, la douceur et l'union avec Dieu. En entendant les confessions il partageait son attention entre Dieu et son pénitent, donnant une oreille à celui-ci pour écouter les péchés dont il s'accusait, et l'autre à Dieu pour apprendre de lui ce qu'il devait dire au pénitent.

Quoiqu'il n'eût à l'extérieur qu'un talent médiocre pour

la chaire, il prêchait néanmoins avec une grande force d'esprit et une sainte gravité qui donnait un poids merveilleux à ses paroles, de sorte qu'elles faisaient de puissantes impressions sur les cœurs.

Cette manière de prêcher sous la forme de dialogue, dont nous avons parlé, lui était très-ordinaire. Au commencement il n'en usait que pour exercer les jeunes prédicateurs, ou pour leur faire expliquer en breton ce qu'il disait en français. Mais depuis ayant connu par expérience que cette industrie était fort propre à rendre le peuple attentif et à lui faire mieux concevoir la parole de Dieu, il s'en servit même dans les lieux où tout le monde parlait français : et ces sortes d'entretiens étaient également utiles et agréables.

Dans les paroisses bretonnes où il était moins occupé au confessionnal, ne pouvant entendre que ceux qui parlaient français, il s'appliquait davantage à cultiver les ecclésiastiques, à décider les cas de conscience les plus difficiles, à gagner à Dieu les personnes dont les bons ou mauvais exemples étaient de plus grande importance, comme les recteurs des paroisses, la noblesse et les gens de justice, et à établir les moyens qu'il jugeait les plus propres pour conserver le fruit de la mission, comme d'introduire les confréries du Rosaire, du Scapulaire, du Saint - Sacrement ; d'engager les prêtres à faire exactement le catéchisme chacun dans la chapelle qu'il desservait; de porter les recteurs à faire venir deux fois l'année, dans leurs paroisses, des confesseurs extraordinaires, particulièrement pendant le mois de l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. Il avait vu naître dans le diocèse de Vannes cette sainte association, dont un de ses disciples et de ses confrères, le P. Vincent Huby, fut l'auteur, et il jugea d'abord, par la manière dont on la pratiquait, qu'elle allait renouveler tout le diocèse.

Le vertueux Père eut le bonheur de rencontrer partout

des prêtres qui favorisèrent ses desseins. L'humble soumission qu'il leur montrait les obligeait à lui confier volontiers une partie de leur autorité, et la manière modeste et respectueuse dont il en usait, les engageait davantage à l'employer.

Celui qui lui marqua le plus d'estime et de confiance, fut Charles de Rosmadec, évêque de Vannes, et depuis archevêque de Tours, l'un des plus sages et des plus éclairés prélats de France. Il disait souvent que son diocèse était redevable au P. Rigoleuc de presque tout ce qu'il avait de bons prêtres. Il voulut que ce Père lui fît un petit abrégé des principaux devoirs des évêques. Il le menait avec lui dans le cours de ses visites, se servant de lui pour examiner la capacité des confesseurs. Il le consultait sur les affaires les plus importantes, déférant beaucoup à ses sentiments; et il lui avait donné la liberté de l'avertir de tout ce qu'il jugeait nécessaire pour le bon gouvernement du diocèse. Il avouait que les lumières du Père lui étaient d'un grand secours; car comme les missions et les fréquents voyages que celui-ci faisait de tous côtés, le soin qu'il prenait des prêtres et la liaison qu'il avait avec les plus vertueux d'entre eux, lui avaient acquis une fort grande connaissance de l'état des paroisses, il en dressait des mémoires avec beaucoup d'exactitude pour en informer le prélat et les grands vicaires. Tous ces mémoires étaient rédigés d'une manière qui faisait également voir la vigilance, l'étendue, la modestie et la sagesse de son zèle.

Ce même zèle appliquait encore le P. Rigoleuc à la direction de quantité d'âmes pieuses que Dieu lui adressait. C'étaient ou des ecclésiastiques qui désiraient rendre leur vie conforme à la sainteté de leur caractère, ou des religieuses que Dieu attirait à ses plus intimes communications, ou des personnes de qualité qui voulaient vivre dans le monde selon l'esprit de Jésus-Christ, ou de bonnes filles

et de pauvres villageoises qui avaient dessein de se donner parfaitement à Dieu. Comme il était persuadé que ces âmes d'élite sont la plus précieuse portion du troupeau de Notre-Seigneur, et que c'est d'elles que Dieu tire sa plus grande gloire, et l'Eglise un de ses plus grands secours, il regardait leur sanctification comme un intérêt public : et entrant dans les sentiments de Dieu et de Jésus-Christ à leur égard, il n'est pas concevable avec quel soin il s'employait pour procurer leur avancement spirituel.

C'est ce qu'il faisait particulièrement par ses lettres, ménageant si bien son temps, qu'au milieu de ses plus grandes occupations il trouvait toujours quelques moments pour répondre aux personnes que leur vertu ou leur besoin lui faisait le plus considérer.

Quelques paysannes d'une éminente piété, qu'il avait autrefois dirigées, ont, après sa mort, assuré que dans ses voyages il prenait la peine de se détourner de deux et trois lieues pour aller les voir et pour les instruire. Ces sortes d'excursions lui étaient fort ordinaires à l'égard des prêtres pour les exciter par ses visites à la ferveur.

Très-sage directeur des âmes, le P. Rigoleuc donnait une attention particulière à celles qu'il voyait plus disposées à répondre à ses soins et à entrer dans les voies de la perfection. Il les y conduisait avec beaucoup de prudence et les y faisait avancer sans relâche. La sœur Marie de Sainte-Barbe, dont nous avons parlé, et la bonne Armelle, pauvre fille, si riche en vertus devant Dieu, durent beaucoup à ce saint religieux pour leur sanctification. Il portait les âmes qu'il dirigeait à s'avancer successivement dans les divers degrés de la vie spirituelle, et c'était ainsi qu'il les élevait solidement à l'union divine, les tenant toujours humbles et petites à leurs yeux, et toujours appliquées à l'étude de la connaissance d'elles-mêmes, de leurs faiblesses et de leurs misères.

Il était fort éclairé dans tous les secrets de la théologie

mystique, l'ayant étudiée non-seulement à l'école des hommes, sous la conduite du P. Louis Lallemant qui en fut un excellent maître, et dans les meilleurs livres qui en ont traité, mais bien davantage à l'école du Saint-Esprit, par l'onction intérieure de la grâce, et par sa propre expérience jointe à celle des grandes âmes qu'il dirigeait. Il avait fait un Recueil des conférences du P. Louis Lallemant, et un Abrégé de la doctrine du B. Jean de la Croix, et du traité du cardinal de Bérulle de l'Abnégation intérieure, avec un Précis des constitutions de la société. C'étaient là les principales règles de sa conduite.

La vie de ce vénérable religieux était conforme à ces excellentes règles, et il marchait lui-même par cette voie d'abnégation par où il conduisait les autres. Aussi quoiqu'il fût sujet à de grandes infirmités, bien loin de s'occuper du soin de son corps, il le macérait par des veilles, des abstinences, des disciplines, des ceintures piquantes : et il n'y avait presque aucun jour de la semaine auquel il n'eût attaché quelque mortification particulière.

Il faisait ses voyages à peu de frais, se traitant mal et vivant comme les pauvres. Pendant qu'il travaillait à l'établissement du séminaire de Vannes, qui a depuis été changé en une maison de retraite, en allant à une métairie près de Ploermel, il ne portait ordinairement point d'autre provision qu'un petit sac de farine, dont on lui préparait à manger à la manière des paysans de Bretagne.

Cette sorte de nourriture lui était fort ordinaire, lorsqu'étant à la campagne, il allait loger chez les prêtres, ou chez quelques bons villageois, leur persuadant que c'était là son grand ragoût. Mais, en effet, il n'en usait ainsi que pour contenter son esprit de pauvreté et pour n'être pas à charge à ses hôtes. Un vertueux prêtre qui le logea souvent chez lui assurait qu'il y passait la nuit assis sur une chaise, sous prétexte que cette posture lui était

commode pour prendre son repos à cause d'un mal habituel qu'il avait à une jambe.

Il voulait que tout ce qui était à son usage fût extrêmement pauvre : ainsi, ne pouvant plus aller à pied à cause de sa mauvaise jambe et de ses autres indispositions, il fit, à l'aide de quelques aumônes, acheter, avec la permission du père général, un méchant petit cheval qui ne lui coûta jamais beaucoup à nourrir. On le laissait vivre comme à l'abandon, et il ne se ressentit que trop de la pauvreté de son maître. C'était un proverbe dans le pays pour exprimer la misère des serviteurs mal nourris, de dire qu'ils étaient traités comme le cheval du P. Rigoleuc. Mais il ne bornait pas la pratique de la pauvreté aux choses extérieures; il lui donnait dans l'intérieur une étendue immense, et il disait que la parfaite pauvreté d'esprit consiste dans trois points : le premier, à ne désirer aucune connaissance que celle de Dieu et de nous-mêmes; le second, à ne point chercher Dieu hors de nous, mais à le voir en nous, et, l'y contemplant, trouver en lui notre salut et notre bonheur; le troisième, à n'attacher notre affection à aucun bien créé, quelque spirituel qu'il soit, et à ne laisser empreindre sur notre cœur aucune image des créatures. C'était par ces principes qu'il affectait d'être ignorant dans les occasions qui se présentaient de donner des preuves de son savoir; et souvent il gardait le silence lorsqu'on venait à s'entretenir de certaines matières dont il eût pu parler avec beaucoup de capacité.

Ce saint homme était quelquefois fort mal reçu par les recteurs des paroisses où il allait donner la mission; mais au lieu de se prévaloir de la faveur du prélat, qui était tout à lui, il aimait mieux souffrir leurs brusqueries sans s'en plaindre, et cette patience, jointe à toutes les marques de respect et de soumission qu'il leur donnait dans la suite, les édifiait tellement qu'à la fin ils étaient confus

du mauvais accueil qu'ils lui avaient fait ; et d'ordinaire ils lui demeuraient aussi affectionnés qu'ils lui avaient été d'abord contraires.

Une grande persécution s'étant élevée contre lui à Nevers, il n'y opposa point d'autre défense que celle de son silence et de son humilité. Dans cette affliction, Notre-Seigneur voulut le consoler. Il lui dit ces amoureuses paroles : « Tôt ou tard je fais paraître la vérité. » Et en même temps il lui remplit le cœur d'une douceur céleste qui lui dura plusieurs années.

Quelque emploi qu'on lui donnât, il s'en estimait toujours trop honoré, ne croyant pas avoir d'autre mérite que celui des pécheurs, à qui rien n'est dû que la peine et la confusion. Ainsi jamais il n'apporta de difficulté, ni ne témoigna la moindre répugnance aux dispositions de l'obéissance. Quoiqu'il eût à Vannes de grands avantages pour faire des missions avec plus de succès qu'ailleurs, il était néanmoins prêt à en sortir aux premiers ordres qu'il en recevrait des supérieurs, sans leur rien représenter, si le père spirituel et le père recteur ne jugeaient pas qu'en conscience il dût le faire. Et en effet, ayant reçu l'ordre de quitter Vannes et d'aller à Orléans pour y être missionnaire, il obéit sans réplique, bien qu'il prévît dès lors ce qu'il reconnut depuis par expérience, comme il l'écrit dans une de ses lettres à Marie de Sainte-Barbe, qu'il pouvait faire plus de bien en un mois dans les missions de Bretagne, qu'en plusieurs années dans celles de France. Et depuis, ses supérieurs l'ayant retiré des missions pour l'occuper à enseigner la rhétorique à Quimper, quoiqu'il fût alors âgé de cinquante-deux ans et fort infirme, il embrassa aussi volontiers cet emploi, et s'en acquitta avec autant de ferveur et d'exactitude que s'il eût encore été dans la première vigueur de sa jeunesse. Enfin, les dernières années de sa vie, quoiqu'il eût éprouvé combien les emplois sédentaires étaient préjudiciables à sa santé,

et qu'il eût tant d'attrait pour ses chères missions, il s'en laissa néanmoins encore arracher par l'obéissance, pour demeurer attaché au collége de Vannes, et y enseigner la théologie morale : et bien qu'il connût assez lui-même par sa propre expérience, que l'air de cette ville lui était fort contraire, et que le médecin l'assurât qu'il hasardait sa vie s'il y passait encore un hiver, il se contenta d'écrire au Père provincial qu'il se croyait obligé en conscience de lui représenter que le changement d'air lui eût été nécessaire, sans faire aucune instance pour l'obtenir ; et sa lettre n'ayant eu aucun effet, on peut dire qu'il est mort pour s'être sacrifié à l'obéissance.

Sa doûceur et son égalité d'humeur furent d'autant plus admirables, qu'il y avait moins de disposition naturelle. On a déjà pu remarquer qu'il était naturellement prompt et chagrin : mais, par une continuelle vigilance sur lui-même, par une constante mortification de ses passions et de tous les mouvements déréglés de son cœur, il acquit à la fin cette douceur qui le rendait si aimable : et la grâce l'éleva à un si haut degré de paix et d'égalité d'esprit, qu'il était au-dessus de toutes les altérations. Tout son intérieur était si bien composé et dans une si parfaite intelligence avec la grâce, qu'il n'y arrivait plus de troubles, et l'on ne remarquait jamais dans son extérieur aucune émotion. C'est le témoignage que rendit un jour, au P. Champion, le vertueux abbé de Kerlivio ; témoignage d'autant plus recevable qu'il avait parfaitement connu le P. Rigoleuc. Il parlait en même temps du célèbre P. Maunoir, et il disait que ce qu'il admirait le plus en lui, c'était sa grande égalité d'esprit. Ensuite il ajouta qu'il n'avait encore vu que deux hommes qui lui parussent être entièrement maîtres d'eux-mêmes, et à l'épreuve des accidents qui peuvent troubler la paix d'une âme, savoir, le P. Rigoleuc, et cet autre Père qu'il indiquait ; qu'il les avait vus tous deux dans des conjonctures capables de

pousser à bout une patience moins solide que la leur, et qu'ils étaient toujours demeurés inaltérables.

Cette parfaite composition de son âme se rendait sensible au dehors par une modestie accompagnée de gravité, qui, sans affectation et sans crainte, réglait tous les mouvements de son corps, d'une manière si édifiante, que sa *seule* présence imprimait, dans ceux qui le voyaient, des sentiments de respect pour sa personne, et de vénération pour la majesté de Dieu, qui paraissait habiter en lui comme dans son temple.

Quoique le Seigneur traitât avec bonté un serviteur si fidèle, et qu'il inondât ordinairement son âme de ses consolations, il voulut cependant, et sans doute afin de rendre sa vertu plus pure, l'éprouver par une peine bien accablante pour un cœur si plein de charité : ce fut un vif sentiment de sa réprobation qui le saisit et l'occupa durant six ans, et dont il fut à la fin délivré. Après cette épreuve, Dieu le combla de ses faveurs les plus extraordinaires. Il avait souvent des ravissements intérieurs pendant lesquels le Saint-Esprit allumait dans son cœur un grand feu d'amour divin; souvent ces opérations de la grâce éclataient au dehors. Les Ursulines de Ploërmel ont assuré que, dans les exhortations qu'il leur faisait, il lui arrivait assez souvent d'être si pénétré de l'onction intérieure du Saint-Esprit, qu'il en demeurait pendant quelque temps tout hors de lui-même, sans pouvoir parler, comme un homme ravi en Dieu; après quoi il continuait son discours, tout confus de ce qu'il avait paru en lui quelque chose d'extraordinaire.

Deux de ses missionnaires, MM. Lestoré et Kersanson, affirmaient que dans la mission qu'il donna à Radenac, au diocèse de Vannes, en 1646, ils le virent un jour ravi en extase pendant qu'il faisait son action de grâce après la messe; qu'un d'eux, voulant lui parler, le tira fortement, mais sans pouvoir le faire revenir, car il était immobile

comme une statue, et que ce ravissement dura près d'une heure.

Sur la fin de sa vie, les assauts de l'amour divin l'affaiblissaient tellement qu'il ne pouvait se soutenir. Un prêtre fort sage et fort vertueux, qui l'avait accompagné dans plusieurs missions, et pour lequel il avait une grande ouverture de cœur, a rapporté qu'étant venu le voir quelques années avant sa mort, lorsqu'il faisait bâtir son séminaire, et remarquant qu'il avait besoin de s'appuyer contre la muraille, il lui demanda s'il se trouvait mal. Le Père répondit qu'il n'avait que ses infirmités ordinaires, mais qu'il portait au fond de l'âme un trait de l'amour divin qu'il ne pouvait supporter.

Il dit un jour à celui de ses confrères avec lequel il avait une liaison plus étroite, que s'il se fût laissé aller à cette douce langueur, il eût été sans cesse couché sur son lit; mais qu'il se faisait violence, afin de pouvoir agir pour le service du prochain; et dans sa dernière maladie il avoua au même Père que, s'il ne se fût contraint, il n'eût fait que pleurer d'amour pour un Dieu que l'amour a fait mourir pour le salut des hommes. Les hommes charnels ne pourront comprendre un pareil état; mais il est pourtant très-réel, et l'on en voit de fréquents exemples dans les vies des saints.

Le P. Rigoleuc était déjà fort infirme et menacé d'apoplexie depuis plusieurs années; cependant il continuait encore à travailler au-dessus de ses forces. Sa dernière entreprise fut pour la chose du monde qu'il avait le plus à cœur, savoir : l'établissement d'un séminaire où les jeunes gens qui se destinent à l'état ecclésiastique fussent élevés de bonne heure dans l'étude des lettres et dans la piété, sous la conduite des Pères du collége de Vannes. Ce dessein ayant été d'abord agréé par l'évêque, le Père en commença l'exécution avec le secours de quelques-uns de ses amis, touchés du même zèle. Ceux-ci fourni-

rent à la dépense, et lui, de son côté, donna des soins à cet ouvrage avec une application qui le faisait descendre dans le détail des moindres choses qui regardent l'économie, comme les séculiers les plus intéressés ont coutume de faire, tellement que des personnes qui l'avaient toujours connu pour un homme tout intérieur et fort éloigné du soin des choses temporelles, étaient surprises de le voir alors devenu si grand économe, ne pénétrant pas le motif qui le faisait agir de la sorte. Mais avant que le bâtiment fût achevé, il plut à Dieu de l'appeler de la terre au ciel, pour lui donner la récompense de ses travaux. S'il n'eut pas sur la terre la consolation de voir son séminaire bâti, il eut dans le ciel la joie d'apprendre qu'il était destiné de Dieu à un autre dessein plus étendu et plus utile à l'Eglise que celui qu'il s'était proposé. Il n'avait pensé qu'à instruire un petit nombre de jeunes ecclésiastiques, et Dieu voulait que son ouvrage servît à la réforme des mœurs du clergé, de la noblesse et de tous les états, non-seulement du diocèse, mais encore de toute la province, en permettant que cette maison servît à donner des retraites.

Le vénérable Père s'occupait avec zèle de la construction du séminaire, lorsqu'au commencement du mois de février il fut atteint avec violence d'une fausse pleurésie qui, au bout de trois semaines, finit par devenir mortelle.

Comme il eut un pressentiment de sa mort, il pensa d'abord à s'y disposer de la manière qu'il s'était prescrite dès son second noviciat. Dès que son mal parut dangereux, il voulut faire une confession générale de toute sa vie, et la fit à plusieurs reprises. Quinze jours avant sa mort, étant depuis trois mois fort inquiet de l'appréhension des jugements de Dieu, Notre-Seigneur lui fit la grâce de le consoler dans cette peine par une voix intérieure qui, venant, lui semblait-il, comme de bien loin, lui

dit clairement et distinctement ces paroles : *Ridebis in die novissimo,* « Votre dernier jour sera pour vous un jour de réjouissance ; » A l'instant même toute sa crainte se dissipa, et son esprit se trouva calme et dans une douce assurance de son salut. Il raconta cette faveur à son confesseur, lorsqu'il vint à l'heure ordinaire pour entendre sa confession ; et parce qu'il ne faisait pas un grand fonds sur ces sortes de grâces, qui peuvent être trompeuses, et qu'il s'appuyait uniquement sur la conduite de la foi, il lui ajouta ces belles paroles de S. Pierre : *Et habemus firmiorem propheticum sermonem, cui benefacitis attendentes.* « Mais nous avons les oracles des prophètes, dont la certitude est plus affermie, auxquels vous faites bien de vous arrêter. » « Ainsi mon père, dit-il, continuons notre confession générale comme nous le faisions auparavant. »

Après qu'elle fut achevée, il reçut les autres sacrements avec de grands sentiments de piété, de contrition et d'humilité, qui l'accompagnèrent jusqu'au dernier soupir.

Un des Pères, qui fut des plus assidus auprès de lui pendant les derniers jours de sa vie, rapportait ensuite que le P. Rigoleuc le priait de temps en temps de lui faire produire, comme l'on ferait à un enfant, les actes de vertus chrétiennes, d'autant, disait-il, qu'il avait besoin de cette assistance comme un enfant.

Une si rare humilité méritait un secours extraordinaire du Ciel. Ce fut de la sainte Vierge qu'il le reçut, comme nous l'avons appris par une révélation que nous jugeons être du nombre de celles auxquelles on peut sûrement ajouter foi. Cette Mère de grâce, qui lui avait fait tant de faveurs pendant le cours de sa vie, voulut y mettre le comble au moment de sa mort. Elle lui apparut dans une vision intellectuelle qui le remplit de joie ; et, dans l'excès de cette consolation, son âme, se détachant de son corps, suivit sa chère maîtresse dans le séjour des bienheureux,

n'ayant plus de taches à expier dans le purgatoire, ainsi qu'il fut montré à la personne qui eut la révélation dont nous parlons.

Il mourut à Vannes, le 27 février 1658, quarante et un ans et quelques mois après son entrée dans la compagnie, et dans la soixante-troisième année de son âge.

Ses obsèques furent honorées du concours de toute la ville. Chacun voulait avoir de ses reliques. Les uns demandaient de ses habits, d'autres du linge trempé dans son sang. La plupart faisaient toucher leurs chapelets à son corps. On lui coupa presque tous les cheveux. Lorsqu'on eut descendu le corps dans la fosse, et qu'on fut sur le point de lui couvrir le visage, il fallut différer quelque temps pour contenter la piété du peuple, qui ne pouvait se lasser de le regarder.

Il fut inhumé dans un caveau de l'Eglise du collége de Vannes, et ses restes vénérables s'y trouvent encore.

On a du P. Rigoleuc cinq traités de dévotion et cinquante lettres de piété qui se trouvent à la suite de sa vie dans le volume qui la contient.

MADEMOISELLE FRANÇOISE DE QUISIDIC.

Tiré de la Vie de M. Le Nobletz, livre 10, *chap.* 1er.

L'AN 1659.

Les exemples récents font ordinairement beaucoup plus d'impression que les anciens, tant parce que la vérité en est plus assurée que parce que ceux qui nous les ont donnés, s'étant trouvés presque dans le même siècle, et avec les mêmes secours, ou les mêmes obstacles que nous avons, ne nous laissent aucun prétexte pour ne pas suivre des routes

qu'ils nous ont si avantageusement tracées. C'est la considération qui nous a le plus déterminés à proposer au public la vie de tant de saintes personnes, qui ont prouvé dans les derniers siècles que la source de cette grâce divine qui fait les saints n'est pas tarie, et que le bras de Dieu peut encore former, des pierres mêmes de ce siècle si dur, des enfants d'Abraham. Nous avons déjà commencé à donner le goût de cette vérité ; et pour continuer l'exécution d'un dessein que nous croyons si utile au public, nous mettrons à la suite de M. Le Nobletz le récit de la sainte vie de quelques personnes qu'il a conduites dans le chemin de la vertu.

La conversion de mademoiselle de Quisidic, fille d'un gentilhomme du diocèse de Treguier, fut un des premiers fruits des travaux apostoliques de M. Le Nobletz à Morlaix. Cette demoiselle était jeune, agréable, et avait beaucoup de qualités propres à lui donner de la considération dans le monde, auquel elle était fort attachée. Elle commença d'être délivrée, par un des sermons du saint missionnaire, de la vanité ordinaire aux personnes de son sexe ; et, vivement pénétrée de ces premiers mouvements que lui inspirait la grâce, elle alla trouver le prédicateur à la fin de son sermon. Cet homme de Dieu acheva de la résoudre entièrement à mépriser le monde et à s'attacher uniquement à la croix de Jésus-Christ. L'ayant trouvée dès lors entièrement disposée à suivre ses conseils en tout, il la porta d'abord à se mettre dans le tiers-ordre de Saint-François, pour l'engager dans une profession publique de l'humilité chrétienne. Il alla ensuite voir la mère de cette demoiselle, et lui dit qu'il avait choisi à sa fille l'époux le plus accompli, qui ne l'empêcherait pas de demeurer avec sa mère et de consoler sa vieillesse, et que cet époux était Jésus-Christ, à qui sa fille voulait se consacrer par un mépris universel de toutes les choses de la terre. Il fit si bien, par ses discours pru-

dents et enflammés, qu'il obtint à la demoiselle la bénédiction de sa mère et la permission de suivre tout ce que le Saint-Esprit lui inspirerait.

M. Le Nobletz, connaissant que Dieu destinait cette fille à une sainteté extraordinaire, et la voyant si bien disposée, attaqua d'abord l'esprit de vanité dont elle s'était laissé empoisonner, et lui fit commencer ce combat par une grande victoire qu'elle remporta sur elle-même en quittant la soie et les parures. Elle prit à la place une robe de grosse bure grise, avec une ceinture de chanvre, et un mantelet aussi de grosse étoffe grise ; et dans cet état, elle alla, par ordre de son directeur, voir ses amies de la ville et les gentilshommes de ses parents qui n'en étaient pas éloignés. Elle fut reçue partout avec des railleries capables de jeter une âme faible dans le découragement, mais qui ne firent que fortifier celle-ci dans le mépris généreux du monde, qui devait être le fondement de sa perfection.

Son directeur lui fit ensuite présent de quelques instruments de mortification, afin que, ne se contentant pas des douleurs que Dieu lui enverrait, elle s'en procurât de volontaires. Il lui donna une tête de mort, et lui apprit à méditer, à cet aspect, le peu de différence qu'il y a de la mort à la vie, et de la plus belle personne au squelette le plus difforme.

Les soins spirituels de M. Le Nobletz firent tant d'effet sur son cœur, qu'elle mena toujours depuis une vie sainte et réglée, qui n'était autre chose qu'un continuel exercice de pénitence, d'humilité, de mépris du monde et de prière. Elle entendait la messe tous les jours, et faisait trois heures d'oraison mentale ou vocale le matin, et autant le soir. Elle employait tout le reste de la journée à travailler sans relâche, et tâchait d'inspirer aux autres cette vérité dont elle était elle-même pénétrée, qu'il est impossible qu'une jeune demoiselle qui ne s'occupe pas à

quelque ouvrage honnête ne tombe en quantité de fautes, qui sont les fruits d'une molle oisiveté. Outre les jours ordonnés par l'Eglise, elle jeûnait tous les vendredis et pendant l'Avent entier, et châtiait son corps par quantité d'autres austérités. Sa charité pour le prochain ne s'étendit pas seulement à sa mère, à qui elle rendit les services les plus humbles durant trente ans qu'elle vécut avec elle depuis sa conversion, et à ceux de ses proches qu'elle vit ruinés par le mauvais état de leurs affaires et qu'elle assista autant qu'elle put; mais elle ne connut jamais de personnes indigentes qu'elle n'en eût beaucoup de compassion, et qu'elle ne tâchât de les soulager. Elle procura la conversion de beaucoup de filles que leur pauvreté avait portées à une vie scandaleuse, et les fit recevoir dans des maisons où elles vécurent d'une manière fort éloignée de leurs désordres passés. Elle était le refuge des pupilles et des pauvres les plus abandonnés, et après avoir employé tout ce qui était à elle pour les assister, elle sollicitait la charité des autres à faire ensemble pour les personnes affligées ce qu'elle ne pouvait faire toute seule. Entre plusieurs femmes malades ou fort pauvres qu'elle retirait chez elle, on admira son courage à en assister une presque toute mangée d'écrouelles, à qui elle donna un lit proche du sien, afin de pouvoir la servir plus promptement, la nuit aussi bien que le jour. Sa charité ne fut pas moins admirable, lorsque, rencontrant sur le chemin une vieille dame réduite à la mendicité par les débauches de son mari, elle la conduisit chez elle, lui donna une chambre, la nourrit, et la servit avec respect et assiduité jusqu'à la quatre-vingt-dixième année de son âge, sans se rebuter par les incommodités et le chagrin qu'on éprouve d'ordinaire de la part des personnes fort âgées.

Etant tombée malade, elle ne put refuser aux instances de madame de Tronjoli, qui honorait son mérite et sa vertu, et chérissait particulièrement sa personne, de se

laisser conduire chez elle et y demeurer pendant sa maladie. Mais, dès que sa santé fut rétablie, se croyant appelée à imiter plus particulièrement la pauvreté du Sauveur, elle se retira dans une chambre sans cheminée, où il n'y avait ni tapisserie ni meubles de prix. Ayant appris, à l'âge de quatre-vingts ans, par une lumière intérieure, qu'elle devait quitter deux ans après cette demeure mortelle, sa piété la porta à se disposer à la mort par un renouvellement de piété et de ferveur; et, pour le faire avec plus de liberté d'esprit, elle se retira à Saint-Michel-en-Grève, chez une de ses nièces, qui l'en priait avec instance depuis quelque temps, et qui lui promettait de pourvoir à ses besoins de telle sorte qu'elle pourrait s'exempter de tout autre soin que celui de son salut. Après avoir passé treize mois entiers dans une solitude parfaite et dans une continuelle union avec Dieu, un nouvel avertissement qu'elle reçut du ciel lui apprit qu'en trois mois elle partirait de ce monde. Elle se fit ramener à Morlaix pour y achever ce qui lui restait de vie dans de plus grandes austérités que sa nièce ne lui en laissait pratiquer, et pour mourir plus près de l'église des Pères Récolets de Cuburien, où elle avait choisi le lieu de sa sépulture. Dieu l'appela, le 29 octobre 1659, à la récompense de la fidélité persévérante avec laquelle elle avait exécuté pendant soixante ans les bonnes résolutions qu'elle avait formées dès le commencement de sa conversion, et gardé toutes les observances de la règle du tiers-ordre de Saint-François, son patron et son protecteur particulier.

PIERRE LE GOUVELLO, DIT M. DE QUERIOLET,

CONSEILLER AU PARLEMENT DE BRETAGNE;

ENSUITE PRÊTRE.

Tiré de sa Vie, écrite par le P. Dominique de Sainte-Catherine, Carme, sous ce titre : Le Grand Pécheur converti, représenté dans les deux états de la Vie de M. de Queriolet, etc., *imprimée à Paris en* 1563. *Un volume in*-12. *Il y a eu plusieurs éditions de cet ouvrage : la troisième est de l'année* 1677. *Une autre Vie du même, a pour auteur Collet, prêtre de la mission ; elle fut imprimée à Saint-Malo, en* 1771. *Un volume in*-12.

L'AN 1660.

Dieu fait voir dans la femme pécheresse de l'Evangile, dans S. Paul, dans S. Augustin, et dans plusieurs autres sujets où sa grâce a triomphé avec le plus d'éclat, d'un côté, quelle est la profondeur de l'abîme où la corruption nous entraîne, quand nous sommes abandonnés à nous-mêmes ; et de l'autre, quel est le trésor de ses miséricordes, lorsqu'il change en vases d'élection, des vaisseaux qui semblaient n'être destinés qu'à l'opprobre et à l'ignominie. Pierre Le Gouvello, dont nous allons tracer ici l'histoire, ne fut ni moins scandaleux par ses débauches que la femme pécheresse, ni moins violent et moins avide de sang que ne l'était Saül, ni moins égaré qu'Augustin Manichéen. Mais dès qu'il consentit à répondre aux attraits d'une grâce extraordinaire que Dieu lui offrait, il ne tarda pas à éprouver les effets de la grande miséricorde de ce bon Père ; il fut fidèle à obéir à la voix du Pasteur

céleste, suivit constamment les routes de la pénitence la plus rigoureuse, et, par une persévérance de plus de vingt-cinq années dans les exercices de la mortification, de la piété et de la charité, donna au public des exemples d'édification beaucoup plus efficaces que n'avaient été dangereux ceux de dérèglement et d'impiété qu'il lui avait donnés.

La famille dont il était sorti est noble et ancienne, plus connue néanmoins, dans les temps les plus reculés, sous le nom *des Forges* que celui de *Gouvellou*, quoique l'un et l'autre signifient la même chose en français et en breton. Cette famille avait été divisée en trois branches; mais les deux premières étaient éteintes au commencement du XVIIe siècle. Olivier, seigneur de Queriolet, appartenait à la troisième branche. Il épousa Anne Guido et en eut quatre enfants, un garçon et trois filles. Le fils unique d'Olivier vint au monde à Aurai, ville du diocèse de Vannes, le 14 juillet 1602, et eut pour parrain sur les fonts de baptême, Pierre Le Gouvello, seigneur de Kerguanguis, son oncle paternel, qui voulut qu'il portât son nom.

Le père et la mère de cet enfant n'oublièrent rien pour lui donner une éducation chrétienne; mais il en profita bien peu, et à peine put-il connaître le mal, qu'il s'y porta avec ardeur. Il fit société avec les libertins de son âge et devint le plus corrompu de tous. Il n'eut plus ni la modestie qui convenait à sa jeunesse, ni la piété dont on lui avait inculqué les principes, ni le respect et la déférence qu'il devait à ses parents; il se rendit fier envers ses domestiques, rebelle à ses maîtres, insupportable à ses compagnons; et pour avoir une plus grande liberté de goûter toutes les douceurs qu'il se promettait dans la vie, il demanda permission d'aller faire ses études à Rennes. On l'y envoya, au collége des Pères Jésuites; mais au lieu de s'y former aux lettres et à la piété, il ne s'attacha qu'à apprendre à faire les armes, et, s'y sentant une disposi-

tion qui lui donnait beaucoup d'avantage, il regarda son épée comme l'instrument le plus sûr de sa fortune et ne la quittait plus. Nous tirons le rideau sur les désordres affreux de la vie d'un bretteur violent, escroc et impudique, parce que ces détails ne peuvent qu'affliger les gens de bien sans aucune utilité.

Les parents de ce jeune homme gémissaient sans doute de ses déréglements; mais ils ne laissaient pas d'y contribuer en quelque sorte par l'indulgence trop molle qui les portait à satisfaire avec régularité à toutes les dettes qu'il contractait, et à la réparation de ses violences et de ses friponneries. Il commença la philosophie après être sorti des basses classes où il avait peu profité; et s'en étant bientôt rebuté, il voulut prendre quelque connaissance des lois, après quoi il retourna dans la maison paternelle, où il vola son père, et ayant été découvert, il s'enfuit avec ce qu'il put emporter du vol où l'on l'avait surpris; et, au désespoir d'avoir eu plus de honte que de profit d'une action basse et indigne, il résolut d'aller servir en Turquie et d'embrasser le mahométisme, *s'il y trouvait* plus son compte que dans la profession de l'Evangile. A peine fut-il sorti de France, qu'il tomba dans la plus affreuse misère et souffrit au delà de tout ce qu'on peut imaginer. Au défaut de tous secours humains il invoqua l'enfer, il appela les démons à son aide; il rechercha les magiciens, les enchanteurs, les donneurs de billets et des caractères diaboliques, et le tout vainement et sans fruit. Il se jeta, tête baissée, dans la profession de bretteur, il insultait et attaquait tout le monde, avec une intrépidité égale à son insolence, en quoi il fut plus heureux que dans la recherche des sortiléges et des maléfices, puisqu'il ne fut jamais blessé, quoiqu'il ait eu la témérité d'en attaquer lui seul jusqu'à sept autres, une fois même quatorze, et une autre fois trente. C'était beaucoup plus pour satisfaire la passion qu'il avait de tirer l'épée, que pour procurer la sûreté

publique par amour de la justice, qu'il eut quelque pensée d'acheter la charge de grand-prévôt; il en fit même les fonctions dans des occasions très-dangereuses, pour se faire craindre et respecter par les marques qu'il y donna de son courage et de sa bravoure.

Il était à Paris, abîmé dans la débauche et associé à une bande de filous, lorsqu'il apprit la mort de son père. Il revint à Rennes pour donner à ses sœurs leur partage; et, voyant le respect que l'on portait dans toute la province aux conseillers du parlement, il prit la résolution d'y acheter une charge. Il traita avec M. Jean Boutin d'un office de conseiller-commissaire aux requêtes du palais, s'en fit pourvoir par lettres du 14 juillet 1628, et les présenta à la cour, le 22 septembre [a]. Le peu d'application qu'il avait apportée à l'étude lui fit appréhender le succès de l'examen et désespérer de répondre suffisamment à la loi qui lui fut donnée le 28 septembre. Il usa d'artifices et même de menaces pour éviter une épreuve à laquelle il se sentait si peu de disposition; mais il fallut en passer par là. Il répondit médiocrement bien et fut reçu le 5 octobre. Les charges éminentes facilitent les alliances avantageuses; et M. de Queriolet se servit de ce prétexte pour offrir ses recherches dans plusieurs familles de distinction. Mais son cœur corrompu, ennemi d'un engagement saint et honorable, ne se proposait que de séduire l'innocence crédule par de vaines et trompeuses promesses. Plus la pourpre dont il était revêtu lui donnait de distinction, plus le scandale de sa vie était pernicieux. Ses désordres augmentèrent, et il y joignit l'incrédulité qu'il fit gloire d'étaler à la face des autels. Il mettait de la vanité à ne rien craindre, et pour faire voir que les signes même du Ciel n'avaient pas le pouvoir d'ébranler son âme intrépide, il eut la folle témérité de tirer une nuit ses pistolets contre

[a] Reg. du Parlement.

le tonnerre qui grondait sur sa maison, après quoi il alla se coucher tranquillement et ne témoigna pas la moindre émotion, à son réveil, quand on l'eut informé que le tonnerre était tombé sur son lit, dont il avait brûlé l'une des colonnes. Il n'eut pas la même fermeté dans une autre rencontre, où le tonnerre, l'ayant surpris dans une lande, l'abattit par terre et le contraignit à chercher de l'abri sous le ventre de son cheval. Mais il eut honte de cette crainte passagère, et pour réparer en quelque sorte l'affront qu'il croyait avoir reçu dans cette occasion, ayant su qu'un homme l'attendait une nuit pour le maltraiter, il alla se présenter à lui. Cet ennemi lui tira un coup de fusil de bien près, et le téméraire conseiller, n'en ayant point été blessé, se confirma dans la pensée où il était, qu'il n'avait rien à craindre de qui que ce fût, et qu'il pouvait se battre avec toute la terre sans appréhender que la victoire lui échappât. Non content de séduire l'innocence des filles, de chercher à triompher de leur faiblesse, et de troubler la paix des mariages par des assiduités, où l'éclat avait encore plus de charmes pour lui que le mal même, il employa tous les artifices de l'hypocrisie pour tâcher de corrompre quelques épouses de Jésus-Christ, tentative dans laquelle il n'eut pas la satisfaction de réussir.

Au milieu d'une vie si licencieuse, la foi, qui n'était pas encore tout à fait éteinte dans son cœur, jetait de temps en temps des clartés dont son âme était pénétrée. Une fois, entre autres, il eut une vue si claire de l'enfer et de la place qui lui était destinée dans ce séjour malheureux, qu'il en fut saisi de crainte et d'horreur, et se proposa de faire désormais de dignes fruits de pénitence. Il eut recours aux fontaines salutaires qui rendent l'innocence au pécheur; on le vit fréquenter les sacrements, marcher les yeux baissés et le corps humilié, assidu dans les églises, vêtu négligemment. Il poussa cette ferveur naissante jus-

qu'à vouloir embrasser l'institut des Chartreux dans leur maison de Saint-Michel, près d'Aurai. Il en demanda l'habit avec ardeur, et persista pendant deux mois dans cette recherche. La communauté, touchée de sa persévérance et d'une si belle conversion, consentit à le recevoir. Il entra dans la Chartreuse ; mais se repentant bientôt de s'être repenti, il regarda sa démarche comme une extravagance ; il ne prit point l'habit, et sortit de chez les Chartreux pour reprendre son premier train de vie.

S. Paul nous apprend [a] qu'il est bien difficile que ceux qui ont été éclairés une fois, qui ont goûté le don céleste, et ont été faits participants de l'Esprit saint, et qui retombent ensuite, puissent se convertir une seconde fois; et tel était le danger évident où se trouvait M. de Queriolet de perdre son âme pour jamais, si le Seigneur n'avait voulu, par un effet d'une miséricorde particulière, que la lumière triomphât des ténèbres, que la grâce fût victorieuse de la corruption, et que l'on apprît, par un grand exemple, que ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu. Il faut cependant rendre la justice à ce pécheur si déterminé au mal, de dire, que parmi une infinité de mauvaises qualités, il en avait deux bonnes; la première était une grande compassion pour les pauvres et les affligés qu'il ne renvoyait jamais sans secours, malgré l'avarice qui dominait en lui; et il a quelquefois mieux aimé leur donner une pistole [b] entière que de les renvoyer les mains vides; et l'autre, qu'il ne s'est jamais écarté de l'équité la plus exacte dans l'exercice de sa charge. On ajoute à cela que cet homme, qui faisait gloire de ne croire ni au paradis, ni à l'enfer, et de passer pour athée, invoquait cependant la sainte Vierge dans tous ses besoins, et lui disait tous les jours au moins un *Ave Maria ;* bonne

[a] Heb., 6.
[b] Pièce de monnaie frappée en Espagne ou en Italie, qui valait ordinairement dix francs.

pratique sans doute, mais sur laquelle certaines gens s'appuient peut-être un peu trop, pour assurer leur salut, sans se mettre en peine d'y travailler sérieusement.

Informé qu'il y avait à Loudun une fille calviniste d'une rare beauté, il forma le dessein de faire le voyage et de ne rien épargner pour faire cette conquête. Arrivé dans cette ville, et courant les rues, sans savoir où aller, il passa devant l'église de Sainte-Croix, et y entendit un grand bruit. Il demanda ce que c'était, et on lui dit que l'on exorcisait des filles possédées; que le roi avait envoyé des commissaires pour examiner ce qui s'y passait, que S. M. y avait aussi envoyé de Paris des religieux et d'autres personnes pieuses et savantes, et qu'il y venait de bien loin des princes et des seigneurs de la cour, pour être spectateurs des choses extraordinaires qui se faisaient et qui se disaient là. La curiosité le poussa dans cette église pour y voir la bonne compagnie, et les extravagances de ces folles, car c'était le jugement qu'il en portait alors. Comme il ne faisait que d'arriver à Loudun, l'esprit qui agitait ces filles n'avait pas encore eu le temps de s'informer de sa condition et de sa vie; c'est pourquoi lui voyant un air martial, et l'épée au côté, les possédées fausses ou véritables le traitèrent de cavalier, de brave, de généreux, de guerrier. Il répondit qu'il n'était point homme de guerre, mais homme de justice. L'esprit, convaincu de mensonge par son babil, le tira de ce faux pas, au moyen d'une subtilité, en disant qu'il ne fallait pas moins de courage pour rendre la justice, que pour faire la guerre. Les gens qui se trouvaient occupés de cette étrange affaire, employèrent peut-être quelque industrie pour inspirer au gentilhomme étranger une bonne opinion de leur ministère; et le démon qui parlait par ces filles ne s'adressa plus à lui directement, de peur, comme il est à croire, de parler encore mal à propos. M. de Queriolet retourna tout pensif à son logis,

et comme le nombre de ceux qui croyaient la possession véritable était beaucoup plus grand que celui des incrédules, il n'est pas étonnant que, rebattu de mille récits extraordinaires, qui depuis leur origine avaient pris de bouche en bouche de nouveaux accroissements de merveilleux, il ait cru avec beaucoup d'honnêtes gens et de bons esprits, même de médecins [a], qu'il y avait là quelque chose de surnaturel. Comme chacun faisait des questions à ces possédées, il résolut de leur en adresser à son tour trois qui piquaient sa curiosité. Il retourna à l'église de Sainte-Croix le lendemain matin, 5 janvier 1636; et l'esprit qui avait eu le temps de s'informer du nom et des affaires de cet étranger, lui adressa la parole pour lui demander ce qu'il était venu faire parmi des *femmelettes*, et lui dire qu'il ferait beaucoup mieux de s'en retourner, parce que tout ce qu'il verrait à Loudun ne lui servirait de rien. Le Père exorciste répoudit en latin à ce démon, que Dieu par sa miséricorde se servirait peut-être, pour la conversion de ce gentilhomme, de ce qu'il verrait et de ce qu'il entendrait. « Nous l'en empêcherons bien, » dit le démon prétendu; à quoi il ajouta beaucoup d'autres discours que nous ne croyons pas nécessaire de rapporter ici. Les questions que fit M. de Queriolet n'étaient pas du nombre de celles qui contiennent des difficultés dont le dénoûment est réservé à des intelligences supérieures. Le Père exorciste tout seul eût pu y satisfaire. La première avait pour objet de savoir qui l'avait garanti du coup de tonnerre, qui était tombé sur son lit; la seconde, qui l'avait préservé d'être blessé de l'arquebuse, qui lui avait été tirée de si près; la troisième, quelle avait été

[a] Voyez le livre de François Pidoux, docteur en médecine de Poitiers, imprimé à Poitiers en 1635, intitulé : *In actiones Juliodunensium Virginum Exercitatio medica*. Voyez aussi l'Histoire de la possession de Loudun, par le P. Surin, Jésuite; ouvrage très-curieux, publié pour la première fois à Paris en 1828; un volume in-12.

la cause pour laquelle il était sorti des Chartreux. La sainte Vierge et l'ange gardien furent cités à propos, pour satisfaire aux deux premières questions, et même on fit honneur à l'étranger de lui dire que son ange gardien était de l'ordre des Chérubins. Quant à la troisième question, comme nous avons déjà vu que le Père exorciste, qui n'était pas demeuré le jour précédent, 4 du mois, sans curiosité au sujet de ce gentilhomme, savait le 5 qu'il avait besoin de conversion, le démon, qui n'en savait pas moins que le Père, après avoir répondu si précisément sur les deux autres questions des choses invisibles, se contenta de parler sur la troisième question en général seulement, et de dire qu'une si grande impureté ne pouvait pas demeurer en un lieu si pur. Soit que cette possession ait été véritable, ou que ce n'ait été qu'une tragédie jouée pour venger un grand prélat de l'insolence d'un prêtre, il est toujours vrai de dire que Dieu se servit des démons en cette circonstance, pour convertir enfin véritablement et inébranlablement M. de Queriolet, puisqu'il a fallu que le démon ait possédé l'esprit de ces filles, ou le cœur de ceux qui auraient jeté le public dans une si grande illusion [1].

Le même jour M. de Queriolet, pénétré du repentir le plus sincère et le plus vif, alla se jeter aux pieds d'un Père jésuite, et lui faire dans une confession générale le récit douloureux de toutes les abominations de sa vie, avec le dévouement le plus parfait à ce que Dieu demanderait de lui, et une résolution ferme et généreuse de passer le reste de ses jours à tâcher de satisfaire à sa justice. La charité, qui prit en ce moment un empire absolu

* [1] D. Lobineau, qui avant tout craint beaucoup de passer pour crédule, traite avec assez de légèreté la possession de Loudun ; cependant de bons esprits sont loin de douter de la vérité de ce fait historique, et de le regarder comme le seul effet de la vengeance du cardinal de Richelieu contre Urbain Grandier.

sur son cœur, lui fit, comme à la femme pécheresse de l'Évangile, mépriser les discours du pharisien et les railleries des gens du monde, il n'eut point de honte de paraître pénitent, et de faire une profession publique de l'être tout le reste de sa vie. Le jour des Rois, 6 janvier, il retourna aux exorcismes, où sa conversion fut le sujet de beaucoup de discours que tint le démon prétendu, qui se disait forcé par la puissance de Dieu à être le Nathan de ce David et le Jonas de ce Ninivite. Il l'appela quelquefois gueux, par une froide allusion à son nom de *Gouvello*, qui ne signifie rien d'approchant; il aurait trouvé des injures plus riches, s'il avait su que ce nom breton signifiait des *forges*. La fille possédée, qui parlait au gentilhomme converti, le congédia en se penchant sur lui, comme pour lui mettre dans la bouche la sainte hostie qu'elle tenait sur sa langue, en lui disant qu'elle allait lui donner Dieu pour le conduire. Par ce léger échantillon le lecteur pourra juger aisément que, sous prétexte de démons et de possession, ces exorcistes se sont peut-être dispensés quelquefois du respect profond que l'on doit à des choses aussi sacrées que l'adorable eucharistie.

Les premiers fruits de la conversion de M. de Queriolet furent de le porter à se retirer dans sa maison, pour y mener une vie humiliée, pénitente et solitaire, méprisant tout ce que le siècle, les railleurs, les libertins, ses parents même, pourraient en dire. Les femmes qu'il avait autrefois séduites cherchèrent à le séduire à leur tour, ou du moins à le porter à effectuer par un engagement honnête des paroles qui avaient servi à les tromper. Elles le poursuivirent jusqu'au pied des autels, pour se faire voir à lui; mais inutilement, ses yeux n'étaient plus ouverts aux objets terrestres. Il y en eut une, plus emportée que les autres, qui osa bien l'arrêter au sortir de l'église et faire retentir à ses oreilles, au refus de ses regards, une voix qui ne lui était que trop

connue. Il crut qu'il était de la justice, aussi bien que de la piété, de l'instruire en peu de mots de sa conversion, des motifs qu'il en avait eus, des obligations qu'il avait à la miséricorde infinie qui l'avait attendu si longtemps, et de la ferme résolution qu'il avait prise de passer le reste de sa vie dans la pénitence et dans l'éloignement continuel de tous les plaisirs. Il l'exhorta à en faire autant, et la laissa pénétrée de respect pour un changement dans lequel il était aisé de reconnaître le doigt de Dieu.

Étant arrivé à sa maison, il congédia tous ses serviteurs inutiles, après les avoir satisfaits, et ne retint que ceux qui étaient propres à servir les pauvres, à qui il avait consacré tous ses biens et destiné sa maison pour leur servir d'hôpital. Il la ferma à toutes les compagnies du monde et leur fit dire qu'il n'avait plus rien à démêler avec les personnes du siècle, qu'il ne voulait plus voir que ceux qui auraient recours à sa charité. Il s'adonna à la lecture des livres saints, et s'appliqua sérieusement à se faire instruire de la religion et des devoirs de l'homme chrétien. Il invitait pour cela quelques religieux à venir le voir, et il allait souvent les chercher et consulter, surtout ses voisins les P. Carmes de Sainte-Anne. Il fit un nouveau fonds pour les pauvres, dont il ne se regardait plus que comme l'administrateur, par la vente de sa charge de conseiller-commissaire aux requêtes du palais, de laquelle il traita avec M. René du Plessis [a].

Mais avant d'avoir conclu ce traité, M. de Queriolet avait voulu faire une réparation publique des scandales qu'il avait causés dans les églises par ses impiétés et ses profanations. Il partit de chez lui sur la fin du Carême de l'an 1636, vêtu d'une grosse chemise de canevas, d'un vieux pourpoint noir retourné, sans manches, et d'un

[a] Registre du Parlemet.

méchant haut-de-chausses, avec un mauvais chapeau sur la tête et un bâton à la main, et prit le chemin de Rennes, pour y aller faire une espèce d'amende honorable. En approchant de Ploermel, il demanda le chemin à deux mendiants qui le maltraitèrent cruellement. Il sentit quelque mouvement de se mettre en défense ; mais il se surmonta, jeta son bâton et résolut de n'en plus porter jamais dans tous ses voyages, quelque chose qu'il eût à craindre de la furie des bêtes ou de la violence des hommes. Il logea à l'hôpital de Ploermel, où il fut associé à une bande de mendiants, qui, le voyant passer la nuit en prière, et n'osant ni le battre, ni le chasser, lui firent mille insultes qu'il endura avec une patience invincible. Etant arrivé à Rennes et se souvenant que l'église Notre-Dame de Bonne-Nouvelle était une des principales qu'il avait profanées par ses entretiens libertins avec les femmes, ce fut aussi la première où il alla. Il y passa neuf jours entiers, depuis le matin jusqu'au soir, au bas de l'église, à genoux dans un coin, d'où il n'osait pas même lever les yeux au ciel. Il ne sortait que pour mendier quelque morceau de pain dans les maisons voisines, et la nuit il se retirait sous quelque porche ou dans quelque grange ou écurie.

Au retour de ce voyage, se trouvant indécis touchant l'état de vie qu'il devait choisir, et se défiant de ses lumières, il fut déterminé par le conseil de ses amis et les avis de son directeur, à entrer dans la cléricature. Si l'ancienne discipline de l'Eglise eût encore été en vigueur, l'énormité de ses désordres passés ne lui aurait pas permis d'aspirer, du moins sitôt, à la prêtrise; mais l'évêque de Vannes, M. Sébastien de Rosmadec, jugea qu'il n'était pas impossible à celui qui, dans un instant, avait changé un persécuteur en un apôtre, de faire d'un impie si solidement converti, un digne ministre des autels. Il se hâta de lui donner les ordres sacrés, et lui conféra celui de la prêtrise le 28 mars 1637. Deux considérations contri-

buèrent à porter M. de Queriolet à se soumettre en cela à la volonté de son prélat : la première, qu'il aurait la satisfaction d'être le père spirituel des pauvres qu'il assisterait de ses soins ; et la seconde, qu'ayant résolu de passer le reste de ses jours à faire des pèlerinages pénibles, ce serait pour lui une grande consolation de pouvoir se munir tous les jours du pain des anges, sans appréhender de manquer la messe les jours de fête ; et à ce sujet il portait toujours du pain et du vin avec lui, de peur de ne pas en trouver dans les lieux écartés des villes.

Il retourna à Loudun quelque temps après, pour y rendre grâces à Dieu du miracle de sa conversion. Il entra dans l'église de Sainte-Croix, où l'on continuait les exorcismes, et, choisissant un coin pour sa place, il y passa huit jours en prière, dans une situation et une posture bien différentes de celles qu'il avait fait remarquer la première fois. Toujours prévenu que la possession était véritable, il avait pris la résolution d'interroger le démon seulement de pensée, au sujet de sa vocation. Il croyait n'être point reconnu de l'exorciste. Mais on n'employait pas à ce mystère des gens sans esprit et sans curiosité ; et d'ailleurs il était fort reconnaissable, et dans un équipage propre à fixer l'attention des esprits curieux. Comme il n'avait apparemment pas caché le dessein qu'il avait d'interroger le démon mentalement, l'esprit passa huit jours sans lui rien dire, peut-être même n'aurait-il enfin rien dit à propos, si le pèlerin pénitent, soit dans la ferveur de sa prière, soit dans quelque autre occasion, n'eût laissé entrevoir son secret. Aussitôt qu'il eut donné cette clarté, l'esprit, au milieu d'un long mélange de bons et extravagants discours, lui dit que la volonté de Dieu était qu'il demeurât dans l'état de prêtre séculier. Il ajouta qu'il avait fait vœu d'aller à Notre-Dame-de-Liesse [1] ;

* [1] Eglise célèbre par son pélerinage, situé dans l'ancien diocèse de Laon, et aujourd'hui de celui de Soissons.

» mais qu'avant qu'il y fût, les démons lui dresseraient » bien des embûches; qu'il ne trouverait point à loger; » qu'il serait pris pour un espion ; et qu'il serait battu » par les mendiants. » C'est M. de Queriolet lui-même qui a rapporté cette prédiction, qui, à la bien prendre, n'a rien qui passe les bornes de la sagacité naturelle des hommes. Il pouvait avoir parlé du dessein de son voyage, sa figure délabrée était propre à lui faire refuser le couvert et à le faire prendre pour un espion; ce qui lui était arrivé auprès de Ploermel, qu'on pouvait ne pas ignorer, donnait lieu de lui prédire encore quelque autre rencontre semblable. Tout cela arriva à notre pénitent. En passant par Paris, il ne put y trouver à loger, personne ne voulut le recevoir, et il fut contraint de passer la nuit dans un cimetière ; il fut pris pour un espion dans une ville de Picardie ; il fut battu et maltraité par des mendiants; mais enfin il arriva à Liesse, où il passa neuf jours en dévotion dans la célèbre église de Notre-Dame.

Dès le commencement de sa conversion il s'était engagé par vœu, pour l'expiation des désordres de sa vie, de faire à son corps le plus de mal qu'il pourrait, et à son prochain le plus de bien qu'il lui serait possible. Il est aisé, après cela, de juger jusqu'à quel degré un homme d'un naturel aussi ardent que lui, aussi vivement pénétré de ses fautes et prévenu d'une grâce si extraordinaire, poussa la rigueur de sa pénitence. Dans sa maison il couchait tout habillé ; il passait souvent la nuit sur une chaise et n'avait alors pour oreiller que la table ou quelque livre. Ses chemises étaient de la plus grosse et de la plus rude toile; il n'en changeait point, et les portait quelquefois jusqu'à cinq et six mois dans ses voyages, et dans les plus grandes chaleurs de l'été, ce qui l'exposait à des peines affreuses dont l'imagination aurait peine à souffrir le détail. Ses habits étaient d'ordinaire tout déchirés, parce que quand il en avait de meilleurs, il ne manquait point de les

donner au premier pauvre qui lui demandait la charité. Ses souliers étaient garnis de petits clous dont la pointe perçait la semelle intérieure. Avec cette incommodité et la goutte qui lui était déjà ordinaire, il faisait cependant chaque jour dix lieues à pied, mesure qu'il s'était prescrite, et qu'il fournissait, sans s'arrêter, à moins qu'il n'y fût contraint par une extrême nécessité. Il avait aussi fait vœu à Dieu de se tenir tous les jours à genoux l'espace de sept à huit heures pendant sept ans. On l'y remarquait souvent cinq et six heures de suite. Au commencement, comme il n'était point accoutumé à cette posture, il lui vint au genou une grosse loupe qu'il négligea, il s'y forma un apostume qui s'aggrava de telle sorte, qu'on fut sur le point de lui couper la cuisse ; mais il trouva un remède plus doux dans la confiance qu'il eut en Dieu et à l'intercession de S. Joseph. Comme on voulut le saigner au pied dans sa dernière maladie, on lui vit les genoux garnis de gros calus et un corps pointu au milieu d'un genou. On lui demanda comment il avait pu soutenir la douleur que lui devait faire cette incommodité; à quoi il ne répondit autre chose, sinon que ce n'était presque rien. Il réparait par cette posture pénible les postures indécentes dans lesquelles il avait autrefois assisté au service divin. De même, pour expier la perte du temps qu'il avait employé à friser ses cheveux et relever ses moustaches, il négligeait entièrement le soin de sa tête et de sa barbe, et ne se faisait raser et couper les cheveux que dans l'indispensable nécessité et le plus simplement qu'il était possible. La nuit, il couchait la tête nue, sans calotte ni bonnet, et il ne portait ni gants ni mouchoir. La mauvaise odeur des hôpitaux et des malades, et l'infection de la gale et de la teigne dont il prenait plaisir à s'affliger les sens, étaient le sacrifice qu'il offraient à Dieu, pour réparer l'excès de ses délicatesses passées. Sa nourriture ordinaire était le plus gros pain et l'eau, avec quel-

ques fruits. Ses yeux étaient toujours baissés vers la terre, et jamais la curiosité ne l'a occupé pendant tous ses voyages. Il a été deux ou trois fois à Rome, sans avoir eu l'envie d'y voir le pape; et dans un voyage à Notre-Dame-de-Mont-Serrat, pour offrir, comme David, le sacrifice d'une chose qu'il avait ardemment souhaitée, il n'eut pas plutôt aperçu de loin ce sanctuaire si renommé, qu'il retourna sur ses pas, sans satisfaire ce que sa dévotion pouvait avoir de curieux et de sensible.

Il ne se contenta pas d'avoir fait de sa maison une maison de retraite, il allait souvent dans les déserts et les forêts ouvrir son cœur dans une plus entière solitude aux mouvements et aux instructions de l'esprit divin. Il quêtait, en y allant, autant de pain qu'il en avait besoin, et y passait de quinze à vingt jours à jeûner au pain et à l'eau sans autre lit que la terre, sans autre couverture que ses habits et sans autre oreiller qu'un caillou ou le coin de quelque fossé.

Pour expier la folle pensée qu'il avait eue autrefois d'aller abjurer sa religion parmi les Turcs, il souhaita d'y pouvoir répandre son sang pour la foi chrétienne, et se mit en chemin dans ce dessein; mais la peste qui infectait le pays par où il devait passer, l'empêcha d'achever son voyage.

Un autre vœu qu'il fit à Dieu au commencement de sa conversion, fut de jeûner au pain et à l'eau pendant trois ans, si la rencontre de quelque compagnie ne l'en dispensait, et il s'arrangea tellement pour ne pas se trouver dans la nécessité de prendre cette dispense, qu'il évita soigneusement toutes les compagnies. Mais il poussa encore plus loin sa fidélité envers Dieu et sa dureté contre lui-même; il voulut essayer combien de jours il pourrait passer de suite sans manger. Il éprouva qu'il pouvait en passer deux, et pratiqua cette effroyable abstinence pendant deux ou trois mois. Au bout de ce terme, tout abattu qu'il était d'une diète si cruelle, il s'anima pourtant à passer

ainsi le reste de l'année ; et l'exemple de celle-là lui servit pour le soutenir, avec le secours de Dieu, dans la même pratique les deux autres années. Mais il se trouva alors dans un pitoyable état. Tout le reste de sa vie il se contenta des viandes les plus grossières. Il se passait peu de jours qu'il n'apportât des villages où il se trouvait, quelque morceau de gros pain, qu'il prenait comme par aumône, et il exhortait ses serviteurs à bénir Dieu d'une bonne œuvre dont il avait été l'objet. Il n'avait du vin dans sa cave que pour la sainte messe et pour les nécessités des malades. Il en portait ordinairement une bouteille quand il allait célébrer le saint sacrifice loin de sa maison, afin de pouvoir en laisser chez les pauvres qui en avaient besoin dans leurs infirmités ; et pour lui, le vin qu'on lui servait rougissait seulement son eau sans presque en changer le goût.

Mais si sa pénitence a été surprenante, sa charité n'a pas été moins admirable. Instruit à l'école de Jésus-Christ, qui nous dit [a] que de donner l'aumône est le moyen de se purifier entièrement des souillures du péché, et justement épouvanté de sa longue persévérance dans le crime, il se fit un précepte du conseil qu'un prophète donnait à un méchant roi [b], menacé des effets terribles de la vengeance de Dieu, et résolut de sacrifier tout son bien aux pauvres, pour racheter ses iniquités par la charité dont il userait envers eux. Il espéra préserver son âme, par ce moyen, d'aller dans les ténèbres [c]; qu'il serait délivré de la mort éternelle qu'il s'était vu préparée, et qu'il retrouverait dans une meilleure vie la miséricorde qu'il aurait faite aux indigents. Il ne regarda donc plus ses biens que comme le patrimoine des pauvres, et ne s'en réserva que l'économie et la dispensation. Après avoir changé sa maison en hôpital, il allait lui-même chercher

[a] Luc., XI, 41. — [b] Dan., II, 24. — [c] Tob., IV, 11, et XII, 9.

les pauvres et les malades de tous côtés, et quand leur faiblesse ne leur permettait pas de le suivre, il ne dédaignait pas de les charger sur ses épaules. Quand il était trop loin de sa maison pour leur rendre ce bon office, il imitait le pieux Samaritain, les portait dans les premières maisons ou hôtelleries, recommandait aux maîtres d'en prendre soin, et laissait tout l'argent qu'il fallait pour les faire panser, traiter, habiller et nourrir. Il avait une charité particulière pour les pauvres honteux, dont il trouvait moyen de soulager l'indigence sans la faire connaître. Les pauvres filles, qui n'avaient pas moyen de s'établir, étaient un des objets les plus sensibles de sa compassion ; il leur fournissait généreusement des dots, soit pour se marier, soit pour entrer dans quelque communauté. Dans ses voyages il avait toujours une bonne somme d'argent, non pour subvenir à ses nécessités, mais pour soulager celles des pauvres. Il était au comble de sa joie quand il voyait les pauvres aborder chez lui de tous côtés ; il allait les prendre par la main, lorsqu'il remarquait que la timidité les empêchait d'approcher; il les servait lui-même de ses propres mains, et ne prenait son repas que quand on avait donné à manger à tout le monde. Il avait des magasins d'habits, de chemises et de souliers, pour vêtir et chausser ceux qui étaient nus; et quand ses trésors étaient épuisés, il faisait détacher jusqu'aux rideaux de son lit, et en donnait les draps et les couvertures, plutôt que de souffrir que quelqu'un s'en allât de chez lui sans être soulagé. Le bruit se répandit que par la bénédiction de Dieu ses biens se multipliaient à mesure qu'il en faisait une si sainte profusion ; mais on n'a jamais pu tirer de l'humble pénitent l'aveu d'aucun miracle sur ce sujet : il disait seulement qu'il était surpris comment il lui restait un sou de bien, après tout ce qu'il en avait distribué. Soit qu'il fût dans sa maison, ou qu'il n'y fût pas, l'aumône s'y faisait toujours également à tous ceux qui se présentaient ; et

lui, de son côté, la faisait sans cesse, quelque part qu'il fût. Il n'a jamais souffert qu'on ait vendu un seul grain de ses blés; il les employait tous à la nourriture des pauvres. Au commencement de sa conversion il distribua une partie de son bien aux hôpitaux, aux églises et aux couvents, afin qu'on priât Dieu pour lui et pour lui obtenir la grâce de persévérer. Les Carmes de Sainte-Anne surtout éprouvèrent sa pieuse libéralité, par le don qu'il leur fit de beaucoup de terres qui composaient la plus grande partie de leur enclos. Il faisait ses stations ordinaires dans les prisons et les hôpitaux, où il allait toutes les semaines, ou au moins une fois en quinze jours, faire ses aumônes et consoler les affligés. Il ne se contentait pas du bien qu'il y opérait par lui-même ; il y engageait aussi les personnes riches, et par son exemple et par ses discours.

Mais quelque humanité qu'il eût naturellement pour les pauvres, à qui il n'avait jamais rien refusé, même dans le temps de ses plus affreux dérèglements, ce ne fut pas cependant sans quelque répugnance qu'il s'attacha à les traiter et à les nourrir. Il fut plusieurs fois sur le point de quitter ce pénible et dégoûtant exercice, mais la peine et le dégoût même furent des raisons qui le déterminèrent à persévérer dans un emploi qui joignait une mortification humiliante au mérite de l'aumône. Afin de la faire aux âmes comme il la faisait au corps, il demanda l'approbation de son évêque, pour confesser et communier tous les pauvres passants, et leur administrer les autres sacrements qu'il leur jugerait nécessaires, tant pour remédier aux abus qui se perpétuaient parmi eux, que pour ne pas les laisser passer les années entières sans s'approcher des sacrements de la pénitence et de l'eucharistie, qu'on leur refusait souvent dans les paroisses de la campagne et qu'ils ne s'empressaient pas toujours de demander eux-mêmes. A un quart de lieue de sa maison, au coin d'une lande appelée la Lande-du-Mont,

il y avait une chapelle dédiée à l'honneur de la sainte Vierge, sous le nom de Notre-Dame-de-Miséricorde. Elle n'était pas encore du domaine des parents de M. de Queriolet, à l'époque de sa naissance, mais ils l'avaient acquise depuis; et c'était là qu'il administrait les sacrements, ce qu'il ne voulut jamais faire, ni même dire la messe dans la chapelle de sa maison. Il ne voulut jamais non plus confesser d'autres fidèles que les pauvres, quoique plusieurs personnes de condition l'en aient souvent prié. Tous les soirs, lorsqu'il était revenu de ses œuvres de piété et de charité, il assemblait tous les pauvres qui étaient dans sa maison, et leur faisait une exhortation ou quelque pieuse lecture, leur enseignait les mystères de notre foi, les interrogeait sur les commandements de Dieu et de l'Église, le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, et les autres choses nécessaires au salut. La conférence achevée, il les conduisait chacun au lieu où il devaient reposer, et leur donnait la bénédiction. Le matin, il les assemblait de nouveau et leur faisait répéter leurs prières, et à midi pendant leur dîner, il leur donnait encore quelque instruction. Il conjurait les étrangers d'aller à Sainte-Anne se confesser et communier, et, pour plus grande sûreté, il les y conduisait souvent lui-même.

Il lui était resté une grande compassion pour les personnes tourmentées par le démon, qu'il exorcisait dans la chapelle de Notre-Dame-de-Miséricorde, sans autres témoins que deux ou trois personnes de confiance, qui lui aidaient à chanter et réciter des prières. Mais quoique avec l'approbation et la permission de son prélat, il ait donné ses soins, avec une assiduité laborieuse, à un grand nombre de possédées, on ne dit pas cependant qu'il en ait délivré plus de deux ou trois. Au défaut d'une délivrance parfaite, il leur donnait des consolations spirituelles, dont la plus efficace, pour les soutenir dans les peines d'un état qui fait horreur, était de les admettre

à la participation des sacrements, qu'il pensait qu'on ne pouvait leur refuser sans inhumanité, sans blesser la charité chrétienne, et sans se laisser conduire à un esprit tout opposé à celui du Sauveur, dont il est écrit, qu'il n'achèverait pas de briser le roseau à demi rompu et d'éteindre la mèche qui fume encore [a].

Afin de marcher avec plus de liberté dans la voie de salut, M. de Queriolet s'était dépouillé, par un vœu particulier, de la propriété de tous ses biens, qui étaient considérables, et ne s'en était réservé que l'administration ; encore ne s'était-il chargé de ce soin que parce qu'il avait cru que Dieu le demandait de lui. S'il portait de l'argent dans ses voyages, ce n'était pas pour s'en servir ; ce n'était que pour subvenir aux besoins des pauvres. Il regardait comme des faveurs singulières de Dieu les affronts et les mauvais traitements qu'il recevait quelquefois dans les maisons mêmes qu'il avait louées pour servir de refuge aux pauvres, parce qu'on ne l'y connaissait pas dans ces occasions.

S'il n'avait pas mis au feu le récit qu'il avait fait lui-même de sa vie criminelle et de sa vie pénitente, nous pourrions donner ici un long détail de ses voyages ; mais comme il a jugé à propos d'ensevelir tous ces faits dans l'oubli, nous nous contenterons de dire en général que l'esprit de foi et de pénitence qui l'engageait à des courses si pénibles et si fréquentes, l'empêchait de prendre aucune mesure pour sa sûreté, quoiqu'il eût souvent à passer par des pays ennemis. Ses lettres de prêtrise, son Bréviaire, sa modestie, sa simplicité ont été les seuls passe-ports à la faveur desquels il a trouvé tous les chemins libres ; et, du reste, une protection particulière de Dieu l'a préservé, dans des occasions qui ont été funestes à d'autres, à ses yeux, de la cruauté des voleurs, aussi bien

[a] Is., XLII, Math., XII.

que d'un supplice honteux, auquel il fut une fois condamné comme espion. Continuellement occupé, dans ses voyages, de la prière, des peines dues à ses crimes passés et des grandes miséricordes de Dieu à son égard, il ne se laissait distraire par aucun objet curieux, et ne s'arrêtait qu'aux églises et chapelles qu'il trouvait sur sa route, afin d'y implorer le secours céleste par l'intercession des saints. Mal reçu, et souvent rebuté dans les auberges et les hôpitaux même, il lui est arrivé très-souvent de passer les nuits dans des halles et sous des porches, et quelquefois même sur la neige ou sur la terre nue.

Il ne se détournait pas même dans ses pèlerinages, pour voir les personnes les plus distinguées par leur piété. A son second voyage à Loudun, le procureur du roi de cette ville lui parla d'un saint prêtre, très-célèbre alors, que l'on appelait le P. Bernard [1], et l'exhorta à le voir en passant à Paris. M. de Queriolet ne promit rien de positif sur ce point; il dit seulement que s'il le rencontrait il lui parlerait volontiers, mais qu'il n'irait point le chercher. Ils ne se connaissaient ni l'un ni l'autre que de réputation. M. de Queriolet, faisant un second voyage à Notre-Dame-de-Liesse et devant passer à Paris, pensait souvent à ce P. Bernard dont on lui avait dit de si grandes choses; et celui-ci, informé sans doute de ce voyage du conseiller converti, l'attendait avec impatience. Le pieux pèlerin, arrivant à Paris, s'imaginait que tous les prêtres qu'il rencontrait étaient le P. Bernard; mais il ne leur disait mot. En approchant des Chartreux, il aperçut un prêtre à pied

* [1] Claude Bernard, surnommé le pauvre prêtre, naquit à Dijon d'une famille noble, en 1588. Il ne fut pas exempt des écarts de la jeunesse; mais il se convertit si sincèrement, qu'il devint un modèle de pénitence, d'humilité et de mortification. Tout dévoué au service des pauvres, il passa parmi eux sa vie, et mourut en odeur de sainteté le 23 mars 1641. Son corps fut inhumé dans l'église de l'hôpital de la Charité, où il repose encore.

et le chapeau sous le bras, qui parlait avec action à des dames qui étaient dans un carrosse, et entendit ces dames qui lui répondirent : « Eh quoi ! P. Bernard, il semble que » vous avez l'esprit renversé. Vous ne faites que parler » d'un cavalier et d'un cavalier...... » A ces mots, M. de Queriolet n'eut plus de peine à reconnaître le saint prêtre dont on lui avait parlé. Il s'approcha, et lui demanda si c'était lui qui s'appelait le P. Bernard. L'autre dit que c'était lui-même, et demanda à son tour à M. de Queriolet, si ce n'était pas lui qui était ce conseiller de Bretagne ; et ayant appris que c'était lui, il dit à ces dames : « Voilà celui dont je vous parlais ; c'est lui qui vous dira » ce qu'il faut que vous fassiez pour servir Dieu. » Il emmena M. de Queriolet avec lui et le retint trois jours à Paris. Comme à l'égard des biens temporels ils étaient tous deux dans des pratiques fort opposées, M. de Queriolet avait extrêmement souhaité de consulter le P. Bernard sur cet article, afin de réformer sur ce point même sa conduite, si un aussi saint homme que M. Bernard la condamnait. Il lui avoua donc ingénument, qu'ayant cru faire bien de se rendre l'économe de ses propres biens, pour les distribuer aux pauvres qu'il en avait établis les seuls maîtres, il était toujours attentif à recueillir toutes les successions qui lui arrivaient, parce qu'il estimait qu'il était du devoir essentiel d'un économe fidèle d'en user ainsi envers son maître, et que les pauvres étaient ses véritables maîtres. C'est sur quoi il lui demandait son avis. Le P. Bernard le lui donna en ce peu de mots : « Mon ami, pour moi, la lueur de l'or et de l'argent » m'éblouit les yeux, et pour cela je n'en manie point ; » c'est frère Jean, mon garçon, qui fait ma dépense ; mais » quant à toi, continue dans la pratique que tu as commencée. » Pendant les trois jours que M. de Queriolet fut à Paris, le P. Bernard le mena voir quelques personnes distinguées par leur vertu et leur piété, comme

le P. de Condren et S. Vincent de Paul, fondateur de la congrégation des missionnaires de Saint-Lazare, avec lesquels il eut des conférences particulières.

Quoique M. de Queriolet fit tous les jours environ dix heures d'oraison, les lecteurs ne doivent pas s'attendre à trouver ici de ces voies intérieures et de ces états relevés par lesquels Dieu a fait passer plusieurs contemplatifs pour les appeler à lui. Il avait pris pour modèle le Publicain, à qui notre Sauveur a donné un témoignage si propre à confondre le Pharisien orgueilleux et suffisant. Le vertueux prêtre se tenait, comme ce Publicain, dans une posture humiliée, il n'osait lever les yeux au ciel qu'il ne se croyait pas digne de regarder, et réunissait toutes ses pensées et ses demandes dans ce peu de paroles : « Dieu ! soyez propice à ce pécheur. » Si pour obéir aux ordres de ses confesseurs, et contenter la faim qu'il avait du pain des anges, il s'en nourrissait chaque jour, depuis qu'il avait été élevé au sacerdoce, il ne s'en approchait qu'avec des sentiments toujours également vifs d'humiliation, d'anéantissement, d'adoration et de reconnaissance, qui ne l'occupaient pas moins puissamment dans l'exercice de la prière. Toujours occupé du souvenir des peines qu'il avait méritées et des faveurs qu'il avait reçues, il y trouvait facilement matière suffisante pour passer sa vie entière à s'en entretenir avec Dieu. En un mot, il était si plein de Dieu, qu'il s'étonnait comment on pouvait penser à autre chose qu'à lui. Il passait toutes les matinées dans les églises, à rendre à Dieu ses adorations et ses hommages, qui lui servaient de préparation pour offrir l'agneau sans tache. Il y retournait à l'heure de vêpres et y demeurait jusqu'à la nuit. Quand il entrait dans quelque maison religieuse, ce n'était jamais que par l'église, pour y adorer le maître avant que de voir les serviteurs. Quelque accablé qu'il fût de fatigue dans ses pèlerinages, lorsqu'il entrait dans un

couvent pour y recevoir l'hospitalité, il assistait à tout ce qui restait de l'office divin, et ne manquait jamais d'y assister la nuit à Matines. Quelque part qu'il rencontrât le Saint-Sacrement qu'on portait aux malades, il le suivait dans toutes les maisons, malgré la faim et la soif qui le tourmentaient, et les affaires importantes qu'il risquait ainsi souvent de ne pas terminer. L'heureuse expérience qu'il avait des effets merveilleux de la divine Eucharistie, lui en faisait regarder le fréquent usage comme un des moyens les plus sûrs pour se détacher des embarras du siècle et renoncer aux délices de la chair, c'est-à-dire quand on y apporte comme lui de grandes et convenables dispositions, une foi vive, une pureté entière, un amour ardent et parfait; car du reste, fréquenter la table du Seigneur et continuer à aimer le monde, à flatter son corps, à vivre dans la dissipation et les délices, c'est faire une alliance affreuse de la santé et de la maladie, de la vie et de la mort, de Christ et de Bélial. M. de Queriolet avait une assiduité particulière à sa chapelle de Notre-Dame-de-Miséricorde. Il y était plus longtemps que dans sa propre maison, puisqu'il s'y tenait sans cesse hors les temps de ses repas et celui qu'il donnait à servir les pauvres. Il n'en revenait que le soir bien tard, y allait à minuit, quand il n'avait pu y aller pendant le jour, et y retournait le matin aussitôt qu'il avait fait faire la prière à ses pauvres.

La tendresse qu'il avait pour eux ne se bornait pas à ceux que l'on appelle mendiants; il était bien plus touché de l'état où se trouvent des personnes nobles qui ont le cœur trop élevé pour se réduire à servir ou à travailler, et trop peu de bien pour avoir de l'éducation. Il déplorait le peu de soin que se donnaient de pourvoir à faire élever la pauvre noblesse, ceux qui auraient pu, et peut-être même dû y penser efficacement. Il lui paraissait bien

étrange qu'on eût trouvé des remèdes aux misères de toutes les conditions, excepté à celles de la noblesse, qui, à dire le vrai, est la plus sûre et la plus glorieuse ressource de l'Etat. Il s'étonnait de voir des hôpitaux généraux pour les mendiants, des maisons de charité pour les enfants du pauvre peuple, des hôtels-dieu pour les malades, des sociétés pour l'assistance des pauvres honteux, des colléges et des bourses pour les écoliers indigents, et qu'on n'eût point pensé à établir des séminaires, des académies ou des colléges pour la pauvre noblesse. Il s'était donné du mouvement dans le parlement, pendant qu'il y avait été, pour faire prendre à ce noble et illustre corps quelque résolution qui pût procurer de l'éducation aux jeunes nobles qui étaient dans la pauvreté. Il avait aussi dressé sur cette matière des mémoires qu'il avait dessein de présenter aux états de la province.

Sa vie ne fut pas assez longue pour qu'il pût procurer cet avantage à sa patrie. Il tomba malade la nuit d'entre le 21 et le 22 septembre de l'an 1660, d'une espèce d'esquinancie, dont il fut saisi comme il se levait pour aller dire la messe au couvent de Sainte-Anne, à une lieue de chez lui, le mercredi, qui était le jour de chaque semaine qu'il avait destiné à cette dévotion. Il fut obligé de se recoucher. Les deux jours suivants il tenta inutilement de se lever; enfin le samedi, qui était son jour d'extraordinaire pour son voyage de Sainte-Anne, il fit effort pour se lever et se rendit à pied au couvent, après avoir été contraint par sa faiblesse de s'arrêter plusieurs fois en chemin, surtout à la chapelle de Sainte-Brigitte, à un demi-quart de lieue de Sainte-Anne. Il avait une dévotion particulière à cette sainte veuve; il allait souvent à la chapelle qui porte son nom, et cette fois, qui fut la dernière, il se recommanda bien affectueusement à la sainte. En arivant au couvent de Sainte-Anne, il suivit sa pratique

ordinaire; il y entra par l'église, où il entendit quelques messes comme s'il eût eu plus de santé; mais il fut obligé de se tenir assis pendant quelque temps. Sentant que les forces lui manquaient, il se retira dans sa chambre ordinaire près des infirmeries, où au bout de deux ou trois jours il parut guéri. Mais la fluxion qu'il avait eue à la gorge tomba sur la poitrine la nuit suivante, et lui fit appréhender d'en être suffoqué avant que de s'être muni des derniers sacrements. Il envoya chercher de grand matin le P. Dominique de Sainte-Catherine, qui entendit sa confession, et ne jugeant pas qu'il fût encore temps de lui donner en cérémonie les sacrements, se contenta de le communier à l'ordinaire, pour satisfaire sa dévotion. On fit venir deux médecins, qui ordonnèrent ce qu'ils crurent propre à soulager le malade, et il s'y soumit par pure obéissance pendant huit jours; mais voyant après ce temps que tous les remèdes qu'on lui faisait prendre ne faisaient qu'irriter son mal, il renonça au secours de la médecine et abandonna entièrement son corps et son âme à la disposition de la divine Providence. *Il lui était* impossible d'ailleurs de rien entreprendre pour se soutenir et se rafraîchir, si ce n'est quelque chose de liquide, encore ne pouvait-il avaler le peu qu'il en prenait qu'avec bien de la peine. Comme son mal augmentait peu à peu, on jugea à propos de lui donner le saint viatique avec toutes les cérémonies en usage dans la maison. Dieu fit connaître à cet illustre pénitent que son âme était prête à quitter la terre pour passer dans le séjour éternel. Il en témoigna une grande joie, et marquait, par des transports animés d'une vive foi et d'une ardente charité, avec quelle impatience il attendait l'heureux moment qui devait être le dernier de son exil, et portait une sainte envie à un des religieux de la maison qui était mort au bout de cinq jours de maladie. Il demanda l'onction des

malades, avant d'être à la dernière extrémité, et la reçut avec ses dispositions ordinaires de confusion de lui-même, de douleur d'avoir offensé Dieu, de regret de l'avoir servi lâchement, d'abandon à ses jugements, d'espérance en sa miséricorde, et des désirs extrêmes de se voir uni si étroitement à lui, qu'il ne pût jamais s'en séparer. Quand on lui eut apporté les saintes huiles, il pria Notre-Seigneur de lui faire la grâce que ce dernier sacrement, qu'il n'avait jamais reçu, eût en lui son premier et son dernier effet tout ensemble, sans qu'il fût besoin de le réitérer. Il reçut ce sacrement le mardi au soir 5 octobre. Il souffrit une longue et pénible agonie, qui l'obligeait quelquefois à s'écrier : « Ah ! quelle agonie ! quelle agonie ! Mon Dieu ! un peu de relâche ! » Et d'autres fois : « Je suis attaché à la croix avec Jésus-Christ. » Il passait sans cesse du froid le plus excessif aux ardeurs les plus violentes d'un feu qui le dévorait. Sa patience était encore plus grande que ses maux, et quand on lui demandait s'ils diminuaient un peu et s'il sentait quelque peine d'esprit, il répondait négativement à la dernière question ; mais pour l'autre, il se contentait d'avoir Dieu pour unique témoin de l'excès de ses souffrances. Il souhaitait qu'on lui jetât souvent de l'eau bénite ; il ne recevait de visites que pour un moment, et demandait qu'elles se terminassent par des prières que l'on faisait pour lui en sa présence. L'amour divin dont il était embrasé jetait souvent de vives étincelles dont les religieux qui l'assistaient se trouvaient pénétrés. Le malade, sentant approcher la mort, étendit les bras en croix, leva les yeux au ciel, et, après avoir été, pendant un temps considérable, dans une espèce de ravissement, il rendit l'esprit entre les mains du Père céleste, le vendredi 8 octobre, jour de sainte Brigitte, en l'année 1660. Son visage demeura plus frais et plus vermeil qu'il ne l'avait eu avant sa maladie, et trente heures après sa

mort, toutes les parties de son corps étaient encore aussi flexibles que s'il eût été en vie. Tout le monde s'empressa de se saisir de quelque chose qui eût été à son usage pour le conserver comme une précieuse relique, et ceux qui ne purent être assez heureux pour en obtenir, firent au moins toucher leurs chapelets à son corps. Comme il avait tout donné aux pauvres, il ne lui restait que quelques meubles, qu'il employa à satisfaire ses serviteurs. Il ne fit point de testament, mais seulement une déclaration de dernière volonté, par laquelle il marqua, et le signa de sa main, dans sa dernière maladie, qu'il souhaitait d'être enterré dans l'église de Sainte-Anne, et qu'on ne fît aucune ouverture ni séparation de son corps. Il fut inhumé au bas des marches du maître-autel de cette église, où l'on voit encore son tombeau. On conserve dans la sacristie de la même église sa figure en cire, sa soutane et son chapeau, qui est haut, rond et pointu. On prétend que Dieu a récompensé de quelques guérisons miraculeuses la confiance avec laquelle on s'est recommandé à ce héros de la pénitence. Sa mémoire a été en grande vénération dans le pays; et l'on a sujet de louer Dieu d'avoir donné à la piété, dans l'exemple d'une conversion aussi parfaite et aussi constante que celle de M. de Queriolet, de quoi confondre l'endurcissement de ceux qui ne se convertissent point, et la lâcheté de ceux qui ne se convertissent que faiblement.

* LE VÉN. P. BRUNO DE SAINT-YVES,

CARME DÉCHAUSSÉ ET MISSIONNAIRE.

Tiré des Annales des Carmes déchaussés de France, 1 *volume in-fol. Voyez* Decus Carmeli religiosi, 1 *volume in-fol.;* Bibliotheca carmelitana. *Un volume in-fol.; et la* Vie de M. François Picquet, évêque de Babylone, vicaire apostolique en Perse; *par l'abbé Anthelmi, vicaire général de Fréjus,* 1 *volume in*-12, *Paris,* 1732.

L'AN 1661.

Yves d'Alam, connu en religion sous les noms de frère Bruno de Saint-Yves, naquit dans la paroisse de Beuzec-Cap-Sizun, vers le mois d'avril 1600. Il était fils de Pierre et de Madeleine Lucia. Sa mère étant morte peu de temps après sa naissance, son père, qui était le plus riche et le plus considéré des habitants du canton, se remaria bientôt; et sa nouvelle épouse ne pouvant souffrir à la maison un fils du premier lit, il fut placé chez un de ses oncles paternels, nommé Henri d'Alam, prêtre, qui demeurait au village de Kergol. Il y apprit à lire et à écrire; puis son père l'envoya au collége de Quimper; mais sa belle-mère empêchant qu'il n'y reçût le nécessaire, il se vit forcé de quitter ses études et trouva heureusement à se placer à Morlaix, chez un bon bourgeois de cette ville, nommé M. Guignier, qui le chargea d'instruire deux de ses enfants, dont l'éducation était à peine commencée. Le jeune d'Alam ne fut pas longtemps sans se faire remarquer par sa douceur, sa modestie et sa piété; aussi M. Guignier s'applaudit-il d'avoir donné un tel précepteur à ses

fils. Chaque jour, lorsque ses élèves étaient couchés, Yves se livrait pendant deux heures à l'oraison. Il put à peu près terminer ses études dans le sein de cette famille, qui avait conçu pour lui une grande estime, et qui eut beaucoup de peine à s'en séparer, lorsque M. Barbier de Kernaou, gentilhomme du pays de Léon, le lui demanda pour lui confier le soin de ses deux enfants, qu'il envoyait étudier à Rennes. Le vertueux d'Alam, après avoir passé quelques mois en seconde, fit sa rhétorique sous le P. La Barre, jésuite, qui remarquait en lui avec intérêt la réunion de la science et de la piété; car en même temps que son disciple se montrait bon humaniste, excellent orateur et poëte, il était aussi l'exemple de la congrégation de la sainte Vierge. Il témoignait une grande affection pour les religieux, surtout pour les Capucins et les Carmes. Son intention était même dès lors d'entrer chez ces derniers, si M. de Kernaou ne lui eût dit qu'il devait l'envoyer avec ses enfants à Paris, et qu'il pourrait faire alors choix d'une vocation plus parfaite dans le même ordre, en prenant l'habit de carme déchaussé. Ce seigneur en avait connu deux, qui étaient venus à Morlaix pour y établir les Carmélites, et il avait conçu une haute idée de la vertu de ces Pères. D'Alam suivit ce conseil; arrivé dans la capitale avec ses élèves, il passa une année en logique au collége de Clermont, et pendant ce temps il consacrait une partie des nuits à la prière et aux pratiques de pénitence.

Enfin, ce vertueux jeune homme, qui s'était si bien préparé à la vie religieuse par sa conduite réglée et pieuse au milieu du siècle, quitta généreusement le monde en 1622, pour se consacrer à Dieu parmi les Carmes déchaussés. Sa profession eut lieu le 14 mai de l'année suivante, et ce ne fut pas vainement qu'il promit au Seigneur de tendre à la perfection par l'observance des vœux qu'il venait de prononcer. Tout dans sa conduite montra bientôt

avec quelle exactitude il avait pris l'esprit de son institut. Au bout de quelques années, son mérite fut cause qu'on le choisit d'abord pour sous-prieur, puis pour prieur du couvent de Vannes. Il y mena une vie solitaire, tout occupé de donner le bon exemple à ses frères, par sa fidélité à suivre la règle. Une nouvelle élection l'appela, en 1634, à la charge de prieur de la maison de Pont-à-Mousson en Lorraine ; il y vécut comme à Vannes dans la solitude et le recueillement. Enflammé du désir et de l'espoir de souffrir le martyre, et pénétré de cette pensée, il s'exerça à la patience par des souffrances volontaires, afin de s'accoutumer à celles qu'il aurait à endurer un jour. De retour à Paris au bout de trois ans, il supporta, sans la moindre plainte et avec une grande patience, une opération très-douloureuse qu'il fallut lui faire subir au genou.

Les religieux de Pont-à-Mousson élurent de nouveau le P. Bruno pour prieur en 1640 ; mais, redoutant la charge de conduire les autres, il préféra un emploi secondaire dans le couvent de Paris. Ce fut alors qu'il se sentit un ardent désir d'aller travailler au salut des âmes dans les missions étrangères, et qu'il en demanda plusieurs fois la permission à son supérieur général, qui enfin la lui accorda. Mais ce projet ayant été connu de plusieurs personnes distinguées par leur naissance, qu'il dirigeait, elles firent tout ce qui leur fut possible pour l'empêcher de s'éloigner de Paris. Elles réussirent si bien, qu'elles obtinrent une lettre du roi qui lui défendait de sortir de son couvent. Cette défense fut bientôt levée par l'intermédiaire du cardinal de La Rochefoucault, et le P. Bruno partit aussitôt pour se rendre à la mission que les Carmes déchaussés avaient à Alep en Syrie. Avant son départ, un religieux lui ayant demandé quelques avis salutaires pour l'aider à correspondre à la grâce de sa vocation, il lui dit : « Ayez une crainte filiale de Dieu : ne vous intriguez » point, et ne vous appuyez point sur la faveur des hom-

» mes, soit supérieurs ou autres; soyez charitable à tous, » et ne consentez jamais, de fait ni de volonté, à ce à quoi » votre conscience répugne, et vous aurez la paix. »

Le 7 avril 1644, le serviteur de Dieu partit de Paris avec un de ses confrères, nommé le P. Paul de Jésus-Maria. Ils allèrent s'embarquer à Marseille pour Malte, d'où ils se rendirent à Seide en Syrie, ville autrefois considérable et qui a remplacé l'ancienne Sidon. Ils y trouvèrent l'évêque de Babylone, qu'ils quittèrent pour visiter les saints lieux. Ayant satisfait leur dévotion, ils prirent le chemin d'Alep, où ils arrivèrent au commencement de septembre. Le consul de France et tous les catholiques du pays les reçurent avec une grande joie. Leur premier soin fut de s'appliquer à l'étude de la langue arabe, et le P. Bruno y fit des progrès rapides [1]; il est vrai qu'il avait pris le moyen le plus assuré pour réussir, car c'était au Dieu des sciences qu'il s'adressait pour vaincre ses difficultés; il étudiait ordinairement devant le tabernacle et assis sur le marchepied de l'autel. Dès que le zélé missionnaire put un peu parler le langage du pays, il s'en servit pour travailler au salut des âmes, et surtout à la conversion des schismatiques, qui étaient nombreux dans cette contrée. Dieu bénissant ses efforts, il eut la consolation d'en ramener un grand nombre à l'unité catholique, parmi lesquels se trouvait le patriarche des Jacobites. Sa réputation de sainteté se répandit bientôt tellement dans la ville et les environs, que les Turcs eux-mêmes venaient lui apporter dans les maisons des chrétiens leurs enfants malades, afin qu'il fît sur ces

[1] Il assurait à cette époque, dans une lettre qu'il écrivait à l'auteur des Annales de son ordre, que la connaissance de la langue bretonne lui avait été très-utile pour apprendre l'arabe, et que la prononciation était à peu près la même dans l'une et l'autre langue.

enfants le signe de la croix, et qu'ils pussent par ce moyen recouvrer la santé.

La tendre charité pour le prochain qui animait le P. Bruno ne lui permettait de prendre aucun repos, tant qu'il y avait du bien à faire. Il employait toutes ses journées à visiter les chrétiens, soit catholiques, soit schismatiques, soutenant et affermissant les premiers dans la bonne voie, instruisant et éclairant les autres touchant leurs erreurs. M. Picquet, saint évêque de Babylone et auparavant consul à Alep, assure dans une attestation qu'il donna, et dans laquelle il parle de ce vertueux missionnaire, que des motifs humains, tels que la crainte des exactions, avaient pu seuls empêcher des nations entières, gagnées par les discours du P. Bruno, de se soumettre au saint Siége. Les pauvres étaient l'objet continuel de sa sollicitude; il les soulageait autant qu'il le pouvait, quêtait pour eux des aumônes, et on l'a vu partager avec des indigents les habits qu'il portait. Quoique ses vertus lui eussent mérité et fait obtenir la vénération publique, et qu'elle fût si grande que tout le monde lui demandait sa bénédiction lorsqu'il passait dans les rues, il arriva cependant quelquefois que les soldats turcs, ne le connaissant pas, le maltraitaient à coups de bâton; mais cet homme de Dieu, aussi patient qu'il était charitable, souffrait ces mauvais traitements sans se plaindre, et montrait dans ces occasions la douceur, d'un agneau. Il donna un touchant exemple de cette douceur envers un homme qui se plaignait de lui très-injustement. Il alla trouver son accusateur, se jeta à ses genoux, lui demanda pardon, comme s'il avait été coupable, et, quoique repoussé, il demeura longtemps dans cette posture de suppliant.

Cet acte d'humilité montre bien qu'en travaillant avec ardeur au salut de ses frères, le zélé missionnaire n'oubliait pas le sien propre, et qu'il ne laissait échapper aucune oc-

casion de se sanctifier par la pratique des vertus chrétiennes. Après avoir consacré toute la journée au prochain, il employait la soirée à ses exercices de piété, puisant ainsi dans la prière une force nouvelle pour continuer, sans se lasser, ses travaux apostoliques.

Jamais la vertu du P. Bruno ne brilla d'un plus vif éclat que dans une circonstance très-malheureuse pour une famille grecque schismatique établie à Alep. Le chef de cette famille, nommé David, homme probe et considéré, mais d'un caractère bouillant, avait sans le vouloir excité la jalousie d'un autre Grec, nommé Joseph, qui lui avait voué une haine mortelle. Dans un accès de colère qu'éprouva David à cause d'une injustice qu'on voulait lui faire supporter, il jeta son turban par terre, et le malicieux Joseph, qui se trouvait sur le lieu de la scène, eut l'adresse de substituer à ce turban celui d'un Mahométan, que David se mit sur la tête, croyant reprendre le sien. Il n'en fallut pas davantage pour porter les Turcs à regarder cette action comme une profession de mahométisme. David se défendit d'avoir eu cette intention; et, comme il protestait de son attachement à la religion chrétienne, il fut jeté dans un affreux cachot, avec les fers aux pieds et aux mains, attaché à une grosse chaîne et privé de tout secours humain, parce que personne de ses parents et de ses amis ne pouvait pénétrer dans sa prison. L'ingénieuse charité du P. Bruno sut vaincre tous ces obstacles. Aidé de M. Picquet, qui offrit un présent à l'autorité turque, le saint religieux put voir le malheureux prisonnier, le consoler, lui prêcher la foi de l'Eglise romaine et le convertir. Il lui fit abjurer ses erreurs, reçut sa confession, et lui procura même le bonheur de communier. Réconcilié avec Dieu et avec la véritable Église, David se montra supérieur aux promesses, aux menaces et aux tourments; et, soutenu jusqu'au dernier moment par son pieux directeur, il versa son

sang pour la foi, avec la constance d'un martyr, le 29 juillet 1660.

Le P. Bruno survécut peu à cet événement. Aucune maladie contagieuse ne l'effrayait et ne pouvait l'empêcher de porter des secours spirituels à ceux qui en étaient atteints; il bravait même les rigueurs de la peste pour soulager les pestiférés; mais, s'il se préserva d'abord de ce fléau, il ne put toujours l'éviter. En visitant les malades, il contracta une fièvre maligne et pestilentielle, qui le prit le 21 juin 1661. Persuadé qu'il succomberait à la violence du mal, il fit avec une humilité profonde une confession générale de toute sa vie, et demanda ensuite le saint viatique et l'extrême-onction. Après avoir exprimé l'humble désir d'être enterré à la porte du cimetière des chrétiens, afin d'obtenir plus de prières, il rendit son âme à son Créateur le 5 juillet, à l'âge de soixante et un ans.

Nous ne pouvons mieux faire connaître la haute idée qu'on avait à Alep du serviteur de Dieu, qu'en rapportant le passage suivant d'une lettre de M. Picquet, alors consul de France dans cette ville; elle est du 29 juin 1661.

« Le R. P. Bruno est atteint depuis sept jours d'une » fièvre maligne, avec peu d'espoir de guérison, ce qui » me cause et à tous les chrétiens de ce pays une très- » sensible douleur. S'il meurt, la ville perd un apôtre et » le ciel recouvre un saint. Je ne désespère pourtant pas » encore de sa vie, surtout parce que tous les chrétiens, » grands et petits, offrent des vœux au Ciel pour la santé » de ce Père, et on peut dire avec raison de lui ce qu'on » disait du Prince des apôtres, dont on célèbre la fête en » ce jour, que toute l'Eglise faisait sans cesse des priè- » res pour lui, lorsqu'il était dans la prison, puisqu'assu- » rément l'Eglise d'Alep prie continuellement pour cet » incomparable missionnaire. »

On rendit des honneurs extraordinaires à la mémoire

du saint religieux. Un Capucin français prononça son oraison funèbre en arabe, et son convoi fut très-solennel ; tout le clergé catholique d'Alep s'y trouva, ainsi qu'une grande foule de peuple dans laquelle il y avait des pauvres, qui se lamentaient en disant qu'ils venaient de perdre leur père. On cite plusieurs prodiges qui ont été attribués au pouvoir du P. Bruno auprès de Dieu.

Ce vénérable religieux avait composé en arabe un livre de controverse sur les hérésies qui subsistent en Orient ; la congrégation de la Propagande le lui demanda, mais nous ne savons s'il a été jamais imprimé. Il traduisit aussi l'office de la sainte Vierge dans la même langue.

MADAME MARGUERITE D'ANGENNES,

ABBESSE ET RÉFORMATRICE DU MONASTÈRE DE SAINT-SULPICE.

Tiré du tome 1er des Eloges de plusieurs personnes illustres en piété, de l'ordre de Saint-Benoît ; *par la mère Blouette de Blémur, bénédictine, qui a extrait l'éloge de madame d'Angennes de son oraison funèbre, composée par un religieux Dominicain, et de mémoires fournis par l'abbaye de Saint-Sulpice. 2 volumes in-4. Paris,* 1684.

L'AN 1662.

Marguerite d'Angennes appartenait par sa naissance à une famille noble et ancienne, originaire du Perche. Elle était fille de Jean, seigneur de Poigny, et de Madeleine Thierry, dame de Boisoreau et de Pont-Rouault en Bretagne, propre nièce de Charles d'Angennes, évêque du Mans, l'un des Pères du concile de Trente, et cardinal. Elle naquit vers l'an 1580. Destinée, dès son enfance, par sa famille, à l'état religieux, elle n'avait encore que huit ans lorsqu'elle fut présentée aux autels dans l'abbaye de

Saint-Sulpice de Rennes, comme une victime pure et dont l'innocence ne pouvait que la rendre agréable à Jésus-Christ. Elle reçut le voile en 1588, et elle demeura dans l'état de novice jusqu'au 22 mai 1597, qu'elle fit ses vœux avec les vifs sentiments de piété qu'on devait attendre d'une âme toute dévouée au Seigneur. Pendant les premières années qui suivirent sa profession, elle s'appliqua constamment à acquérir les vertus solides qu'elle devait un jour enseigner, par ses paroles et ses exemples, dans une maison où son zèle fit rétablir l'ancienne discipline. Dieu permit que madame Antoinette de Morlais, qui possédait l'abbaye de Saint-Sulpice, par la résignation de madame Gabrielle de Morlais sa tante, décédât la première, et que la charge demeurât vacante par sa mort, au grand regret de l'ancienne abbesse, qui n'avait cédé son droit que pour l'affermir dans sa famille; mais la Providence en disposa autrement, et comme Dieu n'avait pas été consulté sur la démission, il transféra cette dignité à madame d'Angennes, se servant du crédit de ses parents pour obtenir le brevet du roi et la confirmation du saint Siége; de sorte qu'elle en prit possession le 10 avril 1609.

Cette dignité fut longtemps une lourde croix sur les épaules de la servante de Dieu; les religieuses, qui virent une des plus jeunes de la communauté placée à leur tête, en conçurent un tel mécontentement, qu'à peine pouvaient-elles la souffrir. Elles ne cessaient d'aigrir l'ancienne abbesse sur sa conduite et de l'obliger à retenir l'autorité de son côté, quoique véritablement elle n'y eût plus de droit, y ayant renoncé par sa démission. Cependant madame d'Angennes, qui avait une patience à l'épreuve de toutes les insultes, souffrait sans murmure un procédé si injuste; elle se souvenait que son divin maître étant venu dans son propre domaine, n'avait pas été reçu par ses sujets, et qu'étant obligée de l'imiter, il ne fallait pas contester sur le nom, ni sur l'exercice d'abbesse dans les choses qui

ne seraient pas contraires à l'établissement de la réforme qu'elle désirait avec ardeur. Ce fut par ce motif qu'elle laissa toujours agir la dame déposée, qu'elle considérait comme sa mère et sa supérieure, déférait humblement à ses ordres, supportait ses réprimandes, écoutait ses avis, quoiqu'ils fussent accompagnés d'une sévérité hors de raison. Elle lui céda l'administration du temporel, et la traita d'une manière si pacifique, que cet endroit seul de sa vie eût pu lui mériter justement le titre d'enfant de Dieu, selon la parole sacrée. Elle ne faisait valoir le pouvoir attaché à son titre que quand il était utile pour les intérêts de la religion, séparant tellement sa personne de sa charge, qu'elle ne flatta jamais son amour-propre. Elle avait, dès son enfance, jeté les fondements d'une vertu solide, elle était pure comme un ange; et parce que la clôture n'était pas dans la maison, et que sa beauté eût pu trahir sa modestie, elle se retirait dans la solitude, et veillait exactement à la garde de ses sens, qui, étant comme les portes de l'âme, l'exposent au péril et quelquefois à la mort; et, n'ignorant pas que si le Seigneur ne veille lui-même sur la cité, le soin des sentinelles est fort inutile, elle priait beaucoup pour obtenir sa protection; elle faisait dire deux messes chaque semaine, afin de mériter le secours si nécessaire pour la pratique des vertus religieuses. A sa prière elle joignait une pénitence universelle; avant d'avoir établi la réforme dans son abbaye, elle en pratiqua toutes les rigueurs avec une fidélité incomparable; elle fit une épreuve secrète de l'austérité de la règle ; elle quitta le linge pour prendre la serge. Son lit, dans lequel il n'y avait que de la paille, était si étroit, qu'à peine pouvait-elle s'y tourner. Elle jeûnait depuis le 8 novembre jusqu'au saint jour de Noël, et depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques, ne prenant le soir que du pain et de l'eau tous les jeûnes de précepte, ce qu'elle observait aussi les deux dernières semaines de l'Avent.

Elle jeûnait encore tous les samedis de l'année, en l'honneur de la très-sainte Vierge, et quelques autres jours dédiés à des saints dont la mémoire lui était plus vénérable.

Ce fut par des dispositions si saintes qu'elle se prépara au grand ouvrage qu'elle entreprit après la mort de l'ancienne abbesse. A peine celle-ci eut-elle les yeux fermés, que les religieuses ne doutèrent plus que le zèle de madame d'Angennes, qui n'avait agi que sur sa propre personne, ne s'étendît au delà de leurs désirs, et qu'elle ne mît tout en usage pour réussir dans son entreprise. Le premier moyen dont elle se servit fut de s'insinuer dans l'esprit de ses filles, par une douceur prévenante, de les entretenir des avantages d'une vie réglée, de leur faire remarquer le misérable état des personnes religieuses qui mènent une vie toute naturelle, qui partagent leur cœur entre Dieu et la créature, qui réservent une partie de la victime, ne pouvant consentir à son entière destruction.

Après avoir gagné l'estime et l'affection des sœurs par mille prévenances, elle les obligea de faire une retraite sous la conduite du P. de Saint-Jure, de la Compagnie de Jésus, célèbre dans tout le royaume par sa piété et par son zèle incomparable pour le salut des âmes. Dieu ayant béni leur solitude, elles y conçurent le dessein d'une vie nouvelle, qui fut suivi d'une heureuse exécution[1]. Dès lors elles se soumirent à la volonté de leur excellente abbesse, et commencèrent à suivre ses exemples avec beaucoup de ferveur. Le feu était descendu du ciel; il avait embrasé jusqu'à la moelle de leurs os, selon le langage du prophète, et elles furent tout à la fois éclairées et enflammées. Madame d'Angennes profita aussi des

[1] Le P. de La Place et plusieurs autres religieux de la même Compagnie de Jésus aidèrent beaucoup la mère et les filles dans la réforme; et depuis ce temps-là il se fit une sainte union entre les Pères et les religieuses de l'abbaye de Saint-Sulpice.

conseils de S. François de Sales. Madame de Jodrais, sa sœur, était sous la conduite de ce bienheureux évêque, et ce fut par son intermédiaire qu'elle eut avec lui des relations. On gardait ses lettres à Saint-Sulpice avec la vénération qu'elles méritent, et afin que les religieuses sussent toujours bien à qui elles devaient le rétablissement de leur maison.

Le 17 janvier 1621, fête de S. Sulpice le Débonnaire, archevêque de Bourges, titulaire de l'abbaye, tous les esprits étant disposés à vivre dans la régularité, après la messe solennelle, et la communion générale, le prêtre officiant apporta le très-saint Sacrement à la grande grille du chœur; alors la pieuse abbesse renouvela publiquement ses vœux, y ajoutant celui de la clôture, ce qui fut suivi de la rénovation de toutes les religieuses. Bientôt après elles déposèrent entre les mains de leur supérieure tout ce qu'elles avaient possédé en propre, mettant toutes choses en commun, sans excepter les revenus des prieurés dont elles étaient titulaires, et on peut dire que cette action fut le commencement des grâces de Dieu sur cette maison, le principe de la joie de la sainte abbesse, et de la paix de cette heureuse communauté.

Elle établit en même temps la réforme dans les prieurés conventuels de la Fougereuse en Poitou, de la Fontaine-Saint-Martin dans le Maine, du grand et du petit Locmaria en Bretagne, qui étaient de la dépendance de l'abbaye de Saint-Sulpice, et rappela vingt-trois prieures qui demeuraient dans les prieurés simples, à la collation de l'abbesse, afin qu'elles fussent participantes des avantages de leurs sœurs.

Mais si les religieuses donnèrent des preuves de leur amour pour la pauvreté dans cette circonstance, elles y furent vivement excitées par l'exemple de leur vertueuse abbesse; elle était si éloignée du luxe et de la magnificence qui se trouvaient assez souvent dans les apparte-

ments des dames de son rang, qu'à peine souffrait-elle le nécessaire. Elle ne se servait d'un tour de lit que dans ses maladies; sa cellule n'était ornée que d'une natte, jamais on n'y allumait de feu; son oratoire ressemblait plus à l'étable de Bethléem qu'au temple de Salomon; elle n'y brûlait point d'autre parfum que celui de ses prières. Soit par esprit de pauvreté, ou par le motif d'une modestie extraordinaire, elle ne voulut jamais permettre que l'on fît son portrait. Cette mère, si condescendante pour ses filles, demeura inflexible sur ce point, elle se contenta de leur laisser la peinture de ses rares vertus sans passer outre; elle faisait si peu d'état de l'image du vieil homme, qu'elle eût consenti de tout son cœur qu'elle eût été entièrement effacée, afin que l'image seule de l'homme nouveau et céleste fût demeurée.

Sa nourriture était aussi pauvre que ses meubles et ses habits; elle eût été honteuse de paraître singulière, excepté dans les pratiques de l'humilité et de la mortification; et sans doute il était nécessaire que son âme fût solidement établie dans les vertus religieuses, puisque le Seigneur l'avait choisie pour le grand dessein de la réforme. Un docteur qui parle comme un ange, mais qui vit comme un démon, ne persuadera jamais ses auditeurs. Madame d'Angennes fut si exacte à soutenir le bien qu'elle avait une fois embrassé, que, depuis l'établissement de la clôture, elle ne permit jamais l'entrée de l'abbaye, même à sa mère et à ses sœurs.

La pratique de l'oraison soutenait la vertu de madame d'Angennes. Elle s'occupait souvent de ce saint exercice; elle ne se contentait pas d'y employer le temps prescrit par la règle : elle s'enfermait huit jours dans sa chambre pour s'entretenir avec son divin époux, à l'exclusion de toutes les créatures; elle avait appris de Ste Gertrude qu'il y a une espèce de solitude dans le purgatoire, pour les âmes qui ont trop aimé le commerce des créatures, et

qu'elles souffrent la privation de Dieu pour satisfaire à ce désordre. Heureuses les personnes qui se rachètent par avance d'une peine si rigoureuse, en s'entretenant souvent avec leur souverain Maître ! La pieuse abbesse ajoutait tous les jours à l'office canonial, celui de Notre-Dame, le rosaire entier, les litanies de la sainte Vierge et celles des saints ; un chapelet de neuf dizaines pour honorer les neuf chœurs des anges, et un autre chapelet en l'honneur de S. Joseph. Elle passait une heure à pratiquer des actes intérieurs des vertus les plus sublimes ; et c'est une chose admirable qu'une personne chargée du soin de plusieurs maisons ait trouvé tant de temps, chaque jour, pour le saint exercice de la prière. Les jours qu'elle consacrait à la retraite, ou qu'elle communiait, son usage était de châtier son corps par le jeûne, le cilice, la discipline, et elle le traitait comme une victime destinée à l'immolation. Mais, autant elle était sévère sur elle-même, autant elle était charitable, douce, compatissante envers les autres ; le grand nombre de filles de condition qu'elle reçut dans le cloître et qui reçurent le voile de sa main, rendaient témoignage de sa bonté. Cent vingt-cinq religieuses se sont glorifiées de l'avoir eue pour mère ; elles ont vécu, sous sa conduite, dans une paix inaltérable ; leur société était une imitation fidèle de l'Eglise naissante, un seul esprit les animait, l'amour divin était leur vie, et cette union si intime du chef et des membres leur fit jouir d'une béatitude anticipée. Lorsque quelque sœur était affligée ou malade, c'était alors que la charitable mère mettait tout en usage pour lui donner du soulagement, sans néanmoins borner son soin dans l'enceinte de son cloître. Son monastère était l'asile de tous les misérables ; elle eût pu dire avec le saint homme Job, « qu'elle était la mère » des pauvres, l'œil de l'aveugle et le pied du boiteux. » Elle donnait des remèdes à tous les malades, principalement à ceux de la campagne, qui sont ordinairement les

plus abandonnés; elle pansait elle-même les plaies et les ulcères les plus corrompus, de sorte qu'une partie considérable de son temps se passait dans des œuvres si chrétiennes. L'année 1661 ayant été fort stérile et le blé excessivement cher, elle redoubla ses aumônes; et comme les revenus du monastère ne pouvaient suffire à une si grande dépense, elle vendit quantité de meubles précieux qu'elle avait reçus de ses parents, et qu'elle n'avait réservés sans doute que pour les employer utilement dans l'occasion. Puis, étant épuisée de ce côté-là, elle fit un emprunt considérable pour continuer à nourrir les pauvres, espérant que Notre-Seigneur, qui s'est fait leur répondant, ne permettrait pas que sa confiance en lui fût trompée.

Cette vertueuse fille pratiquait parfaitement la loi de ne rien faire au prochain que ce qu'elle désirait que l'on fît à sa propre personne, et enchérissant même sur ce précepte, elle aimait mieux souffrir les insultes que de permettre que l'on dît une parole qui pût blesser les autres: délicate jusqu'au scrupule pour la médisance, s'il arrivait que quelqu'un s'échappât en sa présence et dît un mot au désavantage d'un absent, elle s'en confessait, comme si elle eût participé à sa faute; elle était bien éloignée de ne pas craindre le péché où il est, puisqu'elle avait horreur de son ombre, et qu'elle le fuyait où il n'était pas. Elle priait tous les jours pour ceux qui la persécutaient, et c'était un moyen sûr pour avoir part à son souvenir devant Notre-Seigneur, que de lui causer quelque peine. Quand la justice l'obligeait à la correction, son cœur demeurait blessé de la plaie qu'elle avait faite, et elle ne passait point le jour qu'elle ne prévînt la sœur et qu'elle ne guérît son amertume par les témoignages de sa bonté. Toute la communauté de Saint-Sulpice s'est étonnée cent fois du choix qu'elle avait fait d'une religieuse pour être auprès d'elle; c'était l'humeur la plus difficile du troupeau, une personne mal élevée et déraisonnable, qui s'opposait aux

meilleurs desseins de la bonne abbesse, et qui exerçait sa patience dans toutes les occasions; elle avait appris de S. Augustin que les personnes les plus déréglées ne sont pas inutilement en ce monde, et que le Seigneur prétend ou leur conversion, ou bien que la vertu des justes soit éprouvée par elles, et qu'il arrive souvent que ceux qui ont fait souffrir les autres, étant touchés de leur patience, changent de conduite; que de persécuteurs ils deviennent persécutés, et que d'ennemis ils deviennent leurs frères; de sorte qu'il ne faut jamais désespérer de leur changement. Ce fut dans cette pensée qu'elle supporta jusqu'à la fin cette sœur chagrine et fâcheuse, et qu'elle la mit en état de profiter de son admirable condescendance.

Elle eut un autre sujet de peine, où la patience lui fut bien nécessaire : elle avait fait bâtir un grand corps de logis pour servir d'infirmerie, et un dortoir double avec plusieurs cellules, qui furent brûlées en 1651, ainsi qu'une bonne partie des autres édifices du monastère. Ce coup fut sensible à madame d'Angennes; la perte était fort grande : son travail de plusieurs années périt en quatre heures, la chambre de la communauté où étaient les habits et tout le linge de la maison fut consumée, sans altérer la patience de cette excellente fille; elle regardait la main qui l'avait frappée, adorait sa justice, et s'y soumettait avec une résignation parfaite, sans se livrer à des plaintes inutiles, qui font perdre le fruit de l'affliction, et qui ne remédient pas au dommage. Elle travailla courageusement à rétablir le désordre, et son économie réussit si heureusement, qu'elle fit rebâtir tous les lieux qui avaient été brûlés, qu'elle remeubla la maison, et qu'elle la laissa, en mourant, bien pourvue du nécessaire. Les pertes de sa maison n'empêchèrent pas la servante de Dieu de continuer à exercer l'hospitalité, vertu qu'elle pratiquait d'une manière très-cordiale. Les ecclésiastiques surtout, et les religieux, étaient reçus à Saint-Sul-

pice avec affection, et elle se trouvait bien récompensée de ses soins, lorsqu'ils lui donnaient quelque conférence spirituelle; car cette âme, affamée de Dieu, goûtait mieux que toute autre la suavité de sa sainte parole.

Enfin, une vie si pure et si exemplaire fut couronnée par une mort précieuse aux yeux de Dieu, le 3 juillet 1662. Nous ne savons pas si elle avait eu quelque lumière sur le moment de son passage du temps à l'éternité, ou si elle avait résolu de souffrir le mal qui la conduisit au tombeau sans y apporter du soulagement; mais il est certain qu'elle demanda comme une grâce particulière à sa communauté de ne point se fatiguer à lui donner des remèdes, puisqu'elle ne désirait pas descendre de la croix où elle était attachée avec son Epoux et par son ordre. Comme elle supportait son état avec patience, elle eût bien voulu que ses filles n'eussent point répandu de larmes sur elle : leur douleur était la seule chose qui lui donnait de la peine, ayant vécu d'une manière qui rassurait beaucoup sa conscience, quoiqu'elle ne s'appuyât que sur les mérites de Notre-Seigneur. Elle mourait aussi avec la consolation de laisser l'abbaye à sa nièce, qu'elle avait élevée dans la réforme, et qui était bien dans le dessein de la soutenir. La vénérable abbesse s'endormit dans la paix du Seigneur, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le 3 juillet 1662, après avoir gouverné sa maison pendant cinquante-quatre ans. Son corps fut inhumé dans le tombeau de la première supérieure de Saint-Sulpice, afin que les cendres de la fondatrice et de la réformatrice fussent unies ensemble, comme leur esprit l'avait été dans la conduite de la maison.

La douleur des filles d'une si vertueuse mère fut profonde, et toute la province partagea leur affliction. Elle s'était acquis l'estime générale; aussi toutes les communautés religieuses de la ville de Rennes lui donnèrent-elles des larmes et des prières; les religieux allèrent aussitôt

célébrer le deuil à Saint-Sulpice; ils y firent des services solennels, et prononcèrent plusieurs oraisons funèbres, se faisant un devoir de publier les vertus d'une personne qui leur avait montré tant de bienveillance.

LE P. JEAN BAGOT,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Tiré de diverses notices de ce Père; de la Vie de M. Boudon, par Collet, prêtre de la mission, 1 *volume in*-12, *Paris*, 1762; *et de l'Histoire de l'établissement du christianisme dans les Indes orientales, etc.*, 2 *volumes in*-12, *Paris*, 1803.

L'AN 1664.

Les biographes ne sont pas d'accord sur le lieu de la naissance de ce vénérable religieux. Les uns affirment qu'il naquit à Rennes, tandis que les autres assurent qu'il vit le jour à Saint-Brieuc. La date de sa naissance n'est pas moins contestée, puisque quelques écrivains la fixent à l'année 1580, et d'autres, avec plus de raison, à l'année 1590 [1].

[1] Nous avions espéré que les registres des baptêmes de Saint-Brieuc nous fourniraient le moyen de résoudre la difficulté relative au lieu et à la date de la naissance; mais ces registres ne remontent pas au delà de l'année 1593. Nous croyons que le P. Bagot était Briochain; l'existence d'une famille de ce nom à Saint-Brieuc à la fin du XVI[e] siècle, et le témoignage d'un habitant du pays, Auguste Mareschal de Lamballe, qui, dans son *Armorique littéraire*, imprimée en 1795, le dit formellement, nous paraissent des preuves en faveur de notre opinion. Quant à l'époque de sa naissance, aucun auteur, à notre connaissance, ne fait remarquer qu'il soit mort dans un âge très-avancé, ce qu'il faudrait cependant supposer, s'il était né en 1580, puisqu'il aurait vécu jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, ce qui n'est pas probable. De plus, il ne serait entré en religion qu'à l'âge de trente et un ans, en 1661, hypothèse qu'on ne peut admettre.

Il appartenait à une bonne famille, si, comme on a lieu de le croire, son père était le même que Jean Bagot, syndic de Saint-Brieuc en 1579. Après avoir terminé ses études, le jeune Bagot entra, à l'âge de dix-neuf ans, dans la Compagnie de Jésus, qui à cette époque n'avait pas encore d'établissement en Bretagne. Son séjour dans cette sainte Société ne fut pas d'abord de longue durée, car son père le contraignit bientôt de revenir dans la maison paternelle, quoiqu'il eût obtenu son consentement avant de faire la première démarche; mais ce contretemps si fâcheux n'ébranla pas sa vocation; au contraire, il s'y affermit, et après quelque temps d'épreuve, il put la suivre en toute liberté. Ce fut en 1611 que le serviteur de Dieu eut la consolation d'aller rejoindre ceux qu'il avait choisis pour ses modèles et ses guides. La solidité de son esprit et sa vertu le firent distinguer parmi ses confrères; il occupa dans la Société divers postes remarquables; et après avoir professé la philosophie ou la théologie dans divers colléges tenus par les Jésuites en France, il devint censeur des livres à Rome. Etant ensuite revenu dans sa patrie, ses supérieurs le chargèrent du gouvernement du collége de Clermont, connu depuis sous le nom de Louis-le-Grand, et situé dans la rue Saint-Jacques à Paris. Il dirigea cette importante maison avec une grande prudence, et, non content du bien qu'il y opérait, il continua de donner ses soins à une bonne œuvre qu'il avait commencée pendant son séjour au collége de La Flèche, en qualité de professeur. Elle avait pour objet de réunir des jeunes gens par les liens de la charité, de les occuper en commun à divers exercices de piété, et de leur faire pratiquer en particulier divers actes de miséricorde.

Cette petite société, qui n'était guère connue que de ceux qui en faisaient partie, s'assemblait dans une maison de la rue de la Harpe, et était composée de douze

membres, qui devinrent dans la suite de grands serviteurs de Dieu.

Le P. de Rhodes, Jésuite français, ayant fait un voyage à Paris en 1652, afin d'y chercher des ouvriers pour la mission du Tonquin, à laquelle il travaillait, le P. Bagot le conduisit à la réunion de sa petite société. Bientôt ces jeunes gens, excités par les discours du P. de Rhodes et pleins de zèle pour le salut des âmes, se proposèrent pour ces missions lointaines; plusieurs y allèrent en effet, et donnèrent commencement aux missions étrangères, qui depuis près de deux siècles sont continuées avec tant d'édification par des prêtres français au milieu de nations infidèles. Ainsi le P. Bagot eut la consolation de contribuer à l'une des œuvres les plus fécondes en résultats consolants pour la religion.

Le Seigneur permit bientôt après que son serviteur fût éprouvé par une humiliation publique. Il avait, pendant son séjour à Rome, composé en latin, sur les droits des évêques, un ouvrage qu'il traduisit lui-même en français depuis son retour dans sa patrie. Cet ouvrage, dans lequel plusieurs choses parurent répréhensibles, fut déféré, en 1655, à l'assemblée du clergé, qui se mit en devoir de le condamner; mais, bien différent de ces esprits orgueilleux et obstinés, qui ne savent ce que c'est qu'avouer franchement et simplement des erreurs qu'ils ont une fois embrassées, le P. Bagot se fit un devoir de rétracter les propositions qui avaient été blâmées, et donna ainsi un exemple éclatant de sa soumission aux premiers pasteurs de l'Eglise.

Sa réputation de sagesse et de piété fut cause qu'on jeta les yeux sur lui pour l'important emploi de confesseur de Louis XIV, alors enfant. L'humble religieux fut si peu flatté de ce choix, qu'il se démit le plus tôt possible. Il avait coutume de dire : « Si l'on veut vous faire entrer » à la cour par la porte, sauvez-vous par les fenêtres; car

» l'air de la cour, qui est empoisonné pour tout le monde, » l'est encore plus pour un religieux. »

Le P. Bagot termina à Paris sa vertueuse carrière, le 22 août 1664, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Nous ne pouvons mieux terminer l'histoire de ce digne religieux qu'en reproduisant ici l'éloge qu'en a fait, dans son style simple et plein d'onction, l'un de ses plus fidèles disciples, le pieux et célèbre M. Boudon, qui l'eut longtemps pour directeur. C'est dans son livre de *la Vie cachée en Dieu*[a] que cet écrivain en parle en ces termes :

« Le feu P. Bagot, de la Compagnie de Jésus, l'un des » savants hommes de notre siècle, mais beaucoup plus sa» vant dans la science des saints que dans celle de l'école, » tenait pour maxime que les habitudes parmi le grand » monde étaient très-dangereuses. Mais puisque la divine » Providence a voulu que je parlasse de l'un de ses grands » et fidèles serviteurs, je rapporterai ici trois choses de » ce grand homme :

» La première, c'est qu'étant naturellement porté à » l'étude, et y ayant fait des progrès extraordinaires, il » travaillait pour donner des ouvrages au public ; il quit» tait facilement ses études et son travail pour le moindre » petit écolier du collége qui le demandait, et à qui il » donnait du temps considérable pour l'entretenir ; et » comme une personne lui parlait en l'estimant de ce » procédé, il lui répondit : « Quand j'étudie, je tâche de » faire dans l'ordre de Dieu et pour Dieu ; quand j'entre» tiens un petit écolier, je crois le faire dans le même » ordre ; ainsi cela m'est fort indifférent. » O homme véri» tablement mort à l'homme, et qui n'agit plus par l'es» prit humain, mais par celui de Jésus-Christ !

» La seconde chose qui me semble bien considérable, » est qu'il ne pouvait souffrir en aucune façon les louan-

[a] 2e part., chap. 2.

» ges, lui qui, par l'estime qu'il faisait de son prochain, » en donnait volontiers aux autres. Un jour il se mit dans » une sainte colère contre l'un de ses amis, parce qu'il » avait appris qu'il avait parlé de lui dans une occasion à » son avantage. Exemple rare, mais qui devrait être bien » imité.

» La troisième, c'est la patience admirable qu'il a fait » paraître particulièrement lorsqu'étant déjà fort âgé, de » plus de soixante et je ne sais combien d'années, il fut » taillé à raison de la pierre dont il était fort tourmenté. » Je ne puis, dans cette rencontre, que magnifier les misé- » ricordes de Jésus et de Marie sur les personnes *qui leur* » sont dévotes.

» Ce bon serviteur et du Fils et de la Mère avait une » si grande frayeur naturelle de la pierre, qu'étant en- » core jeune il en tombait pâmé à la seule pensée qu'il en » avait; et cependant dans un âge si avancé, et étant in- » firme, il en souffrit l'opération avec un courage si chré- » tien, qu'il encourageait les personnes qui y travaillaient, » quoique l'opération durât extraordinairement, *et pour* » toutes plaintes on lui entendit dire seulement : « J'a- » chève ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ. »

» Je ne sais pas si c'était l'ardent désir qu'il avait de » mourir qui lui donnait une si grande tranquillité dans » un état où sa vie était en danger; mais je sais bien que, » dans une autre maladie dangereuse, sa joie fut si grande » dans la pensée qu'il avait qu'il n'en réchapperait pas, » que les médecins jugèrent qu'elle avait beaucoup con- » tribué à lui redonner la santé; ce qui l'affligea sensible- » ment,comme je l'ai reconnu, lorsqu'ayant le plaisir de le » voir ensuite, il me priait de le consoler de ce qu'il n'é- » tait pas mort. Aussi est-il mort dans une paix admirable » et divine, quoique subitement, n'ayant eu que quelques » heures d'une nuit pour s'y préparer, si on peut parler » de la sorte d'un homme qui désirait à tout moment la

» dissolution de son corps pour être avec Jésus son bon
» sauveur et Marie sa bonne maîtresse.

» L'on peut croire que Dieu, tout bon, versait ses bé-
» nédictions en abondance sur ce saint homme, à raison
» de sa foi qui était éminente et toute pure; à raison de
» son respect pour le souverain pontife, qui était profond
» et digne d'une âme véritablement catholique; à raison
» de son humilité qui était telle, qu'il faisait cas des avis des
» personnes moins considérables, comme d'écoliers, sui-
» vant en de certaines occasions leurs sentiments, entrant
» dans leurs pensées, et mettant en exécution leurs avis;
» et enfin à raison de la dévotion singulière qu'il avait pour
» la Mère de Dieu, le sacré canal par lequel ce Dieu de
» toute bonté nous fait couler en abondance ses plus dou-
» ces et plus pures grâces.

» Je dirai encore que Dieu lui a adressé des âmes d'une
» vertu éminente pour leur servir de directeur dans les
» plus pures voies de la perfection. Entre plusieurs, l'on
» remarque le P. Jogues, de la Compagnie de Jésus, dont
» la sainte vie et la précieuse mort sont en bénédiction;
» Dieu lui ayant fait l'honneur de mourir pendant qu'il an-
» nonçait l'Evangile dans le Canada, au milieu de tous les
» supplices que la cruauté des barbares peut inventer. Le
» P. Melan, de la même Compagnie, a été encore l'un des
» enfants spirituels de cet homme de Dieu. Il est décédé
» à Bernay, ville de Normandie, lorsqu'il y passait pour s'en
» aller à Rouen, laissant une grande opinion de sainteté,
» de telle manière que les peuples, par un mouvement
» secret, se sentent pressés d'avoir recours à lui dans leurs
» besoins et dans leurs nécessités.

» C'est beaucoup dire de lui, qu'il avait fait le grand
» vœu de faire toutes ses actions à la plus grande gloire
» de Dieu, sans parler des grâces et des faveurs extraor-
» dinaires dont il était favorisé. Mais il a encore eu sous
» sa direction les illustres et premiers prélats de la Chine,

» Cochinchine, Tunquin, et du Canada; il les appelait sa » joie et sa couronne; et c'est par ses avis et sa conduite, » dont l'esprit de Dieu se servait, que ces missions évangéliques ont été établies, et que l'on peut dire, sans » exagération, être les missions des plus considérables » entre les plus célèbres qui se sont jamais faites dans » l'Eglise. »

Le P. Bagot est auteur des ouvrages suivants :

1° *Apologétique de la foi*, en latin. 2 volumes in-fol. Paris, 1645. Livre savant, mais diffus.

2° *Défense du droit épiscopal et de la liberté des fidèles touchant les messes et les confessions d'obligation*, en latin. Un volume in-8. Paris, 1655; Rome, 1659, traduit en français par l'auteur, et publié à Paris en 1655. Ce livre fut censuré et supprimé par acte de l'assemblée du clergé de France du 7 avril 1657.

3°. On attribue au P. Bagot quelques écrits contre les erreurs du jansénisme.

DOMNAT ROLLAND, VEUVE.

Tiré de la Vie de M. Le Nobletz, l. 20, chap. 10.

L'AN 1667.

Lorsque M. Le Nobletz alla demeurer à Douarnenez, Domnat Rolland, qui avait encore son mari, était âgée de quarante-trois ans, et ne savait ni l'Oraison dominicale, ni aucune autre prière, ni les premiers principes de notre sainte foi touchant les mystères de la Trinité et de l'Incarnation, ni enfin aucune autre chose des plus nécessaires au salut. Dès la première fois qu'elle assista au catéchisme du saint missionnaire, elle commença à avoir une faim insatiable de la parole de Dieu; mais quelque ardeur

qu'elle eût pour les instructions de cet homme apostolique, elle se privait cependant assez souvent de la consolation d'y assister, pour ne pas mécontenter son mari, qui croyait que le temps qu'elle y mettait diminuait le gain qu'elle faisait par son travail. Mais il plut à Dieu de le guérir de cette erreur ; il souhaita lui-même, aussi ardemment que sa femme, d'assister aux catéchismes, et il commença de se disposer, par une véritable pénitence, à l'autre vie, à laquelle Dieu l'appela bientôt après.

La bonne veuve avait une mémoire prodigieuse. Elle allait deux fois le jour à l'instruction, et répétait aussitôt aux autres tout ce que M. Le Nobletz y avait expliqué, et lui répondait au commencement de chaque assemblée sur tout ce qu'il avait dit dans la précédente. Il jugea qu'elle devait apprendre à lire, pour se rendre encore plus utile aux autres, et se perfectionner elle-même de plus en plus dans la vie spirituelle ; mais quelque peine qu'elle se donnât pour le satisfaire sur ce point, elle n'en put jamais venir à bout. Elle ne laissa pas, par le secours de sa mémoire, qui conservait fidèlement tout ce qu'elle entendait dire à M. Le Nobletz, de devenir plus savante dans la théologie mystique et dans la connaissance de nos mystères, que ceux qui ont employé toute leur vie à les étudier. Elle avait une connaissance si parfaite des vertus, de leurs propres motifs, de leur nécessité, de leur utilité, de leurs actes, et des moyens de les acquérir ; et elle possédait si bien l'art de mépriser le monde, de se vaincre soi-même et de surmonter tous les vices, que les plus doctes étaient surpris de l'entendre parler sur ces matières avec autant de force et de solidité qu'elle le faisait. Si elle satisfaisait les plus spirituels et les plus savants, elle se rendait aussi intelligible aux personnes les plus grossières et les plus ignorantes, et gagnait aisément les plus endurcies et les plus attachées au mal. L'évêque de Cornouaille lui permit, aussi bien qu'à Claude Le Belec, l'autre veuve dont nous

avons parlé, de contribuer à l'instruction des peuples par l'explication des énigmes spirituelles de M. Le Nobletz, après qu'il lui eut entendu, avec une satisfaction extraordinaire, faire une de ces explications, sur un tableau qui marquait les principaux devoirs du chrétien.

Elle eut jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans la même facilité à apprendre et à retenir tout ce qu'elle entendait d'instructif, et le même don de s'expliquer nettement et avec grâce, et de persuader aux autres les vérités nécessaires au salut et à la perfection. Elle conservait ces faveurs extraordinaires du Ciel, par la même humilité qui les lui avait attirées. Son extérieur était fort négligé; la pauvreté de ses habits et la naïveté de ses paroles répondaient fort bien aux sentiments intérieurs qui la portaient à se regarder elle-même comme l'objet le plus méprisable de la terre. Elle était presque toujours unie à Dieu de pensée et de cœur, par le moyen de l'oraison, et puisait souvent de nouvelles forces dans les fontaines du Sauveur par la fréquentation des sacrements. Sa dévotion fut toujours accompagnée de beaucoup d'austérités secrètes, qu'elle pratiqua sans relâche jusqu'à une extrême vieillesse. Son occupation ordinaire dans sa maison était de faire des filets; et se refusant à elle-même les choses les plus nécessaires, elle entretenait cinq ou six pauvres du gain qu'elle faisait à ce métier et des autres petits profits de son trafic. Son travail domestique ne l'empêchait pas d'enseigner tous les jours les prières et le catéchisme aux petits enfants; et elle ne manquait jamais, les dimanches et les fêtes, d'expliquer aux personnes plus âgées les tableaux de M. Le Nobletz.

La réputation de sa vertu et de sa capacité attira, des extrémités de Léon et de Cornouaille, plusieurs filles de qualité [a], qui vinrent demeurer chez elle, pour apprendre

[a] Mademoiselle de Kerescar, mademoiselle de Kerguen, trois demoiselles de Kerchâtel, et plusieurs autres.

d'une pauvre veuve, qui ne savait pas lire, la plus sublime et la plus utile de toutes les sciences. Il y en eut beaucoup qui demeurèrent longtemps auprès d'elle ; et il ne s'en est vu aucune de ce nombre qui n'ait persévéré jusqu'à la mort dans une observance continuelle de maximes de l'Evangile qu'elle leur avait enseignées. Ce fut elle aussi qui instruisit avec tant de soin et de bénédiction du Ciel une paysanne grossière que lui envoya M. Le Nobletz, laquelle, de stupide qu'elle était auparavant, devint, en six mois de séjour auprès de Domnat Rolland, très-éclairée et capable d'instruire les autres, comme elle le fit durant treize ans, avec des fruits incroyables.

Cette vertueuse veuve avait un désir ardent du salut des âmes, et eût voulu pouvoir porter tout le monde à la connaissance et à l'amour de Jésus-Christ. Son sage directeur lui donna le moyen d'exercer utilement ce zèle, et l'envoya souvent, avec l'autre veuve dont nous avons parlé, en divers lieux des diocèses de Léon, de Tréguier et de Cornouaille, pour y enseigner la doctrine de l'Evangile. Son entretien avait des charmes qui attiraient les peuples à se faire instruire et à écouter ses explications spirituelles qu'elle allait souvent donner à la campagne, jusqu'à ce que sa vieilllesse, l'empêchant de marcher, la réduisit à ne plus faire ces instructions que chez elle, où elle mourut à la quatre-vingtième année de son âge, avec toutes les marques d'une heureuse prédestination.

* M. VINCENT DE MEUR,

DOCTEUR DE SORBONNE,

L'UN DES FONDATEURS DU SÉMINAIRE DES MISSIONS ÉTRANGÈRES A PARIS.

Tiré de manuscrits très-authentiques, qui contiennent un abrége de sa Vie; de la Vie du P. Maunoir, par le P. Boschet, 1 volume in-12. Voyez le Gallia christiana nova, *tome* 7.

L'AN 1668.

La paroisse de Tonquedec, autrefois du diocèse de Tréguier, aujourd'hui réunie à celui de Saint-Brieuc, fut le lieu de la naissance de M. Vincent de Meur. Il y vint au monde en 1628, et appartenait à une famille noble et ancienne du pays. Entre les nombreux colléges que Paris possédait jadis, on comptait celui de Tréguier, fondé en l'année 1325 par Guillaume de Coetmohan [1]. Nous pensons que le jeune de Meur fit ses études dans ce collége; ce qu'il y a de certain, c'est qu'ayant embrassé l'état ecclésiastique, il étudia en Sorbonne et y reçut le titre de docteur. Un de ses frères, officier chez le roi, lui procura son admission à la cour de Louis XIV, en lui obtenant la place d'aumônier. Mais ces avantages

[1] Il était originaire de Pommerit-le-Vicomte, grand chantre de la cathédrale de Tréguier, docteur régent en droit de la Faculté de Paris et prieur de Houdan. Le collége dont il est ici question était situé près de la place Cambray, et fut détruit en 1610, lors de la construction du Collége royal; mais les bourses, fondées, au nombre de sept, dans cet établissement, ont subsisté jusqu'à la révolution de 1790, et elles étaient encore affectées à des étudiants du diocèse de Tréguier.

temporels ne l'éblouirent pas; il eut même le courage d'y renoncer, pour s'associer à d'autres vertueux prêtres qui désiraient vivre dans la pratique de la perfection sacerdotale, et qui donnèrent avec lui commencement au célèbre séminaire des Missions étrangères. Il était membre de cette petite réunion, dont nous avons parlé dans la Vie du P. Bagot, et que ce saint religieux dirigeait. Lors du voyage du P. de Rhodes à Paris, en 1652, M. de Meur contracta avec ce religieux une étroite liaison et lui témoigna le plus grand désir de le suivre dans ses missions lointaines. Son projet fut dès lors d'établir une maison à Paris, afin de pouvoir fournir des ouvriers propres à soutenir l'entreprise du P. de Rhodes; mais cette affaire importante n'ayant pu alors réussir, M. de Meur prit en 1657 la résolution d'aller avec un de ses amis à Rome, visiter les tombeaux des saints apôtres. Ils partirent en pèlerins, marchant à pied, le sac sur le dos, vivant pauvrement, logeant dans les hôpitaux, couchant quelquefois en plein air et recevant l'aumône par esprit d'humilité. Le zèle que les voyageurs avaient pour la sanctification du clergé leur fit prendre la route de Marseille par le Limousin, afin de passer dans un plus grand nombre de villes et de communiquer aux prêtres qu'ils y verraient les pieux sentiments dont ils étaient animés. M. de Meur annonçait aussi la parole de Dieu aux simples fidèles, et s'en acquittait avec tant de succès, qu'il charmait ses auditeurs, qui le retenaient au milieu d'eux le plus longtemps qu'ils le pouvaient. A son arrivée à Marseille, il se vit obligé d'y rester plusieurs mois, à cause de la peste qui affligeait alors la ville de Gênes. Il passa en solitude, dans une bastide auprès de la mer, tout le temps qu'il lui fallut laisser s'écouler avant de pouvoir continuer sa route. Sa vie, dans ce lieu, était extrêmement pénitente; il employait une partie de sa journée au saint exercice de l'oraison, et il s'y livrait avec une attention soutenue. Ce fut alors que

Dieu lui fit concevoir de nouveau et lui inspira le dessein de se consacrer aux missions étrangères.

Arrivé à Rome avec plusieurs de ses amis, qui étaient allés le rejoindre à Marseille, M. de Meur fut présenté au pape Alexandre VII, ainsi que les autres ecclésiastiques qui l'accompagnaient. Il eut l'honneur d'adresser, au nom de tous, la parole au saint Père, et le supplia de vouloir bien appuyer de son autorité le dessein des missions que ses prédécesseurs avaient projeté de faire en Orient, de confier à des prêtres français, et dont il semblait que la Providence divine lui eût réservé l'exécution. Le pape, après avoir témoigné à ces messieurs sa bonté paternelle et avoir loué leur zèle généreux, les exhorta dans les termes les plus forts et les plus touchants à en suivre le mouvement, sans craindre les oppositions qu'ils pouvaient y trouver, et les assura de la protection du saint Siége.

En revenant de Rome, M. de Meur passa par Toulouse, où son zèle le rendit très-utile à plusieurs membres du clergé ; puis, étant de retour à Paris en 1658, il entreprit sa licence, par l'ordre de son directeur, et reçut le titre de docteur en Sorbonne. Il dédia sa thèse de licence au pape Alexandre VII, qui l'en remercia par un bref exprès. A cette thèse se trouvèrent le cardinal Picolomini, alors nonce en France, et les membres de l'assemblée du clergé qui, à ce moment, était réunie à Paris. Il fut le premier qui soutint que ceux qui niaient que les cinq propositions condamnées se trouvassent dans Jansénius étaient schismatiques, ce qui lui attira de la part des Jansénistes une persécution dont il se faisait gloire. Pendant le temps de ces études théologiques, son zèle ne resta pas oisif. Il établit parmi les autres bacheliers une conférence de piété, qui se tenait tous les huit jours ; plusieurs docteurs s'y trouvaient et s'estimaient heureux d'y écouter ses discours pleins de l'esprit de Dieu. Il in-

troduisit, parmi les membres de cette réunion, la pratique de visiter les malades de l'Hôtel-Dieu et de faire des pèlerinages. Parvenu au doctorat, et ne pouvant, par des raisons qui ne nous sont pas connues, suivre son attrait pour les missions étrangères, il se livra au même genre de ministère en France, et s'employa de tout son pouvoir à procurer le salut des âmes en diverses parties du royaume. Il engagait des docteurs et d'autres ecclésiastiques à partager ses travaux, de sorte que le nombre des missionnaires se montait quelquefois jusqu'à trente-cinq, réunions dont on n'avait point eu jusqu'alors d'exemples. M. de Meur se prodiguait en quelque sorte dans ces précieuses occasions : il prêchait tous les jours, adressait des exhortations aux dames de charité, dont il établissait la confrérie dans les lieux où elle n'était pas, faisait des conférences aux curés et aux autres ecclésiastiques du pays, donnait des instructions publiques sur l'oraison mentale, confessait, s'occupait des réconciliations, résolvait les difficultés que les confesseurs venaient souvent lui proposer, et de plus remplissait toutes les fonctions de supérieur de la mission. Après avoir si dignement employé sa journée, son habitude était de passer une partie de la nuit en oraison et à écrire des lettres, ou à prendre d'une manière rigoureuse la discipline, afin d'obtenir, par cette pénitence, le succès de ses missions. Il faisait, à la même intention, célébrer tous les jours une messe en l'honneur de la sainte Vierge. Ses efforts et son zèle, qui montraient véritablement en lui un homme apostolique, produisirent des fruits de salut abondants.

La vertu et le mérite de M. de Meur, ainsi que la confiance qu'avaient en lui ses confrères, les portèrent à le choisir, en 1664, pour supérieur du séminaire des Missions étrangères, à la fondation duquel il avait lui-même tant contribué. L'année suivante, des affaires de famille l'ayant appelé en Bretagne, où il venait de perdre son père et son frère

aîné, au lieu d'employer son temps à s'occuper de ses intérêts, il résolut de donner une mission à Tonquedec, lieu de sa naissance [1] et dont il était seigneur. Le célèbre P. Maunoir, appelé par l'évêque de Tréguier à travailler dans son diocèse, la présida ; il venait alors de Quimperlé. « Un docteur de Sorbonne, nommé M. de Meur, » supérieur du séminaire des Missions étrangères, et fort » connu en Bretagne sous le nom de prieur de Saint- » André, dit l'auteur de la Vie de ce saint religieux, l'at- » tendait avec une troupe de missionnaires [2] pour le me- » ner à la paroisse de Tonquedec, où il était né et où il » voulut travailler sous ses ordres. » Il fut témoin des merveilles opérées par le P. Maunoir, et ne put s'empêcher de manifester son étonnement, lorsqu'il remarqua au sermon de clôture, prêché en plein air, que, malgré l'éloignement d'une partie de l'auditoire, qui était très-considérable, puisqu'on le porte à vingt mille personnes, et qui se trouvait hors de la portée de la voix du Père, cette multitude poussait des gémissements et des cris. « Il faut l'avouer, dit-il, il y a ici *quelque chose » de divin.* » Il ajouta, lorsque le sermon fut fini : « Que » tout le monde, même les plus éloignés, entendent le » prédicateur, ou, ce qui serait encore plus extraordi- » naire, qu'ils l'écoutent comme s'ils l'entendaient ; que » le prédicateur, qui ne dit rien que d'assez commun, » touche ses auditeurs jusqu'aux larmes, et moi tout le » premier ; et qu'il nous inspire à tous un regret sincère » de nos fautes, sans qu'il n'y ait presque personne qui ne » les pleure amèrement : non, l'éloquence humaine ne va » pas jusque-là. C'est un miracle qui ne peut venir que de

[1] Un manuscrit authentique, que nous avons sous les yeux, dit que M. de Meur était né à Lannion, ville dont la paroisse de Tonquedec est peu éloignée. On voit ici que l'auteur de la Vie du P. Maunoir assure le contraire.

[2] Ils étaient au nombre de vingt-sept.

» Dieu et que Dieu ne fait, comme nous le voyons, que » par l'organe du P. Maunoir. »

« La réflexion d'un homme aussi habile et aussi expé» rimenté que l'était M. de Meur est fort remarquable, » dit encore l'historien du Père. En effet, ce vertueux prêtre était lui-même prédicateur d'un talent très-distingué. Dans les missions qu'il fit en Picardie, en Champagne, en Berry, en Bourgogne, en Poitou et dans plusieurs autres provinces de France, il prêchait avec tant de ferveur et d'onction, qu'il tirait ordinairement les larmes des yeux. On a vu souvent dans les clôtures de ses missions les ecclésiastiques, les militaires et les personnes d'une classe élevée pleurer à chaudes larmes et avec tant de sanglots qu'il pouvait à peine ensuite se faire entendre. Ce don de toucher les âmes le faisait rechercher des évêques et des princes. Il avait non-seulement la grâce de convertir les pécheurs, mais aussi celle de porter les âmes à la perfection. C'étaient les effets de sa foi vive et de sa conviction profonde ; il était tellement pénétré des vérités qu'il prêchait, que quelquefois, après avoir parlé de l'enfer, il en avait les feux et les peines si présentes, qu'il prenait des charbons ardents et les roulait dans ses mains.

Le temps de la supériorité de M. de Meur étant expiré, il alla par dévotion visiter le tombeau de la vénérable mère Marguerite du Saint-Sacrement, célèbre Carmélite de Beaune, puis il fit une mission dans le diocèse d'Autun et une autre dans la ville épiscopale. La fatigue qu'il y éprouva fut assez grande pour lui faire pressentir qu'il mourrait prochainement. Afin de mieux se préparer à ce terrible passage, il se mit pendant le carême en retraite chez les Chartreux de Dijon ; elle fut de cinquante jours, et durant ce temps il suspendit tout commerce avec le monde et s'imposa l'abstinence la plus rigoureuse, mangeant si peu, qu'on ne comprenait pas comment il pouvait vivre. Cette

retraite lui procura tant de lumières et de consolation, qu'il lui semblait n'avoir jusqu'à ce moment rien fait pour Dieu. Obligé de se rapprocher de Paris, pour conférer avec M. Pallu, évêque d'Héliopolis et vicaire apostolique du Tonquin, son ancien et intime ami, il se rendit ensuite à Auxerre, où il passa encore huit ou dix jours en solitude. Enfin, étant allé à Vieux-Château en Brie, lieu où deux ans auparavant il avait donné une mission, il y tomba malade, chez la dame qui était seigneur du lieu. Un de ses premiers soins, dès qu'il se sentit frappé, fut d'en témoigner de la joie, et il voulut qu'on récitât le *Te Deum* pour en remercier Dieu. Il serait difficile de bien exprimer tous les sentiments chrétiens de ce vertueux prêtre, pendant qu'il fut alité et jusqu'à ses derniers moments, son amour pour les souffrances, sa soumission à la volonté divine, son humilité, sa patience et son détachement de toutes les choses de la terre. Il ne parla ni de sa famille, ni de son pays, s'occupant uniquement de Dieu et de l'éternité. Pendant deux jours il se trouva tourmenté de grandes peines intérieures; mais bientôt le calme succéda à l'orage. Son espérance se ranima plus vive, sa confiance en Jésus-Christ et en la sainte Vierge lui rendit la paix; il disait que Marie était sa bonne mère et sa maîtresse, qu'elle l'avait conduit et qu'il lui devait le peu de bien qu'il avait fait. Sa communion en viatique fut accompagnée des marques de la contrition la plus sincère et d'une ferveur admirable.

Le dernier jour de sa maladie, M. de Meur perdit assez souvent la connaissance; mais elle lui revenait promptement, et, malgré son accablement extrême, il conservait toute sa présence d'esprit pour les choses de Dieu. Lorsqu'il fut près de sa fin, on lui lut la Passion de Jésus-Christ, et comme on finissait cette lecture, il s'endormit dans la paix du Seigneur, à l'âge de près de quarante ans, le mardi 26 juin 1668. Il paraît qu'on inhuma son corps

dans le lieu où il était décédé, et que son cœur, apporté à Paris, fut plus tard [a] placé dans l'église des Missions étrangères, sous une table de marbre, qui portait cette inscription : *Domini Vincentii de Meur cor plane apostolicum.* Un des membres du séminaire des Missions, M. Brisacier le jeune, composa, en l'honneur du vertueux défunt, une épitaphe latine qui fait de lui un bel éloge.

M. de Meur fut véritablement un prêtre selon le cœur de Dieu. Il méprisa de bonne heure les vanités du monde, et préféra une vie laborieuse et pénitente aux honneurs et aux autres avantages temporels attachés à sa naissance et à sa fortune, qui était assez considérable. Homme de foi, il a vécu de cette vertu. Sa charité n'était pas moins vive. On l'entendait souvent pousser vers Dieu des soupirs d'amour. Il n'était occupé que de ce divin objet et ne parlait que de lui ou pour lui. Il disait qu'il fallait toujours prier Dieu, parler de Dieu ou se taire. Cet amour était si pur en lui, qu'il ne souffrait dans son cœur aucune attache aux créatures. Le célèbre P. Bagot, dont nous avons donné la Vie, et qui le connaissait très-particulièrement, assurait qu'il ne croyait pas que ce bon prêtre eût fait, pendant plusieurs années, un seul péché véniel de propos délibéré. Bel exemple à présenter à tous les fidèles et surtout aux ministres de Jésus-Christ !

On peut dire que le zèle du salut des âmes a été la vertu qui a le plus brillé en M. de Meur. Toute sa carrière sacerdotale fut employée à la sanctification des peuples. Ce zèle le retint au milieu du monde, malgré l'attrait qu'il se sentait pour la solitude, dans laquelle il désirait vivre, afin de ne penser qu'à Dieu. Lorsqu'il entendait parler des besoins spirituels des peuples, il en était accablé de douleur; il aurait voulu pouvoir être en divers lieux en

[a] Cette église fut construite en 1683.

même temps, pour secourir les parties du troupeau de Jésus-Christ qu'il savait être abandonnées. Il sollicitait les prêtres qu'il voyait à se dévouer et à courir pourvoir aux besoins de ces pauvres âmes dans les régions les plus lointaines. L'obéissance seule l'empêcha de satisfaire le vif désir qu'il éprouvait d'y aller lui-même, ainsi qu'il le manifesta plusieurs fois. Il croyait que dix ans d'exercice dans les missions de France étaient très-avantageux pour les prêtres qui se destinaient aux missions étrangères.

L'esprit d'humilité, de pauvreté et de mortification n'abandonna jamais M. de Meur. Loin de s'enorgueillir de son titre de docteur, il ne l'estimait qu'à cause de l'obligation qu'il lui imposait de combattre les hérésies. Il aimait à prendre la qualité de pauvre prêtre et recevait les aumônes que lui offraient quelquefois ceux qui ne le connaissaient pas. Son affection sincère pour la pauvreté et pour la mortification le portait à faire ses voyages à pied ou en charrette, et, dans ceux que ses missions l'obligeaient d'entreprendre, il recherchait avec empressement l'occasion de coucher sur la paille ou sur des fagots. Enfin, l'on peut dire qu'il fut en tout attaché, comme l'apôtre, à la croix de Jésus-Christ.

La mémoire de M. de Meur était à peu près entièrement perdue en Bretagne ; nous nous réjouissons de pouvoir la faire revivre, par les détails édifiants que nous avons donnés de la vie de ce digne ministre de l'Evangile.

MATHURINE BERTHELOT,

DU TIERS-ORDRE DES CARMES.

Tiré de la Vie du P. Huby.

L'AN 1669.

Mathurine Berthelot, native de Ploërmel, était d'une honnête famille. Elle alla se confesser au P. Huby, Jésuite, dans le cours d'une mission. Le Père reconnut en elle un esprit bien fait, un cœur généreux, une âme grande et capable de la plus haute vertu ; mais touché de compassion de la voir en même temps coiffée à la mode et parée des vains ornements du luxe, il lui dit, avec cette tendresse que le zèle inspire : « Ma fille ! à quoi sert » cette pompe mondaine ? » Ce peu de paroles, animées par le Saint-Esprit, pénétrèrent le cœur de cette jeune fille ; elle sentit une vive contrition, et fondant en larmes, elle protesta qu'elle renonçait dès ce moment aux vanités du siècle. Sa détermination fut aussi constante qu'elle avait été prompte. L'amour divin établit son règne en elle par de si puissants attraits, que nul objet de la terre ne la toucha plus. Presque dès les premiers pas qu'elle fit dans la vie spirituelle, son âme fut élevée à une sublime contemplation, à laquelle ne parviennent jamais ceux qui conservent quelque attache pour les chosessensibles. Le P. Huby, admirant en elle les progrès de la grâce, prit un soin particulier de sa conduite, et lui permit de se confesser et de communier tous les jours. Pour se dévouer plus particulièrement à la sainte Vierge, et s'attirer sa protection spéciale, elle entra dans le

tiers ordre du Mont-Carmel. Dieu l'éprouva par de grandes maladies. Les humiliations et les souffrances faisaient ses délices, et pour satisfaire l'ardeur qu'elle avait d'être méprisée du monde comme elle le méprisait, elle obtint de ses confesseurs la permission de faire des actions héroïques dont on ne nous a pas donné le détail. Celui qui la confessait les dernières années de sa vie, et l'assista à la mort, affirmait qu'il la regardait comme une des âmes des plus parfaites de son siècle. Elle vivait parmi les créatures, comme s'il n'y eût eu que Dieu et elle au monde. Dégagée de toutes les affections humaines, insensible à tous ses intérêts propres, morte à elle-même, tout absorbée en Dieu, toujours égale, elle portait sur son visage les marques de la paix dont elle jouissait au-dedans. Son confesseur lui permit une fois de sucer le pus de l'ulcère d'un pauvre, dont la seule vue faisait horreur; action dans laquelle l'on ne doit pas moins louer son obéissance, que son courage héroïque. Un jour, ayant surpris un homme qui lui volait dans une armoire une bourse où il y avait cinquante écus, la première pensée qu'elle eut d'abord fut que cet homme devait avoir grand besoin d'argent; elle ne fit pas semblant de le voir, et le laissa jouir paisiblement de son larcin, sans en parler à personne. Dieu ne lui donna que huit ans pour consommer l'ouvrage de sa perfection; mais elle remplit de mérites ces années. Elle mourut le 6 décembre 1669, âgée d'environ trente-trois ans. Son corps fut inhumé devant l'autel de Notre-Dame dans l'église des Carmes du Bondon près de Vannes. Elle avait, pendant sa vie, promis d'obtenir de Dieu, s'il lui faisait miséricorde, une grâce particulière, en faveur de son dernier confesseur, et il assura avoir obtenu cette faveur spéciale, après la mort de cette sainte fille.

LOUISE HUBY, DAME DE KERLOUET,

Tiré de la Vie du P. Huby.

L'AN 1670.

De cinq sœurs qu'eut le P. Huby, dont nous parlerons bientôt, deux furent Carmélites à Nazareth, à Vannes, comme nous l'avons déjà dit, et trois furent mariées. La dernière de ces trois fut Louise Huby, qui épousa en 1615 Jean de Canaber, seigneur de Kerlouet [a], d'une famille noble de Carhaix, dont elle eut six enfants. Demeurée veuve à l'âge de vingt-cinq ans, elle résolut de n'avoir plus désormais d'autre époux que Jésus-Christ et de donner ses soins à l'éducation des enfants dont elle se trouvait chargée, et qu'elle avait tous allaités elle-même. Dans l'espace de soixante-dix-huit ans qu'elle vécut, elle ne rompit jamais un jeûne. A ceux que l'Eglise commande, elle ajoutait encore ceux de l'Avent et tous les vendredis et samedis de l'année, du premier mardi de chaque mois en l'honneur de son ange gardien, l'abstinence du mercredi pour l'amour de la sainte Vierge, et beaucoup d'autres austérités. On admirait son détachement des choses de la terre, sa modestie, sa pudeur, son égalité d'esprit, sa patience dans ses maladies, sa constance dans les accidents les plus fâcheux. L'oraison était son occupation la plus ordinaire; elle s'y appliquait même dans ses promenades; et sa récréation la plus agréable était de méditer sur les

[a] Arrêt de la Réformation de la noblesse de Bretagne du 10 décembre 1668.

mystères de notre salut. Tous les jours elle faisait dire une messe à son intention, souvent pour ses parents et pour ses amis vivants, le jour de leur saint patron; et pour ceux de ses parents et de ses amis qui étaient morts, le jour de leur anniversaire. Lorsqu'elle était à la campagne, elle ne se contentait pas d'avoir assisté à la messe qui se disait dans la chapelle du château de Kerlouet, elle allait rendre une ou deux visites au Saint-Sacrement dans l'église de la paroisse, éloignée d'un demi-quart de lieue, sans jamais s'en dispenser, quelque mauvais temps qu'il fît. Tous les soirs, ayant rassemblé ses domestiques, elle leur faisait une lecture de la Vie des Saints, et la prière ensuite. Sensible aux misères du prochain, elle allait fort loin dans la campagne visiter et assister les malades, et leur portait elle-même ce qui leur était nécessaire pour leur soulagement, et ceux qui travaillaient chez elle ne pouvaient presque suffire à faire les chemises et les habits qu'elle distribuait aux pauvres. Elle souhaitait de mourir le jour de la Toussaint, afin d'avoir part, aussitôt après sa mort, aux prières que l'Eglise fait le lendemain pour les fidèles trépassés. Dieu lui accorda cette faveur, et l'appela à lui ce même jour en 1670. Une grande foule de peuple vint de toutes parts et jusque de Carhaix, qui est à deux lieues de Kerlouet, où elle était morte, honorer son corps exposé dans la chapelle du château; et les pauvres, qui la pleuraient comme leur mère, lui donnaient mille bénédictions. Son corps fut enterré dans l'église de Notre-Dame de Plevin, où son tombeau reçut depuis un nouvel honneur, lorsqu'on l'ouvrit, pour y mettre le corps du P. Maunoir; ce qui fit dire dans le pays qu'on avait mis ensemble deux corps saints.

*LE VÉNÉRABLE P. HYACINTE DE LA HAYE,

RELIGIEUX DOMINICAIN.

*Tiré de l'*Année Dominicaine, *mois d'août, seconde partie, au supplément de janvier; par le P. Souéges ; 1 volume in-4, Amiens, 1696. Le P. Souéges dit qu'il a extrait ce qu'il rapporte du P. de La Haye de la Vie de celui-ci, écrite par le P. Antoine Thomas, Dominicain de Dinan. Il assure qu'elle a été publiée ; mais il paraît qu'elle est très-rare ; car, malgré nos recherches, nous ne l'avons jamais rencontrée ni même vue citée dans aucune bibliographie.*

L'AN 1671.

Ce vénérable serviteur de Dieu vint au monde dans le diocèse de Dol en 1602. Il appartenait à des parents nobles et pieux, qui mirent tous leurs soins à lui donner une éducation chrétienne, mais qui ne purent continuer longtemps à veiller sur lui, car il les perdit lorsqu'il était encore fort jeune. Maître de sa fortune à un âge où il n'avait ni assez de raison ni assez d'expérience pour pouvoir se conduire avec sagesse, il obéit à ses passions et partagea les désordres auxquels se livraient les autres jeunes gens. Rouen fut d'abord le lieu où il partagea les plaisirs du monde, et bientôt après il se rendit à Paris. Au bout d'un an et demi de séjour dans la capitale, il embrassa l'état militaire, avec un de ses intimes amis. Quelques réflexions solides, qu'il fit ensuite sur cette profession, lui ayant découvert les dangers qu'on y courait pour le salut, il résolut de la quitter ; avant de se retirer, il voulut prendre congé de cet ami. Qu'on juge de sa surprise et de sa douleur de le voir tomber mort en l'em-

brassant, sans lui dire un seul mot et sans aucun signe de contrition ! Cet accident funeste fut pour M. de La Haye une leçon salutaire dont il sut profiter. Il revint dans son pays avec des sentiments tout différents de ceux qu'il manifestait lorsqu'il en était sorti. Sa conduite régulière fit dire bientôt que ce jeune gentilhomme deviendrait de soldat religieux. Il ne tarda pas à vérifier cette prédiction. Après une confession accompagnée de larmes abondantes et de sanglots, il alla passer trois mois et demi dans les exercices de la pénitence à l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

Tandis qu'il se trouvait dans cette maison, deux religieux du prieuré de Vertou, près de Nantes, y vinrent, et firent le triste tableau de la désolation dans laquelle cette ville était plongée par les ravages de la peste. Le désir de rendre service au prochain engagea M. de La Haye à se proposer pour soigner les malades. Il partit en conséquence, et offrit d'abord à Dieu sa vie pour l'expiation de ses péchés; puis il alla se présenter aux Intendants de la santé, qui, profitant de ses bonnes dispositions, l'employèrent aussitôt. Cet acte de charité si généreux lui mérita la grâce de la vocation à la vie religieuse. Après trois mois de service, pendant lesquels il ressentit les atteintes du mal contagieux, il demanda son admission dans l'ordre de Saint-Dominique, en qualité de frère convers, et il fut reçu dans le couvent de Nantes. La peste durait toujours, et les Dominicains n'avaient pu s'en préserver. Le nouveau postulant devint leur infirmier, et leur prodigua les mêmes soins que ceux qu'il avait déjà donnés aux habitants de la ville. Il était tour à tour auprès des malades que renfermait le couvent et ceux qu'on avait placés à la campagne. Ce fut dans une de ces charitables courses qu'ayant été pris pour un voleur qu'on cherchait à saisir, il se vit arrêté, garrotté, et jeté dans un cachot. Il se contenta de leur dire qu'ils se trompaient, et souffrit

patiemment cette humiliation. Son innocence ne tarda pas à être reconnue; on sut que c'était lui qui s'était montré si dévoué pour le service des pestiférés, et dès le lendemain on le reconduisit avec honneur à son couvent.

Le frère de La Haye se disposait à prendre l'habit, lorsque la nouvelle d'une maladie contagieuse qui affligeait les Dominicains de Vitré parvint à ceux de Nantes. Toujours prêt à s'employer au service du prochain, il s'offre d'aller y soigner les malades, et s'acquitte avec zèle de cet emploi. Revenu ensuite à Nantes, il se revêtit des livrées de la religion, le jour de la Nativité de la sainte Vierge, à laquelle il était très-dévot, et, trois ans plus tard, il se lia irrévocablement par les saints engagements de la profession religieuse. Il y avait peu de temps qu'il venait de prononcer ses vœux, lorsqu'un des Pères du couvent de Nantes, allant prêcher le carême à Avranches, le demanda et l'obtint pour compagnon. L'évêque de cette ville connaissait le frère Hyacinthe, il admira sa vocation, et l'ayant trouvé assez instruit, il lui promit de lui donner les saints ordres; promesse qu'il remplit effectivement, mais à l'insu des supérieurs de l'ordre de Saint-Dominique, ce qui leur causa un vif mécontentement.

Le général des Dominicains, ayant été informé de cette affaire, imposa au nouveau prêtre une pénitence qu'il ordonna de lui faire subir dans toute sa rigueur. Il s'y soumit avec respect, et la continua le reste de ses jours. C'est peut-être à cet ordre qu'est due l'ardeur que le P. de La Haye eut pour les austérités, et qui le rendit en quelque sorte un prodige de mortification. Vivement touché de sa faute, il se renferma d'abord dans une cellule, de laquelle il ne sortait que pour suivre les exercices de la communauté, puis il se rendit à Rome afin de se jeter aux pieds du père général, et d'en obtenir son pardon. Il visita ensuite la célèbre église de Lorette, le tombeau de S. Dominique à Bologne, et rentra en France par les îles de Lérins,

près desquelles il fit naufrage. Après avoir passé quelque temps dans cette sainte solitude, il retourna à son couvent de Nantes. Ce fut alors, surtout, qu'il se livra sans relâche à des jeûnes et à des austérités dont le récit fait frémir. Des instruments de pénitence mettaient son corps à la torture; ses jeûnes étaient si rigoureux, qu'il ne vivait que de pain et d'eau pendant l'avent et le carême. Il s'abstenait de toute nourriture depuis le mercredi à midi jusqu'au samedi à la même heure. Détaché de tout, il pratiquait une pauvreté rigoureuse; mais il semblait redevenir riche, lorsque l'occasion d'assister le prochain lui était offerte. Un grand nombre de prisonniers de guerre ayant été envoyés à Nantes, après la prise de Rocroy en 1643, il obtint la permission de les visiter, quoiqu'il n'eût rien à leur offrir. Sa charité, néanmoins, ne leur fut pas inutile; ne rougissant pas de porter une hotte destinée à recevoir les aumônes, il quêta pour eux, et plaida en leur faveur, afin qu'ils fussent retirés des tours de la ville et logés chez les habitants; il leur rendait les plus humbles services, et par ce moyen, non-seulement il réussit à les soulager dans leurs nécessités corporelles, mais encore à les porter à s'approcher des sacrements, et à leur procurer ainsi leur réconciliation avec Dieu.

Le P. de La Haye, dans son voyage de Rome, avait eu la consolation de visiter la Sainte-Baume en Provence et de s'arrêter quelque temps dans un couvent de son ordre, qui en était très-voisin. Il voulut aller finir ses jours dans cette maison et s'y rendit avec un autre religieux. Son premier soin, en y arrivant, fut de passer en retraite dix jours, pendant lesquels il ne mangea que cinq fois. Après un séjour de trois mois et demi, le général de l'ordre lui ordonna de retourner en Bretagne, lui disant qu'il pourrait, aussi bien qu'en Provence, y donner des exemples de pénitence et de piété. A Clermont, les austérités auxquelles il se livrait touchèrent tellement un

novice, qu'elles l'affermirent dans sa vocation alors chancelante. Il y guérit subitement et par miracle d'une maladie, en célébrant la messe, et partit ensuite furtivement pour se dérober à des marques de considération que voulaient lui donner des séculiers.

De retour à Nantes, le P. de La Haye n'y fit pas un long séjour; la Providence le conduisit à Morlaix, au moment où s'y trouvaient, dans l'indigence, des catholiques anglais, qui avaient été obligés de s'exiler pour conserver leur foi. Il devint pour eux un père et un véritable consolateur, s'occupant de leurs besoins, leur procurant tous les secours qui étaient en son pouvoir, et intéressant à leur triste situation tous les amis de son couvent. Mais, ce qu'on remarquait en lui avec édification, ce n'était pas seulement son active charité, c'était encore son recueillement au milieu des sollicitudes qu'elle lui donnait pour ces malheureux exilés. On le voyait au chœur absorbé en la présence de Dieu, et lorsqu'il chantait, il ravissait ses frères par la beauté de sa voix. La célébration de la messe était un de ses exercices journaliers auxquels il était le plus fidèle. Il y recevait des grâces particulières, ainsi que dans l'oraison; mais son humilité le portait à les cacher avec soin. Pendant un séjour qu'il fit dans les couvents de Quimperlé et de Guerraude, il y donna à ses confrères l'exemple de la perfection des vertus religieuses, et il revint ensuite à Morlaix, où il termina sa vertueuse carrière.

La confiance qu'inspirait la vie sainte du P. de La Haye engagea plusieurs personnes à se recommander d'une manière expresse à ses prières, et elles en éprouvèrent d'heureux effets. C'est ainsi qu'il délivra d'une paralysie un habitant de Morlaix, et de la fièvre une dame de la même ville, en bénissant la boisson qu'elle prenait.

Deux accidents qui arrivèrent au serviteur de Dieu furent les moyens que le Seigneur employa pour l'appeler

du temps à l'éternité. Il reçut d'abord une blessure à la tête, que lui firent des enfants qui lui jetèrent des pierres pendant qu'il travaillait au bord de la rivière, près de laquelle était situé le couvent des Dominicains. Quelque temps après, il tomba en sortant du chœur et se blessa grièvement. La chute fut si violente, que les forces lui manquèrent; il demanda humblement la bénédiction à son prieur et le sacrement d'extrême-onction, qu'il reçut avec les marques de la plus vive piété. S'apercevant de la douleur que son état causait au Père sous-prieur de la maison, il put encore lui adresser quelques mots obligeants; puis il éprouva une grande faiblesse. Il en revint plus tard, recouvra toute sa connaissance, et rendit ensuite paisiblement son âme à son Créateur, à l'âge de soixante-huit ans passés, le 5 janvier 1671.

Dès que sa mort fut connue dans la ville, le peuple se porta en foule au couvent, pour le vénérer comme un saint. On coupa tous ses habits qu'on regardait comme des reliques. L'empressement pour faire toucher des chapelets et des mouchoirs à son corps était si grand, qu'on eut bien de la peine à lui donner la sépulture. L'opinion qu'on avait conçue de la sainteté du P. de La Haye ne fut pas passagère. On réclama plusieurs fois depuis sa mort son crédit auprès de Dieu, et l'on assure que plusieurs personnes trouvèrent en lui un puissant protecteur dans leurs infirmités. Ces grâces signalées déterminèrent les religieux Dominicains de Morlaix à recourir au saint Siége pour en obtenir la permission de faire travailler à des informations juridiques sur la vie et les vertus de leur vénérable confrère; mais nous ne voyons pas que cette demande ait eu des suites. Si l'on ne peut pas rendre un culte au P. de La Haye, il mérite au moins d'être regardé comme un modèle d'humilité, de pénitence et de mortification.

ARMELLE NICOLAS,

SERVANTE,

COMMUNÉMENT APPELÉE

LA BONNE ARMELLE.

Tiré de sa Vie, par la mère Jeanne de la Nativité, religieuse Ursuline de Vannes ; 1 volume in-8, Vannes, 1672 et 1707. Il y en a une autre édition en deux volumes in-12. Cet ouvrage, écrit avec beaucoup d'onction, a été approuvé par de grands maîtres de la vie spirituelle : M. de Kerlivio, le célèbre M. Boudon, et le P. Vincent Huby de la Compagnie de Jésus. Il est d'autant plus exact que c'est Armelle elle-même qui a dicté à la mère Jeanne de la Nativité les récits des principaux événements de sa vie. Le P. de La Marche en a fait un abrégé dans un recueil qu'il a publié à Nantes en 1756. Il existe encore un autre abrégé de la Vie de cette vertueuse fille, par D. Echallart, Bénédictin, prieur curé de Montchamps, et qui se trouve dans un livre donné au public par cet auteur sous ce titre : Les Sentiments et les Pratiques de la bonne Armelle ; *1 volume in-12, Nantes,* 1683. *Enfin, un ministre protestant fanatique, nommé Poiret, a arrangé à sa manière la Vie de la bonne Armelle, et l'a mise au jour sous ce titre :* L'Ecole du pur amour de Dieu, ouverte aux savants et aux ignorants dans la vie merveilleuse d'Armelle Nicolas ; *1 volume in-12, Cologne,* 1704.

L'AN 1671.

La religion a eu ses héros dans tous les états de la vie. Dieu s'est plu souvent à faire éclater en faveur des petits les richesses de sa grâce et l'étendue de ses miséricordes. Il a comblé de ses dons les plus précieux des personnes qui dans une condition obscure le servaient avec une grande pureté de cœur. C'est ainsi qu'il agit en faveur d'une simple servante, nommée Armelle Nicolas, ignorante jusqu'à ne

savoir pas lire, éclairée jusqu'à faire l'admiration des maîtres qui étaient dans l'usage d'enseigner la vie spirituelle ; de la plus basse condition parmi les hommes, et élevée à la perfection la plus surprenante.

Cette sainte fille naquit le 19 septembre 1606 dans la paroisse de Campeneac, près de la ville de Ploermel, dans le diocèse de Saint-Malo. Son père s'appelait George Nicolas et sa mère Françoise Neant. C'étaient des paysans qui n'avaient que peu de bien, mais ils craignaient Dieu, et le servaient avec affection. Le père possédait plusieurs bonnes qualités, dont celle qui éclatait le plus était la dévotion envers la sainte Vierge, qu'il nommait ordinairement sa bonne mère. Il récitait tous les jours le chapelet à son honneur, pratique dont il s'occupait avec plus d'attachement encore les dimanches et les jours de fête, en se promenant autour de ses champs, afin d'éviter la fréquentation de ses voisins et les occasions de débauche. La femme secondait les bonnes intentions du mari, et tous deux vivaient paisiblement ensemble. Dieu bénit leur mariage par la naissance de deux filles et de quatre garçons. L'aînée fut celle dont nous écrivons l'histoire. Elle fut nommée Armelle sur les fonts de baptême. Avec le temps on vit paraître en cette fille un excellent naturel, un jugement solide, une humeur douce et sociable, avec un extérieur modeste, grave et retenu. Aussitôt qu'elle sut parler, sa mère fut soigneuse de lui apprendre le *Pater*, *l'Ave*, et quelques autres prières ; la petite enfant, de son côté, prenait plaisir à être instruite, et n'avait point de plus grand plaisir que celui de prier Dieu. Dès son bas âge, on remarqua en elle un attrait particulier pour la solitude et le silence ; c'est pourquoi, quand elle fut un peu grande, sa mère l'envoya garder le troupeau, occupation qu'Armelle préférait à toute autre, à cause du loisir qu'elle y avait de réciter souvent son chapelet et ses autres priè-

res. Elle se faisait un oratoire du coin de quelque haie, s'y retirait et y passait les jours dans l'exercice de la prière, pendant que ses compagnes étaient à jouer et à se divertir.

Notre-Seigneur commença dès lors à l'attirer à lui, par la douceur qu'il lui faisait trouver dans ses pratiques de piété. Un jour, s'étant retirée à son ordinaire pour prier Dieu, elle aperçut auprès d'elle une croix sur laquelle il y avait un crucifix attaché avec une petite corde; étonnée, et ravie en même temps de cette rencontre, elle prit le crucifix, le baisa, le caressa et l'arrosa de ses larmes avec de grands mouvements de tendresse. Au plus fort de sa dévotion, il lui sembla qu'on voulait le lui arracher des mains, et la pensée lui vint qu'elle ferait peut-être mieux de le jeter par terre et de le mépriser. Elle n'effectua point ce qui lui était suggéré en cette occasion, mais elle eut tant de peine d'en avoir conçu seulement l'idée, qu'elle ne put trouver de repos qu'après s'être confessée comme d'un grand crime ; et quoique son confesseur l'eût assurée qu'il n'y avait point là de péché, elle ne pouvait cependant y penser même longtemps après, sans répandre une grande abondance de larmes.

Dieu se servit de cette circonstance pour commencer à lui communiquer de grands biens spirituels. Dès lors il lui imprima dans le cœur une tendresse et une compassion sensibles pour la passion du Sauveur et les tourments qu'il a endurés, sans qu'elle en sût précisément le détail, excepté des cinq plaies, qu'elle n'avait apprises qu'en regardant ce petit crucifix et qu'elle saluait tous les jours, en récitant cinq *Pater* et cinq *Ave*. Depuis l'âge de sept ans, elle ne manqua pas un seul jour d'assister au saint sacrifice de la messe, quoiqu'elle demeurât assez loin du bourg; et pour ne pas laisser son bétail sans garde, pendant qu'elle satisfaisait sa dévotion, elle donnait son déjeuner à ses compagnes pour prendre soin de

son troupeau à sa place. Lorsqu'elle fut en âge de faire sa première communion, elle s'y disposa avec toutes les préparations qui lui furent possibles, et attendait avec une sainte impatience le jour heureux où elle devait recevoir ce grand bien. Dès la première fois qu'elle le reçut, elle se sentit si pénétrée d'amour et de dévotion pour ce divin sacrement, qu'elle en aurait approché tous les jours, si c'eût été en son pouvoir. Quoiqu'elle ne connût pas encore tous les trésors qui sont enfermés dans la sainte Eucharistie, c'en était assez pour animer ses désirs, de savoir que son aimable Sauveur y était présent. Plus elle avancait en âge, plus elle sentait croître l'ardeur qu'elle avait de l'y posséder. Elle épiait toutes les occasions de la satisfaire; toutes les fois qu'il y avait des communiants elle se mettait de leur nombre, et quand il ne s'en trouvait point, elle priait quelque prêtre de lui donner la sainte communion dans des lieux et à des temps où elle pût être moins aperçue; il s'en trouvait même qui l'y invitaient de leur propre mouvement ou plutôt de celui de Dieu, qui voulait satisfaire en cela les désirs de sa fidèle servante.

Entre les grâces que Dieu lui fit dans la tendre jeunesse, on doit compter pour une des plus considérables la connaissance qu'il lui donna des souffrances des âmes qui sortent de cette vie avec quelques taches de péché, et la tendre compassion qu'il imprima dans son cœur pour ses frères du purgatoire, car c'est ainsi qu'elle les appelait. Elle offrait à Dieu, pour les soulager, toutes les bonnes œuvres qu'elle pouvait faire et toutes les peines qu'elle endurait, les ardeurs de l'été, la rigueur du froid, la peine du travail, la privation de ce qui lui agréait le plus dans sa nourriture, et l'aumône qu'elle faisait souvent aux pauvres à cette intention, ses communions, ses prières, ses dévotions, le retranchement des jeux et des parties de plaisir de l'enfance.

Sa charité envers ses frères vivants n'était pas moindre, elle secourait et servait tout le monde avec affection. Elle portait un très-grand respect à son père et à sa mère, auxquels elle fut la seule de tous leurs enfants qui ne ne leur désobéît jamais en rien. Quand elle eut atteint l'âge d'environ vingt à vingt-deux ans, ils voulurent la marier et firent de grandes instances pour l'y déterminer; mais elle les pria toujours de vouloir bien ne pas l'exiger de son obéissance. Comme ils revenaient souvent à la charge, et qu'elle se voyait dans la nécessité de se rencontrer souvent parmi des personnes trop libres, elle commença à se déplaire à la campagne et n'y jouissait plus du repos. D'ailleurs les secours qu'elle espérait trouver à la ville plus abondamment, lui faisaient souhaiter avec ardeur d'aller à Ploermel.

L'occasion lui en fut procurée par le désir que témoigna une demoiselle qui l'aimait beaucoup de l'avoir à son service. Son père et sa mère eurent de la peine à se priver d'une fille qui leur était si soumise et si utile; mais la voyant très-dégoûtée de la campagne, ils ne voulurent pas lui refuser ce qu'elle demandait d'eux. Sa maîtresse la mena demeurer à la ville, et Armelle trouva d'abord une grande consolation à se voir hors de la nécessité de se rencontrer les dimanches et les fêtes aux danses et aux assemblées qui se font à la campagne, où les filles de son âge l'entraînaient quelquefois malgré elle. L'autre avantage qu'elle trouvait à la ville, était la commodité d'entendre souvent la messe et les prédications. D'un autre côté, sa maîtresse, très-satisfaite de ses services, la chérissait comme sa propre fille, et ne la reprenait que de ce qu'elle travaillait trop. En effet, Armelle était d'une haute taille, saine, forte et robuste, et avec un esprit actif, quoique paisible, elle faisait du travail comme deux autres domestiques, et il eût fallu manquer de raison pour n'être pas content d'une fille douce

et laborieuse. Mais Armelle n'eut pas été longtemps dans cette maison, que tous les bons traitements qu'elle y recevait lui donnèrent du dégoût; elle se trouva saisie d'ennui et de tristesse, sans pouvoir en donner d'autre raison, sinon que tout lui était devenu insupportable. Sur ces entrefaites son père mourut, et sa maîtresse lui permit d'aller pour quelques jours consoler sa mère et mettre ordre à ses affaires. Elle retourna après cela à la ville, pour achever une seconde année de service qu'elle avait commencée; mais quelques prières et quelques offres que lui fit cette maîtresse qui la chérissait uniquement, les peines et les dégoûts dont elle était toujours tourmentée, sans en pouvoir pénétrer la cause, ne lui permirent pas de demeurer plus longtemps dans cette condition.

Elle retourna donc à la campagne auprès de ses parents, qui la reçurent avec joie, et elle crut, en quittant la ville, y avoir laissé sa gêne d'esprit. Elle en fut bientôt détrompée : ses peines continuèrent; et d'ailleurs plusieurs autres choses l'affligeaient : les importunités de ses parents pour la déterminer au mariage, la vue de plusieurs libertinages entre des jeunes gens qui étaient loin de respecter la modestie, le peu de commodité d'entendre la messe et de communier aussi souvent qu'elle l'aurait souhaité. Tout cela lui fit prendre la résolution de retourner à Ploermel; ce qu'elle exécuta avec la permission de ses parents, après quatre mois de séjour à la campagne. Beaucoup de gens souhaitèrent de l'avoir chez eux; mais plus elle était l'objet de bons traitements dans les diverses conditions dont elle changea pendant trois ou quatre mois, plus ses peines d'esprit et ses dégoûts augmentaient.

Ils ne commencèrent à diminuer, que lorsqu'on lui eut proposé d'entrer chez une dame fort vertueuse à la vérité, mais qui avait un ménage considérable, où le

travail serait d'autant plus grand, qu'une autre servante, qui y était, en devait sortir pour entrer en religion. En effet, c'était là où Dieu voulait Armelle, pour commencer à exécuter les grands desseins qu'il avait formés sur son âme. Ce fut là qu'il l'attira plus particulièrement à lui, quoique dès sa jeunesse elle fût portée à la vertu; ce fut dans cette maison où elle trouva des épreuves et des contradictions beaucoup plus avantageuses que les caresses qu'elle avait reçues ailleurs, puisqu'elles lui firent acquérir l'habitude des plus solides vertus; enfin, ce fut en ce lieu que l'amour divin s'empara de son cœur et se rendit le maître de tous ses mouvements. Cependant elle ne trouva pas d'abord tant de travail dans cette nouvelle condition qu'elle se l'était imaginé, parce que l'ancienne servante, qui devait entrer en religion, n'ayant pu effectuer son pieux dessein, demeura chargée de ce qu'il y avait de plus pénible dans le ménage, et Armelle n'eut d'autre occupation que de soigner les enfants. Les premiers fondements que Dieu jeta pour élever le trône de son amour dans son cœur furent les exemples des saints, dont on ne manquait point, tous les soirs après souper, de lire la vie. Cette bonne fille, déjà si portée au bien, se sentit puissamment attirée à l'imitation de ce qu'elle entendait lire, et ne pouvait plus penser à autre chose. Elle ne se contenta pas de la lecture commune, elle pria une des filles de la maison, qui depuis fut religieuse ursuline à Ploermel, de vouloir bien employer quelques moments à lui lire quelques ouvrages de piété. Un jour cette demoiselle lui fit lecture d'un livre qui avait pour objet la Passion de Jésus-Christ. La bonne Armelle en fut si pénétrée d'amour et de reconnaissance envers celui qui avait tant souffert pour elle, et en même temps de tant de douleur de ses péchés, qui en avaient été la cause, qu'il ne lui resta plus d'autre objet dans l'esprit, ni dans le cœur, ni la nuit, ni le jour, et sa grande con-

tention la mit dans un feu dont elle ressentait les effets sans en démêler la cause. Elle trouva quelque soulagement à décharger son cœur à un saint religieux du couvent des Carmes, fort intelligent dans la conduite des âmes. Il jugea d'abord que Dieu avait de grands desseins sur celle-ci, et ne refusa point d'être son guide dans les voies spirituelles. Armelle, de son côté, se trouvait dès lors dans la disposition où elle a toujours persévéré depuis de ne rien faire que par la volonté d'autrui, et s'était fortement persuadée que pourvu qu'elle ne fît point sa volonté, elle n'aurait rien à craindre.

Elle continua de s'occuper des souffrances de son Sauveur, et considérant que c'était le seul amour qu'il avait eu pour elle qui l'avait attaché à la croix, il n'y avait point de supplices et de tourments qu'elle n'eût voulu endurer pour lui marquer sa reconnaissance. Elle passait les nuits à verser des torrents de larmes, excitées d'abord par la considération des péchés, mais que le pur amour fit couler dans la suite de sa vie avec la même abondance.

A ces premières douceurs succédèrent bientôt des tentations horribles. Au milieu d'un combat où elle se trouvait comme abandonnée de Dieu, sa divine bonté lui conserva cependant toujours un attachement inébranlable à son devoir, et un éloignement invincible du péché. Elle avait recours à son confesseur, lui déclarait toutes ses peines et lui obéissait ponctuellement, quelque répugnance que l'état violent où était son âme lui fît trouver à obéir. Ce qu'il lui recommandait le plus, était d'approcher souvent de la sainte communion, à quoi elle se portait par obéissance plutôt que par goût; car la tentation qui avait offusqué son esprit ne lui faisait plus trouver que de l'amertume dans la piété et dans tous les secours qui la soutiennent. Son confesseur ne se contenta pas de lui en offrir de spirituels, il eut soin qu'on lui en donnât

aussi de corporels, la recommanda à cette autre bonne fille qui avait eu le dessein d'être religieuse, et la pria de lui faire prendre de la nourriture et du repos, quand elle pourrait. Ce cruel orage se dissipa enfin, après avoir duré six à sept mois, et Dieu ralluma dans son cœur les flammes de son amour, qui avaient cessé pendant un si long temps de lui être sensibles.

Mais avec quelle ardeur ne soupirait-elle point pour l'objet immortel de sa tendresse? Elle était dévorée de ce feu divin; elle cherchait son bien-aimé partout; elle en demandait des nouvelles à toutes les créatures; et la vie lui paraissant alors un obstacle à sa possession, elle avait des désirs de mourir si violents, qu'ils eussent été capables de lui causer la mort, si Dieu ne les eût modérés. Persuadée au reste que le plus puissant moyen pour attirer Dieu et l'obliger, pour ainsi dire, à s'unir à elle, était la pratique solide des vertus, elle s'y adonnait de toutes ses forces, et ne laissait passer aucune occasion de souffrir, de s'humilier, d'obéir et de se surmonter en toutes choses, qu'elle n'embrassât avec une ardeur extrême. Elle cherchait trop ardemment l'Epoux céleste pour ne pas le trouver. Il lui fit connaître que ce n'était point au dehors qu'il fallait le chercher; il lui donna la confiance du pardon de ses péchés; il la blanchit et la purifia dans son sang précieux, la fortifia de l'onction de sa grâce, la délivra de toutes les attaches aux créatures, de l'inclination au mal, et de tout autre amour que le sien, prit possession de son cœur tout entier, et lui fit connaître clairement qu'il habitait au centre de son âme.

L'esprit accabla le corps, et cette pieuse fille tomba malade d'une espèce de fièvre quotidienne qui lui dura l'espace de cinq ou six mois. Dieu, qui ne voulait pas lui ôter le mérite des tribulations, après lesquelles elle soupirait depuis longtemps, se servit de cette occasion pour laisser refroidir l'amitié et l'estime que sa maîtresse avait

eues pour elle jusqu'alors. Cette dame s'imagina que l'oisiveté était la source de ce mal inconnu, et que l'unique remède était de travailler; d'ailleurs elle fut alarmée de toutes ces ardeurs et de cette dévotion qui lui paraissait indiscrète; elle eut peur que ce cerveau ne se creusât, et des personnes même de piété l'avertirent d'y prendre garde, et que cette fille allait devenir folle si on ne l'obligeait à travailler sans cesse. Pour empêcher que ce malheur n'arrivât dans sa maison, cette dame commença à exercer Armelle en toutes manières, par des travaux continuels et pénibles, des traitements quelquefois inhumains, des injures fréquentes, des confusions affectées, la défense d'aller à la messe hors les jours que l'Eglise l'ordonne, le retranchement de toutes ses dévotions, les humiliations, les mépris; et tout cela pendant l'espace de trois ans. En un mot, on ne peut mieux exprimer la qualité de cette longue et dure épreuve, que par les propres termes dont cette dame se servait depuis: « Si Armelle » est sainte, j'y ai bien contribué. » Armelle instruite, et par ses lumières intérieures, et par la lecture qu'elle se faisait souvent répéter des chapitres du 1er et du 3e livre de l'Imitation de Jésus-Christ où il est parlé de la patience, des injures et de l'adversité, souffrit tout avec joie, obéit à tout sans le moindre mouvement qui montrât de l'opposition, quelque douloureuses que fussent les peines corporelles qu'elle ressentait souvent; et comme elle se trouva quelque reste de sensibilité pour les injures méprisantes, c'était aussi la mortification qu'elle recevait avec le plus d'avidité, et plus il y avait de compagnie à la maison pour être témoin de la honte qu'on lui faisait, moins elle évitait les occasions de boire ce calice. Son confesseur, trouvant ses souffrances excessives, lui dit un jour qu'elle pouvait, sans déplaire à Dieu, sortir de cette maison. Elle lui repartit avec sa ferveur ordinaire: « Comment, mon père, voudriez-vous me conseil-

» ler de quitter et de fuir les croix que Dieu m'a envoyées?
» Non, je ne le ferai jamais si vous ne me le commandez. »
Elle était pourtant, quant au corps, dans un état à faire pitié. Sa bonne mère la voyant défaite et exténuée, et apprenant d'ailleurs comme elle était traitée par sa maîtresse, la conjura souvent, avec larmes, de revenir chez elle; mais sa fille la consolait en lui disant qu'elle était parfaitement bien dans cette maison, ce qui était vrai, eu égard au désir qu'elle avait de marquer son amour à Dieu par ses souffrances.

Après une si longue et si dure épreuve, sa maîtresse étant à la campagne l'été, eut envie de se baigner, et mena cette bonne fille avec elle. Etant au bord de l'eau, elle l'aperçut toute recueillie et dans un profond silence. Elle la reprit à son ordinaire et lui dit : « Eh bien, grosse » étourdie! à quoi rêves-tu encore? » Armelle, comme réveillée d'un profond sommeil, lui répondit avec douceur et simplicité, que cette eau lui avait rappelé l'idée du torrent de Cédron, et de ce que le Fils de Dieu était près de souffrir quand il le passa. A ces mots le visage de cette sainte fille s'enflamma, et ses yeux répandirent des larmes en grande abondance. Elles amollirent la dureté de sa maîtresse, qui commença dès lors à reconnaître ce qu'elle avait été la seule à ne pas voir, c'est-à-dire le trésor de grâce et de vertu qui était dans cette fille. Sa douceur, sa patience et sa soumission, qu'elle avait toujours attribuées à la folie ou à son peu d'esprit, et qui lui avaient attiré tant de mauvais traitements, parurent ce qu'elles étaient véritablement. La dame demanda pardon à Armelle d'avoir été si aveugle à son égard, conçut pour elle une grande amitié, une estime parfaite et une confiance sans réserve, et la laissa maîtresse, non-seulement de suivre en tout les mouvements de la grâce, mais encore de toute sa maison. Armelle, de son côté, lui témoigna que ses excuses étaient inutiles, et qu'elle la regardait comme la

personne à qui, après Dieu, elle avait les obligations les plus essentielles; qu'elle lui avait aidé à trouver la vraie vie; qu'elle la regarderait toujours comme sa mère, et que si elle pouvait lui donner le sang de ses veines, elle le ferait de tout son cœur.

A cette époque, la fille aînée de la maison ayant épousé un gentilhomme qui faisait sa résidence ordinaire à la campagne, près de Vannes, et étant obligée d'y suivre son mari, qui était de ce pays, elle pria sa mère de lui donner Armelle pour avoir soin de son ménage. La mère y consentit avec peine; mais Armelle se porta avec joie à ce changement, parce qu'elle se trouvait ainsi éloignée de ses parents, qui l'importunaient toujours au sujet du mariage, et, la séparant de toutes ses connaissances, lui procurait le moyen de vivre inconnue et de s'attacher à Dieu avec moins de distraction. Mais les deux premières années qu'elle passa dans cette nouvelle condition lui furent bien douloureuses, par la privation entière où Dieu la mit de toutes les douceurs dont sa piété avait été nourrie, et dont elle perdit même le souvenir; par une sécheresse et un obscurcissement horribles, et par les tentations les plus violentes. Il ne lui restait, pour se soutenir au milieu de tous ses maux, que la crainte de Dieu, la peur de l'offenser, une volonté invaraible de ne commettre jamais le moindre péché, le souvenir de son vœu de chasteté, le recours continuel à Dieu et à l'intercession de la sainte Vierge, et la disposition qu'elle conserva jusqu'à la mort, de ne rien faire d'elle-même, mais de suivre en tout la volonté des directeurs de sa conscience.

Une de ses plus grandes peines était de ne point trouver de directeur; et les prêtres à qui elle s'adressait ne comprenaient pas ce qu'elle voulait leur dire. Ayant été envoyée pour quelques jours à Ploremel, elle eut occasion de revoir le religieux qui l'y avait autrefois dirigée. Elle lui fit le triste récit de toutes ses peines, et lui témoi-

gna le désir qu'elle avait de rester à Ploermel pour profiter de ses avis salutaires. Ce religieux, qui pénétrait les desseins de la Providence sur elle, détourna cette bonne fille de son entreprise, l'assura qu'elle sortirait à son avantage de ce combat si dangereux, et lui commanda de la part de Notre-Seigneur de s'en retourner aussitôt qu'elle aurait expédié les affaires qui l'avaient amenée à Ploermel. Elle obéit avec soumission, malgré la répugnance extrême qu'elle y sentait, et cette soumission parfaite servit d'acheminement à son entière délivrance.

Peu de jours avant que Dieu lui fît cette grâce signalée, elle fut plus tourmentée que jamais de pensées contraires à la pureté. Accablée de douleur du peu de succès de sa résistance, elle sortit de la maison, et s'en alla seule pleurer son infortune au milieu d'une grande prairie. Elle se prosterna, et arrosant la terre de ses larmes, elle répandit son cœur devant Dieu, lui exposa ses peines et l'état de son âme, et le supplia de l'ôter plutôt de ce monde que de permettre qu'elle l'offensât. Au même instant les chaînes furent rompues pour jamais; tout ce qui la tourmentait se dissipa, elle se trouva libre et dégagée, et entièrement morte à toutes les créatures, pour ne vivre plus qu'à Dieu seul.

Depuis cet heureux moment, elle fit des progrès étonnants dans la vie spirituelle; l'amour divin se rendit maître de tous ses mouvemens, Dieu se communiqua à elle d'une manière sensible, et enfin, après l'avoir fait mourir à toutes les créatures, il la fit mourir à elle-même, afin qu'elle pût dire comme S. Paul : « Je vis, mais ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi. »

Quelque temps après, étant toujours languissante, moins d'une longue fièvre qui l'avait extrêmement affaiblie, que de l'ardent amour de Dieu qui la consumait, elle entra chez les religieuses Ursulines de Vannes, à leur instante prière, et par ordre des Pères Jésuites qui la diri-

geaient. Elle y eut d'abord l'emploi de tourière au dehors, et ayant recouvré ses forces peu à peu, elle fut mise au dedans, pour servir les pensionnaires. Les religieuses connaissaient parfaitement sa grande sainteté, et s'estimaient heureuses de posséder une si admirable fille ; mais Armelle, après le retour de sa santé, commença à avoir en horreur les commodités dont elle jouissait dans cette maison. Un parent qu'elle avait dans l'ordre de Saint-Dominique, religieux d'une grande vertu, vint la voir en passant, et la seule fois de sa vie, pour lui annoncer de la part de Dieu qu'elle demeurerait là désormais contre la volonté divine, et qu'elle était appelée à la croix, et non pas au repos. Ses directeurs furent du même sentiment, et d'ailleurs la dame de chez qui elle était sortie la redemandait avec instance sur la fin d'une grossesse dont elle appréhendait le mauvais succès. Armelle, toujours conduite par l'obéissance, et par l'amour de la croix, du travail et des souffrances, retourna dans cette maison, et y demeura tout le reste de sa vie.

Nous n'entrerons pas dans le récit de ses communications intérieures avec Dieu, et nous nous bornerons à donner un tableau de ses vertus, qui pourra être aussi utile aux personnes de piété, que les matières sublimes qu'il est difficile de bien traiter. Pour parler d'abord de la foi, par où commencent toutes les vertus chrétiennes, Dieu en avait donné une si vive à cette heureuse fille qu'il lui semblait qu'elle ne croyait pas, mais qu'elle voyait des yeux de son esprit tous les saints mystères que l'Église nous propose. Et de là vient qu'après avoir souhaité avec ardeur, dans les commencements, d'être délivrée des liens du corps pour aller jouir de Dieu, elle changea dans la suite ces souhaits impatients en une tranquille résignation, parce que Dieu lui était devenu si présent par la foi, que, jouissant de sa présence sans interruption, elle ne pouvait plus désirer autre chose que ce qu'il voulait, éga-

lement contente et de vivre et de mourir, pourvu qu'elle fût toujours en lui, et qu'il fût toujours en elle.

Il avait gravé dans son cœur les premières paroles de l'Oraison dominicale ; et elle ne pouvait penser au bonheur qu'elle avait de pouvoir l'appeler son père, sans lui sacrifier toutes ses inquiétudes, tous ses soins, ses craintes et ses prévoyances, par une confiance sans bornes, telle qu'un enfant l'a pour un père riche et puissant dont la tendresse lui est connue ; c'est ce qui l'a empêchée de prévenir jamais ses besoins futurs en cherchant à faire des épargnes : la providence d'un Dieu plein de bonté était son unique trésor ; c'était à lui seul qu'elle s'adressait dans ses besoins, avec la candeur et la simplicité d'un enfant qui s'adresse à son père, et Dieu lui a presque toujours accordé, à l'instant même, ce qu'elle lui demandait.

Nous avons déjà parlé du triomphe de l'amour divin dans le cœur de cette parfaite amante. Il lui venait souvent de si violents désirs de publier les perfections de son bien-aimé, qu'il fallait qu'elle fît effort sur elle-même pour s'en empêcher ; et elle disait que, si Dieu ne l'eût retenue, elle eût couru les rues comme une insensée, pour déclarer à toutes les créatures combien il est aimable et seul digne d'être servi. Elle n'avait de mouvement que pour lui ; son esprit et sa mémoire ne s'occupaient uniquement que de lui, elle le trouvait partout, et les objets qui donnent de la distraction aux autres, ne servaient qu'à l'attacher d'avantage à Dieu, par le saint usage que son amour ingénieux lui en faisait faire. Rien ne peut égaler la douleur dont elle était pénétrée quand elle pensait au malheur qu'ont les hommes de ne pas aimer Dieu et de l'offenser. Elle s'offrait à lui dans ces moments, et le suppliait avec une ardeur extrême de lui faire souffrir toutes les peines qu'il lui plairait, pour diminuer, s'il était possible, par ses souffrances, le nombre des péchés des au-

tres, surtout dans les temps qui, semblant consacrés aux plaisirs, jettent les hommes dans mille désordres. Dieu, qui l'exauçait en tout, lui accordait cette faveur d'une espèce si extraordinaire, et se montrait aussi libéral à l'accabler des maux les plus violents, qu'à la combler en d'autres circonstances des caresses les plus douces. Pour faire connaître par un dernier trait quel était l'excès de son amour et de sa perfection, il suffit de dire qu'elle obtint de ses directeurs, après de longues instances, la permission de faire à Dieu le vœu d'une parfaite obéissance à ses volontés, et d'accomplir entièrement tout ce qu'elle connaîtrait qui serait à son plus grand honneur et à sa plus grande gloire.

Elle disait souvent que, si Dieu n'aimait point les âmes autant qu'il les aime, jamais l'idée d'aucun autre amour que le sien ne lui serait entrée dans l'esprit; mais, ne pouvant l'aimer parfaitement sans aimer aussi ce qui lui est cher, elle avait un si grand désir de l'amour du prochain, qu'elle eût donné sa vie mille fois pour le salut d'une seule âme. Elle s'affligeait des péchés des autres, priait pour leur en obtenir le pardon, et ressentait leur perte avec une douleur qui la consumait. Dans l'affliction qu'elle eut d'apprendre qu'un de ses frères et deux de ses proches parents s'étaient abandonnés au crime, ce qui la toucha le plus fut de voir que son propre sang s'était révolté contre Dieu. Elle implora sa clémence pour eux, et fut exaucée comme elle le souhaitait. Ne pouvant, à cause de la bassesse de sa condition, travailler par elle-même, autant qu'elle l'eût désiré, au salut des âmes, elle communiquait son zèle à toutes les personnes de sa connaissance qui y pouvaient contribuer; elle faisait tout son possible pour procurer des missions à la campagne, contribuait à l'entretien des missionnaires de ses propres gages, les servait avec une affection et une assiduité qui lui assuraient, selon la promesse du Fils de Dieu, la même récom-

pense qui était destinée à ces ouvriers évangéliques. D'un autre côté, elle ne contribuait pas peu aux succès de leurs travaux par l'exemple de sa ferveur, par ses insinuations auprès des personnes de sa connaissance pour les porter à la correction de leurs mœurs, et par les avis qu'elle donnait aux missionnaires pour les instruire des besoins les plus pressants des lieux où ils travaillaient.

Ses lumières surnaturelles la rendaient très-utile pour le salut et la consolation des autres; elle lisait souvent dans leurs âmes, et souvent aussi elle entendait au fond de la sienne des paroles dont elle ne pénétrait pas le sens, mais qui contenaient des résolutions secrètes prises par d'autres personnes, à qui Dieu l'envoyait ordonner, de sa part, de ne pas les exécuter. Il ne s'est guère trouvé de gens qui aient eu une communication particulière avec elle, qui n'aient avoué franchement qu'ils avaient reçu de grands secours par son moyen pour la consolation de leurs âmes, et des lumières particulières, tant pour leur propre conduite que pour celle des autres. Ses paroles étaient si efficaces qu'elles soulageaient les esprits les plus affligés; surtout elle avait une merveilleuse force pour détacher les cœurs de la terre et les élever à l'amour de Dieu et à la parfaite confiance en sa divine miséricorde. Aussi, les âmes tourmentées de scrupules et d'appréhensions trop serviles des jugements de Dieu trouvaient en elle un remède assuré à toutes leurs peines. Nous n'en rapporterons qu'un seul exemple. Un homme honorable de la ville de Vannes, après s'être vu dans l'opulence, perdit presque tout son bien et sentit si vivement son état qu'il en tomba dangereusement malade, et se trouva réduit au point que les médecins, désespérant de sa guérison, ne lui donnaient plus que vingt-quatre heures à vivre. Alors, pensant à la vie peu chrétienne qu'il avait menée pendant le cours de sa prospérité, il fut saisi de terreur à la vue des jugements de Dieu qu'il se croyait près de

subir. Le désespoir affreux s'insinuait peu à peu dans son cœur, et il était sur le point d'y succomber, lorsque la pensée lui vint d'envoyer prier la bonne Armelle de venir le voir. C'était la nuit, et cette fille, qui ne faisait jamais rien sans l'ordre de ses maîtresses et de ses directeurs, ne pouvant consulter alors ceux-ci, se trouva embarrassée sur le parti qu'elle avait à prendre dans une occasion qui ne souffrait point de délai. A la fin elle se sentit poussée à faire cette œuvre de charité. Elle alla chez le malade qui venait de recevoir ses sacrements. Il ne l'eut pas plutôt aperçue que ses peines commencèrent à se dissiper; son visage devint plus gai et son esprit plus tranquille. Il fit asseoir Armelle au chevet de son lit, et lui parla avec franchise de tout ce qui gênait son âme. Après l'avoir entendu, elle commença à l'encourager si efficacement à avoir une grande confiance en Dieu, que cet homme en demeura tout consolé, et lui marqua qu'il mourrait désormais tranquillement. « Non, monsieur, lui dit-elle aussitôt, vous ne mourrez pas encore pour cette fois, et vous » relèverez de maladie. » En effet, il se rétablit peu de jours après et vécut encore longtemps depuis. Armelle ne lui avait jamais parlé auparavant et ne lui parla jamais dans la suite, quoiqu'elle l'ait rencontré plusieurs fois; et quand on lui demandait pourquoi elle en usait de la sorte, elle répondait : « Quand Dieu nous mène, il faut obéir ; » mais hors de là il se faut tenir close et couverte, et il » ne conviendrait pas à une pauvre servante comme moi, » de s'entretenir avec des personnes de cette sorte. »

Ses prières obtenaient souvent la conversion des pécheurs qui paraissaient les plus obstinés. Un jeune homme, riche et d'un rang distingué, causait par ses débauches un sensible chagrin à ses parents. Ils le rappelèrent inutilement à son devoir, et ne pouvant réussir à le corriger, ils le chassèrent de chez eux. Il ne se plongea dans le désordre qu'avec plus de liberté, et, s'étant retiré dans une

maison qui était à lui, il passa plusieurs années dans un commerce infâme et scandaleux. Une de ses parentes, fort sage et fort vertueuse, le recommanda souvent à Dieu. Un jour elle eut un pressant désir de prier la bonne Armelle de faire plusieurs communions pour la conversion de ce jeune homme, et quelques visites à Notre-Dame du Mené[1]. Armelle n'avait pas encore achevé une neuvaine qu'elle avait entreprise à ce sujet, que ce jeune homme entra par hasard dans l'église de l'abbaye de Saint-Meen, occupée par les missionnaires de Saint-Lazare. L'Evangile de l'enfant prodigue, qu'il entendit réciter à la messe, lui fit sentir son état; il en fut touché, demanda à parler à quelqu'un des missionnaires pour se confesser, le fit avec beaucoup de regret et de contrition, après avoir passé quelques jours en retraite dans cette maison pour s'y disposer, et prit la résolution de changer entièrement de vie. Dieu permit qu'au même temps la créature dont il avait abusé, et qui était encore chez lui, fût saisie d'une maladie violente qui l'emporta en peu de jours, après que cette malheureuse se fut réconciliée et eut donné toutes les marques d'une véritable conversion.

La charité d'Armelle ne se bornait pas aux besoins des âmes; elle s'étendait encore au soulagement des corps. On ne dira rien de ses soins assidus auprès de ses maîtres et de leurs enfants dans leurs maladies, surtout auprès de l'aîné de la dernière maison où elle a servi, qui fut affligé d'une longue et fâcheuse infirmité, pendant laquelle il mit à toutes les épreuves et la patience et la charité de cette sainte fille. Il était de son devoir d'en user ainsi; mais sa charité héroïque ne se borna pas à remplir saintement toute l'étendue de ses obligations; elle la porta à soulager, assister et servir ceux du dehors, surtout les malades

* [1] Eglise de Vannes, qui était autrefois paroisse, et qui est attenante au grand séminaire dont elle fait partie.

et les pauvres honteux. Elle les visitait souvent, leur donnait des aumônes lorsqu'elle avait ses gages, leur achetait ce qui leur était nécessaire quand ils ne pouvaient le faire eux-mêmes, demandait l'aumône pour eux lorsqu'elle était sans argent, et disait que si elle eût eu quelque désir à former dans ce monde, c'eût été de n'être liée à aucune condition, afin qu'étant libre elle pût aller quêter de porte en porte pour assister ses pauvres frères et employer le reste du jour à les servir. Elle disait même quelquefois à Dieu, dans ses transports de charité pour les pauvres : « Il me semble, mon Dieu, que l'amour que » j'ai pour vous est moindre que celui que vous me » donnez pour mon prochain. » Il y avait dans les faubourgs de Vannes un pauvre artisan, affligé depuis plusieurs années d'une maladie cruelle, qui l'avait réduit dans un état à faire horreur à tout le monde. Sa femme même n'osait en approcher. Il était couvert d'ulcères depuis les pieds jusqu'à la tête, mangé de vers et de pourriture, couché sur un peu de paille dans un grenier, et souvent réduit au désespoir. Armelle, ayant appris où il était, demanda permission à son confesseur et à sa maîtresse d'aller le voir et de l'assister. Elle l'obtint, et il est difficile d'exprimer avec quel amour et quelle tendresse elle s'attacha à servir et soulager ce pauvre homme. Il ne se passait aucun jour qu'elle ne le visitât, et qu'elle ne pansât et ne nettoyât ses plaies, malgré leur horrible puanteur; qu'elle ne tâchât de lui rendre la vie supportable par les secours que les aumônes qu'elle reçut la mettaient en état de lui fournir, et qu'elle ne le consolât et n'élevât son cœur à Dieu. Au sortir de ces visites d'un si grand mérite devant Dieu, elle avait le cœur et le visage si enflammés qu'elle paraissait toute de feu ; et ses discours étaient si remplis de charité, de compassion pour ceux qui souffrent, du bonheur qu'il y a dans les souffrances,

quand elles sont sanctifiées par l'amour de Dieu, qu'on eût cru entendre la charité même s'expliquer par sa bouche.

Son amour pour ses ennemis était si grand, et l'ardeur avec laquelle son affection la portait à leur rendre de bons offices avait tant de vivacité, que cet excès si rare donna quelques alarmes à sa conscience délicate. Elle dit sa peine à son confesseur qui la rassura sur ce point, et lui fit voir que ce n'était pas le moyen de déplaire à Dieu que de pratiquer dans la plus grande perfection qu'il nous est possible ce qu'il lui a plu de nous commander, pour devenir parfaits comme le Père céleste, qui donne l'usage de son soleil et de sa pluie aux méchants comme aux bons, et à ceux qui le haïssent comme à ceux qui l'aiment. Elle mettait au rang des bienfaits et des obligations non-seulement les mauvais traitements, où l'honneur de la patience dédommage souvent l'amour-propre, mais même les calomnies et les soupçons injurieux, écueil où échoue ordinairement la modération des personnes qui font profession de piété sans en avoir une bien solide. Un chirurgien, mandé par les maîtres d'Armelle pour la saigner dans une indisposition, la voyant enflammée avec un pouls fort ému, s'imagina qu'il y avait eu quelque désordre dans sa conduite, et n'osa la saigner sans avoir dit franchement au maître et à la maîtresse la pensée dont il était prévenu, qui blessait étrangement la vertu et la réputation de la malade. Il faisait son devoir, mais il se trompait fort dans ses jugements; on le lui fit connaître, et il eut honte de son erreur. Le confesseur d'Armelle, pour ne pas épargner à cette âme si chrétienne une épreuve sensible, affecta aussi depuis d'entrer dans les soupçons du chirurgien, et la traita fort durement, comme une malheureuse et une hypocrite détestable. Armelle, qui apprit par ce moyen les horribles soupçons que l'on avait formés sur sa conduite, reçut cette nouvelle avec joie, comme une faveur des plus signalées, rendit mille

grâces à son confesseur d'avoir jugé si désavantageusement d'elle, regarda le chirurgien comme l'homme du monde qui lui aurait rendu le meilleur office; et sa reconnaissance était si vive à son égard, qu'elle ne le voyait jamais sans avoir envie d'aller se jeter à ses pieds, pour le remercier du bien qu'elle croyait en avoir reçu. Mais ce n'était pas sans peine et sans avoir eu beaucoup à combattre qu'elle était parvenue à cette heureuse insensibilité; la vivacité de son tempérament avait fourni à sa patience d'amples matières de triomphe, jusqu'à ce que Dieu eût éteint en elle tous les mouvements de la nature pour y faire régner son seul amour.

Sa maîtresse, qui connaissait sa vertu et son bon esprit, lui avait laissé tout le soin de son ménage, avec une pleine autorité de veiller tant sur l'éducation de ses enfants que sur la conduite des autres serviteurs. Jamais cependant il n'a paru en elle aucune action hautaine, ni qui ressentît la moindre vanité. Au contraire, on voyait en toutes choses briller son humilité et sa soumission; elle cédait volontiers aux sentiments et aux inclinations des autres, pourvu que ce fût en des choses où Dieu ne fût point offensé; quand il fallait dire son sentiment, elle ne déguisait point ce qu'elle pensait; mais s'il n'était pas bien reçu, elle demeurait en repos et suivait sans peine celui des autres. S'il y avait dans la maison quelque chose que les autres rejetassent, soit pour le travail, soit pour la nourriture, c'était toujours ce qu'elle choisissait pour elle. Enfin, quand elle parlait à quelqu'un, c'était avec tant de respect et d'humilité qu'elle se croyait indigne de s'entretenir avec personne, ce qui paraissait surtout lorsque elle était avec des ecclésiastiques ou des religieux, ou quand on traitait en sa présence de quelque point de notre religion, car alors elle se tenait dans un aussi grand silence que si elle n'eût rien su de ces matières, quoiqu'elle fût fort éclairée. Quand elle rendait compte de sa con-

science à ses directeurs, elle avait toujours soin que ce fût en quelque lieu où personne qu'eux ne pût l'entendre, de peur que ceux qui recueilleraient quelques étincelles de ce feu sacré qui la dévorait ne conçussent quelque estime pour elle. Elle couvrait avec une adresse merveilleuse les faveurs que Dieu lui faisait, du prétexte de ses maladies et des défaillances qui lui étaient ordinaires dont elle se prévalait pour cacher les violents efforts de l'amour divin, qui était souvent l'unique cause de ses langueurs et de ses maladies.

Parfaitement dégagée de toutes les recherches de l'amour-propre et de tout ce qui peut le flatter, elle ne l'était pas moins de toutes les choses extérieures; et loin de conserver de l'attache pour rien, elle eût trouvé son plus grand plaisir à se voir dépouillée de tout, pour pouvoir mettre avec plus de liberté sa confiance dans le seul amour qu'elle avait pour Dieu. Pour cet effet, elle pria ses directeurs de lui permettre de donner aux pauvres tout ce qu'elle avait de gages. Ils lui permirent seulement d'en donner le tiers chaque année, et elle le pratiqua fidèlement jusqu'à l'an 1651, qu'elle se dépouilla de tout en servant sans gages. Outre ce tiers, elle donnait en aumônes tous les petits profits qu'elle pouvait avoir. Elle aimait les pauvres, et les respectait au point que, si elle se fût crue, elle se serait jetée à leurs pieds, pour honorer en leur personne celle de son divin Sauveur. En 1651, après en avoir longtemps demandé la permission à ses directeurs, elle prit prétexte de ses infirmités pour représenter à sa maîtresse qu'il était nécessaire qu'elle prît une autre servante; elle consacra ses propres gages pour l'y déterminer, et s'offrit à la servir le reste de ses jours sans autre récompense que sa seule nourriture. La dame se rendit à ces conditions, et Armelle s'estima heureuse de se trouver ainsi sans aucune ressource. Mais elle poussa encore le dénûment plus

loin quatre ans après, lorsque, du consentement du directeur de sa conscience, qu'il ne lui avait donné qu'après des instances réitérées et de longues épreuves, elle fit vœu de pauvreté le dernier jour de janvier de l'an 1655, au parloir des Ursulines, en présence du P. Lesseau, recteur du collége des Jésuites, qui la dirigeait alors, pendant l'absence de son directeur ordinaire, en présence aussi de la supérieure et de deux autres religieuses, en ces termes : « Au nom de la très-sainte Trinité et de mon Sauveur Jésus-Christ, mon unique amour, je fais vœu de la plus étroite pauvreté que je puisse observer, et me démets entièrement de l'usage et propriété de tout ce que j'ai eu jusqu'à présent, n'en voulant qu'autant qu'il vous plaira, ma mère (s'adressant à la supérieure), m'en permettre l'usage, et m'en donner par aumône, comme à un pauvre, pour l'amour de Dieu. » La supérieure lui dit qu'au nom de Notre-Seigneur, elle acceptait son vœu, et que, pour l'amour de lui, elle lui donnait ses habits et ses autres hardes qu'elle avait apportés avec elle, pour s'en démettre entre ses mains, et l'avertit de prendre à l'avenir sa nourriture, et de se servir de ses vêtements, comme de choses qui lui étaient données en aumône pour l'amour de Dieu[1].

Dans cette occasion, et dans toutes les autres actions de sa vie, comme nous l'avons déjà remarqué plusieurs fois, cette sainte fille ne se détermina jamais positivement par sa propre volonté. Elle était née avec une doci-

* [1] Les mondains ont bien de la peine à comprendre le mérite de cette pauvreté absolue. Cependant il est très-grand aux yeux de Dieu. Notre-Seigneur, qui a déclaré bienheureux les pauvres évangélistes, l'a lui-même pratiquée dans toute sa rigueur, et les plus grands saints ont suivi en ce point son exemple. Cette pauvreté offre à l'âme fidèle le précieux avantage d'être exempte des soucis et des sollicitudes que donne la possession des biens de la terre. Elle inspire une confiance plus parfaite en sa providence et un abandon plus entier entre les mains de Dieu.

lité parfaite, et, dès sa plus tendre enfance, elle se sentit portée à obéir sans contradiction. Plus elle augmenta en âge, plus elle se persuada du danger qu'il y aurait eu pour elle de faire sa propre volonté ; et plus elle se trouva avancée dans le chemin de la perfection, moins elle crut qu'il lui fût permis de rien décider suivant ses goûts dans sa propre conduite, soit touchant ses pratiques de dévotion, soit touchant ses pénitences et ses austérités. Elle était sur ce point d'un scrupule si grand, et d'une exactitude si régulière, qu'elle ne se fût pas donné un coup de discipline au delà de ce qui lui était permis, quelque ardeur qu'elle eût pour la pénitence, et qu'elle n'eût pas reçu la communion d'un ange même qui la lui eût apportée les jours où ses confesseurs avaient jugé à propos de l'en priver, quelque affligeante que fût pour elle cette privation. Elle n'était pas moins soumise à ses maîtres, sans l'ordre et la permission de qui elle ne faisait absolument rien. Et par là cette heureuse fille trouva moyen de sanctifier par le mérite de l'obéissance jusqu'aux actions les plus indifférentes de sa vie.

On peut juger de la sainteté de cette vie pure et innocente par les fautes mêmes qui lui ont fait le plus de peine : une parole de vaine récréation dite dans une occasion ; un démêlé qui aurait distrait et détourné son esprit pour quelques moments de son application continuelle à penser à Dieu ; un léger rafraîchissement pris dans de grands accablements de travail ; l'envie de contrarier son jeune maître, qu'une longue maladie avait rendu fâcheux et déraisonnable, afin d'essayer de le faire rentrer en lui-même ; avoir fait un lot du plus mauvais linge de sa maîtresse, morte en 1656, dont on lui avait fait don, au lieu d'attendre qu'on lui fît ce lot ; avoir approuvé, quand on lui donna un habit de deuil, à la mort de cette dame, qu'on lui choisît un habit d'une bonne étoffe plutôt que d'une étoffe d'une moindre valeur ; une plainte lé-

gère et très-raisonnable, et l'unique de sa vie, du refus de quelque nécessité; s'être imaginée que la dévotion d'une personne qui en faisait parade, mais qui ne vivait pas régulièrement, n'était pas une dévotion solide; voilà les crimes d'Armelle, l'objet de ses plus amères larmes, et de ses pénitences les plus rudes.

Elle ne se contentait pas des peines, des maladies et des souffrances qu'elle obtenait souvent de Dieu, et dont elle était insatiable; elle se portait à exercer contre son corps les châtiments les plus durs, et elle serait allée jusqu'aux plus rigoureux excès, si ses confesseurs n'avaient souvent désarmé son bras et modéré son zèle. Ses pénitences n'étaient connues que d'eux et de Dieu seul, autant qu'il lui était possible, et elle prenait un soin extrême d'effacer jusqu'aux moindres traces de sang que ses disciplines lui faisaient répandre.

Dieu lui laissa longtemps un ennemi intérieur à combattre, qui était un penchant à se satisfaire dans les commodités de la vie et dans le choix de la nourriture. Elle ne se laissa jamais séduire par cet ennemi dangereux et importun; elle n'eut jamais à se reprocher d'avoir eu pour lui la moindre complaisance; elle ne pensait à sa propre nourriture qu'après avoir distribué aux autres tout ce qu'il y avait de bon; l'on s'étonnait comment elle pouvait vivre du peu et de la mauvaise qualité des aliments qu'elle prenait; mais, quoique victorieuse, elle gémissait sans cesse d'avoir toujours le même ennemi à combattre. Enfin, Dieu extermina entièrement le Philistin, qu'il n'avait laissé dans cette terre si chérie que pour donner lieu à sa fidèle amante d'accumuler des couronnes par sa constance et ses victoires.

Son âme pure et sainte, enrichie de tant de biens, faisait briller au dehors quelque chose de divin, qui lui attirait le respect et la vénération de tout le monde. Son maintien grave, sans affectation, et sa modestie angélique

élevaient à Dieu les esprits et les cœurs de tous ceux qui la regardaient. Son silence était continuel, et elle ne le rompait que pour répondre positivement, et en peu de mots, à ce qu'on lui demandait, ou pour obéir à la nécessité ou à la charité. Pendant longtemps, tous les discours qui n'étaient pas de Dieu lui firent une peine sensible, et elle ne pouvait concevoir comment des âmes créées pour Dieu pouvaient penser à autre chose qu'à lui. Mais, dans la suite, quand elle se trouvait présente à de vaines conversations, elle les entendait sans y prendre garde, et son esprit s'occupait de Dieu tant qu'elles duraient. Elle n'avait aucune curiosité pour ce qui ne la touchait point directement, et ne prenait aucun plaisir à entendre parler de nouvelles; Dieu, son amour et ses bontés étaient les seules choses dont elle voulait parler et entendre parler.

Si l'on nous demande quelle a été l'oraison d'une fille si morte à elle-même et si remplie de Dieu, nous répondrons avec elle qu'elle n'a presque jamais su ce que c'était, ni pu s'appliquer à l'apprendre; elle possédait néanmoins ce don à un très-haut degré. Il consistait pour elle à penser à Dieu à tous les instants de sa vie, et à l'aimer sans cesse, c'est-à-dire à mener sur la terre, et dans un corps mortel, la vie qui fait dans le ciel la félicité des prédestinés.

Sa dévotion envers la sainte Mère de Dieu l'avait portée à s'engager dans la confrérie du Scapulaire. Elle avait un zèle infini pour procurer sa gloire et imprimer sa dévotion dans les cœurs des personnes avec qui elle s'entretenait. Elle avait aussi un grand respect pour son ange gardien, et une confiance particulière en sa protection. Elle implorait son secours dans toutes les occasions, l'invitait à aimer Dieu pour elle, quand le sommeil allait lui ôter l'usage de ses sens, le priait, et tous les autres anges gardiens des assistants, lorsqu'elle entrait dans les églises,

de joindre leurs adorations aux siennes, pour lui aider à glorifier Dieu. Elle saluait rarement quelqu'un, que ses respects n'eussent pour objet principal l'esprit céleste à qui la garde de cette personne était confiée; enfin, on peut dire qu'elle était plutôt en la compagnie des anges que dans celle des hommes. Ste Anne, Ste Magdelaine, les saints apôtres, S. Augustin, S. Dominique, S. François, les deux Stes Catherines de Sienne et de Gênes, Ste Thérèse, S. Thomas d'Aquin et S. Armel étaient les principaux modèles qui occupaient sa piété, et les principaux intercesseurs qu'elle employait pour obtenir de Dieu les vertus par lesquelles ils se sont le plus distingués.

L'estime que l'on faisait de sa sainteté porta quelques personnes à souhaiter d'avoir son portrait. Ils en parlèrent à un peintre, qui dit qu'il ne lui était pas possible de le faire sans qu'elle en eût connaissance. Comme on savait qu'elle ne se déterminait à rien que par les ordres de son confesseur, à qui elle rendait une obéissance aveugle, on l'engagea à la disposer à une action qui serait un grand tourment pour sa modestie. Cette sainte fille, fidèle à garder le vœu par lequel elle avait promis à Dieu de faire en tout ce qui lui serait le plus agréable, dit au confesseur avec simplicité : « Mon père, si vous croyez que » Dieu en soit glorifié, je suis prête de faire tout ce qu'il » vous plaira. » C'est ainsi que l'on eut son portrait, qui se répandit dans une infinité de maisons par les copies que l'on en tira, et qu'on ne voit qu'avec un respect religieux.

Ce fut par le même motif d'estime et de vénération qu'une religieuse Ursuline, de l'avis et à l'instante prière de sa supérieure, du P. Huby, Jésuite, excellent religieux, directeur d'Armelle, et du P. Rigoleuc, aussi Jésuite, confesseur de cette sainte fille, entreprit, en 1660, d'écrire la vie édifiante et merveilleuse d'Armelle, qui, se

soumettant à son ordinaire à ce que souhaitaient ceux qui avaient la conduite de son âme, rendait un compte exact à cette religieuse de toutes les faveurs qu'elle recevait de Dieu. Elle disait même à ce sujet, avec une ferveur embrasée : « Je voudrais que tout cela fût écrit avec mon » propre sang, et que tout ce que j'en ai dans mes veines » et tous les os de mon corps fussent autant de langues » et de voix qui déclarassent aux anges et aux hommes » l'excès des bontés et des miséricordes de mon Dieu en» vers sa chétive créature, afin qu'ils m'aidassent à l'ai» mer, le louer et l'en remercier à toute éternité. Oh ! que » je mourrai contente, et que j'aurai de joie de savoir » qu'à mon occasion mon amour et mon tout pourra être » aimé et servi ! »

Environ cinq ans et demi avant sa mort, passant dans une rue, un jour de l'octave de la Fête-Dieu, en 1666, elle eut une jambe cassée d'un coup de pied de cheval. Elle reçut cet accident comme une faveur particulière de Dieu, et l'en remercia avec une tendre reconnaissance. Elle ne donna aucun signe d'impatience, et souffrit tous ses maux avec une tranquillité qui donna de l'admiration à tout le monde. Elle fut plus de quinze mois entiers sans pouvoir marcher, et on la portait à l'église les dimanches et les fêtes seulement. Au bout de ce terme, elle demanda à Dieu, par l'intercession de la sainte Vierge, de pouvoir marcher avec des béquilles, sans être pourtant délivrée de ses douleurs, et elle fut exaucée. Trois ans après son accident, elle demanda une nouvelle grâce à Dieu par le moyen de la même médiatrice, qui fut de marcher sans le secours des béquilles, et cette faveur lui fut sur-le-champ accordée. Cette merveille eut pour témoins tous les paroissiens d'Aradon, qui, sortant de l'église pour suivre le Saint-Sacrement à la procession de la Fête-Dieu, y avaient laissé Armelle obligée de s'aider de ses béquilles, et, en rentrant dans l'église, trouvè-

rent qu'elle marchait sans avoir besoin de s'en servir. Quelques personnes, qui la voyaient souvent, lui demandèrent si elle n'avait point eu de peine de se voir si longtemps privée de la sainte communion, pendant qu'on ne la portait à l'église que les dimanches et les jours de fêtes, elle qui avait coutume auparavant de communier tous les jours. Elle répondit : « Souffrir pour l'a» mour vaut mieux que jouir de l'amour. » Elle ajouta : « Oh! que Dieu sait bien se donner en tout temps et en » tous lieux au cœur qui ne veut que lui! » Et à une autre personne qui lui faisait la même question, elle dit : « J'aime la volonté de Dieu comme Dieu même. »

Au commencement d'août 1671, elle fut attaquée d'une violente fièvre, qui peu de temps après se tourna en continue, et la tourmenta un mois de suite sans relâche. La fille du gentilhomme chez qui elle demeurait lui marqua un jour l'appréhension qu'elle avait qu'elle n'en mourût : « Non, lui dit Armelle, l'œuvre n'est pas encore » achevée, j'ai encore beaucoup à souffrir, et j'en ai une » joie sensible. » En effet, la fièvre diminua, et devint quotidienne. Armelle, à qui l'on crut que le changement d'air donnerait du soulagement, fut amenée de la campagne, où elle était, à la ville de Vannes, vers la fin du mois de septembre. Outre la fièvre qui continuait toujours, elle avait encore à souffrir les douleurs que lui causait sa jambe qui avait été cassée. Enfin elle fut obligée de garder le lit; et connaissant alors positivement qu'elle ne relèverait pas, elle le dit à sa jeune maîtresse, et lui donna connaissance de toutes les affaires de la maison. Quelques jours après la fièvre se montra continue, avec une inflammation de gorge qui empêchait la malade de prendre aucune nourriture, et même de rien avaler sans une extrême douleur; ce qu'elle souffrait avec sa patience ordinaire, en priant ceux qui venaient la voir de remercier Dieu des grâces qu'il lui faisait. Un Père

Jésuite lui dit qu'il ne croyait pas qu'elle mourût encore. « Dieu soit béni, mon père, lui dit-elle, j'aurai plus de » temps à souffrir. » La léthargie se joignit à tous ses autres maux, et ses forces diminuèrent sensiblement. Elle demanda à se confesser, et le fit avec l'abondance de larmes et la contrition qui lui étaient ordinaires. Elle reçut la sainte communion trois jours après, le mardi 20 octobre; elle fut encore communiée le lendemain, et reçut l'absolution générale de son directeur; vers midi, on lui donna le sacrement de l'extrême-onction, et quoiqu'elle eût peine à parler, elle forma distinctement et avec une grande présence d'esprit tous les actes, conformes à son état, que lui suggéra son directeur. Elle entra en agonie peu de temps après, en prononçant pour la dernière fois le saint nom de Jésus; après quoi elle ne parla plus. Son agonie dura trois nuits et deux jours, et elle expira tranquillement le samedi 24 octobre 1671, entre midi et une heure.

Aussitôt qu'on sut dans la ville qu'elle était morte, il y eut un si grand concours de toutes sortes de personnes dans sa chambre, qu'on avait peine à approcher de son corps. Chacun désirait avoir quelque chose qui lui eût servi, et la plupart de ses pauvres hardes furent emportées par ceux qui pouvaient les saisir. Son maître fut aussi touché de sa perte que s'il eût vu mourir le plus cher de ses enfants. Il ordonna qu'on lui fît autant d'honneur qu'on en eût fait à sa propre fille. Le corps fut donc enseveli et mis sur un lit de parade tendu de blanc, avec des cierges tout autour. Il voulut qu'on ne lui couvrît point les pieds, et alla les baiser à genoux et fondant en larmes. Tout le reste de sa famille en fit autant, et plusieurs autres imitèrent son exemple. Les chanoines de l'église cathédrale lui demandèrent le corps pour l'enterrer à leurs frais, et le recteur de la paroisse l'eût aussi fort souhaité; mais ce gentilhomme s'était engagé à le

donner aux religieuses Ursulines, suivant le désir qu'Armelle en avait eu durant sa vie. Les Jésuites demandèrent son cœur, et on le leur accorda. On ouvrit la poitrine de la morte vers les sept heures du soir, et on en tira le cœur, qui fut enchâssé dans du plomb et délivré aux révérends Pères. Les chirurgiens ôtèrent aussi quelques côtes, qui furent distribuées à des personnes de distinction qui les avaient demandées. On reconnut alors sur le dos de la morte les traces d'une grande indisposition qu'elle avait supportée pendant plus de trente ans, sans qu'on le sût, parce qu'elle ne s'en était jamais plainte. Il parut sur son visage, après sa mort, une douce gravité qui inspirait le respect; et quoique la gangrène eût fait de grands progrès dans son corps, cependant et ceux qui l'ensevelirent et ceux qui l'ouvrirent ne sentirent aucune mauvaise odeur. Le dimanche, 25 du mois, son corps fut porté dans la chapelle des Ursulines. Les quatre paroisses de la ville assistèrent au convoi avec un grand concours de peuple. M. Le Doux, chanoine de la cathédrale, en qualité de recteur de la paroisse de Saint-Patern, où était situé le monastère des Ursulines, chanta la grand'-messe, et M. Le Gallois, chanoine et théologal, fit l'office de la sépulture, comme vicaire de la paroisse de Sainte-Croix, où Armelle était décédée, et après l'office il prononça l'éloge funèbre de la défunte. Elle fut enterrée au dedans du balustre, au pied du maître-autel, près de la grille du chœur. Le lendemain il y eut un service solennel pour le repos de son âme dans la même chapelle, et il s'y trouva beaucoup de monde, aussi bien qu'à celui de l'octave. Les religieuses firent depuis mettre une grande pierre sur le lieu de sa sépulture, et à côté cette épitaphe composée par un Père Jésuite :

« Ci-gît le corps d'Armelle Nicolas, de naissance champêtre, et servante de condition, appelée communément

» la bonne Armelle, et dans les communications ineffables » qu'elle avait avec Dieu, la Fille de l'amour. Elle mou- » rut en terre, pour vivre dans le ciel, le 24 d'octobre » 1671, âgée de 65 ans. Priez Dieu pour son âme, et mar- » chez sur ses pas, en aimant Dieu comme elle.

» *Requiescat in pace. Amen*[1]. »

Le recteur de Campeneac, ayant appris le décès d'Armelle, fit son oraison funèbre, et excita puissamment son peuple à l'amour de la vertu, par les exemples et la mémoire de la sainte paroissienne. M. Charles de Rosmadec, qui, après avoir été vingt ans évêque de Vannes, fut transféré à l'archevêché de Tours, ne rencontrait jamais Armelle qu'il ne la saluât avec respect et ne se recommandât à ses prières ; il s'informait toujours de ses nouvelles, lorsqu'il allait visiter le gentilhomme chez qui elle servait, et s'entretenait avec elle d'une manière qui marquait l'estime la plus parfaite. M. Pallu, évêque d'Héliopolis[a], passant par Vannes pour son voyage des Indes, voulut la voir, comme une personne consommée en vertu, lui parla, fut très-édifié de sa rare modestie, et recommanda à ses prières le bon succès de ses desseins. Ses maîtres, ses directeurs, ses confesseurs, tous ceux qui l'ont connue, ont rendu d'elle les témoignages les plus avantageux. On avait pour elle, pendant sa vie, une vénération qui approchait de celle que l'on a pour les saints ; elle n'a pas diminué après sa mort, et sa mémoire sera à jamais en bénédic-

* [1] En 1834, nous avons vainement cherché dans l'ancienne église des Ursulines, qui sert encore au culte divin, quoique la communauté soit détruite, quelques traces du tombeau de la bonne Armelle ; il nous a été impossible d'en trouver. Nous croyons que cette église a été réparée depuis la mort de cette sainte fille, et que sa pierre tumulaire aura pu avoir été ou brisée ou placée ailleurs. Il paraît qu'on a ouvert son tombeau ; car nous savons qu'on voyait autrefois son crâne dans un oratoire de l'intérieur de la maison des Ursulines.

[a] Voyez ce que nous disons de ce prélat dans la Vie du P. Bagot.

tion. Nous ne parlons point ici des assistances surnaturelles qu'on attribue à son intercession depuis sa mort ; on peut en voir le détail dans sa Vie écrite par la Mère Jeanne de la Nativité, et que nous avons déjà citée.

PERRONNE HUBY, DAME DE KERMAGARO.

Tiré de la Vie du P. Huby, qui se trouve dans le livre dont le titre est: La Vie des fondateurs des maisons de retraite, *par le P. Champion, Jésuite, sous le nom de Phonamic ;* 1 *volume in*-12, *Nantes*, 1698.

L'AN 1671.

Perronne Huby, cousine du P. Huby, dont nous parlerons dans la suite, épousa François d'Andigné, seigneur de la Chasse et de Kermagaro, conseiller au parlement de Bretagne, gentilhomme d'une famille illustre et ancienne, sortie d'Anjou, où elle subsiste encore et passe pour une des meilleures de cette province [a]. Perronne Huby eut de ce mariage trois fils qui formèrent les trois branches de la Chasse, de Kermagaro et de Saint-Jean. Elle était encore fort jeune quand elle perdit son mari, et sa conversion demandait une grâce d'autant plus puissante, que se trouvant pourvue de tous les avantages et de tous les attraits qui font trouver de l'agrément dans le monde, elle était fort éloignée de vouloir le quitter. Sa délicatesse allait à un excès presque sans exemple. Cependant Dieu lui inspira de se mettre chez les religieuses de la Visitation en qualité de bienfaitrice. Elle y porta l'amour du monde

[a] Arrêts de réformation de la noblesse de Bretagne, 15 décembre 1670 et 11 mars 1671.

et de ses vanités; mais une retraite qu'elle y fit lui ouvrit les yeux et lui changea entièrement le cœur. Elle entreprit une vie tout opposée à celle qu'elle avait menée jusqu'alors, et passa tout d'un coup d'une mollesse extrême à une mortification surprenante. Sans cesse occupée à combattre ses inclinations naturelles, elle remporta sur elle-même de continuelles victoires; elle pratiqua une abstinence qu'on pourrait appeler un jeûne perpétuel, et ne trouva plus de goût et de plaisir que dans la solitude, l'oraison et les humiliations. Sa ferveur ne fut pas une ardeur passagère; elle persévéra pendant quarante ans dans le même recueillement, dans la même austérité, dans les mêmes exercices, sans se relâcher en rien; et si elle fut obligée, pour prendre soin de l'éducation de ses enfants, de sortir du monastère, elle ne rentra dans le monde que pour combattre ses maximes, pour y répandre l'odeur des vertus, et pour pratiquer toutes les bonnes œuvres qui ont le zèle et la charité pour motif. Ses vêtements pauvres et grossiers, son air négligé, ses manières simples, ses actions d'humilité, lui attirèrent le mépris et les railleries de ceux qui l'avaient autrefois pour ainsi dire adorée; mais l'amour de la croix la faisait triompher dans l'abjection : les injures, les calomnies, les contradictions étaient pour elle autant de sujets de joie; elle ne se vengeait des persécutions du monde qu'en rendant le bien pour le mal. On pourrait produire plusieurs exemples de cette charité héroïque qui l'a souvent attachée à rendre jour et nuit les services les plus humbles et les plus pénibles à des personnes qui l'avaient sensiblement outragée. L'oraison et la sainte communion étaient les sources dans lesquelles cette vertueuse dame puisait sa force. Elle passait en prières devant le Saint-Sacrement presque tout le temps dont elle pouvait disposer. Tous les ans elle faisait une retraite chez les religieuses de la Visitation. Pendant tout le carême, elle jeûnait au pain et à l'eau trois jours

de la semaine. Outre les trois fils dont nous avons parlé, elle avait aussi deux filles, Marie-Agnès et Marie-Constance ; et ce ne fut pas un des moindres sacrifices de sa vie que de les avoir données toutes deux généreusement à Notre-Seigneur. Elles furent religieuses de la Visitation, et elles vécurent et moururent en réputation de sainteté dans le monastère de Nantes, dont elles avaient été supérieures. Un saint homme de l'ordre des Carmes, qui était directeur de madame de Kermagaro, désirait de lui survivre pour faire connaître les grâces extraordinaires dont Dieu la favorisait. L'extérieur de cette sainte veuve faisait concevoir une haute idée de la perfection intérieure de son âme ; on ne pouvait la regarder qu'on ne se sentît pénétré pour elle de la vénération la plus parfaite. Elle mourut à Rennes le 29 novembre 1671, dans la même odeur de sainteté qu'elle y avait répandue pendant sa vie, et fut enterrée dans l'église des Carmes, dans l'habit de leur tiers-ordre, dont elle avait fait profession depuis quelques années.

---

* M. NICOLAS BUISSON, PRÊTRE,

Tiré de sa Vie, écrite par M. Pierre Toullier de la Ville-Marie, docteur en théologie, et dédiée au pape Innocent XI; 1 *vol. in-8, Rennes,* 1679. *C'est un livre mal écrit et dans lequel les faits sont perdus parmi le fatras d'une érudition indigeste.*

L'AN 1673.

Lorsqu'au commencement du XVIIe siècle, le Seigneur arrêta parmi nous les fureurs du protestantisme et rendit la paix à l'Eglise de France, depuis si longtemps agitée, il suscita plusieurs prêtres, qu'il remplit de son esprit et

qui exercèrent sur le clergé la plus heureuse influence. Entre ces serviteurs de Dieu, puissants en paroles et en œuvres, on remarque surtout le cardinal de Bérulle, S. Vincent de Paul, le P. de Condren, M. Olier et M. Bourdoise, qu'on regarde avec raison comme les restaurateurs de la discipline ecclésiastique. Tous formèrent de nombreux disciples, qui devinrent les imitateurs de leurs vertus. M. Buisson fut de ce nombre; il eut le bonheur d'avoir pour guide, à son entrée dans la carrière ecclésiastique, le célèbre M. Bourdoise, fondateur du séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris, et il dut aux leçons de ce saint homme cette ardeur pour la perfection dont il fut animé pendant toute sa vie.

Nicolas Buisson, fils de Charles et de Laurence Pepin, vint au monde le 23 septembre 1596, à Lingreville, paroisse du diocèse de Coutances. Ses parents n'avaient qu'une fortune très-bornée, mais ils appartenaient à une bonne famille et s'étaient rendus recommandables par leur probité. Ils l'élevèrent avec soin, ne négligèrent pas son instruction, et surtout ils mirent toute leur sollicitude à lui inspirer de bonne heure de vifs sentiments de crainte et d'amour de Dieu. Leurs efforts furent couronnés du succès. Ils eurent la consolation de voir Nicolas se porter à la pratique de la vertu avec une fidélité qui leur montra combien son esprit était docile.

La mère de ce vertueux enfant était originaire de la ville de Saint-Malo. Elle y plaça son fils, encore très-jeune, chez un de ses parents. Celui-ci, remarquant sa douceur et ses autres bonnes qualités, ne tarda pas à s'affectionner à lui; il prit soin de son éducation, et lorsqu'il le vit en âge de choisir un état, il lui demanda quel était celui qu'il désirait embrasser. « Je veux être prêtre, » répondit Nicolas; et, dans l'espoir d'acquérir plus sûrement la science, si nécessaire à ceux qui sont élevés à l'auguste dignité du sacerdoce, il résolut d'aller étudier à Paris. Il

quitta donc la maison de son parent, qui, étant riche, ne le laissait manquer de rien, et partit pour la capitale, n'ayant en sa possession qu'une très-petite somme d'argent. La Providence pourvut sans doute à ses besoins corporels; mais elle lui procura surtout un avantage bien plus précieux en lui ménageant la connaissance de M. Bourdoise, qui venait d'être ordonné prêtre en 1613 et attaché à la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Il y réunissait plusieurs pauvres étudiants, qu'il formait à la vie ecclésiastique et auxquels il faisait remplir les fonctions de leurs ordres. M. Buisson profita si bien dans cette sainte école, qu'ayant été promu au sacerdoce, il devint *un prêtre selon le cœur de Dieu*. Ce fut M. Bourgoing, évêque de Coutances, qui l'ordonna le 23 décembre 1623. L'honneur d'être ministre de Jésus-Christ touchait vivement le vertueux jeune homme; mais l'excellence de cette dignité l'effrayait, et il craignait beaucoup de ne pas répondre par la sainteté de sa vie à celle du caractère dont il était revêtu. Le péché lui faisait horreur, il le fuyait comme le plus grand des maux, et mettait tout son soin à le détruire dans les âmes. Ce fut à combattre cet ennemi de Dieu qu'il se dévoua tout entier dans la ville de Saint-Malo, où il fixa sa résidence, et où il demeura le reste de ses jours.

Avant de travailler à la conversion des âmes, M. Buisson voulut se rendre maître de lui-même. La pénitence et la mortification furent les moyens qu'il crut devoir employer pour atteindre ce but; aussi traitait-il durement son corps, et comme le grand apôtre, il le réduisait en servitude. Les veilles, les jeûnes, la discipline et le cilice étaient les armes dont il se servait pour vaincre ses passions et en triompher. Etant allé un jour à Dinan, la première visite qu'il fit fut à l'hôpital. Pendant le temps qu'il resta dans cette ville, il se rendait chaque nuit dans la chapelle de cette maison, et y passait en prière un temps consi-

dérable. Une personne, curieuse de savoir à quoi il s'y occupait, s'avisa de se cacher derrière un pilier, afin d'examiner ce qu'il faisait. Elle le vit d'abord se prosterner devant le Saint-Sacrement avec le respect le plus profond; puis il se retira dans un endroit obscur, et elle l'entendit se donner la discipline avec tant de force et si longtemps, que cette personne, étonnée, se mit à crier que c'était assez et qu'il eût compassion de lui. On comprend aisément combien il fut affligé de cette indiscrétion, dans une occasion où il croyait et ne voulait avoir que Dieu seul pour témoin.

Après avoir ainsi cherché à assurer son salut par la pénitence, M. Buisson s'appliqua sans relâche à procurer celui de ses frères, en remplissant avec zèle les fonctions modestes, mais si utiles, de confesseur et de catéchiste. Vivement pénétré de la nécessité de l'instruction chrétienne, il ne négligeait aucun des moyens qui étaient en son pouvoir pour la répandre dans toutes les classes, mais surtout parmi les pauvres, qui en sont ordinairement les plus dépourvus. Il les réunissait et les entretenait des vérités qu'il leur était le plus important de connaître. On le voyait, tenant une grande croix et précédé d'un pauvre qui portait une clochette, rassembler le peuple et les enfants pour leur faire le catéchisme. Lorsqu'il apprenait que des danses publiques se formaient dans quelque endroit de la ville ou des environs, ou bien que quelques bateleurs cherchaient à attirer le peuple, il conduisait les enfants du catéchisme près de ce lieu de désordre, leur y enseignait la doctrine chrétienne, et forçait bientôt ainsi les danseurs et les bateleurs à s'en éloigner. Telle était la puissance de la religion dans ce siècle, si différent du nôtre, que les ministres de Jésus-Christ pouvaient arrêter les désordres et empêcher le mal, sans trouver de l'opposition de la part de l'autorité civile.

Mais si le zèle de M. Buisson fut respecté par les magis-

trats, les méchants n'eurent pas toujours pour lui les mêmes égards. Un jour qu'il passait dans la rue Saint-Malo à Dinan, il remarqua des mauvais sujets qui faisaient de grandes insolences. Il alla à eux et les pria de considérer qu'ils étaient chrétiens, que ce nom auguste exige une grande retenue de celui qui a l'honneur de le porter, et que c'est de cette modestie dont nous parle l'apôtre. Loin de profiter d'avis si sages, ces misérables se jettent sur le bon prêtre, le frappent, le couvrent de plaies et de sang. Le bruit de cette indignité se répand aussitôt, et tous les honnêtes gens s'empressent de délivrer de leurs mains M. Buisson. On arrête ces hommes, et le peuple voulait sur-le-champ les assommer. On les conduit vers la prison, mais ils trouvent un défenseur, qui plaide chaudement leur cause : c'est leur victime qui, revenue de son étourdissement et s'apercevant qu'on va les enfermer, se nettoie comme elle peut du sang qui l'aveuglait, et s'écrie : « Laissez-» les aller, pour l'amour de Dieu ! Je leur pardonne de » bon cœur, ils ne m'ont point fait de déplaisir. » Mais comme on ne paraissait pas d'abord disposé à écouter sa prière, il éleva la voix et redoubla ses supplications, avec tant d'empressement et de force en faveur de ces malheureux, que ceux qui les tenaient, admirant sa vertu et vaincus par ses instances, leur donnèrent la liberté.

Quelque pénible que fût cet événement, il ne put ni ralentir le zèle, ni abattre le courage de M. Buisson. La charité le soutenait au milieu de ses travaux apostoliques, et l'on peut dire même qu'elle ne lui permettait de prendre aucun repos. Sans cesse occupé des fonctions du saint ministère, il prêchait tous les dimanches et les fêtes dans l'église de Saint-Sauveur, qui est celle de l'hôpital de Saint-Malo. Ses instructions avaient lieu à quatre heures du soir en hiver et à sept heures en été. Il faisait le catéchisme dans la même église trois ou quatre fois la semaine. Non content d'annoncer la parole de Dieu aux habitants de la ville,

il allait dans les bourgs et dans les villages, afin de procurer le même avantage à ceux de la campagne. Oubliant ses besoins corporels, ce saint homme songeait à peine à prendre quelque nourriture. Un morceau de pain qu'il demandait à un paysan lui suffisait, encore ne le mangeait-il pas à son aise, car pendant ce temps son usage était d'entretenir ses hôtes de quelque matière de religion. Il aimait à faire chanter des cantiques aux enfants. « Au moins, di- » sait-il, ces bonnes chansons leur feront oublier les mau- » vaises. » Son bonheur aurait été de voir les prêtres partager son ardeur pour le salut des âmes ; il n'en rencontrait aucun, qu'il ne l'engageât à s'en occuper sérieusement. « Messieurs, leur assurait-il, Dieu vous le demande, Dieu » vous l'ordonne, Dieu le veut. Vous êtes les ministres de » Jésus-Christ, travaillez à sa vigne. Vous le faites des- » cendre sur la terre, vous distribuez son précieux corps; » apprenez ce que c'est à ceux à qui vous le donnez, ren- » dez-les-en capables, ne les y laissez pas approcher avec » une conscience chargée de crimes, délivrez-les-en par » le sacrement de pénitence. »

Il aurait bien voulu que tous les prêtres se fussent appliqués avec soin à entendre les confessions. Très-attaché à ce saint exercice, il y passait souvent des journées entières. S'il arrivait quelquefois qu'il ne se présentât personne, il se tenait en contemplation et en prière auprès de son confessionnal. Un homme de bien lui demanda un jour ce qu'il faisait là, puisqu'il ne s'y trouvait aucun pénitent. « N'avez-vous pas remarqué, lui répondit le saint prêtre, » que les mains des pêcheurs ne sont pas toujours pleines » de poissons? qu'il faut qu'ils tendent leurs filets et pren- » nent patience? Je fais la même chose ; j'attends douce- » ment. Les pécheurs sont des poissons que je veux pêcher » dans la mer rouge et noire de leurs péchés, pour les » laver de leurs saletés et de leurs taches dans le bain sa- » lutaire de la pénitence. » Sa charité s'étendait à tous.

Les plus misérables y avaient autant de droit que les autres. On l'avertit une fois qu'il se trouvait dans un village une pauvre femme, abandonnée de tout le monde, qui désirait se confesser; il y courut avec un si grand empressement qu'il était en nage lorsqu'il y arriva, et qu'il fut obligé de se retirer dans un lieu séparé pour tordre sa chemise, tant elle était mouillée. Ce trait, tout simple qu'il est, semble bien propre à donner une idée juste de la vivacité de son zèle.

Les soldats du château et de la garnison de Saint-Malo fixèrent aussi l'attention du saint prêtre, et il crut devoir leur faire ressentir les effets de sa charité. Il allait souvent à la caserne faire des exhortations et enseigner à ceux qui s'y trouvaient à honorer leur profession par une conduite régulière. Ses discours les touchaient si fort, qu'il y en avait qui se jetaient à ses genoux pour le prier de les confesser, et ils avaient pour lui un respect profond. L'auteur de la Vie de M. Buisson rapporte qu'il en vit un qui regardait avec admiration cet homme vénérable, pendant qu'il faisait le catéchisme, et que, se tournant tout à coup vers cet ecclésiastique, il lui dit : « Monsieur, voilà un saint, où Dieu me... — Ne jurez pas, lui répondit celui-ci, je le crois. » Mais le soldat était si charmé de la vertu du saint prêtre, qu'il l'assura avec serment, et qu'il fut même choqué qu'on voulût l'empêcher de jurer dans un cas où la chose lui paraissait si permise.

Dieu, pour augmenter le mérite de ses serviteurs et pour les préserver du venin de l'amour-propre, qui peut se glisser dans les meilleures actions, permet qu'ils reçoivent quelquefois des humiliations sensibles, pendant même qu'ils travaillent à procurer sa gloire. C'est ce qu'éprouva un dimanche M. Buisson dans l'église de Saint-Sauveur à Saint-Malo. Il était monté en chaire après l'Evangile et y annonçait la parole de Dieu, lorsque le célébrant qui l'écoutait, ennuyé de l'entendre, ou pressé par

quelques affaires, se leva subitement et lui dit publiquement avec beaucoup d'émotion de descendre de chaire, qu'il était un importun et un rêveur. Le saint prêtre, entièrement maître de lui-même, ne répondit pas un mot, s'arrêta aussitôt, se retira et alla peut-être prier pour celui qui venait de lui faire cet affront. Le célébrant remonte à l'autel et continue la messe. Mais lorsqu'il fut sur le point de consacrer, l'offense dont il s'était rendu coupable envers le serviteur de Dieu se présenta à son esprit d'une manière si vive qu'il ne put continuer le saint sacrifice. Alors, s'adressant au peuple, il dit à haute voix : « C'est en vain que vous attendez que je finisse, mon esprit » est dans des troubles inconcevables ; ne m'en demandez » pas la cause, vous l'avez vue. Allez quérir M. Buisson, » allez chercher cet homme de bien, puisque l'état où je » suis m'empêche d'y courir moi-même ; je veux le prier » de me pardonner. Puisque ma faute a été faite aux yeux » de tous, il faut que la réparation en soit publique ; allez, » courez, pressez-vous donc. »

Le saint prêtre, averti de ce qui se passait, s'empresse de venir se jeter au cou du confrère qui l'avait injurié et l'embrasse avec une tendre affection : « Vous ne m'avez » point offensé, monsieur, lui dit-il ; pourquoi vous trou» blez-vous? j'étais trop long, je ne savais pas bien ce que » je disais, je traitais mal la parole de Dieu, j'abusais de » la chaire ; vous m'en avez fait descendre, c'est un acte » de justice, c'est une correction fraternelle dont je vous » suis bien obligé. Continuez, monsieur, continuez, et » priez Dieu pour moi. » Tant de générosité toucha tellement le coupable qu'il se mit à fondre en larmes ; M. Buisson y mêla les siennes, et les assistants, touchés d'un pareil spectacle, ne purent y rester insensibles. Toute l'église se trouva bientôt remplie de pleurs et de gémissements. Le célébrant voulut se confesser à l'instant même au saint prêtre, et ce ne fut qu'après lui avoir fait

l'aveu de ses fautes qu'il acheva la messe. Qui n'admirera ici le pouvoir de la religion, pour inspirer non-seulement le pardon des injures, mais aussi la prompte réparation de ses torts, lorsqu'on a eu le malheur d'offenser le prochain!

Quoique M. Buisson eût pour principal objet de sa sollicitude la sanctification des âmes, il n'était pas insensible aux besoins des corps, et la misère des pauvres excitait toujours en lui la plus tendre compassion. Il était rare qu'il refusât de soulager sur-le-champ ceux dont il connaissait l'indigence. Quelquefois, s'adressant à eux dans ses sermons, il leur disait : « Pauvres, mes chers amis, » venez à moi; il n'y a rien que je ne fasse pour vous sou- » lager, je vous donnerai mes habits, si je n'ai autre chose. » Cette promesse, dans la bouche de cet homme de bien, n'était pas vaine. Afin de pouvoir plus abondamment soulager les pauvres, il se réduisait au strict nécessaire, et lorsque l'argent lui manquait, ce qui devait lui arriver souvent, puisqu'il n'était pas riche de patrimoine et qu'il ne voulait recevoir aucun honoraire pour les fonctions qu'il remplissait, il donnait les effets qui étaient à son usage. Une demoiselle de Saint-Malo venait de lui faire présent de chemises, lorsqu'une femme entre et lui expose sa misère : il n'avait pas une seule pièce d'argent à sa disposition; il prend ces chemises, les remet à cette femme et lui dit d'aller les vendre à son profit. Celle-ci va justement les proposer à la demoiselle qui les avait données. La demoiselle les achète et les porte de nouveau à M. Buisson, auquel, dans son mécontentement, elle adressa quelques reproches. Le saint prêtre, qui craignait qu'on ne le louât de cet acte de charité, lui recommanda bien de ne point parler de ce qui s'était passé. Sa vie offre plusieurs autres traits de ce genre, qui sont aussi édifiants.

Ami des pauvres. leur avocat auprès des riches et leur protecteur, le serviteur de Dieu affectionnait les hôpitaux

et y faisait de fréquentes visites. Il desservit pendant quelque temps celui de Dinan en qualité de chapelain, et passait une partie de ses journées dans celui de Saint-Malo; il y disait la messe, confessait les malades et leur rendait toute sorte de bons offices. Ce fut surtout pendant une furieuse peste dont cette ville fut affligée en 1627, que sa charité pour les malheureux se montra dans toute son étendue. Il ne se borna pas alors à donner des soins aux malades; tous les infortunés que le fléau attaquait, et qu'il pouvait soulager, trouvaient en lui un ami qui les secourait avec zèle, et un consolateur qui cherchait à adoucir leurs maux. Non-seulement il assistait les mourants, mais il donnait aussi la sépulture aux morts. Malgré la violence de la peste, M. Buisson put continuer ses œuvres de miséricorde, sans avoir éprouvé la moindre atteinte du fléau.

Au milieu de tant d'occupations extérieures qui semblaient devoir absorber toute son attention, M. Buisson était un prêtre recueilli en Dieu, détaché de tout, plein de douceur, tendrement uni à Jésus-Christ, très-dévot à la sainte Vierge, humble de cœur, grand amateur de la pureté et fort exact à ses pratiques de dévotion, surtout à l'oraison mentale. Telle fut la vie de ce digne prêtre, que ses concitoyens vénéraient avec raison comme un modèle de vertu. Il la termina par une sainte mort. Parvenu à l'âge de soixante-dix-sept ans, il éprouva une fièvre très-violente pendant laquelle il édifia constamment ceux qui l'entouraient, par sa sollicitude pour les pauvres et les vifs sentiments de piété dont il était animé. Après treize jours de maladie, muni des sacrements de l'Eglise qu'il avait reçus avec une grande ferveur, il rendit son âme à Dieu le 31 décembre 1673.

Sa mort fut une calamité publique pour la ville de Saint-Malo; on donna des larmes sincères à la perte qu'elle venait de faire de ce vénérable prêtre. On exposa son corps

dans une des salles de l'hôpital, d'où on le transporta dans l'église cathédrale pour lui donner la sépulture. Ce convoi, auquel tout le chapitre de Saint-Malo assista, eut l'air d'un triomphe, et la foule du peuple qui y assista était une preuve sensible de la haute idée qu'on avait de la sainteté du serviteur de Dieu.

M. DE L'ISLE, PRÊTRE.

Tiré de la Vie de M. de Kerlivio, par le P. Champion, Jésuite, sous le nom de Phonamic; 1 *vol. in*-12, *Nantes*, 1698.

L'AN 1675.

Le peu qu'on sait de la vie du saint prêtre nommé Jean de L'Isle, lié d'amitié avec M. de Kerlivio, ecclésiastique d'une piété distinguée, dont nous parlerons dans la suite, suffit pour nous engager à le proposer à tous les chrétiens, et surtout aux personnes de sa profession, comme un modèle dont ils seront heureux d'approcher. Il naquit dans le diocèse de Vannes en 1621. Prévenu de la grâce dès son enfance, il pratiqua ce mépris du monde, cette modestie, ce recueillement, cette charité pour les pauvres et cette piété dont il fit depuis une si haute profession. Il sollicita son admission parmi les Chartreux; mais la faiblesse de sa complexion ne permit pas aux supérieurs de le recevoir. Dieu le voulait dans un état où il joignît l'action à la contemplation. La pénitence était son attrait particulier, et dans cette vue il choisit S. Jean Climaque pour modèle. Il imita ses exemples et pratiqua sa doctrine avec tant de rigueur pendant une année, qu'il faillit en mourir. On l'obligea de modérer ses pieux excès;

mais sa vie fut toujours si pénitente, qu'elle égalait celle des religieux les plus austères. Il portait presque constamment le cilice, il prenait de très-fréquentes disciplines jusqu'à se mettre en sang, jeûnait trois fois la semaine, souffrait toutes les incommodités du froid et du chaud sans vouloir se soulager, et cherchait toutes les manières imaginables de mortifier ses sens et son esprit. Il n'y avait pas d'ecclésiastique plus humble, plus désintéressé, plus mort à lui-même, plus rempli d'un vrai zèle. L'oraison et l'étude de l'Ecriture sainte étaient ses principales occupations. Il parlait peu, mais le peu de paroles que le zèle et la charité le portaient à dire, faisaient voir qu'une prudence surnaturelle avait perfectionné le jugement solide qu'il avait reçu de la nature. L'évêque de Vannes et les grands vicaires se servaient de lui pour les entreprises de zèle et de charité, et il était l'instrument de toutes les bonnes œuvres de la ville et du diocèse. Il avait une si grande compassion pour les misères du prochain, qu'il se serait dépouillé de tout, si l'on n'y avait pris garde. Son petit logement était comme un hôpital. Il y retirait les enfants orphelins, abandonnés, et malades des maladies même les plus dégoûtantes; il les retenait quelquefois des années entières, jusqu'à ce qu'ils fussent guéris; et puis il leur faisait apprendre quelque métier. Il prenait encore soin des petites orphelines et des filles que la nécessité mettait en danger de se perdre. Il n'est pas concevable que le peu de bien qu'il avait pût, sans miracle, fournir à tant de charités. Il avait une grâce particulière pour gagner à Dieu les pécheurs les plus désespérés. Mais il avait aussi un grand talent pour conduire dans les voies de la perfection les âmes prévenues de la grâce, comme l'éprouvèrent, entre autres, les religieuses Ursulines, dont il fut confesseur pendant vingt-six ans. La pratique des cérémonies de l'Eglise lui était familière, et les supérieurs l'avaient établi pour les enseigner aux jeunes prêtres. En même

temps qu'il leur communiquait les hautes idées qu'il avait du sacerdoce et des fonctions sacrées, il leur inspirait les mêmes sentiments de piété dont son cœur était rempli. Il institua entre les prêtres du diocèse une association pour s'assister mutuellement à la mort. Les objets de sa plus tendre dévotion étaient l'enfance du Sauveur, la Passion et la divine Eucharistie. Aussi paraissait-il posséder l'esprit de ces mystères. Sa simplicité, sa pureté de cœur, son amour pour les croix et sa vie cachée, en étaient de bonnes preuves. Il avait une singulière vénération pour les saints anges, et l'amour qu'il avait pour la sainte Vierge l'avait fait entrer dans le tiers-ordre du Mont-Carmel, dont il fut supérieur, et qu'il accrédita beaucoup. Il priait souvent Notre-Seigneur de lui faire part de sa croix. Sa prière fut exaucée ; une paralysie générale le tint attaché deux ans à son lit, comme à une dure croix, avec des douleurs extrêmes et une grande humiliation. Il n'avait que la peau et les os ; mais il souffrait avec joie ; et toujours uni à Dieu, il pratiquait éminemment toutes les vertus. Il mourut le 3 mai 1675, jour dédié à la croix, à l'âge de cinquante-quatre ans. Les pauvres le pleurèrent comme un vrai père qu'ils perdaient. Tout le clergé de la ville, les ordres religieux, les personnes de distinction, tout le peuple, honorèrent ses funérailles, et lui donnèrent des marques de cette vénération que l'on ne peut refuser à la sainteté.

JEANNE PINCZON,

DAME DE FORSANS DU HOUX,

VEUVE,

RELIGIEUSE DE LA VISITATION DU COLOMBIER DE RENNES,

SOUS LE NOM DE

SOEUR JEANNE-MARIE PINCZON.

Tiré de sa Vie, par le chevalier d'Espoy, imprimée à Paris en 1713, 1 *volume in*-12.

L'AN 1677.

La vie de madame Du Houx est un modèle pour tous les fidèles des deux sexes. Les jeunes personnes peuvent y apprendre l'obéissance qu'elles doivent à leurs parents, et cette pudeur chrétienne qui doit les accompagner partout; les dames, ce qu'elles doivent à Dieu, à leurs maris et à leurs domestiques; les veuves, comme il faut aimer la retraite, s'adonner à l'oraison et s'exercer dans la pratique des bonnes œuvres; et les personnes religieuses, comme il faut mourir au monde, renoncer à soi-même, porter sa croix et suivre Jésus-Christ. Les missionnaires même y reconnaîtront avec quel zèle ils doivent travailler à la gloire de leur Maître; les directeurs, avec quelle sagesse et quelle pureté de cœur ils doivent s'appliquer à la conduite des âmes; enfin les personnes malades et celles que Dieu soumet aux plus rudes épreuves de la vie intérieure, apprendront comme on doit souffrir

à l'exemple de madame Du Houx, qui, ayant enduré les peines les plus terribles du corps et de l'esprit, a mérité par sa patience et sa fidélité le titre glorieux d'épouse de la croix.

Elle appartenait à une famille noble de Bretagne. Son père, gentilhomme du diocèse de Rennes, se nommait François Pinczon, seigneur de Cacé ; il avait épousé une très-vertueuse dame, appelée Renée Sion, dont il eut trois enfants, un garçon et deux filles. L'aînée fut religieuse, et la cadette est celle dont nous parlons ici. Elle vint au monde le 2 septembre 1616. On lui donna le nom de Jeanne sur les fonts de baptême. Elle naquit un vendredi, et à peine eut-elle vu le jour qu'elle commença à souffrir. Elle eut trois nourrices l'une après l'autre, qui la mirent dans un pitoyable état par le mauvais lait qu'elles lui donnèrent. Elle n'avait que quatre ans quand sa mère mourut ; elle fut laissée à la merci des serviteurs et des servantes qui la traitaient indignement ; personne ne veillait à son éducation ; Dieu seul prenait soin d'elle. Il lui avait donné un beau naturel, un esprit vif, un cœur noble, une âme généreuse et des inclinations admirables pour la vertu. Elle cherchait ce que personne ne voulait lui enseigner ; elle allait à Dieu sans savoir précisément où elle allait, et se sentait portée à lui par un mouvement secret qui lui faisait appréhender extrêmement le péché.

A l'âge de douze ans on la plaça dans une maison où elle fut exposée à de grands dangers ; mais sa modestie la mit à couvert de tout, et les plus libertins furent contraints d'avouer qu'à sa seule présence ils apprenaient à respecter la vertu. Elle alla ensuite demeurer chez une de ses parentes, qui lui fit endurer pendant six mois tout ce qu'une humeur fière et jalouse peut inventer de plus méchant ; car elle ne se contenta pas d'exiger d'elle les services les plus vils et les plus pénibles de la maison ; elle la chargea encore de plusieurs calomnies. Mademoi-

selle Du Hazay, c'est ainsi que s'appelait alors madame Du Houx, souffrit tous ces mauvais traitements sans se plaindre, ce qui est surprenant dans une fille si jeune, et qui était naturellement fière et hautaine. Elle n'avait pas encore fait sa première communion. Elle s'y prépara par une confession très-exacte. Le confesseur qui l'entendit avoua de bonne foi qu'il n'avait jamais vu un cœur plus droit et une âme plus éclairée. Après la communion, Notre-Seigneur lui fit goûter, ainsi qu'elle l'a raconté elle-même, des douceurs qui lui avaient été inconnues jusque-là et qui ne peuvent s'expliquer.

Peu de temps après, son père l'envoya demeurer chez une autre parente, où elle commença à respirer un air de piété qu'elle n'avait encore pu trouver ailleurs, et où Dieu la pénétra de quelques traits sensibles de son amour, qui furent pour elle une source inépuisable de grâces et de lumières. A l'âge de treize ans elle se cassa un bras par une chute de cheval, et souffrit l'opération du chirurgien sans jeter aucun cri. Son mal fut très-douloureux et dura plus de sept mois. Elle fut obligée de garder le lit pendant tout ce temps, dans une posture fort gênante et sans pouvoir trouver de repos. Souvent elle demeurait seule dans sa chambre, et cet abandon lui apprit à trouver Dieu, et à prendre du goût pour les croix et pour la solitude.

A peine fut-elle guérie, que M. de Cacé, son père, qui songeait à se remarier, lui en parla pour connaître son sentiment. Dans cette occasion, elle lui sacrifia généreusement tous ses intérêts, lui protesta qu'elle n'aurait jamais d'autre volonté que la sienne, et promit qu'elle aurait toujours pour celle qu'il épouserait tout le respect et toute la déférence possibles. Elle eut en effet pour sa belle-mère touts les égards imaginables; mais sa belle-mère n'eut pour elle que des duretés dont voici le sujet. Elle avait un fils d'un premier lit et proposa de le marier avec ma-

demoiselle Du Hazay, qui, étant dans le dessein de se conserver toute pure à Notre-Seigneur, s'excusa sur ce qu'elle n'avait encore que treize ans. Sa belle-mère, irritée de ce refus, conçut une haine horrible contre elle, et l'accabla de mauvais traitements. Elle la chargea, toute jeune qu'elle était, des soins les plus laborieux du ménage. Mademoiselle Du Hazay servait à sa belle-mère de femme de chambre et de cuisinière. Elle la soignait dans ses maladies; elle dressait son linge, et, dans les plus grandes rigueurs de l'hiver, allait le laver à la rivière avec les autres servantes, qui la traitaient encore avec beaucoup de mépris. L'excès du travail lui donna une fièvre lente qui la mina peu à peu et la mit hors d'état de continuer son service. La fièvre redoubla et fut très-violente. Il survint un mal de gorge qui empêchait la malade de rien prendre; d'autres accidents fâcheux l'accueillirent, et, pour comble de maux, une grosse fluxion, qui se jeta sur un genou, fournit le reste de ses jours beaucoup d'exercice à sa patience. Elle était alors dans une maison de campagne; on la fit transporter à Rennes, et les médecins qui la virent en désespérèrent aussitôt. Pour achever de l'accabler, les gens à qui l'on en avait confié le soin l'abandonnèrent cruellement. Elle ne se plaignit point; elle se confia à la Providence et attendit la mort sans frayeur. Dieu la consola d'une manière si sensible, que la santé de l'âme se communiqua au corps, et mademoiselle Du Hazay, accablée de tant de maux, se trouva guérie par une espèce de miracle.

Il lui fallut aussitôt retourner à la campagne auprès de sa belle-mère, qui continua de la charger de tous les soins et de tous les embarras du ménage. La maison fut infectée en 1631 d'une fièvre maligne, dont madame de Cacé, deux de ses enfants et quatre de ses domestiques furent attaqués. On avait peine à trouver des gens pour les assister. Mademoiselle Du Hazay, âgée seulement de

quinze ans, s'offrit à tout, et, durant plusieurs mois, leur rendit les services les plus vils et les plus pénibles. Comme elle avait affaire en même temps à plusieurs personnes du dehors, il n'est pas croyable combien de fois elle fut attaquée par de jeunes libertins. Sa vertu lui faisait un rempart contre leurs insultes, et son courage la rendait formidable à ceux qui osaient l'attaquer. Elle donna un jour un soufflet à un cavalier qui l'importunait, et rendit confus un ecclésiastique qui commençait à perdre le respect et sortait des bornes de son devoir.

Elle pensait depuis quelque temps à se consacrer à Dieu dans l'état religieux ; mais elle n'osait le déclarer, parce qu'elle prévoyait les dispositions de son père, qui l'aimait tendrement et ne pouvait se passer d'elle. Cependant, pour se disposer à la vie religieuse, elle se prescrivit de certaines règles qu'elle observa fort exactement. Elle avait le soir et le matin ses prières marquées; elle entendait tous les jours la messe, disait l'office de la sainte Vierge et récitait le rosaire. Les lundis elle disait l'office des morts, et les vendredis les psaumes de la pénitence. Elle fuyait les compagnies, cherchait la solitude et ménageait tous les moments qu'elle pouvait trouver pour les donner à la prière. On fit mille plaisanteries de cette conduite, mais elles ne l'ébranlèrent point. Le désir d'entrer en religion croissait tous les jours, et lui fit prendre le parti d'en écrire à sa sœur, religieuse au premier monastère de la Visitation de Rennes, appelé la Visitation de Saint-Melaine. M. de Cacé intercepta la lettre, empêcha ce commerce et fit tout ce qu'on peut imaginer pour traverser le dessein de mademoiselle Du Hazay. Il l'envoya chez une de ses parentes, qui lui fit voir le grand monde, et lui proposa de temps en temps des partis avantageux ; mais rien ne la faisait changer. Elle se dérobait de la maison de cette parente et allait voir secrètement sa sœur, afin de prendre avec elle des mesures pour exécuter son

dessein. Elle s'adressa à un Père capucin, qui avait un grand pouvoir sur l'esprit de M. de Cacé; elle engagea religieux et religieuses à intercéder pour elle auprès de son père; elle s'adressa à Dieu, et fit beaucoup de jeûnes et de prières, et tout cela sans succès.

M. de Cacé lui avait trouvé un parti, et, sans lui en parler, l'avait promise à un gentilhomme très-riche. Elle ne l'eut pas plutôt appris que Notre-Seigneur lui fit connaître que la chose ne se ferait pas. Elle le dit à son père, qui s'en moqua; mais en effet ce mariage fut rompu. Cela n'empêcha pas M. de Cacé de chercher un autre parti pour sa fille, et il le trouva dans la personne d'Hilarion de Forsans, seigneur Du Houx, près de Monfort, fils d'Isaac de Forsans, seigneur de Maradan, qui était le second des fils de Jacques de Forsans, seigneur de Gardisseul, et de Jeanne de Bouillé [a] [1]. M. Du Houx avait beaucoup de douceur; il était honnête, poli, obligeant, d'un génie élevé et d'une grande pénétration pour les sciences; mais toutes ses bonnes qualités ne touchaient que faiblement mademoiselle Du Hazay, qui n'avait du goût que pour la vie religieuse. Elle fit d'abord de la résistance; ne pouvant se résoudre enfin à désobéir à son père, elle crut qu'elle pourrait porter M. Du Houx à se désister de sa recherche, si elle lui déclarait toutes ses infirmités et surtout son mal de genou. Elle eut beau parler contre elle-même, M. Du Houx lui répondit, avec autant de sincérité

[a] Registres de la réformation de la noblesse de la Bretagne, en 1668.

[1] La famille de Forsans, qui subsiste encore en Bretagne, est illustre et ancienne, originaire de Gascogne, où elle s'allia dans la maison d'Armagnac, dès l'an 1025. Le premier de ce nom qui vint en Bretagne commandait la compagnie des gendarmes du sire d'Albret, son parent, l'an 1487. L'alliance que l'un d'eux forma dans la maison de Kergournadec'h, en épousant Jeanne Nuz, leur a fait charger leurs armoiries de Forsans et d'Armagnac de l'écusson de Nuz qu'ils ont autrefois mis sur le tout.

que de politesse, que quand elle n'aurait qu'un pied ou qu'un œil, il n'aurait jamais d'affection que pour elle. Mademoiselle Du Hazay avait vingt ans quand elle épousa M. Du Houx. La cérémonie se fit le premier jour d'avril, et tout s'y passa fort chrétiennement. Madame Du Houx, selon la coutume du pays, se fit une couronne de fleurs où elle affecta de n'employer que des fleurs de la couleur du ciel, où était le seul objet de son amour; mais elle cacha sous ces fleurs une couronne d'épines qu'elle s'enfonça si avant, le jour de ses noces, que tout le reste de sa vie elle sentit de très-grandes douleurs à la tête, jusqu'à répandre quelquefois le sang à grosses gouttes.

Avant d'aller chez son mari, elle se jeta aux pieds de son père pour lui demander sa bénédiction. Elle vint ensuite demeurer à Rennes, où elle vécut avec M. Du Houx d'une manière si régulière et si sainte qu'on la proposait partout comme l'exemple des dames chrétiennes. Elle commença par régler son domestique et faire en sorte que Dieu fût le premier servi dans sa maison. Elle obligeait ses gens à entendre la messe tous les jours; elle les assemblait le matin et le soir pour la prière, et leur faisait tantôt une instruction et tantôt une lecture pieuse. Elle les obligeait à fuir l'oisiveté, les portait à s'approcher des sacrements, leur inspirait sans cesse une grande horreur du péché, corrigeait ceux en qui elle voyait du penchant au libertinage et chassait les incorrigibles, sans manquer cependant à leur payer leurs gages. Si quelqu'un venait à tomber malade, elle en prenait soin comme si c'eût été son propre enfant, et se rendait pour ainsi dire la servante de ses serviteurs.

M. Du Houx avait de la piété et aimait tendrement son épouse. Une conduite si sage et si chrétienne lui plaisait fort, et l'on ne vit jamais une plus belle union que celle qui régnait dans cette maison. Mais la calomnie vint répandre son noir venin dans le cœur de M. Du Houx, natu-

rellement porté à la jalousie. Il crut trop facilement ce qu'on lui dit contre son épouse, et lui défendit de voir aucun homme, pas même son confesseur. Elle obéit et ne laissa échapper aucun murmure. M. Du Houx reconnut aisément la vérité, lui rendit la liberté de voir son confesseur et le choisit lui-même pour le sien. Depuis ce temps-là il eut tant d'estime de la sagesse et de la vertu de son épouse, qu'il n'entreprenait rien sans sa participation. Il la consultait, non-seulement dans ses affaires temporelles, mais encore dans celles de sa conscience, et se réglait en tout par les avis d'une femme si chrétienne et si éclairée. Parmi les personnes du dehors, madame Du Houx n'avait de liaison qu'avec celles dont la sagesse et la modestie étaient universellement reconnues. Les dames mondaines en firent des railleries; mais elle ne s'en mit pas en peine, et pour leur marquer le mépris qu'elle faisait de leurs folles vanités, elle résolut de ne plus porter sur ses habits ni or, ni argent, ni dentelles. Son mari lui en accorda la permission, et elle s'y engagea par un vœu qu'elle garda exactement tout le reste de sa vie.

Après avoir ainsi renoncé au grand monde, elle se fit dans sa maison un oratoire où elle passait plusieurs heures en prière. A l'oraison elle joignait les jeûnes, les abstinences et les austérités. Elle communiait toutes les semaines, et répandait ses aumônes partout; elle en distribuait aux prisonniers, aux hôpitaux et aux pauvres maisons religieuses. Elle donna une fois une partie de ses habits à une personne affligée d'un cancer. Dans une année de cherté, ses pieuses profusions secoururent une infinité de gens qui mouraient de faim. Elle portait elle-même aux malades des bouillons et tout ce qui leur était nécessaire. Elle s'informait de leurs besoins et n'épargnait rien pour les soulager. Au reste, sa dévotion n'avait rien de sauvage, elle recevait agréablement le monde, surtout les jeunes dames qui voulaient entrer dans les voies de la piété, qui la

regardaient comme un exemple de vertu qu'elles devaient suivre, et qui venaient la consulter sur leur conduite. Elle les écoutait paisiblement; et Dieu, qui lui avait déjà donné le discernement des esprits, lui suggérait alors ce qu'elle devait répondre.

Mais au milieu d'une vie si sainte, elle souffrait intérieurement des peines très-amères. Son âme était tourmentée de mille scrupules; elle ne goûtait aucune consolation, et parmi tant de souffrances à peine pouvait-elle trouver un petit coin dans la maison pour y aller pleurer à son aise. Son mal de genou la reprit sur ces entrefaites, et devint si violent qu'il la mit à l'extrémité. Dans cet état elle perdit le goût de toutes choses; les créatures lui devinrent insipides, et, ce qui fut plus terrible pour elle, c'est qu'elle se trouva sans aucune consolation sensible de la part de Dieu qui pût la soutenir. Pour surcroît de peines, M. Du Houx tomba malade d'un crachement de sang qui l'obligea d'aller à la campagne respirer son air natal. Madame Du Houx reprit ses forces comme elle put, afin de le suivre et de lui donner ses soins. Le mal dura longtemps; elle eut beaucoup à souffrir auprès de son mari, et tomba malade elle-même, premièrement d'une dyssenterie qui la mit presque aux abois, et ensuite de la petite vérole qu'elle eut en si grande abondance et avec des symptômes si fâcheux que l'on n'en attendait plus que la mort. M. Du Houx, qui était guéri de son crachement de sang, fut obligé de s'absenter pour des affaires importantes. Il laissa son épouse aux soins d'une femme de chambre, d'un chirurgien et d'une servante. Le chirurgien et la femme de chambre, trop affectionnés l'un à l'autre, passaient les jours ensemble et laissaient la malade dans le dernier abandon. A peine lui donnaient-ils un morceau de pain noir, et pendant trois mois elle ne put obtenir d'eux la consolation d'avoir un prêtre pour se confesser. Enfin, ennuyés de la voir toujours languissante, ils prirent la

cruelle résolution de l'étrangler. Ils allèrent à sa chambre dans le dessein d'exercer sur elle leur barbarie, et l'on ne sait comment ils en furent détournés; on sait seulement que madame Du Houx leur fit grâce et les mit à couvert de la justice, qui leur aurait infligé une punition exemplaire, si elle en avait été avertie.

Dès que madame Du Houx fut en état de sortir, son mari la mena à une maison de campagne à quelques lieues de Rennes, où elle eut des occasions nouvelles de pratiquer la patience. Car, outre qu'elle y était destituée de tout secours spirituel, son mal de genou la reprit et augmenta, de sorte qu'elle ne pouvait plus marcher. Elle y souffrait durant quelques semaines des convulsions étranges, et il fallait à toutes heures avoir des gens robustes auprès d'elle pour lui tirer la jambe et s'opposer de toutes leurs forces à un raccourcissement de nerfs dont elle était menacée. Un débordement de pituite lui tombait en même temps du cerveau en abondance; on croyait souvent qu'elle allait étouffer, et les grands efforts de poitrine qu'elle faisait lui rendaient le teint tout livide. Mais au milieu de ses maux Dieu la faisait jouir d'un repos doux et tranquille, et allumait dans son cœur un désir ardent de souffrir mille fois davantage. La solitude avait des charmes pour elle, et la croix faisait son plaisir. Elle eut lieu d'être satisfaite, car peu de temps après elle eut le visage et tout le reste du corps infecté et couvert d'un venin aussi sale et aussi douloureux que celui de la lèpre. Ceux qui la virent dans cet état en furent effrayés; les médecins ne savaient qu'en penser; et son confesseur, qui était un religieux minime, ne put s'empêcher de dire que c'était l'ouvrage de Satan, à qui Dieu avait permis de tourmenter sa servante de la même manière qu'il avait autrefois tourmenté son serviteur Job. Afin qu'il ne manquât rien à la ressemblance, madame Du Houx avait auprès d'elle une demoiselle qui lui disait tous les jours mille injures et qui la traitait fort

inhumainement; et ces maux extérieurs furent accompagnés de tentations épouvantables. M. Du Houx mena son épouse à Sainte-Anne, près d'Auray, et elle se trouva un peu mieux; elle commença à pouvoir plier le genou et se trouva guérie d'une faiblesse d'estomac dont elle était incommodée depuis longtemps.

Elle ne fut pas plutôt de retour d'Auray qu'elle apprit que M. de Cacé, son père, était à l'extrémité. Elle y courut à l'heure même, lui donna tous ses soins, mit ordre à ses affaires, lui fit administrer les derniers sacrements et reçut ses derniers soupirs. Les cohéritiers de madame Du Houx lui confièrent tous leurs intérêts qu'elle régla si bien que tous furent satisfaits, et elle laissa sa famille en paix.

A peine avait-elle rendu les derniers devoirs à son père, qu'il fallut aller à son mari qui venait de tomber malade. Elle en prit tant de soin qu'elle le remit en santé; mais les fatigues qu'elle avait souffertes la firent succomber, et elle se vit accablée de toutes sortes de maux en même temps. Elle avait un mal de tête insupportable, son mal d'estomac lui était revenu, des douleurs de rate continuelle lui ôtaient le repos, enfin son genou fut attaqué d'une fluxion nouvelle qui la travaillait nuit et jour. Tant de maux compliqués ensemble la menaçaient de paralysie, et l'on jugea qu'il n'y avait que les eaux de Bourbon qui pussent lui procurer du soulagement. Son mari l'obligea d'y aller, et voulut lui tenir compagnie. A son arrivée à Bourbon, elle fut mise dans les remèdes et on ne lui donna pas un seul jour de relâche. On lui appliqua les ventouses jusqu'à seize fois, et elle souffrit ces opérations douloureuses avec une si grande fermeté d'âme, que les médecins et les chirurgiens disaient avec admiration qu'il fallait que Dieu lui eût donné des forces au-dessus de la nature. Quoique ce voyage eût eu assez de succès, elle fut obligée de retourner à Bourbon l'année suivante, et en reçut

encore quelque soulagement. Au retour de ce voyage, aussi bien que du premier, elle se mit en bateau sur la Loire, et toutes les deux fois il y eut d'effroyables tempêtes, qui menacèrent les bateliers d'un triste naufrage. Tout le monde était dans des alarmes continuelles, la seule madame Du Houx était intrépide. Elle lisait, elle priait, et travaillait avec autant de tranquillité que si elle eût été dans sa maison. Mais que peuvent craindre les personnes qui, comme elle, se sont une fois bien abandonnées à Dieu?

A son retour en Bretagne, comme elle avait un pressentiment de la mort prochaine de son mari, elle mit ordre aux affaires de la maison. Elle dissuada M. Du Houx, dans cette vue, d'acheter une charge de conseiller au parlement de Rennes, et le réconcilia avec un homme qui l'avait insulté dans une église. Cependant Dieu ne permit pas que cette sainte femme, qui portait la paix partout, en jouît elle-même. Tous ses premiers scrupules revinrent, et elle en fut tourmentée pendant dix mois entiers. Enfin Dieu la consola, et à l'heure qu'elle y pensait le moins, toutes ses peines se dissipèrent.

Elle commençait à peine à respirer, lorsque M. Du Houx eut encore une nouvelle maladie, qui lui dura six mois. Les médecins le crurent sans péril, mais madame Du Houx, bien persuadée que ce serait sa dernière maladie, résolut de ne point le quitter. Infirme, et ne pouvant se traîner qu'à l'aide d'un bâton, elle allait nuit et jour auprès du malade, le veillait, le levait, le couchait et lui rendait tous les plus vils et les plus pénibles services. Elle souffrait paisiblement et dans le silence la mauvaise humeur et les jalousies de son mari, sans se rebuter, avait mille complaisances pour lui, et inventait chaque jour de nouvelles adresses pour le réjouir. Mais comme le salut de son âme lui était infiniment plus cher que la santé de son corps, sa principale étude fut de le gagner

à Dieu. Elle y réussit, elle lui apprit à faire l'oraison mentale, à renoncer aux vanités du monde, à se détacher de la vie, à aimer les souffrances, et à s'abandonner en tout au bon plaisir de Dieu. Quand elle le vit approcher de sa fin, elle l'avertit de penser à son testament, de faire une confession générale, et de recevoir enfin les derniers sacrements. Il fit tout ce qu'elle voulut, car il avait tant de confiance en elle, qu'il lui déclarait comme à son confesseur les secrets les plus cachés de son âme. Un jour, se sentant fort abattu et assez près de sa dernière heure, il appela madame Du Houx, et lui prédit qu'elle serait religieuse, mais que ce ne serait que sur la fin de sa vie. Il ajouta, en la regardant avec tendresse : « Je meurs content, puisque c'est la volonté » de Dieu. Mon regret est de n'avoir pas vécu comme » je devais. Je me repens, madame, mais trop tard, de » vous avoir ravie à votre divin époux. Allez, je vous » rends à lui, vous ne serez plus désormais qu'à Jésus-» Christ. » Il condamna tous les soupçons qu'il avait jamais eus contre elle, confessa publiquement sa faute, et se serait jeté à ses pieds, pour lui en demander pardon, si elle ne s'y fût opposée. Il la pria de ne point l'abandonner, surtout à la dernière agonie, et protesta hautement qu'il n'y avait personne au monde en qui il eût plus de confiance, et qui connût mieux les dispositions de son âme que madame Du Houx. Elle fut avertie en songe du jour de la mort de son mari. Elle lui fit donner au plus tôt tous ses sacrements, et l'assista dans son agonie avec tant de zèle et d'onction, qu'elle charma tous les assistants. Jamais on n'avait entendu si bien parler en pareille circonstance, aussi n'était-ce pas elle qui parlait, mais l'esprit de Dieu qui s'exprimait par sa bouche. M. Du Houx expira doucement entre les bras de son épouse, qui, sans se troubler aucunement, jouissait d'une paix et d'une tranquillité merveilleuses. Depuis cette épo-

que elle reçut de Dieu un don si particulier de consoler les malades et de les assister à la mort, que partout on s'estimait heureux de pouvoir mourir entre ses mains.

Elle n'eut pas plutôt fermé les yeux à son mari, qu'elle mit ordre à tout; après quoi s'étant retirée dans sa chambre, elle répandit quelques larmes et demanda à Dieu pour lui miséricorde. Ensuite elle se prosterna par terre, et se consacrant toute à Jésus-Christ, qu'elle prit désormais pour son époux, elle adressa à Dieu ces belles paroles du Psalmiste : « Seigneur, vous avez brisé mes liens, » je vais vous offrir le sacrifice de mes louanges. » Elle passa la première année de son veuvage auprès du tombeau de son mari, et n'omit rien pour le repos de son âme. Elle jeûnait et priait presque continuellement, elle macérait son corps par de sanglantes disciplines, elle distribuait des aumônes considérables et faisait dire des messes de tous côtés. Quoiqu'elle s'occupât ainsi pour son mari de tous les devoirs de la piété chrétienne, elle ne laissait pas de vaquer aux affaires de la maison, qui étaient fort embrouillées. Elle régla les intérêts de MM. Du Houx, et leur distribua la succession de son mari, dont elle n'avait point eu d'enfants. M. de Cacé son frère n'était point encore entré dans ses biens; elle mit le même ordre à ce qui le regardait, et se conduisit en tout cela avec tant de prudence et d'équité, que l'on ne savait ce qu'il y avait le plus à admirer, ou sa capacité à débrouiller tant d'affaires épineuses, ou son jugement à distribuer si justement à chacun le bien qui lui appartenait. Tous furent satisfaits, et conçurent dès lors une haute estime de sa sagesse et de sa vertu.

Elle ne pensa plus après cela qu'à se retirer du monde, et à se consacrer à Dieu dans la religion. Son inclination la déterminait depuis longtemps pour le Colombier, le second des monastères de la Visitation établis à Rennes. Elle y entra pour un mois, afin de s'essayer et de con-

venir avec les religieuses de la manière dont elle pourrait y vivre en qualité de pensionnaire. Pendant ce mois de retraite elle suivit exactement la règle, et se regarda toujours comme la dernière de la maison, quoiqu'elle en fût déjà bienfaitrice. Son cœur goûtait alors des douceurs qu'elle ne pouvait exprimer, et son esprit était dans des ravissements continuels de se voir enfin hors du monde, et dans une maison où rien ne l'empêcherait d'aimer Dieu dans toute l'étendue et la liberté de son cœur.

Quand le mois de sa retraite fut fini, elle se trouva obligée de sortir pour mettre ordre à ses affaires. Comme on savait le dessein où elle était de se retirer à la Visitation et d'y faire du bien, le monde et ses proches lui livrèrent de très-rudes assauts; on voulut la mettre en tutelle et lui interdire l'administration de ses biens, on ajouta les menaces à la calomnie; rien ne put l'ébranler. Elle fit faire un état de tout son bien, assembla ses parents, leur montra ce qu'elle avait en propre, ce qu'elle laissait à ses héritiers, ce qu'elle se réservait pour sa personne, et ce qu'elle prétendait donner au Colombier, où elle voulait désormais faire sa résidence. Elle leur parla avec tant de force, et Dieu donna tant de grâce à ses discours, que pas un d'eux n'osa plus s'opposer à ses desseins.

Elle avait passé dix-huit jours dans cet embarras, lorsqu'elle reçut de la part de la supérieure du Colombier une lettre par laquelle cette bonne religieuse lui reprochait son inconstance, et le dégoût qu'elle semblait avoir de sa vocation. Madame Du Houx, qui ne s'était donné tant de peine que pour marquer la constance et l'ardeur qu'elle avait de se consacrer à Dieu dans cette maison, n'écouta point ce que la nature ne suggère que trop dans ces sortes de rencontres. Elle partit à l'instant, et pour réponse à cette lettre, elle se présenta à la supé-

rieure, et lui demanda avec instance la grâce de vivre et de mourir avec elle.

Il n'y avait que cinq ans que la communauté était établie au monastère du Colombier, lorsque madame Du Houx choisit cette maison pour sa retraite, et y entra le 29 juin 1646, à l'âge de trente ans. Elle se proposa d'abord de ne plus écouter l'esprit du monde, ni celui de la nature; elle se rendit exacte à toutes les observances, comme la plus petite novice, et allait avec simplicité recevoir les ordres de la maîtresse du noviciat. Au bout de quatorze mois, n'osant, à cause de ses infirmités, qui ne l'avaient pourtant pas empêché d'être fidèle à la règle, demander l'habit de la religion, elle supplia avec instance qu'on lui permît au moins de porter celui de sœur domestique, et d'être nommée sœur Jeanne-Marie, pour pouvoir se dire sans cesse qu'elle devait, en la compagnie de la sainte Vierge et de S. Jean, demeurer inséparable de Jésus-Christ attaché à la croix. Ayant obtenu cette grâce, elle renouvela sa ferveur, et quoiqu'elle fût fort infirme, elle se contentait du commun, et vivait comme les autres religieuses. La communauté était charmée de sa vertu. L'uniformité de sa conduite, sa grandeur d'âme et son égalité d'esprit, ses manières obligeantes, sa douceur, sa modestie, son humilité, son recueillement, son obéissance, sa simplicité, enfin ses entretiens si sages, si spirituels, et si remplis de l'esprit de Dieu, la faisaient admirer et des religieuses et des personnes du dehors. Elle affligeait son corps en mille manières différentes, et son oraison était presque continuelle; jamais elle ne perdait la présence de Dieu. Se présenter à lui, ne s'occuper que de lui, se laisser pénétrer de son action intérieure, c'était là l'unique forme d'oraison que pratiquait madame Du Houx. Sa supérieure craignit qu'il n'y eût de l'illusion dans cette pratique, et fit ses efforts pour réduire sa novice aux méthodes ordinaires qui con-

sistent à produire des considérations, des affections et des résolutions; mais après avoir reconnu que Dieu tenait sur cette âme une conduite toute particulière, elle cessa de vouloir réduire aux premiers éléments de la vie spirituelle une personne déjà si élevée dans l'état de perfection.

Il y avait cinq mois que madame Du Houx avait pris l'habit au Colombier, et elle y jouissait de la plus tranquille paix, lorsque Dieu l'éprouva par les peines intérieures. Dès ce moment tout lui parut insupportable; son humeur s'aigrit, ses passions se révoltèrent, et les exercices de la religion, qui faisaient auparavant ses plus chères délices, devinrent alors son plus grand tourment. Il n'y a point de sortes de tentations dont elle n'ait été attaquée dans ce temps de trouble et d'obscurité; à quoi si l'on ajoute le dégoût des choses saintes, un égarement continuel d'imagination, une vue affreuse de ses péchés passés, des craintes mortelles de sa réprobation, il sera plus aisé de concevoir que d'exprimer quel était l'excès de son accablement, et d'un accablement qui dura six ans, sans qu'elle en témoignât rien au dehors et sans qu'elle pût ouvrir son cœur à personne, parce qu'elle n'avait point encore de directeur. Elle ne se plaignait point, et se soumettait avec une patience et une résignation admirables à toutes les épreuves où Dieu voulait la mettre. Jamais elle ne fut plus douce, plus humble, plus régulière; et celle qui ne pouvait trouver de consolation auprès de personne était la joie et la consolation des autres. Mais les efforts qu'elle faisait pour cacher ses peines et résister à tant d'assauts augmentèrent tellement son mal de tête, qu'on croyait souvent qu'elle allait expirer. Ne pouvant surmonter ses peines dans un combat de si longue durée, elle eut le bonheur au moins d'en profiter, par la grâce que Dieu lui fit de s'affectionner aux souffrances et de continuer avec plus d'ardeur que jamais

à regarder la croix comme le plus tendre objet de ses désirs. Le corps ne souffrait pas moins que l'esprit, et son amour, plus content des douleurs que de la santé, ne la portait à demander autre chose à Dieu par rapport au corps que d'être traitée comme la plus misérable des créatures. Dieu satisfit en quelque sorte à ses désirs ; car, quoiqu'on eût pour elle tous les égards imaginables, il permit pourtant qu'on l'abandonnât souvent à sa ferveur, qu'on l'oubliât quelquefois dans ses besoins, et qu'on lui donnât pendant plus de dix ans, pour l'aider à marcher, une personne dont la mauvaise haleine était capable de l'infecter, et elle ne s'en plaignit ni n'en parla jamais.

Dieu donna enfin à madame Du Houx un directeur tel qu'il lui convenait, c'est-à-dire un homme établi dans la plus haute piété, conduit par l'esprit de Dieu dans le chemin de la croix, accablé des plus cruelles peines intérieures, et cependant très-propre, par ses grandes lumières, à soulager les peines des autres : c'était le P. Valentin de Saint-Armel, prieur des Carmes, dont le mérite était bien connu dans son ordre, et que Dieu choisit pour conduire madame Du Houx dans le chemin des souffrances ; et afin que leur union ne fût fondée sur aucun sentiment de la nature, il permit qu'ils eussent d'abord du dégoût l'un pour l'autre ; mais la grâce ayant surmonté en eux cette aliénation, forma les nœuds d'une union toute sainte, qui fut pour madame Du Houx une puissante ressource de fermeté et de patience au milieu des maux dont elle fut presque toujours accablée. Dès lors même ses peines intérieures recommencèrent à la tourmenter plus que jamais ; elle fut troublée par les tentations les plus abominables, et au dehors les plus horribles calomnies attaquèrent sa réputation. Elle souffrait tout dans le silence, et, prenant le parti de Dieu contre elle-même, elle exerçait mille sortes d'austérités sur son corps, qui n'était déjà que trop abattu par les maladies. Elle veillait et jeûnait ; elle se déchirait

à coups de discipline; elle mettait sur sa tête des couronnes piquantes et des colliers d'épines à son cou; elle avait toujours sur elle quelque instrument de pénitence, et ne cessait de crucifier son corps pendant que d'un autre côté Dieu ne cessait de crucifier son âme. Quand elle parlait de ses peines à son directeur, ce n'était pas pour chercher du soulagement, mais pour apprendre à les bien porter. Le silence, la soumission, la patience, étaient alors toute sa pratique.

Le P. Valentin ayant reconnu que c'était Dieu même qui avait élevé madame Du Houx à l'espèce d'oraison qu'elle mettait en usage, l'approuva fort, et, voyant que Dieu avait de grands desseins sur cette personne si extraordinaire, il lui commanda deux choses : la première, d'écrire sa vie à elle-même; et la seconde, de travailler au salut des âmes. Ces deux commandements la surprirent; elle obéit pourtant, mais à deux conditions : la première, qu'en écrivant sa vie elle y mettrait tous ses péchés, et qu'en traitant avec le prochain, elle lui parlerait sans façon et dans toute la liberté chrétienne.

Dans ce même temps, la mère Jeanne des Anges, religieuse de Loudun, ayant été informée du mérite et des talents de madame Du Houx, voulut faire liaison avec elle, mais elle ne savait comment s'y prendre. Elle écrivit par hasard au P. Valentin pour quelques affaires, et le Père, qui n'avait pas le temps de répondre, pria madame Du Houx de faire la réponse pour lui. Elle obéit; la mère des Anges fut charmée de sa lettre; et depuis ce temps-là elles s'écrivirent toutes deux et contractèrent ensemble une sainte amitié. Le point sur lequel la mère des Anges, qui s'était fait une grande réputation de sainteté dans le public, insistait le plus dans les lettres qu'elle écrivait à madame Du Houx, c'était de la porter à travailler au salut des âmes. M. de La Motte-Houdancour, évêque de Rennes, exigeait la même chose de madame Du Houx; et

prenant occasion du commerce de lettres, et de la liaison qu'il y avait entre elle et la mère des Anges, il voulut en profiter pour satisfaire une curiosité louable en lui, c'est-à-dire pour approfondir un peu ce que c'était que cette mère des Anges qui faisait tant de bruit dans le monde. Il pria madame Du Houx de faire un voyage à Loudun, pour y examiner cette religieuse si extraordinaire. Madame Du Houx eut de la peine à s'y résoudre; mais le P. Valentin ne lui eut pas plutôt déclaré que c'était la volonté de Dieu, qu'elle ne délibéra plus.

Elle partit au mois de juin 1654, et fut accompagnée des dames Budes, de Catelan et de Launay-Comatz, d'une sœur tourière et d'un ecclésiastique. Elle alla d'abord à Notre-Dame-des-Ardilliers à Saumur, et y fit ses dévotions. Elle passa ensuite par l'abbaye de Font-Evrault et se rendit enfin à Loudun, où elle demeura trois mois pour avoir tout le loisir de conférer avec la mère Jeanne des Anges. Trois semaines se passèrent avant qu'elles pussent communiquer ensemble. On ne nous dit point quelle fut la raison de cet éloignement, qui était apparemment plus grand de la part de madame Du Houx que de celle de la mère des Anges. Mais enfin elles eurent l'une et l'autre plusieurs conférences secrètes, et l'auteur de la Vie de madame Du Houx, sans nous instruire si elle fut bien persuadée de tout ce qui se publiait à l'avantage de la mère Jeanne, se contente de dire que cette religieuse reconnut tout le mérite de madame Du Houx, les grâces dont Dieu l'avait favorisée, et les talents admirables qu'il lui avait donnés pour la conversion et la conduite des âmes. Il dit même plus dans la suite; et, parlant d'un second voyage que cette femme si éclairée fit à Loudun pour voir la mère des Anges, il assure « que pendant six mois » qu'elle y fut, elle crut presque toujours que cette reli- » gieuse était dans l'illusion ; » et si, par quelque considération dont nous ne voulons pas pénétrer le motif, il

ajoute au même endroit, « que Dieu fit enfin connaître à » madame Du Houx la sainteté de la mère des Anges, » son témoignage ne se soutient pas, lorsque, parlant du troisième voyage de madame Du Houx à Loudun, pour assister la mère des Anges à la mort, il fait voir que madame Du Houx n'eut jamais assez de confiance en la mère des Anges, pour lui faire confidence de ses peines intérieures, quoique la mère des Anges lui découvrît toutes les siennes avec un grand épanchement de cœur. Il ne nous appartient pas de décider ici du jugement qu'on doit porter de cette religieuse, qui a joué un si grand rôle dans la tragédie de Loudun. Il suffit de dire que cette fille si extraordinaire a été un des plus grands problèmes de l'histoire du XVIIe siècle, et que madame Du Houx n'était pas femme à approuver la facilité qu'avait cette religieuse de faire voir et de laisser baiser les noms de Jésus, de Marie, de Joseph, et de S. François de Sales, que lui avait, prétendait-on, imprimés sur le bras, d'autres disent sur la main gauche, ou le démon exorcisé, ou un ange. Si cette fille a eu des partisans, elle a eu aussi bien des adversaires; et des voyageurs célèbres ont laissé des témoignages qui ne lui sont pas avantageux. L'évêque de Rennes avait raison de s'adresser à une personne aussi éclairée que madame Du Houx pour s'instruire à fond de ce qui regardait ce problème, qui partageait les esprits.

Quand elle crut s'être suffisamment acquittée de sa commission, elle prit congé de la mère des Anges, des Ursulines et de ses chères sœurs de la Visitation de Loudun, après avoir laissé dans ces deux monastères des exemples d'une humilité profonde, d'une charité désintéressée et d'une patience à l'épreuve dans toutes ses peines ordinaires, qui la suivaient en tout lieu sans lui donner de relâche. La Providence avait ménagé à cette sainte femme une grande consolation pendant son séjour dans cette ville; elle y fit la connaissance du P. Surin, Jésuite si cé-

lèbre par sa piété et par sa science profonde des voies de la vie intérieure, qui sut bientôt apprécier le mérite de madame Du Houx. Il entretint avec elle une édifiante correspondance, et parmi les lettres spirituelles de ce sage directeur, on en trouve plusieurs qui lui sont adressées [a]. Elle partit de Loudun le 3 octobre, et repassa par Saumur où elle alla saluer la supérieure de la Visitation. Celle-ci, par un bon zèle, lui fit de grandes réprimandes, et madame Du Houx les reçut avec tant d'humilité, que la même supérieure la regarda depuis comme une sainte et se mit sous sa direction. De Saumur, madame Du Houx se rendit à Pontivi, où elle demeura deux mois. Elle y fut d'un grand secours, non-seulement aux religieuses qui l'avaient ardemment souhaitée, mais encore aux personnes séculières qui venaient la consulter de toutes parts.

A peine fut-elle de retour à Rennes, qu'on la demanda en plusieurs maisons religieuses. Elle y entra par ordre des supérieurs, et elle y édifia tellement par ses bons exemples et ses saints entretiens, qu'on n'y parlait ensuite d'elle qu'avec admiration. Elle se retira enfin dans son monastère du Colombier, où elle fut reçue de ses sœurs comme un ange du paradis. Chacune voulait l'entretenir, mais il n'y eut d'abord que la supérieure et l'assistante qui eurent communication avec elle. La supérieure permit depuis à ses religieuses de traiter avec madame Du Houx, et l'on ne peut dire le profit qu'elles tirèrent de sa conversation. Dès qu'on sut dans la ville qu'elle était rentrée au Colombier, ce fut un concours de toutes sortes de personnes qui la demandaient sans cesse au parloir et qui désiraient obtenir d'elle des conseils. Elle recevait tout le monde avec douceur, et quoiqu'elle fût d'ordinaire fort infirme, et se sentît beaucoup de répugnance pour cette sorte d'emploi, cependant elle s'y rendait sans peine, et seule

[a] Ce sont les lettres CXXXVII et suivantes jusqu'à CXIII.

mécontente d'elle-même, elle trouvait le moyen de rendre tout le monde content. Elle avait le discernement des esprits; elle disait aux personnes qui la consultaient ce qu'elles avaient de plus caché dans le cœur, leur découvrait leurs péchés les plus secrets, leurs inclinations, leurs mauvaises habitudes; leur apprenait souvent ce qui se passait dans leurs maisons, leur prédisait les choses à venir; enfin, ses paroles étaient si efficaces, que nul ne sortait d'avec elle sans un désir sincère d'être à Dieu.

Mais si elle était la consolation des autres, elle était elle-même sans consolation de la part des créatures. Dieu lui laissait sa sécheresse, son dégoût, ses peines ordinaires, et ne la consolait que par intervalles. Mais qu'ils étaient doux ces heureux moments, quoique suivis immédiatement après des douleurs les plus amères! L'état violent où la tenaient continuellement ses souffrances ne l'empêchait pas de s'occuper, avec une égalité merveilleuse, à écrire ou à parler aux personnes qui demandaient ses avis. Les dames Budes, Du Bois-Février et Du Bois-Rouvrai furent de ce nombre. Madame Budes, cette vertueuse veuve, qui a laissé dans le séminaire des filles de la Sainte-Vierge qu'elle avait fondé à Rennes, un si beau monument de sa piété, regardait madame Du Houx comme sa mère et se faisait gloire d'être sous sa direction. Madame Du Bois-Février eut le même avantage, et cette savante maîtresse la guérit des scrupules dont elle était tourmentée depuis trente ans, et l'assista à la mort l'an 1665, la veille de Saint-André. Madame Du Bois-Rouvrai, après avoir passé la meilleure partie de sa vie dans le monde, se retira au Colombier, où, s'étant mise sous la conduite de madame Du Houx sa nièce, elle arriva bientôt à une haute perfection.

De toutes parts on demandait cette sainte directrice dans les maisons religieuses, à Rennes, à Nantes, à Vannes, à Saint-Brieuc, à Tréguier, à Quimper, à Hennebond,

à Pontivi, à Dinan, et même dans les provinces voisines. Les supérieurs ne purent la refuser à tant d'instances, et il fallut que madame Du Houx allât visiter toutes ces maisons, malgré ses répugnances et ses infirmités qui s'augmentaient tous les jours. L'humeur qu'elle avait au genou lui causait de nouvelles douleurs, et son mal de tête avait des redoublements si violents, que le sang lui en sortait à grosses gouttes. Ses peines intérieures redoublèrent, et pour comble de souffrances, le monde lui suscita une terrible persécution. La calomnie la représenta comme une hypocrite, une trompeuse, une sorcière même, à cause qu'elle révélait aux uns le secret de leur cœur, et prédisait aux autres l'avenir. Madame Du Houx, au milieu de tous ces maux, ne cherchait ni à se soulager, ni à se justifier; elle abandonnait sa cause à Notre-Seigneur, et s'estimait heureuse de se trouver associée à ses souffrances et à ses opprobres. Elle était insatiable de croix, et ne voulait plus s'occuper que de Jésus crucifié.

Elle poussa même sa ferveur sur ce point, après en avoir pris l'avis de son directeur et de sa supérieure, on ajoute aussi de la mère des Anges, jusqu'à épouser la croix de son Sauveur, par un engagement qu'elle écrivit et signa, dont voici la teneur : « L'an 1657, fête de l'immaculée » Conception, dans le désir ardent que Notre-Seigneur » m'a donné d'épouser sa croix, je promets devant le très- » saint sacrement, de faire et pratiquer ce qui suit : 1° de » ne pouvoir disposer de rien, qu'avec permission, dési- » rant vivre pauvre comme Jésus-Christ et mourir nue » comme lui sur la croix; 2° de recevoir de bon cœur et » même de souhaiter les délaissements et les abandons, » pour participer à ceux de Jésus-Christ sur la croix; » 3° d'endurer patiemment, à l'exception du péché, toutes » sortes de peines, soit corporelles, soit spirituelles, jus- » qu'à être accablée, comme Jésus-Christ, sous le poids » épouvantable de sa croix; 4° d'aimer les mépris et de

» me soûler d'opprobres, à l'exemple de Jésus-Christ sur » la croix. Voilà, mon Jésus, la promesse que vous fait » votre très-humble servante. Recevez-moi donc, s'il vous » plaît, non pas seulement comme l'associée, mais comme » l'épouse de votre croix; car je ne veux plus vivre et mou- » rir sans elle et sans vous. » Après avoir fait et signé cet engagement, l'épouse de la croix ne pensa plus qu'à se livrer au salut des âmes; et, dans cette résolution, elle entreprit de faire les visites de tous les monastères où elle était appelée.

Elle commença par l'abbaye de La Joie, près de Hennebond. La dissension régnait depuis longtemps dans cette maison. Les évêques, les lieutenants généraux de la province, les membres du parlement, s'étaient inutilement employés pour y mettre la paix. Ce grand ouvrage était réservé à madame Du Houx. L'abbesse[a] lui en écrivit, M. de Tremaria l'en sollicita fortement, et M. de La Motte-Houdancour, évêque de Rennes, l'obligea de se transporter sur le lieu. Elle partit le 4 décembre 1659, et son équipage s'étant rompu en chemin, elle eut toutes les peines du monde à se rendre à l'abbaye. Avant de rien commencer, elle se mit en retraite, où elle eut infiniment à souffrir de ses maux de tête. Après cela, assistée des conseils du P. Huby, Jésuite, qui se trouva au même lieu, elle employa de si vives persuasions auprès des religieuses, qu'elles ne pensèrent plus qu'à se réunir. Elles s'assemblèrent dans une grande salle par où devait passer leur abbesse. Dès qu'elle parut, toutes se jetèrent à ses pieds, et lui protestèrent qu'elles voulaient désormais vivre dans une parfaite union. Madame Du Houx, qui accompagnait l'abbesse, leur parla avec son éloquence ordinaire, et toutes, sans en excepter une seule, lui répondirent qu'elles s'en remettaient entièrement à sa prudence pour tout ce

[a] Madame de Coigneux.

qu'elle ordonnerait. Alors madame Du Houx dressa un acte qu'elles signèrent sur le livre des Evangiles. Ensuite on chanta le *Te Deum*, tandis que les religieuses s'embrassaient les unes les autres pour marque d'une éternelle réconciliation. Après cette cérémonie, elles entrèrent en retraite, où madame Du Houx leur rendit de très-grands services. La retraite finie, elle prit congé de la communauté, où elle avait demeuré deux mois pour ce grand ouvrage qu'elle venait de terminer si heureusement. Avant de s'en retourner à Rennes elle alla en plusieurs maisons religieuses où les évêques et les supérieurs des lieux l'avaient appelée; et quoiqu'elle demeurât peu de temps en chaque endroit, elle y fit des biens inconcevables.

Elle revint enfin dans sa solitude du Colombier, où, au lieu du repos qu'elle s'était promis, elle fut accablée de nouveau du poids de sa croix, non-seulement par le redoublement de ses peines intérieures, mais encore en se chargeant de celles de son directeur, dont Dieu lui accorda d'être affligée pour le soulager. Il en fut effectivement délivré, et madame Du Houx tomba dans un état désolant qui surpassait tout ce qu'elle avait éprouvé jusqu'alors. Ce fut à cette époque qu'elle acheva de gagner à Dieu M. de Cacé son frère; qu'elle entra dans plusieurs monastères de Rennes pour la consolation des religieuses, et qu'on l'obligea ensuite de faire un second voyage à Loudun pour assister à la profession d'une de ses nièces et pour disposer la cadette à suivre bientôt son aînée. Pendant que sa nièce prononçait les trois vœux de religion, la tante les répéta tout bas et s'engagea, comme sa nièce, à l'état religieux.

Madame Du Houx fut six mois à Loudun et y eut de grandes peines au sujet de la mère Jeanne des Anges qu'elle croyait dans l'illusion; mais on dit que Dieu rassura enfin sa servante et lui fit connaître la sainteté admirable de cette religieuse. Il serait à souhaiter, pour nous

en éclaircir parfaitement, que l'auteur de la Vie de cette dame, qui a rapporté tant de beaux morceaux de ses écrits, nous en eût conservé quelqu'un où elle se fût expliquée sur ce sujet.

Etant sortie de Loudun, elle passa par Saumur, et s'en revint à Rennes, où elle trouva de nouvelles croix. Outre les peines intérieures qui l'accompagnaient partout, elle y soutint une seconde persécution plus grande encore que la première. Plusieurs personnes la croyaient dans l'erreur : on blâmait sa conduite, on la traitait de visionnaire, on disait même qu'elle avait commerce avec le démon, et l'on ne parlait plus que de lui faire son procès. Elle soutint toutes ces attaques avec son silence et sa résignation ordinaires, et se livra de bon cœur à tout ce que Notre-Seigneur voudrait en ordonner. Avec cela, elle devint si infirme sur la fin de cette année, qu'elle fut obligée de garder le lit plusieurs mois. Elle se traînait pourtant comme elle pouvait, tous les matins, pour entendre la messe et recevoir la communion; après quoi elle se retirait dans sa chambre, où elle souffrait des douleurs incroyables. En vain les religieuses venaient pour lui donner quelques consolations; elle n'en voulait point d'autre que de se voir abandonnée, comme Jésus-Christ sur la croix. Quand elle discourait alors sur les choses spirituelles, c'était d'une manière noble, grande et élevée; mais quand elle venait à parler du bonheur des croix, elle charmait et enlevait les cœurs.

L'évêque de Tréguier, qu'on révérait dès lors comme un saint, voulut l'avoir dans son diocèse, pour y mettre la ferveur partout; il en demanda la permission aux supérieurs majeurs, et l'ayant obtenue, il fit tant auprès de madame Du Houx, que, tout infirme et languissante qu'elle était, il l'obligea de venir à Tréguier. Sitôt qu'elle y fut arrivée, il la conduisit lui-même aux Ursulines, où, s'étant mise en retraite, elle ménagea si bien les esprits,

qu'elle engagea les quatre maisons de cet ordre qui étaient dans ce diocèse à garder entre elles une parfaite uniformité. Après un mois de séjour aux Ursulines, elle entra aux Hospitalières, où elle fut longtemps malade à l'extrémité. M. l'évêque de Tréguier la visitait tous les jours et venait lui-même lui administrer les sacrements. Dès qu'elle eut repris un peu de santé, elle se remit au travail et s'y donna tout entière. Elle resta chez les Hospitalières jusqu'à la mi-janvier 1664. Elle retourna ensuite aux Ursulines, où elle fut deux mois. De là elle se rendit aux Ursulines de Guingamp; elle alla ensuite à celles de Saint-Brieuc, de Lamballe et de Pontivi. Elle fit quelque séjour, pour la seconde fois, à l'abbaye de la Joie, d'où elle se transporta chez les Ursulines du Faouet et ensuite chez les Hospitalières de Quimper, d'où elle fut rappelée à Rennes par madame d'Argouges, première présidente, pour des affaires importantes qu'elle avait à lui communiquer. Madame Du Houx souffrit des peines inconcevables pendant toutes ces courses, mais elle y fit aussi des biens infinis. Elle avait un don singulier de toucher les cœurs; elle se faisait jour au travers des consciences les plus embarrassées; elle disait à chacun ce qui lui était le plus propre; elle éclairait les uns, elle encourageait les autres et portait en tous lieux l'esprit de ferveur, d'ordre et de régularité.

Après tant de fatigues elle arriva à Rennes le 15 avril et y trouva la première présidente, avec qui elle ne put conférer que très-peu de temps. Elle apprit que la mère des Anges la désirait à Loudun pour qu'elle assistât à la mort. Elle y alla promptement, la trouva accablée de mille sortes de maux, et demeura neuf mois auprès d'elle pour la soulager dans ses peines. Il est bien surprenant que madame Du Houx, pendant un si long temps, dans une amitié aussi intime, après avoir reconnu la sainteté de la mère des Anges, à ce que l'on prétend, enfin au milieu

des confidences que lui faisait cette religieuse de toutes ses peines généralement, ait pu lui tenir le cœur assez fermé pour ne pas lui faire part de ce qu'elle souffrait elle-même. C'est cependant une chose qu'on assure positivement. Les peines intérieures et les infirmités corporelles de madame Du Houx ne ralentirent en rien son esprit de zèle et de régularité. Elle était la première aux observances, toujours prête à secourir le prochain et toujours assidue auprès de la malade, qui expira doucément entre ses bras le 29 janvier 1665. Après avoir encore séjourné jusqu'à la fin d'avril dans cette maison, pour la consolation des religieuses, madame Du Houx prit congé d'elles. Dès qu'on la sut près de son départ, plusieurs communautés la demandèrent avec instance; mais ce fut inutilement, à cause de ses infirmités qui l'obligèrent de se rendre à Rennes, où elle demeura quelque temps malade au premier monastère de la Visitation, d'où elle se fit porter au Colombier.

Ce fut là qu'elle se crut enfin au bout de toutes ses courses, par l'excès de ses maux, qui ne lui permettaient de se lever que pour la messe et la communion. Mais Dieu, qui l'avait choisie pour être un instrument de sa gloire, la préparait ordinairement, par de nouvelles croix, à de nouveaux travaux. Elle fut obligée de quitter le lit, où plusieurs maladies la retenaient, pour aller à la campagne assister son frère à la mort. Elle y reçut deux visites, l'une de M. de La Vieuxville, évêque de Rennes, qui lui parla avec confiance de ses affaires, et l'autre de M. l'évêque de Tréguier, qui la pria de retourner dans son diocèse. Il lui disait entre autres choses, pour l'y déterminer plus efficacement, qu'elle serait plus en repos à Tréguier qu'à Rennes, où il y avait encore bien des gens qui la persécutaient. « S'il n'y a point, lui répondit-elle généreusement, d'autre motif pour faire ce voyage que le » mépris qu'on fait de moi à Rennes, laissez-moi, je vous

» prie, dans ma solitude. » Elle retomba malade et ne fit plus que languir pendant tout le mois de septembre ; mais aussitôt qu'elle fut un peu rétablie, ne pouvant rien refuser à l'évêque de Tréguier, dont la sainteté était partout en vénération, elle se disposa à partir pour aller seconder ses pieux desseins.

Les religieuses du Colombier, qui craignaient avec raison qu'elle ne mourût hors de leur communauté, où personne ne voulait mourir sans être assistée par elle, eurent une peine extrême à consentir à son voyage. Il y avait alors deux religieuses malades. Elles la prièrent de les assurer au moins, avant son départ, que ni l'une ni l'autre ne mourraient pendant son absence. Madame Du Houx le promit à celle qui était la plus malade ; mais le pressentiment qu'elle eut de la mort prochaine de celle qui se portait moins mal, l'empêcha de lui promettre rien de positif. Celle-ci mourut durant son absence, et l'autre reprit sa première santé.

Madame Du Houx, après avoir pris congé de la communauté du Colombier, entra sur la fin d'octobre dans l'abbaye de Saint-Georges, où, pendant quelques jours qu'elle y fut, elle confirma les dames religieuses de cette illustre maison, par ses manières douces, humbles et édifiantes, dans l'estime qu'elles avaient conçue de sa vertu. Elle se mit ensuite en chemin l'an 1668, et, dès qu'elle fut arrivée à Tréguier, elle entra aux Hospitalières, commença d'abord par faire une retraite, selon sa coutume, et gagna, par ses discours et ses bons exemples, l'estime et l'amour de toutes les religieuses. Tandis qu'elle fut à Tréguier, elle travailla, par l'ordre de M. l'évêque et du P. Valentin, à faire des mémoires sur ce qu'elle savait de la mère des Anges. Ils la dirigeaient dans cet ouvrage, mais ils la consultaient en même temps sur leurs plus importantes affaires. D'autres personnes venaient aussi lui demander des conseils ; elle satisfaisait à tout, et l'on ne

peut dire la réputation qu'elle s'acquit dans tout ce diocèse.

Elle en sortit au mois de mars, et ne fut pas plutôt de retour à Rennes, qu'on s'y déchaîna de nouveau contre elle, à propos de quoi elle disait qu'il était juste d'endurer à Rennes les mépris et les humiliations, après avoir reçu trop d'applaudissements à Tréguier. Elle priait affectueusement pour ceux qui la persécutaïent ; mais du reste, les opprobres dont elle était rassasiée n'avaient rien qui pût rebuter l'épouse de la croix. Son goût pour les humiliations fut encore satisfait par la supérieure qui gouvernait alors le Colombier, qui ne les lui épargna pas. A l'instante prière de madame Du Houx et dans la persuasion où était cette supérieure, que les exemples d'une âme si parfaite seraient d'un grand poids, elle lui faisait souvent des réprimandes sévères et la traitait en tout comme une novice. Un supérieur, prévenu par les ennemis de madame Du Houx, la demanda au parloir dans le même temps, et, l'ayant traitée durement et avec le dernier mépris, lui défendit d'avoir aucune communication avec les religieuses pour leurs besoins spirituels. Elle obéit humblement, se mit en retraite, et crut, après cela, qu'on la laisserait dans l'obscurité à laquelle elle aspirait.

Mais Dieu la retira encore de cette solitude ; car M. l'abbé de Kerlivio et le P. Huby, ayant établi à Vannes une maison de retraite pour les hommes, la première qu'on ait vue en France, mademoiselle de Francheville en établit une autre pour les femmes ; et comme on avait besoin d'une personne sage, prudente, zélée, qui eût l'esprit de Dieu et le don de la parole pour commencer cet ouvrage, on jeta les yeux sur madame Du Houx. M. l'abbé de Kerlivio, le P. Huby et mademoiselle de Francheville lui écrivirent à ce sujet des lettres fort pressantes, lui en firent parler par son directeur et par des personnes de piété à qui elle ne pouvait rien refuser, et obtinrent enfin

cette grâce des supérieurs majeurs, qui lui ordonnèrent d'accepter cet emploi. Quoiqu'infirme et languissante, elle obéit et se rendit à Vannes, où elle fut la première à prendre soin de cette maison qui a fait tant de bien dans toute la Bretagne. Son zèle était infatigable ; elle parlait trois et quatre heures chaque jour, malgré sa langueur et ses souffrances, et fournissait à tous les exercices les plus pénibles. Elle se soutint contre l'accablement du travail pendant deux années entières ; mais elle succomba enfin et fut obligée, par une grande maladie, à garder le lit pendant quarante jours. Les religieuses du Colombier, qui craignaient de la perdre, la redemandèrent aussitôt. M. l'abbé de Kerlivio et mademoiselle de Francheville leur écrivirent les lettres les plus touchantes pour les conjurer de ne pas se presser de leur ôter madame Du Houx. Heureusement pour eux elle commença un peu à se rétablir, et les religieuses du Colombier lui permirent de demeurer à la retraite de Vannes jusqu'aux vacances. Elle se remit au travail avec la même ardeur et le même succès qu'auparavant ; mais enfin cet emploi lui attira tant de monde que, n'ayant plus assez de forces pour tant de travaux, elle fut obligée de quitter. Avant que de partir, elle visita tous les monastères de religieuses ; elle fit encore un voyage à l'abbaye de la Joie, et se rendit enfin à Rennes sur la fin de septembre, mais si faible, si épuisée et si infirme, qu'il fallut, à son arrivée, la porter dans son lit. M. de Kerlivio, mademoiselle de Francheville et le P. Huby écrivirent en vain pour l'engager à faire un second voyage à Vannes, les religieuses du Colombier s'y opposèrent de toutes leurs forces, et madame Du Houx n'était plus en état de voyager.

Elle ne pensait plus qu'à la mort et soupirait sans cesse après l'heureux moment qui devait la séparer de ce monde pour l'unir éternellement à Dieu. La frayeur des jugements du souverain juge n'était plus la disposition dominante en

elle; elle n'en avait été que trop tourmentée pendant sa vie ; Dieu la consolait alors quelquefois par des sentiments doux et tranquilles de confiance et de résignation. Du reste, ses peines intérieures étaient plus grandes que jamais, et elle comptait pour rien en comparaison celles du corps, qui étaient cependant excessives. Elle avait des douleurs de tête insupportables, des maux de rate qui l'étouffaient, un brasier interne qui la consumait au dedans, un froid extérieur qui la glaçait au dehors et la rendait comme percluse, une faim canine qui lui dévorait les entrailles, des fièvres lentes, des insomnies continuelles, des fluxions de toutes sortes, tantôt aux yeux, tantôt à la gorge, et tantôt sur la poitrine, enfin, cette humeur maligne au genou, qu'il fallut encore ouvrir et qui lui causait des convulsions fréquentes. Parmi tant de souffrances l'épouse de la croix gardait un profond silence, et remerciait Notre-Seigneur de l'avoir mise enfin en état de rompre tout commerce avec les créatures, pour n'en avoir plus désormais qu'avec lui. Le médecin qui la visitait était dans l'étonnement. Il ne pouvait comprendre qu'une personne aussi faible pût supporter tant de maux pendant six mois entiers sans succomber à tout moment. Il lui survenait tous les jours quelque nouvelle infirmité. La fièvre qui la minait, et qui dans les commencements n'était qu'une fièvre lente, augmenta beaucoup le mercredi saint de l'an 1677. On la mit dans une infirmerie qui avait autrefois servi de chapelle et où personne n'avait encore couché. Elle fut ravie de s'y voir et d'achever le sacrifice de sa vie dans un lieu où Jésus-Christ avait tant de fois sacrifié la sienne sur l'autel. Le mal croissait toujours; la gangrène se mit en plusieurs endroits de son corps, et on lui fit des incisions très-douloureuses. Durant sa maladie elle ne parlait que de la croix, qui faisait ses délices; mais elle en parlait avec des sentiments tendres et des expressions nobles, qui montraient assez l'estime

qu'elle en avait. Dieu lui fit connaître que sur la fin de sa maladie elle souffrirait beaucoup, que son âme serait plongée dans une mer de douleurs, et qu'elle ne mourrait qu'après avoir bu le calice de Notre-Seigneur dans toute son amertume. Elle s'y abandonna de si grand cœur, que, dans l'effort de ses plus grandes peines, on l'entendait souvent prononcer ces paroles qu'elle avait apprises du P. Huby, Jésuite :

Plus désormais ni jour ni nuit,
Que croix, que mort, que Dieu, qu'amour.

Le second jour de septembre, qui était celui de sa naissance, ses peines redoublèrent, et la fièvre, qui se changea en double-tierce continue, devint si ardente, que l'on vit bien qu'elle n'en relèverait pas. Elle se soutenait dans ses maux par une foi vive, mais presque sans goût, sans lumière, sans appui et sans consolation. Elle avait presque toujours son crucifix entre les mains et le baisait de temps en temps, en répétant ces ferventes paroles : « Dieu seul est » ma force, Dieu seul est mon refuge ; ou souffrir, ou mou- » rir ; j'en laisse le choix à mon Dieu. » Quand on l'interrogeait si elle désirait voir Dieu bientôt : « Mon désir, » disait-elle, est de le voir quand il lui plaira ; toute mon » affaire est de l'aimer et de souffrir. » Il lui restait, pour satisfaire ses désirs, de devenir religieuse de la Visitation. Jusque-là elle avait rempli tous les devoirs de cet état, mais elle n'en avait pas encore fait publiquement les vœux. Elle demanda la permission de les prononcer, et cette grâce lui fut accordée. Le vendredi 24 septembre 1677, la communauté s'assembla vers dix heures du matin, et madame Du Houx, après avoir demandé humblement pardon, prononça hautement ses vœux et fit profession en présence de toutes les religieuses. La supérieure, madame de La Bintinaye, lui mit ensuite une couronne de

fleurs sur la tête, comme c'est la coutume ; et l'on se souvint alors de ce que la malade avait dit autrefois que la mère Marie-Isabelle de La Bintinaye devait la couronner un jour. Aussitôt les forces de madame Du Houx diminuèrent et l'on vit son corps se consumer peu à peu, bien moins par les ardeurs de la fièvre que par les feux du saint amour. « Oh! que les miséricordes de Dieu sont grandes! » s'écriait-elle; oh! que les peines que j'endure sont aimables, par les effets que votre amour, ô mon Dieu, » produit dans mon cœur! O Jésus! ô mon tout, donnez-» moi votre amour. Vengez-vous de moi, Seigneur! vengez-vous de moi présentement; mais pardonnez-moi » pour l'éternité. » Le 25 septembre on la trouva si épuisée, qu'on lui donna l'extrême-onction vers onze heures du matin, et elle la reçut avec une piété tendre et édifiante, qui tira les larmes des yeux de toute la communauté. Comme elle était mourante, on lui proposa de venir la communier à minuit. « Je ne veux point, répondit-» elle, incommoder personne; j'espère que Dieu me sou-» tiendra jusqu'à demain. » Le lendemain elle communia avec des sentiments admirables de dévotion. A dix heures du matin son directeur vint la voir et fut près d'une heure auprès d'elle. A midi, elle s'écria : « Je me meurs, je n'en » puis plus, j'entre dans l'agonie; donnez-moi, s'il vous » plaît, mon père, la dernière absolution, et faites-moi » gagner l'indulgence. » Aussitôt la communauté s'assembla, et on fit la recommandation de l'âme, après laquelle la mourante se tournant vers le P. Valentin [1], lui dit : « Mon père, je n'ai plus qu'un petit souffle de vie; je

* [1] Le P. Valentin survécut peu à madame Du Houx. Il était Breton. Son mérite le fit choisir plusieurs fois pour remplir les charges de prieur et de maître des novices. Il fut élu provincial en 1658. On le regardait comme un homme très-intérieur et très-versé dans la vie spirituelle. Il devint ensuite prieur des Carmes, des Billettes, à Paris, et mourut à Rennes le 4 mars 1680.

» ne puis plus rien; mais agissez pour moi auprès de » Dieu. » Peu de temps après elle prononça distinctement ces mots : « Mort, silence à toutes choses. » Vers trois heures de l'après-midi elle fit signe qu'on allumât le cierge bénit et qu'on rappelât la communauté. Elle avait dit à plusieurs que quand son cœur serait attaqué il n'y aurait plus de vie pour elle. La communauté ne fut pas plutôt rassemblée qu'elle dit ces paroles : « Mon cœur est blessé. » Alors jetant un petit cri, et prononçant doucement les saints noms de Jésus, de Marie et de Joseph, elle expira tranquillement, après trois heures d'agonie, à la même heure où Notre-Seigneur était mort.

Ainsi mourut Jeanne-Marie Pinczon, dame Du Houx, religieuse de la Visitation, surnommée l'*Épouse de la croix*. Elle était âgée de soixante et un ans dont elle en avait passé trente dans le monde et trente et un dans la religion; femme en qui Dieu avait renfermé plusieurs grands trésors de la nature et de la grâce. Elle avait le corps assez bien fait, et un certain air de majesté sur le visage qui inspirait du respect à tout le monde. Sa complexion était vive et ardente, son humeur gaie; ses manières étaient aisées. Naturellement elle eût été fière, vive et orgueilleuse, si la vertu n'avait corrigé ses défauts. Dieu lui avait donné une âme forte et généreuse, un esprit sublime et capable des plus grandes choses, un jugement solide, beaucoup de discernement et de belles inclinations pour la vertu. Voilà ses qualités naturelles. Pour ce qui est des dons surnaturels, son attrait principal était la solitude et les souffrances. Elle était toute morte au monde et à elle-même; toujours unie à Dieu par une oraison continuelle, et toujours occupée pour le prochain, par une charité que rien ne pouvait altérer. Elle était fort éclairée dans les voies spirituelles, et elle pénétrait dans le fond des consciences. Son humilité, son obéissance, sa franchise et sa droiture de cœur la rendaient aimable à tout le monde :

et cet amour tendre et ardent qu'elle avait pour Jésus-Christ et pour les souffrances, en ont fait un sujet digne d'admiration.

Après sa mort son visage parut si beau, que les religieuses et les pensionnaires le regardaient avec complaisance. C'était à qui s'en approcherait de plus près et à qui rendrait la première ses devoirs à la défunte. Les unes lui baisaient les mains, les autres les pieds, et les autres le visage ; toutes voulaient avoir de ses reliques. Quand elle fut exposée au chœur pour être inhumée, on fut obligé de commettre une religieuse qui fit toucher au corps des médailles et des chapelets, afin de satisfaire à la dévotion des personnes du dehors qui étaient venues à cette cérémonie. Madame Du Houx fut enterrée au milieu du chœur, vis-à-vis de la grande grille où son corps repose peut-être encore. On ferait un volume entier des témoignages qu'ont rendus à la vertu et à la sainteté de madame Du Houx les personnes de piété et de distinction qui ont eu le bonheur de la connaître; nous nous contenterons de rapporter celui de l'évêque de Tréguier, saint et illustre prélat dont la mémoire à été en vénération dans toute la province. Voici comme il s'exprime sur ce sujet :

« Balthazar Grangier, par la grâce de Dieu et du saint » Siége apostolique, évêque et comte de Tréguier. De- » puis que la Providence divine nous a appelés au gou- » vernement des âmes de notre diocèse, nous avons » toujours reconnu que nous n'avions pas assez de force » pour soutenir une charge d'un si grand poids. C'est ce » qui nous a obligé d'appeler à notre secours toutes les » personnes que nous avons cru nous pouvoir aider dans » la conduite du troupeau que Dieu nous a commis. Ce » fut dans cette pensée, qu'ayant entendu parler, il y a » quelques années, de madame Du Houx, comme d'une » personne de grande vertu, à qui Dieu donnait béné- » diction et grâce particulière pour la conduite des âmes,

» nous la fîmes venir en cette ville de Tréguier, et l'obligeâmes de demeurer près de deux ans dans les maisons religieuses de ce diocèse. Elle y a paru comme un exemplaire de toutes les vertus chrétiennes. Sa dévotion était élevée et solide tout ensemble ; sa conversation si édifiante, qu'elle portait les personnes vertueuses à s'avancer de plus en plus à la perfection. Dans la communication que nous avons eue avec elle, soit de vive voix ou par lettres, nous avons vu qu'elle était fort éclairée dans les voies de Dieu, et qu'elle parlait des choses spirituelles avec une force et une netteté qui surpassait la portée de son sexe. Nous avons estimé en elle sa fidélité à correspondre aux inspirations intérieures et aux conseils qui lui étaient donnés, et qui tendaient à la gloire de Dieu. Nous y avons remarqué cet esprit éclairé qui, pour peu d'ouverture qu'on lui donnât, semblait pénétrer dans le fond des consciences, et lui faisait dire sur l'heure des choses très-avantageuses au bien des personnes qui prenaient confiance en elle. Sa vie était merveilleuse en ce qu'elle était toujours uniforme et égale, nonobstant la diversité des lieux où elle se trouvait, et la différence des personnes avec lesquelles elle s'entretenait. Nous avons reçu beaucoup de satisfaction du séjour qu'elle a fait dans notre diocèse. Nous sommes assuré que grand nombre de personnes de toute profession ont été beaucoup édifiées de ses entretiens. Nous remercions Dieu des grâces qu'il a communiquées à cette belle âme, et pour honorer sa mémoire après son décès, nous rendons ce témoignage public à sa vertu, et désirons que les actions de sa vie soient mises au jour, pour le bien spirituel de plusieurs, qui pourront profiter de ses exemples et de sa sage conduite.

» Fait à Tréguier, le dimanche de la Septuagésime, 6 février 1678.

» BALTHAZAR, évêque de Tréguier. »

* M. JEAN-BAPTISTE HINGANT DE KERISAC,

PRÊTRE MISSIONNAIRE.

Tiré de sa Vie manuscrite, par mademoiselle Marie de La Fruglaie, sa petite-nièce, et de celle du P. Maunoir, par le P. Boschet.

L'AN 1678.

Ce digne ministre de Jésus-Christ naquit au château de Kerduel, dans la paroisse de Plémeur-Bodou, diocèse de Tréguier, le 12 octobre 1641. Il appartenait par sa naissance à l'une de ces nobles et anciennes familles dont s'honorait la Bretagne. Jean Hingant son père, qui avait le titre de comte de Kerisac, était conseiller au parlement de Rennes et se faisait remarquer par son équité ; sa mère se nommait Françoise de Becdelièvre. Ils n'eurent pas la consolation d'élever eux-mêmes leur fils et le laissèrent de bonne heure orphelin. Le comte de Kerisac mourut à Rennes en 1650, et la comtesse le suivit de près dans la tombe, n'étant pas encore âgée de trente ans. Privé de ses parents, le jeune Jean-Baptiste fut d'abord placé sous la tutelle de son grand-père paternel qu'il perdit au bout de deux ans, et ensuite sous celle de Laurent Hingant, seigneur de La Salle, qui était frère de son père. Il reçut une éducation soignée et conforme à sa naissance. On peut conjecturer que dès sa première jeunesse il vivait dans la piété, par le choix que fit de lui le célèbre M. de Trémaria, ancien conseiller au parlement de Bretagne et alors zélé missionnaire, qui lui donna, en 1665, la main de sa fille unique, Corentine de Saludem, dame de Kerosan et de Trémaria.

La conformité de sentiments avait uni les deux époux. Appartenant l'un et l'autre à des familles chrétiennes, ils se faisaient un devoir de régler leur conduite sur les maximes de l'Evangile, et relevaient encore par leurs vertus la noblesse de leur condition. M. de Kerisac établit dans le château de Kerduel, qu'il habitait, un petit hôpital où il recevait les pauvres malades et logeait les étrangers. Possesseur d'une fortune considérable, il avait dès lors compris que le superflu des riches est, comme le dit un Père de l'Eglise, le patrimoine des indigents. Il se montra également charitable en faveur des religieuses Hospitalières, nouvellement établies à Lannion, sur le territoire du diocèse de Dol, et à l'établissement desquelles l'évêque diocésain était opposé ; il adoucit ce prélat et finit par en obtenir en 1673 une approbation définitive pour cette communauté.

Tout contribuait à rendre ce jeune seigneur heureux suivant les idées du monde ; il possédait les biens de la terre et avait une épouse digne de toute son affection ; mais il put bientôt se convaincre par sa propre expérience de la fragilité du bonheur fondé sur les créatures. Il n'y avait encore que dix ans qu'il était marié, lorsqu'un jour madame de Kerisac, s'occupant de sa toilette dans le dessein d'aller faire quelques visites à Lannion, tomba subitement morte en 1676. Un événement si malheureux et si inattendu fit naître sans doute dans l'esprit de son époux les réflexions les plus sérieuses. Il comprit que Dieu seul pouvait remplir un cœur qu'il n'a créé que pour lui, et prit bientôt après la résolution de s'attacher désormais uniquement à son service. Ce furent ces sentiments qui le conduisirent au séminaire de Tréguier. Il ne tarda pas à y recevoir les saints ordres, et dès le commencement de l'année 1677 il put s'attacher au P. Maunoir en qualité de missionnaire. La ville de Brest fut le premier théâtre de ses travaux. Il s'y fit promptement remarquer. Son exemple

inspirait une grande ferveur, dit l'auteur de la Vie de ce Père, non-seulement au peuple, mais encore à tout ce qu'il y avait de gens de qualité dans Brest. « On était sur- » pris de voir un homme de naissance, bien fait, agréable, » ayant beaucoup d'esprit et beaucoup de politesse, riche » de plus de vingt mille livres de rentes, insulter ainsi au » monde et lui reprocher, d'une manière efficace, que » ses honneurs et ses plaisirs n'avaient pu le contenter; » mais qu'il trouvait une satisfaction solide à enseigner la » doctrine chrétienne, c'est-à-dire à servir Dieu et à lui » former des serviteurs. »

Le zèle du nouveau missionnaire ne fut point passager: il continua de travailler aux missions avec la même ardeur qu'il y avait montrée d'abord. « M. de Kerisac, dit l'auteur » déjà cité, faisait aimer la vertu. Il prêchait aisément et » de bonne grâce, avec feu et avec onction, en homme » convaincu et d'une manière à persuader. Il employait » la meilleure partie de son revenu à entretenir un grand » nombre de pauvres, prenant aussi soin de leur salut. Il » n'avait que de grandes vues qui allaient toutes à la plus » grande gloire de Dieu et au plus grand bien des âmes. » Ce n'était pas assez pour lui de travailler à l'instruction » de quelques paroisses, il projetait des établissements » utiles à tout un diocèse. » Le P. Maunoir le mena avec lui aux missions de Tréguier et de Saint-Brieuc, qui furent données à la fin de l'année 1677. Chacun regardait M. de Kerisac comme un trophée de la grâce, et il eut une bonne part au bien que produisit la mission dans ces deux villes épiscopales. Il ne tint pas à lui qu'un collége de Jésuites ne fût établi à Saint-Brieuc, et il se montra assez généreux pour offrir quatre mille livres de rentes, qui devaient servir à le fonder. M. Fortin de La Hoquette occupait alors ce siége; il appuya de son crédit cette affaire, et la conduisit avec le zèle et la sagesse qui le distinguaient; mais

quelques misérables préventions firent échouer cette bonne œuvre.

A l'exemple de notre divin Maître, qui, s'appliquant les paroles du prophète Isaïe, disait qu'il était venu évangéliser les pauvres, M. de Kerisac aimait mieux travailler dans les campagnes que dans les villes, et ce fut seulement pour obéir au P. Maunoir, son directeur, qu'il consentit à le suivre dans les missions de La Chèze, de Montcontour, de Lamballe, de Lominé et de Lesneven, qui eurent lieu dans le courant de l'année 1678. Des travaux si multipliés et si fatigants, capables de ruiner la santé la plus robuste, devaient naturellement altérer celle d'un homme qui, né dans une condition élevée, n'avait pas été accoutumé à un genre de vie dur et laborieux. Il semble qu'il prévit lui-même que sa fin serait prochaine ; car au mois de septembre de la même année il s'occupa de son testament, dans lequel il manifesta tout à la fois ses sentiments de piété et d'équité, ainsi que son affection pour les communautés et les pauvres[1]. Une mission à Pontrieux, dont il voulut sup-

[1] Un des exécuteurs testamentaires de M. de Kerisac fut M. de Querdu le Gall, prêtre du diocèse de Tréguier, docteur en théologie et recteur de Servel, où il a laissé une réputation de piété qui subsiste encore. Il est surtout connu par un livre qui a pour titre : *L'Oratoire du cœur*, ou *Méthode très-facile pour faire oraison avec Jésus au fond du cœur*, un volume petit in-12, avec figures. Il avait d'abord fait paraître son ouvrage en feuilles détachées, qui furent approuvées par deux docteurs : M. de Meur, dont nous avons parlé, et M. Bail, auteur assez connu. M. de Querdu étant allé à Rome, y porta ses feuilles et les fit présenter, en 1667, au pape Alexandre VII, atteint alors de sa maladie mortelle ; ce pontife en fut très-satisfait et s'en servit pour s'animer à supporter patiemment les souffrances. Le maître du sacré palais leur donna aussi son approbation et engagea l'auteur à en former un livre, qui fut aussitôt traduit en italien. Les figures qu'on y voit représentent une tête et un cœur qui renferme un mystère de Jésus-Christ. Nous pensons que ces cœurs ont donné l'idée de ceux qu'on voit dans les gravures appelées *images morales*, parce qu'elles représentent les divers états du

porter seul la dépense, fut le terme de sa carrière apostolique. « Les missionnaires y firent des prodiges, dit » l'auteur de la Vie du P. Maunoir, mais M. de Kerisac, au » commencement de cette mission, trouva la fin et la cou» ronne de ses travaux, car en faisant le premier sermon » à un grand monde qui l'écoutait avec beaucoup d'avi» dité, il s'échauffa et s'épuisa si fort, qu'il fallut le mettre » au lit dès qu'il fut hors de chaire; et la fièvre étant sur» venue, il mourut après quinze jours de maladie, ayant » comblé en peu de temps la mesure de ses mérites et » rempli toute la Bretagne de l'odeur de sa sainteté.

» On le regretta encore plus que M. de Trémaria, soit » parce que sa vertu avait quelque chose de plus doux et » de plus engageant, soit parce qu'avec lui périssaient » non-seulement de grands projets et de grandes espéran» ces, mais encore de grands fonds et de grands secours » pour le salut des âmes. On porta son corps dans l'église » des Ursulines de Lannion où il est inhumé. Ainsi M. de » Trémaria, étant aussi enterré dans l'hôpital de la même » ville, elle possède les précieuses reliques du beau-père et » du gendre, qui ont été deux des plus honnêtes hommes et » des plus grands hommes de bien qu'ait eus la Bretagne. »

La dépouille mortelle de M. de Kerisac resta dans le lieu de sa première sépulture jusqu'à l'époque de la révolution. Son cœur, renfermé dans une boîte de plomb recouverte d'argent, était placé dans un petit monument élevé à la mémoire du saint prêtre. Après l'expulsion des religieuses Ursulines en 1792, leur église ayant été profanée, madame la comtesse de Loz, née Hingant, propriétaire du château de Kerduel et dernière héritière du nom de Ke-

juste et du pécheur. L'explication de ces images ou tableaux faite aux gens simples, a produit autrefois des fruits de salut dans les missions et les retraites de Bretagne. M. de Querdu mourut au commencement du XVIII[e] siècle. On voit encore son tombeau dans le cimetière de Serves, paroisse de l'ancien diocèse de Tréguier.

risac, enleva elle-même du monument le cœur de son vertueux oncle. Au mois de janvier 1807, elle obtint de l'autorité civile la permission de faire exhumer le corps de M. de Kerisac et de le faire transporter dans la chapelle du château de Kerduel, avec ceux de plusieurs autres membres de la même famille, qui avaient aussi leur sépulture dans l'église des Ursulines de Lannion.

M. BALTHAZAR GRANGIER,

ABBÉ DE SAINT-BARTHÉLEMI DE NOYON,

ET ÉVÊQUE DE TRÉGUIER.

Tiré du Gallia Christiana *de MM. de Sainte-Marthe, de la Vie du P. Maunoir, par le P. Boschet, de la Vie de madame Du Houx, et de celle de S. Vincent de Paul, par Abelly.*

L'AN 1679.

Quand on pourrait dire que la qualité d'abbé commendataire, et l'espèce d'irrégularité qui se trouvent en M. Balthazar Grangier, d'avoir possédé en même temps deux bénéfices, lui auraient fait quelque tort devant Dieu, on ne peut disconvenir qu'il n'ait été un des prélats dont la vigilance pastorale a fait le plus de bien à la Bretagne, et dont la vie édifiante y a laissé une mémoire plus digne de louanges. Il était fils de Timoléon Grangier, seigneur de Liverdis, président aux enquêtes, et d'Anne de Refuge, sœur d'Eustache de Refuge, seigneur de Précy, ambassadeur en Flandre, en Suisse et en Hollande. Il fut aumônier de Louis XIII, et eut d'abord en commende l'abbaye de Saint-Barthélemi de Noyon, de l'ordre des

chanoines réguliers de Saint-Augustin, possédée immédiatement avant lui par Nicolas Grangier, qui avait succédé à Balthazar Grangier, premier du nom. Depuis il eut le brevet de l'évêché de Tréguier, vacant par le décès de frère Noël Des Landes, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, arrivé en 1645, et fut sacré à Paris le 18 novembre 1646, dans l'église de l'abbaye de Saint-Victor, par M. Dominique Seguier, évêque de Meaux, assisté de MM. Anthime-Denis Cohon, évêque de Dol, puis de Nîmes, et Jean de Lingendes, évêque de Sarlat.

Il apporta au sacerdoce et à l'épiscopat un mérite personnel conforme à la perfection d'un état si relevé, et se fit encore plus respecter par ses vertus que par la dignité d'évêque et de comte de Tréguier. Il fut un modèle de régularité; il n'exigeait rien, ni des particuliers, ni des pasteurs, qu'il ne pratiquât lui-même le premier, et s'appliqua à se rendre irrépréhensible pour s'acquitter, avec autorité et avec fruit, de l'obligation qu'il avait contractée de reprendre les autres. Il n'employait jamais la correction, sans faire un retour sur lui-même, selon le précepte de l'Apôtre, et cette considération le portait à user de l'esprit de douceur qui doit assaisonner l'amertume des réprimandes. Il pensait aussi qu'il était père; et cette vue réveillant sa tendresse, il se jetait quelquefois au cou de ceux qu'il venait de censurer, et achevait d'amollir par ses larmes ceux que ses paroles avaient déjà commencé de toucher.

Le fondement de toutes les vertus qui le rendaient grand par lui-même, indépendamment de sa dignité, était une humilité profonde, qui lui faisait souffrir tranquillement les mépris et les outrages, sans se prévaloir de son rang élevé pour faire rendre à l'évêque ce que le chrétien pardonnait et remettait volontiers. Dans une émotion populaire qui troubla la ville de Tréguier, il sortit pour essayer de remettre la tranquillité partout. La canaille

insolente le chargea d'injures et une femme lui cassa sa quenouille sur les épaules. Bien loin de chercher à se venger, il eut compassion de l'aveuglement de ceux qui l'avaient maltraité, prit leur défense auprès des magistrats qui voulaient qu'on fît un exemple propre à préserver de toute insulte les personnes sacrées, représenta qu'il n'y avait jamais eu de personne plus sacrée que notre Sauveur, qui avait souffert bien d'autres injures; et empêcha effectivement qu'on ne fît aucune recherche contre ceux qui l'avaient offensé.

La pauvreté évangélique régnait dans ses ameublements, sa table et ses habits; il ne paraissait riche que quand il était question de faire de la dépense pour le service de Dieu ou pour le soulagement des pauvres.

Sa passion dominante était le zèle du salut de son peuple. Dès l'année 1648, il appela de Paris les prêtres de la congrégation de la mission dits Lazaristes, alors gouvernés par S. Vincent de Paul, avec lequel il était en relation. Ces hommes apostoliques évangélisèrent d'abord Morlaix, puis donnèrent une autre mission à Guingamp, dans laquelle M. Grangier travailla lui-même comme un simple missionnaire, confessant beaucoup et prêchant deux fois la semaine. Les fruits de cette mission furent si grands, que toute la population se convertit, ainsi que l'assure le zélé prélat dans une lettre qu'il écrivit à cette époque à S. Vincent de Paul. Il établit à Tréguier un séminaire en 1654, et la même année les Hospitalières; puis il appela les filles de la Croix en 1667 : édifiantes communautés qui subsistent encore et continuent le bien qu'elles n'ont cessé de faire depuis leur établissement dans ce pays. Voyant les fruits merveilleux que le P. Maunoir produisait dans les diocèses de Quimper, de Léon et de Vannes, et sachant combien il y avait à travailler dans celui de Tréguier, pour en bannir l'ignorance et le vice, M. Grangier appela le P. Maunoir, qui venait de

perdre le P. Bernard, mais qui avait gagné à sa place un missionnaire dont la naissance, la qualité, la conversion et les saintes mœurs faisaient une grande impression sur les esprits. C'était M. de Trémaria, auparavant conseiller au parlement de Bretagne, qui, après la mort de son épouse, avait enfin ouvert son cœur à la grace et reçu les ordres sacrés, dans le dessein de se dévouer au travail de la vie apostolique. Le P. Maunoir commença par Tréguier même en 1656, et continua, les trois années suivantes, à faire des missions dans les paroisses du diocèse. Il y rentra encore plusieurs fois depuis 1665 jusqu'en 1679.

M. l'évêque de Tréguier n'appelait pas des ouvriers pour se dispenser du travail. Persuadé que cette obligation le regardait lui-même le premier, il s'appliquait avec une assiduité qui montrait bien que les autres n'étaient que ses auxiliaires. En vain les priait-il de se ménager et de prendre moins de peine ; le moyen d'obéir à ses paroles, pendant que ses exemples faisaient voir un prélat uniquement occupé du salut des âmes, continuellement excité par son zèle, et assidu au confessionnal pendant quinze et seize heures de suite! Aussi, lorsque le P. Maunoir lui représentait qu'il tombait dans les excès qu'il avait voulu modérer dans les autres, le zélé pasteur lui répondait qu'il reconnaissait par expérience qu'il y avait des occasions où l'on ne pouvait empêcher de se livrer à son zèle, et qu'alors il fallait abandonner à Dieu le soin du pasteur et des ministres, pour se donner tout entier aux besoins du troupeau.

Il entretenait une liaison particulière avec le P. Huby, dont nous parlerons ailleurs, et avec le P. Martin, successeur du P. Bernard auprès du P. Maunoir, parce que tous ces excellents hommes, aussi bien que le P. Maunoir, lui fournissaient de bons prêtres et de bons missionnaires, qui lui aidaient, disait-il, à soutenir le poids d'une charge qui surpassait ses forces. Et comme les per-

sonnes religieuses ont des droits particuliers à la sollicitude des supérieurs ecclésiastiques, ce grand prélat, sachant quelles étaient les lumières de madame Du Houx, dont nous avons parlé, et les talents qu'elle avait pour diriger et soutenir dans les voies du salut les personnes de son sexe, il employa, pour attirer cette dame dans son diocèse, l'autorité des personnes de qui elle dépendait, et eut la satisfaction de voir qu'elle édifia par ses œuvres, ses paroles et ses écrits, tant les Ursulines qu'il avait établies à Lannion et à Guingamp, que les Hospitalières et les Ursulines de Tréguier. Elle fit deux voyages dans cette ville, tous deux également utiles pour la gloire de Dieu et la perfection des âmes, le premier en 1664 et le second en 1668. Ce fut dans cette dernière rencontre que l'évêque de Tréguier, qui lui avait fait entreprendre autrefois le voyage de Loudun pour y voir et y examiner la célèbre mère des Anges, pria madame Du Houx, conjointement avec le P. Valentin, Carme, sous la direction de qui elle était, de faire des mémoires sur ce qu'elle savait de la vie de cette religieuse. Madame Du Houx obéit ; mais et l'évêque et le directeur, qui la conseillaient dans la manière d'écrire ces mémoires, prenaient ses conseils et ses avis sur leurs affaires les plus importantes.

M. l'évêque de Tréguier en avait de plus d'une sorte, mais toutes avaient rapport au salut des âmes, car, sans compter le soin essentiel de son diocèse, l'attention sur son clergé, sa vigilance dans la conduite des maisons religieuses qui dépendaient de lui, sa charité allait jusqu'à diriger plusieurs bonnes âmes dans les diocèses voisins et y procurer des établissements très-utiles. Il profitait lui-même de celui que M. de Kerlivio avait fait dans la maison de retraite à Vannes, et ne manquait pas chaque année d'y aller avec ses domestiques se mettre sous la direction du P. Huby.

Voilà de quelle manière vécut, pendant trente-trois ans

dans l'épiscopat, M. Balthazar Grangier. Le défaut de mémoires particuliers nous empêche, à notre grand regret, de pouvoir donner un détail plus ample de ses vertus et de sa sainte vie. Pénétré de douleur à la mort de M. de Kerisac, gendre de M. de Trémaria et imitateur de sa conversion, de son renoncement au monde et de son zèle apostolique, mais qui avait trouvé trop tôt, pour le bien public, la fin de sa carrière, ce grand prélat tomba malade, reçut les sacrements en présence de tout son clergé, et mourut le jour de la Purification de la Vierge, le 2 février 1679, en chantant, comme le saint vieillard Siméon, avec une force et une joie qui consolait tout le monde : « O Dieu! laissez » maintenant votre serviteur en paix, selon votre pa- » role, puisque mes yeux ont vu celui par qui vous nous » donnez le salut. » Le P. Maunoir fondit en larmes en apprenant sa mort et dit à son compagnon : « Notre-Sei- » gneur a pleuré son ami Lazare; je puis pleurer un saint » évêque, le protecteur de nos missions et un parfait zé- » lateur des âmes. » Ceux qui, depuis son décès, ont eu occasion de parler de lui dans leurs écrits, l'ont représenté comme un saint évêque, et son diocèse, qui jouissait des fruits de son zèle apostolique, a longtemps conservé pour sa mémoire une vénération particulière. Son corps fut inhumé dans le chœur de l'église cathédrale de Tréguier, sous la lampe. On voyait encore au commencement de ce siècle une belle table de marbre noir qui couvrait sa tombe et sur laquelle était gravée l'épitaphe du vénérable prélat. La révolution avait respecté ce monument et n'en avait effacé que les armoiries; mais depuis on n'a pas eu honte de vendre cette table ainsi que celles qui étaient placées sur les tombeaux des successeurs de M. Grangier, et maintenant elles servent à des usages profanes. C'est ainsi que, par l'incurie de quelques hommes, l'église de Tréguier a été privée de ses ornements les plus précieux et qui attestaient son ancienne gloire, aujourd'hui si obscurcie.

* M. JEAN KERMEN, PRÊTRE,

Tiré de la Vie du P. Rigoleuc.

VERS L'AN 1680.

Le P. Rigoleuc, dont le zèle pour le salut des âmes était si actif et si étendu, s'occupait, entre autres bonnes œuvres, de la sanctification des écoliers du *collége de* Vannes. Il se choisissait parmi eux des disciples qu'il tâchait de former à la pratique de la vertu. De ce nombre se trouvait un jeune homme nommé Jean Kermen. Le vénérable Père avait pris un grand soin de sa conduite pendant ses études et après sa promotion au sacerdoce. Ce jeune homme était alors de la congrégation de la Sainte-Vierge, et il avait fait d'heureux progrès dans les lettres et dans la piété; mais depuis, étant retourné dans son pays natal, il s'y laissa entraîner insensiblement dans le désordre, et il passa presque neuf ans dans ce misérable état. Comme sa conscience ne lui donnait point de repos, ainsi qu'il arrive presque toujours à ceux qui, ayant d'abord servi Dieu avec ferveur, sont ensuite assez malheureux pour l'abandonner, il allait de tous côtés, à Vannes, à Quimper, à Rennes, et il s'adressait à divers religieux pour faire des confessions générales; mais sans autre effet que d'en rapporter de nouveaux remords de conscience, d'autant plus légitimes, qu'il ne quittait pas l'occasion du péché. Au milieu de tous ces désordres, il avait toujours conservé une affection particulière pour la sainte Vierge, et il avait souvent ressenti des effets miraculeux de sa protection. Un jour, en célé-

brant la messe dans une des chapelles qu'il desservait, il reçut, après la consécration, un trait de lumière par lequel Dieu lui ouvrit les yeux pour lui faire voir l'énormité de ses fautes. Il en fut si pénétré, qu'il lui semblait que Jésus-Christ allait prononcer l'arrêt de sa condamnation, et que l'enfer était prêt à l'engloutir. Il eut recours à son asile ordinaire, l'avocate des pécheurs, et forma tout de bon le dessein de changer de vie. Mais une retraite qu'il fit à Vannes au mois de juillet 1663 acheva entièrement sa conversion. Ce fut là qu'après d'extrêmes peines intérieures, qu'il souffrit pendant les premiers jours, après de furieuses tentations qu'il surmonta avec le secours de la Mère de Dieu, étant à genoux devant son image, et la conjurant les larmes aux yeux de lui obtenir la grâce de ne plus retomber dans ses déréglements ordinaires, il eut une vision sensible, dans laquelle cette mère de miséricorde présentait sa prière à son Fils. Ensuite la petite chambre dans laquelle il se trouvait lui parut toute noire; et un moment après, un Jésuite qu'il connut être le P. Rigoleuc, ayant tiré comme un rideau, il vit paraître quatre chérubins avec des flambeaux allumés, et puis une infinité de saints et de saintes d'une beauté inconcevable, comme si tout le ciel fût descendu dans sa cellule. Il se sentit investi et tout pénétré d'un feu lumineux et brûlant comme un soleil; et il demeura plusieurs heures dans ce ravissement.

Depuis ce moment ce prêtre fut changé en un autre homme; il n'aima plus que la solitude et la pénitence, il pratiqua de grandes austérités, il fut élevé à une sublime contemplation, dans laquelle les extases étaient fréquentes. Il se dévoua tout au zèle des âmes et aux travaux des missions, et dans toutes les rudes épreuves par lesquelles Dieu le fit passer, il montra toujours une parfaite constance. Un feu divin et délicieux le consumait, et les choses de l'autre vie lui étaient devenues si sensibles par sa

propre expérience, qu'il ne marchait plus, disait-il, dans les ténèbres de la foi, étant déjà, lui semblait-il, dans la lumière des bienheureux. Enfin, après une vie si pleine de vertus et de mérites, il mourut saintement en la paroisse de Caudan, au diocèse de Vannes, le 17 octobre vers l'an 1680, ou quelques années plus tôt, laissant un exemple frappant d'une conversion sincère et entière, ainsi que de la grande miséricorde de Dieu envers les pécheurs.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE DES PIEUX PERSONNAGES

CONTENUS DANS CE QUATRIÈME VOLUME.

XVIIe SIÈCLE.

FIN DE LA TABLE.


Princeton University Library
32101 074355734